La tradition en Poitou et Charentes

Société d'ethnographie nationale et d'art ...

Digitized by Google

Digitized by Google

DC61
.P739S6

Digitized by Google

LA TRADITION

EN POITOU ET CHARENTES

Digitized by Google

LIGUGÉ. — IMPRIMERIE SAINT-MARTIN

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE NATIONALE ET D'ART POPULAIRE

CONGRÈS DE NIORT 1896

LA TRADITION

EN POITOU ET CHARENTES

Art populaire — Ethnographie — Folk-Lore
Hagiographie — Histoire

INDIANA UNIVERSITY
LIBRARIES
BLOOMINGTON

PARIS

LIBRAIRIE DE LA TRADITION NATIONALE

24, rue Visconti

(A Niort, 23, rue Saint-Jean)

1897

INDIANA UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

197256

FKL
JC611
.P739S6

6-2-38

INDIANA UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

INTRODUCTION

Digitized by Google

« La restauration de la vie provinciale par l'art et les mœurs. »

Le but de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire est tout entier formulé dans la devise qui précède.

Au cours d'une réunion tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 24 mai 1895, M. Gaston Pâris, en l'absence de M. André Theuriet, président, et M. Gustave Boucher, secrétaire général de la Société, ont développé le programme de l'Association. Le Congrès de Niort, dont le présent volume reproduit les travaux, a permis l'application pratique de ce programme.

Les Congrès seront continués annuellement. Celui de 1897 aura lieu à Saint-Jean-de-Luz, au mois d'août; celui de 1898 à Honfleur. Pour 1899 diverses propositions sont à l'étude touchant la Lorraine, la Provence, le Limousin, la Bresse. En 1900, la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire tiendra, à l'Exposition universelle, une série de Congrès embrassant l'ensemble des provinces.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SORBONNE LE 24 MARS 1895

PAR

M. GASTON PARIS

A LA RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS DÉPARTEMENTALES DE PARIS

MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été appelé à présider cette réunion, qui marquera peut-être une date importante et féconde dans l'histoire morale de notre pays. Je dois cet honneur à l'absence bien involontaire de notre cher président, M. André Theuriet ; vous partagerez les regrets qu'il m'a chargé de vous exprimer, en y joignant ses vœux les plus ardents pour l'œuvre à laquelle vous êtes appelés à collaborer et dont on va vous exposer l'esprit et l'objet.

Il n'en est pas de plus intéressante, de plus digne d'encouragement. Elle parle à l'esprit et au cœur ; elle regarde à la fois le passé et l'avenir. Ceux qui l'ont conçue avec l'enthousiasme le plus ardent, le plus généreux et le plus désintéressé, aiment passionnément la France ancienne qui nous a faits et cette France à venir

Digitized by Google

que nous contribuons à faire. Ils voudraient rajeunir le génie national en le retremper à ses sources séculaires, à ses sources multiples et spontanées. Ils voudraient que tous les courants divers qu'elles ont formés, tout en se fondant dans le fleuve large et majestueux qui les réunit, y gardassent quelque chose de la saveur du terroir natif, de la couleur du ciel qu'ils ont d'abord reflété. Ils espèrent que, si le grand foyer où la France actuelle concentre et brûle sa vie sollicite lui-même les foyers jadis actifs, aujourd'hui en grande partie languissants, à reprendre conscience de leur originalité et de leur énergie, les flammes qui ne font peut-être que sommeiller pourront se réveiller et, sous des formes nouvelles, retrouver leur antique puissance. Est-ce une illusion? Votre présence ici semble prouver le contraire. Vous représentez en effet, en majorité, ces groupes provinciaux qui se sont formés dans Paris même, et qui font, de plus en plus, de notre grande ville, non seulement le centre, mais l'abrégé de la France dans toute sa variété encore si grande et si riche. Normands, Bretons, Gascons, Auvergnats, Provençaux, Bourguignons, Champenois, Lorrains, Picards, vous avez beau être Français et devenir Parisiens : vous sentez toujours entre vous un lien plus intime; vous vous êtes envoyé, comme les oiseaux dispersés d'une même bande, les appels connus qui vous ont rassemblés... Mais ces réunions, si chères au cœur, n'ont servi jusqu'ici qu'à en satisfaire le besoin intime. Il peut, il doit en sortir autre chose. Que toutes ces Sociétés de Paris, restées en communication avec leurs provinces, s'efforcent d'y seconder, d'y propager notre œuvre, et qu'en même temps elles soient ici les représentantes de leurs provinces pour l'accomplissement de cette œuvre; qu'elles servent de trait d'union entre l'idée commune et son exécution multiple : peut-être alors verrons-nous cette idée se réaliser au delà même de nos espérances. Excitées par vous, que les Sociétés des départements prennent, dans leurs régions respectives, la tête du mouvement que nous voudrions inaugurer; que chacune d'elles se pique, dans une généreuse émulation, de faire mieux que les autres, de savoir mieux découvrir, révéler et mettre en lumière les trésors d'art, de traditions, de poésie de son pays, d'en exprimer le génie propre avec plus de plénitude et de variété

Digitized by Google

et l'Exposition qui doit clore ce siècle offrira un spectacle qui émerveillera le monde et nous remplira d'une profonde et salutaire émotion. La France aura suscité ou ressuscité une image d'elle-même dans toute la richesse de son infinie diversité, dans toute la puissance de son développement millénaire, dans toute la fécondité inépuisable de son génie. Cette image, elle se la doit, elle la doit à la nature, qui a versé sur elle à pleines mains ce qu'ailleurs elle n'a donné que séparément.

Est-ce donc pour rien que nous sommes le pays privilégié entre tous, qui réunit les climats et les dons les plus opposés, qui voit ses côtes baignées et par la dure mer germanique, et par l'Océan aux horizons sans fin, et par la mer caressante et tiède où toutes les grandes civilisations se sont mirées et dont les flots ont enfanté la beauté éternelle? Est-ce pour rien que nos frontières, même restreintes, hélas! enferment des régions aussi différentes, des montagnes gigantesques et des plaines infinies, un développement incomparable de rivages et des campagnes à perte de vue, forêts et pâturages, maigres landes et riches labours, toutes les cultures, de l'oranger au houblon; toutes les chasses, toutes les pêches, toutes les richesses du sol et du sous-sol, toutes les plantations et toutes les industries? Est-ce pour rien que sous ce nom de Français, qui n'est pas un nom de race, mais un nom d'amour et de longue histoire commune, les vieux habitants primitifs dont nous ignorons les noms, et les Ibères, et les Ligures, et les Celtes, et les Romains, et les Germains, et les Scandinaves, mêlent aujourd'hui leur sang et leur génie? Avons-nous reçu de la nature cette admirable mosaïque, dont les pierres multicolores forment un harmonieux tableau, pour la laisser se perdre en une grisaille uniforme et terne? Non : ravivons, au contraire, avec un soin jaloux l'éclat de chacune des pierres dont elle se compose, et soyons assurés que la grande figure qui résulte de leur assemblage n'en ressortira que plus distincte, plus brillante et plus ineffaçable.

Mesdames et Messieurs, la question posée par la Société d'Ethnographie nationale est susceptible d'être traitée à bien des points de vue. Elle touche à l'histoire, à la politique, à la pédagogie nationale. Je n'ai pas la moindre intention d'aborder ces sujets

Digitized by Google

difficiles, où je trouverais plus d'un obstacle et d'un embarras. J'ai hâte de céder la parole à ceux qui vont vous donner sur l'objet immédiat de notre œuvre et les moyens de le réaliser des détails précis que vous écouterez avec intérêt. Je ne veux, en terminant, insister que sur un point de notre programme, celui où tous peuvent être d'accord, celui qui concerne l'art populaire. Sans chercher à serrer de trop près la définition de ces deux mots, je vous dirai seulement qu'ils désignent tout ce qui se produit ou se conserve dans le peuple, loin de l'influence des centres urbains, en fait de costumes, de mobilier, d'imagerie de fêtes, de jeux, de danses, de musique, de chansons, de contes, de proverbes, de devinettes, de façons originales de parler. Rassembler tous ces produits, qui partout se font rares et tendent à s'altérer, c'est faire une œuvre utile et excellente, quelle que soit l'opinion qu'on ait sur la décentralisation politique, administrative et intellectuelle. Qu'on les considère avec piété, comme les souvenirs d'un passé à jamais mort, ou qu'on les regarde avec espoir, comme les gages d'un avenir souhaité : il faut toujours les sauver de la destruction et de l'oubli. Quand vous ne collaboreriez à notre œuvre que par là, vous auriez bien mérité de la science d'abord et de la France ensuite. Et vous trouverez par surcroît à cette tâche, pour peu que vous vous y livriez avec simplicité de cœur, un attrait qui vous la rendra de plus en plus chère. Vous serez étonnés de ce que vous découvrirez de charmant ou de curieux dans ces vieilleries dédaignées ; vous pourrez y prendre, même d'un art très élevé, un sentiment tout nouveau, qui n'est pas étranger à l'inspiration des plus grands maîtres ; vous y surprendrez, au milieu de bien des grossièretés ou des vulgarités, des délicatesses que vous ne soupçonniez même pas, et plus d'une fois vous serez émus et ravis d'entendre, dans ce qui vous semblait d'abord un gazouillement enfantin ou même un balbutiement informe, d'entendre vibrer l'âme même, la vieille et toujours jeune âme de notre chère France. C'est elle qui, aussi une au fond qu'elle est diverse dans ses formes, anime ces humbles efforts comme les puissantes tentatives de l'art pleinement conscient. En le constatant, vous éprouverez le plaisir qu'on ressent, au sortir d'une exposition de roses embaumées et splendides,

Digitized by Google

à cueillir et à respirer sur l'églantier la fleur simple et fraîche, à l'odeur fine, au léger coloris, qui, savamment cultivée, a développé jusqu'à cette floraison magnifique la grâce de sa corolle, l'éclat de de ses couleurs et la fragrance de son parfum.

GASTON PARIS.

Digitized by Google

LA

RESTAURATION DE LA VIE PROVINCIALE

PAR L'ART ET LES MŒURS

CONFÉRENCE DE M. GUSTAVE BOUCHER

DONNÉE A LA SORBONNE

le 24 mars 1895

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. GASTON PARIS

MESDAMES, MESSIEURS,

Le problème provincial est avant tout, d'autres que nous l'ont déclaré, un problème d'esthétique, et aucune solution n'interviendra utilement, dans le domaine administratif ou politique, qui n'aura été préparée par une réforme des mœurs opérée par les sacerdotes de l'Art enfin rendu à sa mission sociale. Et par Art, nous entendons l'ensemble de l'intellectualité nationale, depuis l'expression la plus rudimentaire du génie populaire jusqu'aux manifestations les plus élevées de la maîtrise.

Il ne suffit pas en effet d'enlever aux préfets certaines prérogatives, d'augmenter les attributions des maires ou des conseils locaux, pour rendre la province habitable à tous ceux de ses

Digitized by Google

enfants qui l'abandonnent parce qu'ils ne trouvent pas au foyer natal l'atmosphère spirituelle, la nourriture cérébrale, que Paris, seul, est aujourd'hui à même de dispenser. Aussi bien la plupart des émigrants provinciaux n'encombrent pas la capitale pour des motifs aussi excusables; beaucoup sont victimes d'une déplorable éducation familiale qui tend de plus en plus à discréditer dans l'esprit des enfants le travail manuel, le commerce ancestral, les travaux agricoles, les petites industries; au contraire, le fonctionnarisme, les carrières libérales, sont les seules vocations que des parents affolés de considération posthume permettent à leur progéniture; pour réaliser ce rêve, qui s'évanouit le plus souvent sous le souffle des pires catastrophes individuelles, il faut la capitale, parce que là sont les puissants, les dispensateurs de la manne publique.

Tant que ces préjugés régneront, tant que le travail manuel apparaîtra comme une marque d'infériorité sociale pour ceux qui le pratiquent, tant que l'on considérera comme une récompense dévolue aux gens instruits ou enrichis de s'en pouvoir libérer, tant qu'on ne lui aura pas rendu ses lettres de noblesse, tant que l'on n'aura pas accompli cette tâche de salut démocratique, les parents aveugles continueront à pousser leurs enfants dans les voies du fonctionnarisme. Chaque jour nous forgeons nous-mêmes un anneau nouveau à cette chaîne. Ne nous plaignons donc pas de la tyrannie des bureaux. Cette tyrannie, nous la nourrissons de nos préjugés et de notre égoïsme. Devenons meilleurs, et nous serons plus libres!

Avons-nous donc un système à opposer à l'empirisme politique ou administratif? venons-nous développer un plan de décentralisation?

A quoi bon?

« Ne nous mettons en souci d'enseigner la vie nouvelle, proclame Frédéric Mistral, à ceux qui sauront l'acquérir. La cigale qui sort des profondeurs du sol, avant que d'en percer la croûte, s'inquiète-t-elle de la façon dont elle existera au pays de la lumière? »

« Prends ton lit et marche », disait le Christ au paralytique. Et

Digitized by Google

celui-ci marchait parce qu'il avait la foi. Laboureurs et semeurs, voilà de quoi nous occuper. Quand le blé sera mûr, les faucilles viendront bien d'elles-mêmes. »

Mais du moins, convient-il de connaître le terrain que nous allons labourer, de savoir où prendre le grain que nous allons semer.

Le terrain, c'est celui des traditions françaises abolies ou défigurées, c'est celui des franchises intellectuelles et des activités régionales.

Pour le grain, nous allons prier un homme d'État de nous indiquer en quel lieu nous le trouverons.

Au cours des récentes fêtes universitaires lyonnaises, le ministre de l'instruction publique, M. G. Leygues, reprenant le thème qu'il avait déjà développé à Caen, préconisa le retour aux universités régionales libres et autonomes, telles qu'elles existaient au treizième et au quatorzième siècle. Et à ceux que pouvait étonner l'éloge officiel de ce Moyen Age tant calomnié, M. Leygues répliquait crânement : « N'ayons pas peur des vieilles nouveautés qu'a connues le treizième siècle; la démocratie est la saison des audaces! »

La question des universités libres n'est pas la seule vieille nouveauté à laquelle il nous faudrait revenir. Le Moyen Age est le grenier d'abondance de l'art national. C'est là qu'il faut aller chercher le grain nouveau. La Renaissance du paganisme nous a fait rétrograder de plusieurs siècles : au régime démocratique de saint Louis, elle a substitué le régime césarien de Louis XIV et la centralisation, qui est la conséquence fatale du césarisme ; elle a remplacé l'égalité dans l'Art, la liberté dans l'expression, la probité dans la production et dans l'usage, par une hiérarchie odieuse codifiée dans l'édit de 1648, par l'obligation à l'imitation servile de chefs-d'œuvre créés pour d'autres temps et pour d'autres races, par la vénalité et la fraude en faisant de l'Art un moyen d'enrichissement et de flatterie, et partant de décadence sociale.

Le peuple ne ressentit plus devant les nymphes, les dianes, les amours de la Renaissance et du dix-septième siècle, l'émotion qui le poignait autrefois devant la représentation sincère de person-

Digitized by Google

nages qu'il avait connus, aimés ou haïs ; il ne voulut plus reconnaître ses rois dans ces empereurs romains à perruque ; il se détourna de ces choses mortes et glacées : l'Art devint aristocratique, affaire de mode, instrument de corruption et de tyrannie, car le peuple se désintéresse facilement de la liberté, lorsqu'il n'est plus livré qu'aux appétits matériels.

Au Moyen Age, au contraire, chacun était artiste. Le peuple de chaque ville, grande ou petite, édifiait à son usage des palais comme aucun roi n'en habita jamais. « L'église, écrit Michelet, était le vrai domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable masure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire : la maison de Dieu... La vie sociale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité ; elle appelait aux travaux des champs, aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. » Aussi de quel amour entourait-on cette maison commune ! Tous voulaient contribuer à sa parure ou à son animation. Ymagiers, verriers, peintres, enlumineurs, tapissiers, émailleurs, ferronniers, musiciens, poètes, dramaturges, collaboraient à l'envi à son ornementation ou composaient en son honneur des hymnes et des mystères. En même temps, une extraordinaire floraison littéraire s'épanouissait : satires, chansons, fabliaux, romans, épopées, racontaient les hauts faits des chevaliers croisés, les aventures des barons féodaux, ou critiquaient les actes et la personne des puissants avec une liberté que nous pourrions envier.

L'Art n'était donc pas, dans ces temps prétendus barbares, l'apanage de quelques-uns. Il était même le privilège du peuple, qui par lui s'affranchissait de la tyrannie féodale. Dans chaque cité, les relations que faisait naître cette pratique en commun des arts établissaient entre artisans des liens d'où naissaient les corporations, les maîtrises, qui assuraient la bonne façon des œuvres et défendaient les ouvriers contre l'usure et le marchandage en fixant des lois de production selon un équilibre savant.

Si l'artisan trouvait dans son labeur une subsistance loyalement assurée, s'il jouissait d'une liberté compatible avec les obligations

Digitized by Google

de son état et les intérêts sacrés de la communauté, éprouvait-il au moins un bonheur équivalent ?

M. William Morris, le restaurateur de l'art décoratif en Angleterre, va nous répondre. Dans une conférence faite à l'école de dessin de la Société des Arts à Birmingham, l'illustre artiste sociologue, parlant des cathédrales gothiques et des merveilles qui les remplissaient, s'exprime ainsi :

« Qui leur avait donné (à ces artisans) les modèles de ces églises ou composé la décoration? Un grand architecte, instruit à cet effet et dispensé des occupations et des fatigues du commun des mortels? Nullement. C'était parfois un moine, le frère du laboureur, plus souvent son autre frère, le charpentier du village, un forgeron, un maçon, un simple ouvrier, dont le travail quotidien élaborait des monuments qui font aujourd'hui le désespoir et l'admiration de plus d'un actif et habile architecte. Est-ce qu'il s'ennuyait à ce travail? Non, c'est impossible. J'ai vu, vous avez peut-être vu dans quelque hameau écarté qu'aucun étranger ne visite et dont les habitants ne s'éloignent guère de quelques lieues à la ronde, j'ai vu, dis-je, des travaux exécutés avec tant de soin, de finesse et d'invention, que rien dans ce genre ne leur est supérieur. Et j'affirme, sans crainte de démenti, que le génie humain n'a pu créer des œuvres de cette valeur sans que la satisfaction de leur auteur fût au moins égale à l'intelligence qui les conçut, au talent qui les façonna. Ces chefs-d'œuvre n'étaient pas rares ; le trône du grand Plantagenet n'était pas plus finement sculpté que le fauteuil du magister de village ou l'armoire de la fermière.

« Quelques compensations rendaient donc la vie tolérable à cette époque. On ne massacrait pas tous les jours, quoi que l'histoire donne à penser; mais tous les jours le marteau résonnait sur l'enclume et le ciseau fouillait le chêne, et jamais sans que naquît de ce contact un beau travail, une invention géniale et, par conséquent, du bonheur; car j'entends par l'Art vrai la manifestation extérieure du plaisir qu'éprouve l'homme à son travail. Je ne crois pas qu'il puisse être heureux au travail sans traduire son bonheur particulièrement dans les ouvrages où il excelle. »

Le secret de la rénovation sociale vient de nous être livré :

Digitized by Google

rendez la noblesse et la probité au travail manuel, et l'ouvrier, affranchi d'une complicité déshonorante avec l'agio et l'usure, retrouvera de la dignité et du bonheur à son travail ; en cherchant à imprimer à ce travail le cachet de sa personnalité, il en fera une œuvre d'art contre laquelle les méfaits de la concurrence n'auront aucune prise ; sa famille vivra heureuse et fière à l'ombre de son inspiration et de son génie ; sa cité s'enorgueillira de lui, le défendra contre la tentation d'une gloire lointaine en l'entourant de considération et d'admiration ; ses œuvres inspireront des poètes ; les vers des poètes feront éclore des mélodies que les paysans apprendront, pour, à leur rythme, retrouver la joie aux travaux des champs. Et la vie nationale, étouffée depuis trois siècles sous le régime des hiérarchies artificielles, reprendra son cours, retrouvera sa grandeur et son génie propre.

Telle devrait être la fonction sociale de l'Art, ainsi apparaît la nécessité de sa rénovation.

Il ne s'agit pas, on le comprend, de recommencer le Moyen Age, mais de renouer des traditions interrompues. Baffier, Rupert-Carabin, Carriès, d'autres encore, savent, ou ont su, tout en restant de leur temps, nous donner des œuvres vivantes et vraiment françaises, parce que, de même que leurs devanciers du douzième et du treizième siècle, ils sont allés demander à la nature ambiante ou à l'expression manifestée du génie de la race, leur inspiration.

*
* *

La vie provinciale se trouverait singulièrement fortifiée, si le respect du travail manuel, conduisant fatalement celui qui en est l'objet vers les régions de l'Art, arrivait à pénétrer dans les masses ; mais suffit-il de connaître ces vérités et de les publier ? ne vaut-il pas mieux les vivre en nous rapprochant nous-mêmes des foyers éteints pour essayer de les ranimer ?

Digitized by Google

Sans doute, et ceux-là seraient coupables, qui, pouvant se livrer à l'apostolat par le fait, se contenteraient de platoniques proclamations.

Je cite, à ce propos, de M. Jean Carrère, quelques lignes extraites d'un manifeste que le jeune poète publia dans la France d'Oc après avoir quitté Paris.

« Autant que vous le pourrez, aidez au réveil de la province en vivant près de la terre des aïeux.

« Par votre attitude vous retiendrez sur le seuil de leur ville natale ceux qui se disposaient à l'abandonner. Vous rendrez à vos concitoyens, ahuris par trois siècles de soumission aux modes parisiennes, la conscience de leur propre liberté et le désir de penser et d'agir par eux-mêmes. Ainsi, mieux encore qu'avec des projets de loi, vous préparerez vraiment l'autonomie des provinces et l'épanouissement des libres cités. »

Mais la vie des cités n'est pas seule en cause. L'agriculture n'est pas moins abandonnée que l'art manuel. Les paysans subissent la même fascination que les artisans, et viennent, chaque année, en nombre grossissant, apporter dans les grandes villes leur contingent à l'armée des déclassés et des futures révoltes.

M. Gustave Geffroy, traitant dernièrement ce sujet, prévoyait que si les paysans continuaient à déserter leurs champs et à faire la France inculte, les employés et les bourgeois iraient à leur place, emportant avec eux leur bagage scientifique, et que la bonne nourricière redeviendrait féconde par leurs soins. Cette prophétie pourra paraître osée à quelques-uns; à ceux-ci je citerai l'exemple d'un avocat du barreau de Paris, Jacques Bujault, qui, un jour, jeta la robe aux orties, et s'en alla vivre en plein Poitou au milieu des paysans. Il n'y alla pas en « monsieur », mais en rural; il prit la blouse, mit les bœufs sous le joug et entama le sillon. Les paysans, comme on peut penser, sourirent d'abord. L'avocat laissa faire, il agrandit ses domaines avec le produit de ses premières récoltes; il les peupla de troupeaux qui multiplièrent à l'abri des épidémies. Alors l'admiration succéda à l'ironie... l'admiration et l'imitation aussi, et c'était à quoi le laboureur apôtre tenait le plus; en cinquante ans, il a régénéré sa province,

Digitized by Google

qui est devenue l'une des plus riches de France par ses pâturages et son élevage. Mais il a fait plus : il a attaché le paysan au sol. Le Poitevin campagnard émigre peu : en souvenir de Maître Jacques, il a conservé la blouse traditionnelle : il envoie ses fils au lycée de Niort ou de Poitiers, et ceux-ci, devenus bacheliers, entrent à Grignon pour retourner bientôt au pays prendre la direction de l'exploitation paternelle. Toujours ils ont soin, dans les marchés, les fêtes, les solennités publiques et officielles, de placer la luisante blouse bleue sur le vêtement de dernière coupe. Et dites-moi, vous en avez vu en 1889, de ces maires poitevins, de ces paysans cossus, qui n'avaient pas consenti à se déguiser en bourgeois : avez-vous remarqué qu'ils fissent moins bonne figure que les clients de la Belle-Jardinière ?

Maître Jacques était un homme de pratique, mais aussi un théoricien ; il a publié, en langage populaire poitevin, des traités d'économie rurale et domestique qui font de lui le Franklin français. Ces traités se rééditent chaque année par cent mille exemplaires, dans des almanachs qui portent son nom et contribuent à la fortune de ceux qui s'imprègnent de leur esprit.

La prophétie de M. Gustave Geffroy n'est donc pas paradoxale.

Mais à notre époque même, n'avons-nous pas vu un autre bourgeois, M. Paul Déroulède, dire adieu à la politique et s'en aller en Charente se livrer au milieu de ses fermiers à la reconstitution des vignobles ?

N'est-ce pas lui qui fut récemment le héros d'une aventure bien ordinaire, mais d'un symbolisme vraiment grand ?

C'était à Saintes, je crois. Dans la boutique d'un horloger, un paysan, accompagné de sa fille et de son fils, marchandait une montre. Il la désirait belle, bonne... et pas chère. Oh ! le paysan saintongeois n'est pas avare ; il fut même prodigue tant que le phylloxera ne l'eut pas ruiné ; mais maintenant il lui faut compter. Le commerçant était scrupuleux — il en existe de tels ; — il déclara ne pouvoir garantir une montre si elle n'atteignait un certain prix, et le paysan, à la grande navrance de ses enfants, allait partir, laissant là l'objet convoité. C'est alors que M. Paul Déroulède, qui de l'arrière-boutique avait assisté à la scène, s'avança, et s'adres-

Digitized by Google

sant au paysan : « Vraiment vous ne pouvez donner de cette montre le prix qui vous en est demandé? » Et sur la dénégation du Saintongeois, l'ancien député s'approcha des enfants et leur dit : « Promettez-moi de ne jamais quitter la terre que vous cultivez, et la montre est à vous. » Les jeunes gens promirent et emportèrent la montre, et soyez assurés qu'ils tiendront parole.

Hélas! nous ne pouvons pas tous, comme Jacques Bujault, comme M. Déroulède, aller cultiver des champs que nous ne possédons pas; mais du moins, si nous savons les saisir, nous verrons se multiplier sous nos pas les occasions de contribuer, dans la mesure de nos forces, à cette renaissance de la vie provinciale, rurale ou citadine.

Pendant les mois d'été, que n'allons-nous, au lieu de transporter dans des casinos nos habitudes malsaines et de revenir à Paris hâlés par l'air de la mer mais épuisés par les veilles au jeu et au théâtre, que n'allons-nous vivre au milieu des paysans, non pas en protecteurs arrogants, mais en amis; participant à leurs travaux, saluant leurs filles et leurs épouses de ce titre de dames qu'elles méritent bien, puisque, avec leurs coiffes blanches, elles perpétuent le souvenir du hennin que portait la dame française alors qu'on pouvait la distinguer d'une Anglaise, d'une Allemande ou d'une Autrichienne? Conseillons leurs fils en leur racontant nos misères dorées, nos amertumes, nos rancœurs au milieu des villes. Et si parfois nous entendons un de ces enfants, encouragé par la tendresse ignorante et dangereuse d'une mère, manifester le désir d'échanger un jour sa blouse contre le paletot de l'employé ou du fonctionnaire, prenons cet enfant par la main, conduisons-le sur la route, et dans le lointain, montrons-lui le besacier cheminant sous l'œil soupçonneux du fermier, et disons-lui : « Tu vois ce pauvre vaincu à qui la loi fait un crime de sa malchance ou de son inaptitude à l'intrigue : comme toi il est fils de paysan, comme toi il a voulu échanger sa blouse contre le paletot. Le père s'est ruiné pour l'instruire et s'est ruiné davantage pour le remplacer, à l'époque de la moisson, par des mercenaires improbes. Les usuriers ont fait vendre le champ, et le paysan a été trouvé mort un matin au fond de son puits. Quant au fils, tu le vois. Il a dans sa besace

Digitized by Google

un parchemin maculé, déchiré par de fréquents et inutiles dépliages : c'est son diplôme de bachelier. Veux-tu troquer ta blouse contre son paletot? »

Oui, allons aux ouvriers, aux paysans; mieux, si nous le pouvons, devenons paysans, ouvriers nous-mêmes, mêlons-nous à leurs fêtes; faisons renaître celles que l'intolérance ou l'oubli ont tuées; créons-en de nouvelles. Citadins, appelons chez nous, à certains jours, nos frères des campagnes pour les faire participer aux joies de l'esprit; campagnards, faites de temps en temps largesse à vos frères des villes de votre air pur, de vos boissons saines, de vos refrains réconfortants.

***

Ce sont là les principes qui ont présidé à la fondation de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire; ce sont ceux qu'elle aura à défendre.

L'idée de notre fondation n'est pas la conséquence, j'ai quelque fierté à le déclarer, du mouvement provincialiste qui s'affirme maintenant d'une façon si générale et si intense; au contraire, elle l'a précédé. Il y a quelques années déjà que nous en avions conçu le projet au cours de conversations que nous eûmes à Niort, avec le très doux poète Emile Dutiers, qui lui, de même que Mistral et Emile Pouvillon, n'a jamais quitté sa province. C'est en parlant de nos belles paysannes poitevines, de nos Mothaises, ces Arlésiennes de l'Ouest, en nous extasiant sur les admirables symphonies de nuances claires que jouaient sur nos promenades les théories de jeunes campagnardes, que des désespoirs nous étreignaient en pensant à la disparition prochaine de toutes ces beautés, de toutes ces génialités. Et nous cherchions le moyen de réagir.

Notre projet a été pour la première fois rendu public dans une réunion tenue à la mairie Drouot, le 15 décembre 1893. Depuis, il

Digitized by Google

n'a cessé de rencontrer des sympathies qui lui ont permis de prendre corps, et la Société d'Etnographie nationale a été fondée, grâce au dévouement et au talent de mon excellent ami M. Barthélemy, qui a amené à nous toute une pléiade de noms illustres.

L'État, en la personne de deux de ses plus éminents fonctionnaires, nous a secondés, et vous n'en serez pas surpris, lorsque vous apprendrez que les deux fonctionnaires dont il est question étaient hier encore les collaborateurs du ministre qui réclamait la liberté et l'autonomie pour les universités régionales reconstituées.

Ce m'est un devoir très doux de remercier ici M. Xavier Charmes et M. le Directeur des Beaux-Arts du patronage si précieux qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour, et qu'ils nous continueront sans aucun doute.

Notre programme s'énonce en quelques lignes.

« Répandre le goût des études traditionnistes françaises; réagir dans la mesure du possible contre l'unification chaque jour plus complète des mœurs et des modes; mettre en relief les industries d'art propres à chaque contrée; inciter au respect pour les mille objets de la vie locale ayant un caractère d'originalité; faire connaître par des expositions, des représentations, des conférences, les parlers, les chansons, les danses, les légendes, la musique, la littérature de chaque province », tels sont ses points essentiels.

Il ne diffère, pas sans doute, de celui dont beaucoup d'initiatives privées, d'efforts locaux, de sociétés savantes, poursuivent la réalisation; mais toutes ces tentatives isolées, partielles, et qui se cantonnent le plus souvent sur le terrain de l'érudition pure, manquent d'un lien qui permette le réveil simultané et méthodique des activités provinciales.

Nous avons l'ambition d'être ce lien; non pas en centralisant — ce que nous voulons éviter à tout prix — ces efforts divers sous une direction unique, mais en les encourageant par notre apostolat, en agissant par persuasion sur les volontés indécises, en provoquant des concours nouveaux et peut-être, à tort, dédaignés jusqu'ici. Nous ferons des conférences; nous susciterons des expositions, des fêtes locales spécialement destinées à faire connaître et aimer par leurs compatriotes les artistes, les musiciens, les lit-

Digitized by Google

térateurs du terroir. En un mot, nous voulons, comme l'a défini avec tant de justesse Frédéric Mistral, dans la lettre d'adhésion qu'il nous a adressée, « faire comprendre à la pauvre province moutonnière que Paris est hautement sympathique à tout ce qui est provincial dans le meilleur sens du mot; après quoi, elle reviendra, attendrie, à sa vie naturelle et propre, comme l'enfant prodigue au foyer domestique ».

En outre, nous apporterons à l'État la collaboration la plus active pour l'organisation de la section des provinces à l'Exposition de 1900; section pour laquelle nous avons dès 1892 conçu un projet qui pourra être utilisé sinon dans son ensemble du moins dans quelques-unes de ses parties.

Voici l'œuvre patriotique à la réalisation de laquelle nous vous convions. Notre mission est une mission populaire; c'est donc à tous que nous nous adressons, c'est aux concours les plus divers que nous faisons appel. Pour réussir, nous devons commencer par une sorte de reconstitution des provinces au sein même de Paris en instituant des comités qui auront sur leur région une libre prépondérance. Nous espérons donc que de chaque société provinciale existante un membre, ou plusieurs, à titre individuel ou comme élément d'affiliation de leur association à la nôtre, viendront grossir nos rangs et élargir le champ de notre action.

Il est bon que ce mouvement parte de Paris. « Paris », comme le dit Mistral, qu'il faut toujours citer en ces questions, « Paris est un levier tout-puissant pour le bien comme pour le mal; Paris plus que jamais est assoiffé de renouvellement, Paris est comme l'ivrogne qui soupire après un verre d'eau fraîche. Profitons de l'écœurement, de la satiété qu'il a de son vieil ordinaire, pour lui montrer les belles grappes qu'il ne tient qu'à lui de cueillir dans une France rénovée. »

Provinciaux, mes frères, aidez-nous donc dans notre croisade! aidez-nous, comme l'écrivait si éloquemment l'anonyme auteur de l'étude parue ces jours derniers dans la *Nouvelle Revue*, aidez-nous à « rappeler les campagnards à leurs champs, les provinciaux à leurs provinces, les coutumiers à leurs coutumes ; restaurons cette idée de la petite patrie, sans laquelle l'idée de patrie est trop

Digitized by Google

vaste, devient métaphysique, sujette à controverse, parce qu'elle n'est plus dans le sang et passe dans la discussion ». Laissons pousser en liberté, sur le chêne robuste de notre langue nationale, le gui sacré des idiomes locaux. Revivifions les sources de l'inspiration française par l'amour de nos légendes, de nos chansons, de nos épopées, de nos fêtes traditionnelles, de nos coutumes. Et ainsi, après avoir cueilli les grappes savoureuses qui mûrissent, abandonnées, nous irons ensemble vers la vie, vers la joie!

GUSTAVE BOUCHER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ETHNOGRAPHIE

ET L'ART POPULAIRE

CONFÉRENCE

DONNÉE A NIORT, THÉATRE DU MANÈGE

le dimanche 8 mars 1896

PAR M. ANDRÉ THEURIET

Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire, qui m'a fait l'honneur de me choisir pour la présider, permettez-moi tout d'abord de vous remercier du sympathique empressement que vous avez mis à répondre à notre appel. Habitants d'une province restée pieusement fidèle aux vieilles coutumes locales, compatriotes de cette fée Mélusine que les folk-loristes ont prise comme symbole de leur amour pour la restauration des traditions nationales, vous avez tenu à être nos premiers auxiliaires et à seconder généreusement les efforts que nous allons tenter pour réveiller dans les diverses provinces de France le culte de l'art et de la littérature populaires, et je ne saurais trop vous en témoigner toute notre gratitude.

C'est, du reste, à l'initiative de l'un de vos concitoyens, M. Gustave Boucher, qu'est due la constitution de notre Société.

Digitized by Google

M. Boucher, après avoir contribué ici même à l'organisation d'un musée provincial des meubles, des costumes, des objets d'art spéciaux à cette partie du Poitou, a eu l'ambition de provoquer dans toutes les provinces le même mouvement en faveur de l'ethnographie populaire. Il s'était, de concert avec son ami M. A. Barthélemy, assuré l'appui de M. Henri Roujon, directeur des Beaux-Arts, et de M. Xavier Charmes, directeur du secrétariat au Ministère de l'instruction publique. Il avait réuni de précieuses adhésions dans le monde des lettres et des arts; MM. Bonnat, Puvis de Chavannes, Gaston Pâris, de Fourcaud, de Montaiglon, Charles Yriarte, Georges Lafenestre, Léonce Bénédite, Paul Deschanel, Hanotaux, Sébillot, Vincent d'Indy, beaucoup d'autres encore, dont le nom fait autorité en cette matière, lui avaient promis leur patronage. Il est venu me parler de ses projets et de ses désirs. J'étais trop gagné d'avance à la cause qu'il servait pour lui refuser mon concours. Un mois après, la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire était fondée, en vue de répandre le goût des études traditionnistes relatives à la vie provinciale d'autrefois.

Notre but était, notamment, de réunir tous les documents existant encore sur les mœurs, les costumes, la littérature, l'art et l'industrie populaires des provinces de l'ancienne France. Ce programme très vaste, mais aussi par là même un peu vague, avait besoin d'être précisé. On a pensé avec raison que, pour en indiquer plus nettement le caractère, le meilleur moyen était de l'appliquer partiellement et de passer dès maintenant de la théorie à la pratique. On a choisi, pour premier champ d'expérience, la région du Poitou, et il a été décidé qu'au printemps prochain on organiserait, à Niort, des fêtes et un Congrès consacrés aux traditions, aux costumes, aux mœurs et à la littérature orale de cette vieille province. Ces fêtes serviront de démonstration et d'exemple pour les manifestations similaires que la Société provoquera, ensuite, d'année en année, dans chacune de nos provinces françaises.

Pour la mise à exécution de notre projet, je me hâte de dire que nous avons rencontré à Niort l'accueil le plus aimablement empressé. Immédiatement, un Comité local s'est formé, sous la présidence de votre distingué concitoyen, M. Th. Léaud, et le Conseil municipal de Niort, sur la proposition de la municipalité, a bien

Digitized by Google

voulu nous accorder une subvention de 1000 francs. Ces marques de sympathie nous ont profondément touchés, et je tiens à réitérer publiquement au Comité de Niort et au Conseil municipal la vive expression de notre reconnaissance, pour ce précieux concours qui nous permettra de mener à bien notre première expérience.

Les manifestations que la Société se propose de provoquer comprennent tous les détails de l'ancienne vie provinciale et sont de deux sortes : les unes purement d'ordre matériel : expositions d'objets relatifs à une industrie, à un art populaire existant encore ou ayant déjà disparu, costumes, coiffures, meubles, ustensiles domestiques, instruments de travail, etc ; les autres d'un caractère plutôt intellectuel : musique religieuse, chansons paysannes, exécution de danses anciennes, représentations d'œuvres dramatiques ou de cérémonies locales. En outre, des conférences seront faites par les membres du Congrès sur la littérature orale, les traditions et le patois du pays.

Ces tentatives de résurrection n'ont pas manqué de soulever des objections. « Comptez-vous, nous a-t-on demandé, faire revivre les industries locales disparues ? remettre à la mode les costumes provinciaux abandonnés ? faire apprendre aux enfants les patois que leurs pères eux-mêmes ne parlent plus ?... » Mon Dieu ! si nous avions la chance d'obtenir un pareil résultat, je vous avoue, pour ma part, que j'en serais charmé. Toutefois, nous ne nous leurrons pas de si merveilleuses illusions. Nous savons que les plus religieux efforts humains ne parviennent pas à redonner la vie aux choses mortes ou moribondes, pas plus qu'on ne peut remettre sur pied et faire reverdir les herbes des prés dont le faucheur a couché les gerbes derrière lui. Ainsi que le chantait Pierre Dupont :

> Les ans sont comme les rivières :
> Nul n'en peut remonter le cours.

Mais ces choses mortes ont vécu et ont été associées à la vie de nos prédécesseurs. Nos pères ont grandi, aimé et souffert parmi ces curieux meubles de hêtre, de chêne et de noyer que façonnait le menuisier du pays ; les boîtes oblongues de ces horloges décorées de rustiques peintures ont sonné pour eux les heures graves ou joyeuses ; ils ont parlé ce patois local à la rude mélodie et aux vocables pittoresques ; ils ont été bercés par ces chansons populaires si pleines de naturel et de mélancolie, et s'il est vrai que le

Digitized by Google

milieu ambiant influe sur la pensée, le sentiment et l'imagination, ces reliques du passé ont pour nous autres un double intérêt historique et familial. Elles font partie de notre patrimoine, et nous devons au moins pieusement en dresser l'inventaire.

. . . . . .

Il n'est que temps de recueillir ces reliques, dans l'intérêt même de notre poésie nationale. Les Anglais et les Allemands ont depuis longtemps compris cette nécessité, et ils ont collectionné pieusement leurs chants populaires. Dans nos provinces de l'Ouest, plusieurs de nos compatriotes ont travaillé dans le même sens. M. Léon Pineau, professeur au lycée de Tours, a publié le *Folk-Lore* du Poitou, et ici même, un éminent folk-loriste, M. Jérôme Bujeaud, vient de nous donner une magnifique réédition en deux volumes de ses *Chants et Chansons populaires des provinces de l'Ouest*. Grâce à ces vaillants et sagaces traditionnistes, nous pouvons constater que les poésies rustiques écloses sur notre terroir sont aussi variées, aussi intéressantes que celles de nos voisins. Elles ont le même charme, la même saveur et bien souvent la même origine.

Longtemps les lettrés, épris de formes pompeuses et correctes, ont méprisé cette poésie des gens simples, avec ses naïvetés d'expressions, ses répétitions familières, sa prosodie élémentaire indépendante, où les vers ne riment qu'une fois sur deux et par assonance. Ils ont pour elle les dédains que Louis XIV avait pour les peintres hollandais, qu'il traitait de *magots*. Ceux qui ne s'en tiennent pas à l'écorce des choses, et qui savent trouver l'amande sous l'enveloppe rugueuse d'un fruit sauvage, comprendront bien vite tout le parti que l'art peut tirer de ce minerai encore enveloppé de sa gangue. Ils s'habitueront vite à cette poésie née spontanément du terroir, et ils en subiront le charme.

L'audition de nos chansons paysannes ne sera pas sans profit pour les musiciens et les poètes. Ils s'apercevront mieux, en les écoutant, que le secret d'émouvoir et de charmer ne consiste pas dans la recherche des sonorités ou des vocables bizarres, mais dans la justesse de l'accent et la sincérité de l'inspiration ; ils y apprendront à chérir le naturel et à détester la rhétorique et la déclamation. Pour ceux qui aiment la langue française et s'intéressent à ses origines, nos vieux patois seront également une

Digitized by Google

étude rafraîchissante et neuve. Nos jeunes écrivains y pourront découvrir tout un trésor de jolis mots expressifs, faisant image et imprégnés d'une savoureuse odeur de terroir. Ce sera un rajeunissement et un enrichissement pour leur vocabulaire, et ces richesses seront d'autant plus appréciables pour eux, qu'ils les puiseront dans le sol national, au lieu de les aller chercher vainement en des terres exotiques.

Le profit à retirer des efforts tentés par la Société d'Ethnographie populaire ne se bornera pas là. Nous comptons bien que ces tentatives multipliées donneront un reverdissement et une vitalité plus grande à l'esprit provincial. En rassemblant les reliques de l'existence d'autrefois, en inventoriant son patrimoine, chaque province se reprendra d'amour pour ces mille objets familliers qui constituaient son originalité, et qu'une excessive décentralisation lui avait fait dédaigner. Elle se retrouvera elle-même ; elle aura mieux conscience de ses qualités natives et elle s'occupera plus énergiquement de les faire valoir, sans toujours avoir l'œil fixé sur ce Paris absorbant qui l'hypnotise et lui enlève toute initiative. Comme Antée lorsqu'il touchait la terre, elle retrouvera sa force en s'attachant au terroir natal.

Car, Mesdames et Messieurs, ne l'oublions pas, de même que l'âme de la nation se compose de toutes les âmes éparses sur le territoire, la grande patrie française est faite de toutes les petites patries qu'enserrent nos forêts, qu'arrosent nos fleuves ou qu'abritent nos montagnes. C'est à la chaleur de ces humbles foyers locaux que s'allume la belle et pure flamme du patriotisme.

André Theuriet.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

PREMIÈRES ASSISES PROVINCIALES

DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE NATIONALE

ET D'ART POPULAIRE

(POITOU-CHARENTES)

TENUES A NIORT

DU 22 MAI AU 28 JUIN 1896

Le 22 mai dernier, la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire inaugurait, à Niort, la série de ses assises provinciales annuelles.

La région étudiée comprenait les trois départements dont se composait le Poitou (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne), et ceux formés des provinces de la Saintonge, de l'Aunis et de l'Angoumois (Charente et Charente-Inférieure).

Cette première manifestation avait pour base :

1° Le patronage et la collaboration des autorités religieuses et civiles ;

2° Le patronage et la collaboration de la presse locale, sans distinction d'opinions ;

3° La collaboration des Sociétés locales de Beaux-Arts, de Belles-Lettres, d'Ethnographie, de Sciences;

4° La constitution d'un Comité rassemblant en son sein, sans distinction d'opinions, les compétences diverses.

Digitized by Google

MESSE SOLENNELLE. — INAUGURATION

Le matin, à dix heures, une messe solennelle, Mgr Pelgé, Évêque de Poitiers, y tenant chapelle pontificale, a été célébrée en l'église Saint-André.

M. Charles Bordes, secrétaire de la *Schola Cantorum*, et membre du Comité de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire, dirigeait les chœurs: le R. P. Dom Parisot, Bénédictin de l'abbaye de Ligugé, tenait les orgues.

Au cours de cette cérémonie religieuse, des œuvres de musique grégorienne et palestrinienne, et des œuvres de musique moderne, inspirées de ces modes anciens, ont été interprétées.

A deux heures, M. André Theuriet, Président de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire, inaugurait l'Exposition, en présence de M. le Maire de Niort, de membres du Conseil général des Deux-Sèvres, et de membres du Conseil municipal de Niort, de délégués de Sociétés des provinces de l'Ouest, et des membres du Comité niortais, ayant à sa tête son président, M. Théophile Léaud.

M. Léaud a pris la parole en ces termes :

Monsieur Theuriet,

La Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire, dont vous êtes le distingué Président, nous a chargés, par votre entremise, d'organiser à Niort la première de ses Expositions provinciales.

Je ne vous tairai pas que j'éprouvais, en ce qui me concerne, les plus justes préoccupations au sujet du succès. Les entreprises nouvelles rencontrent toujours des écueils, et se heurtent, le plus souvent, à des difficultés imprévues ou insurmontables.

Nous nous sommes mis courageusement à l'œuvre, et vous allez tout à l'heure apprécier, avec la grande compétence qui vous appartient, le résultat de nos efforts combinés, mais tout d'abord il me faut proclamer ici que nous avons trouvé partout le meilleur concours et le plus grand empressement à nous venir en aide.

M. le Ministre de l'instruction publique, le Conseil général et le Conseil municipal de Niort ont accordé des subventions qui viendront en aide à votre Société, et lui permettront de faire face, en partie du moins, aux dépenses relativement élevées que son Exposition a entraînées, et nécessitera encore jusqu'à la fin.

Les artistes, les amateurs et les collectionneurs sont venus à nous, en grand nombre, et nous ont permis de soumettre à l'admiration de

Digitized by Google

nos visiteurs des œuvres et des collections véritablement remarquables et dignes d'attention.

Autour de nous se sont groupées toutes les bonnes volontés : le Comité niortais et de nombreux collaborateurs pris dans son sein.

Je voudrais, je devrais même nommer tout le monde, mais comme je ne puis le faire, je vais me borner à indiquer ceux dont le concours a été le plus constant et le plus efficace :

MM. Arthur Bouneault, Henri Clouzot, Cuvillier, Escudier, Gelin et Süter pour Niort.

Parmi les collaborateurs étrangers, je dois signaler MM. Baguenier-Désormeaux, l'érudit secrétaire et rédacteur en chef de la *Revue de l'Ouest artistique et littéraire*; René Vallette, le savant écrivain vendéen; Gandriau, le grand collectionneur de Fontenay, et Ch. Leroux-Cesbron, qui récemment publiait le journal du conventionnel L'Official, son aïeul. Chacun de leur côté, ils ont organisé des sections spéciales se rattachant à l'histoire de notre contrée.

Que tous ceux qui, de loin comme de près, nous ont soutenus dans notre œuvre poitevine, reçoivent ici l'éclatant témoignage de notre profonde gratitude; mais il me reste le plus important des devoirs à accomplir, c'est de vous signaler tout ce qu'a fait M. Gustave Boucher, le sympathique Secrétaire général de votre Société.

S'il a été le créateur et le promoteur de l'Exposition qui s'ouvre aujourd'hui dans sa ville natale, il faut proclamer hautement que c'est surtout à lui que nous en devons la réussite; qu'il trouve ici la juste récompense de son travail soutenu et éclairé.

Depuis plusieurs mois, il y a consacré tous ses soins et toute son activité, au dehors comme au dedans, prévoyant tout, fournissant à toutes les nécessités d'une situation des plus compliquées, ne laissant rien dans l'ombre et l'oubli, et je ne saurais trop répéter combien tous ceux qui l'ont approché sont émerveillés de ses facultés d'assimilation et de sa puissance de travail.

Il a tout réglé, non seulement jusqu'à ce jour, mais encore pendant tout le mois où cette Exposition sera ouverte; nous aurons pendant ce mois des conférences, des fêtes de toute nature, où les amateurs trouveront des satisfactions variées et attrayantes.

En terminant, je dois payer également à la Société niortaise des fêtes de charité le tribut qui lui revient; elle s'est loyalement jointe à nous, et a fait les plus louables efforts pour amener dans notre cité, au moyen de spectacles nouveaux, de nombreux étrangers, qui tous certainement voudront voir nos collections.

Pour me résumer, j'espère, Monsieur le Président, que la visite à laquelle vous allez vous livrer fera passer dans votre esprit la conviction qui m'anime, à savoir que notre Exposition sera et aura été une œuvre utile pour l'histoire de notre contrée, et qu'il restera d'elle un souvenir favorable et durable.

Digitized by Google

M. Theuriet a répondu par le discours suivant :

Mon cher Président,

Je ne saurais trop vous remercier, ainsi que tous les membres du Comité niortais, du bon vouloir, du dévouement et du zèle qui nous ont assuré le succès de notre Congrès et de notre Exposition.

J'admire avec quelle merveilleuse activité vous avez pu, en si peu de temps, tirer parti des ressources qui avaient été mises à votre disposition, et créer un ensemble aussi harmonieux et d'un intérêt aussi saisissant. Bien souvent, lors de nos réunions à Paris, nous nous étions demandé comment nous arriverions à obtenir cette résurrection du passé. Grâce à vous, Messieurs, grâce aux encouragements de la Municipalité de Niort et du Conseil général des Deux-Sèvres, grâce au généreux concours des collectionneurs poitevins et vendéens, nous pouvons mettre sous les yeux du public une démonstration matérielle, vivante en quelque sorte, des désirs et des rêves de la Société d'Ethnographie nationale.

Ce que nous avions rêvé, Messieurs, vous avez su le réaliser, et tous ceux qui connaissent la difficulté de transformer un rêve en réalité vous en seront profondément reconnaissants.

Les collections et les précieux documents rassemblés par vos soins, les conférences dues au concours de vos éminents collaborateurs, feront revivre parmi nous le goût et l'amour des choses du passé. L'expérience faite pour la première fois chez vous, et qui promet de si brillamment réussir, sera le point de départ de nouveaux efforts tentés successivement dans les diverses provinces, pour faire refleurir le culte des vieilles traditions nationales. C'est Niort qui aura eu l'honneur de donner la première le coup de clairon du réveil; le chant du coq gaulois retentira, je l'espère, dans toute la France.

Merci donc à vous, Monsieur le Président, et à vos collègues, merci aux collectionneurs qui ont bien voulu mettre leurs trésors à votre disposition; merci aux artistes qui ont brillamment concouru à cette œuvre de résurrection patriotique, et merci à M. Gustave Boucher, qui a si vaillamment travaillé à la réalisation de nos désirs.

Au nom de la Société d'Ethnographie nationale, je vous prie de recevoir nos plus cordiales félicitations, avec la vive expression de notre chaleureuse gratitude.

Nous empruntons à un journal niortais, *La Revue de l'Ouest*, le compte rendu d'une première visite à l'Exposition :

A deux heures a eu lieu l'ouverture de l'Exposition organisée par la Société d'Ethnographie et d'Art populaire, et dont le but est de manifester l'ensemble de l'esthétique populaire en Poitou et dans les Cha-

Digitized by Google

rentes, de faire revivre les légendes, traditions, industries anciennes, et de rendre à la province un peu de la vitalité d'autrefois.

L'idée de la Société d'Ethnographie est excellente : c'est la propagande par le fait, qui finira par gagner la province à la cause de son émancipation.

Tous ceux qui s'intéressent au mouvement intellectuel et artistique de notre pays ont compris qu'il s'agissait d'une entreprise utile et d'un intérêt social élevé.

Depuis longtemps la province se gâte dans le mépris de son charme et de sa force, et meurt du culte qu'elle voue à Paris.

Ses fils la désertent pour aller chercher au loin la fortune et la gloire.

Ils ne comprennent plus le langage des choses au milieu desquelles ils ont vécu, et perdent trop vite, bien souvent, le sens des souvenirs et des traditions.

Ils ne voient plus le travail d'enfantement de leur région, et ignorent ses artistes, ses écrivains et ses poètes.

Il est nécessaire de réagir contre cette attitude, qui constitue une faiblesse et un danger.

Il faut, à l'heure actuelle, ranimer les petites patries provinciales.

C'est la tâche à laquelle nous convie la Société d'Ethnographie nationale.

L'Exposition est installée dans l'établissement Bégué, avenue de Paris. Ce local est fort bien approprié aux solennités qui vont s'y dérouler.

SECTION D'ETHNOGRAPHIE

SOCIÉTÉ DU COSTUME POITEVIN

L'Exposition de la Société du Costume poitevin est très intéressante et donne une idée complète des costumes, coiffes et instruments en usage dans les Deux-Sèvres, la Vendée et les Charentes.

Nous remarquons le virounou, qui servait à apprendre à marcher aux enfants, et les bourgnes, dans lesquelles on les mettait lorsque les parents voulaient s'en débarrasser pour vaquer à leurs occupations ; des quenouilles de mariage, très jolies ; des instruments de musique ; les dentelles bien connues de la Mothe-Saint-Héray ; les moules à gâteaux poitevins ; les vieilles faïences du pays.

Dans le corridor, des spécimens nombreux des poteries de la région.

A la section du Costume poitevin se rattache « l'intérieur poitevin », qui se trouve au rez-de-chaussée, et dans lequel M. A. Bouneault et M. Escudier ont reconstitué la physionomie des fermes du pays. La note est très exacte, et le côté artistique est également très soigné.

Du côté du jardin, la chambre organisée par MM. Gustave Boucher et Süter nous permet de juger ce qu'on peut tirer, au point de vue décoratif, de l'étoffe du pays dite camaïeu.

En face, M. Clouzot a reconstitué l'intérieur d'une ferme.

Digitized by Google

Les deux personnages sont l'œuvre de M. Poisson, jeune artiste de talent, auquel nous devons le buste de M. du Tiers.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES

MM. Gandriau, de Fontenay, ont exposé leur superbe collection de bijoux poitevins et vendéens.

Dans les vitrines se trouvent près de 300 pièces d'agrafes, de crochets porte-ciseaux, de bagues, de pendants d'oreilles, de colliers, d'épingles, de boucles de souliers, de boutons, devant lesquelles on s'arrête longuement.

Mme Gandriau a envoyé 60 spécimens très rares des vieilles faïences de La Rochelle, Marans et l'île d'Elle.

Très remarquées également les collections de MM. Paul Frappier, Cuvillier, de Monterban, M. Puichaud, Mme Puichaud, contenant des pièces rares de bijoux et objets divers du Poitou.

M. Charrier-Fillon a bien voulu faire figurer à l'Exposition l'anneau de sainte Radegonde.

Ce joyau mérovingien, trouvé à Moncontour, porte le monogramme : *Radegondis.*

SECTION DES GUERRES DE VENDÉE

La section des Guerres de Vendée a été confiée à l'habile organisation et à la science bien connue de MM. Baguenier-Desormeaux, directeur de la revue *L'Ouest artistique et littéraire*; René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, et H. Clouzot.

Elle renferme des reliques qui nous permettent de revivre avec émotion les phases de cette guerre héroïque.

M. le marquis de la Rochejaquelein a bien voulu faire figurer dans cette section des souvenirs les plus précieux :

1° Un des mouchoirs que portait sur la tête Henri de la Rochejaquelein, pendant les guerres de la Vendée;

2° Une vieille charte contenant l'autorisation donnée par Philippe IV dit le Bel, en août 1312, à Jean, sire du Vergier, seigneur de la Rochejaquelein, de fortifier sa terre du Vergier;

3° Les Mémoires originaux et un superbe portrait de la marquise de la Rochejaquelein ;

4° Et deux assiettes en étain sur lesquelles sont gravées les dates de naissance de deux Lescure.

Nous remarquons ensuite le fauteuil dans lequel le général d'Elbée fut fusillé.

Au-dessus du fauteuil se trouve le portrait du généralissime vendéen.

Un drapeau vendéen en soie, au milieu duquel se détachent trois fleurs de lis d'or sur fond rouge, a été exposé par M. C. Puichaud, conseiller d'arrondissement de Bressuire.

Digitized by Google

Ce drapeau a joué un rôle important dans la première guerre vendéenne.

Il a rallié sous ses plis les Vendéens conduits par MM. de Baudry-d'Asson, Delouche, etc., et les a conduits à Moncontour, Saint-Jouin-de-Milly, Châtillon et Bressuire, où ils étaient au nombre de 6000.

A la suite de cette prise d'armes, M. de H..., qui portait le drapeau, le sépara de sa hampe et le cacha.

Il a été, depuis lors, conservé avec un pieux respect.

De chaque côté de ce drapeau se trouvent une faux et une pique de Thouars, ayant appartenu à un vieux soldat de l'armée vendéenne de la paroisse de Bazoges-en-Pareds (collection du docteur Poiraud, de Mouilleron).

Dans les vitrines, nous remarquons spécialement le carnet du capitaine vendéen Cosset, commandant la paroisse des Essarts, en 1793, et un pistolet ayant appartenu à René Grégoire, major général de l'armée vendéenne, sous d'Elbée, de la collection de M. René Vallette, arrière-petit-neveu de Grégoire.

Les pistolets de Bonchamps. Deux pistolets ayant servi à Mercier-Durocher, directeur départemental de la Vendée, auteur des *Mémoires sur l'Insurrection.*

Des scapulaires vendéens (collection P. Frappier), des ornements sacerdotaux ayant servi à un prêtre réfractaire des guerres de Vendée (collection R. Vallette et Cuvillier).

La plaque de Stofflet, un billet autographe du général vendéen d'Elbée.

De nombreux portraits de Lescure, d'Elbée, Bonchamps, La Rochejaquelein, L'Official (représentant du peuple en Poitou), des eaux-fortes de M. O. de Rochebrune, etc.

A côté de la section vendéenne a été exposé le drapeau du général Berton (conspiration de Thouars).

SECTION DE BIBLIOGRAPHIE

Dans cette section, nous trouvons les documents relatifs aux guerres de Vendée : ordres de marches, de réquisition, bons de Stofflet, etc., de la collection de M. Baguenier-Désormeaux.

M. Paul Frappier a exposé un grand nombre d'ouvrages anciens du plus haut intérêt.

Nous remarquons les publications en patois de M. Farault, le distingué secrétaire de la bibliothèque de M. Lacuve, instituteur à Saint-Marc-la-Lande (*Histoire de la Meurlusine, Contes poitevins*, etc.) ; les fables en patois poitevin de Jacquet, la collection de MM. Clouzot, les ouvrages de la bibliothèque municipale, le volume de l'abbé Noguès sur *les Mœurs d'autrefois.*

Digitized by Google

SECTION DES BEAUX-ARTS

Au rez-de-chaussée, dans le vestibule, nous avons remarqué la collection complète des monuments du Poitou de M. Robuchon; des eaux-fortes de M. O. de Rochebrune, de M. Boulian; les dessins des publications de M. Clouzot; des aquarelles délicieuses. Citons parmi celles-ci : *Une jeune Fille conduisant des moutons,* et *Le Hibou,* de M. Velluet; *Le Retour de la ballade,* de M. Escudier; *Un Soir dans les marais de Rochefort,* de M. Bayle; *Un Laitier à Coulon,* de M. Duplais-Desfouches; *Un Souvenir de la forêt de Mervent,* et *Un Moulin,* de M. Gaborit, de Fontenay.

La grande salle, tendue en andrinople rouge, ornée d'écussons et d'oriflammes, présente un aspect charmant.

On s'y pressait en foule, à l'heure du vernissage, pour admirer les œuvres des artistes du Poitou et des Charentes.

Auprès de la porte d'entrée, nous avons admiré les médaillons de marbre et de plâtre de M. de Verteuil.

Dans la salle principale du rez-de-chaussée, les grandes toiles de M. Auguin sont particulièrement admirées.

Un Soir d'été est une œuvre exquise. M. Auguin nous donne là l'impression exacte que l'on ressent au bord de la mer, à l'heure où le soleil se couche à l'horizon, où les lointains prennent des proportions gigantesques, où le vague s'irise des dernières lueurs du jour.

Très remarqués aussi : *La Vallée du Clain,* du même artiste; les tableaux de Carl Rosa.

Les œuvres de M. Bonnin présentent un intérêt ethnographique tout spécial.

M. Bonnin aime les paysans de la Vendée. Il apprend à la connaître.

La Chanson de la mariée est gaie et vive d'allures. La jeune femme baisse modestement les yeux, pendant que les convives, les uns debout, les autres assis, chantent la chanson, qu'accompagne le violoneux du village.

Du même artiste : *Une jeune Paysanne dressant sa coiffe,* très bien prise, et *La Bergerette.*

Remarqué aussi *La Crypte de l'église Saint-Eutrope de Saintes,* de M. Giraudeau.

M. Gaborit a fait figurer à l'Exposition le *Portrait de sa mère,* peint par lui-même, et *Un Coin de cuisine.*

M. Jean Brunet, peintre poitevin, interprète les scènes paysannes, et nous a envoyé *Un Repas de noces* et plusieurs autres toiles d'un haut intérêt.

(La Revue de l'Ouest.)

Digitized by Google

CONFÉRENCES

Nous nous bornons à énumérer ici les conférences faites pendant la durée de l'Exposition.

Vendredi 22 mai. — 1. Le R. P. LHOUMEAU, *de la Compagnie de Marie*. La musique populaire à l'église. (Conférence faite à l'église Saint-André, sous la présidence de Mgr Pelgé, Évêque de Poitiers.) Audition de séquences, antiennes, répons, chorals, noëls, cantiques, en musique grégorienne, palestrinienne et populaire.

— 2. M. Aug. GAUD. Rondes et chansons du pays Mellois, avec auditions.

Samedi 23. — 3. M. Jean PHILIPPE. La chanson populaire en Poitou et dans la Haute-Bretagne.

Mercredi 27. — 4. M. C. ROY, *professeur au lycée de Poitiers*. Mélusine.

— 5. M. PUICHAUD. Superstitions en Poitou.

Jeudi 28. — 6. M. H. GELIN. Les divertissements populaires en Poitou sous l'ancien régime.

Vendredi 29. — 7. Le R. P. TEXIER, *de la Compagnie de Marie*. La vie et les œuvres du bienheureux Grignon de Montfort en Poitou et dans les Charentes.

Samedi 30. — 8. Dom AUGOUARD, *Bénédictin de Ligugé*. Le Poitou chrétien au point de vue hagiographique.

— 9. Dom PARISOT, *Bénédictin de Ligugé*. La liturgie en Poitou.

Mardi 2 juin. — 10. M. l'abbé NOGUÈS. Pratiques médicales superstitieuses relatives aux personnes.

— 11. M. l'abbé NOGUÈS. Pratiques médicales superstitieuses relatives aux animaux.

— 12. M. LACUVE. Causeries et fables de La Fontaine, en patois poitevin.

Jeudi 4. — 13. M. FARAULT, *bibliothécaire adjoint*. In pésan chez Chauvinet. Conférence en patois poitevin.

— 14. M. FAVRAULT, *inspecteur primaire en retraite*. Les fontaines miraculeuses en Poitou.

— 15. M. FAVRAULT. Légendes de l'Angoumois et du Poitou.

Vendredi 5. — 16. M. Henri CLOUZOT. Le théâtre populaire en Poitou.

Samedi 6. — 17. M. J.-K. HUYSMANS. La sorcellerie en Poitou. Gilles de Rais.

— 18. M. Gustave BOUCHER. Urbain Grandier.

Digitized by Google

Jeudi 11. — 19. M. BOISSONNADE, *professeur à la Faculté des lettres de Poitiers*. Les fêtes de village en Angoumois et en Poitou au dix-huitième siècle.

Vendredi 12. — 20. M. BOISSONNADE. La vie de l'ouvrier en Poitou au moyen âge.

Dimanche 14. — 21. M. Aug. GAUD. Impressions et souvenirs, avec audition de noëls poitevins.

Mardi 15. — 21. M. Gaston DESCHAMPS. En Poitou.

— 23. M. Aug. GAUD. Les poètes des Deux-Sèvres.

Vendredi 19. — 24. M. Jean PHILIPPE. Michelle, roman de mœurs locales, de Pierre Caillé.

— 25. M. Jean PHILIPPE. Yvonne, drame en vers lu par l'auteur.

Samedi 20. — 26. M. VAN DER CRUYSSEN. Le vieux Niort.

Lundi 22. — 27. M. BERTHELÉ, *archiviste de Montpellier*. Les fonderies ambulantes de cloches en Poitou.

— 28. M. Léo DESAIVRE. La danse en Poitou.

— 29. M. TRÉBUCQ, *professeur au lycée de La Roche-sur-Yon*. Les chansons de mariage en Vendée.

(Ces trois dernières études, n'ayant pu être lues par leurs auteurs, ont été analysées par M. Th. Léaud, Président du Comité niortais.)

REPRÉSENTATIONS ET CONCERTS

Deux représentations d'une pièce en quatre actes, en patois poitevin, avec chansons et danses du pays, ont été données.

L'auteur, M. Métivier, jardinier à Melle, a fait une peinture très heureuse des mœurs et coutumes paysannes de la contrée dans laquelle il vit. Il a su combiner son œuvre de façon à intercaler dans la pièce de nombreux récits légendaires et superstitieux, des chansons et des danses. M. Métivier avait lui-même réglé l'interprétation, confiée à des paysans du pays Mellois. Le succès a été considérable.

Cinq concerts et auditions ont permis au public d'applaudir les œuvres de musiciens poitevins. Ces concerts ont été organisés avec le concours de la *Société philharmonique* de Niort, l'*Union musicale*, l'*Harmonie*, les chœurs de Mme Cuirblanc, l'*Orphéon* de Niort, les professeurs de la ville et les amateurs

Parmi les œuvres interprétées, citons celles de MM. Bruneau, Tolbecque, Rittberger, Michaud, de la Voûte, Bessa, etc.

Une messe de M. de la Voûte a également été interprétée dans l'église Notre-Dame.

Digitized by Google

FÊTE DE LA SAINT JEAN

La fête de la saint Jean est célébrée à Niort depuis une époque très reculée par les ouvriers chamoiseurs, ponceurs, gantiers, etc., qui en ont fait leur fête patronale.

La Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire a obéi à l'esprit de ses statuts en s'associant à cette solennité ouvrière et traditionnelle.

Un comité de dames patronnesses, appartenant à la société niortaise, et ayant comme présidente d'honneur Mme André Theuriet, comme présidente effective Mme Caffin, présidente du comité de la Croix-Rouge, et Mme Besson-Léaud, a été constitué, et s'est joint aux membres du Comité niortais.

Le 24 juin au matin, la corporation des ouvriers chamoiseurs est venue processionnellement à la salle des fêtes de l'Exposition, où un vin d'honneur, offert par la Société d'Ethnographie nationale, avait été servi. M. le Maire de Niort, M. Noirot, conseiller général, M. Léaud, Président du Comité, ont souhaité la bienvenue à la corporation, puis Mme Gril a offert le pain bénit.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'église Saint-André, précédé d'un groupe d'enfants costumés en saint Jean conduisant un mouton, et en bergers et bergères, suivi des membres de la Société qui avaient tenu à s'associer à cette manifestation traditionnelle et corporative. MM. Baugier et Noirot, conseillers généraux, plusieurs conseillers municipaux de Niort, avaient pris place également dans le cortège, au milieu duquel flottaient les bannières de la corporation.

A dix heures une messe solennelle a été célébrée. Sur la prière de la Société d'Ethnographie nationale, plusieurs artistes niortais avaient bien voulu rehausser l'éclat de cette cérémonie. Mmes Aubry, L. Comte et Riffault ont alternativement tenu l'orgue. Les soli ont été chantés par MM. Albert Riffault et l'abbé Lacôte. M. L. Comte, l'éminent chef d'orchestre de la Société philharmonique, qui s'est dévoué tout particulièrement à l'œuvre entreprise par la Société d'Ethnographie nationale, a interprété sur le violoncelle des morceaux de musique religieuse.

Le soir à neuf heures, un grand bal a été offert par la Société d'Ethnographie nationale à la corporation. Les dames patronnesses avec les ouvriers, les membres du Comité avec les ouvrières, ont ouvert le bal et ont fait une distribution de fleurs.

Cette fête, au cours de laquelle les diverses classes ont frater-

Digitized by Google

nisé dans le plus parfait accord et avec la meilleure grâce, a produit sur les esprits une très heureuse impression.

LES BANQUETS

La cuisine poitevine a figuré au nombre des matières étudiées durant le Congrès. Naturellement ces séances gastronomiques ne pouvaient trouver meilleure place que dans des agapes fraternelles qui inaugurèrent et clôturèrent les fêtes.

Le maître d'hôtel a suivi ponctuellement les indications qui lui avaient été fournies, en accommodant les mets composant le menu suivant la mode poitevine. Les poissons, volailles et légumes provenaient des contrées les plus renommées pour chaque genre. Les pâtisseries poitevines : échaudés, tourte aux fromagés, pâtés de Niort, fouaces, galette de la saint Jean; les fromages réputés de la Mothe-Saint-Héray et de Poitiers, l'angélique de Niort, les vins et les eaux-de-vie de Saintonge, figuraient aux menus.

Le premier de ces banquets était présidé par M. André Theuriet, ayant à sa droite MM. Disleau, député, et Baugier, conseiller général des Deux-Sèvres.

M. Georges Lafenestre, délégué de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, présidait le second, ayant à sa droite M. le sénateur Girard et à sa gauche M. Gaston Deschamps.

Des conseillers municipaux, des membres du clergé paroissial, l'aumônier du cercle catholique, des membres de la Ligue de l'enseignement, des représentants de chacun des journaux locaux, des correspondants de journaux étrangers à la région, des délégués des Sociétés collaboratrices, des exposants, etc., ont pris part à l'une et l'autre de ces fêtes de famille, où, malgré le mélange des classes et la diversité des opinions représentées, la plus grande cordialité et la sympathie la plus sincère n'ont cessé de régner.

Des poésies, des chansons poitevines, des toasts nombreux, ont accompagné la dégustation classique du champagne, pour lequel exception avait été faite à la règle de n'accepter que des produits locaux.

Digitized by Google

LA CÉRÉMONIE DE CLOTURE

La distribution des récompenses

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts avait délégué, pour le représenter à la distribution des récompenses, le 28 juin, M. Georges Lafenestre, membre de l'Institut, conservateur de la peinture au musée du Louvre, professeur au Collège de France.

M. le Préfet des Deux-Sèvres, empêché par un deuil de famille, s'était fait représenter par M. Boudié, conseiller de préfecture.

Sur l'estrade avaient pris place les membres du Comité niortais, auxquels s'étaient joints : M. Jean Brunet, président du jury, et les représentants de la presse et des Sociétés locales.

M. Georges Lafenestre a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui est, vous le savez, un historien éminent, en me chargeant de le représenter auprès de vous, m'a fait un honneur dont je lui suis reconnaissant, mais il s'est privé lui-même d'un grand plaisir. Le respectueux amour qu'il porte à tous les souvenirs de notre longue et glorieuse vie nationale, eût trouvé, dans les salles et les vitrines de l'Exposition, si bien remplies et si bien aménagées, des occasions constantes de ravissement et d'émotion. C'est avec une autorité qui me manque, en présence du succès assuré et des résultats acquis, qu'il aurait, sur ce champ de bataille, donné l'accolade aux vainqueurs, à ceux qui ont assuré le premier triomphe de la *Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire*.

Lorsque cette Société fut fondée, l'an dernier, par l'un de mes plus chers et plus vieux amis, le chantre, justement célèbre, sincère et ému, des paysages naturels et des honnêtetés provinciales, André Theuriet, quelques-uns d'entre nous n'étaient point sans inquiétude sur l'issue de la tentative. N'y a-t-il pas deux cents ans et plus, qu'une passion de centraliser, toujours croissante, entraîne vers ce grand Paris toutes les activités et toutes les ambitions provinciales ? N'y a-t-il pas deux cents ans et plus, qu'en fait de costumes, d'art, de mœurs, d'idées, la province s'est accoutumée à recevoir son mot d'ordre de ce Paris, toujours changeant, mais toujours gouvernant ? De notre temps surtout, depuis cinquante ans, depuis la création de tant de moyens imprévus de communications et informations rapides, depuis la rénovation, la transformation de l'industrie par la science, ne semble-t-il pas que l'anéantissement de toutes les particularités locales soit

Digitized by Google

devenu une fatalité irrésistible? S'imaginer qu'on retrouverait, dans nos vieilles provinces françaises, un respect assez grand du passé chez les uns, une intelligence assez libre chez les autres, pour les rappeler utilement à l'étude démodée des industries disparues, pouvait sembler la rêverie inoffensive, mais inféconde, de quelques poètes chimériques et de quelques archéologues attardés, s'associant, cette fois encore, dans la même illusion.

La ville de Niort, représentée chez elle par un de ses fils les plus vénérés et les plus aimés, et, à Paris, par un de ses jeunes enfants les plus actifs, a réclamé pour le Poitou l'honneur et le péril de faire la première expérience. Vous savez tous si elle a réussi! Votre programme, qui nous semblait ambitieux, puisque, d'une part, il exigeait le concours de toutes les classes et de tous les partis, et que, d'autre part, il embrassait toutes les formes historiques et actuelles de l'art populaire, a été accompli, d'un bout à l'autre, point par point. Sur ce terrain spécial des souvenirs d'hier et des espérances de demain, l'union de la petite famille poitevine s'est trouvée faite sans effort, spontanément, généreusement, comme s'est toujours faite, aux grandes heures du péril et du devoir, l'union de la grande famille française, comme elle se fera toujours, nous l'espérons, aux heures pacifiques et plus nombreuses de la vie quotidienne et de l'activité régulière. Ecclésiastiques et bourgeois, gentilshommes et paysans, artistes et artisans, érudits et ignorants, chrétiens et libres-penseurs, les bleus et les blancs, se sont trouvés d'accord cette fois dans ce retour d'affection filiale pour leurs traditions de famille, glorieuses ou aimables, et dans cette manifestation d'un désir, qui est le privilège et la force de toutes les nobles races, non pas le désir de s'ensevelir dans le regret stérile des choses disparues, mais celui de reprendre des forces nouvelles, pour les transformations à venir, dans les éléments persistants et durables de ce passé, dans les éléments ethniques et moraux, dans les éléments intellectuels et populaires.

Si, grâce à l'élan donné par votre ville, nous réussissons en notre entreprise patriotique; si la *Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire* — comme la *Société Française d'Archéologie*, comme la *Société pour l'avancement des sciences*, dont les commencements aussi furent modestes et pénibles, — peut réunir un assez grand nombre d'adhérents pour vivre et pour prospérer; si elle peut, comme elle en a l'intention, réveiller, chaque année, sur un point différent du sol français, l'amour toujours vivant, mais parfois assoupi, pour tout ce qui a fait et doit faire encore la force de la vie locale; si elle peut faire revivre les traditions d'histoire et d'art, les variétés naïves et nécessaires du langage familier, la diversité des costumes fondée sur les nécessités diverses des climats, comme l'originalité des arts et des industries répondant à des usages et des besoins indigènes, nos ambitions, nous ne saurions vous le cacher, se disposent à grandir encore.

C'est ainsi, lorsqu'une Exposition du même genre se renouvellera en

Digitized by Google

Poitou, qu'on y adjoindra certainement, dans la section historique, des documents plus complets encore sur l'ethnographie proprement dite, sur la complication si curieuse des origines des races celtiques, romaine et sarrazine, dont les traces n'ont point disparu ni dans les êtres vivants, ni dans les ouvrages de la main; qu'on développera l'exposition relative aux monuments de toutes les époques, si nombreux et si typiques, dont le bel ouvrage de M. Robuchon nous a fait déjà connaître les chefs-d'œuvre, et dont les relevés, si scrupuleux et si intelligents, que M. Bouneault a réunis pour votre région, forment un ensemble complet de documents précieux d'une valeur incomparable. Pour les sections modernes, ce que nous vous demanderons — parce que d'ici là, nous l'espérons, cette première Exposition aura porté ses fruits en excitant un goût d'indépendance plus vif chez les producteurs du pays, — c'est une affirmation plus nette des goûts, des traditions et des idées poitevines dans la fabrication des objets usuels, mobiliers, costumes, ustensiles, dans le choix des sujets et même dans l'exécution des œuvres d'art.

Chaque race, chaque groupe de races, comme chaque famille et comme chaque individu, possède en lui — en vertu même de son atavisme, de son éducation, de son milieu, dont tous les éléments se mêlent et se compliquent à l'infini sous l'action des tempéraments particuliers et des aptitudes personnelles — un trésor inaliénable de qualités spéciales qui peuvent toujours se manifester lorsqu'elles sont cultivées avec suite et volonté. Dans les siècles précédents, avant la grande évolution de l'esprit historique et scientifique, qui restera la gloire intellectuelle la plus pure de notre temps, cette culture de l'esprit local était presque toujours instinctive et passionnée, avec toutes les spontanéités de l'instinct et tous les emportements de la passion. Désormais, cette culture sera plus réfléchie, plus raisonnable, plus tolérante des cultures parallèles, mais elle ne doit être ni moins utile, ni moins féconde. Les preuves en éclatent de tous côtés autour de nous, dans les pays voisins; sans parler de l'Angleterre, où la disposition des groupes d'activité industrielle et intellectuelle a toujours semblé, comme la liberté individuelle, la condition même de la vitalité collective, ne voyons-nous pas ce qui se passe en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Italie? A mesure que le sentiment de l'unité nationale s'y affirme avec plus d'énergie, le besoin s'y manifeste plus ardemment de conserver ou de rendre à la vie locale toute son énergie et tout son éclat.

Les érudits, les historiens, les philosophes, les artistes, secondent de toutes leurs forces, sous ce rapport, les instincts populaires. Ils savent bien qu'un grand corps fortement constitué ne saurait vivre par la tête seulement, et qu'il faut à ce chef énorme, tour à tour menacé de congestion sanguine ou d'anémie nerveuse, le secours et le contrepoids de tous ses membres, convenablement exercés, fortifiés, assouplis. En travaillant tous, provinciaux que nous sommes, au relèvement

Digitized by Google

et à la prospérité de nos petites patries, c'est surtout en réalité à la puissance et à la gloire de la grande patrie que nous travaillons.

Je remercie, au nom du gouvernement de la République, la ville de Niort du grand exemple de concorde et d'initiative qu'elle vient de donner, et suis heureux de pouvoir lui apporter les témoignages de l'intérêt sympathique avec lequel M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a constaté le succès de l'œuvre entreprise et le mérite de ceux qui lui ont prêté leur concours avec tant d'activité et de désintéressement.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Puis, au nom de M. le Ministre de l'instruction publique, qui avait bien voulu agréer les candidatures proposées par le Comité de la Société d'Ethnographie nationale, M. Georges Lafenestre a conféré les distinctions suivantes :

Officier de l'Instruction publique : M. Paul Mercier.

Officiers d'Académie : MM. Arthur Bouneault, L. Clouzot et Escudier.

RÉCOMPENSES

M. Gustave Boucher, commissaire délégué et secrétaire général de la Société, a donné ensuite lecture du palmarès :

HORS CONCOURS

Les membres du jury, les artistes hors concours aux Salons parisiens, les professeurs :

MM. Louis Auguin, — Léon Barillot, — Beaujault, — Arthur Bouneault, — Jean Brunet, — Mario Carl Rosa, — Chevalier, — Combe-Velluet, — Louis Darcy, — Duplais des Touches, — Du Tiers, — Escudier, — Charles Fouqueray, — Gaborit, — Raoul Gaignard, — Giraudeau-Laurent, — Jouneau, — Louis-Ernest Lessieux, — Mlle Maynard, — M. Pierret, — M. de Rochebrune, — Mme S. E. M., — M. de Verteuil.

RÉCOMPENSES

PEINTURE

Médaille d'honneur : M. Louis Drouet.

Médailles d'or : MM. Paul Aubin, — Emmanuel Fleuriault, — M. Alexandre Bonnin de Fraysseix.

Médailles d'argent : Mme Cuirblanc, — MM. E. Dabault, — René Hérisson, — Mlle Legal, — Mme de Monterban, — M. Sauzeau.

Digitized by Google

Médailles de bronze : Mme Balléguier-Duchâtelet, — MM. Henry Darien, — Duburguet, — Grimaud, — Gaston Jacquelin, — Félix Mazières, — Mlles Jeanne Reingeard, — Marie Reingeard, — Geay, — Cousin.

AQUARELLES, PASTELS, MINIATURES, DESSINS

Médaille d'honneur : M. Charles Milcendeau.
Médailles d'or : MM. Albert Abellard, — Charles Leroux-Cesbron.
Médailles d'argent : M. Frédéric-Daniel Bayle, — Mlle Besson-Léaud, — MM. Combes, — Jubien, — Mlle Amélie Maynier.
Médailles de bronze : M. O. Gelin, — Giraudias, — Marius Lucas, — Mlle Jeanne Sachet, — MM. Vallet, — Delavault, — Gabriel Robuchon.

EAUX-FORTES, GRAVURES

Médaille d'honneur : M. Boulian.
Médaille d'or : M. Dangy.
Médaille de bronze : M. Morin.

SCULPTURE

Médaille d'honneur : M. Poisson.
Médaille d'or : M. Robuchon.
Médailles d'argent. — MM. Biron, — de Monterban.

ART DÉCORATIF

Médaille d'or. — M. Bourdeau.
Médailles d'argent : M. Aubineau, — Mme Normand, — M. de Saint-Marc.
Médailles de bronze : Mmes Duburcq, — Grimaud, — M. Th. Bellefond.

DIPLOMES

Ces récompenses ont été décernées sous forme de diplômes, dessinés et gravés par M. Escudier.

Après les remerciements adressés par M. Th. Léaud à tous les collaborateurs et à la presse, la séance est levée, et l'Exposition déclarée close.

COMPOSITION DU COMITÉ NIORTAIS

MEMBRES D'HONNEUR

Mgr l'Évêque de Poitiers; — M. le Préfet des Deux-Sèvres; — M. le Maire de Niort; — MM. Noirot et Baugier, conseillers généraux.

Digitized by Google

MEMBRES ACTIFS

BUREAU

Président : M. Léaud; — *Commissaire délégué :* M. Gustave Boucher; — *Secrétaire général :* M. Daniel Béraud; — *Trésorier :* M. Peyraud-Cordeau.

COMMISSION GÉNÉRALE

MM. Arthur Bouneault, Chevillard, Cuvillier, Demay, Dutiers, Escudier, Dr Fayard, Paul Frappier, Gaignard, Jousset, de Lacoste, Émile Marot, Paul Mercier, de Monterban, Peyraud-Cordeau, Pihen, Philippe, Albert Riffault, Abbé Sabourin, Valadon, Van der Cruyssen.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Van der Cruyssen, Peyraud-Cordeau, René Guyet.

COMITÉ DE LA PRESSE

Revue de l'Ouest; — Mémorial des Deux-Sèvres; — Républicain de l'Ouest; — Réveil des Deux-Sèvres; — Écho des Deux-Sèvres; — La Croix des Deux-Sèvres. — Secrétaire : M. Pihen.

SOUS-COMMISSIONS

I. — Section d'Ethnographie et d'Art populaire

Groupe 1 : Collections particulières. — *Commissaire général :* M. Escudier.

Commissaires : MM. Chaintiou, Cuvillier, Paul Frappier, de Monterban, Eug. Proust.

Groupe 2 : Société du Costume Poitevin. — *Commissaire général :* M. H. Gélin.

Commissaires : MM. Chaintiou, H. Clouzot, René Guyet, Suter.

II. — Section des Guerres de Vendée

Commissaires : MM. Baguenier-Desormeaux, H. Clouzot, René Vallette.

III. — Section de Bibliographie et d'Iconographie

Commissaire général : M. Henri Clouzot.

Commissaires : MM. Chotard, Léo Desaivre, Dupont, Farault, Paul Frappier.

IV. — Section des Beaux-Arts et Arts décoratifs

Commissaire général : M. Th. Léaud.

Commissaire général adjoint : M. René Guyet.

Commissaires : MM. Escudier, Gaignard, Giraudeau, Velluet.

Digitized by Google

COMMISSION DES FÊTES

Partie profane : MM. E. Breuillac, Charrier, Chevillard, L. Conte, H. Coq, E. Dutiers, docteur, Fayard, Geay, Huard, E. Marot, Mériglier, Philippe, Ribouleau, Alb. Riffault, Rittberger, Roux, Vivien. — *Secrétaires :* MM. Rougier et Jules Hélie.

Partie religieuse : MM. Charrier, Conte, Abbé Goupy, Déré, Abbé Lacote, Abbé Meschine, Abbé Riquet, Abbé Sabourin.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX ET COMMUNICATIONS

PREMIÈRE PARTIE

L'EXPOSITION

Digitized by Google

Digitized by Google

I

L'ETHNOGRAPHIE POITEVINE ET CHARENTAISE

PAR H. GELIN

Digitized by Google

L'ETHNOGRAPHIE POITEVINE

à l'Exposition de Niort (1896)

PAR H. GELIN

Conservateur du Musée de la Société du Costume poitevin

I

En commençant cette étude, peut-être ne sera-t-il pas inutile de préciser le caractère de l'Ethnographie, science nouvelle, au nom à la fois savant et barbare.

Alors que sa grande sœur, l'Histoire, traite du développement des nations, des rapports qu'elles ont eus entre elles, des faits éclatants, des personnalités les plus éminentes, des hommes et des lois qui ont présidé à leurs destinées, l'Ethnographie, plus modeste, s'attache à étudier l'homme lui-même, ses mœurs privées, son langage, son costume, ses traditions, ses idées supertitieuses, les notions de science et d'art qui se sont développées dans les masses populaires, pour ainsi dire spontanément et en dehors de toute culture scolaire.

Si la forme centralisatrice qu'affecte la civilisation actuelle tend à uniformiser à la fois les mœurs, le langage, le vêtement, il n'en existe pas moins, un peu partout, certains éléments réfractaires, qui maintiendront longtemps encore — et nul au fond n'a le droit de s'en plaindre — cette variété dans l'unité, qui demeure peut-être la meilleure garantie de souplesse et de vigueur pour notre génie national.

Il n'échappera cependant à personne qu'on ne saurait différer plus longtemps les recherches sur certaines choses en voie de disparition. Les costumes évoluent avec une grande rapidité. Nos provinces recèlent, dans leurs traditions orales, d'inappréciables trésors, qu'il est indispensable de recueillir sans retard, au risque

Digitized by Google

de laisser perdre une foule d'expressions heureuses, de locutions curieuses, de proverbes résumant des pensées fines ou fortes, de variantes d'une richesse infinie apportées à ce fond commun de légendes que l'on retrouve partout où les races indo-européennes ont marqué leur empreinte.

On ne peut contester qu'il existe une sorte d'urgence à sauver ces trésors du naufrage, à publier contes, chansons, dictons, grammaires et vocabulaires locaux, à recueillir dans les musées les costumes, les objets qui témoignent d'une industrie et d'un art disparus ou en décadence.

La Société du Costume poitevin, fondée en 1893 sur l'initiative de M. Gustave Boucher, s'est assigné ce rôle pour notre province. A Paris, la Société des Traditions populaires, le Musée ethnographique du Trocadéro, se sont proposé un but identique pour la France entière. La Société d'Ethnographie nationale a cherché à ouvrir une voie nouvelle, en essayant d'imprimer plus de vigueur à ces recherches, en y intéressant le public tout entier par des Expositions et des Congrès, qui se tiendront, à tour de rôle, dans nos diverses provinces.

C'est un honneur auquel la ville de Niort ne sera pas indifférente, d'avoir été choisie, par la Société nationale d'Ethnographie, pour inaugurer cette série d'Expositions, dont le succès paraît dès maintenant absolument certain.

Outillage agricole

Visitons d'abord le porche qui sert d'entrée à notre Exposition.

M. Bouneault y a reproduit, pour la circonstance, une de ces vastes barrières ou *clies*, qu'on rencontre dans la partie boisée de notre province, aux alentours de la ferme, barrant l'entrée des courtils, des vastes enclos, des chemins d'exploitation.

Il en existe de plusieurs modèles. Tantôt la clôture consiste en simples poutrelles horizontales, dont les extrémités s'engagent dans les rainures de grosses pierres fichées en terre; d'autres fois, la traverse supérieure est prolongée au delà de la pierre d'appui, et porte un fort caillou, qui maintient en équilibre toute la construction, et empêche la partie inférieure de traîner à terre, pendant qu'on ouvre ou ferme la barrière. Dans le modèle ici représenté, c'est une roulette adaptée à la traverse inférieure qui remplit ce dernier office.

Ce mode de fermeture est destiné à livrer passage aux charrettes et aux bestiaux; mais l'entrée habituelle des enclos de la

Digitized by Google

Gâtine et du Bocage, où les champs sont bordés de fossés et de haies vives, consiste d'ordinaire en un *échalier* fixe, qui barre le sentier. M. Bouneault en a reproduit le type le plus complexe, avec une petite échelle ou un gros pieu fourchu placé de chaque côté. Mais le plus souvent l'échalier est remplacé par une large pierre plate, posée de champ, et que Gâtinelles et Bocaines savent enjamber avec une prestesse merveilleuse.

Immédiatement après la barrière d'entrée, surmontée d'un appentis en paille simulant un hangar, et d'où pend une énorme lanterne d'écurie, on voit, accrochés le long des murs du couloir d'accès, divers instruments appartenant à l'outillage des fermes poitevines.

Il n'est pas bien brillant, cet outillage : vieux joug à bœufs, herse double pour les labours en sillon, collier de paille, houes à mains, vieilles faucilles à dents, fourches de bois dont l'une est encore engagée dans son moule ou *plioir*, fléaux plats à battre le blé, pelle à *venter*, broie et chevalet à teiller le chanvre, mitaine palâtre des fagoteurs, etc., etc. Tout cela, rongé d'usure, couvert de rouille ou de poussière. Car, de tout le brillant outillage moderne, charrues de fer au soc reluisant, herses et rouleaux articulés, semoirs, faucheuses, moissonneuses, batteuses mécaniques, tarares et trieurs, rien ne figure à l'entrée de l'Exposition d'ethnographie, dont les organisateurs n'ont pu songer un instant à faire concurrence à nos concours agricoles, mais ont voulu simplement indiquer, dès l'entrée, qu'il s'agissait surtout du passé, des habitudes qui s'en vont, des choses tombées en désuétude.

On aurait bien désiré y placer le vieil araire de bois qui, depuis nos ancêtres de Gaule, avait continué, jusqu'au temps des Jacques Bujault et des Dombasle, à écorcher misérablement la croûte superficielle du sol ; mais il y a beau temps qu'a disparu des environs immédiats de Niort le sommaire instrument, que chaque laboureur était tenu de confectionner lui-même pour son propre compte.

Il reste cependant assez de témoignages du passé pour rendre cette première galerie intéressante. Par exemple, cette faucille à dents, qui, lentement et péniblement, *segeait* la moisson de seigle et d'orge; ce fléau, que le batteur agitait frénétiquement dans l'aire, cognant à tour de bras sur les épis rebelles, depuis la *petite éclaircie du jour* jusqu'à l'heure tardive où, selon l'expression arabe, on ne distingue plus un fil blanc d'un fil noir; ce *pic* à double pointe et à court manche, dont le vigneron, reployé sur lui-même, bêchait les vignobles penchés aux flancs des coteaux :

Digitized by Google

tout cela évoque le souvenir de travaux de bête de somme, où la pauvre machine humaine se détraquait souvent en une dépense d'efforts excessifs.

Qui de nous ne se rappelle avoir vu de nombreux vieillards auxquels la faucille et le pic, alternativement maniés durant cinquante ans, avaient brisé les reins, et dont l'échine presque horizontale, soutenue en avant par un court bâton, rappelait l'allure quadrupède de ces anthropoïdes, que des savants nous donnent comme ancêtres? L'homme ainsi usé par le travail était redescendu vers la bête.

Les progrès du machinisme agricole, si rapides et si décisifs en ces cinquante dernières années, ont profondément modifié cet état de choses. Nulle révolution religieuse ou politique n'avait autant fait, pour l'émancipation matérielle et morale du laboureur, que les inventions des hommes dévoués, ingénieurs, agronomes, constructeurs, qui ont apporté de si heureux perfectionnements dans l'outillage rural. La substitution, à la faucille, de la faux d'abord, de la faucheuse-moissonneuse ensuite; le remplacement du fléau par les batteuses mécaniques; la plantation des vignobles nouveaux en rangées assez distantes pour substituer au pic les façons à la charrue; la houe à cheval appelée à faire la besogne des sarcloirs, binoirs, houes à main : tout cela permet maintenant à l'ouvrier des champs de redresser son corps pendant le travail, de relever la tête pour respirer plus librement, et d'obtenir, en définitive, plus de résultats avec une moindre dépense d'efforts physiques.

Il n'est nul besoin d'être grand philosophe pour comprendre l'heureux effet produit par cette émancipation du corps sur le développement moral de l'individu, dont un surmenage continu étiolait l'âme.

II

L'habitation

Lorsque le Comité des travaux historiques et scientifiques publia, il y a deux ans, sous la direction de M. Alfred de Foville, les résultats de son enquête sur les conditions de l'habitation en France, et sur les maisons-types des différentes régions, nous eûmes le regret de constater que le volume ne contenait presque rien sur l'habitation poitevine ou charentaise.

Il semblait bien que notre Exposition d'ethnographie dût contribuer, pour sa part, à combler une aussi regrettable lacune.

Digitized by Google

Mais la hâte avec laquelle on a dû procéder, et aussi la part d'inexpérience inséparable d'une première tentative, n'ont permis de tenter que peu de choses dans cet ordre d'idées.

On a bien, il est vrai, reconstitué deux intérieurs d'anciennes chambres poitevines, dont nous parlerons plus loin; mais de la maison considérée en elle-même, de son aspect extérieur, de son aménagement général, des pièces accessoires qui accompagnent le logement principal, de l'orientation, du groupement plus ou moins condensé des habitations rurales, rien n'a été exprimé ni par voie de mémoires descriptifs, ni à l'aide de plans ou de photographies.

C'est pourquoi nous allons nous efforcer, dans les lignes suivantes, de donner une idée de l'habitation poitevine.

Elle n'est pas bâtie en pisé, ni recouverte de chaume, comme celles de la Beauce et de diverses provinces du centre. Elle n'est pas creusée dans le roc, comme le sont les anciennes maisons des riverains de la Vienne, de l'Indre, de la Loire, là où le lit de ces cours d'eau traverse les couches tendres du tuffeau. Son toit n'a pas l'inclinaison rapide et le pignon aigu des maisons auvergnates, qui ont à redouter le poids des neiges; et il n'est pas non plus recouvert de l'ardoise que les carrières de Trélazé répandent à profusion dans l'Anjou tout entier.

Ce qui la caractérise le mieux, c'est son toit surbaissé, formé de deux appens à inclinaison douce, recouvert de tuiles demi-cylindriques. C'est aussi la présence d'un étage. Mais, alors que, dans beaucoup de régions, il y a cohabitation de l'homme avec le bétail — soit que celui-ci partage avec l'homme le rez-de-chaussée, soit qu'il l'occupe en entier, l'homme étant relégué à l'étage, — en Poitou, la séparation est complète. Les animaux domestiques y occupent constamment des servitudes spéciales, quelquefois attenantes au corps principal d'habitation, mais le plus souvent distinctes et séparées par une cour.

Le type de l'habitation est d'ailleurs sous la dépendance à peu près constante de deux éléments : le climat, d'une part, et, de l'autre, la nature géologique du terrain.

Les conditions climatériques sont ici assez douces, et rien, dans l'habitation poitevine, ne témoigne d'une préoccupation bien particulière à cet égard.

Mais la nature des matériaux de construction y exerce une influence plus grande. La plaine calcaire fournit abondamment le moellon, et les bancs capables de donner de la pierre de taille ne sont nulle part très éloignés. On use abondamment de la muraille; l'habitation est assez haute, toutes les servitudes y sont faites en

Digitized by Google

maçonnerie, sauf la loge, ou hangar provisoire; et les clôtures consistent en murs à pierre sèche recouverts de chaperons.

La zône des schistes — qu'on appelle ici la *tine* — fournit des éléments presque absolument rebelles à la taille. Les murs y sont solides, mais raboteux, et les arêtes d'angles ou les encadrements des baies offrent des lignes peu nettes lorsqu'on a négligé de faire emploi de la brique.

Avec le granit ou *grison* de la Gâtine et du Bocage, on se heurte à des inconvénients de même nature; toutefois, en ces dernières années, les ouvriers locaux ont appris à tailler le granit. Mais en aucun cas la maison de schiste et de granit, rarement crépie et badigeonnée au dehors, ne donne la sensation de propreté et d'aisance que l'on éprouve dans la région calcaire, surtout dans le Marais, l'Aunis et la Saintonge, où les chaux d'origine callovienne ou corallienne sont d'une éblouissante blancheur.

Comme plan et aménagement intérieur, l'habitation qui nous occupe — et qui date de cent ans au plus — est de la plus grande simplicité. Le rez-de-chaussée comporte une seule pièce. Lorsqu'il en existe deux, la seconde ouvre à l'intérieur de la première et reçoit seulement des armoires et des lits; mais la pièce principale est toujours celle où l'on accède par l'unique porte d'entrée; elle sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher, et n'est éclairée que par la porte entr'ouverte, une fenêtre basse et parfois une lucarne percée au-dessus de l'évier. La pièce du premier est à usage exclusif de grenier, et c'est un fait absolument exceptionnel qu'un lit soit placé à l'étage. On y accède soit par une simple échelle placée à l'intérieur, soit par un escalier de pierre établi au dehors et dont le massif fait saillie sur la façade ou le pignon. Généralement l'étage est bas; on pénètre dans le rez-de-chaussée en descendant deux ou trois marches; la cheminée, trop large et trop haute, laisse se répandre la chaleur au dehors et la fumée à l'intérieur.

Dans les fermes, les bâtiments annexes, toits à volailles et à porcs, bergeries, écuries, chais, buanderie, *gosserie*, grange, hangar, sont quelquefois, mais très rarement, alignés suivant la façade principale; le plus souvent ils entourent, dans un ordre indéterminé, une cour carrée, le corps principal d'habitation étant orienté de façon à ouvrir ses baies sur l'est ou le midi. Presque toujours on a procédé par agrandissements successifs, utilisant un peu au hasard les espaces disponibles.

Le fournil est parfois disposé de telle sorte que le four ouvre directement, sur la rue même, sa large gueule enfumée.

Digitized by Google

Les puits, tantôt à treuil diversement abrité, tantôt à poulie ou à bascule, offrent, suivant les régions et la profondeur de la couche aquifère, une grande variété d'aspects.

Ce type général de l'habitation rurale en Poitou laisse place aux deux particularités suivantes, tout à fait dignes d'attention.

Dans le Marais de la Sèvre, l'habitation, établie sur les îlots calcaires dominant la vaste étendue des alluvions, n'a guère de remarquable que l'absence d'étage et l'alignement de toutes les pièces sur une seule façade; mais sur les bords immédiats de la rivière, au-dessus des mottes desséchées, le long des levées de *bri*, régna longtemps la *bourrine*, ou hutte faite de branchages palissés de roseaux (*phragmites communis*). C'était plutôt le refuge de nuit du pêcheur passant sa journée entière en bateau, une sorte de gîte d'animaux, qu'une véritable maison. On faisait du feu au centre, et la fumée n'avait généralement d'autre issue que la porte d'entrée et les interstices de la toiture. Peu à peu la *hutte* évolua et devint une *cabane*, avec les flancs et le toit régulièrement clayonnés. Au lieu d'être simplement jetés sur les branchages, les roseaux furent répandus en nappes régulières, maintenues par des spirales d'osier. La famille n'eut plus l'air d'une nichée de bipèdes, perdue dans la roselière aux inextricables enchevêtrements. Lorsqu'on remplaça les clayons latéraux par des murs de pierre, la cabane prit même un aspect riant et frais. Aujourd'hui, le toit est recouvert de tuile; mais le roseau n'a pas entièrement perdu ses droits. Vous le trouverez encore, formant une nappe continue, en dessous de la tuile, où il constitue un plafond répondant on ne peut mieux à sa condition essentielle, qui est de défendre tour à tour du chaud et du froid.

L'étable continue de représenter, dans la région cabanière, ce qu'était, il y a cinquante ou soixante ans, l'habitation humaine, et le roseau en forme l'élément essentiel.

Quoique la Gâtine et le Bocage renferment des schistes assez fissiles et se rapprochant beaucoup de l'ardoise, il n'est pas à notre connaissance que jamais ils aient été utilisés comme matériaux tégulaires. Mais près de Prahecq, dans la région calcaire, il existe à fleur de sol des couches très minces et légères, non gélives, qu'on a longtemps exploitées dans le pays, sous le nom de *bâtardis*, et utilisées pour la couverture des bâtiments. On trouve encore, dans cette localité et aux environs, beaucoup de servitudes recouvertes en bâtardis. Généralement, sur la maison d'habitation, le bâtardis, en raison de son poids trop considérable, n'a été maintenu qu'au faîtage et au-dessus des parties soutenues directement par des murs.

Digitized by Google

L'abside des églises du voisinage est encore fréquemment couverte de ces matériaux, ainsi que la partie des fournils reposant sur la voûte du four. Le faîtage des grands appentis et les chaperons des murs de clôture y sont formés de plaques de bâtardis, entaillées sur les côtés, de façon à se soutenir par un entrecroisement mutuel.

Généralement, l'intérieur de la maison poitevine est propre, malgré les irrégularités de la *place* en terre battue, ou du pavage ébréché. Les murs sont badigeonnés à l'intérieur une fois l'an, aux environs de Pâques. Mais les servitudes et la cour sont le plus souvent tenues en dépit de toutes les règles de l'hygiène. Le fumier, placé au milieu de la cour, exposé tour à tour à l'action du soleil et des pluies, remué par la volaille, laisse traîner partout, parfois au seuil des maisons, de longs ruisseaux d'un suint fétide, qui empuantit et alourdit l'atmosphère. Il s'y joint une autre cause de malpropreté, résultant de l'absence générale de cabinets d'aisance.

Nous n'avons insisté sur ces différents points que parce que rien, dans notre Exposition d'ethnographie, n'a sollicité sur eux l'attention, et aussi parce que nous avons l'espoir que le bataillon des photographes de la Société du Costume poitevin, au lieu de braquer au hasard ses objectifs, tiendra à recueillir un ensemble de vues qui montreront, en même temps que les dispositions générales de l'habitation poitevine, les particularités de détails propres à notre région, et qui peuvent contribuer à éclairer d'un jour plus grand l'histoire de l'habitation, aussi inséparable de celle de l'homme que la coquille l'est de son colimaçon.

Si maintenant nous étudions le système de groupement de nos habitations rurales, il ne nous sera pas difficile d'établir des catégories très distinctes, selon les régions, ou, plus exactement, selon la nature géologique du sol. En regardant une carte de l'État-Major, on est immédiatement frappé de ce fait que, dans la Gâtine et le Bocage, pays de granit et de schistes, les noms de localités se rapprochent et noircissent la carte au point de la rendre presque inintelligible, alors que, pour la Plaine calcaire, les cours d'eau accusent des vallées bien marquées, et que les habitations y sont groupées en gros villages relativement très espacés. L'explication en est facile.

Les terrains primitifs, granits, quartzites, amphibolites, phyllades, sont imperméables; les eaux pluviales y donnent naissance à un nombre infini de petites sources, de ruisselets; tandis que, dans la Plaine, les couches calcaires, toutes fissurées et fendillées, laissent filtrer et descendre les eaux jusqu'à la rencontre d'une couche

Digitized by Google

argileuse, qui a luté les fractures et forme un lit imperméable et continu.

Aux abords des vallées, où ce lit vient émerger, les eaux s'écoulent en sources abondantes, autour desquelles les habitations sont venues naturellement se grouper. Ce n'est que lorsqu'on a connu l'art de forer des puits et d'aller rejoindre à de grandes profondeurs cette eau potable, si nécessaire, que l'habitation a pu s'égarer loin de la source ou du ruisseau.

Il existe encore d'autres raisons de groupement dues à la protection, si nécessaire au moyen âge, de la forteresse féodale, à l'exploitation de carrières, de mines, etc.; mais on peut admettre comme règle certaine que la présence de l'eau potable a déterminé primitivement tous les groupements d'habitations en villages, en bourgs, en villes même.

III

L'ameublement

Je crains bien qu'il n'en ait été de l'ameublement rustique du Poitou comme de ses costumes, et qu'aucun peintre n'ait jamais contribué, même incidemment, à fixer la physionomie et à conserver le souvenir d'un ancien intérieur poitevin.

A défaut donc de documents empruntés à la peinture et au dessin, tout au plus pourrions-nous chercher quelques renseignements dans les procès-verbaux et inventaires mobiliers des siècles passés. Mais, outre qu'il nous faudrait secouer beaucoup de poussière et déchiffrer de volumineuses paperasses pour aboutir à une bien pauvre moisson, un tel travail serait, à notre point de vue purement ethnographique, fort peu concluant. En effet, les inventaires anciens se rapportent surtout aux maisons nobles, c'est-à-dire à celles qui utilisaient fréquemment le travail, soit d'artistes locaux déjà cotés, soit de spécialistes ambulants qui séjournaient dans les châteaux des mois et même des années, pour établir et parfaire un ameublement, une pièce d'orfèvrerie ou de céramique. Tout cela ne nous dirait rien de l'intérieur des habitations populaires, de celui qui achève de refléter — avec la maison elle-même, le costume et la littérature orale — le véritable état de civilisation d'une race à un moment donné de son histoire.

Force nous est donc de ne dire de l'ameublement rustique ancien que ce que nous en avons pu apprendre par les objets conservés jusqu'à nous, et dont la plupart, usés ou démodés, s'ils ont pu

Digitized by Google

échapper au feu clair qui fait rissoler les crêpes de la Chandeleur, gisent tristement dans quelque coin de hangar ou de grenier.

Les objets essentiels du mobilier populaire sont nécessairement le lit, la table et l'armoire.

Le lit poitevin par excellence est le lit *foncé*. C'est une sorte de cage dont le *châlit* se termine, aux deux extrémités, par des panneaux pleins soutenant un fond ou ciel, bordé sur les côtés d'une bande festonnée d'étoffe, dissimulant la baguette de fer où s'attachent, par des anneaux de cuivre, les rideaux ou *courtines* de légère serge grise. Dans l'ameublement des campagnards les plus pauvres, le ciel de planche était absent; mais toujours le devant du lit était accompagné d'une sorte de coffre étroit et allongé, appelé *marchepied*, d'environ cinquante centimètres de hauteur, avec un bras d'appui à chaque extrémité. Le marchepied, fermé par un couvercle qui s'ouvrait sur des charnières placées du côté du lit, faisait à la fois fonction de siège et de coffret.

La *garniture* du lit foncé comporte les pièces suivantes : en dessous, une paillasse en grosse toile, bourrée de paille d'orge, de balle d'avoine, ou de la feuille coriace qui entoure l'épi du maïs; ensuite viennent une, deux, trois, quelquefois quatre *couettes* de plume de volaille, recouvertes de *couettis* ou coutil, à rayures bleues; puis les *linceuls*, en toile plus ou moins fine, selon le degré d'aisance, et enfin une épaisse *couverte* de laine teinte en vert, avec une bande noire de la largeur de la main près de chaque extrémité.

Dans les ménages un peu plus aisés, se rencontrait le *lit à quenouilles*, où l'un des panneaux, celui du pied, était réduit à deux colonnes cylindriques supportant le ciel du lit. Enfin, luxe suprême, le *lit à la duchesse* copiait l'ameublement aristocratique : les deux colonnes disparaissaient à leur tour, et couvertures, baldaquins, ornements divers, se revêtaient de camaïeux bleus ou roses. Il arrive fréquemment aujourd'hui que l'on trouve dans une même habitation ces trois formes de lits, auxquelles se mêle la forme moderne dite *lit bateau*.

La table, très massive, occupe le centre de la pièce; elle est flanquée de bancs de chêne plus massifs encore. L'une de ses extrémités, dans le tiers de la longueur totale, fait bascule, recouvrant une case où viennent se ranger, après le repas, la *touaille* ou nappe, le *chanteau* de pain entamé et les restes de *fricot*. Les pains entiers sont placés dans une huche appelée *tenailler*, composée d'une sorte d'échelle horizontale suspendue à peu de distance du *plancher*, et munie d'arceaux de bois qui soutiennent verticalement les pains et les séparent entre eux.

Digitized by Google

COLLECTION DE LA SOCIÉTÉ DU COSTUME POITEVIN

INTÉRIEUR POITEVIN. Costumes de La Crèche (Deux-Sèvres).

Mannequins en plâtre par M. Poisson. — Coloration par M. Giraudeau. — Costumes par Mlle G...
Agencement par M. H. Clouzot

Digitized by Google

Généralement le *tenailler* est relégué sur un côté, le long d'un mur; mais bien juste au-dessus de la table se trouvait le *cuillerier*, petit meuble suspendu, dont la forme la plus élémentaire consistait en une planche aux bords crénelés, où s'accrochaient cuillères, fourchettes et aussi la *moque*, ou *mogue*, de terre cuite qui servait de vase à boire.

En un coin de la table reluisait la tête d'un large clou, marquant la place où se devaient casser les noix, lorsqu'on préparait la *tirée* d'huile.

Quant aux armoires, elles appartiennent à deux types : le *coffre* et le *cabinet*, l'un s'ouvrant supérieurement par une *porte* horizontale au repos, l'autre s'ouvrant sur le devant par une porte verticale.

Le coffre a disparu, en même temps que le marchepied, de presque tous les ménages. C'était une vaste caisse, sans ornement à l'extérieur, sans compartiment au dedans, où s'entassaient et se superposaient, dans une promiscuité peu commode, hardes, draps de lit et linge de corps. A l'une des extrémités, quelquefois aux deux, un petit casier, nommé *écrin*, occupait la partie supérieure, et le couvercle de cet écrin, en se relevant, maintenait ouverte la *porte* même du coffre.

L'armoire posée verticalement sur un bout, ou *cabinet*, a survécu au coffre. Elle est divisée dans sa hauteur par des tablettes, ce qui permet une répartition plus facile des linges et des vêtements. Le cabinet est *simple* quand il n'a qu'une *porte* ou *battant*; mais très fréquemment il s'ouvre par un double vantail et il est toujours surmonté d'une corniche ornée de moulures. Les charpentiers de village — qui sont en même temps menuisiers, tonneliers, charrons, ébénistes — ornent quelquefois le haut et le bas du *cabinet* de rosaces sculptées, de fleurs, de rinceaux ou d'incrustations en bois coloré. Dans les *cabinets* les plus anciens, le vantail s'ouvre sur une tige de fer placée à l'extérieur et nommée *fiche*, dont la ménagère entretient soigneusement le poli.

En continant notre voyage autour de la chambre, nous rencontrerons des dressoirs, accolés au mur, des bahuts à loger la vaisselle. La chaise et le fauteuil, aujourd'hui très répandus, ont dû longtemps rester rares ou même inconnus. On y suppléait à l'aide de billots de bois posés sur le bout. La place d'honneur du foyer était occupée, à défaut de fauteuil, par un coffret cubique, servant à la fois de *salière* et de siège. Les chenets ou *landiers*, en fer forgé par le maréchal de l'endroit — qui monopolisait la fabrication de tous les ustensiles de fer, — étaient très volumineux. Dans les maisons où l'on pouvait mettre alternativement la poule au pot et le

Digitized by Google

chapon à la broche, le landier était muni de dents où s'accrochait une S soutenant à des hauteurs diverses — selon les dimensions de la volaille — la *broche* à rôtir; et le sommet de ce même landier s'évasait et se divisait en branches réunies supérieurement par un cercle horizontal, ce qui constituait une sorte de réchaud d'un usage très commode.

Les moyens d'éclairage étaient peu variés. On brûlait des chandelles de résine que l'on façonnait soi-même, et qui se plaçaient dans une *lioube*, plantée au mur de la cheminée et munie en avant d'un mors où s'engageait la chandelle allumée. Toutefois l'éclairage poitevin par excellence consistait dans l'emploi du *chareuil* ou *charail*, petite lampe en fer ou en cuivre, ayant la forme de la lampe grecque, mais qui, au lieu de reposer sur un pied, se suspendait à l'aide d'un crochet. On ne brûlait anciennement dans le chareuil que de l'huile de noix récoltée dans le pays; plus récemment, on y a mis aussi des huiles de colza et d'œillette.

Si nous poursuivions nos investigations, nous trouverions encore divers meubles et accessoires. La *maie*, ou pétrin, est quelquefois placée dans la pièce principale; et dans l'intervalle des *fournées*, elle y sert de garde-manger, ou de réceptacle pour les vases à lait, *ponettes*, *terrasses*, *pots de grès*, etc.

Quand la famille a des bébés, la maison est envahie par les berceaux, promenoirs, *bourgnes* ou *baillottes*, virounoux, sur lesquels nous aurons à revenir bientôt. Au-dessus de la cheminée, nous trouverons le vieux *fusil à pierre*, à un seul coup, transformé fréquemment en *fusil à piston*. Dans un coin, la ménagère a accroché la *poche à caillé*, où s'égoutte le fromage, en attendant de se mouler dans la *faisselle* en terre ou en bois, et de sécher sur la planche à fromages, perchée à côté du tenailler.

Nous aurions une infinité de choses à dire sur ces sujets, qui réclameraient une monographie spéciale. Mais il n'est que temps de retourner à l'Exposition, but principal de cette étude.

*
* *

Dans une sombre pièce, à l'angle sud-ouest de la grande salle du manège, M. Escudier a réuni différentes pièces d'un ameublement poitevin. Les meubles sont absolument authentiques : tables, bancs, cuillerier, vaissellier, tenailler, lit foncé avec son marchepied, berceau-dandin, bourgne à bébé, buires, coussote, pendule à poids avec cadran de bois émaillé, etc., ont été empruntés au mobilier de deux fermes voisines de Saint-Maixent.

Digitized by Google

INTÉRIEUR POITEVIN, PAR M. CH. ESCUDIER

Digitized by Google

Digitized by Google

En installant au milieu de leurs meubles les habitants de céans, M. Escudier n'a eu garde d'oublier qu'il avait étudié en artiste les costumes de la région. Non seulement il a vêtu selon les anciennes modes des environs de Niort les quatre mannequins de cire mis à sa disposition, mais encore il les a groupés d'une façon tout à fait pittoresque et dramatique.

La cire acquiert facilement une teinte cadavérique, qui peut faire assez bonne figure dans un musée d'anatomie ; mais lorsqu'on veut lui faire interpréter une scène avec personnages vivants et agissants, les figures émaciées et livides prennent de suite un air macabre. M. Escudier s'est tiré très habilement de cette difficulté. La scène qu'il a composée représente un vieillard, un chouan peut-être, qui vient de faire le coup de feu. Blessé en pleine poitrine, il a tout juste le temps de rentrer chez lui, et nous le voyons râler sur son fauteuil, tenant encore, de sa main crispée, son fusil, alors que les siens, subitement accourus, manifestent, à ce spectacle, une vive émotion.

Voici, le long du couloir qui mène de la grande salle au jardin, un autre intérieur champêtre d'un aspect plus gai, aménagé par les soins de M. Henri Clouzot. L'ameublement y est sommairement, mais très exactement indiqué. L'intérêt capital de cette reconstitution réside dans le beau groupe de deux vieillards, modelés et peints par MM. Poisson et Giraudeau, à qui cette composition artistique fait le plus grand honneur. La femme, une *piote* de nos environs, file placidement sa quenouille. Le mari vient de rentrer de la foire ou du marché, rapportant le panier bondé d'achats et de provisions. Les costumes, authentiques dans toutes leurs parties, ont été recueillis et arrangés par Mlle Gaultreau, à qui les collections du Costume poitevin doivent déjà tant et de si jolies choses.

En face de ce groupe, qui obtient auprès des visiteurs le plus légitime succès, MM. G. Boucher et Süter ont réalisé, avec l'aide du décorateur, M. Vignoy, un intérieur moderne où les anciens camaïeux, si abondants chez nous, et généralement dédaignés, ont fourni les éléments d'une ornementation originale.

Au fond de la pièce est un lit de milieu, style Louis XVI. Les panneaux, le ciel et l'encadrement du baldaquin sont très heureusement garnis de camaïeux, et la bande du baldaquin court en haut de la pièce, sous le plafond, rattachant entre eux les divers éléments de décoration : encadrement des glaces et des cheminées, rideaux cantonnés des fenêtres, etc., qui tous également sont faits en camaïeu.

Digitized by Google

IV

Les coiffes

« Ecoutez donc ! quand on porte un amour de petit bonnet comme ça, on y regarde à deux fois avant de le jeter par-dessus les moulins. »

B. GAUTIER.

François Ier, roi vert galant, comparait une cour sans dames à un printemps sans roses ; il aurait pu, si les paysannes de son temps avaient déjà la grâce rayonnante des nôtres, compléter sa double image par celle d'une foule populaire privée des coiffes et blancs béguins villageois.

Il est heureux, en effet, que la monotonie des paletots et des blouses bleues soit égayée et comme illuminée par la souple blancheur des coiffes féminines, dont les longs rubans frissonnent et s'envolent au souffle des brises, pareils à l'aile blanche des oiseaux de mer sur les flots sombres ou le ciel gris.

Notre Poitou ne le cède à aucune province pour la variété de ses costumes paysans. La pièce caractéristique de ces costumes, la seule même qui garde en quelque sorte son autonomie et maintienne la diversité au milieu des tendances uniformitaires de la civilisation contemporaine, c'est la coiffe.

La coiffe-type du Poitou est le béguin, c'est-à-dire une coiffure formée de l'assemblage de parties distinctes, ornées et repassées séparément, qui s'arrangent ensuite et se reploient sur un bonnet formé d'un carton ou d'une étoffe matelassée et piquée, tantôt formant casque, tantôt ayant le fond seulement muni d'un écusson de carton ou d'une armature de fil de fer.

Ce béguin, qui s'étend aussi sur une partie des Charentes, caractérise une région bien distincte, entre les foulards flottants ou noués du bassin Girondin, les *barbichets* du Limousin et du Berry, les *capotes* de l'Auvergne et du Bourbonnais, les bonnets transparents des rives de la Loire, et les coiffes ailées de la Bretagne.

La coiffe est un signe d'une haute valeur ethnographique ; car les paysannes qui portent le même costume parlent également les mêmes variétés de patois, avec des intonations et des désinences semblables, se divertissent aux mêmes danses, répètent les mêmes contes aux veillées, modulent sur les mêmes airs les mêmes chansons, et gardent avec une religieuse ténacité des superstitions analogues.

Digitized by Google

Nous ne pouvons que renvoyer ceux qui désireraient pousser plus loin cette étude de la coiffe paysanne et de ses aires ethnographiques, à la carte dressée par nous pour le pays compris entre Loire et Garonne. Cette carte, qui figure à l'entrée de l'Exposition de la Société du Costume poitevin, a pour commentaire le texte que nous avons écrit pour accompagner les belles planches des *Costumes poitevins*, dessinés et gravés à l'eau-forte par M. Escudier.

Ceci dit, nous procéderons de suite à l'inventaire rapide des quatre-vingts et quelques variétés de coiffes exposées par la Société du Costume poitevin.

PREMIÈRE VITRINE

La première vitrine, à droite de la porte d'entrée de l'étage, est consacrée aux coiffes des environs de Niort, *paysannes*, *carrasses*, *créchoises* et *pèleboises*. Le *ramponneau* et la *capette* y figurent sous leur forme ordinaire et sous la forme de deuil ; elles sont accompagnées de deux exemplaires de la coiffe, modification relativement récente de l'antique capette, que l'on appelle *poraude* dans le Marais, et *garibaldi* dans la Plaine.

La *créchoise*, ou *piote*, est représentée par le ramponneau de gala qui se portait aux environs de 1840, et dont le fond — particularité peut-être unique en dehors des coiffes de deuil — était encadré d'un ruban de velours noir ; puis par une coiffe de deuil, avec cape bordée de noir, sans rubans ; enfin, par la forme actuellement portée à la Crèche et aux environs, avec les trois angles du front fort peu marqués, un nœud de tête et de longs rubans de satin. Un autre exemplaire de créchoise, avec nœud garni de plume d'autruche, et les rubans terminés par une bande de valenciennes, a dû, en raison de son arrivée tardive, être reléguée dans la huitième et dernière vitrine.

La coiffe pèleboise de la région comprise entre Celles et La Mothe-Saint-Héray — et qui se distingue de la créchoise par l'absence totale de rubans, par les angles inférieurs plus saillants sous le menton, par l'écusson ou bourrelet plus petit et d'un ovale plus déprimé, — est représentée par quatre spécimens :

1° Le béguin des fillettes de huit à quinze ans, dont le fond et le devant sont garnis de bandes de couleurs diverses ;

2° Le béguin pèlebois ordinaire, entièrement formé de tissu blanc ;

3° Le demi-deuil, avec *cape* de calicot bordé de noir ;

4° Le grand deuil, marqué par une pièce de futaine bordée de noir recouvrant le dessus de la coiffe, et retombant sur les épaules.

Digitized by Google

C'est une forme déjà ancienne, d'autant plus curieuse qu'elle paraît être en voie de disparition.

DEUXIÈME VITRINE

La deuxième vitrine est entièrement consacrée aux coiffes de Saintonge, au nombre de dix. La coiffe actuelle de la partie nord de la Saintonge, dont Beauvoir occupe à peu près le centre, y est représentée par trois variétés d'âge, portées simultanément par la mère, la grand-mère et la jeune fille. Ces coiffes diffèrent surtout par le développement, de moins en moins considérable, de la saillie du fond. Deux formes assez particulières y figurent, celle de Marsais, à fond peu saillant, celle de Saint-Romans-lez-Melle et autres localités voisines, plus ample, et ayant gardé les oreillons formés aux deux angles du sommet par les extrémités des pans volants de l'ancienne *pantine*, qu'on avait, par raison de commodité, relevés sur le haut de la coiffe, où elles forment les *cornes*.

Plusieurs coiffes saintongeoises de mariées, avec pans volants, montrent les variations de longueur de ces appendices, qui, dans une forme portée à Usseau en 1865, retombent jusqu'à terre. La plupart de ces coiffes portent, attaché sur le milieu du fond, un *chaperon* de fleurs artificielles.

La vaste région comprise dans la Saintonge méridionale, et qui va de Saint-Jean-d'Angély jusqu'à Saintes et Pons, n'est représentée que par la coiffe actuelle des jeunes femmes, entièrement montée sur carton, avec un nœud de ruban attaché, comme dans toutes les coiffes saintongeoises, au milieu du fond. La *passe* de satin, qui transparaît sous le *bonnet rond*, est d'une teinte légèrement bleuâtre. Les coiffes plus anciennes de cette région ne diffèrent guère que par l'absence de rubans et l'ampleur de la partie postérieure.

TROISIÈME VITRINE

Voici la série des grandes coiffes à casque brisé et redressé au sommet.

C'est d'abord la *mothaise*, élégante entre toutes, avec son architecture d'une merveilleuse pureté de lignes, qui grandit et embellit encore la belle race qui la porte.

Le *cayron* mothais n'a pas eu de tout temps le galbe superbe que nous lui voyons, et la forme ancienne, que portent encore les septuagénaires, avec ses trois angles frontaux, son profil épais, son casque très incliné, non relevé du haut, faisait difficilement présager une évolution aussi heureuse.

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION DE LA SOCIÉTÉ DU COSTUME POITEVIN

VITRINE 1

VITRINE 2

VITRINE 3

Digitized by Google

VITRINE 5

VITRINE 6

Digitized by Google

VITRINE 1

VITRINE 2

VITRINE 3

Digitized by Google

VITRINE 4

VITRINE 5

VITRINE 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Toutefois, la *câline* de mariée des environs de 1840, avec ses légers pans garnis de dentelles, marque une brillante étape de cette évolution.

A côté de la *mothaise*, la *malvina* des environs de Menigoute fait encore bonne figure ; mais les angles ou *cornes* de la *gâtinelle* de Mazières et de Secondigny sont trop fortement accusés. Le Mirebalais, dont la *pantine* actuelle procède du même type que la mothaise et la malvina, possédait anciennement une curieuse coiffe, dite *bourrelet*. Le fond de ce béguin, que l'on retrouve dans maints villages entre Neuville et Thénezay, porte un tout petit bourrelet rond, analogue à celui des *piotes*, et ses côtés retombent sur les épaules en un gros repli de mousseline, qui donne à l'ensemble une remarquable analogie avec certains costumes bretons. Cette ressemblance est encore plus sensible dans le deuil, qui se marque ici par une vaste pièce également de mousseline blanche ou de calicot, très curieusement reployée.

QUATRIÈME VITRINE

Les coiffes contenues dans la quatrième vitrine appartiennent à la partie sud-est de notre région. Elles sont au nombre de douze, se rapportant aux types portés à Lezay, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais, Nanteuil-en-Vallée (Charente), Couhé et Civray, Vivonne, et Poitiers.

Les vieilles coiffes de Chef-Boutonne et Lezay sont les plus anciens spécimens de cette Exposition. Celle de Chef-Boutonne, qui remonte aux premières années du siècle, a, dans le fond, un bourrelet ou écusson ovale ; le serre-tête, en grosse toile, s'adapte à cet écusson, et la coiffe est formée par des replis assez mal définis de mousseline, qui, partant du sommet de la tête, descendent jusqu'au niveau du menton, pour retourner sur le haut de la coiffe, où ils s'épinglent ; les angles et les méplats sont peu nets. Les plus anciennes gravures que nous connaissions — et qui ne remontent pas au delà de 1830 à 1840 — reproduisent fréquemment ce type, sans doute encore très répandu à cette époque. Dans la coiffe ancienne de Lezay, un peu plus récente, les trois angles frontaux s'esquissent déjà. Destinés à donner à l'étoffe plus de résistance, au contour plus de netteté, ils se sont accentués aux environs de 1840, donnant à l'ouverture des béguins poitevins une certaine ressemblance avec des coiffures qu'on trouve chez les peintres flamands et dans Holbein.

Il n'en faudrait pas, selon nous, conclure avec Mérimée (*Lettres à une inconnue*, page datée de Parthenay, septembre 1844) que les

Digitized by Google

femmes des environs de Saint-Maixent avaient conservé le costume du XIVe siècle. Les trois angles, ou *prinques*, du béguin, l'une au sommet du front, les deux autres au niveau des tempes, constituent un élément naturel et presque nécessaire de la solidité de certaines formes de coiffes, et leur présence à des époques ou dans des contrées très éloignées n'autorise nullement à affirmer une parenté quelconque dans les costumes et les races où on les retrouve. Ce sont là des jeux de la mode, des phases passagères d'une évolution qui fait revivre périodiquement, sinon des types entiers, du moins quelques éléments de ces types. Les trois angles, plus accentués que jamais dans la coiffe actuelle des environs de Lezay, tendent à disparaître dans la créchoise, et la mothaise a cessé de les utiliser depuis une trentaine d'années.

CINQUIÈME VITRINE

A part un barbichet limousin, forcément isolé puisque la Haute-Vienne n'a pas été comprise dans le cycle de nos collections, les coiffes de la cinquième vitrine se rapportent au bassin de la Loire.

Voici d'abord la vaste *câline* du Thouarsais, dont le montage absorbe quatre quarterons d'épingles, et qui se porte de Thénezay à Montreuil-Bellay, de Loudun aux environs de Bressuire, mais que son grand volume et son prix élevé font peu à peu délaisser.

Puis viennent le *bonnet rond* de Bressuire ; le bonnet des Herbiers, horizontalement allongé et renflé en arrière ; le bonnet de Clisson, plus léger et aminci vers l'extrémité, qui se porte jusqu'à Nantes ; le bonnet de Saint-Jean-de-Montluc, ayant la forme d'un cône recourbé en bec d'oiseau par derrière, qui se porte dans le *Sillon de Bretagne*.

Enfin, l'Anjou est représenté par ses deux formes principales, le bonnet ancien, sans ailes, tronqué en arrière à la façon d'un grouin, et la coiffe des jeunes, l'élégant *bonnet à ailes de pigeon* des Ponts-de-Cé, qui descendent l'un et l'autre en Poitou jusqu'aux environs de Châtillon-sur-Sèvre. Le devant du bonnet angevin porte une bande ajourée, qui recouvre les cheveux, mais en les laissant transparaître au niveau du front.

SIXIÈME VITRINE

Dix coiffes vendéennes.

C'est d'abord la *cabanière* ou *claque*, coiffe par excellence du Marais de la Sèvre, terminée en arrière par un large écusson carré enveloppé de tulle bouffant, et marquée sur les côtés par deux ailes retournées en forme de conque, tombant assez bas vers les épaules.

Digitized by Google

Le béguin ou grisette de Fontenay-le-Comte n'est représenté que par sa forme ancienne. Les jeunes portent un bonnet à fond moins proéminent, et le pourtour du visage est comme auréolé par un double ou triple rang de longs tuyaux gaufrés.

La coiffe de La Châtaigneraie et Chantonnay, caractérisée par deux replis bouffants, qui retombent, en arrière des angles du sommet, sur les côtés du cou, appartient à la partie orientale du Bocage vendéen, et confine à l'est avec la Gâtinelle.

La partie ouest du Bocage, longeant le littoral entre les deux marais vendéens, dans la région de La Roche-sur-Yon, porte un bonnet terminé en arrière par une arête horizontale d'une largeur égale à celle de la tête, flexueuse et peu nette dans les coiffes anciennes.

Enclavée dans cette région se trouve la *sablaise*, coiffure particulière aux Sables-d'Olonne. Il en existe deux formes. Celle que les femmes des pêcheurs portent sur la plage et le carreau des halles, en même temps que les jupons courts laissant voir la jambe souvent nue, est d'une simplicité pleine de charme : les cheveux sont complètement pris dans un serre-tête sur lequel se pose un léger bonnet, ayant, au-dessus du front, une bande ornée, maintenue horizontale par la disposition des cheveux, et d'où retombent et flottent de longs rubans. La seconde forme, moins répandue, ne se porte qu'en ville, et accompagne les jupes longues ; elle est d'un appareil beaucoup plus compliqué, avec une petite pyramide tronquée et busquée placée en dessus, et deux rangées de replis ailés, qui lui donnent une certaine ressemblance avec les bonnets angevins.

Le costume des *Maratchins* des cantons de Challans, Beauvoir-sur-Mer, Machecoul, est, de tous ceux du Poitou, actuellement le plus pittoresque. Il établit comme une transition entre les Poitevins et les Bretons. Pantalons, jupons, manches de corsage, sont pourvus de larges replis, souvent accompagnés de bandes de velours. Les hommes y portent une blouse très courte, ou un gilet qui ne dépasse pas la ceinture. Leur chapeau, à bords assez larges, à calotte hémisphérique, est garni de rubans également de velours noir et qui retombent en arrière. Le bonnet des femmes, très léger, transparent, laisse paraître la partie inférieure du chignon ; l'arête du sommet est plus étroite et plus rectiligne que dans le bonnet bocain des environs de La Roche-sur-Yon. Cette coiffe, toujours précédée sur le front d'une bande de velours large de trois doigts, est également accompagnée, dans l'exemplaire qui figure à l'Exposition, d'une *cape* ou *câline* de deuil, en cachemire blanc, bordée de noir et retombant sur les épaules.

Digitized by Google

La sixième vitrine renferme également deux exemplaires du *capot* de Marans, la plus large d'entre nos coiffes. Le *capot chenu*, ou coiffe des dimanches et fêtes ordinaires, n'a sur les côtés que deux arceaux, terminés en arrière par des *bouffants* en forme de cornets. Le *capot des mariées*, ou *câline*, a trois arceaux et laisse retomber jusqu'à terre ses pans garnis de dentelles. Les pans ont cessé d'être portés il y a peu d'années, mais la câline reste toujours, pour toute la région comprise entre Marans, Mauzé, et les environs de La Rochelle, la coiffe par excellence des jours de grande fête.

Un simple bonnet, à fond déprimé, représente la coiffe de travail des marandaises.

SEPTIÈME VITRINE

A part une *gâtinelle*, hors série, la septième vitrine est consacrée aux coiffes de Pornic et de l'île de Ré.

La rétaise ancienne était très vaste, moins élargie que la marandaise, mais plus haute, et avec quatre arceaux sur les côtés. Le bonnet adopté aujourd'hui dans l'île de Ré, avec sa forme presque cubique, n'a qu'une analogie assez lointaine avec la coiffe antérieure.

La même chose s'est passée à Pornic. En voyant le simple et léger bonnet, fort peu différent de celui des maralchines, que portent actuellement les jeunes Pornicaises, on se douterait difficilement des dimensions et de la richesse des coiffes anciennes de Pornic.

Nous en avons recueilli trois formes, qui répondent à la coiffe de mariée et des grandes fêtes, à la coiffe ordinaire, et au deuil. Le corps de ces coiffes est quasi cylindrique, avec des pendentifs variés, rattachant inférieurement l'entrée et l'extrémité du bonnet. Dans la coiffe la plus ordinaire, le bonnet proprement dit laisse transparaître une passe teintée de bleu. La coiffe de deuil est accompagnée de larges ailes blanches, contournant en arrière le cou et les épaules.

HUITIÈME VITRINE

L'élégante créchoise qui s'y trouve se rapporte aux types déjà rencontrés dans la première vitrine, Les autres coiffes sont spéciales à la ville de Niort.

Les diverses formes de la *grisette*, actuellement portée par une centaine de femmes d'âge avancé, y sont toutes représentées. C'est d'abord le *bonnet rond*, coiffe de tous les jours, qui n'a de *rond*

Digitized by Google

que son entrée, le fond étant aplati en arrière dans l'espace resté libre entre les ailes. La *rochelaise*, plus riche de tissu, diffère surtout du *bonnet rond* par le fond, maintenu bouffant à l'aide de trois arcelets en laiton argenté. La grisette à *pans volants*, qui se fait de plus en plus rare, était une coiffe de gala, et la *coiffe à cornes* n'est autre chose qu'une modification de la précédente, dont les pans, relevés en dessus du bonnet, forment aux angles deux saillies ou *cornes*.

Les photographies, les portraits à l'huile, les pastels et gravures représentant des grisettes, très nombreux dans les deux salles consacrées à l'Exposition particulière da la Société du Costume poitevin, montrent la richesse et la variété de cette ancienne et superbe coiffe niortaise, que le siècle prochain ne connaîtra plus.

A côté des amples et majestueuses grisettes, on peut voir des spécimens de ce *bonnet Jamain* qui, après avoir été porté exclusivement, dans l'origine, par la petite bourgeoisie des villes, avait fini par tomber peu à peu dans le domaine commun, se modifiant et se déformant parfois sur la tête des commerçantes et des ouvrières.

Dans une autre vitrine, consacrée aux travaux manuels, on peut voir de nombreux spécimens des anciens bonnets matelassés et piqués, sur lesquels les grisettes montaient leurs coiffes. Ils sont ornés de curieux dessins, formés de points noués, et que toutes les formes de la *grisette* laissaient transparaître en arrière au travers des mousselines ou des tulles. La confection et l'ornementation de ces bonnets constituaient une industrie locale assez prospère, qui, naturellement, a disparu.

V

Le vêtement

« Les habitants (du Poitou) sont fort laborieux, durs au travail, grossiers et difficiles dans leurs mœurs... *leurs vêtements* les déguisent à nos yeux. Ils portent presque tous les cheveux courts et de larges chausses à la suisse, avec des rabats... Les bergères y ont, la plupart, de grands talents pour la danse et pour le chant... »

Voilà ce qu'écrivait, en 1727, l'intendant Boulainvilliers ; et ce vague document contient ce qui a été dit de plus précis sur les mœurs et le costume du paysan poitevin par ses contemporains dans les siècles passés.

Digitized by Google

En fouillant avec soin nos bibliothèques et nos archives, on arriverait peut-être à réunir une demi-douzaine de textes de cette importance, dont on ne saurait tirer grand profit ; car leurs auteurs n'ont pas obéi à ce besoin d'analyse et de précision qui caractérise notre temps ; il n'y a, pour eux, qu'un type poitevin, qu'un costume poitevin, qu'un patois poitevin, alors que nous y pouvons facilement démêler des variétés et des nuances très tranchées, que nous n'avons aucune raison de croire particulières à notre siècle.

A défaut donc d'une documentation certaine empruntée aux écrivains qui ont, incidemment, touché à ce sujet, nous nous résignerons à l'étudier sur les anciens costumes eux-mêmes, dont notre Exposition montre de nombreux spécimens, ainsi que sur les portraits et gravures que nous avons pu recueillir et grouper.

Et d'abord, laissant de côté les coiffes, déjà étudiées, nous remarquerons que le costume comporte deux éléments essentiels, que les objets exposés nous permettront d'examiner tour à tour : l'étoffe et la coupe.

Les costumes poitevins utilisaient des étoffes de trois sortes : la *toile de chanvre* ou *de lin*, les *étoffes avec chaîne en fil et trame en laine*, les *étoffes tout laine*.

La *toile*, outre le linge de corps, les draps et nappes, a longtemps fourni la matière du costume d'été des hommes et des femmes : culottes et pantalons, guêtres, blouses et tabliers étaient faits en toile de fabrication locale, que la villageoise avait filée aux champs ou à la veillée, et que le *tessier* (tisserand) de l'endroit se chargeait de tisser avec ce gros et pénible métier, dont il n'existe plus que de rares spécimens dans nos campagnes. La toile se tissait généralement sur une aune (1m20) de largeur, quelquefois sur trois quarts. La fileuse habile, c'est-à-dire produisant un fil régulier et fin, obtenait généralement une aune de toile par livre de fil. Le métier à *galons*, qui figure à l'Exposition, et dont l'usage était courant il y a trente à quarante ans, fournit peut-être le modèle le plus élémentaire de la machine à tisser. Les fils de chaîne, enroulés autour des branches d'une petite *fourche* qu'on plante en un trou, sont engagés dans douze trous et douze rainures, alternant entre eux, et percés dans une planchette de 20 centimètres sur 15, que manœuvre la main gauche, pendant que la main droite fait passer une navette entre les fils des trous et ceux des rainures, tour à tour soulevés et rabaissés. A chaque fois, un

Digitized by Google

coup sec de la planchette contre la partie déjà faite du ruban bat et affermit le tissu.

La laine était filée au fuseau comme le chanvre, après avoir été cardée par des cardeurs ambulants, avec des cardes métalliques, et l'étoffe était peignée à l'aide de *peignes* formés par l'assemblage des capitules de la cardère, ou chardon à foulon, cultivé en grand à Augé, et sans doute dans d'autres localités.

Les métiers à foulons des bords de la Sèvre ont longtemps utilisé, pour le dégraissage de la laine, une argile très alcaline, provenant de Chilouc, près Saint-Maixent, et appartenant aux couches faluniennes déposées dans l'ancien lac Vauclair. On se servait également de l'argile kaolinique du Chevreau, paroisse de Vouhé, et de celle de la Giraud d'Asnières, près de Saint-Jean-d'Angély.

Les étoffes avec chaîne en fil fabriquées en Poitou au commencement du siècle, étaient : les *tiretaines*, les *boulangers*, les *trois-marches* et les *droguets*. Elles se façonnaient généralement partout avec le métier ordinaire du simple tisserand.

Le *tiretaine* avait une demi-aune (60 centimètres) de largeur. Le fil de trame (laine), développant de 4 à 6000 mètres au kilogramme, était dégraissé et légèrement foulé ; le fil de chaîne (lin ou chanvre) était plus fin que dans le *boulanger*. La tiretaine se tissait à *deux pas*, et se livrait lustrée au commerçant.

Le *boulanger*, ainsi dénommé parce qu'il était d'un gris blanchâtre et comme saupoudré de farine, se tissait à deux pas, comme la toile. La chaîne était de fil grossier; la trame, de laine développant de 3 à 4000 mètres au kilogramme. Il se foulait *à plein moulin*.

Le *trois-marches*, ou *boulanger croisé*, diffère du boulanger ordinaire par son tissage *à trois pas*, qui lui donne un *endroit*, où paraissent les deux tiers de la trame, et un *envers*, où l'autre tiers se montre.

Le *droguet laine et fil* (car il y a un droguet tout laine) se tisse exactement comme la tiretaine et le boulanger ; sa largeur est d'une aune ; il est dégraissé, mais non foulé. Ses couleurs habituelles étaient le bleu et le noir, formant rayure, et il s'employait de préférence à la confection des jupes et des tabliers.

Les tissus tout laine étaient : le *calmouk*, la *serge* ou *pinchinat*, avec ses variétés dites *serge-seigneur*, *demi-serge*, *sergette*, *molleton*, *droguet blanc ;* les *camelot*, *baguette* et *frison*.

Digitized by Google

Le *calmouk*, employé pour les vêtements d'hommes, et dont la fabrication paraît avoir cessé en Poitou avant 1820, était une étoffe à tissu croisé, et à tout poil, ayant une demi-aune de largeur. La pièce, de 38 aunes, pesait 38 livres.

Les *serges* sont des tissus croisés *à quatre pas*, quelquefois blancs, d'autres fois teints en brun au brou de noix, mais le plus souvent bleu de ciel. La pièce de serge avait une demi-aune de largeur, 38 ou 42 aunes de long, et pesait 19 ou 21 kilogrammes. Elle s'employait à faire des gilets, des pantalons et des jupes.

La *serge-seigneur* différait en ce que trame et chaîne y étaient faites d'*étain*, ou laine peignée, tirée à chaud.

Le *molleton*, tissé à quatre pas comme toutes les serges, portait une lisière bleue ou verte, mais ne se teignait jamais en brun ; il était ordinairement réservé à la confection des *cotillons de dessous*.

La *demi-serge* se différencie de la serge ordinaire en ce que, pour le même poids de laine, la pièce a une largeur plus grande, $0^{m}70$ à $0^{m}75$, au lieu de $0^{m}60$; ce qui, naturellemant, donne au tissu plus de légèreté.

La *sergette*, ou *cadisé*, ne diffère des autres serges que parce qu'elle utilise des laines inférieures, et que la pièce n'a que $0^{m}50$ de largeur.

Les *droguets blancs*, pour doublure, les *camelots*, *baguettes*, *frisons*, utilisent les laines de qualité inférieure ou les déchets. Ils se font à deux pas, comme la toile, la tiretaine et le boulanger. Le droguet blanc s'établissait sur une demi-aune de large et 30 ou 32 aunes de long. Le camelot, fait en laine cardée, avait une *lèse* (largeur) de 50 à 60 centimètres, était tondu, et ne s'employait que pour les vêtements de femmes.

Après l'étoffe, nous allons examiner la coupe, ou, si l'on veut, la forme du vêtement.

Nous utiliserons dans ce but la nombreuse et fort intéressante série de vêtements anciens, exposée par la Société du Costume poitevin, par divers exposants, et aussi par les acteurs de la comédie-revue *Les Pésans de d'aut'fait*, qui ont bien voulu prêter leurs costumes pour la durée de l'Exposition. Toutes ces pièces sont authentiques. Un certain nombre paraissent remonter au dernier quart du XVIIIe siècle, mais toutes ont dû être portées pendant le premier quart de celui-ci.

De 1820 à 1830, l'introduction des cotonnades dans le vêtement, la substitution du pantalon à la culotte, du chapeau rond au

Digitized by Google

chapeau à claque, et, un peu plus tard, l'adoption générale de la blouse bleue, ont modifié d'une façon complète la physionomie générale des costumes rustiques.

En dehors des renseignements que nous pouvons puiser dans l'examen direct des objets exposés, l'iconographie nous vient en aide et nous permet de reconstituer, d'une façon à peu près certaine, les phases d'évolution des costumes au cours de ce siècle.

Voici d'abord quelques lithographies éditées à Nantes, aux environs de 1830, par MM. Charpentier, père et fils, qui nous donnent, avec une exactitude seulement approximative (le dessinateur a dû compléter et arranger après coup des esquisses trop sommaires), deux grisettes de Niort, une laitière et une marchande de légumes sur la place du Donjon, des femmes des environs de Niort en costume d'été, des femmes de Châtellerault à côté d'une diligence, des femmes de Luçon en toilette ordinaire, des femmes de Luçon en grand costume, des femmes de La Rochelle, des paysans des environs de La Rochelle, etc.

Le dessinateur niortais Gellé, dont nous avons un portrait au crayon, dessiné par lui-même (collect. Turpin), a exécuté, de 1840 à 1850, une importante série d'études de costumes ou de groupes de paysans se rapportant à Niort et à ses environs immédiats. Nous relevons dans l'album Trouillard les planches suivantes reproduisant, pour le plupart, des costumes antérieurs à l'époque où l'auteur les a publiées :

1. *Une noce* (cinq couples, les femmes coiffées de la grisette de Niort, avec *pièce* et *mouchoir* de *cou*, les hommes en costumes variés : gilet rond, habit à queue, longue redingote, trois avec pantalons, deux avec culottes, l'un coiffé d'un chapeau à claque, les autres de chapeaux hauts de forme, élargis au sommet. Un d'entre eux tient à la main un parapluie énorme, dont le bout est muni d'un large anneau de suspension, mais dont la poignée n'est pas recourbée).

2. *Sortie de l'église Saint-André.* (Beaucoup de femmes avec les coiffes dites *grisettes*, bonnets ronds, rochelaises, chalonnaises, coiffes à pans, bonnets Jamain, différentes coiffes de la Saintonge et des environs de Niort. Un mendiant est vêtu d'une blouse ; un vieillard porte la culotte et le tricorne.)

3. *Une foire à Niort.* (Les paysans portent des blouses longues, des gilets ronds, des justaucorps, des lévites, et sont coiffés, soit du chapeau à larges bords légèrement relevés sur les côtés, soit d'un bonnet de laine. Des bourgeois se mêlent à la foule, quelques-uns portant des culottes.)

Digitized by Google

4. *Un marché à Niort.* Le dessin original au crayon, qui fait partie de la collection Baugier, figure également à l'Exposition. (Les paysans ont la blouse longue ou la veste courte, avec gros replis en arrière. Ils sont coiffés du grand chapeau ou du *bonnet d'étain*. Les coiffes saintongeoises ont le fond large et haut ; le béguin des jeunes piotes a les trois angles frontaux à peine accusés. Les ramponneaux de Souché et de Sainte-Pezenne diffèrent de la forme actuelle en ce que le sommet est brisé par un angle, au lieu d'être absolument plan. Une grisette a le fond exagérément dilaté. Les villageoises ont des *pièces de corsage*, des mouchoirs de cou, des mantes ; l'une d'elle a protégé sa coiffe contre les pluies éventuelles à l'aide d'un papier plié et épinglé sur la cornette. Les paniers sont en grosse vannerie du pays. Quelques livres de beurre ont la forme dite *poupée*, qui ne se retrouve guère sur notre marché actuel, et paraît bien particulière au Marais, à l'Aunis et à la Saintonge.)

5. *Les grisettes de Niort.* (Quatre grisettes en bonnet rond, une avec le bonnet Jamain.)

6. *Sauquet-Javelot*, le philanthrope niortais, faisant une distribution de soupe aux pauvres. (Sauquet est représenté en culotte, blouse longue ornée de broderies autour du col, et bonnet d'étain.)

7. *Veillée de Noël dans une ferme du Poitou* (1845). (Les femmes sont des piotes, au béguin de linon, simplement reployé au niveau du menton, la *corselette* est courte, la *pièce* étroite. Les hommes ne portent pas la blouse ; ils ont la culotte et les guêtres ou gamaches ; le dessinateur nous a évidemment reportés au premier quart du siècle.)

8. *L'adoration des bergers du Poitou* (1845). (Mêmes types villageois. Le bœuf et l'âne sont aussi de race poitevine.)

9. *Noce villageoise.* Le dessin original et sa reproduction lithographique figurent en même temps dans le recueil. C'est toujours le même mélange de toutes les formes de costumes portées depuis le commencement du siècle, ce qui est assez naturel, les vieillards restant fidèles à la culotte, aux justaucorps, robes volantes à larges boutonnières vraies et fausses, à longues rangées d'énormes boutons de bois recouverts d'étoffe, et gardant guêtres et tricornes, alors que les générations suivantes atténuent peu à peu les formes anciennes, portant de préférence, avec le *chapeau à la grelle*, les vestes à plis, les gilets ronds, puis le pantalon et la blouse.

10. *L'assemblée de village.* (Ce sont les mêmes types, groupés différemment et montrant, dans le décor d'une *ballade* ou *frairie*, les libres ébats des couples joyeux.)

Digitized by Google

11. *Le bouquet de la mariée.* (De jeunes paysannes — des piotes, toujours — entrent chez une de leurs compagnes, et lui offrent le bouquet nuptial.)

12. *Le mariage à l'église.* (C'est la suite naturelle, et avec des personnages identiques, de la scène précédente.)

13. Une paysanne — est-ce la mariée de tout à l'heure? — tient un bébé sur ses genoux, et lui fait manger à la cuillère la soupe d'un gros pot placé à côté d'elle. Un chien de bergère, couché aux pieds de sa maîtresse, suit l'opération du regard.

14. Une paysanne fait boire sa vache au timbre accoté le long de la margelle d'un puits à treuil, recouvert d'une toiture légère, à double appentis.

15. Une vieille piote va au lavoir, portant sous l'un des bras un fort paquet de linge, et tenant de l'autre son *genouillon*.

D'autres dessins, des études de mendiants, d'abord isolés, puis groupés en une seule planche, montrent des haillons qui nous apprennent peu de choses. Ils sont suivis de nombreuses compositions de style romantique, où l'ethnographie n'a absolument rien à voir. La planche des *Grisettes* a dû être précédée et préparée par deux autres études, également lithographiées, et représentant, la première, deux grisettes debout en conversation très animée ; la seconde, un groupe de quatre grisettes, dont trois sont assises ; l'une porte le bonnet Jamain.

La vignette de la *Saintongeoise* en coiffe de mariée, à qui un gars à large chapeau pince le menton, clôt ce recueil ; elle figura longtemps dans les almanachs, en tête de la vieille *Chanson de la Mariée* : « Vous souhaitons le bonjour, madame la mariée... »

En dehors des planches de Gellé que nous avons relevées sur l'album Trouillard, et dont quelques-unes sont très répandues, nous trouvons encore à l'Exposition un dessin original du même artiste, avec ce titre : *Nos paysans des Deux-Sèvres* (deux paysans attablés offrent à boire à un voyageur et trinquent avec lui).

Le portrait au crayon de *la fille Gaultier, de Niort*, également de Paul Gellé, présente un costume de vieille créchoise, dont la coiffe n'est pas encore marquée des trois angles frontaux.

Antoine Baugier, dont le vaste savoir et l'infatigable crayon s'intéressèrent si vivement à tout ce qui touche notre région, ne pouvait être resté indifférent à nos costumes populaires. Aussi n'avons-nous été nullement surpris de rencontrer, dans l'inappréciable collection, en grande partie inédite, de ses dessins, des croquis et des aquarelles que son fils, le distingué conseiller général

Digitized by Google

de Niort, a bien voulu mettre à la disposition des organisateurs de cette Exposition.

Nous avons de lui une *Mariée de la Mothe-Saint-Héray* (juillet 1842), une *Grisette de Niort, en bonnet Jamain*, traitée avec une rare finesse de crayon, une curieuse esquisse de la *Fête de sainte Macrine* (1839). Un séjour qu'il fit à Fouras nous a valu toute une série d'études : *pêcheuse cousant, pêcheuse raccommodant ses filets, pêcheur* en bonnet de laine rouge, ficelant une bourriche de coquillages, *boucholeur* montant le *pousse-pied*, *pêcheuse* portant sur l'épaule le balai de tamarin qui lui servira à nettoyer les bouchots, coiffe de mariée (vue de face et vue de dos), etc.

De cette même collection, réunie par MM. Baugier père et fils, nous avons obtenu deux aquarelles de Henry Monnier, faites à Sainte-Pezenne par l'illustre auteur des *Grisettes*, des *Scènes populaires* et de *Joseph Prudhomme*, et que les visiteurs peuvent admirer à l'entrée de la première salle des costumes.

La première, datée de « Niort, mars 1857 », représente une femme en *ramponneau* de Sainte-Pezenne, assise et cousant ; la seconde, au bas de laquelle on lit cette dédicace : « A l'ami Baugier, Henry Monnier », représente deux tricoteuses coiffées de la capote bourbonnaise.

On voit que, en ces cinquante dernières années, le paysan poitevin, son costume et ses mœurs, n'ont pas été négligés par les artistes.

Tout récemment ce genre d'études a été remis en honneur par un peintre parisien, M. Escudier, maintenant fixé à Niort, et que le pittoresque de nos costumes villageois a très vivement intéressé. Trente eaux-fortes ont été déjà consacrées par lui aux costumes actuels du Poitou, et nous espérons bien qu'il ne s'arrêtera pas avant d'avoir achevé le tour de notre province. Le texte que nous avons écrit pour accompagner ces planches forme la dernière livraison des *Costumes poitevins*.

Ajoutons que M. Escudier vient d'appliquer, de la façon la plus heureuse, *la peinture* sur émail à la reproduction des costumes villageois. Il expose une dizaine d'épreuves qui attestent qu'aucun procédé ne peut rendre avec plus d'éclat et de finesse la vivacité des coloris, la blancheur azurée des coiffes, et les chatoiements des satins.

L'Exposition de peinture contient également quelques morceaux — trop rares certainement — qui fournissent des indications précieuses pour l'ethnographie.

En première ligne, nous citerons les envois de M. Jean Brunet,

Digitized by Google

de Poitiers : la *Gâtinelle*, la *Jeune Fille de Vivonne* allant au marché, *Un brin de cour au village*, la *Chanson de la mariée* et le *Retour des épousés* (costumes du Mirebalais).

M. Alexandre Bonnin, de Fontenay, nous a donné une *Noce vendéenne* (Marais de la Sèvre), une *Jeune Cabanière dressant sa coiffe*, *Deux Cabanières au lavoir*.

Citons également le *Portrait de ma mère* (une Marandaise âgée), de M. Gaborit ; le *Portrait de ma mère* (une Rétoise), de M. Giraudeau ; une *Vieille Femme de Fontenay*, de Mme Clémentine Fillon ; la *Bergère de Saint-Liguaire*, aquarelle de M. Velluet ; la *Mothaise*, dessin à la plume, de M. Giraudias ; une série de *Maratchins* et de *Maratchines*, esquisses au crayon, par M. Ch. Milcendeau : le *Laitier de Coulon*, aquarelle de M. Duplais des Touches ; un médaillon plâtre, de M. Robuchon, une *Sablaise âgée ;* divers médaillons plâtre de M. de Monterban, représentant une femme d'Echiré, des vieilles femmes de l'Ile-Jourdain ; un médaillon plâtre, de M. Biron, représentant une vieille femme portant la coiffe des Herbiers (Vendée).

L'étude comparée de tous ces documents, étoffes et vêtements anciens, coiffes, portraits, dessins, aquarelles, médaillons et tableaux, jette certainement une vive lumière sur l'histoire du costume poitevin au dix-neuvième siècle.

Jusque vers 1830, le costume du paysan aisé réalisa, avec des étoffes de fabrication locale, une sorte d'imitation de l'habit bourgeois. La culotte, les vestes plus ou moins longues — lévites, angrelines, justaucorps, robes volantes, — rehaussées de boutons en longue file, et boutonnières très largement bordées ou soutachées, les souliers à boucles d'argent, la chapeau à claque, tout s'y trouve.

Mais à côté et au-dessous de cette demi-bourgeoisie, les travailleurs des champs portaient la blouse ou *grandchemise* de toile écrue, le chapeau à bords larges, dit *chapeau à la grolle*, ou le bonnet de laine, tantôt blanche, tantôt bleue, avec une houppette pendant sur l'oreille ; la chemise à col droit, plus ou moins orné, mais sans cravate ; les culottes et guêtres, de *boulanger* pour l'hiver, de simple toile pour l'été ; le *sabaron*, sorte de soulier tronqué en avant, de façon à laisser libres les orteils ; des sabots de bois, *à la courge*, où le pied, chaussé du sabaron, se posait sur un matelas de paille fraîche, soigneusement renouvelé chaque matin.

De 1830 à 1848, l'aspect des costumes villageois s'est sensiblement modifié. Le pantalon a définitivement pris la place des culottes et des gamaches ; l'usage de la cravate s'est répandu ;

Digitized by Google

enfin, aux blouses de toile, aux longues lévites plissées, aux vestes de toutes dimensions, s'est complètement substituée la blouse de cotonnade bleue, lustrée et reluisante en son état de neuf.

Ajoutons qu'à son tour, après un règne à peu près exclusif et qui aura duré plus de soixante années, la blouse bleue tend, elle aussi, à disparaître, remplacée par de bourgeois paletots...

Il est heureux que le costume féminin subisse une évolution moins rapide et qu'il garde, du moins en ses coiffes, une variété qui restera, nous l'espérons, comme le témoin fidèle et le gardien jaloux des vieux groupements ethniques.

Cette coiffe, dont il nous est difficile d'apprécier l'ancien charme d'après les rares et imparfaits échantillons du commencement de ce siècle conservés jusqu'à nous, a subi — en même temps, du reste, que les autres parties du costume — d'importantes modifications. Sans doute, au siècle dernier, était-elle de la toile la plus fine que pouvait donner l'industrie locale. Des linons, puis des mousselines et des tulles sont venus, entre 1815 et 1830, lui apporter des éléments plus souples et d'aspect plus gracieux.

Aux environs de 1840, les coiffes ont acquis un merveilleux développement. Les béguins des mariées, amples de formes, ornés de broderies et de dentelles, garnis d'ailes et de pans volants, rivalisaient entre eux de richesse et d'élégance ; et ce souci de coquetterie, qui est un des attraits de l'art féminin, s'étend des costumes de gala aux costumes des simples dimanches. Seulement les pans volants, solennels et gênants, sont retournés sur le sommet de la coiffe ; les replis bouffants qu'ils forment sur les côtés donnent naissance aux *ramponneaux* ; les saillies de leurs extrémités aux angles supérieurs engendrent les coiffes à cornes et à *oreillons*. Puis, peu à peu, ces appendices eux-mêmes disparaissent. Aujourd'hui, la tendance consiste à amincir, à alléger la coiffe proprement dite, et à donner aux nœuds de tête et aux rubans qui l'accompagnent un développement qui menacerait de devenir exagéré, si les variations de la mode ne corrigeaient d'elles-mêmes les erreurs possibles de l'esthétique féminine.

Les vêtements, dont la coiffure constitue en quelque sorte la floraison, ont obéi, dans toutes leurs parties, aux mêmes tendances évolutives.

La Poitevine de 1815 à 1830 nous apparaît avec de lourds jupons, que l'introduction du coton dans les étoffes allégera peu à peu. Sa corselette, évidée autour des épaules de façon à ne plus y former que de minces *brassières*, est armée inférieurement d'un épais bourrelet de filasse, dont la saillie élargit les hanches et soutient

Digitized by Google

les jupes. Peu à peu la partie baleinée du corset s'étend, et, à certain moment, remonte presque à niveau du menton, comprimant au delà de toute raison des poitrines trop souvent indigentes. Le devant du buste est garni d'une *pièce* rectangulaire, bordée de larges *liorées* de soie, aux couleurs voyantes, et le corsage, *gilotin*, *justin* ou *blanchet*, est recouvert par un *mouchoir de cou*, aux longues franges pendantes, dont une pointe s'étend en triangle dans le dos, alors que les pointes antérieures vont se dissimuler sous la pièce et le tablier. Ce dernier, qui d'abord occupait tout le devant de la jupe, et était muni de deux larges poches, subsiste encore presque partout, mais atténué, réduit à quelques décimètres carrés. Moins heureux ont été la *pièce* et les *mouchoirs de cou*, que les jeunes femmes ont fini par délaisser complètement.

VI

L'Art populaire

> Il bat plus d'un cœur sous la blouse
> Amoureux de science et d'art.
>
> Pierre DUPONT.

Il faudrait un gros volume pour dire la science de l'homme qui ne « savait rien ».

L'homme qui ne « savait rien » — consultez à ce sujet l'écolier frais émoulu du certificat d'études primaires — c'était celui qui ne lisait ni n'écrivait, ou ne le pouvait faire qu'à grand peine.

Erreur profonde, mon petit ami ! S'il ne savait pas ce qu'on apprend dans les livres, l'illettré intelligent savait ce qu'enseigne la vie. Son cerveau, avec le seul secours des traditions gardées pieusement dans la famille, de l'observation directe et personnelle, parvenait à emmagasiner une quantité très respectable de notions, et ces notions étaient pour lui d'autant plus précieuses qu'elles se limitaient étroitement, exclusivement, à sa profession, à sa terre, à sa famille, sans presque jamais dépasser l'horizon restreint de modestes relations commerciales.

Sans prétention aucune à la science du physicien ou du naturaliste, il savait les mérites de chaque sol, distinguait les veines de terre de son champ, saisissait le moment précis où il convient de labourer, ensemencer, buter ou sarcler cette *terre froide*, ce *feroux* réfractaire, cette légère *groie* ; suivait d'un regard attentif l'action des pluies, des gelées, des brouillards, des longues ensoleillées sur

Digitized by Google

ses guérets, ses blés ou ses légumes ; réglait ses soins de culture au gré des influences météoriques ; taillait sa vigne, soignait sa futaille et son vin, plantait et greffait les arbres à fruits de son verger ; connaissait à fond la conformation, les qualités et les vices de tous ses bestiaux, enregistrait fidèlement dans sa mémoire les variations de leur valeur vénale, déployait dans le maquignonnage des habiletés dignes du psychologue le plus raffiné ; savait la généalogie et les alliances de toutes les familles du village ; possédait, en outre, une foule de talents précieux, cuisait son pain, tuait le cochon, débitait et salait son lard ; connaissait, la nuit, l'heure aux étoiles, et le jour, au nombre de ses doigts rangés à hauteur de l'œil entre le soleil et l'horizon ; était pêcheur habile, chasseur adroit ; s'entendait fort aux ouvrages de *gosserie*, faisant lui-même ses charrues, ses *clies*, ployant des fourches, dressant des rateaux, clissant paniers et *melloirs*, *palissonnant* grenotes et bourgnes ; et, de plus, le soir à la veillée, il savait charmer tout son monde avec des chansons, des contes ou des facéties.

Tout cela, malgré d'inévitables lacunes — quelle instruction livresque même en est exempte ? — entretenait dans un perpétuel et salutaire état d'exercice les facultés de l'individu, que l'ignorance de la lettre moulée et de ses beautés n'empêchait pas de garder fidèlement, et même d'accroître, le trésor sacré des facultés de sa race. Que le fils de cet ignorant — qui sait tant de choses — aille au collège, et, dès demain, malgré les apparences frustes léguées par sa rustique origine, il atteindra sans effort à un niveau plus élevé que le rejeton des vieilles familles bourgeoises, fatiguées, usées, dont la sève est à bout d'énergie.

Et bientôt, selon la belle expression de M. André Theuriet, les exaltant dans un morceau d'une superbe envolée (*Les Paysans*, octobre 1879), ces fils d'artisans et de laboureurs

Seront partout en nombre, et partout les premiers.

Mais ce n'est pas tant du savoir de l'homme des champs que nous voulons parler ici, que de cette préoccupation du beau, du mieux, cette tendance de l'effort vers un travail de forme accomplie, cette conception d'un idéal, en un mot, par où l'art se manifeste en lui et dans son œuvre.

Il ne s'agit ici ni des décorations savantes placées au fronton de nos vieilles églises, ni des sculptures qui ornent le chapiteau de leurs colonnes, ni des tableaux, ni même de ces « finesses » qu'exécutaient les tourneurs de Croutelle. Ce sont là œuvres d'école, tra-

Digitized by Google

vaux qu'on n'arrivait à réaliser qu'après apprentissage et par un entraînement spécial et prolongé.

Ce qui nous intéresse, c'est la tendance naturelle, spontanée, et en quelque sorte ethnique, qui porte l'artisan d'une région à composer, à orner son travail d'une façon particulière et caractéristique du milieu et de la race.

Le laboureur des plaines voisines de Niort aimait à imprimer à son sillon une légère courbure, qu'il jugeait donner au travail de la terre un aspect plus séduisant. C'est même cette tendance qui, seule, peut expliquer la forme courbe qu'affecte l'orée des champs.

Les meules de gerbes dressées autour de l'aire ne sont pas établies seulement de façon à garantir le blé contre la pluie et les déprédations de la volaille ; elles prennent encore, dans leur forme générale, une tournure qui vise à l'élégance. Aux environs de Niort, c'est la forme d'une poire, bien régulière dans ses contours, et posée sur le gros bout ; près de Fontenay-le-Comte, la base de la meule affecte volontiers la disposition elliptique ; dans le Marais de la Sèvre, on dirait que le moissonneur a voulu reproduire l'aspect des moulins à vent : la meule, d'abord cylindrique, y est protégée par un toit conique de gerbes.

Rares et précieux sont les *artistes* qui savent modeler avec goût une charretée de foin, affaîter irréprochablement un pailler, faucher sans que le *dail* marque à chaque coup son passage, lier une gerbe sans qu'aucun épi se retourne vers la base, parer un fagot sans brindilles divaguant autour du paquet, lié de solides *réortes*.

Mais cela n'est que l'application du goût artistique au gros œuvre du travail quotidien. Pendant les longues veillées d'hiver, ou les jours de pluie trop intense, laboureurs, bouviers, ouvriers, se livraient à des travaux de vannerie, fabriquaient des paniers, des palissons, des bourgnes et grenotes, et s'efforçaient de donner à l'objet sorti de leurs mains un aspect élégant.

C'est surtout dans l'ornementation de la quenouille que tout jeune gars un peu habile de ses doigts offrait à sa fiancée, qu'on trouve les spécimens les plus accomplis de l'art masculin. Ces quenouilles sont devenues rares. On ne file plus guère dans nos campagnes, et les jeunes filles préfèrent d'autres cadeaux.

Les bâtons aussi recevaient des ornements. L'abbé Gusteau, dans ses *Poésies patoises* (milieu du dix-huitième siècle), parle d'un *bâton pivelé, voure ol était un nom en calard émolé*. Cette expression donne une idée du procédé employé chez nous pour ce travail. Alors que le berger du Plateau central *sculpte* les ornements de ses *bottes*, de ses *plioirs* à dentelles, de ses *suspensions* de lampe,

Digitized by Google

que le Landais trace ses *dessins* par l'oscillation d'une gouge, le Poitevin les grave simplement avec la pointe d'un canif; après quoi, il enduit le tout de cambouis (calard) et essuie fortement avec un linge. Le cambouis a alors produit l'effet d'une encre grasse, qui s'est incrustée partout où la pointe avait laissé des traces.

L'ornementation de la quenouille poitevine est à coup sûr très rudimentaire. Elle procède surtout de la ligne droite, combinée en carrés, lignes parallèles, triangles, losanges, denticules, diversement groupés et arrangés, séparés par des entailles circulaires obtenues en roulant sous le canif la tige de fusain. Ce sont, en général, les mêmes motifs qu'on retrouve sur les poteries préhistoriques et dans les objets fabriqués par les nègres. Le Poitevin y mêlait quelquefois des fleurs, et une de nos quenouilles porte un château et un calvaire.

L'art féminin a plus de souplesse.

Il laisse son empreinte sur les *mottes* ou *livres* de beurre, qui prennent à Niort la forme d'un bateau, à Fontenay celle d'un *bonnet de juge*, dans le Marais celle d'une *poupée*, et que la ménagère revêt, à l'aide d'une cuiller en bois, de dessins assez compliqués, toujours les mêmes, et qui constituent sa *marque de fabrique*.

Cet art s'exerce surtout dans les pièces de l'habillement, et, en particulier, la chemise et les pièces du béguin.

Nous pourrions même dire que l'habillement de la femme, les coquettes dispositions de ses atours, la façon dont elle dresse et orne sa coiffe, constituent pour elle la suprême manifestation de l'art dont sa race est capable.

Nous ne reviendrons pas sur ce point déjà traité. Mais nous appellerons l'attention sur les broderies *pèleboises*, qui sont une des curiosités de notre Exposition.

On a sans doute un peu partout orné de broderies le col des chemises et diverses pièces de la coiffe. Mais nulle part — du moins en Poitou — ces broderies n'ont pris un développement aussi considérable que dans la région des Pèlebois — c'est-à-dire des riverains de la forêt de l'Hermitain, qui *pelaient le bois*, pour les travaux de vannerie et la préparation du tan.

La broderie pèleboise se fait avec du fil blanc sur la toile blanche, et, en cela, elle est très différente de la broderie bretonne, qui applique des soies de couleur sur des étoffes de laine. De plus, les motifs de la broderie poitevine sont empruntés, comme ceux de nos quenouilles, aux combinaisons de la ligne droite, alors que la broderie bretonne procède par enroulements et cercles concentriques.

Digitized by Google

Il faudrait, pour étudier et apprécier l'ornementation pèleboise, un genre de compétence auquel nous ne prétendons nullement; mais les dames expertes en travaux de broderie sauront démêler les éléments initiaux et reconnaître les combinaisons qui ont donné naissance aux *goulus*, aux *traînées*, aux *fusées*, aux *dents de rat*, aux *étorcis en œil d'oiseau*, *étorcis à la pèleboise*, *étorcis en lacs d'amour*, aux *crugeotis* et autres variétés de *couture crugée*. Elles admireront, plus encore que les cols brodés d'hommes et de femmes, les fonds de coiffe pèleboise, avec des parties savamment ajourées, et d'autres où le tissu a été condensé et resserré à la suite de l'ablation de nombreux fils de chaîne.

Tout cet art est malheureusement en voie de disparition, et nous avons le regret de constater que rien d'équivalent n'est appelé à le remplacer.

Nos vitrines contiennent plusieurs de ces bonnets ornés qui servaient d'armature à l'ancienne coiffe niortaise dite *grisette*, et aussi à d'autres *cayons* et *câlines*. La substitution du carton au *piqué*, et aussi la disparition d'un certain nombre de coiffes vastes, coûteuses et incommodes, ont mis fin à ce mode d'ornementation.

Les jeunes femmes n'ont pas, malgré tout, renoncé aux travaux artistiques de broderie; mais, jusque dans nos campagnes, elles copient des modèles édités à Paris; et c'est dans le musée du Costume poitevin qu'il faudra bientôt chercher les derniers vestiges d'un art populaire local que notre génération voit s'éteindre.

VII

Les poupons

De même qu'à l'Exposition universelle de 1889 il n'y avait pas de salle plus visitée, plus animée par des commentaires bruyants et gais, que la partie où Mme Landrin avait installé le merveilleux ensemble des objets relatifs à l'éducation de la première enfance — de même aussi, à notre modeste Exposition, les poupons au *maillot* ou en *robe*, posés dans le *dandin*, dans la *cabasse* et la *bourgne*, ou accrochés au *virounou*, garderont une place à part, la première peut-être, dans le souvenir des visiteuses.

L'universel amour qu'inspirent les bébés est certainement pour quelque chose dans cet intérêt voué à tout ce qui les concerne. J'ai même été témoin d'un fait que je me reprocherais de ne pas citer dans cette étude. Pendant les visites que toutes les écoles de

Digitized by Google

filles n'ont pas manqué de faire à l'Exposition, une toute petite élève, de six ans à peine, s'avisa d'embrasser nos bébés de carton et de biscuit; et aussitôt, malgré l'intervention, peu sévère du reste, des gardiens rappelant la « défense de toucher », toutes ses compagnes de la petite classe d'en faire autant et d'embrasser furieusement la famille des poupons, inanimés hélas! et qui ne pouvaient répondre à leurs caresses.

Elle n'est pas nombreuse, cependant, la série des objets exposés se rapportant à l'enfance : un poupon au *dandin*, dans l'intérieur Escudier; un superbe bébé pèlebois, costumé par les soins de Mlle Gaultreau, et placé dans une *bourgne* qui est un chef-d'œuvre de *palissonnage*; un poupon au maillot, posé dans une *cabasse*; un autre en *robe*, accroché au *virounou*, tous les deux habillés par Mlle Benoist; une demi-douzaine de ces bonnets montés sur carton, au profil triangulaire, que des savants ont accusés, bien à tort, d'avoir provoqué, au temps peu éloigné où ils servaient encore, des déformations du crâne; un petit chapeau protecteur, dit *fronteau*, donné par M. G. Boucher; un petit flacon contenant des *os de loches*; quelques vieux *langes* et *drapeaux* en très vieilles étoffes... et voilà tout.

Aussi bien achèverons-nous de remplir cette causerie par une étude comparative des divers systèmes de maillots, de berceaux, de promenoirs, de reposoirs, etc., employés dans la France entière.

Ce sera encore une façon de payer notre tribut à la science ethnographique.

Le maillot a partout les mêmes organes essentiels. Mais tandis que beaucoup de nos provinces emploient toujours le barbare maillot fermé, ligotté étroitement de toutes parts, on voit la Corse et l'Italie laisser libres les pieds et les bras du bébé.

Autrefois, en Charente-Inférieure, le bras droit seul conservait la liberté de ses mouvements.

La tendance générale actuelle est de dégager au moins les membres supérieurs.

Les bandeaux et lisières destinés à lier et maintenir les enveloppes du maillot, exclusivement employés au temps passé, persistent dans quelques parties du Centre et de l'Ouest. Mais ce système de ligature tend à disparaître, par suite de l'emploi devenu courant de l'épingle fibule, qui écarte presque toute chance de piqûre.

Quelquefois la tête de l'enfant repose sur un oreiller engagé sous le dernier tour de l'enveloppe du maillot. Dans quelques régions, l'oreiller, ou même une peau d'agneau côté laine, s'étend sous toute la longueur du maillot.

Digitized by Google

Après le maillot, la couchette — la couchette mobile dont les oscillations répétées engourdissent l'enfant pleureur et provoquent son sommeil.

Le berceau le plus répandu a la forme d'une boîte allongée dont les côtés sont plus ou moins ajourés. Il repose sur un pied-support indépendant, formé de quatre montants reliés inférieurement par deux patins taillés en forme d'arc convexe. C'est sur les patins, dont chaque partie sert successivement de point d'appui, que s'opère le balancement du berceau. Ces patins débordent de chaque côté afin d'assurer la stabilité de l'équilibre; de plus, leur partie saillante permet à la nourrice d'y poser le pied et de produire des oscillations par des pressions alternatives : elle garde ainsi la liberté de ses mains pour coudre ou tricoter, tout en modulant à l'oreille du bébé une monotone et endormante *berceuse*.

L'enfant, avec ce système, décrit un arc convexe qui tend à le projeter hors de sa couchette, et il reçoit fréquemment, soit en raison de la construction défectueuse des patins, soit à cause des aspérités du sol, la commotion d'à-coups multipliés.

On évite, en certaines provinces, ces inconvénients par l'emploi d'un pied-support fixe, dont chaque extrémité porte un anneau où s'engage un crochet adapté aux bouts de la caisse du berceau. L'arc décrit par l'enfant est alors concave, ce qui écarte le danger des chutes et rend les mouvements plus doux. — Cette sorte de berceau, assez répandu en Poitou et dans le Centre, y porte le nom de *dandin*.

Un autre mode de suspension se pratique dans quelques villages de Bretagne. Le pied-support est tout à fait supprimé; la caisse du berceau, très légère, est suspendue par des cordons à deux points d'une solive, et se balance par grands arcs et sans secousse, à la façon d'un hamac. — Il est surprenant que ce berceau, le plus simple, le plus commode, le moins coûteux, soit en même temps de beaucoup le moins répandu.

Nous arrivons maintenant à une série d'objets, *reposoirs* et *promenoirs*, dans lesquels l'industrie populaire s'est ingéniée à concilier les exigences de la maternité avec celles, non moins impérieuses, de la vie d'un ménage pauvre.

La nourrice, demeurée seule tout le jour à la maison, ne doit pas se borner aux soins de son poupon; il lui faut encore s'occuper des autres marmots, surveiller le pot-au-feu, faire le ménage, nettoyer les langes souillés, repriser et blanchir linges et hardes de famille, tout en veillant, par surcroît, au bétail resté à l'étable. Les trop courts sommeils du bébé sont insuffisants pour lui per-

Digitized by Google

mettre d'accomplir en entier ces besognes. Il fallait donc trouver le moyen de se délivrer, temporairement au moins, des exigences du poupon à l'état de veille.

Les types si divers de *reposoirs* montrent quelle variété de solutions a reçues ce grave problème.

La plus simple consiste à suspendre l'enfant au mur à l'aide d'une forte ceinture-lisière. On employait ce système, il y a moins de cinquante ans, dans certains villages de la Vienne, et sans doute en bien d'autres régions.

Dans les pays Basques le poupon était glissé dans un sachet qui s'accrochait au mur par les deux côtés.

Dans le Poitou et la Saintonge, le reposoir ancien le plus ordinaire était taillé dans un tronc d'arbre évidé, ou formé de quatre planchettes. L'extrémité reposant sur le sol était fermée par une planche carrée. On étendait au fond une couche de paille ou de foin, puis le bébé était enfoncé jusqu'aux aisselles dans la *cabasse* ou *baillotte*. Parfois on ménageait sur un des bords une partie saillante contre laquelle s'appuyait la tête et où s'attachait le *landon*. Souvent la *cabasse* disgracieuse était remplacée par une *bourgne* cylindrique, ne différant que par sa forme des *bourgnes* qui servent à l'emmagasinage hivernal des fruits secs et des pruneaux. Le spécimen de *bourgne* qui figure dans l'intérieur organisé par M. Escudier est muni d'un rebord circulaire où peuvent se placer des jouets.

Cet instrument de supplice, où le malheureux nourrisson, à bout de larmes, finit à la longue par rester coi, n'a pas cessé partout d'être employé, et plus d'un village de Gâtine en conserve religieusement l'usage.

La Touraine, au lieu, et peut-être à côté de la *cabasse* ou de la *bourgne*, possède le *chevalet*, qui a, certes, autre chose que le nom de commun avec l'instrument de torture anciennement usité. La forme est celle d'un chevalet de peintre. Le poupon prend la place du tableau, les pieds butés contre une traverse, et la tête maintenue droite par la traction de la lisière. De plus le maillot est solidement sanglé par des courroies, et tout mouvement du tronc est rendu impossible.

Dans les plaines du Centre, où la femme contribue pour une large part à certains travaux agricoles, la mère — ou la nourrice — emporte sur son dos le bébé dans une hotte munie de un ou de trois pieds, qu'elle plante ensuite dans le sol, au bout du champ, pendant l'intervalle des tetées.

Les *promenoirs* évoquent des pensers moins pénibles.

Digitized by Google

Le plus élémentaire promenoir, employé dans la Vaucluse, a pour pièce essentielle une corde qui pend d'une solive au-dessus de la table à manger. On y accroche le bébé, qui peut se livrer impunément à toutes les fantaisies de sa maladroite gymnastique.

Le tourniquet, appelé ici *virounou* (fig. 27, à droite), est un peu plus compliqué. Il a pour organe essentiel une tige de bois de la grosseur du bras, allant verticalement du sol au plafond et munie, à la hauteur d'environ un mètre, d'une potence horizontale. C'est à l'extrémité libre de cette potence que s'accroche le bébé. Le pied du virounou, appointé en cône, repose sur un fond de bouteille cassée, retourné et implanté dans la terre battue qui forme l'aire de beaucoup d'habitations rurales. La partie supérieure de l'appareil s'engage dans un collier fait d'une lanière de vieux cuir clouée au soliveau.

L'appareil est doué d'une mobilité parfaite, et il constitue certainement, si l'on prend soin d'assurer une bonne suspension de l'enfant, un des meilleurs auxiliaires pour l'apprentissage de la locomotion.

Dans certaines provinces la potence, abaissée au niveau des aisselles, porte à son extrémité une double mâchoire circulaire ou lunette, dans laquelle s'introduit le corps du bébé. Avec ce système l'enfant un peu faible risque moins de souffrir de ses faux mouvements, la dépense inutile de ses forces est réduite, et il s'habitue mieux à suivre une direction déterminée.

La *glissière*, autre appareil qui remplace quelquefois le *virounou*, consiste en un cadre rectangulaire supporté par quatre pieds de quarante-cinq centimètres de hauteur. Une lunette carrée glisse dans les côtés du cadre, dont elle parcourt la plus grande longueur. L'enfant placé entre les mâchoires de la lunette doit, lorsqu'il est parvenu à l'une des extrémités, faire un demi-tour sur lui-même afin de pouvoir continuer son exercice.

Une autre sorte de glissière, ou *promenade*, se compose d'une lunette suspendue à une tige verticale, dont l'extrémité supérieure *glisse*, à l'aide d'une poulie, sur une autre tige fixée horizontalement près du plafond. La longueur de cette deuxième tige limite naturellement le parcours de l'enfant.

Il nous reste à noter quelques objets se rapportant également à la première enfance : biberons divers, hochets en os, en bois ou en métal, de fabrication locale et sans aucun intérêt artistique ; — petits jouets en jonc ténu, figurant une boursette tordue, et qui se rencontrent, avec des variantes peu sensibles, en Anjou, en Poitou, en Bourgogne ; — bonnets portant des signes distinctifs des sexes,

Digitized by Google

à savoir une houppe de soie, de filasse ou de cheveux, pendant en arrière, et qui désigne tantôt le *drôle* ou petit *gars*, comme en Poitou, tantôt la fillette, comme dans l'Ariège ; — *fronteaux* à bourrelet d'étoffe capitonnée, ou diadème de vannerie, destinés à atténuer les chutes et éviter les bosses au front ; — amulettes formées de coquillages marins, de grains d'ambre, de calaïs ; scapulaire formé d'une peau de taupe et favorable tantôt à la dentition, tantôt à la croissance des cheveux.

Ceci nous conduit au chapitre des superstitions. Mainte nourrice du Poitou — et d'ailleurs — prétend encore qu'il faut respecter religieusement la couche de crasse qui envahit les cheveux mal peignés ; qu'il faut se garder de couper les ongles d'un bébé, par crainte de lui « rogner l'esprit » ; que des poux nombreux « purgent le sang » et sont le meilleur gage d'une belle santé ; qu'un collier de dents de loup ou d'os de *loches* (c'est la coquille rudimentaire de certaines limaces) fait « percer les gencives » ; qu'on guérit les coliques en vouant le bébé au peu canonique saint Débraille ; etc., etc.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que ces idées superstitieuses ou quelques pratiques contraires aux règles de l'hygiène altèrent en rien, chez nos campagnardes, l'infini trésor de tendresse que renferme partout le cœur des mères. Nulle part l'enfant n'est choyé de plus de caresses, couvert de plus chauds baisers, bercé de plus douces chansons, que dans nos villages du Poitou.

VIII

Les bijoux

La femme de tous les temps et de tous les pays a pris le soin coquet de rehausser l'éclat de ses vêtements, d'accentuer la fraîcheur de son teint, et aussi de marquer l'élévation de son rang dans la hiérarchie sociale, par l'usage des bijoux. Les métaux réputés les plus purs, les pierreries aux riches couleurs, ont été arrangés, groupés, ornés, taillés, sertis, de façon à multiplier et à diversifier au profit de la beauté féminine les jeux délicats d'une lumière choisie, tour à tour douce et discrète, ou chaude et étincelante.

Nous n'avons ici qu'à marquer le caractère propre du bijou poitevin.

Les riches collections de MM. Turpin, de Parthenay, Gandriau,

Digitized by Google

EXPLICATION DES FIGURES

1, 2, 3, 10. — **Agrafes** de mantes de femmes. (Les numéros 1 et 3, un peu renforcés, servaient aux manteaux d'hommes.)

4. — **Bague porte-bonheur**, dite *bague de roulier* (toute en métal : la tête, ordinairement ovale, porte des initiales, des signes ou des figures symboliques).

5. — **Bague anglaise** (tête garnie de trois pierres enchatonnées, dont celle du milieu plus grosse).

6. — **Bague porte-bonheur**, toute en métal, dite *Mon cœur à vous*. (Lorsque le cœur figuré sur la *tête* est embrassé par les branches d'une L, la bague s'appelle *Mon cœur à elle*.)

7. — **Bague jarretière** (avec 5 ou 7 chatons alignés sur le jonc).

8. — **Bague française**. (La tête porte un chaton assez gros *entouré* d'autres plus petits.)

9. — **Bague tombeau** (vue par la tranche et par le côté). Une seule pierre à base carrée; des larmes d'émail sur les côtés de l'enchatonnement.

11, 12, 14, 15. — **Épingles guimbardes**, servant à attacher le devant de la chemise des hommes, à cinq, à dix centimètres au-dessous du col.

13. — **Cœur et Croix Jeannette**.

16. — **Barillet**, servant de fermoir à l'*esclavage*.

17. — **Plaque cadenas**, servant de fermoir à l'*esclavage*.

19. — **Collier** dit *esclavage*.

18, 22. — **Crochets** à couteau ou à ciseaux.

20, 21. — **Doubles-boutons**, pour cols et poignets de chemises d'hommes.

23, 24. — **Quenouilles ouvragées** du Poitou.

Digitized by Google

EXPLICATION DES FIGURES

1, 2, 3, 10. — Agrafes de mantes de femmes. (Les numéros 1 et 3, un peu renforcés, servaient aux manteaux d'hommes.)

4. — Bague porte-bonheur, dite *bague de routier* (toute en métal : la tête, ordinairement ovale, porte des initiales, des signes ou des figures symboliques).

5. — Bague anglaise (tête garnie de trois pierres enchatonnées, dont celle du milieu plus grosse).

6. — Bague porte-bonheur, toute en métal, dite *Mon cœur d'eaux*. (Lorsque le cœur figure sur la tête, est embrassé par les branches d'une L, la bague s'appelle *Mon cœur à elle*.)

7. — Bague tarbetière (avec 5 ou 7 chatons alignés sur le jonc).

8. — Bague française. (La tête porte un chaton assez gros entouré d'autres plus petits.)

9. — Bague tombeau (vue par la tranche et par le côté). Une seule pierre à base carrée; des larmes d'émail sur les côtés de l'enchatonnement.

11, 12, 14, 15. — Épingles gutmaudes, servant à attacher le devant de la chemise des hommes, à cinq, à dix centimètres au-dessous du col.

13. — Cœur et Croix Jeannette.

16. — Bailleur, servant de fermoir à l'esclavage.

17. — Plaque cadenas, servant de fermoir à l'esclavage.

19. — Collier du esclavage.

18, 22. — Crochets à couteau ou à ciseaux.

20, 21. — Doubles-boutons, pour cols et poignets de chemises d'hommes.

23, 24. — Quenouilles ouvragées du Poitou.

Digitized by Google

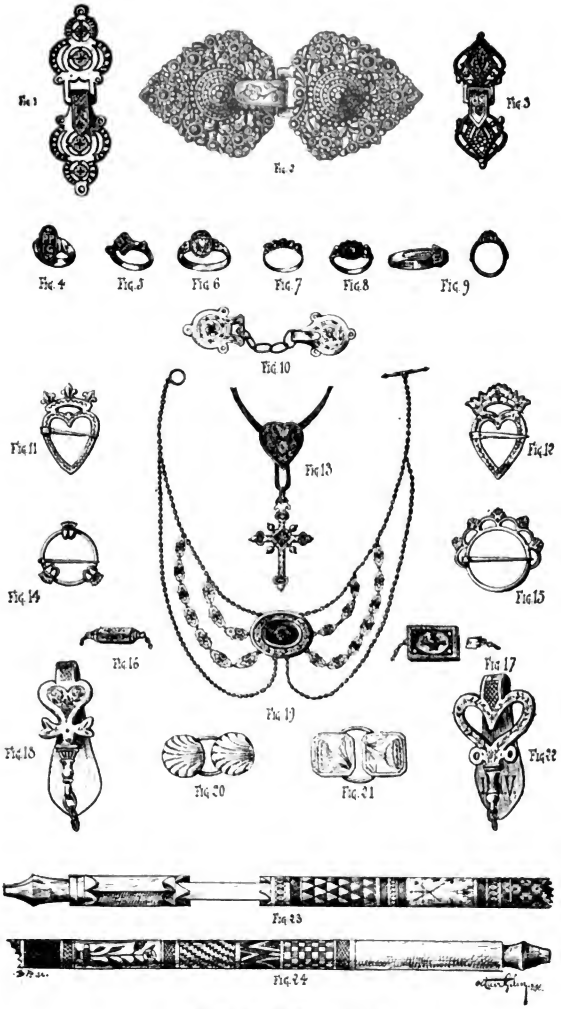

BIJOUX ET QUENOUILLES

Digitized by Google

Digitized by Google

de Fontenay-le-Comte, Puichaud, de Moncoutant, Paul Frappier, Cuvillier, de Monterban, de Niort, et la collection encore bien modeste de la Société du Costume poitevin, ont réuni, dans notre Exposition, les spécimens les plus variés de la bijouterie régionale. Il s'est glissé, çà et là, quelques éléments appartenant aux provinces voisines ou provenant de l'exportation parisienne. Ils ne serviront que de terme de comparaison, et nous nous bornerons à parler des bijoux anciens fabriqués chez nous, en tout ou partie, pour l'usage exclusif des Poitevins.

Les bagues poitevines appartenaient à six types principaux :

1° La *bague jarretière* (fig. 7), qui se fabriquait surtout en argent, et dont la partie du *jonc* visible sur la main portait cinq ou sept pierres enchatonnées, disposées sur un seul rang.

2° La *bague française* (fig. 8), avec tête élargie garnie de pierres enchatonnées, de couleurs différentes, et qui se fabriquait en or ou en argent. Les formes les plus généralement portées aujourd'hui se rattachent à ce type.

3° La *bague anglaise* (fig. 5), dont la tête portait une grosse pierre carrée ou ovale, de couleur verte ou grenat, accompagnée, de chaque côté, d'une pierre blanche sertie sur le *jonc*. Elle se faisait en or ou en argent. Dans la bague anglaise en or, la pierre verte était une émeraude fine, et les pierres blanches, des diamants appelés *tables*.

4° La *bague tombeau* (fig. 9), en or ou en argent, avec un seul gros chaton affectant la forme d'un tronc de pyramide à base carrée, portant sur les côtés des larmes d'émail blanc ou noir.

5° La *bague foi*, souvent portée à titre de « seconde bague », qui se faisait en or ou en argent, mais sans pierre. La partie dilatée représentait deux mains reliées entre elles, parfois soutenant un cœur.

6° La *bague de roulier* (fig. 4), en argent et dépourvue de pierre, s'élargissait supérieurement en une tête ovale, revêtue d'attributs religieux, de monogrammes, de cœurs, etc. Les *rouliers* la considéraient comme une amulette. A ce type peut se rattacher une bague (fig. 6) assez répandue en Poitou, et dont la tête élargie portait une sorte de charade formée d'un cœur gravé dans l'ouverture d'une L ou d'un V majuscule. C'était alors une bague de fiançailles qu'on appelait « *mon cœur à elle* », ou « *mon cœur à vous* ». Elle se faisait quelquefois en cuivre.

Les colliers en or, appelés *esclavages* (fig. 19), affectaient des dispositions diverses. Leur richesse dépendait généralement du nombre des *plaques* (une, trois ou cinq), et aussi du nombre des

Digitized by Google

tours de chaînes qui reliaient ces plaques. La chaîne ordinaire portait le nom de *jaseron*; les autres chaînes, dont le nombre pouvait aller jusqu'à six, se composaient de *paillettes* reliées entre elles et émaillées d'un seul côté. — Les *plaques*, généralement rectangulaires ou ovales, étaient revêtues d'émaux bressans et de pierres enchatonnées.

Dans certains colliers de fabrication niortaise, les plaques étaient ajourées et serties de pierres multicolores, le plus souvent vertes et grenat. Mais la plupart des *esclavages* étaient formés de plaques de fabrication lyonnaise, que les bijoutiers locaux recevaient de Paris et qu'ils assemblaient séance tenante, au gré du client, lequel réglait ainsi, selon sa bourse, le nombre des plaques et des tours de chaîne du collier.

L'esclavage complet se fermait sur le cou, soit à l'aide d'un *clavier*, formé d'un anneau de forme diverse, traversé par un *bâton*, soit à l'aide d'un *baril*, de forme prismatique, ou encore d'un *cadenas-cœur*, émaillé et de forme aplatie.

Il arrivait fréquemment que les paysannes les moins fortunées employaient ces fermoirs à titre d'ornement principal. Leur collier était simplement constitué par un cordonnet de soie ou un ruban de velours laissant pendre, sur le devant, un *clavier*, un *baril* (fig. 16) ou une plaque *cadenas* (fig. 17).

Une autre sorte de collier, où le jaseron était également remplacé par un cordon de soie, portait en avant un *cœur*, — très gros dans la toilette des grisettes de Niort, — et laissait pendre en dessous une croix dite *croix Jeannette* (fig. 13).

Le vaste anneau traversé d'une *barrette* en forme d'S et qui servait anciennement de *pendant d'oreille*, était surtout porté dans les villes. L'usage s'en est perdu il y a près de soixante ans. Les Sablaises l'ont cependant conservé, en remplaçant par un camée la *boule facettée* du devant, anciennement ornée de chatons multicolores. Cet anneau, qui se fabriquait en or ou en argent, traversait rarement l'oreille, mais s'accrochait à un autre anneau plus petit, dit *attente*, qui restait engagé à demeure dans le lobe auriculaire.

En dehors des bagues, colliers et pendants d'oreilles, qui ornaient directement leur personne, les Poitevines rehaussaient de parures d'or et d'argent certaines parties de leur costume.

La coiffe blanche recevait, et reçoit encore fréquemment, une épingle d'or, à tête ornée, engagée sur la ligne médiane supérieure du béguin.

Les *capes*, ou grandes mantes noires, que les femmes de la campagne ne portent plus guère que dans le grand deuil, étaient

Digitized by Google

anciennement d'un usage bien plus fréquent. Elles se fermaient en avant par de larges agrafes d'argent (fig. 2), dont la forme type paraît imitée de la coquille Saint-Jacques. La partie dilatée de ces agrafes était estampée, puis recoupée à vif en pointes de diamants. Dans les formes les plus anciennes, les deux parties de l'agrafe s'accrochent entre elles directement. Mais à partir de 1840, ces parties se rattachent à l'aide d'une chaînette, longue de quinze centimètres (fig. 10), également en argent, formée parfois de petites plaques estampées, reliées entre elles par des anneaux.

Un ornement très apprécié des villageoises était le *crochet à ciseaux* ou à couteau (fig. 18 et 22), en argent ciselé, portant généralement un cœur évidé dans la partie élargie, qui s'accrochait en haut du tablier, et laissait pendre, jusqu'au-dessous des genoux, une chaîne simple, s'il s'agissait du couteau, et double pour les ciseaux.

Les élégantes de la campagne ne portent plus guère d'autres bijoux que les bagues, toujours nombreuses, mais différentes des anciens types que nous avons décrits. Elles aiment à orner leur corsage d'une montre, dont la chaîne est soigneusement mise en évidence, alors même que la montre serait remplacée par une breloque quelconque.

L'ancien costume masculin, celui d'avant 1830, comportait également l'emploi de quelques accessoires en argent.

L'extrémité inférieure de la culotte se fixait autour du bas à l'aide d'une boucle dite *boucle à jarretière*. Les souliers, le ruban du chapeau, portaient également des boucles en argent, carrées ou ovales, avec *chape* et *ardillon* articulés sur la même charnière, et diversement ornés.

Les lourds manteaux de cavalier, assez amples pour protéger à la fois l'homme et sa monture, étaient rattachés en avant par des agrafes analogues à celle de la mante des femmes, mais de forme plus trapue, et renforcées dans toutes leurs parties (fig. 1 et 3).

La chemise d'homme se fermait, au col et aux poignets, à l'aide de *doubles boutons* en argent (fig. 20 et 21), tantôt de forme carrée et ornés de fleurons, tantôt en forme de coquille marquée de côtes rayonnantes, et reliés entre eux par un anneau. Les côtés du *jabot* étaient maintenus en contact à l'aide d'une sorte de fibule annulaire, dite *épingle guimbarde* (fig. 14 et 15). Quelquefois l'anneau de la guimbarde était orné de mains comme dans la bague-foi, ou de cœurs géminés. Les Vendéens, et en particulier les Maraîchins, ont longtemps porté — quelques-uns portent encore — une épingle guimbarde en forme de cœur, simple ou double (fig. 11 et 12), sou-

Digitized by Google

vent surmontée de boules simulant une couronne héraldique, ou ornée de fleurs de lis. Quelques rares guimbardes sont en or.

Une des collections, celle de M. Turpin, nous initie au mode de fabrication employé par les bijoutiers poitevins, du moins en ce qui concerne les objets en argent. Elle comprend d'abord une série de modèles de crochets à couteaux et d'agrafes, puis une autre série de poinçons destinés à l'estampage, soit de la pièce entière (boutons doubles à coquille, claviers, etc.), soit des fleurons ou autres motifs d'ornementation. Lorsqu'un ouvrier se proposait de reproduire en argent un des modèles, il en prenait l'empreinte entre deux *os de seiche* polis et ajustés, coulait dans le creux formé par le modèle l'alliage d'argent et de cuivre ; après quoi, il ne lui restait plus qu'à décorer la pièce, soit avec les poinçons, soit au burin. M. Turpin a joint à ses modèles la plaque de cuivre qui servait, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à recevoir, à l'Hôtel-de-Ville de Parthenay, l'empreinte des poinçons des bijoutiers parthenaisiens. Cette industrie ayant disparu, la plaque avait été rejetée comme pièce inutile et sans intérêt.

Nous nous ferions un reproche de passer sous silence deux objets, deux chefs-d'œuvre, dus au travail d'un bijoutier artiste de notre ville, M. Henri Quentin, et faisant l'un et l'autre partie de la riche collection de M. Paul Frappier. Il s'agit d'un *buffou* et d'une clé.

Le *buffou* était l'instrument domestique employé en Poitou, avant le soufflet, pour *buffer* — c'est-à-dire souffler — le feu. Il consistait généralement en un tube de sureau, ou encore en un canon de vieux fusil à un seul coup, dont on fermait l'une des extrémités par un noyau percé d'un trou étroit.

Le buffou de M. H. Quentin est en fer. Il mesure $0^{m}80$ de longueur, et a été foré par M. Cayer, serrurier. L'embouchure, richement travaillée, est en argent ciselé. Le tube est relevé par trois bagues également d'argent ciselé. Chaque intervalle affecte une décoration différente : cannelure, torsade, et partie champlevée avec incrustation de feuillage gothique en or. La pièce se termine par une courte et élégante fourche servant de tisonnier.

La clé fantaisie, également en fer, est très finement ciselée. Son anneau est formé de deux dauphins s'appuyant sur une double coquille, et le panneton porte des dents nombreuses et très adroitement découpées.

Ce dernier objet nous amène à parler d'une autre clé en fer, qu'on a également rangée, malgré son volume et son architecture sévère, dans les vitrines de bijoux. Cette clé a été exécutée par

Digitized by Google

M. Bourdeau père, ancien serrurier. Elle est accompagnée d'une entrée de serrure très épaisse, découpée de façon à se laisser traverser à frottement doux par la clé, dont le panneton est entaillé de grecques compliquées. Ce travail, d'aspect très simple, présente une grande difficulté d'exécution, et ne peut sortir que de la main d'un maître ouvrier.

M. Bourdeau fils, qui expose une nombreuse et très intéressante collection d'objets de serrurerie ancienne, a tenu également à montrer que si nos artisans niortais ne sont plus astreints par des règlements corporatifs à la production du *chef-d'œuvre* professionnel, quelques-uns n'en demeurent pas moins capables d'exécuter des objets d'art de haute difficulté : témoin la superbe lanterne renaissance en fer forgé, travaillée au marteau de plomb, qu'il a exposée dans le vestibule du rez-de-chaussée, et qui fait le plus grand honneur à son goût artistique et à son habileté.

IX

Ustensiles divers

Sous la rubrique : *Ustensiles*, nous comprendrons tous les objets, petits meubles, vases, outils, jouets, etc., particuliers à notre région, et qui sont ici principalement groupés dans la deuxième salle du premier étage.

Voici les vases à boire, très variés de forme.

D'abord les *buies* ou buires, en terre cuite. Elles servent à porter aux faucheurs et aux moissonneurs l'eau qui les désaltère. Elles sont, pour la plupart, munies d'une ou deux paires d'anses latérales, qui reçoivent un *galon* servant à les accrocher à la *courge*, pendant le transport au champ, comme le porte-dîner de poterie ou de fer blanc qui contenait le *fricot* (laitage, omelette ou morceau de lard).

Vers le haut de la buie est un petit broc conique, le *trutet*, où chaque travailleur, à tour de rôle, rafraîchit ses lèvres altérées.

Plus appréciés sont la gourde ou *coie*, et le petit baril de bois, en raison surtout du liquide plus généreux qu'ils recèlent, rapé, cidre ou piquette, et qui est réservé d'ordinaire à la collation faite aux champs.

Une bouteille en bois, d'une seule pièce — sauf le fond — a été également exposée. Ce genre de bouteille est assez rare, en raison surtout de la difficulté d'ajustage du disque qui forme le fond.

Digitized by Google

Celui-ci doit être rétréci par l'action du feu ou d'une sécheresse prolongée, alors que le corps de la bouteille est dilaté par l'humidité, afin de permettre l'introduction du fond jusqu'à la rainure très régulièrement tracée où ses bords amincis doivent s'engager.

Puis viennent la *piche* de grès, le *potet* de terre vernissée, la *mogue*, dont l'usage a précédé celui des verres à boire, l'écuelle à oreilles, dite *écuelle à la rôtie* parce qu'on y trempait, dans le vin réchauffé sur la *tête* du *landier* de fer, une *rôtie* ou tranche de pain *grillé*.

La préparation et la conservation des aliments et des liquides réclamaient des marmites, pots, chaudrons, poêles, poêlons, réchauds, jadeaux, *mazarines*, pâtissières, ponettes, fait-tout, assiettes, cruches et cruchons, dont nous n'avons malheureusement qu'une série fort incomplète. Il eût été très important cependant de reconstituer l'histoire de notre vaisselle poitevine, de déterminer la forme et l'ornementation spéciales des poteries usuelles sorties de chaque atelier de fabrication. La collection réunie est loin de permettre cette étude.

Pour la vaisselle aujourd'hui en usage, M. Boucher a eu l'excellente idée de recueillir tous les types actuellement dans le commerce, et d'y joindre leur dénomination courante avec l'indication de leur provenance. C'est cet ensemble de vases, aux formes variées, que l'on a exposés le long des escaliers accédant au deuxième étage, et dont la nomenclature détaillée nous prendrait ici trop de place.

Disons toutefois un mot d'un procédé de fabrication que nous avons vu employer, il y a une dizaine d'années, à la Guérinière, près de Menigoute, dans un pauvre atelier aujourd'hui fermé, où un vieillard fabriquait des buies et de la poterie grossière, sans *couverte*, qu'il cuisait dans un four chauffé de brande et de genêts. Le tour à modeler de la Guérinière était peut-être, dans son agencement primitif, une pièce unique. Il diffère, en tout cas, des nombreux spécimens rencontrés en Bretagne et dessinés par M. du Cleuziou. La plate-forme inférieure que le potier met en mouvement avec ses pieds était remplacée par une vieille roue de char formant volant. Lorsque le potier avait préparé sur la plate-forme supérieure la quantité de glaise nécessaire pour la fabrication d'une pièce, il imprimait à la roue, à l'aide d'un fort bâton, un mouvement très vif de rotation. Quand il jugeait ce mouvement assez rapide, il s'asseyait sur une planche en dessus de la roue, appuyait ses jambes allongées sur une autre planche posée

Digitized by Google

de l'autre côté du tour, et profitait de la vitesse acquise pour modeler en entier son pot ou sa buie.

Le travail de la veillée occupait une place très importante dans la vie rurale d'autrefois. Nous avons réuni une nombreuse collection d'objets répondant aux nécessités de l'éclairage. C'est d'abord la *lioube*, pièce en fer dont le bout pointu s'enfonçait dans un trou de la muraille, et dont l'autre extrémité, munie d'une mâchoire, recevait la *chandelle de résine*. Celle-ci était préparée dans le ménage même, à l'aide d'une mèche formée de trois fils d'étoupe, que l'on plongeait à plusieurs reprises dans la résine fondue, et qu'on roulait ensuite sur une surface plane. Nous ne savons à quelle époque ce mode d'éclairage a été adopté en Poitou. En tout cas, son usage y a été généralement abandonné il y a trente à quarante ans.

Mais l'éclairage préféré des Poitevins se faisait avec l'huile de noix, récoltée et préparée dans le pays, qu'on brûlait dans une lampe appelée *charail* ou *chareuil*. Nous avons des chareuils de formes très variées, à un, deux et même quatre becs, avec ou sans couvercle. Ils sont munis d'une tige articulée portant un crochet, qui sert généralement à les suspendre à une tige de sureau munie d'encoches, et accrochée elle-même à un soliveau.

A côté du chareuil, on peut voir une variété considérable de lampes à pied, avec récipient en cuivre, en fer blanc, en étain, où se brûlait l'huile de noix, puis l'huile de colza ou d'œillette, jusqu'à l'époque où le bon marché des huiles de pétrole est venu répandre dans nos villages un éclairage brillant et peu coûteux.

Voici maintenant une série d'objets ayant servi aux fileuses : quenouilles simples ou ornées (fig. 23 et 24), quelques-unes à tête dilatée pour le filage du lin ou de la laine ; fuseaux avec simple encoche, ou munis d'une *tie* en cuivre, en fer, ou même en argent. (Un fuseau provenant d'une région voisine est muni inférieurement du disque de plomb perforé, ou *peson*, qui formait volant et facilitait ses premières révolutions ; bien que le peson ait cessé depuis longtemps d'être employé en Poitou, son usage ancien y est démontré par les trouvailles fréquentes, dans le sol de nos vergers, de disques de plomb souvent ornés et crénelés, qui sont certainement des pesons de fuseaux) ; *porte-quenouilles*, objets de luxe à l'usage des bourgeoises qui daignaient filer encore aux premières années de ce siècle, et dont l'un, très soigné de fabrication, est muni d'une tasse ou *mouilloir* en argent, destiné à recevoir une éponge imbibée d'eau ; *rouets à filer*, avec bâti horizontal d'abord (fig. 28), vertical dans les types plus récents ; *trouils* ou treuils (fig. 25), à

Digitized by Google

pied simple ou double, qui servaient à former en écheveaux le fil accumulé sur les *fusées* ; dévidoirs ou *châtelets* (fig. 26), à quatre ou six ailes, autour desquelles se plaçait l'écheveau pour sa mise en pelotes ; *fuseau à crans* et *petit rouet* pour assembler et tordre le fil et la laine employés conjointement dans certains tricots.

Le *métier à galons*, dont il a été parlé plus haut, est représenté (fig. 27) par un dessin qui montre son mode d'emploi.

Il me reste à parler maintenant d'objets très divers, qu'il serait malaisé de grouper sous une rubrique commune, et que je cite au hasard : *bourgnes*, *palissons*, *grenottes* et corbeilles, que l'on fabriquait à la veillée avec des boudins de paille triée, ourlés et rattachés ensemble à l'aide de lanières faites d'écorce de ronce ; instruments de pesage, *claveaux* en bois ou en métal, dont les divisions étaient établies par livres et demi-livres ; pintes, demi-pintes et quarts, en étain fin ; plats, vaisselle et gobelets d'étain ; *moine* ou *bassinoire*, sorte de récipient en cuivre estampé et ajouré, garni d'un long manche, et qui, l'hiver, garni intérieurement de braise, servait à réchauffer les draps de lit ; *grelots* et *effarges* de mulets de charbonnier ; lanterne munie d'une vitre en corne ; moulin à poivre, tournebroches, gril ; *corne* de fer blanc, et *lumat* (coquille de *strombe*, perforée au sommet), dont le *tou tou tou* accompagnait, matin et soir, la marche des *métiveurs* ; boîte à lunettes, en bois, garnie de lunettes anciennes à verres circulaires ; *affiquet* de bois servant à appuyer sur la hanche l'aiguille des tricoteuses ; *marotte* en terre cuite, qui devait être d'un usage peu commode pour dresser et épingler la coiffe. Une pièce de vannerie locale, très curieuse, ayant servi de corbeille à linge fin et à coiffes, et qui porte, brodée en soie rouge et verte, l'inscription suivante, faisant connaître l'époque de sa fabrication et le nom de sa première propriétaire :

PERINE ROQVIER. 1684.

Notre intention personnelle était de joindre à ces objets une série complète des jouets, bibelots, petites armes de jet (arc, arbalète, *canoire*, *piscane* ou *pissatoire*, etc.), petits instruments de musique (sonnettes, sifflets, cors, généralement faits d'écorce de frêne, musette de chaume, etc.), pièges à oiseaux (*pousse-cul*, *cabriole*, *cendrillette*, noix garnie de *collets*, etc.), pièges à souris et à mulots (*quatre-chiffres*, *trappettes*, *chats-de-bois*), filets et engins employés par les pêcheurs de la Sèvre Niortaise et de son Marais. Le temps nous a fait défaut. Nous n'avons pu exposer que le *pousse-cul* ou *bout-de-cul* (fig. 29), fait de troène et de ronce,

Digitized by Google

EXPLICATION DES FIGURES

25. — Treuil ou Trouil, pour mettre en écheveaux le fil enroulé sur les fuseaux.

26. — Chatelet ou Dévidoir, destiné à mettre en *pelotes* le fil des écheveaux. Le fil traverse la main droite dans un petit outil de bois, nommé *étrillon*, garni de deux *encoches* opposées en Z, et munies d'un trou par où passe le fil.

27. — Intérieur d'habitation poitevine montrant un bébé au *virounou*, et un *galonneux* fabriquant des *galons* (rubans de fil) avec un métier à main.

28. — Rouet de fileuse, à bâti horizontal.

29. — Pousse-cul, piège servant à capturer des *ringues* ou *rasses* (rouges-gorges).

Digitized by Google

EXPLICATION DES FIGURES

32. — Tirant ou Tiroir, pour mettre en écheveaux le fil enroulé sur les fuseaux.

33. — Chariot ou Devidoir, destiné à mettre en pelotes le fil des écheveaux. Le fil traverse la main droite dans un petit anneau de bois, monté d'abord, sur de deux anneaux opposés en X, et munis d'un trou par où passe le fil.

34. — Instrument d'observation portatif monté en bois sur roulement et un rapporteur indiquant des grades (ruban de fil) avec un maître à main. [illegible] avant servi de [illegible]

35. — Horloge de bloc, à bain horizontal.

36. — Poussoir, pièce servant à capturer des vipères ou vipères (pompes).

[illegible]

[illegible] était de jouer à ces objets [illegible] petites armes de jet [illegible] *sabotier*, etc.), petits instruments [illegible] cours généralement faits d'[illegible] etc.), pièges à oiseaux (*pièges à [illegible]*, etc.), pièges à [illegible] et à [illegible] *trappes, chats-huants*, [illegible] Nous n'avons pu exposer [illegible] de trouvère et de [illegible]

Digitized by Google

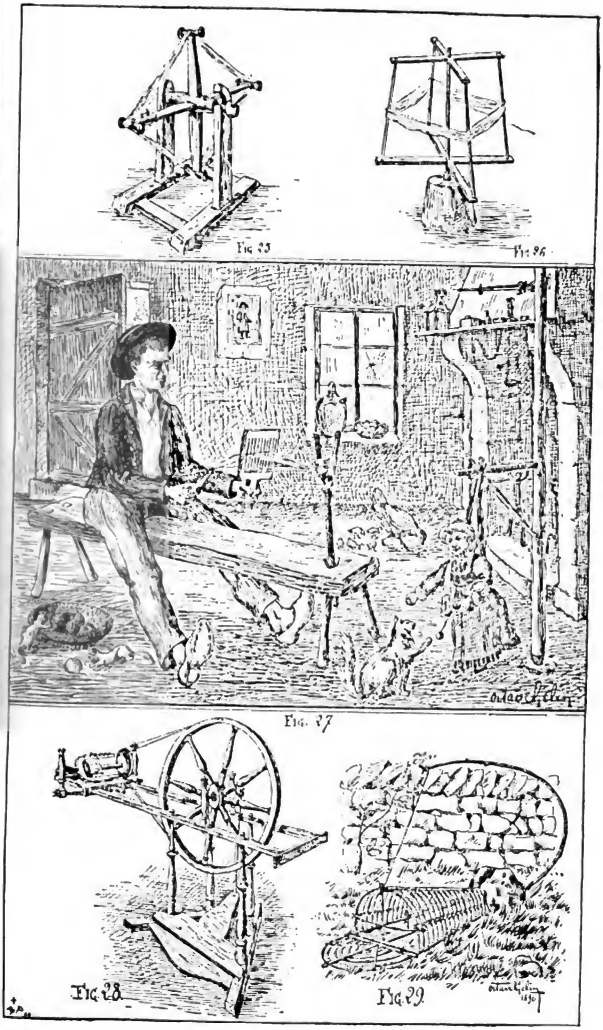

DÉVIDOIRS, ROUETS, PIÈGE

Digitized by Google

Digitized by Google

avec lequel on capture, l'hiver, les *ringues* ou *russes* (rouge-gorge), et quelquefois des merles ; la *cendrillette* de sureau, avec une *rébousse* ou ressort de coudrier, servant à attraper les *cendrilles* (mésanges) ; un *taupou* (piège à taupes), creusé dans un tronc de sureau et muni à l'entrée d'un clapet bifurqué ; un *sifflet de berger*, taillé au couteau dans la pierre tendre ; un *moulin à calau* (noix), servant de jouet, etc.

Les autres objets — et la liste en sera respectablement longue — prendront place, au fur et à mesure de leur exécution ou de leur arrivée, sur les tablettes du Musée ethnographique de la Société du Costume poitevin.

X

Le pain. — Les gâteaux

« En Limousin, on mange du pain de castagne, qui est fort bon, mais qui enfle fort... A Bordeaux, on mange de bon pain de froment. Les Gascons font bien le pain. Sortez de Bordeaux, vers le Béarn, tout le pain est de millet. »

Ces observations de Scaliger datent de la fin du XVIe siècle. Je les ai relevées afin de montrer la diversité de la matière première qui servait anciennement à fabriquer le pain. Mais ce n'est pas tout. Si Scaliger eût parlé de la Bretagne, il eût cité le sarrazin ou blé noir ; pour le Poitou, il eût ajouté le seigle, le maïs et la baillarge (orge à deux rangs).

En temps de disette, on utilisait jusqu'à la *garobe*, ou gesse noire, cultivée en grand pour la nourriture hivernale des pigeons de fuye. J'ai même, à ce sujet, entendu raconter par des vieillards que, vers la fin de l'Empire, certaines familles, pour *soustraire leurs fils à la conscription*, les nourrissaient d'un pain de garobe qui ne leur permettait qu'exceptionnellement d'atteindre la taille réglementaire. La pomme de terre, au commencement de ce siècle, a aussi joué son rôle dans la panification, et l'un des almanachs qui contribuèrent à populariser le nom du Maître Jacques Bujault renfermait un article sensationnel ayant pour titre : *La pomme de terre, ou le pain à un sou la livre.*

Cette multiplicité de substances employées à la fabrication du pain me rappelle un curieux souvenir d'enfance. Vers 1855, je fréquentais l'école d'un petit village situé à mi-chemin de Niort à Saint-Maixent. Les écoliers, petits et grands, transportaient leur

Digitized by Google

collation quotidienne dans un sac appelé *pochet*, soutenu par un cordon passé en *jincole*, c'est-à-dire en bandoulière, sur l'épaule et sur la poitrine.

A midi, quand le maître d'école donnait le signal de la sortie, chacun reprenait son sac. Le déballage était intéressant. Autant d'espèces de pain dans la collation que de sédiments divers dans nos couches rurales. Le fils du fermier aisé tirait du *pochet* un superbe et blanc *câgnon* de pain de froment ; le fils du bordier, du petit *capotin*, exhibait son pain de méture, plus ou moins beau, selon que froment ou baillarge avait fourni la grosse part dans le mélange ; enfin, le fils du domestique, du journalier, sortait généralement un pain noir de baillarge, *aglat* et lourd, quelquefois un pain jaune et grenu, fait de maïs mal bluté. Mais le plus extraordinaire était le pain du fournier, panaché de blanc, de gris, de jaune et de noir. Ce fournier, en effet, propriétaire ou locataire du four banal qui desservait presque tout le village, prélevait, pour prix de la cuisson, sur chaque *palisson* de pâte, une *jointée* de ses deux larges mains. Et c'est de toutes les dîmes multicolores ainsi réunies que se composait le pain bizarre du fournier.

Aujourd'hui, le pain s'est *unifié* : on ne mange plus guère que le pain de froment. Dans les régions où la propriété est le plus morcelée, chaque maison possède son four.

Il y a mieux encore : nombre de localités voisines de Niort ont vu se former récemment des associations coopératives de boulangerie, où chaque cultivateur reçoit sa part de *miche* blanche en échange de sacs de froment d'une valeur équivalente.

Le pain se renouvelle ainsi deux ou trois fois par semaine, ce qui donne une nourriture certainement plus appétissante et hygiénique que l'ancien système, d'après lequel les *fournées* étaient espacées entre elles de deux, trois, ou quatre semaines. Mais la périodicité des cuissons atteint rarement ce dernier chiffre, car le pain de ferme, au bout de vingt jours, est dur, moisi et de mauvais goût. Sa croûte coriace nécessite des efforts de mastication particulièrement pénibles aux vieillards. Quand on y a essayé ses mâchoires, il est permis de se demander ce que peut bien être ce pain des Hautes-Alpes, dont parle M. Soulié de Bru (*Enquête sur l'habitation*, 1894) : « Dans le Briançonnais et l'Embrunais, dit-il, on ne fait qu'une seule cuisson de pain pour l'année entière. »

Notre Exposition ne contient que quelques objets, *maie* à pétrir la pâte, *tenailler* ou huche, qui peuvent se rattacher à la fabrication ou à la conservation du pain. Mais toute une vitrine y est consacrée aux gâteaux de la région.

Digitized by Google

Nous n'insisterons pas sur les tourteaux *prunés* et *fromagés*, qui se fabriquent, ainsi que les pâtés, chaussons aux fruits et tourtes, un peu par tous les pays.

Mais nous devons une mention spéciale à l'*échaudé*, large gâteau sec ayant la forme d'un plat à rebord droit et très saillant, et qui ne se fabrique plus que dans un village de Vendée, à Féaule, commune de la Réorthe.

Les échaudés sont d'origine très ancienne. Dans un compte de la collégiale du Mans, relatif à l'année 1541, il est mentionné une dépense de six sols trois deniers pour quatre boisseaux de froment, un cent d'œufs, et du safran, destinés à fabriquer les « eschaudez distribués à l'issue de la grand'messe ».

La recette des échaudés actuels est restée la même que celle de 1541, sauf peut-être en ce qui concerne le safran. La pâte est toujours faite de la plus fine fleur de froment. Le nom d'*échaudé* provient de ce que ce gâteau, avant d'être mis au four, est plongé dans l'eau bouillante. A La Rochelle, les échaudés importés de Vendée prennent le nom de *coireaux*.

En 1844, M. de la Fontenelle de Vaudoré évaluait à 300.000 francs le chiffre annuel de la fabrication des échaudés, monopolisée dès cette époque à Féaule.

La *fouace* se fait un peu partout en Poitou. Les plus renommées étaient anciennement celles de Bagneaux, paroisse d'Exoudun; ce sont, aujourd'hui, celles de la Mothe, en forme de disque bombé, presque noires en dessus. Rabelais, qui vécut de longues années à Fontenay et à Maillezais, et savait son Poitou à merveille, dit qu' « avec du raisin, la fouace est un délicieux mangier ».

Les *casse-museaux* continuent de se fabriquer à Niort. Le texte suivant, qui nous est communiqué par M. H. Clouzot, donne l'étymologie de cette dénomination : « Au premier mai, lors de la *procession noire*, où le chapitre d'Evreu allait couper des rameaux pour les images des saints, on mangeait certaines galettes appelées *casse-gueules* ou *casse-museaux*, à cause que celui qui les servait aux autres les leur jetait au visage d'une manière grotesque. » A ce dernier titre, le casse-museau serait un précurseur de nos confetti actuels.

Ce n'est pas ici le lieu de rouvrir des polémiques sur un sujet qui passionna très fort, aux environs de 1840, les archéologues poitevins.

Il s'agissait de pâtisseries dont un usage immémorial ornait les faisceaux de buis apportés à l'église le dimanche des Rameaux. Un médecin de Rochefort avait cru découvrir dans ces pâtisseries les

Digitized by Google

emblèmes obscènes d'un culte païen. La Société des Antiquaires de l'Ouest, par l'organe de son rapporteur, M. Belin de la Liborlière, foudroya de ses plus virulents anathèmes l'hérésie du malheureux médecin, dont le tort principal était d'avoir devancé de près d'un demi-siècle les savants qui voient, dans tous nos usages traditionnels, la trace de mythes solaires et lunaires, ou de cultes phalliques.

Le simple rapprochement des gâteaux divers plantés sur les rameaux de buis, dans une fête qui est à la fois celle du printemps et celle de l'Église, suffirait peut-être à montrer que la forme de ces gâteaux était, par elle-même, dépourvue de signification. En effet, si le gâteau des Rameaux avait, à Saint-Jean-d'Angély, la forme d'une pomme de pin, à Rochefort celle d'un anneau ou *bracelet*, si ailleurs, comme nous l'avons vu pour Evreu, c'était un casse-museau non adapté à la tige verte du buis, le gâteau de l'Angoumois, appelé *cornuelle*, et dont nous avons exposé un exemplaire, avait la forme d'un triangle percé de trois trous, où s'engageaient trois ramilles garnies de rubans, et portant chacune une pomme d'api ou une orange. Il serait tout aussi logique de voir en ce gâteau un emblème maçonnique qu'un attribut des anciens cultes de Vénus.

Le *craquelin*, gâteau saintongeois, circulaire, ondulé, très sec et *craquant* sous la dent, est encore de fabrication courante.

Il n'en est pas de même des *mélusines*, gâteaux auxquels la grande fée poitevine a donné son nom, et qui, fabriqués autrefois à Poitiers, à Lusignan, à Niort, à Champdeniers, ne se retrouvent plus guère qu'à Lusignan.

Belin de la Liborlière, dans le travail déjà cité, parle de deux formes de *mélusines* : le gâteau populaire, qui se vendait un sou, et imitait grossièrement une forme humaine, avec deux jambes repliées vers les épaules et deux bras croisés sur la poitrine, — et la mélusine de premier ordre, forme bourgeoise qui se faisait sur commande au prix d'un écu, avec un diadème sur la tête, un corps écailleux terminé en queue de poisson, portant une main à sa tête et tenant de l'autre un peigne.

M. de la Liborlière a représenté ces deux types dans une planche gravée, et, depuis, M. Léo Desaivre, à la suite de son érudite étude sur la *Merlusine* (Mémoires de la Société de statistique, 1883), a reproduit, à côté de la forme populaire de Lusignan, celle que l'on confectionnait à Champdeniers.

Le superbe échantillon fabriqué et exposé par M. Eprinchard, de Lusignan, se rapporte évidemment au type le plus parfait des gâteaux mélusins. Il ne diffère guère que par une composition plus

Digitized by Google

heureuse, des contours plus artistiques, de la mélusine bourgeoise figurée par M. de la Liborlière.

A quoi bon parler maintenant des crêpes? Celles du Poitou, cuites et tournées dans la poêle à long manche, n'offrent, que nous sachions, rien de bien particulier. Ceux qui en désireraient la recette n'ont qu'à relire les pages si pittoresques de la *Veillée du mardi gras*, de P. Caillet.

Un dessert qui se rencontrait autrefois chaque dimanche sur la table de tous les artisans poitevins, c'était le *plat de mil*. Il se composait de laitage, additionné de la graine écorcée du millet et cuit à une douce chaleur. Chaque cultivateur ensemençait jadis son *carré* de millet; et bien que le riz ait supplanté, depuis environ quarante ans, la graminée indigène, on trouve encore fréquemment, accoté à quelque pilier de hangar, dans les fermes, une sorte de mortier de pierre, d'un peu moins de un mètre de haut, et où la graine du millet était pilée et décortiquée à l'aide d'un pilon de bois, muni à son extrémité inférieure d'un clou à tête très large garnie de cannelures.

Au château du noble, au logis du bourgeois, la pâtisserie revêtait naturellement un caractère plus aristocratique. Nous avons un certain nombre de moules à gâteaux, plats, ou en forme de molette, artistement gravés dans un morceau de buis, et qui traçaient sur la surface des gâteaux des armoiries, des initiales enlacées, des fleurs symboliques, ou des motifs d'ornement, élégants et variés, empruntés aux fleurs et au feuillage. Les épreuves sur pâte de ces différents moules ont été prises par M. Lanceleur, pâtissier à Niort.

XI

Religions. — Folk-Lore

Les religions sont à peine représentées à l'Exposition.

Du côté catholique, on peut voir, parmi les vitrines consacrées à la Vendée, les vases et ornements sacrés qui servirent à un prêtre non assermenté. Une gravure répondant au même ordre d'idées s'intitule : « La messe dans les bois ». Un volume de l'abbé Drochon (Paris, maison de la Bonne Presse, 1894) consacre 420 pages à la « Petite Église » anticoncordataire, qui compte encore quelques milliers de fidèles dans les cantons de Moncoutant, Cerizay et Bressuire.

Digitized by Google

Ajoutons un moule à hosties, fabriqué à Niort, qui fait partie de la collection de M. Turpin.

Pour le côté protestant, on trouve, dans la collection de M. Paul Frappier, une dizaine de ces *méreaux* ou *marques* de communion, auxquels nous avons consacré, dans les Mémoires de la Société de statistique (année 1891), une étude où l'on peut trouver la description et la figure de 44 méreaux du Poitou. Nous avons exposé également une *étude sur les Inscriptions huguenotes* du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, extraite du Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.

Une pièce superbe a été envoyée par M. Roger Drouault : c'est une nappe en toile damassée, mesurant 1m35 sur 1m10, et qui porte, six fois répétée au milieu d'ornements dans le style du seizième siècle, l'inscription suivante, brodée en lettres gothiques :

MATHE XX. PAYIE MEZ LOUEZ, COMECAT DEZNIEZS JUSQUE AU PREMIEZ.

(Évangile selon *saint Mathieu, chapitre XX* [verset 8]. — *Payez mes* [*ouvriers*] *loués, commençant* [*depuis les*] *derniers jusqu'au premier.*)

La nature de cette inscription et la provenance de la nappe semblent indiquer une origine huguenote. Les figures et les inscriptions ne peuvent, en raison de l'usure, être vues que sous une certaine incidence de lumière, ce qui n'a guère permis aux visiteurs d'apprécier ce très curieux objet.

Il n'est que temps de parler des études publiées sur l'ethnographie du Poitou, et dont la plupart ont figuré à l'Exposition.

Le baron Dupin, premier préfet des Deux-Sèvres, a recueilli, dans ses diverses *Statistiques* parues au commencement du siècle, des renseignements sur les mœurs et usages de ses administrés. Il y fait même des révélations assez indiscrètes et imprévues, comme, par exemple, lorsqu'il prétend que les Niortaises manquent « de gras de jambes ». Où diable le baron va-t-il égarer sa statistique?

Dans le tome IV des *Mémoires des Antiquaires de France*, ce même Dupin publia une *Notice sur quelques fêtes et divertissements populaires du département des Deux-Sèvres*.

De telles études n'ont guère été reprises et poursuivies méthodiquement que dans ces derniers temps.

A part le rapport sur les gâteaux populaires (1840), de M. Belin de la Liborlière, il faut aller jusqu'en 1852 pour rencontrer un travail d'une portée ethnographique vraiment sérieuse. A cette époque, le docteur Lunier publia dans les *Mémoires de la Société de statis-*

Digitized by Google

tique et dans les *Annales médico-psychologiques* des *Recherches sur quelques déformations du crâne observées dans le département des Deux-Sèvres.*

Ces déformations seraient, d'après Lunier, produites par le bandeau de linge dont on entoure la tête des nouveaux-nés, et accentuées ensuite par le bonnet de carton des garçonnets, puis par le serre-tête et la coiffe des femmes. Les nombreux exemplaires de béguins et d'anciens bonnets d'enfants exposés dans les vitrines du Costume poitevin feraient croire qu'ils sont absolument innocents du méfait dont Lunier les accuse. De plus, j'ai personnellement constaté des déformations très accusées chez des enfants qui n'avaient jamais porté le bonnet triangulaire, et chez des jeunes filles non encore admises à l'honneur du béguin. Ce serait donc seulement le bandeau des nouveaux-nés qu'il faudrait accuser... et proscrire.

De son côté, le docteur Fernand Delisle fit, à la séance du 19 décembre 1889 de la Société d'anthropologie, une communication *Sur les déformations du crâne dans les Deux-Sèvres.* Il s'ensuivit des discussions fort intéressantes auxquelles Mlle Clémence Royer prit une large part. Le travail de M. Delisle est accompagné de plusieurs photographies prises à l'hospice de Niort, dont une de la femme G..., de Melle; l'autre de la femme M..., de Thénezay. Ses calculs semblent démontrer que les déformations artificielles sont plus communes chez les aliénés.

Si nous passons à un autre ordre d'idées, nous trouvons les folkloristes ou traditionnistes du Poitou particulièrement féconds en ces trente dernières années.

A tout seigneur, tout honneur. — C'est Jérôme Bujeault qui ouvre la série avec une publication magistrale : *Les Chants et Chansons populaires des provinces de l'Ouest* (Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois), parus en 1863 et 1864 dans les *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres.* Ce livre a été presque le premier en date des *romanceros* publiés pour nos différentes provinces. La plupart des airs sont notés, et l'introduction et les notices qui l'accompagnent ont souvent été mis à contribution par les ethnographes contemporains. — Ajoutons que M. Clouzot vient d'en donner une réédition.

Deux autres ouvrages de longue haleine ont été consacrés, depuis, par M. Léon Pineau, le premier aux *Contes populaires du Poitou*; le second au *Folk-lore du Poitou* (1892). De plus, d'autres chercheurs ont consacré à l'ethnographie un nombre considérable d'opuscules.

Digitized by Google

M. le docteur Léo Desaivre, à qui nul genre de recherches n'est étranger, donna successivement *Gargantua en Poitou avant Rabelais* : — *Essais de mythologie locale* : Le noyer et le pommier (1879), — Les abeilles, — Noël, — Les oiseaux (1880), — Le monde fantastique (1882) ; — *Jeux et divertissements populaires en Poitou avant la Révolution* (1879) : — *Formulettes et enfantines* (1881) ; — *Croyances, présages, usages, traditions diverses et proverbes* (1881) ; — *Prières populaires du Poitou* (1883) ; la même année, M. Desaivre a donné un compendieux travail sur *Mélusine* dans les Mémoires de la Société de statistique ; — *Les Chants populaires de l'Épiphanie en Poitou* (1888).

M. Bauchet-Filleau donnait, parallèlement, dans le tome IV des Bulletins de la Société de statistique, un travail sur les *Croyances, superstitions, médecine, usages, présages et dictons du canton de Chef-Boutonne*, et M. B. Souché publiait, en 1882, dans le même recueil, *Proverbes, traditions diverses, conjurations, formulettes et devinettes*.

De son côté, M. R. Lacuve adressait à la *Revue des traditions populaires*, ou publiait lui-même des *Contes*, une *Meurlusine* en patois, *Devinettes du Poitou* (1895), *Proverbes poitevins* (1895), *Locutions poitevines* (1896).

Nous-même, pour le *Mémorial des Deux-Sèvres*, nous avons écrit, de 1887 à 1889, une série d'une centaine de *Causeries du dimanche*, dont un grand nombre se rapportent aux mœurs et traditions du Poitou.

Cette simple énumération suffira à montrer l'importance qu'avaient prise chez nous, dès longtemps, les études traditionnistes. La création, en décembre 1893, d'une *Société du Costume poitevin*, avec un musée spécial, l'ouverture de l'Exposition de mai-juin 1896, n'ont fait, en réalité, que consacrer ces études, grouper ceux qui s'y intéressaient, et rendre manifestes aux yeux du public leur importance et leur intérêt.

H. Gelin.

Digitized by Google

II

LES GUERRES DE VENDÉE

A L'EXPOSITION DE NIORT

PAR M. H. BAGUENIER DESORMEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DRAPEAU

PORTÉ PAR LES PAYSANS DU DISTRICT DE CHATILLON-SUR-SÈVRE
LORS DU SOULÈVEMENT DU MOIS D'AOUT 1792

Collection de M. C. Puichaud

Digitized by Google

Digitized by Google

DRAPEAU

PORTÉ PAR LES PAYSANS DE MISTRIER DE CHATILLON-SUR-SEVRE

LORS DU SOULÈVEMENT DU MOIS D'AOUT 1791

Collection de M. L. Prochaud

Digitized by Google

LES GUERRES DE VENDÉE

A L'EXPOSITION DE NIORT

PAR M. H. BAGUENIER DESORMEAUX

Une Exposition d'Ethnographie poitevine eût été incomplète, si elle n'avait pas compris une section consacrée aux guerres de la Vendée, l'une des plus extraordinaires et des plus considérables manifestations populaires qui se soient produites à travers les âges. Pour l'organisation de cette partie rétrospective, la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire s'est adressée à M. René Vallette, à M. Henri Clouzot et à l'auteur de ce compte rendu.

C'était assumer une lourde charge, je n'ai pas besoin de le cacher, eu égard surtout au peu de temps dont nous disposions, entre le moment où cette décision fut prise et l'époque de l'ouverture de l'Exposition. Pourtant nous fûmes violemment sollicités, Vallette et moi, par la perspective d'une exhibition qui jusqu'ici n'avait point été tentée ; nous nous laissâmes entraîner, et H. Clouzot nous prêta son indispensable concours. Ni les uns ni les autres, nous n'avons à le regretter, loin de là : malgré des lacunes inévitables dans une organisation trop hâtive, nous pouvons, sans fausse honte, nous déclarer satisfaits, grâce aux précieux concours qui ne nous ont été marchandés par personne. Si, au lieu de trois semaines, nous avions eu seulement trois mois, nous aurions pu faire une Exposition à nulle autre pareille, et toutes les salles réunies de l'établissement Bégué, dans lequel avait lieu cette solennité, eussent à peine suffi pour nous permettre d'étaler

Digitized by Google

au grand jour les souvenirs de la Grand-Guerre. Le résultat obtenu n'est point fait pour décourager, bien au contraire.

Dans un magistral article paru le 3 juin 1896 en tête du *Journal*, M. André Theuriet a bien voulu appeler notre section le « clou » de l'Exposition. C'est trop dire assurément, et le grand écrivain nous a certes été trop indulgent. Quoi qu'il en soit, l'incomplète nomenclature que voici donnera une idée de ce qui a été fait.

M. Ernest Brisson, de Fontenay-le-Comte, a exposé une partie des admirables et précieux autographes, pièces véritablement uniques, de la collection formée par son grand-père, Mercier du Rocher, ancien président du département de la Vendée, qui fut mêlé de très près à toute la lutte. Il y a là des signatures authentiques de *Cathelineau, Lescure, Henri de La Rochejaquelein, d'Elbée, Bonchamps, Talmond, Stofflet, Rossignol, Westermann, Canclaux, Kléber, Marceau, Hoche*, etc., etc.

Pour les amateurs de pièces rarissimes, je donnerai le texte de deux des documents exposés par cet amateur. Le premier est manuscrit et tout entier de la main de Jacques Cathelineau, le premier généralissime de la Vendée, dont on connaît à peine trois ou quatre autographes.

A la Chateignerais 13 mai 1793

Bon pour une culote dix livre à monsieur dargue

Cathelineau
Commandant

L'autre est un placard imprimé sur un quart de feuille, en grosses italiques, et qui fut affiché dans tous les carrefours et sur les portes des maisons principales de Fontenay-le-Comte, après la prise de cette ville par les Vendéens.

AU NOM DE L'ARMÉE CATHOLIQUE

Il est expressément défendu de rien prendre ou piller chez les habitants de cette ville. S'il parvient des plaintes à cet égard, tous ceux qui demeureront chez les personnes dont les déclarations seront justes et fondées, seront responsables des dégats, vols ou pillage qui auront été commis.

A Fontenay-le-Comte ce 27 mai 1793

Stofflet, commandant; de Bernard de Marigny; Duhoux d'Hauterive; Dehargues; Cathelineau; Desessarts; Lescure; de La Rochejaquelein.

Digitized by Google

FAUTEUIL BERGÈRE

Sur lequel D'ELBÉE, GÉNÉRALISSIME DES ARMÉES VENDÉENNES
a été fusillé à Noirmoutier (janvier 1794)

Collection de M. LE MARQUIS D'ELBÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Brisson a encore exposé une très belle paire de pistolets à pierre, ornés de cuivres ouvragés. C'étaient ceux dont se servait ordinairement Mercier du Rocher.

A côté, la collection non moins belle et non moins importante de M. Ernest Cesbron, de Poitiers, toute pleine, elle aussi, de documents historiques du plus haut intérêt, avec, au milieu, un des *bons* ou *assignats* créés à Laval le 1er novembre 1793 par les royalistes, revêtu des signatures autographes des chefs vendéens.

La composition typographique ci-dessous, sans avoir la prétention d'être un *fac-similé*, donnera cependant une petite idée de cette pièce.

Cinq l. N° 608 VI

Armée catholique et royale

DE PAR LE ROI

BON pour la somme de CINQ LIV.
portant intérêt à quatre et demie pour cent, jusqu'au remboursement qui sera effectué sur le trésor Royal, à la paix.

5 l. CINQ LIV.

Vive le Roi LOUIS XVII

Donnissan
Le Prince de Talmond
De Beauvollier
Bernier, *curé de Saint-Laud*

M. Cesbron est un collectionneur doublé d'un érudit *di primo cartello*, qui ne s'aventure jamais à recueillir une pièce douteuse, et dont le cabinet d'autographes et de livres, poitevins surtout, est une des véritables merveilles de la région. Un des joyaux dont il est l'heureux possesseur, est une commission de garde-chasse portant la signature autographe — la seule connue — du célèbre veneur Du Fouilloux.

M. Paul Frappier a exposé toute une collection de livres relatifs à la Vendée ; ils ont été amoureusement classés par notre ami Clouzot, l'habile inventeur de la plus grande partie de ces richesses. Il y a là tout ce qui a été publié : *histoires générales, brochures particulières, mémoires en éditions originales, pamphlets, défenses, drames, comédies, pièces quelconques* inspirées par la guerre, rien n'y manque ; c'est à enlever à tout autre collectionneur la pensée de pouvoir jamais approcher d'une telle perfection. A peine si deux ou trois petites plaquettes faisaient défaut, que j'ai été assez heureux d'avoir, comme le *Mémoire du républicain Bard*, commandant de la brigade de Luçon, et

Digitized by Google

l'*Adresse de Bréchard à ses concitoyens;* mais à côté de cela, que de beaux et précieux volumes qui font envie !

M. le marquis D'ELBÉE, arrière-petit-neveu du second généralissime vendéen, a bien voulu exposer le *fauteuil* sur lequel on plaça son arrière-grand-oncle, couvert de seize blessures, pour le porter devant la commission militaire et de là le fusiller, à Noirmoutier. Le velours d'Utrecht rouge est déchiré par les balles qui ont troué le dossier, après avoir traversé de part en part le corps du général. Ce fauteuil faisait partie du mobilier du salon même de la famille Jacobsen, où siégeait la commission militaire. La sœur de Jean-Corneille Jacobsen, Mme veuve Doré du Perron, était restée seule de sa famille à Noirmoutier; elle sauva la maison en se constituant l'hôtesse des représentants et des généraux. C'est elle qui recueillit et conserva ce fauteuil jusqu'au 10 janvier 1816, date de sa mort; il passa ensuite à son frère, maire de Noirmoutier, puis à la veuve de celui-ci. Au décès de cette dame, en 1840, il devint la propriété d'Armand Jacobsen, curé de Mallièvre (Vendée). D'après la volonté expresse de ce dernier, le fauteuil, après sa mort, en 1866, fut donné par ses héritiers à M. l'abbé Bréau, curé des Epesses (Vendée); celui-ci l'a offert, en 1882, à M. d'Elbée. Au-dessus, la célèbre lithographie de Sentex, à la fleur de lis, reproduisant le portrait de d'Elbée par Paulin-Guérin, puis des photographies du projet de monument qui devait être élevé à la mémoire de celui-ci aux environs de Beaupréau, de la médaille de la Vierge qu'il portait, avec une page du livre d'heures de Mme d'Elbée, fusillée, elle aussi, à Noirmoutier, où elle était née, etc.

M. le marquis DE LA ROCHEJAQUELEIN avait mis à la disposition des commissaires de l'Exposition un certain nombre de pièces uniques : le *manuscrit original autographe* des célèbres *Mémoires* de sa grand-mère, sur la guerre de Vendée ; un très beau *portrait* de celle-ci, peint d'après nature ; *un des mouchoirs* à carreaux rouges, en toile fine de Cholet, qu'Henri de La Rochejaquelein avait l'habitude de porter sur sa tête pendant la guerre, comme un insigne du commandement; les deux *assiettes en étain* sur lesquelles furent gravés, à l'aide d'un clou, les actes de baptême des deux filles jumelles de la marquise et de son premier mari, Lescure. Ces deux enfants naquirent quelques mois après la mort de leur père, au moment où leur mère se cachait à la Bonnelière, ferme de la paroisse de Prinquiau, aux environs de Savenay. Je ne saurais mieux faire d'ailleurs que de rapporter ce que Mme de La Rochejaquelein elle-même dit à propos de ces assiettes dans ses *Mémoires :*

Digitized by Google

« Un prêtre vient baptiser les deux jumelles dans ma chambre ; « nous prenons quatre témoins : Ferré, Gouret, Pierre Riallant « et Henri Morand. On fait les extraits de baptême sur des assiettes « d'étain, on écrit avec un clou les noms des père et mère ; nous « promettons à chaque témoin mille écus de dédommagement pour « tous leurs frais, au cas où ils seraient obligés par la suite de « chercher à faire légitimer la naissance de ces pauvres enfants ; « tout le monde signe sur les assiettes, qu'on enterre. Ces précau- « tions nous rassurèrent sur leur sort, s'il nous arrivait d'être « prises. »

Ces assiettes, déterrées après la tourmente, ont été, depuis, précieusement gardées par la famille de La Rochejaquelein. La mieux conservée porte, parfaitement lisible, l'acte de baptême de Louise de Lescure :

Le vingt deux avril mil sept cent
quatre vingt quatorze a été
baptisee, par moi vicaire soussigné
Louise marie laurence dieu donnée, née
du vingt même mois et an que cy dessus dans
la paroisse de prinquiau du légitime mariage de feu
louis marie marquis de lescure et de marie louise
victoire de donnissant son épouse. Ont été parrain
pierre Rouaud soudiacre et marraine laurence
jagu femme de pierre ferré soussignés
et autres qui ont signés avec nous

PIERRE ROUAUD, soudiacre ; LORANCE JAGU ; DURFORT DE DONNISSAN, grande mère ; JULIEN GOURET ; HANRI MORAND ; PIERRE FERRÉ ; PIERRE RIALLAT ; P. MOYSAN, vicaire de Cordemais.

La signature de ce dernier est tout entière, à part, dans le bord de l'assiette.

Une vieille charte de Philippe le Bel, datée de 1312, et autorisant Jean, seigneur du Vergier, à fortifier son château du Vergier, près Bressuire, complète fort heureusement cette belle série. On sait, en effet, que le Vergier est la terre patrimoniale des La Rochejaquelein ; cette pièce a donc un intérêt tout particulier dans une Exposition poitevine. J'ai pu personnellement y joindre un très curieux petit portrait au crayon de Lescure, que je crois inédit, et un certain nombre de lithographies représentant Henri de La Rochejaquelein, le tombeau de celui-ci, à Nuaillé, près Cholet

Digitized by Google

(Maine-et-Loire), celui de Louis, son frère, aux Mathes (Vendée), etc., etc.

Mme la comtesse JACQUES DE BOUILLÉ, et son fils le comte DE BOUILLÉ, arrière-petit-fils de Bonchamps, m'ont bien voulu confier les deux *pistolets de poche* que ce général portait toujours sur lui ; ce sont deux petites pièces de fabrication anglaise, remarquables, dont les canons en bronze peuvent se démonter. Ils figuraient à côté d'une *montre* en argent, aussi d'origine anglaise, au cadran émaillé et à double boîtier indépendant, portant, gravée, la légende suivante :

Montre
du Général de Bonchamps
offerte par Madame de Bonchamps
à Charles Guillochaux
Meunier à la Renaudière
pour l'avoir sauvée
dans son moulin

Elle fait partie de la collection de l'auteur de ce compte rendu, avec un *portrait*, également exposé, du même chef vendéen, jeune, dessiné au crayon par le regretté Tom Drake, de Poitiers, d'après une miniature inédite.

M. LEROUX-CESBRON a envoyé un *portrait de Lofficial*, son arrière-grand-père, pastel fort intéressant et inédit ; l'*insigne de Député aux États-Généraux de 1789*, du même ; le *manuscrit autographe original* du *Journal de Lofficial* pendant sa mission en Vendée, mission qui aboutit aux pacifications de 1795 ; le *décret de la Convention* envoyant ce représentant dans l'Ouest, avec le *laissez-passer* qui lui fut délivré par le Comité de Salut public, à ce sujet ; une série d'arrêtés des représentants en mission, et des proclamations royalistes ou républicaines. On sait que Lofficial, qui était en 1789 lieutenant-général au bailliage de Vouvant, séant à la Châtaigneraie (Vendée), devint député du Tiers-État de Poitou aux États-Généraux et qu'il fut, en 1792, élu député des Deux-Sèvres à la Convention, où il vota contre la mort de Louis XVI et s'employa vainement à sauver l'infortuné monarque. Ses efforts furent reconnus par la Restauration, qui lui conféra la croix de Saint-Louis à ce sujet.

M. RENÉ VALLETTE a exposé le *carnet du capitaine vendéen Cosset*, commandant la paroisse des Essarts en 1793, avec les noms des hommes qu'il avait sous ses ordres ; et l'un des *pistolets de René Grégoire*, son grand-oncle, major général de la cavalerie de d'Elbée. MM. CUVILLIER et R. VALLETTE ont exposé la très curieuse *chapelle d'un prêtre réfractaire* du Bocage vendéen :

Digitized by Google

CLAUDE-MELCHIOR-VICTOR DE BONCHAMP

Dessin au crayon de [illegible]

Collection de M. [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

CLAUDE-MELCHIOR-ARTUS DE BONCHAMPS

Dessin au crayon de C. DRAKE, d'après un portrait du temps

Collection de M. H. BAGUENIER-DESORMEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

ornements sacerdotaux, vases sacrés, rien n'y manquait. Sur les murs : des fusils, des sabres, des faux, des piques qui ont fait la Grand-Guerre, et qu'exposaient MM. PUICHAUD, RENÉ VALLETTE, le docteur POIRAULT, BOUCHER père, etc. ; un grand drapeau en soie blanche, aux trois fleurs de lis d'or, était exposé par M. Puichaud ; c'est celui que déployèrent dès 1792 les paysans de Baudry-d'Asson et de Delouche dans leur marche contre Bressuire.

La série des eaux-fortes de M. DE ROCHEBRUNE pour l'illustration des *Vendéens* de M. ÉMILE GRIMAUD, l'éminent poète vendéen, attirait tous les regards ; il y avait encore nombre de portraits de chefs vendéens ou patriotes, venant des collections PAUL FRAPPIER, H. CLOUZOT, ÉMILE GRIMAUD, H. BAGUENIER DESORMEAUX et BAUGIER ; la série des *Faits héroïques*, six lithographies de toute rareté (collection PAUL FRAPPIER) ; le portrait peint à l'huile de *Baugier*, commandant de la garde nationale niortaise, qui vainquit les Vendéens à Cholet (collection BAUGIER) ; le *Forgeron de la Vendée*, lithographie en couleurs, et le *Porte-Drapeau de la Fédération* (collection H. BAGUENIER DESORMAUX), etc., etc. ; enfin une collection complète des photographies des soixante-six *portraits de paysans vendéens*, dessinés à la mine de plomb, d'après nature, par David d'Angers, l'illustre statuaire, pendant le voyage qu'il fit à travers la Vendée militaire en 1824. Ces photographies sont d'autant plus précieuses, que les portraits n'ont jamais été publiés. Les dessins originaux sont au Musée d'Angers, malheureusement ils sont dans un état déplorable, atteints fortement par l'humidité et condamnés, semble-t-il, si l'on n'y prend garde, à une rapide et définitive destruction. On doit, dans ces conditions, être d'autant plus reconnaissant à M. ERNEST GAZEAU d'avoir bien voulu confier à la Société d'Ethnographie nationale, pour l'Exposition, les photographies qu'il en a fait faire uniquement pour lui-même. M. Gazeau, fixé aujourd'hui à Tours, est un Angevin de Saint-Florent-le-Vieil, dont les grands-parents prirent part, eux aussi, à la guerre vendéenne.

Pas plus que les trois La Rochejaquelein et Lescure, *Charette* n'a été oublié. Son iconographie était représentée par un certain nombre de belles pièces intéressantes. M. ÉMILE GRIMAUD exposait un petit dessin à la mine de plomb, absolument inédit ; Charette y est représenté jusqu'aux épaules, de trois quarts à droite, regardant de face ; sur sa tête, le mouchoir traditionnel aux mouches d'or ; les traits sont tirés et amaigris. Ce dessin est signé *Nassau 1796*. Je ne crois pas le portrait d'une ressemblance bien scrupuleuse, mais il n'en est pas moins évident que l'artiste a rendu l'aspect

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL CHARETTE

Portrait gravé d'après le moulage de la face du général fait par CAZANNE aussitôt après la mort.

Digitized by Google

alphabétique des portraits; l'autre fait partie de la collection de M. de Surgères lui-même.

Malheureusement pour la légende, Charette a été emprisonné seulement en 1796, et Carrier avait été guillotiné à la fin de 1794, plus de quinze mois auparavant; Crucy n'aurait donc pu obtenir du second l'autorisation de portraiturer le premier. Quant aux hachures faites sur le cuivre, il est bien évident qu'elles n'eussent pas suffi à sauvegarder les détenteurs de la planche; le seul fait de la trouver en leur possession, même détériorée, les eût rendus suspects. Ils l'auraient, dans ce cas, ou détruite, ou complètement effacée, comme le firent à cette époque d'autres graveurs. D'un autre côté, l'auteur auquel j'emprunte tous ces détails déclare qu'« il ne faut pas une grande pratique des gravures pour reconnaître que celle-ci ne peut dater que de l'époque de la Restauration. Elle a dû, ajoute-t-il, être exécutée, en 1820, par un graveur resté inconnu ». Pour ce qui me concerne, je ne serais pas éloigné de penser que cet inconnu est l'habile graveur Alexis Chataigner, Nantais, comme Crucy, ou, à son défaut — il mourut en 1817 — sa fille, Mme Dauban, elle-même artiste de mérite. Une note manuscrite de Tom Drake, mise par celui-ci au dos de la photographie en question, indique qu'elle est la reproduction d'un dessin à l'encre de Chine, provenant de M. Dauban lui-même.

En résumé, on doit penser que Crucy, auquel personne ne conteste la paternité du dessin original, le composa à une époque où il avait bien présente à la mémoire la physionomie de Charette, sans doute au moment où il fut appelé par la police à vérifier l'identité du masque du général vendéen, en le confrontant avec le cadavre de celui-ci. Quant aux hachures qui ont détérioré le cuivre d'une manière si désastreuse, il est à croire qu'elles ont été tout simplement le fait d'enfants entre les mains desquels, paraît-il, on avait abandonné cette planche.

Le dessin de Crucy semble avoir servi de point de départ à toutes les gravures dans lesquelles on a représenté Charette blessé, notamment la belle pièce anglaise à la manière noire exposée par M. Paul Frappier, et celui des deux portraits au pointillé, dits « à la Charette », où le général est représenté le bras en écharpe et un mouchoir sur la tête.

On semble ignorer le possesseur actuel de ce dessin.

M. Louis de Charette a bien voulu communiquer encore une réduction photographique de l'affiche imprimée relatant le jugement et la condamnation à mort de son grand-oncle.

Dans les vitrines, un peu partout, en dehors des objets dont

Digitized by Google

j'ai parlé, je dois signaler encore, sans espérer être complet :

La *plaque de garde-chasse*, en cuivre repoussé, aux armes des Colbert de Maulévrier, que Stofflet continua de porter d'une façon fort apparente, lorsqu'il eut pris la tête du soulèvement. Un des tenons qui servaient à l'attacher étant venu à se briser, le général la confia au fermier de la Frementinière, en Trémentines (Maine-et-Loire), pour la réparer. C'est là qu'elle fut retrouvée par le dessinateur Tom Drake, qui la remit au marquis de Colbert. Celui-ci, lors de sa mort, survenue en 1859, la légua au même Drake, décédé il y a un an environ (collection H. Baguenier Desormeaux). — Des *scapulaires vendéens ;* un *Sacré-Cœur* trouvé sur Catherine Joussemet, tante de B. Fillon, fusillée à Nantes ; une *plaque de brassard* d'un soldat du 14e bataillon de la République, trouvée au Pont-Charon ; un *insigne* fleurdelisé, en cuivre ; une très curieuse tabatière en corne, avec fleur de lis et ornements de cuivre ; des *médailles* de Henri et Louis de La Rochejaquelein, de Kléber, de Hoche, etc. (collections E. Cesbron, Paul Frappier, Pivert, Puichaud, H. Baguenier Desormeaux).

Une vitrine avait été consacrée spécialement aux papiers-monnaie royalistes et aux bons de réquisition. Le beau et savant travail de M. Augustin Rouillé y figurait, avec une série complète des *bons de Stofflet*, une *reconnaissance de l'abbé Barbotin*, des *assignats* à face royale, d'autres visés *pour le Roi*, par le conseil supérieur de Châtillon-sur-Sèvre, un bon de l'armée royale de Bretagne, et une série de ces mêmes bons falsifiés (collections A. Rouillé, Paul Frappier et H. Baguenier Desormeaux). Une autre vitrine encore avait été consacrée aux impressions sorties des presses royalistes de Châtillon-sur-Sèvre et de Maulévrier (collections E. Cesbron, Paul Frappier, Leroux-Cesbron et H. Baguenier Desormeaux) ; une autre enfin contenait des proclamations et placards. Il y avait là de fort belles pièces de toute rareté (collections Paul Frappier, Leroux-Cesbron et H. Baguenier Desormeaux).

Ce détail rapide, et dans lequel j'ai forcément omis, sans le vouloir, bon nombre de pièces intéressantes, démontre surabondamment combien un pareil résultat, obtenu en si peu de temps et après une préparation si hâtive, doit encourager pour l'avenir les amateurs d'histoire et de souvenirs vendéens. Désormais, après la manifestation si brillante de Niort, tous ceux qui s'occuperont de présenter un ensemble d'objets ayant trait à la période révolutionnaire ou impériale, seront obligés de faire une large part à la Vendée, si mal à propos frappée d'ostracisme jusqu'ici dans ces

Digitized by Google

BRAQUE DE GARDE-CHASSE AUX ARMES DES COLBERT-MAULÉVRIER

[illegible]

COLLECTION DE M. H. BAGUENIER-DESORMEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAQUE DE GARDE-CHASSE AUX ARMES DES COLBERT-MAULÉVRIER

Portée par STOFFLET, général vendéen

COLLECTION DE M. H. BAGUENIER-DESORMEAUX

Digitized by Google

sortes d'exhibitions. Et ce que j'avance là n'est point une opinion en l'air, née chez les organisateurs de cette section, de la satisfaction vaniteuse d'avoir réussi, grâce au concours dévoué de tous. Les faits viennent déjà en démontrer la justesse incontestable. C'est ainsi que, dans son grand travail iconographique tout récent sur *la Révolution*, publié par la maison Flammarion, M. Armand Dayot, l'éminent éditeur du *Napoléon raconté par l'image*, a consacré tout un fascicule à la Vendée. Il a reproduit notamment le fauteuil de d'Elbée, dont je parle plus haut.

H. Baguenier Desormeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

III

LE BLASON

ET L'ÉPIGRAPHIE LAPIDAIRE

EN POITOU

Par M. ARTHUR BOUNEAULT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Pierre de cheminée de l'ancienne auberge du Lion-d'Or, à Chef-Boutonne
(Collection de M. Beauchet-Filleau)

Inscriptions et sceaux sur la cloche de la porte de la citadelle, à Parthenay.

Digitized by Google

LE [illegible]

ET L'ÉPIGRAPHIE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BLASON

ET L'ÉPIGRAPHIE LAPIDAIRE

en Poitou

L'ŒUVRE DE M. ARTHUR BOUNEAULT A L'EXPOSITION DE NIORT

NOTICE PAR M. G... B...

Dans le beau discours que M. Georges Lafenestre, délégué de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, prononça à la clôture de l'Exposition de Niort, discours que les lecteurs ont pu lire à la page 23, nous relevons ces quelques lignes :

« ... Lorsqu'une Exposition du même genre se renouvellera en Poitou, ... on développera l'exposition relative aux monuments de toutes les époques, si nombreux et si typiques, dont le bel ouvrage de M. Robuchon nous a déjà fait connaître les chefs-d'œuvre, et dont les relevés si scrupuleux que M. Arthur Bouneault a réunis pour votre région forment un ensemble complet de documents précieux d'une valeur incomparable. »

En prononçant ces paroles, M. Georges Lafenestre remettait, au nom de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, et aux applaudissements de l'assistance, les palmes académiques à M. Arthur Bouneault, consacrant ainsi, par cette distinction si méritée, toute une vie de labeur patient et intelligent.

Digitized by Google

Digitized by Google

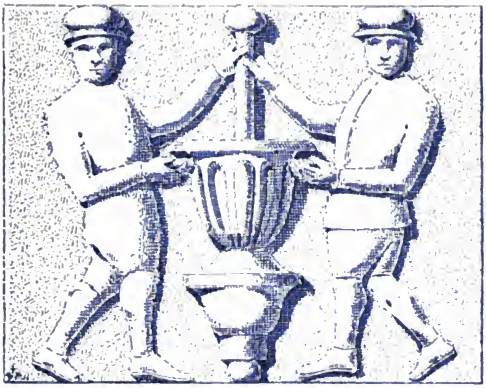

Enseigne d'apothicaire, à Bressuire

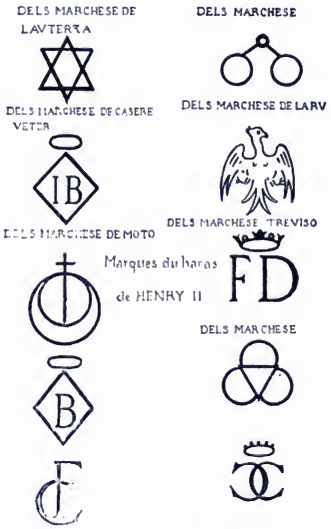

Marques de haras, au château d'Oiron

Digitized by Google

Nous avons sollicité de M. Arthur Bouneault de reproduire ici quelques-uns des relevés qui forment son incomparable collection, fruit de sept années d'un travail opiniâtre et désintéressé.

Cette collection se composait, au 15 septembre 1896, de plus de 1500 planches, dont on trouvera plus loin le détail, et dont les clichés, réduits au 1/3, qui accompagnent cette notice, affirment la réelle valeur artistique.

Parmi toutes les joies que nous a procurées cette aimable Exposition de Niort, à l'organisation de laquelle nous avons consacré de si délicieux moments, il n'en est aucune qui soit comparable à celle que nous avons éprouvée à devenir le modeste instrument de cette publicité glorieuse donnée à l'œuvre de M. Arthur Bouneault, et de la consécration officielle qui en fut le couronnement. Arthur Bouneault est en effet de ces hommes qui passent une vie souvent longue au milieu de leurs concitoyens, sans que ceux-ci semblent ou veuillent soupçonner leur évidente supériorité. En contact quotidien avec la masse des artisans et des travailleurs manuels, inhabiles au jeu des représentations mondaines, ces isolés, au milieu des foules, œuvrent anonymement, tels leurs ancêtres du moyen âge, des travaux originaux, ou reconstruisent, sur leurs bases tremblantes, les antiques monuments, qu'aucune caducité, aucun effritement ne font pour eux irréparables; ils rendent aux pierres muettes leur voix éteinte; retrouvent l'état civil des édifices, en déchiffrant les monogrammes des architectes et des ymagiers; découvrent sous la rouille et le vert-de-gris les armes parlantes, les blasons abbatiaux, les marques corporatives; rétablissent les généalogies oubliées, en défendant, dans les cimetières, contre les lichens et les lierres, l'épitaphe révélatrice. Parfois, ils violent le silence solennel des musées archéologiques, et furtivement enrichissent leur carton d'une inscription lapidaire, que la jalouse consigne donnée au gardien distrait rend doublement précieuse. Arthur Bouneault est un de ces hommes. Mais demandez-lui à quel mobile il obéit, lorsqu'une inscription ou une pierre ancienne lui étant signalée, il brave la fatigue des chemins écartés, les intempéries, et parfois la famine, pour, au prix de sacrifices d'argent souvent lourds, aller relever, avec une conscience extrême, tous les détails de cette inscription ou de cette pierre. Demandez-lui à quel mobile il obéit? Avec un bon sourire, il vous invitera à le suivre à son cabinet d'entrepreneur; il ouvrira devant vous, dans une pièce abandonnée, le tiroir d'une vieille commode, et vous montrera, parfaitement classés dans d'élégants cartons, ses 1500 magnifiques planches originales dessinées à la plume, et il

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

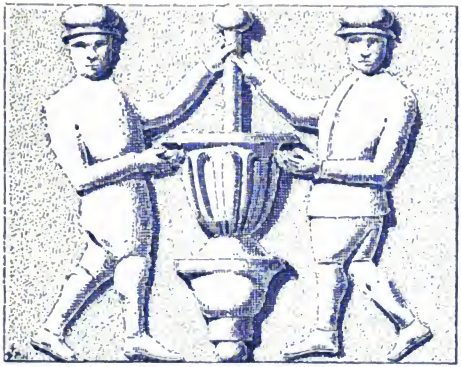

Enseigne d'apothicaire, à Bressuire

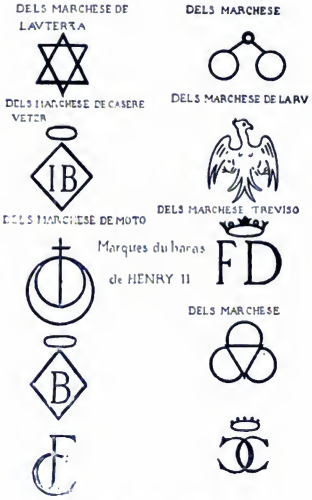

Marques de haras, au château d'Oiron

Digitized by Google

Digitized by Google

vous dira : « Voilà à quel mobile j'obéis : être assuré qu'au jour où je mourrai, il n'y aura, dans ma province du Poitou, pas un seul monument intéressant l'histoire publique ou particulière, l'art populaire ou les beaux-arts, qui n'ait été sauvé de l'oubli, et mis à la disposition des érudits, qui, eux, pourront, sans fatigue, les consulter avec fruit sur ces fac-similés. »

C'est un devoir de se faire le héraut de telles probités artistiques et de tels désintéressements; l'Exposition de Niort a été, pour M. Arthur Bouneault, l'occasion d'une consécration qui a étonné et troublé sa modestie; puissions-nous la troubler davantage encore, en inspirant à quelque corps savant, ou à quelque Mécène patriote, l'idée de sortir ces cartons uniques du tiroir où ils dorment! N'est-il pas angoissant de penser que cette précieuse réunion de matériaux de premier ordre est exposée, tant qu'elle n'aura pas été multipliée par le burin ou la photographie, à une destruction accidentelle et irrémédiable?

G. B.

RÉCAPITULATION

DE LA COLLECTION DE DESSINS, BLASONS, ETC., ETC.

DE M. ARTHUR BOUNEAULT

510 Blasons relevés sur portes, cheminées, etc., etc.
5 Monogrammes.
4 Tombes curieuses par leur forme.
85 Pierres tombales blasonnées, avec inscriptions.
6 Pierres tombales avec gisants.
7 Pierres tombales avec personnages gravés.
5 Fragments de tombes gravées.
19 Pierres tombales blasonnées sans inscriptions.
289 Inscriptions relevées sur divers monuments.
6 Pierres tombales avec inscriptions.
106 Clés de voûtes d'églises, blasonnées.
16 Enseignes.
17 Blasons relevés sur objets servant au culte.

Digitized by Google

1 Blason relevé sur un maillet de porte.
3 Tombeaux des Parabère.
3 Planches concernant le tombeau de La Trémouille.
6 Signatures d'architectes.
22 Blasons sur cloches.
3 Plaques de gardes-chasse (avec blasons).
46 Contre-cœurs de cheminées blasonnées.
6 Inscriptions blasonnées.
6 Cadrans solaires dont certains blasonnés.
1 Couleuvrine blasonnée.
5 Sceaux.
7 Ex-libris.
3 Fontaines en étain blasonnées.
1 Plaque blasonnée de vivandier.
1 Moule à pâtisserie blasonné.
1 Baiser de paix.
32 Blasons sur plats d'étain, couverts, etc.
71 Blasons peints, pris sur litres, blasons, etc.
128 Cachets blasonnés.

CHATEAU D'OIRON

4 Inscriptions.
70 Marques de chevaux.
2 Cartouches datés.
25 Clés de voûtes avec blasons ou monogrammes.
1 Plan d'ensemble de la voûte du cloître.
1 Contre-cœur de cheminée.
2 Monogrammes.
11 Blasons.
1 Nom d'architecte.
1 Fronton de la façade principale.
4 Autographes de signatures.
1 Chapiteau daté.

COLLÉGIALE D'OIRON

6 Pierres tombales gravées.
2 Pierres tombales gravées, blasonnées avec personnages.
2 Frontons.
1 Bas-relief du clocher.

VILLE DE POITIERS

5 Inscriptions.
3 Enseignes.
32 Blasons.
2 Pierres gravées.
1 Blason sur vitrail.

Digitized by Google

Enseigne de l'auberge de Saint-François, rue d'Échiré, n° 76, à Niort.

Enseigne de forgeron sur la façade d'une maison, route de Fontenay, à Niort.

Sur un plafond d'escalier, dans une maison rue Saint-Gelais, à Niort.

L'an 1465 frère Jean Mormacine mit

Clef de voûte provenant de l'abbaye de Bonnenil (Sainte-Soline).

Blason franciscain (Temple protestant de Niort).

Digitized by Google

Digitized by Google

MUSÉE CHIÈVRE

6 Blasons sur plats d'étain.

ANTIQUAIRES DE L'OUEST

20 Blasons.
2 Inscriptions.
4 Contre-cœurs blasonnés.
4 Tombes blasonnées.
4 Carreaux, terre, blasonnés.
1 Moule à pâtisserie.
2 Blasons sur plats d'étain.
1 Blason sur faïence.
2 Blasons sur chaises à porteurs.

MUSÉE DE LA VILLE

2 Blasons peints sur tableaux.
1 Contre-cœur blasonné.
7 Tombes blasonnées.
15 Blasons sur différents objets.
1 Blason sur vitrail.
1 Blason sur couleuvrine.
2 Blasons sur plats.
2 Blasons sur cloches.

MUSÉE DE SAINTES

19 Blasons.
5 Inscriptions.
1 Nom d'architecte.
3 Tombes blasonnées.

MUSÉE DE LA ROCHELLE

4 Inscriptions.
1 Tombe gravée.
1 Tombe gravée avec personnage.
16 Blasons.
4 Contre-cœurs de cheminées blasonnés.
11 Caissons XVIe, avec inscriptions.
1 Monogramme.

A. Bouneault.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

CONGRÈS

CONFÉRENCES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

I

LA MUSIQUE POPULAIRE A L'ÉGLISE

PAR

LE R. P. LHOUMEAU

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MUSIQUE POPULAIRE A L'ÉGLISE

CONFÉRENCE

donnée à Saint-André de Niort, le 21 Mai 1896

Sous la présidence de Mgr Pelgé, Évêque de Poitiers

PAR LE R. P. LHOUMEAU

de la Compagnie de Marie

C'est avec raison qu'en traitant de l'art populaire on se tourne d'abord vers l'Église. Fidèle à sa mission divine, elle aussi « évangélise les pauvres », c'est-à-dire la foule de ces humbles, de ces petits qui forment le peuple ; et ce n'est pas seulement du dogme et de la morale que cette Mère et Maîtresse a souci, c'est de tout ce dont ont besoin ses enfants : du Vrai, du Bien et du Beau. En plaçant en tête de ses fêtes une partie consacrée à la musique religieuse, la Société d'Ethnographie fait preuve d'intelligence, accomplit un acte de véritable justice et rend hommage à la vérité.

J'éviterai des considérations à perte de vue sur l'art même religieux, et j'entre de suite dans mon sujet, en rappelant que c'est sous l'influence de l'Église que l'art antique s'est simplifié et popularisé. A l'ancienne métrique classique, si compliquée et presque toute de convention, difficile même pour les érudits, l'Église a substitué un art plus populaire et, j'ose dire, plus vrai, parce qu'il est basé sur l'accent, cet élément vital, essentiel, des langues. Ceci s'applique à l'art grégorien tout entier, musique et paroles, car la forme du chant, qui est le rythme, a été modelée sur celle du dis-

Digitized by Google

cours. Il y aurait encore à parler de la simplification pratique des modes anciens ; mais ceci m'entraînerait au delà du cadre de cette conférence. Ma tâche ici n'est autre que de fournir quelques explications sur les pièces chantées, afin d'aider à saisir le sens et la portée de ce que l'on veut démontrer par leur exécution.

On peut considérer dans l'art grégorien deux parties : l'une, réservée aux chantres de profession, tels que graduels, répons, offertoires, etc. ; l'autre accessible à la masse des fidèles, et de formes plus simples, comme sont les séquences, antiennes, etc. C'est dans cette dernière catégorie que, selon l'esprit de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire, on a choisi les pièces du programme. La première est une séquence en l'honneur de saint Martin ; ce qui lui donne un intérêt local. La seconde est extraite du *Liber Gradualis* (fête de sainte Scholastique) et se fait remarquer par sa finesse d'expression et son charme archaïque. Aujourd'hui l'on n'hésite plus à mettre : « Fabrique de vieux meubles » ; car cette enseigne n'a plus rien de paradoxal et c'est beaucoup plus loyal. Je n'hésite donc pas à vous déclarer que cette dernière pièce est un pastiche du maître, dom Pothier. Vous voyez que ce n'est pas seulement pour les vieux meubles, les monnaies, les verrières, les émaux antiques, etc., mais aussi pour la musique, que l'on fait des imitations très réussies. Pourquoi ne pas reproduire les belles choses d'autrefois, en évitant leurs défauts ? *Pro similitudine absque peccato*, aimait à dire finement le Cardinal Pie.

Il n'est pas sans intérêt d'observer la différence qui existe entre ces séquences du vrai type grégorien et celles composées aux dix-septième et dix-huitième siècles. Ces dernières, que portent en croupe plusieurs des éditions modernes de plain-chant, sont toutes rythmées en mesures ternaires, qui scandent étrangement les paroles, et le style en est lourd et vieillot.

Nous donnons ici la première strophe de chacune de ces séquences en notation grégorienne, l'antienne, et la mélodie de l'un des alléluias, avec son *jubilus*.

Antienne grégorienne, pour la Nativité de Notre-Seigneur

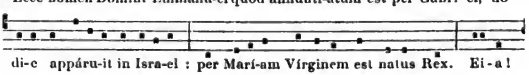

Digitized by Google

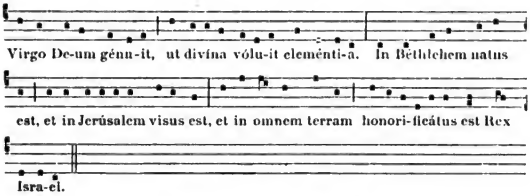

Séquence de saint Martin

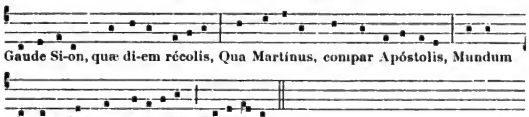

Séquence de saint Joseph

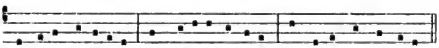

Alleluia du 3e Dimanche après Pâques

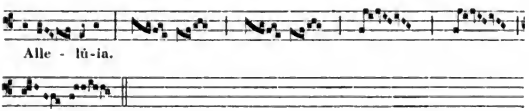

Les deux séquences indiquées ont été chantées en alternance par deux chœurs. Puis on fit entendre une antienne et deux alléluias. Après quelques observations sur ces pièces, le conférencier termine ainsi cette partie de la séance :

Il apparaît donc jusqu'à l'évidence que *plain-chant* et *ennui* ne sont plus synonymes, grâce à la restauration de l'art grégorien. Cette restauration, disons-le bien haut, est une gloire nationale ; car c'est un Bénédictin français, dont le peuple sait aujourd'hui le nom, dom Pothier, qui a consommé cette restauration. Ce sont des abbayes françaises, des artistes et des savants français, qui l'ont

Digitized by Google

commentée, expliquée et propagée ; et notre Poitou peut se glorifier d'avoir eu, dans la maîtrise de Saint-André de Niort, l'un des premiers chœurs qui ont embrassé la réforme grégorienne et celle de la musique palestrinienne, telle que la prêche aujourd'hui la *Schola Cantorum*. Certes, je ne veux pas diminuer le mérite des savants hellénistes qui ont récemment découvert et traduit l'hymne à Apollon. Reconnaissons cependant que la trouvaille de cette pièce ne saurait être comparée avec la restauration d'un art entier qui a régné plusieurs siècles en Europe et dont les monuments sont presque innombrables.

Mais je veux tirer de cette audition une conclusion pratique, en priant les assistants de réfléchir sur ce qu'ils ont entendu. Ils comprendront que le chant grégorien, dont on parle beaucoup sans toujours le connaître, ne consiste pas à prononcer le latin à l'*italienne*; ni à chanter avec des effets maniérés et une expression ridicule que je nommerai *style en soufflet d'accordéon* ; ni même à accentuer convenablement et à bien phraser les paroles, ce qui n'est pas propre au chant grégorien, mais doit s'observer dans une bonne lecture et dans tout chant quel qu'il soit. Le chant grégorien, selon le langage usuel, consiste dans la restitution intégrale de la phrase primitive, qui avait subi de graves et maladroites altérations, et dans l'exécution normale de cette phrase d'après des règles puisées soit dans la nature des choses, soit dans la tradition.

J'ajouterai enfin (comme le prouvent ces chœurs composés en partie de gens du peuple qui ne sont point des artistes de profession) que pour être charmant et agréable, le chant grégorien n'est pas d'une exécution difficile.

***

La musique religieuse populaire comprend aussi les chants en langue vulgaire généralement appelés *cantiques*. Cette question des cantiques est complexe, elle touche à l'art, à la liturgie, au dogme, etc., selon le point de vue où l'on se place. Une vive campagne est commencée depuis quelques années pour réformer cette partie de la musique sacrée, livrée au vandalisme, au mauvais goût et à la légèreté depuis des siècles. Heureusement que là encore nous avons l'appui de l'Église, ses encouragements, ses règlements si sages et incessamment renouvelés.

Quelles sont les conditions d'un véritable cantique? Rien n'aidera mieux à comprendre la question que l'examen des divers genres usités pour ces pièces.

Digitized by Google

Voici d'abord le choral, si fort en honneur chez les peuples du Nord.

Ici la maîtrise exécute un choral de Bach, extrait de la *Matthæus-Passion*.

Assurément voilà un chant grave, religieux et populaire, grâce à ces phrases courtes, procédant le plus souvent diatoniquement et n'offrant aucune difficulté d'exécution. Entendez un, deux, trois de ces chorals, bien choisis, bien exécutés : l'effet est saisissant. Toutefois, si vous employez constamment le choral, la fatigue et la monotonie se feront vite sentir. On a dit que le choral avait appris au peuple allemand à rire et à pleurer sur le même ton. C'est un peu vrai. Cherchons maintenant autre chose. Voici un cantique français du seizième siècle. Il est de Denizot, connu sous le pseudonyme du comte d'Alsinois. C'est le choral un peu animé, coloré par des vocalises sur certaines finales. Ces vocalises se retrouvent dans la musique palestrinienne et descendent en droite ligne des neumes du plain-chant.

Noël du XVIe siècle (Denizot)

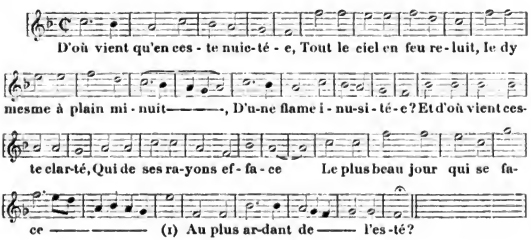

A mesure que nous nous rapprochons de l'époque contemporaine, il nous faut signaler un fait important. C'est l'application des airs profanes à des chants pieux. Le mal est signalé depuis longtemps : il faut avouer qu'il est effrayant par son étendue. La toute-puissante routine l'a ancré dans nos habitudes, et l'ignorance, de concert avec la frivolité, l'ont de tout temps fait accepter. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, nous n'avons peut-être pas

1. Ceci doit être une faute, il faudrait un *do*. — L'exemplaire de 1553 porte cette faute, qui est sans doute une coquille de l'imprimeur du temps.

Digitized by Google

un noël qui n'ait été originairement une chanson badine ou grivoise ; et c'est la presque totalité des cantiques du recueil dit de Saint-Sulpice qui partage cette condition. Quoi qu'il en soit, la chose est intolérable, et c'est à bon droit qu'au nom de la dignité du culte et au nom de l'art, on part en guerre contre cet abus invétéré. Dire que ce transport d'airs profanes sur des paroles pieuses est la sanctification de la musique, c'est une naïveté que l'ignorance de l'art musical peut seule excuser. Tout le monde comprendra ce principe très élémentaire d'esthétique, à savoir que l'on ne chante pas *Kyrie eleison* comme on crie *Vive la pomme de terre!* Si donc une chanson est bien faite, la musique exprimera le sens des paroles ; et, quand bien même les paroles sont enlevées, l'air gardera sa signification, ses allures légères ou tristes, passionnées ou calmes ; car personne ne peut nier que la musique, indépendamment des paroles, n'ait une expression propre ; autrement ce serait nier la musique instrumentale. Et que l'on ne dise pas que le peuple n'entre pas dans ces subtilités ! La façon dont il chante souvent ces prétendus cantiques prouve qu'ils l'amusent beaucoup, mais ne le font pas prier. Or, à l'église on ne chante que pour prier. Bien plus, dans son bon sens qui ne lui permet peut-être pas d'analyser, mais lui fait deviner juste, il regarde parfois en face ces chansons grimées en airs dévots, mal badigeonnées d'un pieux vernis ; il fait tomber le masque et rend à la chanson sa physionomie originale en lui appliquant de nouveau des paroles légères. Et voilà comment nous entendons certains cantiques chantés par les rues et dans un tout autre but que celui d'édifier les âmes pieuses. Eh bien, je ne pleurerai pas sur cette métamorphose. C'est bien fait ! et si ces cantiques avaient été des chants vraiment religieux, pareille aventure ne leur serait pas arrivée. Puisse-t-elle profiter aux compositeurs de cantiques ! Car jamais on n'essaiera de travestir ainsi le choral que vous avez entendu, ni d'autres mélodies que vous connaissez et dont le caractère nettement recueilli demeure rebelle à toute métamorphose de ce genre. Je dois cependant faire observer que dans cette matière, on peut faire une exception pour les mélodies de l'ancienne tonalité. La raison en est que, à cause du caractère de cette même tonalité, où ne se trouvait pas l'élément de l'expression passionnée, ces airs gardent toujours une physionomie calme, mystique ou pleine de réserve. Pourvu donc que la forme rythmique en soit convenable, il n'y a pas dans leur transformation en cantiques cette choquante contradiction que nous remarquons dans les airs modernes. En voici un exemple.

Digitized by Google

Cantique populaire dans l'Ouest

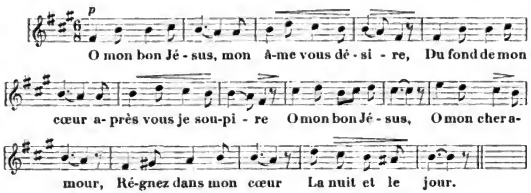

En présence de la restauration grégorienne et de la remise en honneur de la musique palestrinienne, la *Schola Cantorum* s'est demandé s'il n'y avait pas lieu de s'inspirer à ces sources de l'art religieux le plus pur pour assainir et vivifier cette partie de la musique sacrée destinée au peuple. C'est dans cet ordre d'idées qu'ont été composés les cantiques que vous allez entendre. Les deux premiers sont inspirés de motifs palestriniens, et l'un d'eux est en forme de litanies pour les processions populaires. Les trois derniers sont dans le style grégorien. Les paroles sont du bienheureux Grignon de Montfort, le missionnaire de l'Ouest et de la Bretagne, si populaire encore dans les contrées qu'il évangélisa il y a deux cents ans. Sa poésie est forte, pleine d'idées, la facture artistique n'en est pas toujours soignée ; n'importe : elle sonne admirablement sous la musique et va droit à l'intelligence du peuple, pour qui elle fut composée.

Litanies de la sainte Vierge

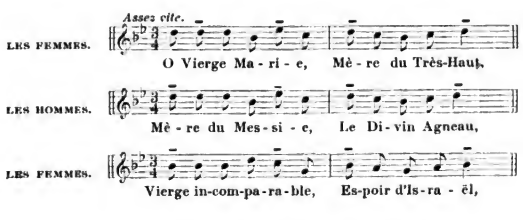

Digitized by Google

LES HOMMES.

Vier-ge très ai-ma-ble, Clair par-vis du ciel :

Lent et recueilli.

TOUS.

Vier-ge Ma - ri - e, pri - ez pour nous.

On reprend sans ritournelle d'orgue.

Cantique en style grégorien

Sors d'es-cla-va-ge, Dit un prophète au peuple juif; Chrétien, ce peuple est ton i-ma-ge; Si le pé-ché te tient cap-tif, Sors d'escla-va-ge, Sors d'es-cla - va-ge.

Il y a loin de ces paroles pleines de doctrine et de sentiment vrai à ces cantiques modernes dont la niaiserie, à défaut d'erreurs doctrinales, serait justiciable de l'autorité ecclésiastique : véritables fadaises de sentiment dont le résidu se formule toujours ainsi ou en d'autres rimes analogues :

. . . . . Vierge Marie
. . . . . mère chérie
. . . . . mer profonde
. . . . . en naufrages féconde
. . . . . .
. . . . . amour
. . . . . toujours.

C'est donc une réaction salutaire, une réforme très utile, que de ramener le chant populaire dans l'église à sa destination véritable : instruire et faire prier. La *Schola Cantorum* poursuit ce but et ne veut plus que le fidèle assiste aux offices à l'état de schisme, c'est-à-dire les yeux à l'église et les oreilles au théâtre ou au café-concert. L'Association régionale qui va grouper les éléments déjà existants dans nos contrées pour une action commune

Digitized by Google

(Ligugé, Niort, Poitiers, les Sables, etc.), restera comme le fruit principal de ces réunions, qui seront plus qu'une brillante et passagère manifestation. La Société d'Ethnographie nationale ne pouvait donc mieux faire que d'aider à une création pareille, car elle aura non seulement réveillé un instant l'art en province, mais assuré une œuvre vitale, populaire, de haute portée, dont les résultats, si profitables au culte divin, feront aussi que nous n'aurons plus rien à envier aux pays étrangers.

A. Lhoumeau.

Digitized by Google

Digitized by Google

TEXTE ET INDICATION

DES

Pièces qui ont été exécutées en l'église Saint-André

A NIORT

LE JEUDI 21 MAI 1896

A LA MESSE

Entrée. — *Prélude* (CLÉRAMBAULT).

INTROIT, en chant grégorien, d'après le texte du *Liber Gradualis* publié par Dom Pothier.

Spíritus Dómini replévit orbem terrárum, allelúia; et hoc quod cóntinet ómnia, sciéntiam habet vocis. Allelúia, allelúia, allelúia. *(Liber Gradualis*, p. 284.)	L'Esprit du Seigneur remplit l'univers, alleluia; et comme il contient toutes choses, il possède aussi la science du langage. Alleluia, alleluia, alleluia.

KYRIE. Alterné par deux chœurs. — VI in Festis Duplicibus. *Liber Gradualis*, p. 20*.

GLORIA. Alterné comme le *Kyrie*. — In Missis B. Mariæ V. *Liber Gradualis*. p. 24*.

ALLELUIA.

Allelúia. Emítte Spíritum tuum, et creabúntur, et renovábis fáciem terræ. Allelúia. Veni Sancte Spíritus, reple tuórum corda fidéllum, et tui amóris in eis ignem accénde. Allelúia. *(Liber Gradualis*, p. 285.)	Envoyez votre Esprit, et toutes choses seront créées, et vous renouvellerez la face de la terre. Venez, Esprit-Saint; remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre amour. Alleluia.

Digitized by Google

A L'OFFERTOIRE

Domine convertere, motet de ROLAND DE LASSUS (1520-1594). — Ce motet a été exécuté *a cappella*. En voici le texte :

Dómine convértere, et éripe ánimam meam. Salvum me fac propter misericórdiam tuam.	Seigneur, tournez-vous vers moi et arrachez mon âme au péril. Sauvez-moi à cause de votre grande miséricorde.

SANCTUS. — In Missis B. Mariæ V. *Liber Gradualis*, p. 25*.

APRÈS L'ÉLÉVATION

Ave verum, motet de JOSQUIN DES PRÉS, compositeur français (environ 1450-1521). — Ce motet, dont la première partie, *Ave verum*, est à deux voix, et la seconde, *Vere passum*, à trois voix, est écrit sur une sorte de plain-chant.

Ave verum corpus Christi, natum ex María Vírgine : vere passum, immolátum in cruce pro hómine.	Salut, vrai corps du Christ, né de la Vierge Marie : victime immolée sur la croix pour l'humanité.

AGNUS DEI. — In Missis B. Mariæ V. *Lib. Gradualis*, p. 26*.

AVE MARIA, motet de VITTORIA, compositeur espagnol (1540-1608). — Ce motet est basé sur une antienne de plain-chant, dont l'intonation forme le début de la pièce.

Ave María, grátia plena, Dóminus tecum; benedicta tu in muliéribus, et benedíctus fructus ventris tui, Jesus Christus.	Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de vos entrailles, Jésus-Christ.
Sancta María, mater Dei, ora pro nobis peccatóribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.	Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Sortie. — FINALE en *sol* mineur (SCARLATTI).

A LA CONFÉRENCE

I. **Séquence** en l'honneur de saint Martin, alternée à deux chœurs. (*Variæ Preces*, p. 235.) (Voir ci-dessus, p. 117.)

Digitized by Google

Gaude Sion, quæ diem récolis,
Qua Martínus, compar Apóstolis,
Mundum vincens, junctus cælicolis
Coronátur.

Hic Martínus, pauper et módicus,
Servus prudens, fidélis villicus,
Cælo dives, civis angélicus
Sublimátur.

Hic Martínus, jam catechúmenus
Nudum vestit, et nocte prótinus
In sequénti, hac veste Dóminus
Est indútus.

Hic Martínus, spernens milítiam,
Inimícis inérmis óbviam
Ire parat, baptísmi grátiam
Assecútus.

Hic Martínus, dum offert hóstiam,
Intus ardet per Dei grátiam :
Supersédens appáret étiam
Globus ignis.

Hic Martínus, qui cælum réserat,
Mari præest et terris ímperat,
Morbos sanat et monstra súperat,
Vir insígnis.

Hic Martínus nec mori tímuit,
Nec vivéndi labórem réspuit,
Sicque Dei se totum tríbuit
Voluntáti.

Hic Martínus, qui nulli nócuit,
Hic Martínus, qui cunctis prófuit,
Hic Martínus, qui trinæ plácuit
Majestáti.

Hic Martínus, qui fana déstruit,
Qui gentíles ad fidem ímbuit,
Et de quibus eos instítuit,
Operátur.

Hic Martínus, qui tribus mórtuis
Méritis dat vitam præcípuis :
Nunc moméntis Deum contínuis
Contemplátur.

O Martíne, pastor egrégie,
O cæléstis consors milítiæ,
Nos a lupi deféndas rábie
Sæviéntis.

O Martíne, fac nunc quod gésseras,
Deo preces pro nobis ófferas,
Esto memor, quam numquam déseras
Tuæ gentis. Amen.

II. **Séquence** en l'honneur de saint Joseph, sur une mélodie du *Liber Gradualis*, p. [166]. (Voir ci-dessus, p. 117.)

Huc Jesu discípuli,
Huc Maríæ fámuli
Exsultántes cúrrite.

Dux fuit famíliæ,
Sócium nunc glóriæ
Joseph justum cérnite.

Quæ Deo jam plácuit
Sponsam Joseph vóluit,
At non est discídium.

Nuptam servat Númini,
Custos datus Vírgini,
Jus utríque próprium.

Major hic obtémperat,
Deo Mater ímperat,
Matri Joseph Vírgini.

Quantus hic putábitur,
Cui María súbditur
Sui tutor Dómini !

Sanctitátis cónscius,
Castitátis sócius,
Puris ardet ígnibus.

Stat patris diléctio
Servi cum obséquio
Flexis quod dat génibus.

Jesu da te sócium,
Nostrum hic exsílium
Ne nimis displíceat.

Te sine, suspírla,
Te coram, sint gáudia
Donec frui líceat. Amen.

Digitized by Google

III. **Antienne** alternée par deux chœurs. (Ci-dessus, p. 116.)

Ecce nomen Dómini Emmánuel, quod annuntiátum est per Gábriel; hódie appáruit in Israel : per Maríam Vírginem est natus Rex. Eia! Virgo Deum génuit, ut divína vóluit cleméntia. In Béthlehem natus est, et in Jerúsalem visus est, et in omnem terram honorificátus est Rex Israel.

(*Variæ Preces*, p. 68).

Emmanuel, c'est le nom du Seigneur, annoncé par Gabriel. Il s'est montré en ce jour dans Israël, et il est né Roi par la Vierge Marie. Voilà que la Vierge a engendré un Dieu, suivant la disposition de la clémence divine. Il est né à Bethléem, il s'est manifesté à Jérusalem, et il a étendu sa gloire par toute la terre, le Roi d'Israël.

IV. **Alleluia.** (*Liber Gradualis*, p. 458.)

Allelúia. Pro ómnibus mórtuus est Christus : ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsi smórtuus est et resurréxit.

Alléluia. Le Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort pour eux et qui est ressuscité.

V. **Alleluia.** (*Liber Gradualis*, p. 260.)

Allelúia. Oportébat pati Christum, et resúrgere a mórtuis : et ita intráre in glóriam suam.

Alléluia. Le Christ devait souffrir et ressusciter d'entre les morts, pour entrer par là dans sa gloire.

La mélodie de la vocalise est en répétitions du plus gracieux effet. (Voir ci-dessus, page 117.)

VI. **CHORAL**, extrait de la *Passion* de J.-S. Bach.

Un peuple misérable,
O mon Sauveur t'accable
D'indignes traitements.

Oui, la Justice même,
La Majesté suprême,
Subit pour nous tous les tourments.

VII. **NOEL**, de Denizot, connu sous le pseudonyme de comte d'Alsinois). — Extrait des « Cantiques du premier Advenement de Jesu-Christ ». (Paris, 1553, Veuve Maurice de la Porte.) (Voir ci-dessus, p. 119.)

D'où vient qu'en ceste nuictée,
Tout le ciel en feu reluict,
Ie dis mesme à plein minuict,
D'une flamme inusitée ?

Et d'où vient ceste clarté,
Qui de ses rayons efface
Le plus beau qui se fasse
Au plus ardent de l'esté ?

VIII. **Cantique populaire**, sur une ancienne mélodie. (Voir ci-dessus, p. 121.)

O mon bon Jésus, mon âme vous désire ;
Du fond de mon cœur après vous je soupire.

O mon bon Jésus, ô mon cher amour,
Régnez dans mon cœur la nuit et le jour.

Digitized by Google

IX. **DEUX CANTIQUES** inédits, inspirés de **motifs palestriniens.** — 1. Litanies de la sainte Vierge. (Voir p. 121.) — 2. Cantique à tous les Saints.

X. **TROIS CANTIQUES** en style **grégorien**[1]. — 1. *Sors d'esclavage.* (Voir p. 122.) — 2. *Chers amis.* — 3. *Adorons tous.*

AU SALUT

I. **Regina cæli.** — AICHINGER, compositeur ancien (1565-1614 environ.) — Motet en style *alla Palestrina* sur les motifs de l'antienne du plain-chant.

Regína cæli lætáre : Allelúia. Quia quem meruísti portáre : Allelúia.	Reine du ciel, réjouissez-vous, Allel. Parce que Celui que vous avez mérité de porter, Alleluia.
Regína cæli lætáre : Allelúia. Resurréxit sicut dixit : Allelúia.	Reine du ciel, réjouissez-vous, Allel. Est ressuscité comme il l'a dit, Allel.
Ora pro nobis Deum : Allelúia. Regína cæli lætáre : Allelúia.	Priez pour nous, Alleluia. Reine du ciel, réjouissez-vous. Allel.

II. **Ego sum panis vivus.** — M. l'abbé C. BOYER, maître de chapelle au Séminaire de Bergerac. — Motet au saint Sacrement, à trois voix d'hommes. — Ce motet est extrait du « *Répertoire Moderne* », publié par la *Schola Cantorum*.

Ego sum panis vivus qui de cælo descéndi. Si quis manducáverit panem hunc, vivet in ætérnum. Allelúia.	Je suis le Pain de vie descendu du ciel. Celui qui mangera de ce Pain vivra éternellement. Alleluia.

III. **RÉPONS** « *Solem justitiæ* », chant grégorien. — Texte de saint Fulbert de Chartres, chant du roi de France Robert le Pieux.

℟. Solem justítiæ regem paritúra suprémum, * Stella María maris hódie procéssit ad ortum.	Celle qui doit donner le jour au Soleil de justice, Marie, l'Étoile de la mer, se lève aujourd'hui.

1. Le **Recueil** de ces **douze Cantiques,** publiés et exécutés pour la première fois à l'occasion des fêtes de Niort, est en vente chez l'auteur, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), et à l'imprimerie Saint-Martin, Ligugé (Vienne).

Digitized by Google

℣. Cérnere divínum lumen gaudéte fi-léles.

* Stella María maris hódie procéssit ad ortum.

Glória Patri, et Fílio, et Spirítui Sancto.

* Stella María maris hódie procéssit ad ortum.

A la vue de cette divine lumière, fidèles, réjouissez-vous ; Marie, l'Étoile de la mer, se lève aujourd'hui.

Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.

Marie, l'Étoile de la mer, se lève aujourd'hui.

IV. **Tantum ergo,** sur un choral de J.-S. Bach.

Digitized by Google

II

LA LITURGIE

EN POITOU

Par le R. P. DOM PARISOT

Digitized by Google

Digitized by Google

La Liturgie en Poitou

PAR

LE R. P. DOM PARISOT

Bénédictin de Ligugé [1]

Le Comité niortais de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire a voulu qu'une place fût donnée dans ses travaux à la liturgie poitevine. C'est qu'en effet, une étude de ce genre, en même temps qu'elle apporterait une utile contribution à l'histoire générale des rites ecclésiastiques, aurait l'avantage d'éclairer aussi bien des points, obscurs encore, de l'histoire locale.

Mais, il ne faut pas nous le dissimuler, ce travail, pour être complet, exigerait une longue préparation et dépasserait de beaucoup les limites d'un simple mémoire. Nous devrons donc nous borner et nous en tenir aux lignes générales, en laissant de côté les intéressants détails, que d'autres travailleurs, soucieux de ce qui regarde la religion aussi bien que les antiquités locales, pourront, sur nos modestes indications, rechercher et mettre à profit.

Le plan intégral de cette étude liturgique embrasserait toutes les époques, depuis le premier établissement du christianisme dans l'Aquitaine jusqu'aux temps présents.

Dans un si long espace, nous distinguerions diverses périodes :

1° Celle où règne la liturgie gallicane ancienne, antérieurement à Pépin et Charlemagne ;

2° Celle qui suivit la première réforme romaine, appliquée au neuvième siècle, pour durer, mêlée d'anciens usages, jusqu'au seizième ;

3° L'époque de la seconde réforme romaine (seizième et dix-sep-

1. Ce travail a été lu au Congrès, au nom du R. P. Dom Parisot, par M. l'abbé Pigeot, vicaire à Saint-André de Niort.

Digitized by Google

tième siècles), jusqu'aux changements liturgiques du dix-huitième siècle ;

4° Ensuite la période des liturgies appelées « nouvelles », qui, pour le diocèse de Poitiers, commença en 1765, et persévéra jusqu'en 1856 ;

5° Enfin l'âge liturgique moderne.

Pour cette dernière période, comme pour celle qui l'a précédée immédiatement, les recherches seront faciles, grâce à l'abondance des livres imprimés aujourd'hui en cours, comme aussi des bréviaires, missels, rituels, processionnaux et autres, en usage à Poitiers au siècle dernier, imités des livres composés à Paris dans des circonstances historiques bien connues, répandus par toute la France, et sur l'usage desquels — puisque ces livres n'ont été écartés que depuis quarante ans — des témoins encore existants nous donneraient de nombreux éclaircissements.

Mais remontons les âges, — et nos recherches, sans être infructueuses, offriront des difficultés, non insurmontables pour le travailleur qui connaît son terrain.

I. Pour prendre notre programme dès son début, — car les périodes les plus anciennes étant les moins connues, seraient sans doute les plus intéressantes, — nous constaterons en premier lieu que, jusqu'au neuvième siècle, les Eglises des Gaules possédèrent des rites fort différents de ceux de l'Eglise de Rome, et sur l'origine desquels il a été longuement discuté.

Et si nous abordons les monuments publiés par Tommasi, Mabillon, Martène, Muratori, — étudiés récemment par Delisle, Neales et Forbes, Mone, Warren, Duchesne, — nous reconnaîtrons dès le premier examen, et, pour ainsi dire, à la simple lecture, que, dans leur ensemble, les usages liturgiques de nos anciennes Eglises se rapprochent des usages orientaux plus que des rites romains. Nous pourrons même indiquer dans le détail telles particularités ayant une touche asiatique, opposées à l'usage romain, et en conformité avec les *Constitutions apostoliques*. Telle est la formule du *Trisagion* : « Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel, » etc. Tel aussi l'usage de faire prédominer les voix d'enfants dans la réponse *Kyrie eleison* des supplications solennelles.

Ce fait n'a rien d'étonnant. Les fondateurs du christianisme n'eurent pas le loisir, ou pour mieux dire, ne sentirent pas le besoin de descendre dans les menues réglementations cérémonielles. Sans doute, l'essence des rites était la même pour toute l'Eglise, mais dans chaque centre chrétien, les cérémonies accessoires, les

Digitized by Google

parties extérieures des rites se développèrent conformément aux goûts et aux tendances des différents milieux. De sorte que, malgré l'unité d'origine, les mêmes rites revêtirent dans les divers pays une physionomie particulière qui leur donnait, comme à toutes les manifestations des arts, — peinture, sculpture, musique, sacrées ou profanes, — le caractère, le cachet national.

Mais à l'époque où nous nous reportons, — antérieurement à la période carolingienne, — les documents liturgiques sont extrêmement rares. Dans les premiers siècles il s'en écrivit peu. Au quatrième siècle encore, les formules sacrées étaient variables, faciles à modifier, livrées à l'improvisation pour certaines parties. Pour d'autres parties, — les rites essentiels, — les paroles étaient souvent confiées à la mémoire.

Il faut tenir compte aussi, pour expliquer la rareté des manuscrits, de ce que ces textes, devenus inutiles après la réforme de Charlemagne, ne furent pas renouvelés et durent disparaître.

Toutefois, si les manuscrits liturgiques nous font en partie défaut pour l'étude directe des liturgies, et spécialement des liturgies poitevines, nous avons une mine de renseignements, qu'il importe de ne pas négliger, dans les nombreux écrits des auteurs ecclésiastiques.

C'est d'abord saint Hilaire. Remarquons qu'à son époque le Poitou est mêlé aux affaires les plus délicates du christianisme. Hilaire est expatrié; or c'est *en Orient* qu'il passa les années de son exil.

Avant l'épiscopat de saint Hilaire, un Poitevin, l'évêque Maximin, régit l'Eglise de Trèves, où il reçut et retint longtemps saint Athanase, évêque oriental exilé en Occident. Maximin, revenant ensuite dans le Poitou, sa terre natale, y rapporta vraisemblablement les pensées, les enseignements, les idées du grand évêque d'Alexandrie, dont les lettres et les discours sont restés si célèbres par toute la chrétienté.

On ne doit pas ignorer que les relations civiles et religieuses étaient alors étroites entre l'Orient et l'Occident. Dans la vie civile nous voyons s'échanger d'un peuple à l'autre les coutumes de toutes sortes, les mœurs bonnes ou mauvaises, les civilisations nouvelles et les pratiques du luxe. Au point de vue de la religion, il y avait communication des rites et des cérémonies, comme il y avait communication de doctrines. (Je ne vous rappellerai pas les phases de la propagation de l'hérésie arienne). — Mais de plus, certaines de nos Eglises, par exemple celle de Lyon, avaient eu pour premiers évêques des personnages venus d'Asie. Il est naturel de présumer

Digitized by Google

que ces fondateurs religieux introduisirent dans nos pays les rites de leurs Eglises d'origine. et que ces rites passèrent d'une région à une autre. Cette loi des emprunts mutuels a existé dans l'Église dès le commencement, et il a fallu les divisions dogmatiques des derniers siècles et les réglementations nouvelles pour enrayer cette marche des choses.

Cela étant, nous n'avons pas à nous étonner de trouver dans les Gaules d'autres rites que les rites romains.

Mais les témoignages liturgiques des auteurs de ces premiers siècles se rencontrent en trop petit nombre pour qu'on puisse, avec leur seule aide, établir une thèse où la conjecture aurait trop de place. Il faut descendre de deux siècles pour trouver des textes plus utiles à notre point de vue.

Au septième siècle, ce sont les amis et les correspondants de sainte Radegonde qui tournent leurs regards vers l'Eglise de Poitiers : Germain de Paris, Césaire d'Arles, Grégoire de Tours, Fortunat et les autres, dont les œuvres doivent être soigneusement exploitées sous le rapport de la liturgie, et tous les textes en relation directe ou indirecte avec la matière liturgique, coordonnés et mis en comparaison avec les monuments édités par les érudits que je citais plus haut.

Nous avons, outre ces auteurs, les décrets des anciens conciles, dont plusieurs font allusion aux rites et aux cérémonies. Sans être ni aussi nombreux ni aussi précis que les conciles d'Espagne, les conciles de la province d'Aquitaine et des pays voisins seront cependant utilement consultés, comme aussi les actes épiscopaux, les fastes de nos Eglises et les récits des assemblées provinciales mixtes, où siégeaient les évêques et les seigneurs.

Avant d'aller plus loin, je dois faire observer que le domaine de la liturgie s'étend au delà de l'acte liturgique fondamental, la messe, et que nos recherches doivent comprendre l'office divin dans son ensemble : le calendrier et les fêtes, les fonctions en dehors du calendrier, le catéchuménat, l'administration du baptême et de la confirmation, les rites de l'ordination, de la consécration religieuse, du mariage, de l'extrême-onction, de la sépulture, les processions, les dédicaces d'églises, la bénédiction solennelle des saintes huiles, les bénédictions privées, l'offrande des prémices, la translation des reliques, l'inauguration des souverains, — en un mot tous les rites s'accomplissant dans les réunions ecclésiastiques obligatoires ou libres, toutes les formules du culte extérieur.

On devine que ce cadre est trop large pour être rempli par les textes que nous aurons pu recueillir. C'est alors qu'on se servira

Digitized by Google

des documents cités plus haut de la liturgie gallicane, pour combler les lacunes de cette reconstitution de la liturgie poitevine. Et non seulement ces anciens livres gallicans, mais aussi la liturgie mozarabe ou gothique, étroitement apparentée à la précédente, et ayant la même origine, mais encore les autres liturgies latines, — milanaise, saxonne, — enfin les liturgies orientales elles-mêmes, fourniront des termes de comparaison.

Il est à peine nécessaire de rappeler que, dans ce travail de rapprochements, sauf erreur évidente ou obscurité de sens, les textes de nos auteurs doivent, en cas de divergence, *primer sur la leçon du document* pris comme terme de comparaison.

C'est qu'en réalité chacun des livres liturgiques existant dans nos bibliothèques ne représente qu'un usage local, à l'exclusion des autres coutumes, qui variaient, nous l'avons vu, d'une Eglise à l'autre. Ici, la variété a précédé l'unité. Il va de soi qu'à l'époque que nous étudions, nul texte ne faisait loi; il n'existait pas d'édition typique d'après laquelle se doivent contrôler les citations des auteurs. Le travail de dépouillement que nous entendons indiquer ressemblera donc à cette reconstitution de l'ancienne version latine de la Bible par les textes extraits des auteurs ecclésiastiques antérieurs à l'introduction de la Vulgate officielle. Cité selon des versions non identiques, un même passage de l'Écriture peut avoir diverses leçons, dont chacune peut avoir un texte qui fut en usage.

Il en serait de même de la reconstitution des liturgies gallicanes d'après les anciens écrivains ecclésiastiques du quatrième au neuvième siècle.

A cette date se ferme la première période liturgique que nous avons établie ci-dessus.

II. Après Charlemagne, les manuscrits sont plus nombreux; mais, dispersés dans les bibliothèques françaises et étrangères, ils se trouvent souvent fort loin de leurs pays d'origine. C'est, par exemple, à Londres et à Oxford qu'on retrouve les vieux livres de Saint-Vaast, de Lyon, de Silos.

Ensuite, le classement de ces documents est encore à faire. Nous aurions donc à parcourir tous les catalogues, scruter les bibliothèques et chercher un peu partout les manuscrits se rapportant à l'Aquitaine. Et la réalisation de cette seule partie de notre plan serait déjà une œuvre considérable.

Les documents qui nous intéressent étant une fois classés et prêts à être mis en œuvre, les conditions de travail deviennent plus faciles que pour l'étude de l'âge liturgique précédent, puisqu'il

Digitized by Google

existe, au début de cette réforme carolingienne, un principe, une origine connue, c'est-à-dire la liturgie romaine, sinon telle qu'elle était en usage à Rome à la fin du huitième siècle, du moins dans la forme suivant laquelle elle fut adoptée en France.

Le texte liturgique reçu dans les Eglises franques est une compilation faite par Alcuin, Amalaire, Hélisachar, éditée d'ailleurs dans la Patrologie de Migne. Ce livre devra servir de base à notre travail, puisqu'il a servi de norme aux Eglises franques, lorsque, pour remédier à l'anarchie liturgique où, isolées les unes des autres, elles étaient tombées, Pépin et Charlemagne substituèrent la liturgie romaine aux rites gallicans, dont ces Eglises avaient été jusque-là en possession.

Lors de cette réforme, les livres romains furent complétés, et même combinés avec ce qu'on voulut conserver des cérémonies franques. De là naquit une liturgie quelque peu composite, qui gardait dans chaque province, dans chaque Église, beaucoup d'usages particuliers.

Telle fut la seconde liturgie gallicane, qui régna dans les diverses provinces de notre patrie depuis le neuvième siècle jusqu'au seizième. Nous la retrouvons dans de nombreux manuscrits et dans les premiers imprimés. Elle s'est maintenue à Lyon jusqu'en ce siècle et elle est actuellement représentée, sauf retouches postérieures, par les livres liturgiques des Dominicains, et aussi, du moins pour la messe et certaines cérémonies, par les livres des Chartreux.

III. En 1583 et 1624, les conciles de la province d'Aquitaine, tenus à Bordeaux, prescrivirent l'emploi de la liturgie romaine.

Le concile de Trente avait étendu sa sollicitude à la réforme liturgique, et les papes du seizième siècle avaient mis efficacement la main au grand œuvre de la correction du bréviaire, du missel et du rituel romains.

La promulgation du bréviaire et du missel, faite par Pie V, rendait ces livres obligatoires pour toutes les Eglises du rite latin qui ne jouissaient pas pour leurs particularités rituelles d'une possession supérieure à deux cents ans. Aux termes de cette disposition, l'Eglise de Poitiers pouvait, comme le fit l'Eglise de Lyon, conserver des usages non romains qui existaient ici depuis un temps immémorial. Mais les conditions étaient telles à cette époque, que le sentiment des chefs ecclésiastiques prévalut presque universellement en faveur de l'unité, et que l'on reçut, pour la célébration des

Digitized by Google

offices, le rite romain et les prescriptions du concile de Trente, de Pie V, de Clément VIII et d'Urbain VIII.

Si nous voulons rechercher les causes de cette préférence, nous trouverons qu'elles sont d'ordres très divers.

Ces liturgies particulières, qui flattaient, — à juste titre, — le caractère national, étaient tombées dans un grand désordre, et l'adoption des livres romains se présentait comme le remède le plus simple et le plus efficace. Il était loisible, à la vérité, selon les prescriptions pontificales, de corriger les anciens livres, en unissant dans une même rédaction les particularités locales avec l'ensemble du bréviaire romain réformé. Mais, outre que le goût liturgique tendait à baisser depuis l'époque de la Renaissance, on regardait aussi à l'embarras et à la dépense, et la raison d'une plus grande économie détermina beaucoup de diocèses à prendre simplement les livres romains.

C'est ainsi que la liturgie romaine de saint Pie V, augmentée d'un propre diocésain et conservant encore quelques usages locaux, entra dans le Poitou et y persévéra depuis 1583 jusqu'en 1765.

IV. A cette date, le clergé français éprouva une déviation liturgique plus ou moins en rapport avec certains changements doctrinaux. Les évêques, dépassant leur droit de correction, ne se contentèrent pas de réformer, d'amender, d'améliorer le bréviaire en usage : ils le changèrent; ils substituèrent, aux anciens textes romains et romains-gallicans, des livres nouveaux, inconnus de toute l'antiquité. Quatre-vingts diocèses sur cent trente, dont se composait alors la France, entrèrent dans ce mouvement, et le diocèse de Poitiers, il faut bien le dire, ne fut pas le moins avancé.

Il est vrai, d'une part, que dans ces bréviaires nouveaux les légendes sont rédigées avec plus d'exactitude historique et une pureté de langage qui ne laisse rien à désirer; les leçons scripturaires sont choisies avec beaucoup de soin ; les passages de l'Écriture, qui forment tout le fond de ces livres, témoignent d'une réelle connaissance des Livres saints. Mais le principe trop exclusif de l'admission du seul texte sacré est en désaccord avec la physionomie du bréviaire romain et le caractère des livres plus anciens. Dans ces offices nouveaux, plus rien du langage poétique des compositeurs anonymes de l'antiquité chrétienne et du moyen âge. Au lieu de ces gracieuses antiennes, de ces poétiques répons, qui heureusement nous sont revenus en partage, les bréviaires du dix-huitième siècle ne nous présentent plus que de l'Écriture sainte,

Digitized by Google

des textes et encore des textes, pourrions-nous dire, — ce qui donne à ces offices une physionomie froide, compassée, comme était la dévotion, aux formes austères, de cette même époque.

En outre, ces compositions nouvelles décelaient un esprit de système et de parti. Dans la pensée de ceux qui les avaient créés, les bréviaires « nouveaux » étaient destinés à faire prévaloir certaines tendances, certaines idées de doctrine ou de morale. Ce qui est plus grave, c'est que la perte du « sens liturgique » laisse s'introduire dans les formules de prières des nouveautés étranges. Ce fut le cas du bréviaire et du missel dont, en 1765 et 1766, le lazariste Jacob dota l'Eglise de Poitiers, avec l'approbation de Mgr Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire ; — au contraire de la marche suivie par les réformateurs des livres romains, qui eurent à cœur de n'introduire que les changements autorisés par les livres plus anciens de la Bibliothèque Vaticane, ou en se guidant d'après la tradition ecclésiastique.

Ce qui se rapporte à cette période a été longuement traité dans un ouvrage auquel nous pouvons facilement renvoyer : *les Institutions liturgiques* de Dom Guéranger. Il faudra toutefois, au point de vue particulier de notre région ecclésiastique, étendre la partie bibliographique. Car les livres liturgiques s'imprimaient sur place, et la nomenclature des ouvrages de ce genre fera honneur aux imprimeurs poitevins. Ce sont en effet non seulement les livres diocésains, missels, bréviaires, rituels, livres de chant, processionnaux, mais les suppléments ou « propres » particuliers aux paroisses, aux ordres religieux, aux communautés isolées, aux confréries, etc. Plusieurs de ces livres, portant la marque des imprimeurs de Poitiers, de Niort, de Saint-Maixent, se retrouvent en grand nombre encore dans nos bibliothèques, et rendent la besogne facile au travailleur qui voudra élucider les problèmes relatifs à cette période de la troisième liturgie gallicane.

En reprenant ces livres pour les étudier, n'oublions pas que, s'ils sont l'objet de justes critiques, ils ont néanmoins été l'instrument de la prière pour plusieurs générations de prêtres, et qu'à une époque malheureuse où tant de fautes se lavèrent dans le sang, le clergé emporta ces mêmes bréviaires dans l'exil, en prison et jusqu'au pied de l'échafaud.

V. J'aborde maintenant la dernière période liturgique que je vous ai indiquée : la période moderne, la dernière phase de la réforme liturgique, qui s'ouvre pour le Poitou au milieu de ce dix-neuvième siècle. C'est, en effet, en 1850 et 1853 que le concile de

Digitized by Google

Bordeaux, et en 1855 celui de La Rochelle, ordonnèrent pour les diocèses de cette circonscription le retour au rite romain, — retour qui s'accomplit officiellement pour le diocèse de Poitiers le 1er janvier 1856.

Depuis plusieurs années les idées romaines reprenaient pied en France. Les apaisements politiques avaient permis au clergé de s'occuper plus exclusivement de ses intérêts, et, en même temps que progressaient les études ecclésiastiques, les rapports avec Rome devenaient plus faciles et plus serrés d'année en année. Dès 1842, Grégoire XVI exprimait le désir de voir observer dans toutes les Eglises de France la constitution de saint Pie V. Le pape Pie IX vit s'accomplir cette évolution en faveur de l'unité liturgique. Dans un laps de temps assez court, tous les diocèses français reprirent l'un après l'autre le rite romain, et le Souverain Pontife voulut bien reconnaître que ce mouvement était dû en grande partie aux écrits et aux efforts de Dom Guéranger.

Telle est la cinquième phase de l'évolution liturgique dans notre pays.

Permettez-moi, en terminant cette étude un peu sèche, de donner une dernière indication aux travailleurs.

Au sujet de cette introduction de la simple liturgie romaine, il entrerait dans le plan de notre travail d'examiner les conditions dans lesquelles les diocèses français opérèrent la substitution de la liturgie romaine, augmentée d'un petit propre diocésain, — aux bréviaires non traditionnels du dix-huitième siècle. On aurait à rechercher si ce retour, pleinement désirable et complètement justifié, s'est fait partout avec la même prudence qu'à Poitiers ; si le travail n'a pas été, en certains diocèses, conduit avec précipitation, si enfin le goût liturgique des rédacteurs des nouveaux « propres » a toujours été à la hauteur de la tâche. Sous le prétexte de donner aux clercs le pur office romain, il semble qu'on ait fait parfois bon marché de richesses liturgiques tout aussi estimables que celles que Rome elle-même nous a souvent empruntées.

Ce ne sont là d'ailleurs que des questions accessoires, n'atteignant en rien le fond des choses. Au surplus nous savons — et je veux terminer par là — que le Propre de Poitiers n'a pas eu ces défectuosités. Ses éminents auteurs ont mis à contribution les traditions liturgiques du passé, les anciens historiens ecclésiastiques, les écrits de saint Hilaire, de Fortunat, de Grégoire de Tours, même les précédents bréviaires, de façon à former un trésor de ce que le Cardinal Pie appelait les « richesses de son Eglise ». Il apprenait à son clergé à les goûter et à s'en servir dignement, et il

Digitized by Google

exhortait le peuple à les estimer et à ne rien perdre de ces biens, par lesquels Dieu a voulu que la religion et l'art s'unissent pour la satisfaction et le profit des hommes.

Dom J. Parisot.

Abbaye de Ligugé, 27 mai 1896.

Digitized by Google

III

CONSIDÉRATIONS SUR LE POITOU CHRÉTIEN

AU POINT DE VUE HAGIOGRAPHIQUE

PAR LE R. P. DOM E. AUGOUARD

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS SUR LE POITOU CHRÉTIEN

AU POINT DE VUE HAGIOGRAPHIQUE

PAR LE R. P. DOM E. AUGOUARD

Bénédictin de Ligugé

« Il faut admirer Dieu dans ses Saints. »
(Psaume LXVIIe.)

La Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire a bien voulu choisir le Poitou pour y célébrer ses premières solennités provinciales. Nous l'en remercions très sincèrement, parce que, si nous sommes Français de naissance et de cœur, nous n'en sommes pas moins pour cela Aquitain et Poitevin ; parce que nous nous plairons toujours à vivre de la vie provinciale en même temps que de la vie nationale ; parce que, enfin, rien de ce qui intéresse, soit de près, soit de loin, nos deux petites patries comme notre grande patrie, ne pourra jamais nous demeurer étranger.

Cependant, qu'il nous soit permis de le rappeler ici avec une juste et légitime fierté : le vieux Poitou, et par là nous pouvons entendre cette partie de l'ancienne Aquitaine qui, avant de former quatre provinces distinctes, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, fut d'abord et longtemps presque toute comprise sous la dénomination générale du Poitou[1] ; le vieux

1. Audinet, *Discours sur l'importance historique du Poitou*, prononcé devant la Société des Antiquaires de l'Ouest, dans la séance publique du 30 décembre 1864.

Digitized by Google

Poitou, disons-nous, n'était pas sans posséder quelque titre à l'honorable distinction qu'on lui accorde cette année. Son histoire, en effet, est une histoire de vingt siècles, et quelle histoire ! Ethnographie pure, histoire politique, civile et militaire, histoire ecclésiastique, religieuse et monastique, histoire de la science, de l'art et de la sainteté, tout s'y trouve, et nulle gloire ne semble faire défaut à ce pays vraiment béni de Dieu.

Or, on nous a demandé, et l'obéissance nous a imposé, il y a à peine trois semaines, de faire devant vous l'histoire des saints et de la sainteté dans la province du Poitou, spécialement dans l'Église de Poitiers. Certes, la tâche était belle, mais combien longue et difficile ! Notre chère petite patrie a vu naître, vivre et mourir, sur les différents points de son territoire et aux différentes époques de sa durée, tant et de si grands saints de tout âge, de tout sexe et de tout rang ! D'autre part, quelle méthode employer, pour plaire à tous et à chacun ? Fallait-il faire œuvre de science, d'érudition et de critique, afin d'accuser le plus nettement possible notre origine monastique et bénédictine ? Ou bien fallait-il faire œuvre de foi, d'espérance et d'amour, et chercher à juger les saints au point de vue de Dieu même ? Notre parti fut bientôt pris. Laissant à nos Bollandistes, à nos Mabillon et à nos Fonteneau le soin de publier et de discuter des textes, des dates, des noms de lieux ou de personnes, nous avons préféré nous adresser en même temps à vos intelligences et à vos cœurs. Pour cela, nous avons tout simplement relu nos livres liturgiques. Grâce à des guides si autorisés, nous avons pu obtenir comme une vision anticipée de la place importante qu'occupe au paradis l'Église de Poitiers ; nous avons pu également apprécier au poids du sanctuaire et de Dieu l'histoire de cette Église, considérée soit en elle-même, soit dans ses relations avec le reste de l'Aquitaine, avec la France, avec l'Occident, avec l'Église universelle.

Il en est, en effet, du Poitou chrétien comme de la sainte Famille de Bethléem et de Nazareth : Dieu l'a créé, d'une manière très spéciale, à son image et à sa ressemblance, c'est-à-dire dans l'unité et dans la trinité. Cette phrase suffirait, à elle seule, pour résumer toute l'histoire de l'Église de Poitiers, pour déterminer sa place et caractériser sa gloire dans les splendeurs du ciel. Mais vous avez le droit d'exiger davantage, et vous attendez davantage. Nous allons donc essayer de vous donner pleine satisfaction, et vous montrer comment saint Hilaire représente en Poitou saint Joseph et Dieu le Père, comment saint Martin représente Jésus-Christ ou Dieu le Fils, comment sainte Radegonde représente Marie, la

Digitized by Google

Mère de Dieu, et Dieu le Saint-Esprit ; comment, enfin, saint Hilaire, saint Martin et sainte Radegonde, cette Trinité poitevine, ces trois saints par excellence du Poitou chrétien, personnifient à eux trois toute la famille et toute l'Église dans notre province. Peut-être un tel point de vue causera-t-il quelque surprise ; nous osons pourtant le croire bien fondé. Écoutez donc nos raisons. Vous déciderez ensuite si nous nous sommes trompé, et si nous avons eu tort de parler ici de nos Saints comme il faut en parler.

« Dieu, disait le Cardinal Pie dans son magnifique langage, Dieu, qui de toute éternité engendre un Fils, s'est ménagé dans la race humaine des hommes à part, des colosses, qui ont été comme les réceptacles vivants de la paternité divine[1]. » A notre avis, le plus grand de ces hommes, le plus grand de ces pères, c'est saint Joseph, l'humble et pauvre charpentier, Père de la sainte Famille et Patron de l'Église universelle. Puisque saint Joseph est l'Époux de Marie et le Père de Jésus, non selon la chair, à la vérité, mais de droit et d'affection, saint Joseph est par excellence le Père de famille. Puisque saint Joseph est le Père de Jésus, et que Jésus est le Chef et la Tête du grand corps qu'on appelle l'Église universelle, saint Joseph est par excellence le Père et le Patron de cette même Église universelle. Enfin, puisque saint Joseph est le Père de Jésus, et que Jésus est le Fils de Dieu en personne, saint Joseph se trouve être mystérieusement le Père du Fils de Dieu, l'Ombre substantielle de Dieu le Père, et l'on peut affirmer que nul autre homme n'est père plus que ne l'a été et que ne l'est encore saint Joseph.

Or, Messieurs, saint Hilaire est par excellence le Père de la famille poitevine et le Père par excellence de l'Église de Poitiers. Nous devons en conclure, rigoureusement, que saint Hilaire est pour la province du Poitou le représentant le plus élevé de saint Joseph et de Dieu le Père.

Nous avons dit d'abord que saint Hilaire est le père par excellence de la famille poitevine. Rien, ce semble, de plus aisé à démontrer. Poitevin de Poitiers par sa naissance et par son baptême, par son ordination et par son ministère, par sa mort et sa sépulture, il doit l'avoir été aussi, selon toute probabilité, par son mariage, car, vous le savez, saint Hilaire fut marié, avant d'entrer dans les Ordres. Nous ignorons, malheureusement, le nom de son épouse[2], mais nous savons que sa fille unique, née comme

1. *Œuvres*, tome IX, page 44-45. Oraison funèbre de Dom Guéranger.
2. M. l'abbé Boutin l'appelle cependant Florence, et la fait naître au bourg de Saint-Jouin. (Légendes du Propre de l'Église de Luçon.)

Digitized by Google

lui à Poitiers, se nommait Abre ou Abra, et que toutes les deux, l'Épouse et la Fille, étaient vraiment dignes de l'Époux, du Père, du Chef de la famille. On a pu douter, parmi les critiques et parmi les historiens, malgré les expressions très favorables de saint Fortunat, biographe et successeur de notre Hilaire, si celui-ci était né et avait été élevé dans la religion chrétienne. Toujours est-il qu'il fut baptisé assez tard, suivant une coutume trop répandue alors, mais qu'une fois baptisé, il atteignit presque d'un bond le sommet de la sainteté. C'était peu après son mariage et la naissance d'Abra. Aussitôt, de concert avec son épouse, il embrassa la continence parfaite, et mena une vie toute de bonnes œuvres, à la grande admiration des fidèles et du clergé : « O le laïque très parfait ! s'écrie à cette occasion saint Fortunat ; ô le laïque très parfait dont les prêtres eux-mêmes ambitionnent de devenir les imitateurs[1] ! » Quant à Abra, elle grandissait en âge et en sagesse devant Dieu et devant ses parents, suppléant pour eux à la bénédiction du nombre.

Le but que nous nous proposons de préférence, c'est d'étudier la paternité de saint Hilaire, et de la montrer supérieure à toute autre parmi nous. Il faut donc que nous insistions d'une façon particulière sur les rapports du père avec son angélique enfant. Ces rapports, Messieurs, se ramènent à trois séries : la première, concernant la naissance d'Abra ; la seconde, son mariage, et la troisième, sa mort. Nous avons ainsi l'occasion de voir un père chrétien dans les principales fonctions de sa charge, disons mieux de son ministère.

Pour ce qui est de la naissance d'Abra, Hilaire ne s'était point contenté, nous l'avons déjà fait entrevoir, de donner et de conserver à sa fille la vie du corps ; il lui avait donné, de plus, et il lui conservait avec soin la vie de l'intelligence et du cœur, par le moyen du bon exemple, de l'instruction et de l'éducation. Ce sont là, en effet, les premiers devoirs d'un père. Mais, en somme, rien de tout cela ne dépasse les limites d'une vie naturelle et purement humaine. Or, ne l'oublions jamais, Dieu a envoyé son propre Fils sur la terre, pour offrir à tous les hommes, sans aucune exception, le pouvoir de devenir eux-mêmes enfants de Dieu et frères de Jésus-Christ. Hilaire, lui, ne l'oublia pas, et sa fille bien-aimée reçut en même temps que lui, ou fort peu après lui, malgré son bas âge, le sacrement de baptême. Ainsi engendrée par son père et par sa mère à la vie surnaturelle, Abre faisait sans peine les plus

1. *Vita S. Hilarii*, lib. I, n. 3.

Digitized by Google

rapides progrès. On pouvait prévoir que cette fille de deux saints serait elle-même une sainte, et une grande sainte.

Hilaire était Évêque de Poitiers, et exilé pour la foi au fond de la Phrygie, quand il apprit, par une révélation de Dieu et par la correspondance d'Abra, que celle-ci était demandée en mariage. Aussitôt il écrivit à sa fille une lettre de quelques pages, que nous vous engageons à lire, si vous ne l'avez pas lue, et même à relire, si vous l'avez déjà lue, car nous ne connaissons rien de plus profond, et cependant de plus clair, rien de plus gracieux, et cependant de plus touchant. C'est toujours l'interprète des divines Écritures, le théologien, le docteur de la Trinité, comme on l'appelle maintenant dans l'Église, mais c'est en même temps l'orateur habile, le poète aimable. C'est enfin et surtout le père plein de dévouement et de tendresse, mais le père devenu Évêque, aimant sa fille pour elle-même et pour Dieu. On dirait le Psalmiste, on dirait Salomon célébrant sous des symboles et des allégories, le premier, dans le psaume XLIVe, et le second, dans le Cantique des Cantiques, le mariage spirituel du Christ avec l'Église, avec les âmes fidèles, avec les vierges. Abra veut-elle devenir, par l'union de la chair, l'épouse d'un chrétien qui n'est qu'un homme, ou préfère-t-elle devenir, par l'union de l'esprit et de la grâce, l'épouse du Christ, qui est Dieu ? Telle est toute la question posée dans la lettre d'Hilaire. Celui-ci, étant maître en Israël, connaît la doctrine du Sauveur et de l'Apôtre sur le mariage proprement dit et sur la virginité ; il sait que le mariage est permis à tous comme grand et saint, mais il sait aussi que la virginité est de conseil comme plus grande et plus sainte. Tout en faisant à sa fille le plus magnifique éloge de la virginité, il se borne à conseiller, il se garde d'imposer. Le seul but qu'il poursuive, c'est le bonheur d'Abra pour le temps et pour l'éternité : « O ma fille unique, dit-il en commençant, unique objet de mon amour de père, mon désir est de te voir la plus belle et la plus heureuse qui soit au monde. » Et encore, en terminant : « Si, à cause de ton jeune âge, tu ne saisis pas bien le sens de cette lettre, interroge ta mère, qui n'a rien tant à cœur que de t'enfanter à Dieu par l'imitation de ses vertus. Que ce Dieu, qui t'a créée, te garde maintenant et toujours, ô mon enfant chérie ! »

Abra était jeune, en effet, mais elle avait l'intelligence vive et le cœur pur. Or, il est écrit : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ! » Abra vit donc Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, caché sous la lettre allégorique d'Hilaire. Elle le vit par la foi et l'aima par la charité au-dessus de toute créature.

Digitized by Google

Aussi, quand le père revint de l'exil, et reparla à sa fille des noces de l'Agneau, Abra consentit avec joie à suivre, non plus seulement par le vœu de virginité, mais par la mort corporelle et par l'entrée dans la gloire du ciel, l'Époux divin des âmes. Ce fut Hilaire lui-même qui présida à la fête nuptiale, ou, si l'on veut, au sacrifice. Vous savez comment? Il se mit à prier, pour obtenir le consentement nécessaire du Christ, et, telle fut la puissance de sa prière épiscopale et paternelle, que, par un miracle inouï, mais absolument authentique, Abra mourut d'amour pour le Fils de Dieu, sans aucune maladie, sans aucune douleur, sans aucun gémissement. On a loué à bon droit Abraham d'avoir voulu immoler Isaac, son fils unique et bien-aimé, pour obéir à un ordre formel du souverain Seigneur de toutes choses. Que faut-il, alors, penser de saint Hilaire? Lui aussi, il était père ; lui aussi, il aimait Abra comme son unique enfant, et pourtant il la sacrifia lui-même à Dieu, d'une manière bien plus complète qu'Abraham n'avait sacrifié son fils. Il y a plus : non content de sacrifier sa fille, il sacrifia encore son épouse, car la mère d'Abra, témoin d'une mort si douce et si belle, demanda et obtint la même faveur, et cela avec le même succès. Dieu reçut au paradis, près de Marie et de Jésus, les âmes des deux transfuges de la terre, tandis qu'Hilaire, fidèle jusqu'au bout à sa mission de père, ensevelissait leurs corps dans le cimetière public de la communauté chrétienne. C'est sur les tombeaux de son épouse et de sa fille qu'il éleva peu après la basilique des saints Jean et Paul, dite aujourd'hui de Saint-Hilaire-le-Grand. C'est entre ces deux tombeaux qu'il se prépara et qu'il reçut sa propre sépulture, et ainsi furent unis jusque dans la mort le père, la mère et l'enfant, qui avaient été si unis dans la vie. Le père et la mère avaient eu assez d'amour et de puissance, pour procurer à leur enfant la triple vie de la nature, de la grâce et de la gloire.

Oui, Messieurs, à Poitiers, au quatrième siècle, comme jadis à Bethléem et à Nazareth, il y avait trois personnes distinctes, et pourtant ces trois personnes n'étaient qu'une même chose. Il y avait trois personnes distinctes : le père, la mère et l'enfant, mais, grâce aux liens d'un chaste et saint mariage, ces trois personnes n'étaient qu'une même famille et une même chair ; grâce, surtout, à la foi, à l'espérance et à la charité du même Dieu, elles n'étaient qu'un même cœur et une même âme. L'époux aimait l'épouse, comme Joseph avait aimé Marie ; l'épouse aimait l'époux, comme Marie avait aimé Joseph ; l'époux et l'épouse réunis aimaient Abre ou Abra, leur unique enfant, comme Joseph et Marie avaient

Digitized by Google

aimé Jésus-Christ, Fils unique de Dieu et de Marie ; enfin, Abra aimait son père et sa mère, comme Jésus-Christ avait aimé Joseph et Marie. En vérité, si cette famille est la plus ancienne famille poitevine dont nous connaissons un peu l'histoire, n'est-elle pas également la plus sainte ? N'est-elle pas le modèle imité, depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours, par nos pères, par nos mères, par nos frères et par nos sœurs, et par nous-mêmes ? N'est-elle pas l'idéal humain le plus ravissant à reproduire toujours et partout, principalement dans notre chère province ?

Ces conclusions, les Poitevins paraissent les avoir tirées logiquement et pratiquement, du vivant même de saint Hilaire. Oui, Messieurs, proclamons-le à leur honneur, ils comprirent dès lors que, si saint Hilaire avait reçu de Dieu, selon la nature et selon la grâce, un cœur et des entrailles d'époux et de père, ce n'était pas seulement pour sa famille privée, mais pour toute la grande famille poitevine en général, et pour chacune des innombrables familles particulières qui la composent. Écoutez le récit d'un second miracle, qui suivit d'assez près la mort merveilleuse d'Abra. Pour être aussi extraordinaire, il n'est pas moins authentique, car c'est encore de saint Fortunat que nous l'apprenons. Hilaire, dit en substance ce saint biographe, avait installé Martin à Ligugé, et le moine, faisant pour son coup d'essai un coup de maître, avait ressuscité, après une prière persévérante de deux heures, un catéchumène mort sans baptême. Or, à quelque temps de là, un cas semblable vint à se présenter à Poitiers. Un petit enfant mourut, lui aussi, sans avoir reçu le sacrement de régénération. Il mourait donc d'une double mort, puisqu'il perdait la vie présente, et ne pouvait échapper à cette mort éternelle qui consiste dans la privation de la vue de Dieu. Que fit la mère du défunt, si toutefois l'on peut appeler mère celle qui n'avait plus de fils ? Elle courut se jeter avec le corps inanimé aux pieds de saint Hilaire, qui traversait alors la ville épiscopale, et elle lui dit, plutôt par ses larmes que par ses paroles : « Martin n'est encore qu'un commençant dans la vie religieuse, et pourtant il a rappelé un catéchumène de la mort à la vie. Vous, vous êtes Évêque et Pontife, constitué dans l'état de perfection ; rendez-moi donc mon fils, ou, du moins, rendez-le au baptême et à Dieu. Vous êtes regardé comme le père du peuple ; faites donc, je vous en supplie, que je redevienne mère de nom et de fait ! » A ces cris d'une mère poitevine et chrétienne, Hilaire, le vieux père d'Abra et du peuple poitevin, se sentit ému de compassion et de tendresse. Il se prosterna et pria devant la foule rassemblée, et Dieu, lui communiquant publi-

Digitized by Google

quement sa paternité souveraine sur le corps et sur l'âme, sur la nature et sur la grâce, permit que l'enfant ressuscitât et fût baptisé. Hilaire était ainsi consacré pour toujours père et patron de la province entière du Poitou. Oui, pour toujours. La preuve morale en est dans l'apparition de saint Hilaire en compagnie de la sainte Vierge et de sainte Radegonde, au début du treizième siècle, sur les remparts de Poitiers assiégés par les Anglais, qui se virent aussitôt obligés de lever le siège. La preuve matérielle en est dans le monument élevé de bonne heure à Poitiers, rue Neuve-de-la-Mairie, pour commémorer la mort et la résurrection du fils adoptif de saint Hilaire. Ce monument se composait jadis d'un bas-relief et d'une pyramide. Le bas-relief est demeuré dans la même rue. Quant à la pyramide, elle est allée, après bien des vicissitudes, sur une place de la ville, rappeler la mort des Poitevins tombés dans la guerre franco-allemande et dans l'expédition de Madagascar. Espérons que saint Hilaire aura engendré ses derniers enfants à la vie éternelle du paradis.

Et ce n'est pas seulement la ville de Poitiers qui se plaît à honorer saint Hilaire comme son père et son patron. C'est encore, aux extrémités de la province, la ville de Luçon. En voici un curieux témoignage, apporté par M. l'abbé Boutin[1] : « La plus petite, dit-il, des cloches de la cathédrale de Luçon a été bénite sous le nom de saint Hilaire. » Elle est réservée aux baptêmes et aux enterrements des enfants (remarquez, je vous prie, Messieurs, la destination) et porte l'inscription suivante, plus gracieuse encore en son latin que dans n'importe quelle traduction :

Divo Hilario *dicata parvulorum* hilares
In Ecclesiam Christi tum militantem tum
Triumphantem ingressus pronuntio.

« Dédiée à saint Hilaire (ce nom signifie joyeux), je proclame la joyeuse entrée des enfants dans l'Église soit militante, soit triomphante. » C'est précisément rappeler en quelques mots les deux miracles qui ont fait saint Hilaire le père par excellence de la famille poitevine. C'est nous permettre de conclure que saint Hilaire est bien pour la province du Poitou ce que nous avions osé affirmer : le représentant le plus élevé de la paternité de saint Joseph et de la paternité de Dieu.

Il faut enfin l'avouer, nous n'avons pu réussir à faire mentir le proverbe latin : *Ars longa, vita brevis*. Notre plan, très simple, était en même temps très vaste, et la matière abondante, Or, le

1. Légendes des saints du Propre de l'Eglise de Luçon, page 59.

Digitized by Google

temps dont nous disposions était bien court. Nous n'avons donc réalisé, comme vous le voyez, qu'une section de notre plan. Permettez-nous, du moins, de vous indiquer dans son ensemble le plan que nous avions adopté pour tout notre travail. De cette façon, les quatre Saints du Poitou les plus populaires auront obtenu à nos fêtes poitevines la place qui leur était due. Hier, on vous parlait, avec un filial amour et une douce éloquence, du bienheureux P. de Montfort. Ce Père, nous l'aimons, nous aussi, car nous sommes né à Poitiers, tout près de cet hôpital dont il devint si providentiellement l'aumônier; car nous nous honorons de compter parmi nos ancêtres plusieurs des habitants de ce faubourg Montbernage, dont il fut le réformateur et l'apôtre. Mais nous sommes convaincu et persuadé que le P. de Montfort n'a fait que restaurer en Poitou l'œuvre déjà ancienne de saint Hilaire, de saint Martin et de sainte Radegonde. Poitevin, non de naissance comme saint Hilaire, mais d'adoption et par la divine Providence, comme saint Martin et sainte Radegonde, c'est dans le diocèse de saint Hilaire, à Saint-Pompain, qu'il a trouvé le P. Mulot, son premier coopérateur et son successeur dans la Compagnie de Marie; c'est dans la ville même de saint Hilaire qu'il a fondé la congrégation des Sœurs de la Sagesse ; c'est encore en cette ville, au faubourg Montbernage, situé sur la paroisse de Sainte-Radegonde, qu'il a converti le plus de Poitevins, et créé, pour la contre-révolution de la fin du siècle, une petite Vendée digne de la grande ; enfin, c'est à Ligugé qu'il est venu, le 25 août 1706, à son retour de Rome, pour demander à saint Martin une augmentation de plus en plus grande des qualités et des vertus qui font les grands religieux, les grands contemplatifs et les grands missionnaires. Il importe donc que nous puissions vous rappeler au moins les noms et les titres des trois saints qui furent Poitevins entre tous et avant tous : saint Hilaire, saint Martin et sainte Radegonde.

Le Poitou chrétien, nous l'avons dit et nous le répétons, a été créé, comme la sainte Famille de Bethléem et de Nazareth, à l'image de la Trinité et de l'Unité de Dieu.

I. Le Poitou chrétien a été créé, comme la sainte Famille, à l'image de la Trinité de Dieu, car il possède trois saints principaux, qui représentent merveilleusement les trois personnes de la sainte Famille et les trois personnes divines. Saint Hilaire représente en Poitou saint Joseph et Dieu le Père ; saint Martin représente Jésus-Christ ou Dieu le Fils ; sainte Radegonde représente la Mère de Dieu et Dieu le Saint-Esprit.

Digitized by Google

A) *Saint Hilaire* représente en Poitou saint Joseph et, par conséquent, Dieu le Père, car il est par excellence le Père de la famille poitevine et le Père de l'Église de Poitiers.

a) Saint Hilaire est par excellence le Père de la famille poitevine. C'est ce que nous avons démontré plus haut. inutile d'y revenir.

b) Saint Hilaire est par excellence le Père de l'Église de Poitiers. — Il en est le Père, puisqu'il en est l'Évêque, et que tout Évêque est Père, suivant la juste remarque du Cardinal Pie (*Œuvres*, I, 131). Il en est le Père par excellence, puisqu'il en est l'un des premiers Evêques, le plus saint, le plus savant et le plus grand ; puisqu'il est le Père spirituel de saint Martin et l'un des Pères du monachisme occidental ; puisqu'il est l'un des Pères de l'Église universelle ; puisqu'il est l'un des plus anciens des vingt Docteurs de cette même Église universelle et que les saints Docteurs eux-mêmes l'ont proclamé leur Maître et leur Père (saint Augustin, saint Jérôme, etc. ; Cf. Cardinal Pie, *Œuvres*, I, 479) ; puisqu'il est enfin l'un des plus grands défenseurs de la Consubstantialité du Verbe et de la Paternité de Dieu.

Saint Hilaire est donc bien en Poitou le représentant le plus élevé de la Paternité de saint Joseph et de la Paternité de Dieu ; c'est donc avec raison que saint Hilaire est honoré comme le Patron du diocèse de Poitiers et comme le Patron de la province entière du Poitou.

B) *Saint Martin* représente en Poitou Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de l'Homme et Fils de Dieu, Envoyé de Dieu et Apôtre de notre foi, car saint Martin est par excellence le fils adoptif de la famille poitevine et le fils adoptif de l'Église de Poitiers.

a) Saint Martin est par excellence le fils adoptif de la famille poitevine. — Avant tout, c'est un fils, car, à la différence de saint Hilaire, il n'a jamais été ni époux, ni père. C'est un fils unique, et le modèle des fils, rendant à ses parents ce qui est aux parents, et à Dieu ce qui est à Dieu. C'est un fils adoptif du Poitou, car il n'est pas né en Poitou ; il y vient par libre choix dans la maturité de l'âge, et il y est accueilli, gardé, revendiqué par les Poitevins. Si les Tourangeaux ont pu l'obtenir vivant et le conserver mort, ce n'a été que par ruse. C'est enfin le fils adoptif par excellence du Poitou, car, après Hilaire, nul Poitevin de naissance ou d'adoption n'a pu égaler Martin en puissance, en sainteté.

b) Saint Martin est par excellence le fils adoptif de l'Église de Poitiers. Baptisé à Trèves, par un Évêque poitevin, il est confirmé

Digitized by Google

dans la foi de son baptême par saint Hilaire, Évêque de Poitiers, d'abord à Poitiers même, puis à Ligugé, tout près de Poitiers. Clerc de l'Église de Poitiers par sa promotion à l'ordre d'exorciste et par sa profession monastique, il fut encore l'Apôtre et l'Envoyé de cette Église à travers les campagnes de la Gaule. Il est encore le plus célèbre et le plus grand des clercs, des religieux, des moines, des évêques, des missionnaires sortis de notre Poitou. Aussi a-t-il reçu un vitrail d'honneur au fond de l'Afrique, dans la cathédrale de Brazzaville, de la part de Mgr Augouard, un des Poitevins qui suivent le mieux ses traces de missionnaire et d'apôtre.

Saint Martin représente donc bien en Poitou, mais par adoption, la double filiation de Dieu le Fils Jésus-Christ. On peut donc dire que saint Martin est pour tous les Poitevins ce qu'il est, d'après Mgr Pie (Cf. Baunard, *Histoire*, t. II, 279), pour les Pères Oblats de Saint-Hilaire : le « frère aîné » d'excellence et de droit.

C) *Sainte Radegonde* représente en Poitou la très sainte Vierge Mère de Dieu et Dieu le Saint-Esprit, car elle est par excellence la mère adoptive de la famille poitevine et la mère adoptive de l'Église de Poitiers.

a) Sainte Radegonde est la mère adoptive de la famille poitevine. — Épouse, et elle est peut-être vierge dans le mariage comme la sainte Vierge, comme sainte Cécile, comme sainte Cunégonde et sainte Delphine. — Reine des Francs, elle en est aussi la mère, car tout Roi est père du peuple, et toute Reine est mère. « La France devait avoir ses mères, a dit le Cardinal Pie ; Radegonde en est une, et la plus populaire. » (*Œuvres*, VIII, 175 ou 176, 172.) Or, Radegonde a fait « du Poitou sa patrie définitive ;... toujours vivante parmi nous, elle est la reine et la mère du Poitou (*ibid.*, X, 328 et XIII, 170), le type héréditaire de la femme poitevine (X, 330-331) », qui, très souvent, donne ou reçoit son nom.

b) Sainte Radegonde est la mère adoptive de l'Église de Poitiers. — « L'abbaye royale de Sainte-Croix était la protectrice-née de toutes les maisons religieuses qui s'édifiaient dans la ville de sainte Radegonde. » (*Aperçu sur l'histoire de l'Église de Poitiers*, dans la *Semaine religieuse* de 1865, p. 156.) Nous pourrions le prouver pour les Filles de Notre-Dame (*Vie de la vénérable Jeanne de Lestonnac*, par le Père Mercier, p. 185), pour les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire (*Les Premières Mères du Calvaire*, introduction par Dom Chamard, p. XIX), pour les Carmélites (*Chroniques de l'Ordre des Carmélites en France*, t. IV, p. 542 et suivantes), pour les Hospitalières, pour les Filles de la Croix (*Vie*

Digitized by Google

du P. Fournet, par le P. Rigaud, p. 405-406). Ajoutons seulement ce témoignage péremptoire du Cardinal Pie, Évêque de Poitiers : « Après la Vierge Marie, qui occupera toujours la première place dans nos affections, Radegonde est devenue notre seconde mère ; et nous avons la joie de penser qu'elle nous a agréé pour l'un de ses enfants. » (*Œuvres*, I, 247.)

Il est donc vrai de dire que sainte Radegonde représente en Poitou la Mère de Dieu et l'Esprit-Saint ; l'Esprit-Saint, puisqu'elle a adopté le Poitou pour amour pour saint Hilaire et saint Martin ; la Mère de Dieu, puisque, Patronne, Mère temporelle et spirituelle des Poitevins, elle accompagnait saint Hilaire et la Mère de Dieu, pour délivrer Poitiers assiégé au treizième siècle par les Anglais.

II. Le Poitou chrétien a été créé, comme la sainte Famille, à l'image de l'Unité de Dieu, car les trois Saints principaux qui l'ont illustré personnifient à eux trois la société chrétienne en Poitou, qu'on la considère comme famille ou comme Église.

A) Pour avoir une famille parfaite, il faut et il suffit que l'on ait trois membres : le père, la mère, l'enfant. Or, saint Hilaire personnifie en Poitou le père de la famille ; saint Martin, le fils ; sainte Radegonde, la mère. Donc saint Hilaire, saint Martin et sainte Radegonde personnifient à eux trois toute la famille poitevine.

B) Pour avoir une Église parfaite, il faut et il suffit que l'on ait un évêque, un clergé, un peuple de fidèles. Or, saint Hilaire personnifie en Poitou l'épiscopat (*Episcopus ego sum*) ; saint Martin, comme exorciste à Poitiers et moine à Ligugé, personnifie le clergé, soit séculier, soit régulier, particulièrement les Pères Oblats de Saint-Hilaire et les moines de Ligugé (de là ce mot du Cardinal Pie : « Martin dans la maison d'Hilaire, c'est l'histoire de tout séminaire. » *Œuvres*, X, 81) ; sainte Radegonde, comme reine et religieuse, personnifie le peuple poitevin fidèle (v. g. paroisse de Sainte-Radegonde et faubourg Montbernage pendant la Révolution). Donc saint Hilaire, saint Martin et sainte Radegonde personnifient à eux trois toute l'Église de Poitiers.

Il semble donc que nous puissions conclure ce que nous avions affirmé en commençant : le Poitou chrétien a été créé, comme la sainte Famille de Bethléem et de Nazareth, à l'image et à la ressemblance de Dieu, c'est-à-dire dans l'Unité et dans la Trinité.

Digitized by Google

IV

L'APOSTOLAT ET LES ŒUVRES

DU BIENHEUREUX GRIGNION DE MONTFORT

DANS LE POITOU ET LES CHARENTES

PAR LE R. P. TEXIER

Digitized by Google

Digitized by Google

L'APOSTOLAT ET LES ŒUVRES

DU BIENHEUREUX GRIGNION DE MONTFORT

DANS LE POITOU ET LES CHARENTES

Par le R. P. TEXIER

De la Congrégation de Marie

MESDAMES, MESSIEURS,

L'an de grâce 1701, le trentième jour d'avril, un voyageur entrait dans la ville de Poitiers. Sa mise ne dénotait ni le luxe ni l'opulence. Vêtu d'une pauvre soutane, toute râpée par l'usage, il s'avançait les yeux modestement baissés, n'ayant pour tout bagage qu'un bâton à la main et quelques livres sous le bras. On eût bien étonné les braves *commères* du faubourg, qui devisaient sur le seuil de leurs maisons tout en donnant leurs soins à leurs petits enfants, si on leur avait dit que cet homme allait bientôt passionner pour ou contre lui toute une vaste contrée, qu'il jouirait en particulier dans les diocèses de Poitiers, de la Rochelle, de Saintes, d'une immense influence, et qu'il laisserait après lui une trace si profonde que les siècles ne pourraient l'effacer. Plus heureux que les Poitevines du faubourg, vous connaissez, Messieurs, ce pauvre voyageur. Vous aimez Louis-Marie Grignion de Montfort, et c'est justice. Car c'est à votre pays qu'il a consacré la majeure partie de ses années d'apostolat. C'est dans le Poitou et la Charente qu'il a répandu plus de sueurs, qu'il s'est plus dépensé au service de ses frères. Après avoir commencé son ministère à Poitiers, il l'a terminé dans le diocèse de la Rochelle, qui eut l'hon-

Digitized by Google

neur de lui offrir un tombeau. Permettez-moi donc de vous conduire ce soir à travers ces heureux pays qu'il a parcourus, comme autrefois le divin Maître la Judée et la Galilée, en faisant le bien, en soulageant toutes les infirmités.

Tout est étrange dans la vie de Montfort. C'est une illustre pénitente, grande pécheresse jadis, Mme de Montespan, qui devient pour lui l'oracle de la Providence, et qui l'envoie auprès de Mgr Girard, évêque de Poitiers, pour demander un canonicat. Mais voici que le Bienheureux, à peine arrivé, s'en va prier à la chapelle de l'hôpital général, qu'il se fait remarquer des indigents par sa grande ferveur comme par la pauvreté de ses habits, et aussitôt la pensée vient à ces malheureux de l'attacher à l'hôpital en qualité d'aumônier et de directeur. Bien que cette charge répugne au génie de Montfort, qui se sent appelé aux missions, il ne peut résister aux instances des pauvres, auxquelles vient s'ajouter l'autorité de l'évêque. C'est la volonté de Dieu clairement manifestée, le saint prêtre s'incline et obéit.

Tout de suite il se met à l'œuvre. Il y avait tout à faire dans cet hôpital, maison de trouble, écrivait-il, vraie Babylone, où la paix ne régnait pas, où manquait le bien spirituel, encore plus que le bien temporel. Chose étonnante! en quelques jours, l'établissement avait changé de face. Les pauvres, regardant Montfort comme un ange de Dieu, lui obéissaient comme de petits enfants, acceptaient ses conseils et même ses reproches, prenaient leurs repas à des heures fixes, au réfectoire, suivaient ponctuellement la règle que leur avait tracée le sage aumônier. Au lieu des chants obscènes et des blasphèmes qui retentissaient jadis dans la maison, on n'entendait plus que des cantiques et d'édifiantes conversations. Plus d'injures, de malédictions, de querelles, de mauvais traitements. La paix, bannie de ce lieu, y était rentrée en maîtresse, et faisait le bonheur de tous.

Comment s'était opéré ce changement si subit? C'est bien simple. Montfort ne partageait pas l'opinion de ceux qui prétendent abolir la pauvreté. Il savait parfaitement qu'il ne suffit pas d'afficher à la porte d'une ville : *La mendicité est interdite sur tout le territoire de cette commune*, pour en faire disparaître cette grande misère. L'Evangile lui disait que nous aurions toujours des pauvres parmi nous, afin que nous puissions exercer la charité. Ami des pauvres, soucieux de leur bonheur, le Bienheureux, après avoir beaucoup réfléchi, crut avoir trouvé le secret de leur faire du bien. Il résolut d'imiter son divin Maître, qui, pour sauver les hommes, était devenu semblable à eux. Pour soulager les pauvres, pour les

Digitized by Google

sanctifier, Montfort se fit pauvre comme eux. A son premier voyage à Paris, il avait tout donné, même ses habits, puis, se revêtant de la défroque d'un mendiant, il avait juré de ne jamais rien posséder en propre. A l'hôpital de Poitiers, s'il accepte d'être aumônier, voici ses conditions, qui durent fort étonner les administrateurs : pas de rétribution, pas de nourriture spéciale, la plus mauvaise chambre de la maison, le même régime que les pauvres.

Vous comprenez combien cette façon d'agir dut toucher les cœurs de ces malheureux et les prédisposer en faveur de leur saint ami. Ajoutez à cela la bonté, l'aménité de Montfort, le souverain respect avec lequel il les traitait, comme s'ils avaient été ses seigneurs et maîtres, la tendresse qu'il témoignait aux malades les plus rebutants, poussant la charité jusqu'à leur céder son lit et à leur rendre des soins répugnants à la nature, et vous ne serez pas surpris qu'on eût pour lui non pas seulement de l'affection, mais un véritable culte.

Mais ce bien, il faut le rendre durable. Le plus grand obstacle à une réforme sérieuse vient des gouvernantes, trop souvent entêtées et égoïstes. Il importe donc de les éloigner et de les remplacer par des personnes humbles et dévouées, qui n'auraient pas d'autre but en ce monde que travailler à la gloire de Dieu, en soulageant les infirmités de leurs frères. La pensée vint alors à Montfort de fonder une congrégation de sœurs hospitalières. La Providence lui envoya celle qui devait être la pierre fondamentale de l'édifice si magnifique de *la Sagesse :* c'était Marie-Louise Trichet, fille du procureur au siège présidial de Poitiers. Peu à peu, le saint aumônier l'habitua à l'humilité, au renoncement, à la mortification, vertus qu'il voulait voir briller dans les servantes des pauvres; il la revêtit d'un habit étrange, bien connu depuis de tous les malheureux, et après l'avoir formée selon son idéal, il lui confia d'autres jeunes filles, qu'elle façonnerait à son tour en se rappelant les conseils de son directeur. Ainsi naquit la Congrégation de la Sagesse, dont Poitiers a vu les humbles débuts, et dont les diocèses de Poitiers et de la Rochelle admirèrent les premiers et rapides développements. Rien que cette institution suffirait à rendre un homme illustre et à lui mériter la reconnaissance des peuples. Que de services rendus aux malheureux par ces vaillantes sœurs de la Sagesse! Que de malades soignés, que de pauvres secourus, que de misérables consolés!

Montfort ne devait pas trouver sa récompense sur la terre. On souleva contre lui tant de contradictions, de si étranges et si mes-

Digitized by Google

quines persécutions, qu'à la fin, sa situation à l'hôpital devint impossible. Force lui fut de partir.

Aussi bien sa vocation l'appelait ailleurs. Une nature aussi ardente, un zèle aussi impétueux, se trouvaient mal à l'aise dans l'étroite enceinte d'un hôpital. Les missions, avec leur mouvement, leur vie, leurs cérémonies, avec ces grands coups de filet où des multitudes de malheureux égarés se laissent prendre, pour rentrer dans le vaisseau de l'Eglise, voilà ce qu'il faut à notre Bienheureux. La Providence, d'ailleurs, l'a doué si richement pour ce genre de ministère! Une haute taille, un extérieur agréable, un visage avenant, une force physique extraordinaire, une voix claire, pénétrante, étendue, un geste expressif, une façon originale de présenter les vérités les plus communes, avec cela des pensées fortes, élevées, de la chaleur et de l'onction dans le discours, rien ne lui manquait de ce qui charme l'esprit et subjugue les volontés. C'était un véritable orateur, un orateur convaincu, désireux de faire du bien, aimant passionnément ses auditeurs, et leur parlant avec tant de force, qu'il brisait les cœurs les plus durs, et les pénétrait de repentir et d'amour.

Sa première mission se fit à Montbernage, quartier peu édifiant de Poitiers. Il s'agissait de convertir des artisans, des ouvriers, des mendiants, piliers de cabarets et autres mauvais lieux, et dont l'ivrognerie, les querelles et les blasphèmes étaient les moindres fautes. Ce ne fut pas long. Cette triste population, voyant qu'on lui montrait de l'intérêt, trouvant en Montfort moins un censeur qu'un bienfaiteur et un ami, se livra à lui sans réserve, se montra prête à accomplir tout ce qu'il commanderait. Le missionnaire demande qu'on respecte le dimanche, le dimanche est respecté; qu'on cesse d'insulter le nom de Dieu, le nom de Dieu est honoré; qu'on pardonne aux ennemis, qu'on travaille sérieusement pour gagner le pain de chaque jour, et la haine et l'oisiveté, sources de tant de crimes, sont expulsées du faubourg. Etablissons maintenant en l'honneur de la Mère de Dieu une chapelle qui rappellera le bienfait de la mission, et où nous viendrons chercher la persévérance. Aussitôt ces pauvres gens se cotisent, achètent une grange qu'ils ornent et transforment en chapelle. Montfort y place une statue de Marie, faite par lui-même. Depuis ce temps cette Madone est entourée d'une extrême vénération et regardée, à bon droit, comme la gardienne du faubourg.

D'autres missions suivirent aux églises du Calvaire, de Saint-Saturnin, de la Résurrection. Etonnants furent les résultats. Les jeunes gens recherchaient la compagnie du saint prêtre, et à son

Digitized by Google

imitation, avides de souffrances, autant que d'autres le sont de plaisirs, ils trouvaient leur bonheur à s'infliger de sanglantes flagellations. On les voyait se répandre dans les quartiers pauvres, afin de soulager toutes sortes de misères. Ainsi Montfort savait communiquer aux autres ses élans généreux.

Voici un trait bien significatif. Un jour, notre Bienheureux traversait une rue de Poitiers, les yeux baissés comme à son ordinaire, quand il entendit un horrible blasphème. Il regarde indigné et aperçoit le coupable : c'était un officier de mauvaise réputation, au caractère violent et emporté. N'importe ! l'homme de Dieu va droit à lui, lui reproche sa faute avec tant de force et lui en inspire une telle horreur, que l'officier tout contrit consent à baiser la terre pour offrir une réparation publique.

Un jardin, appelé des *Quatre-Figures*, était un rendez-vous pour la jeunesse libertine et un théâtre de désordres. Montfort résolut de le changer en un lieu de prières. Après l'avoir préalablement arrosé de ses larmes et aussi de son sang, il y conduisit la procession qui clôturait la mission de Saint-Saturnin, fit amende honorable au nom des coupables attendris, puis remarquant des grottes dans ce même jardin, il y amena sur ses épaules plusieurs malades que les médecins étaient impuissants à guérir. Tel fut le commencement de cet hospice des Incurables qui a recueilli tant de malheureux.

Mais vous comprenez que si, à Poitiers, Montfort a des amis dévoués, il n'y manque pas d'ennemis. Le jansénisme, introduit dans cette ville par l'abbé de Saint-Cyran, avait de nombreux adhérents, et ces fougueux sectaires ne pouvaient pardonner au missionnaire ni son empire sur les foules, ni les rudes coups qu'il portait à leurs erreurs. Ils surent si bien manœuvrer auprès de l'évêque et noircir notre Bienheureux, que celui-ci reçut l'ordre de quitter le diocèse.

En partant, il écrivit à ceux qu'il avait évangélisés une lettre d'un tour original, dont vous me permettrez de citer quelques passages, pour vous donner une idée de son genre de prédication.

« Chers habitants de Montbernage, Saint-Saturnin, Saint-Simplicien, de la Résurrection et autres, qui avez profité de la mission que Jésus-Christ, mon maître, vient de vous faire : salut en Jésus et Marie.

« Ne pouvant vous parler de vive voix, puisque la sainte obéissance me le défend, je prends la liberté de vous écrire sur mon départ, comme un pauvre père à ses enfants..... L'amitié chrétienne

Digitized by Google

et fraternelle que je vous porte est si forte, que je vous porterai partout dans mon cœur, à la vie, à la mort, et dans l'éternité. Que j'oublie plutôt ma main droite, que de vous oublier en quelque lieu que ce soit, jusqu'au saint autel ! que dis-je ? jusqu'aux extrémités du monde, jusqu'aux portes de la mort, soyez-en persuadés.

« Souvenez-vous, mes chers enfants, ma joie, ma gloire et ma couronne, d'aimer ardemment Jésus et de l'aimer par Marie, de faire éclater partout et devant tous votre dévotion véritable à la sainte Vierge, notre bonne Mère, afin d'être partout la bonne odeur de Jésus-Christ, afin de porter constamment votre croix à la suite de ce bon Maître et de gagner la couronne et le royaume qui vous attendent.

« Je prie mes chers amis de Montbernage, qui ont l'image de ma bonne Mère et mon cœur, de continuer et augmenter la ferveur de leurs prières, de ne point souffrir impunément, dans leur faubourg, les blasphémateurs, jureurs, chanteurs de vilaines chansons et ivrognes. Je dis impunément, c'est-à-dire que, s'ils ne peuvent pas les empêcher en les reprenant avec zèle et douceur, que quelques hommes ou femmes de Dieu ne manquent point de faire pénitence même publique pour le péché public..... Ne travaillez point les saints jours (de dimanches et fêtes) en aucune manière, et Dieu, je vous le promets, vous bénira dans le spirituel et le temporel même, en sorte que vous ne manquerez pas du nécessaire. Je prie mes chères poissonnières de Saint-Simplicien, bouchères et revendeuses et autres, de continuer le bon exemple qu'elles donnent à toute la ville par la pratique de ce qu'elles ont appris dans la mission. Je vous prie de m'accompagner de vos prières dans le pèlerinage que je fais pour vous et pour plusieurs ; je dis pour vous, car j'entreprends ce long voyage à la charge de la Providence, pour obtenir de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, la persévérance pour vous ; je dis pour plusieurs, *car je porte en mon cœur tous les pauvres pécheurs du Poitou* et autres qui se damnent malheureusement. » . . . . . .

. . . . . .

Chassé de Poitiers par la haine janséniste, Montfort va à Rome pour s'orienter sur la voie à suivre ? Où Dieu l'appelle-t-il ? Est-ce dans les pays infidèles où la foi n'a pas encore brillé ? est-ce en France, en proie à tant d'erreurs ? Innocent XI, le grand champion du ciel contre le jansénisme, lui ordonne de retourner dans sa patrie, où l'attendent de nobles combats contre l'hérésie.

Le Bienheureux retourne donc en France, parcourt la Bretagne,

Digitized by Google

puis, constamment poursuivi par ses adversaires, qui ne lui laissent ni paix ni trêve, il revient dans votre pays, où il luttera jusqu'à la mort. La paroisse de Lhoumeau bénéficia la première de son zèle. A la Rochelle, quatre missions successives furent données aux diverses catégories de personnes; la plus édifiante sans contredit fut celle des soldats. Pendant que le prédicateur leur annonçait les vérités du salut, ces auditeurs, d'ordinaire moins sensibles, éclataient en sanglots, poussaient des gémissements, se prosternaient humblement, baisant la terre et l'arrosant de leurs larmes, demandant pardon à Dieu et aux hommes. A l'église, c'est bien, quoique déjà si étonnant! Voici mieux encore. Nos bons soldats sortent en procession, traversent les rues de la ville, nu-pieds, un chapelet d'une main, un crucifix de l'autre. Un officier porte la croix en tête du cortège, pendant qu'un autre entonne les litanies de la sainte Vierge. Cette petite scène, mieux que tout discours, nous montre la grande influence du Bienheureux sur les esprits les plus rebelles.

Désormais, sa marche à travers ces contrées sera une marche triomphale. Il est vrai que l'homme de Dieu est d'une bravoure à toute épreuve. Il pénètre jusque dans les mauvais lieux où le vice s'étale dans toute son horreur, pour arracher les victimes de Satan. Un jour, des jeunes gens, qui dansaient dans une salle de la Rochelle, furent extrêmement surpris de voir tout à coup le Bienheureux entrer et se mettre à genoux au milieu d'eux en priant. Tels furent leur saisissement et leur crainte qu'ils abandonnèrent subitement la place.

Naturellement, de tels coups d'audace, un zèle aussi impétueux, suscitèrent à Montfort de nombreux ennemis. Ce qui fait en France le succès d'un homme, a-t-on dit, ce qui montre sa popularité, c'est la haine dont le poursuivent ses adversaires. Ce succès, notre missionnaire l'a obtenu. Chansons, calomnies, insultes, menaces, coups, tentatives d'assassinat, rien ne lui a manqué. Malgré cela et peut-être à cause de cela, le peuple l'aimait et lui restait fidèle. Quelles splendides moissons le Bienheureux recueille dans ses courses continuelles à travers vos paroisses ! L'île d'Yeu se convertit à la voix du grand prédicateur; elle sait combien il lui en a coûté pour traverser la mer ; elle sait que c'est par miracle qu'il a échappé aux corsaires de Guernesey, appelés par les protestants de la Rochelle pour saisir et faire disparaître le redoutable ennemi de leurs erreurs.

A Sallertaine, la populace accueille Montfort par des huées et lui jette des pierres : signe d'espérance ! Une dame ose même lever

Digitized by Google

un bâton sur lui, et l'en frapper : vive Dieu ! la mission sera bonne. En effet, bientôt toute la paroisse lui est acquise. Même succès à Saint-Christophe ; il est vrai que le ciel travaille visiblement avec Montfort, lui donnant le pouvoir de faire des miracles et de prédire l'avenir.

Un des exercices favoris du saint prêtre était la préparation à la mort. Après avoir développé toutes les vérités relatives à ce sujet si intéressant pour tous, il faisait, le dernier soir, une cérémonie lugubre, que ne goûterait peut-être pas notre délicatesse, mais qui frappait vivement les esprits. C'était une répétition de l'agonie. Il simulait le moribond, pendant qu'à ses côtés deux prêtres faisant les personnages du bon ange et du démon, le premier excitant à la confiance et au repentir, le second inspirant le désespoir et la crainte. Ces tableaux, que faisaient encore ressortir des cantiques sur la mort, produisaient sur les spectacteurs une profonde impression. Tout le monde songeait à préparer ce passage du temps à l'éternité, dont les conséquences ont une si grande importance.

Ces exercices eurent lieu à la Garnache, puis de là nous voyons le Bienheureux se rendre à Saint-Viviens, Esnandes, Courçon. Signalons un haut exploit de Montfort dans cette dernière paroisse, En y arrivant, quel triste spectacle se présente à sa vue ! Tout Courçon est livré à l'anarchie et à la haine. Les paroissiens se détestaient entre eux, détestaient leur curé, qui, il faut le dire, le leur rendait bien. Que faire dans cette situation critique ? Montfort connaît les armes dont il faut se servir en pareil cas, et il va en user largement. Le voilà qui se livre à la prière, et qui surtout déchire sa chair innocente. La paix va être signée, mais dans le sang de l'homme de Dieu. En effet, dans une conférence spéciale sur la charité, il parle avec tant de conviction et de feu sur le pardon des injures, que tous les auditeurs attendris demandent, le curé en tête, à se réconcilier avec leurs ennemis. Ce n'est pas un succès d'un moment. Cette paix est durable, et désormais la paroisse sera un modèle de charité. Mais le rôle de notre Bienheureux n'est pas encore terminé. Voilà que, comme dans bien d'autres endroits, on l'établit juge de paix sans appel : à lui de juger tous les procès, de trancher tous les différends entre particuliers. Les frais d'audience sont naturellement moins élevés que dans d'autres milieux, et le plus étonnant en tout cela, c'est que le juge improvisé parvient à contenter tous les intéressés : prodige rare dans le monde de la chicane.

Nous ne pouvons donner des détails circonstanciés sur toutes les missions de notre héros dans le Poitou et les Charentes ; contentons-nous, pour prouver son ardeur infatigable, de citer le nom des

Digitized by Google

paroisses où son zèle s'est exercé : la Séguinière, Mauzé, le Vauneau, Vérines, Saint-Médard, Gué-d'Alleré, Saint-Sauveur, Nuaillé, la Jarrie, Croix-Chapeau, Marennes, l'île d'Oléron. Ajoutons encore Fouras, l'île d'Aix, Saint-Laurent-de-la-Prée, Tangon-la-Ronde, Saint-Amand-sur-Sèvre, Mervent, Fontenay, Vouvant, Saint-Pompain, Villiers-en-Plaine, Saint-Laurent-sur-Sèvre. On se demande comment il a pu suffire à tant de missions, et, à la vue de ces travaux, on s'explique comment, malgré sa robuste santé, il est tombé sur la brèche à l'âge de quarante-quatre ans.

Ce que je vous prie de remarquer principalement, c'est le prestige, l'influence qu'il exerce sur tous les peuples. Les hommes lui obéissent comme des enfants, et, sans réclamer aucun salaire, viennent accomplir, sous sa direction, de rudes labeurs pour restaurer leurs églises, leurs cimetières, pour élever des calvaires qui rappelleront le souvenir de la mission. On le voit déraciner la superstition, abolir des danses, changer des jours de foires, faire opérer d'innombrables restitutions, réconcilier des ennemis divisés depuis des années, ramener partout l'ordre et la paix.

Une particularité de sa vie : savez-vous ce que les marchands vendaient le plus pendant ses missions ? Cela vous étonnera sans doute : c'étaient des disciplines, c'est-à-dire des chaînettes de fer ou de cordes garnies de gros nœuds avec lesquels nos ancêtres se plaisaient à frapper sur leur corps. Les soldats eux-mêmes, peu habitués à manier des armes de ce genre, en demandaient avec instance (comme à la Rochelle, à l'île d'Aix) et se cachaient derrière l'église pour s'administrer une correction, qui, il faut bien le dire, n'était souvent que trop méritée.

De cette immense influence, Montfort ne s'est servi que pour le bien. Ces peuples qui avaient tant de confiance en lui, il les portait à se contenter de peu, à vivre de la vie de famille, à éviter les cabarets, les danses, les foires où se dépensent follement en quelques heures des sommes gagnées péniblement par un long travail. Il leur inspirait l'horreur des villes et de leurs plaisirs malsains, l'amour des travaux champêtres, l'amour de cette belle nature qu'ils pouvaient contempler continuellement, et qui, par ses admirables spectacles, élevait facilement leurs âmes vers Dieu leur Créateur.

Oui, Montfort a imprimé son cachet sur votre pays. Il a fait cette population forte, vaillante, courageuse, habituée au sacrifice, à la discipline et à la prière, et quand l'heure de Dieu sonna, on vit ces braves paysans se lever et s'armer pour défendre l'autel menacé. Ils surent vaillamment combattre, et s'ils ne remportèrent pas

Digitized by Google

toujours la victoire, les Vendéens apprirent à leurs contemporains et aux générations futures comment savent mourir des chrétiens fidèles à Dieu et à son Église.

Vous avez le droit, Mesdames, Messieurs, de revendiquer le Bienheureux Montfort comme votre apôtre. C'est parmi vous qu'il a travaillé plus longtemps et plus efficacement aussi. Toutes ses œuvres ont été commencées en votre pays. A Poitiers, il trouve la première fille de la Sagesse ; à la Rochelle, le premier Père de la Compagnie de Marie ; à Fontenay, M. Mulot, son successeur dans la direction de ses congrégations. Ce n'est pas tout. Il veut que ses filles de la Sagesse non seulement prennent soin des malades, mais partagent aussi les sollicitudes de leur Père pour l'enfance, et se dévouent à l'éducation des pauvres. La Rochelle encore est la ville choisie pour la première fondation d'écoles charitables. Maintenant Montfort peut mourir. Ses amours sont pour ainsi dire incarnées dans ses œuvres. Les pécheurs, qu'il aimait tant, seront prêchés par les missionnaires de la Compagnie de Marie ; les malades auront à leur chevet, et les petits enfants dans leurs classes, des anges charitables qui dépenseront leur vie pour eux. Que de bien cet homme a inspiré ! Qu'il est digne de notre admiration et de notre tendresse !

Puissé-je, Mesdames, Messieurs, comme c'était mon but, avoir provoqué en vos cœurs de l'affection et de la reconnaissance pour ce prêtre au cœur si généreux ! Dans ces temps, où, à tort et à travers, on élève des statues à des nullités, une ville s'honorerait en élevant l'image de Montfort sur une de ses places publiques. Mais il mérite mieux, et, Dieu merci, même sur cette terre, il a obtenu une meilleure récompense. Car il vit encore dans tous les cœurs. On écoute sa voix, on chante ses cantiques, on lit ses ouvrages, on imite ses exemples, et on réclame son intercession. Ainsi est accompli l'oracle de l'Esprit-Saint : *Le souvenir du juste sera éternel.*

Digitized by Google

V

AU PAYS MELLOIS

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

NOELS

PAR M. AUG. GAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

AU PAYS MELLOIS

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

CONFÉRENCE

AVEC AUDITION DE NOELS POITEVINS

PAR M. AUG. GAUD

MESDAMES, MESSIEURS,

Aux heures de tristesse, que je compte, hélas ! plus souvent que les heures de joie sur le cadran de la vie : quand mon âme, troublée par je ne sais quelle vague rêverie, s'affaisse sous le poids d'un trop lourd chagrin, j'éprouve un charme indicible à évoquer le souvenir de mes jeunes années.

J'aime à revivre ces jours lointains, et à remonter vers mon enfance, pour y retrouver des figures aimées, dont le temps n'a point effacé les traits, et qui m'apparaissent à travers les brumes du passé, aussi vivantes qu'autrefois. C'est la source claire où je viens me désaltérer, après avoir traversé le désert brûlant de l'âge mûr ; la fraîche oasis où, sous de bruissantes ramures, je m'attarde délicieusement à rêver.

Le paysage natal se déroule alors, dans toute sa beauté, devant mes yeux éblouis, et à la vue de la campagne silencieuse et fertile, je songe à la vie calme et résignée de ceux qui l'habitent.

Car je la connais cette vie, non seulement pour l'avoir vécue,

Digitized by Google

mais encore pour avoir appris dès l'enfance, au contact quotidien des humbles, toutes les joies et toutes les souffrances dont elle est faite.

Et, sans autre souci que celui de l'émotion qu'elles font naître en moi, je recueille, une à une, sur le chemin de ma jeunesse, comme les feuilles d'un même arbre dispersées par le vent d'automne, mes impressions les plus intimes.

*
* *

C'est à l'extrême limite du département des Deux-Sèvres, sur les confins de la Saintonge et de l'Angoumois. Après avoir quitté, du côté de l'est, les champs d'ajoncs et de genêts où gambadent des troupeaux de chèvres, et les bois de châtaigniers au feuillage sombre qui couvrent une partie du canton de Sauzé-Vaussais, le pays poitevin change brusquement d'aspect, et l'on pénètre dans une région moins pittoresque que celle que l'on vient de traverser, mais qui vous séduit par la calme beauté de ses paysages et le charme mélancolique qui s'en dégage.

Du sommet d'un vaste plateau qui domine toute la contrée, on aperçoit, dans le lointain, une chaîne de collines aux crêtes dénudées, qui s'étagent en amphithéâtre et barrent l'horizon du côté du Midi.

Puis, à mesure que l'on s'avance dans cette direction, l'on découvre successivement une plaine rocailleuse, où ondulent des luzernes, des trèfles et des sainfoins ; et une longue file de coteaux incultes, où, parmi des buissons rabougris et des arbres poussiéreux, pousse une herbe courte et rare, qui jaunit et se recroqueville dès les premières chaleurs de l'été.

Soudain, comme au fond d'un gigantesque entonnoir, la vallée de la Boutonne vous apparaît, et c'est, dans l'éloignement, comme une masse houleuse de verdure, où l'on distingue les cimes élancées des peupliers et les frissonnantes chevelures des saules.

Comme un ruban d'argent clair, la rivière, aux eaux limpides, s'y déroule capricieusement ; elle fait tourner de nombreux moulins et arrose les ambiantes prairies, où paissent, accroupis dans l'herbe, de grands bœufs roux aux yeux rêveurs et des génisses à la robe bringelée et aux cornes noires.

Puis, elle se divise en une multitude de minces ruisselets, qui s'éloignent, se rejoignent et portent partout aux alentours la fécondité et la fraîcheur.

La vallée, dans toute sa longueur, est d'une remarquable fertilité,

Digitized by Google

qui contraste singulièrement avec la stérilité des pays environnants.

On y récolte en abondance du chanvre, du colza, des légumes; ses vergers, plantés de pruniers et de pommiers, à l'ombre desquels s'alignent des ruches, produisent d'excellents fruits; et dans ses gras pâturages, clôturés de haies touffues, le bétail trouve une nourriture abondante et peu coûteuse.

Puis, ce sont des cultures de maïs et de topinambours, dont les tiges fleuries de soleils d'or et les fines aigrettes se balancent au souffle de la brise; et des champs de blé qui étalent, sous le ciel bleu, la nappe blonde de leurs épis.

Le paysan de cette partie du Poitou se montre moins sauvage et plus expansif que celui des cantons voisins. Ses mœurs sont plus douces et sa gaieté plus bruyante. Il aime le plaisir, la bonne chère, fréquente assidûment les foires, et ne manque jamais, le dimanche, de jouer aux quilles, sur la place de son village.

Les femmes sont généralement jolies. Elles portent la petite coiffe de dentelle arrondie au sommet et qui, coquettement posée sur leur chevelure soigneusement lissée, donne à leur physionomie une expression charmante.

Les hommes, eux, sont faciles à reconnaître à leur longue blouse bleue, fermée au col par des agrafes d'argent, à leur accent lent et traînard, ainsi qu'à leurs manières embobelineuses.

Ce sont de bons laboureurs, fortement attachés à la terre natale, et qui sont demeurés fidèles à leurs vieilles coutumes, que la civilisation, cependant, tend chaque jour à faire disparaître; ils ont conservé leur vieux patois, aux tournures si expressives, et dont la verdeur et l'originalité vous reportent au temps de Villon et de Rabelais.

Et, vers le soir, à la tombée du crépuscule, quand les pastoures ramènent leur troupeau vers l'étable, des voix vibrent dans la vallée, et l'on entend le refrain d'une de ces vieilles chansons poitevines, dont la musique au rythme lent et berceur s'harmonise si bien avec le paysage aux teintes indécises, qui nous paraît encore plus triste à l'heure où le soleil descend lentement sur l'horizon.

*
* *

Javarzay, mon village natal, est bâti presque à l'entrée du vallon, à un kilomètre environ de la source de la Boutonne.

Il se compose d'une centaine de maisons, basses et trapues, échelonnées sur le bord de la route départementale de Niort à

Digitized by Google

Ruffec, et qui, les volets clos, semblent dormir au bord des grands arbres qui les abritent.

Il y a une trentaine d'années, on y comptait à peine quatre cents habitants, qui tous, à l'exception d'un tisserand, d'un cordonnier et d'un tailleur, qui exerçait en même temps la profession de barbier et jouait du violon dans les noces, vivaient du produit de la terre et passaient une partie de leur existence au milieu des champs.

C'était un endroit tranquille et peu fréquenté, où l'on n'entendait guère d'autre bruit que le mugissement des troupeaux, le chant des coqs aux premières lueurs de l'aube, et le tintement argentin de la cloche qui, trois fois par jour, égrenait l'angélus.

Son origine est cependant fort lointaine, et c'est le pays le plus anciennement peuplé de toute la contrée.

Sous les Mérovingiens il portait le titre de ferme royale, et les rois chevelus y possédaient un palais en lequel ils avaient installé un atelier monétaire.

En l'an 513, le roi Clotaire Ier, qui se rendait en Aquitaine pour surveiller les agissements de son fils Chramme, alors en révolte contre lui et qui s'était réfugié en Bretagne, y fit un séjour de plusieurs semaines.

Ce fut, sans doute, au cours de ce voyage, que s'opéra le fameux miracle du bâton, que nous rapporte longuement Wulfin, surnommé Boèce, chorévêque de Poitiers, vers le milieu du neuvième siècle, dans sa Vie de saint Junien, patron des laboureurs du Poitou.

Ce dernier, qui avait fondé un monastère à Chastinlieu, fut dénoncé au roi par les fiscalins, comme ayant empiété sur les dépendances du royal domaine.

Clotaire envoya donc vers lui Aurélius, son intendant, qui l'invita à se présenter devant son maître.

Le pieux ermite le suivit à Javarzay, et, en arrivant aux portes du palais, laissa derrière lui son bâton. Puis il s'avança vers le trône où siégeait le roi et se prosterna devant lui. Mais, ô miracle! le bâton qu'il venait d'abandonner se maintint seul debout sur le pavé, et le roi, saisi d'admiration, s'étant levé, s'agenouilla aux pieds du saint homme et se recommanda à ses prières.

Ce vieux saint est demeuré très populaire au Pays Mellois, où l'on vous raconte encore ses miracles, dont voici les plus remarquables :

Un voleur, qui s'était introduit la nuit dans le jardin de son monastère de Chastinlieu, s'empara de la ruche qui contenait le plus beau miel. Mais, ô désespoir! ses mains y adhérèrent tellement qu'il ne put les en détacher.

Digitized by Google

Un autre larron s'avisa de faire sortir une vache du bercail en la tirant par la queue. Mais voici qu'aussitôt au dehors, la bête, s'étant mise à bondir, l'entraîna à sa suite, à travers les bois, les landes et les coteaux, et le ramena exténué à la porte de l'étable, toujours suspendu à son appendice, que, malgré tous ses efforts, il lui était impossible de lâcher.

Puis, c'était une poule miraculeusement sauvée des griffes d'un renard, lequel, admonesté par le saint homme, eut conscience de ses fourberies, et n'exerça plus désormais ses rapines.

Ces naïvetés me charmaient, et je ne puis sans émotion me les remémorer encore ; tous ces récits merveilleux exaltaient mon orgueil enfantin, et il me semblait qu'un peu de la gloire du vieux saint rejaillissait sur la contrée et attirait sur elle les bénédictions du ciel.

Au commencement du seizième siècle, le fils d'un chambellan du roi Louis XI, François de Rochechouart, ancien gouverneur de Gênes, fit construire à Javarzay un superbe château, dont on aperçoit les murailles crénelées, surmontées de deux tourelles en poivrière, à travers le feuillage sombre des ifs et des pins séculaires.

On y remarque vers le milieu, au-dessus du porche qui conduit à l'ancienne chapelle, une vieille tour carrée, où, d'après une antique légende, un époux cruel et jaloux fit enfermer sa femme, la blonde Yolande, aux yeux pers, après avoir fait poignarder sous ses yeux le page Amaury, son amant.

J'ai souvent pleuré sur les infortunes de la belle châtelaine, et, par les soirs de printemps, à la pâle clarté de la lune, quand les rossignols se pâment d'amour en gazouillant dans les branches du grand cèdre qui se dresse au milieu du parc, et que les vers luisants scintillent dans les massifs de lauriers roses, il me semble encore voir errer son ombre aux alentours du vieux manoir et percevoir le bruit de ses sanglots dans le silence de la nuit.

Et, comme au temps de ma jeunesse, j'entends durant la belle saison, au bord de la fontaine qui clapote, non loin de là, à l'ombre des noyers, la voix grêle et chantonnante des fillettes, répétant en chœur ce refrain ingénu, dont elles scandent harmonieusement chaque syllabe :

Petits ciseaux d'or et d'argent,
Ta mère t'attend au coin du champ,
Pour y manger du lait caillé
Que les oiseaux ont barbotté,
Ta mère t'attend
Va-t'en.

Digitized by Google

***

L'église de Javarzay, qui appartient au style romano-byzantin, fut construite au douzième siècle, et s'élève à peu de distance du château des Rochechouart-Mortemart.

C'était jadis un lieu de pèlerinage très fréquenté, car elle possédait de précieuses reliques qui lui avaient été léguées par un contemporain de Rabelais, le cardinal Raymond Payraud, et qui disparurent pendant les guerres de religion.

Elle est placée sous le patronage de saint Chartier, dont la statue, qu'on apercevait à gauche de l'abside, en face de l'autel de la Vierge, était l'objet d'une très grande vénération de la part des fidèles.

Chaque année, à l'époque de sa fête, les cloches sonnaient à toute volée, et l'on voyait arriver en foule les habitants des paroisses voisines qui se dirigeaient vers l'église en psalmodiant de pieux cantiques.

Les femmes, qui portaient la jupe de droguet bleu clair et la haute coiffe de percale, marchaient en tête du cortège en égrenant leur chapelet, tandis que les hommes, au teint couleur de brique, et vêtus de la longue blouse luisante, d'un bleu sombre, ne suivaient la procession qu'à distance.

Tous pénétraient dans la nef et s'agenouillaient dévotement devant la statue du saint, dont ils imploraient la puissante protection, à la lueur vacillante des cierges qui brûlaient dans des chandeliers de bois aux bobèches de cuivre.

D'après une antique coutume, qui remontait probablement aux jours lointains du paganisme, mais que le clergé tolérait, chacun lui apportait ses offrandes.

Elles consistaient, pour les laboureurs, en une gerbe de blé ou un gâteau de pure farine de froment ; les jeunes époux lui faisaient l'hommage d'un pot de miel ou de deux tourterelles, et d'autres, parmi les plus riches, lui offraient un jeune chevreau ou la toison d'une de leurs brebis. Cet usage, ainsi que beaucoup d'autres, est aujourd'hui complètement aboli, et le bon saint Chartier ne reçoit plus ni cadeaux ni visites.

A l'ombre du clocher revêtu d'ardoises et dont le coq de bronze reluit au soleil, s'étend une petite place, ombragée de tilleuls, où les paysans se rassemblaient, autrefois, chaque dimanche, en attendant l'heure de la messe.

Ils causaient bruyamment, les mains dans leurs poches, heureux

Digitized by Google

de pouvoir oublier, dans ces brèves minutes de flânerie, toutes les fatigues de la semaine écoulée. Les jeunes fumaient leurs pipes et s'entretenaient du prix des denrées, de la belle apparence des récoltes ; tandis que les vieux, à la tête tremblante avec leur bonnet de laine et leurs cheveux blancs, les écoutaient silencieux et graves comme des patriarches des temps bibliques.

Tous les ans, dès que la moisson était terminée, les petits cultivateurs y venaient battre leur blé. On les voyait, de l'aube au crépuscule, marcher les pieds nus dans l'aire ; la sueur coulait sur leur front et ruisselait sur leur poitrine velue, et tandis que les fléaux s'élevaient en tournoyant au-dessus de leurs têtes et retombaient en cadence sur les gerbes étendues, le grain, semblable à des perles d'or roux, voltigeait autour d'eux.

Le village, si calme d'ordinaire, s'animait à cette époque de l'année. Dès que les premières gerbes s'entassaient en moyettes, à l'ombre des grands arbres de la petite place, c'était du matin au soir un concert bruyant de voix enfantines. Les gamins, par bandes, quittaient les maisons et se roulaient sur la paille, que des femmes se renvoyaient au bout des fourches. Puis on les voyait, les cheveux au vent, courir dans l'aire, et plonger leurs bras dans les tas de blé, dont les grains ruisselaient entre leurs doigts comme des gouttes de soleil.

Oh ! que je l'aimais, ce blé nourricier, tout imprégné des senteurs de la terre natale, fécondée par la sueur de nos paysans ! et quel émerveillement lorsque vers le soir on remplissait les sacs, que des gars vigoureux chargeaient sur leurs épaules et montaient en chantant dans les greniers !

Et quelle fête dans notre maison, lorsque les batteurs avaient achevé leur besogne ! Ce jour-là seulement, le vin ruisselait sur les nappes et l'on respirait aux alentours l'odeur affriolante des crêpes que l'on faisait sauter dans la poêle, sous un feu clair de sarments.

Et il me semble encore entendre la voix de mon oncle Jean, qui, la face bourgeonnée et le verre en main, chantait à tue-tête ce vieux refrain de nos laboureurs, que nous écoutions dans un religieux silence :

Ol était in bouhoume
In marchand de panaies,
Le vinguit à ma porte
Demander à coucher.

Digitized by Google

REFRAIN

Nobiet, Berliet,
Trouillet, Trouilla,
Tournaille et Cadet,
Pigeau, Maréchau,
Tartare et Doret.
J'aille, j'aille, j'aille, mon valet. (*bis*).

Le vinguit à ma porte
Demander à coucher.
Entrez thi-li-dici,
Bia marchand de panaies.
Au refrain.

Entrez, thi-li-dici
Bia marchand de panaies ;
Dedans ma chambre verte
I vous ferai coucher.
Au refrain.

Dedans ma chambre verte
I vous ferai coucher
Avec ma chambrière
Et mon petit berger.
Au refrain.

* * *

Avec sa porte de chêne, constellée de gros clous à têtes rondes, le cimetière était situé à l'entrée du village, en face du presbytère.

Il était entouré d'un petit mur aux pierres branlantes, dont les crevasses servaient de refuge aux lézards et aux couleuvres.

Des herbes l'envahissaient et des ronces obstruaient les allées.

Au printemps, semblables à des yeux d'azur, on y voyait s'épanouir des bluets et des campanules ; et sur la pourpre des coquelicots et l'or pâle des pissenlits, de grandes marguerites étalaient leurs blanches collerettes.

Le velours smaragdin des mousses recouvrait les tombes qui s'alignaient à l'ombre des cyprès ; des fauvettes et des pinsons babillaient dans les branches ; et pareils à des fleurs vivantes, des papillons multicolores, des scarabées aux ailes d'émeraude, voltigeaient dans l'air embaumé. Je le connaissais bien, ce vieux cimetière, où ma grand-mère Toinon me conduisait en été presque chaque semaine.

Digitized by Google

Nous y apportions des gerbes de fleurs que nous déposions sur la tombe de feu mon grand-père. Elle s'élevait à gauche de la porte, non loin de l'endroit où reposait mon cousin Claude, que je revoyais avec ses longs cheveux bouclés, et qui m'accompagnait sur le bord de la rivière, où nous nous amusions à poursuivre des papillons et des libellules.

Plus loin, sous un pied de clématite sauvage, dormait la petite Marion, ma sœur de lait, que je suivais dans les sentiers ombreux où elle conduisait son troupeau d'oies.

Oh ! les joyeuses promenades que nous faisions en sabots dans l'herbe mouillée, alors que son jars allongeait le col et protégeait sa progéniture en menaçant du bec les chiens et les passants.

Puis, tout près du calvaire, j'apercevais une colonne de granit brisée par le milieu, comme un jeune peuplier dont l'orage a rompu la tige.

C'était là que, par un matin d'automne, j'avais vu descendre le cercueil de Rosette, ma petite amie, dont la joue était plus rose et plus fraîche que la fleur des églantiers qui ombrageaient les sépultures voisines.

Elle m'apparaissait toujours, avec la robe de mousseline et la couronne de roses blanches qu'elle portait aux processions, alors que, par les rues du village, jonchées de fleurs et de verdure, elle marchait devant le dais de velours frangé d'or, sous lequel brillait l'ostensoir, en jetant, à pleines mains, autour d'elle, des pétales de roses.

Tandis que ma grand-mère Toinon achevait sa prière et sanglotait dans son mouchoir, je ne pouvais m'empêcher de songer à tous ces morts, dont la vie avait été un instant mêlée à la mienne, et que la terre, sur laquelle je marchais, gardait dans ses flancs.

Mon cœur se serrait ; des pleurs mouillaient mes paupières, et je demeurais oppressé, en proie à une angoisse inexprimable.

Le mystère de la mort m'effrayait, et je ne pouvais me résigner à croire au néant.

Il me semblait que tout ce qui m'environnait recélait une partie de leur âme.

La brise qui chuchotait à travers les feuilles, et venait effleurer ma joue comme une caresse, me donnait la sensation d'un de leurs baisers ; les petites clochettes bleues que je voyais éclore sous mes pas me paraissaient avoir gardé quelque chose de la douceur de leurs yeux, et je prêtais l'oreille au chant des oiseaux, avec l'espoir d'y retrouver le familier murmure de leur voix.

Et je m'avançais frissonnant vers les pierres qui marquaient la

Digitized by Google

place où ils reposaient. Des ronces m'agrippaient les jambes, des papillons étourdis me frôlaient au passage du bout de leur aile diamantée, et des couleuvres, lovées parmi les herbes, se déroulaient brusquement à mon approche.

Je m'arrêtais enfin, exténué, et, le corps penché et la respiration haletante, m'agenouillais sur le gazon où brillait encore la rosée du matin.

Et je demeurais anéanti, en proie à une tristesse morne, sans pouvoir m'éloigner de ce lieu funèbre, dont le religieux silence n'était troublé que par le chant des oiseaux, le monotone refrain des grillons et le bourdonnement des insectes.

***

La maison de ma grand-mère Toinon était bâtie sur le flanc d'un coteau, de l'autre côté de la rivière.

Dissimulée derrière un bouquet d'aunes, cachée, comme un nid, parmi les feuilles, elle s'ouvrait sur un vaste jardin, tout embaumé au printemps de l'odeur des lilas et des giroflées, et que clôturait une haie d'acacias et d'aubépine.

Des poules picoraient sur le seuil ; une treille grimpante décorait de ses festons sa façade blanchie à la chaux, et des hirondelles gazouillaient, chaque matin, sur le toit où fleurissaient des iris et des capucines.

A l'intérieur tout était ancien : les lits, les armoires, les chaises ; et rien ne semblait avoir bougé de place depuis près d'un demi-siècle. Le rez-de-chaussée se composait de deux pièces, dont l'une servait de cuisine et l'autre de salle à manger. Cette dernière était plus luxueuse, et l'on y remarquait, dans un coin, sur un vieux bahut de chêne, une pie empaillée et un sabre de garde national qui avait appartenu à feu mon grand-père.

Sur la cheminée, entre deux candélabres de cuivre, un enfant Jésus, en cire, étalait, sous un globe de verre, sa face jaunie et sa chevelure frisottée.

Puis, à gauche de la porte, sur un vaisselier de cerisier verni, s'alignaient d'antiques assiettes dont le fond était orné de coqs bleus et d'arbres rouges.

Le premier étage était divisé en trois pièces d'égale grandeur, et celle qui me servait de chambre à coucher ressemblait exactement aux deux autres. Des guirlandes d'oignons et des paquets de fleurs de sureau étaient suspendus aux solives, et sur les

Digitized by Google

rideaux d'indienne à fond crême qui garnissaient les lits, se déroulaient, en une série de tableaux, les épisodes de l'histoire de Paul et Virginie. Tous les jours, en été, je m'éveillais au babil des merles qui, dès l'aube, s'égosillaient dans les cerisiers du jardin.

Grand-mère Toinon se promenait déjà par la chambre, où le soleil commençait à pénétrer.

Elle s'approchait, à petits pas, du grand lit à la quenouille, où je reposais la tête sur l'oreiller, et entr'ouvrait doucement les rideaux.

Et je lui passais les bras autour du cou, tandis qu'elle m'embrassait sur les deux joues, avec un sourire sur les lèvres.

Ses doigts caressaient mon front et s'égaraient dans mes blonds cheveux, qui s'échappaient en boucles folles de mon petit bonnet d'indienne.

Puis, elle me prenait sur ses genoux, m'habillait à la hâte, et me conduisait par la main devant une madone de plâtre, dont la robe d'azur était constellée d'étoiles, et qui portait sur sa tête une couronne de papier doré.

Je m'agenouillais dévotement et récitais mes oraisons avec ferveur.

Dès que ma prière était terminée, elle m'apportait un bol de lait que je vidais tout d'un trait, puis nous descendions au jardin, où des papillons aux ailes de pourpre voltigeaient autour des roses trémières et des véroniques.

Et tandis que je folâtrais sur le gazon, comme un jeune cabri en liberté, elle trottinait par les allées et donnait la chasse aux limaces et aux escargots qui ravageaient ses espaliers et s'attaquaient à ses plus belles fraises.

Quelles délicieuses matinées! et comme je respirais à pleins poumons l'air sain et vivifiant qui rafraîchissait mon front et dilatait ma frêle poitrine!

Tout au fond du vallon, la rivière coulait parmi les joncs, sous les verdoyantes ramures des aunes et des peupliers, et j'apercevais à travers les feuilles la grise façade d'un moulin, dont le joyeux tic-tac m'arrivait avec les lointains beuglements des troupeaux.

Couché sur le dos, dans l'herbe, à l'ombre d'un figuier, je prêtais l'oreille aux cris stridents des piverts et au gai babil des loriots, qui s'ébattaient dans les vergers voisins où mûrissaient les premières cerises.

Des abeilles bourdonnaient autour de moi, dans les sureaux en fleur; des vols de cantharides aux scintillants élytres bruissaient dans les frênes; tandis que, dans le ciel, des nuées minuscules aux

Digitized by Google

contours dentelés s'éparpillaient en fumerolles grêles, semblables à de blancs oiseaux voltigeant au-dessus de ma tête.

Puis, c'était au loin le bruit d'une cloche qui sonnait l'angélus, et dont les dernières vibrations, telle une prière sur les lèvres d'un adolescent, s'éteignaient lentement dans la campagne silencieuse, en réveillant comme un écho dans mon âme.

Le tintement funèbre d'un glas me donnait le frisson, car il me semblait que la cloche murmurait les adieux de celui qui partait, à sa terre natale, à toutes les choses qu'il avait aimées et chéries.

Et voilà, sans doute, pourquoi j'ai toujours aimé, depuis, ces musiques aériennes, dont les voix argentines, tour à tour tristes et joyeuses, m'émeuvent et me troublent encore délicieusement.

***

Je n'ai rien oublié de cette radieuse période de ma vie, et le portrait de tous ceux que je connus est demeuré gravé dans mon cœur.

Je les vois tour à tour défiler sous mes yeux, et ils me parlent et me sourient, comme au temps où je n'étais encore qu'un enfant turbulent et espiègle.

Et c'est toujours vers ces chers défunts, dont les caresses apaisèrent mes premières douleurs et séchèrent mes premières larmes, que se reporte ma pensée.

Voici d'abord avec sa redingote vert olive, et sa casquette plate à visière carrée, Pierre Rabaud, le vieux grenadier d'Austerlitz, d'Eylau et de Friedland ! Il portait fièrement la médaille de Sainte-Hélène, et on l'avait surnommé « le Père Cosaque », parce que ce mot revenait à chaque instant sur ses lèvres. Bien que son corps fût déjà courbé par l'âge, il s'efforçait de marcher la tête droite, comme au temps où il se rendait à la parade, et sa moustache grise, un peu rude, donnait à sa physionomie une expression rébarbative.

Je le rencontrais, presque tous les jours, à l'ombre des tilleuls de la petite place de l'église, et c'était là qu'il me racontait ses campagnes. Fanatique admirateur de Napoléon, il me communiqua son enthousiasme pour son idole, et je l'écoutais religieusement lorsqu'il me retraçait la glorieuse épopée, dont il se montrait fier d'avoir été l'un des héros. Parfois, sa voix se voilait, il semblait rêver et s'embrouillait dans son récit.

C'était en vain qu'il s'évertuait à chercher le nom des fleuves

Digitized by Google

qu'il avait traversés, et celui des villes où il était entré derrière le drapeau aux trois couleurs.

Mais mon imagination exaltée suppléait aux lacunes de sa mémoire, et, les yeux brillants de fièvre, je suivais sur les bords de l'Adige, du Mançanarez et de la Bérézina, la marche des légions invincibles, et pénétrais à leur suite dans les capitales de l'Europe, à Madrid, à Berlin, à Vienne et à Moscou.

Mais, quelle est donc cette petite vieille à la tête branlante, qui s'avance toute recroquevillée en s'appuyant sur un bâton? C'est ma tante Suzette, qui, l'hiver, au coin de l'âtre, filait sa quenouille de chanvre, à la lueur d'une chandelle de résine, et qui s'obstina, le jour même de mon baptême, à vouloir me faire sucer une dragée, qui glissa de ses doigts et faillit m'étrangler.

Voici encore, avec ses boucles d'oreilles d'or et sa veste en drap bleu, mon oncle Jean, le joyeux compagnon du tour de France. C'était un vaillant démocrate, un enragé sans-culotte, qui en 1848, lors de la proclamation de la République, planta lui-même, devant sa maison, un arbre de la liberté qu'il arrosa de deux bouteilles de vin vieux. Puis, le cou gonflé et la poitrine nue, il grimpa sur un tonneau qui servait d'estrade aux musiciens, et d'une voix vibrante lança à tous les échos ce refrain alors dans sa plus grande vogue :

Les peuples sont pour nous des frères,
Des frères,
Et les tyrans des ennemis.

J'aperçois enfin l'abbé Geffroy, l'excellent homme qui m'enseigna les rudiments du latin et me prépara à la première communion. On racontait sur lui une drôle d'histoire qui ressemblait un peu à celle du curé de Cucugnan.

D'un caractère doux et timide, son zèle lui attira de nombreux désagréments, et c'est à lui que je songeais en écrivant les vers suivants, extraits de mon volume : *Au pays natal :*

Oh! le bon vieux curé, que j'aimais son sourire,
Quand dans la sacristie, il m'apprenait à lire
Les psaumes que je lui récitais en latin !
Distrait, je relevais la tête, l'œil lutin,
Pour suivre dans son vol, au bord de la fenêtre,
Un papillon d'azur, et, tandis que le prêtre
Ecoutait la chanson d'un moineau dans son nid,
En contemplant, rêveur, un vieux christ, tout jauni,
Barrabas sommeillait, assis sur son derrière,
Et quand notre doyen laissait sa tabatière
Sur la table, sournois, espiègle, vaurien,
Je fourrais du tabac dans le nez de son chien !

Digitized by Google

*
* *

Au premier rang de mes souvenirs, comme entourée d'une lumineuse auréole, se détache la douce figure de ma grand-mère Toinon.

Pauvre vieille femme! Je la revois encore avec sa cape de drap noir et sa coiffe de dentelle ruchée, qu'elle ne portait que le dimanche, lorsque nous traversions les rues du village pour nous rendre à l'église.

Elle avait pour moi d'exquises tendresses, m'aimait de toutes les forces de son âme, et était demeurée simple et naïve, comme aux jours lointains de son adolescence.

Son visage ridé, d'une expression de douceur angélique, ressemblait à ces vieilles images de saintes, qu'elle me montrait parfois, entre les feuillets jaunis de son vieux missel aux fermoirs de cuivre.

Elle était née en 1802, au lendemain de la Révolution, qu'elle n'avait connue que par le récit de ceux qui avaient assisté aux tragiques événements de cette époque sanglante et troublée.

Elle ne parlait qu'avec enthousiasme de la réouverture des églises et de la restauration du culte catholique, car la religion avait bercé son enfance, et trouvé le chemin de son cœur en y versant ses mystiques aspirations.

Sa piété fervente et sincère avait quelque chose d'enfantin et de poétique qui lui donnait un charme imprévu et lui enlevait ce qu'elle pouvait avoir de vulgaire.

Elle conservait pieusement, dans un coin de son armoire, un morceau de cierge bénit, un petit chapelet de perles blanches, et le voile qu'elle portait le jour de sa première communion.

Elle n'avait jamais voulu consentir à abandonner ces précieux objets, qu'elle a emportés dans la tombe.

Les gloires de l'Empire ne l'avaient point éblouie. Elle avait oublié les victoires de nos armées et leur marche triomphale à travers l'Europe, et ne se rappelait que les larmes des mères et le sang répandu à flots sur tous les champs de bataille.

Le départ de son oncle Louis, le frère de sa mère, dont elle me racontait souvent la tragique histoire, avait jeté le deuil dans sa famille.

Arraché brutalement à son foyer en 1813, il était parti pour l'armée, d'où, comme tant d'autres, hélas! à cette époque, il n'était jamais revenu!

Digitized by Google

Sa mère, qui était veuve et dont il était l'unique soutien, en était morte de chagrin en maudissant le nom de Napoléon.

Plus tard, cependant, au lendemain de sa chute, ma grand-mère Toinon, qui avait appris à le détester, oublia ses griefs et s'apitoya sur sa captivité.

J'ai retenu les naïfs couplets de quelques chansons populaires, qu'elle me chantait le soir au coin du feu. L'une célébrait la naissance du roi de Rome, cette pâle figure vers laquelle se tournèrent longtemps les regards de ceux dont le cœur saignait de nos défaites et de notre gloire éclipsée.

A Paris, quels carillons!
On entend gronder les canons!
Courons-y tous en diligence.

Une autre exprimait les angoisses de la grande armée, après l'incendie de Moscou, et retraçait les inénarrables souffrances de la campagne de Russie :

On les voyait de rangs en rangs,
Les capitaines et les commandants :
Napoléon vint leur dire à tous :
« Non, non, la victoire ne sera pas pour nous. »

Puis c'étaient les adieux de l'Empereur à la France et à son peuple :

C'est à l'île de Sainte-Hélène
Le prisonnier des Anglais,
C'est ma demeure lointaine,
Jamais je n'en reviendrai.

Et rien ne saurait traduire l'émotion qui s'emparait de mon âme en écoutant ma grand-mère Toinon, dont la voix avait alors un tel accent de tristesse, que je ne pouvais retenir mes larmes.

***

La mémoire de ma grand-mère Toinon était étonnante. Elle connaissait une foule de récits qu'il serait difficile de retrouver aujourd'hui, mais qui faisaient alors partie des traditions locales et se transmettaient dans les familles, de génération en génération.

Elle savait les conter avec grâce et ils me charmaient par leur simplicité.

Ils gardaient une saveur particulière, une verdeur quasi gauloise,

Digitized by Google

comme si tout l'esprit ironique et incisif de la vieille race poitevine s'y était reflété, en s'y donnant libre carrière. Chaque année, quand revenait l'automne, dès que les colchides, que l'on appelle *veilleuses* en Poitou, constellaient l'herbe des prés de leurs fleurs violettes, on allumait la lampe, et devant une flambée de copeaux, nous reprenions, le soir, les longues causeries du foyer.

Le chat ronronnait, pelotonné entre les chenets; la chanson monotone du rouet se mêlait au tic-tac du coucou suspendu à la muraille, et, au dehors, le vent soufflait, balayant déjà les premières feuilles jaunies.

Et, cédant à ma prière, la bonne vieille, en souriant, commençait ses récits.

Oh! les jolis contes, dont le sens symbolique m'échappait alors, mais que je ne puis me remémorer aujourd'hui sans attendrissement!

C'était l'histoire du bonhomme Trinquet et de sa bourrique, celles de l'Oie rouge et du fameux Jean de l'Ours, qui s'amusait à jouer au palet en se servant d'une meule de moulin.

Puis, elle m'apprenait les exploits de Morpuet, qui, pour épargner le bois, faisait bouillir sa marmite en la frappant à coups de fouet; et ceux d'un hobereau de campagne que l'on appelait M. de Saleignes.

Ce dernier, ayant rencontré un jour deux paysans qui se rendaient à la noce, leur fit couper une énorme bille de chêne, en les obligeant à se servir d'une scie qui n'avait que trois dents, « l'une à chaque bout et l'autre au mitan ».

Et les descendants du pauvre Jacques Bonhomme, qui avaient mis leurs habits des dimanches, et se réjouissaient déjà en songeant aux violons de la fête nuptiale, demeurèrent jusqu'au soir, le cœur navré, sans pouvoir achever la tâche qui leur avait été imposée.

O chercheurs d'idéal, poètes, qui les yeux tournés vers le ciel, marchez sur le chemin de la gloire, l'âme délicieusement bercée par l'harmonieuse musique des strophes, cette histoire, je vous le demande, n'est-elle point semblable à la vôtre?

L'indifférence du public, qui ne veut rien comprendre à vos rêves, n'est-elle point l'obstacle qui barre votre route et contre lequel votre pied trébuche?

Et, de même que ces rustres, jusqu'au soir de votre vie, ne vous épuisez-vous point à manœuvrer une scie édentée, impuissante à entamer le bloc de chêne de la vulgarité, plus dur mille fois que celui du légendaire M. de Saleignes?

Digitized by Google

Plus tard, ce fut encore ma grand-mère Toinon qui m'apprit à assembler les lettres de l'alphabet. Mes progrès furent rapides, et mes premières lectures développèrent en moi un goût très vif pour le merveilleux, et ont laissé dans mon cœur une empreinte ineffaçable.

Nous retrouvâmes, dans un coin du grenier, au fond d'une vieille malle, quelques livres achetés au hasard, dans les foires.

Geneviève de Brabant, *Rose de Tannebourg*, *Robinson Crusoé*, une *Vie de sainte Radégonde*, et un *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament* : telle était toute notre bibliothèque.

Et pourtant il se dégageait pour moi un charme exquis de ces pages, que je me mis à dévorer avec passion.

De ce jour, je vécus comme en un rêve, car un monde nouveau s'était ouvert pour moi.

L'imagination exaltée par les romanesques aventures de mes héros, je suivais Geneviève et Bénoni dans la grotte qui leur servait de refuge et où la bonne biche les allaitait ; je pénétrais avec Rose de Tannebourg dans la prison de son père, et m'embarquais avec Robinson pour une île déserte, à la recherche de Vendredi.

Puis je m'arrêtais, avec l'épouse de Clotaire, sur le bord d'un champ de blé, dont les épis mûrissaient miraculeusement, afin de lui permettre d'échapper aux poursuites du farouche monarque.

Mais j'étais surtout captivé par la lecture de la Bible. Les filles de Laban, Ruth et Booz, Samson et Dalila, les vierges d'Israël pleurant la fille de Jephté sur la montagne, toute cette poésie orientale me grisait comme un vin capiteux saturé d'aromates.

Et je ressemblais véritablement alors à ces enfants dont parle le poète, et qui

> S'ils ont pris un oiseau des cieux,
> S'appelent en riant et s'étonnent, joyeux,
> De sentir sous leurs doigts la douceur de ses plumes.

***

La veille de Noël, aux argentines sonneries des cloches, appelant les fidèles à la messe de minuit, je me remémore, chaque année, ces beaux vers de Gabriel Vicaire, l'exquis poète du Pays Bressan :

> Minuit, la plaine est gelée,
> Carillonneurs, dig, din, don.
> Sonnez le bourdon
> A toute volée.

Digitized by Google

Roi débonnaire et barbu,
Monseigneur Noël arrive,
Rond comme une grive,
Après qu'elle a bu.

Il rit ; on dirait un chantre
Qui vient de très bien dîner.
Voyez cheminer
Son bon petit ventre.

Carillonneurs, hardi donc !
Avez-vous peur de l'onglée ?
A toute volée
Sonnez le bourdon !

. . . . . .

La Vierge mignonne endort en chantant
Son petit Jésus, sur la paille fraîche.
Elle resplendit au fond de la crèche,
Comme un grand lis d'or au bord d'un étang.

Hélas ! le pauvret grelotte en ses langes.
Il pleure, et le vent qui vient des chemins
Glace méchamment ses petites mains
Faites pour guider la troupe des anges.

Comment l'apaiser ? — Le bon saint Joseph
D'une voix très douce entonne un cantique,
Et l'âne et le bœuf sous l'auvent rustique
Marquent la mesure en branlant le chef.

Mais qui vient là-bas ? Quel est ce cortège ?
Ce sont les bergers avec leurs troupeaux.
Ils entrent vêtus de sayons de peaux,
Tout enguirlandés de flocons de neige.

— Salut, bonne dame, enfant merveilleux ;
Si nous n'avons pas, comme les rois mages,
De l'or, de l'encens, de belles images,
Pour vous réjouir le cœur et les yeux ;

Pauvres chevriers, perdus dans la plaine,
S'il nous faut pâtir, hiver comme été,
Regardez du moins notre pauvreté ;
Ne méprisez pas nos bonnets de laine.

Nous voilà, petits, tous à vos genoux,
Souriez un peu, soyez charitable ;
Nous sommes aussi nés dans une étable ;
Que vos jolis yeux s'arrêtent sur nous !

Et, se prosternant devant la Madone,
Chacun lui présente un peu de pain bis,
Des roses, des noix, du lait de brebis,
Et c'est de grand cœur que cela se donne.

Digitized by Google

Aussi gracieux qu'un jour de printemps,
L'enfant a souri, disant : « Je vous aime » ;
Joseph et Marie ont souri de même,
Et le bœuf et l'âne ont paru contents.

Oh ! qu'elle est belle cette poésie, douce et naïve comme un chant d'aïeule, et comme il me semble, après vous l'avoir lue, entendre encore les vieux noëls de chez nous, ceux que nous chantions autrefois, dans la maison de ma grand-mère Toinon, devant la haute cheminée, où mon oncle Jean venait de baptiser la bûche, en l'arrosant d'un verre de vin blanc, et où les petits escargots gris, que l'on ramasse dans les vignes au commencement de l'automne, se recroquevillaient sur le gril, en répandant dans l'appartement une bonne odeur de thym et de marjolaine !

Ma tante Suzette, plus sémillante que de coutume, étendait sur la table la nappe des grands jours et allumait le chandelier à trois branches ; tandis que notre voisin, Martin Lescourail, le sonneur de cloches, que l'on avait surnommé Cigalet, parce qu'il imitait, avec ses lèvres, un bruit strident semblable à celui que font les cigales, et qui ne manquait jamais, ce soir-là, d'assister au réveillon, découpait la fouace beurrée, en nous chantant le noël des *Trois Bergères :*

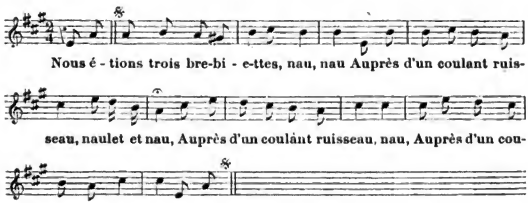

Nous étions trois brebiettes, nau, nau,
Auprès d'un coulant ruisseau, naulet et nau,
Auprès d'un coulant ruisseau. (*bis*)

Nous vîmes venir daux anges, nau, nau,
Pus brillants que daux flambaux, naulet et nau,
Pus brillants que daux flambaux. (*bis*)

Qui chantaient gloire et louange, nau, nau,
Pour le petit messiau, naulet et nau.

Digitized by Google

C'était ensuite le noël des pastoureaux, dont les strophes suivantes sont d'une poésie exquise :

Laissez paître vos bêtes,
Pastoureaux, par monts et par vaux,
Laissez paître vos bêtes
Et venez chanter nau.

J'ai ouï chanter le rossignol,
Qui chantait un air si nouveau,
Si gai, si beau, si résonneau,
Qu'il me rompait la tête,
Tant il prêchait et caquetait.
Adonc pris ma houlette
Pour aller veure Naulet.

Je m'enquis au berger Naulet,
As-tu ouï le rossignolet
Tant joliet, qui gringotait
Là-haut sur une épine?
Oui, dit-il, je l'ai ouï,
J'en ai pris ma bousine
Et m'en suis réjoui.

Et le bonhomme Cigalet, dont la mémoire ne se trouvait jamais en défaut, continuait à chanter, jusqu'à ce qu'il eût épuisé son répertoire. J'ai retenu quelques couplets du noël suivant, lequel se chantait en patois :

Debout, Jamin, Renot,
Gobert, Collin, Perrot !
Quittons nos brebiettes,
Prenons nos chalumiax,
Disons daux chansonnettes
Dessus daux airs nouviax.

Courons d'un grand randon,
Vers thio petit poupon,
Qui crie sur la paille
Dans dos chétifs drapiax.
O faut ben qui l'y baille
Un cot de mon chapia.

Cet autre, au rythme sautillant, qui m'est également revenu, se chantait sur un air profane et célébrait l'adoration des mages. Gaspard, Melchior et Balthazar, guidés par l'étoile, arrivaient devant l'étable, et, chargés de précieux aromates, s'empressaient de présenter leurs hommages à l'enfant Jésus, qui reposait sur la paille de la crèche.

Digitized by Google

Partez, mages, partez,
Vous et vos secrétaires.
Au plus vite montez
Dessus vos dromadaires.
Contre vos pavillons
Une étoile est levée
Qui tourne ses rayons
Du côté de Judée.

Mais j'étais surtout charmé par le suivant, dont vous allez apprécier toute l'originalité :

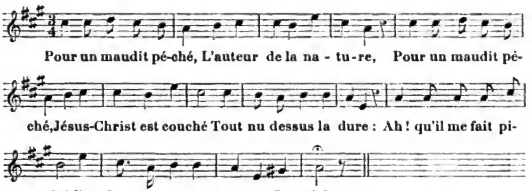

Pour un maudit péché,
L'auteur de la nature,
Pour un maudit péché,
Jésus-Christ est couché
Tout nu dessus la dure.
Ah ! qu'il me fait pitié,
Dedans une masure
Caché !

Il naît dans le recoin
Du débris d'une étable ;
Il naît dans le recoin,
Sur la paille et le foin ;
Sa bonté charitable
L'a réduit à ce point
Qu'il veut, ce fils aimable,
Nos soins.

Il n'a pas de berceau,
Le poupon de Marie ;
Il n'a pas de berceau,
Cet innocent agneau ;
Il commence une vie,
Entre deux animaux,
Languissante et suivie
De maux.

Digitized by Google

Trois mages d'Orient
En ont eu la nouvelle;
Trois mages d'Orient
Ont porté leurs présents;
L'un lui donne la myrrhe,
L'un l'or, l'autre l'encens,
Et tous ensemble admirent
L'enfant.

Les pasteurs d'alentour
Tous en grand joie se rangent;
Les pasteurs d'alentour
Viennent faire leur cour;
Au même temps que l'ange
Leur a dit son séjour,
Félix sans plus attendre
Y court.

Il attache ses yeux
Dessus l'aimable face :
Il attache ses yeux
Malgré les envieux,
Dessus la belle glace
Du miroir précieux
Qui nous fait voir la grâce
Des cieux.

Il adore l'enfant
Et puis salue la mère :
Il adore l'enfant
Qui vient donner son sang
Pour apaiser son Père,
Que le péché d'Adam
Avait mis en colère
Longtemps.

Tous ces bergers, de peur
De ne pouvoir y être,
Tous ces bergers de peur
De ne voir ce Sauveur,
A lui porter s'empressent
Ce qu'ils ont de meilleur,
Mais le premier lui laisse
Son cœur.

*
* *

Qui ne connaît, au Pays Mellois, ce noël admirable, qui nous parle de la cruauté du tétrarque Hérode et de la fuite en Egypte, et dont l'air, d'une rare beauté, évoque la musique berceuse des cloches, carillonnant à toute volée?

Digitized by Google

Joseph sommeillait encore
Quand un ange bien appris
Lui dit : Le Dieu que j'adore
Par moi vous donne un avis.
Vous, et l'enfant et la mère,
Levez-vous,
Fuyez devant la colère
D'un jaloux.

Puis c'était le noël des *Pastoureas*, en patois poitevin, lequel commençait ainsi :

Voisin, Colas, dame o lé a thio cot,
Qu'o faut prindre en mains ses deux bots ;
Et pis courir le trot,
Le trot et la galipotte
Sans soulay, ni bots, ni bottes,
Per veure dans la grange à Guillot
Un Dieu dans un maillot...

Cigalet nous chantait encore le suivant, écrit en forme de dialogue, et où l'on rencontre des passages d'une simplicité naïve et charmante :

MARIE

Joseph, mon cher fidèle,
Cherchons un logement,
Le temps presse et m'appelle
A mon accouchement.
Je sens le fruit de vie,
Ce cher enfant des cieux,
Qui d'une sainte envie,
Veut paraître à mes yeux.

JOSEPH

Dans ce triste équipage,
Marie, allons chercher
Par tout le voisinage
Un endroit pour loger ;
Ouvrez, voisins, la porte :
Ayez compassion
D'une vierge qui porte
Votre rédemption.

Mais les habitants de Bethléem ne sont guère hospitaliers ; ils repoussent brutalement la douce Marie et le charpentier de Nazareth, son dévoué compagnon. Ecoutez leur langage :

Digitized by Google

Holà, dans la bourgade
Craignons trop le danger
Pour donner la passade
A des gens étrangers.
Au logis de la lune
Vous n'avez qu'à loger.

Enfin, à la nuit tombante, l'âme angoissée, les pieds meurtris, las de chercher un refuge et d'essuyer les rebuffades des Bethléémites égoïstes et cruels, Joseph et Marie arrivent devant l'étable. Ils entendent le bœuf et l'âne, qui, eux, leur seront des plus doux, et comme il faut que les prophéties s'accomplissent :

Le monarque des anges
Naîtra dans un bercail,
Sans feu, ni draps, ni langes.

Et c'est Marie, l'humble servante du Seigneur, qui à l'approche du moment suprême, s'écriera avec transports :

J'entends le coq qui chante,
C'est l'heure de minuit.
O ciel ! un Dieu m'enchante,
Je vois mon sacré fruit.
O bonheur ineffable,
Venez, mon bien-aimé,
Vous, l'enfant adorable ;
Que mon cœur est charmé !

Mais le plus remarquable était certainement le noël des oiseaux, que ma tante Suzette nuançait avec un art parfait et que vous allez entendre :

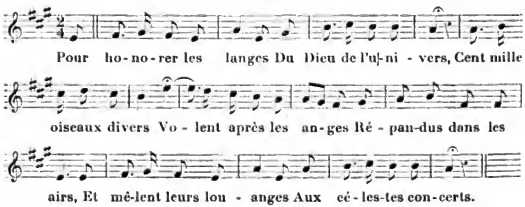

Pour honorer les langes
Du roi de l'univers,
Cent mille oiseaux divers

Digitized by Google

Volent après les anges
Répandus dans les airs
Et mêlent leurs louanges
Aux célestes concerts.

L'enfant dans son silence,
Par des signes parlants,
Applaudit à leurs chants;
Eux par reconnaissance,
Vers ce Dieu bienfaisant,
Députent de l'engeance
Quelques-uns tous les ans.

C'est là que l'hirondelle
Va payer son tribut;
Le pinson, la puput
Volent d'un même zèle,
Et n'ont point d'autre but
Que de rendre comme elle
Leur très humble salut.

Que ce doit être austère!
Dit-elle en son jargon;
Tendre et charmant poupon,
J'offre mon ministère
Pour une autre maison;
Je m'entends à les faire,
Je suis un peu maçon.

Après elle, la caille
S'approchant du Sauveur,
Témoigna sa douleur
De le voir sur la paille,
En lui disant : Seigneur,
Souffrez que je vous baille
Un peu de ma chaleur.

Alors la tourterelle
Vint faire joliment
Son petit compliment,
Dans sa voix naturelle.
Un état si touchant
Fut matière nouvelle
A son gémissement.

La cigale indiscrète
Entonne un très long cri;
On en fut étourdi;
L'auditoire muette
En souffrit; mais aussi
Le chant de la fauvette
En parut plus joli.

Seul de sa compagnie,
En perdant la raison

Digitized by Google

Entra le papillon,
Qui par cérémonie,
Ou par dévotion,
Au feu d'une bougie
Brûle son manteau long.

Le rossignol, à l'ombre
Des palmiers d'alentour,
Laissa passer son tour;
Et sur des airs sans nombre
S'exerçant tout le jour,
Attendit la nuit sombre
Pour mieux faire sa cour.

Serons-nous immobiles
A tous ces mouvements?
Si nos corps sont pesants,
Rendons nos cœurs agiles,
Et par des vœux ardents
Suivons les volatiles,
Car en voici le temps.

Je vais vous lire maintenant les impressions d'une Parisienne, Mme Séverine, sur cette belle fête de Noël :

« Tout mignon, tout frêle, le petit enfant gît en son berceau; berceau de gueux, berceau de paria, fait d'une mangeoire à brebis, bourrée de dure paille.

« A d'autres le lin, à d'autres le duvet et les fines laines de Sidon! Dans un mauvais lange ses membres frissonnent; sa chair à peine née apprend la souffrance; les fragiles pieds, les menottes délicates s'râflent au chaume aigu.

« Comme il est mal couché, comme il est mal vêtu, ce petit enfant! A d'autres, aussi, la douce lueur des lampes dont la flamme est parfumée! à d'autres, les clartés ardentes et aromatiques qui s'échappent de l'âtre, quand sur le bois pétillant tombe une poignée de genièvre!

« Ici, tout est glacé; ici, tout est noir. Nul foyer en cette triste étable, nulle éclaircie en ces ténèbres; que, regardez! — ô miracle! — la lueur blonde qui nimbe le front du nouveau-né, qui coiffe ce fils de pauvre, comme un fils de roi, d'un béguin tout en or!

« Mais si elle rayonne, elle ne réchauffe pas!... Oh! comme il a froid, ce petit enfant!... A travers les déchirures des guenilles qui l'enveloppent, on voit son corps d'oiseau qui bleuit sous la bise.

« Car elle entre par toutes les fentes du toit, de la porte, des murailles, par toutes les lézardes de cette bâtisse démantelée.

Digitized by Google

« Au dehors, le sol est ouaté de neige ; une seule étoile, au zénith, brille, juste au dessus de l'étable ; comme si cette petite âme, en tombant sur terre, avait troué le firmament, le pan de velours bleu, au-dessus de qui irradient les splendeurs célestes.

« Derrière les fenêtres des hôtelleries, par là, du côté de Béthléem, des lumières scintillent. Ce sont les citoyens aisés, venus pour se soumettre à la loi du cens, qui font ripaille, boivent le vin de figues et mangent les gâteaux de miel.

« Ce sont de riches marchands, des juges, des prêtres, des miliciens. Leur tunique teinte de pourpre est d'un tissu plus souple que l'ondulation des couleuvres, plus moelleux et plus tiède que le pelage des chèvres du Thibet. Les torches s'échevèlent aux anneaux des murailles : les brasiers rougeoient et des bouffées de musique s'envolent sur la campagne assoupie.

« Il n'a ni feu ni lieu, ni abri ni sauvegarde ; il va mourir, c'est sûr, de froid et de misère, ce petit enfant !

« Auprès de lui, étendue sur une bottelée de paille, brisée par l'affreux labeur maternel, le visage blémi sous ses voiles, repose presque une fillette aussi, — celle qui ne put trouver d'autre toit, cette nuit, pour abriter ses saintes douleurs, repoussée de partout, parce qu'elle avait l'air trop pauvre, la douce Marie de Nazareth. Et, loin d'elle, dort Joseph, le charpentier, l'ancêtre, auquel incombe la mission de veiller sur ces deux créatures sans défense.

« Un vieillard, un marmot, une femme : toute la chronique de l'humaine faiblesse, et des ouvriers, des gens de rien, dont la détresse est si affreuse, qu'ils n'ont pas même un manteau à jeter sur cette crèche, où le nouveau-né défaille sous les frimas !... »

Comme on voit bien, en lisant ces lignes, que Mme Séverine ne connaît guère notre Poitou et n'a jamais entendu chanter par nos paysans le noël des corps de métiers.

Ces artisans, ces gens de rien, dont parle l'auteur des *Créanciers de Jésus*, n'ont point oublié que ce petit enfant est le Dieu des humbles et des déshérités, et tous sont accourus afin de lui porter secours.

Les cordonniers, les charcutiers, les chandeliers, les imprimeurs et les sergettiers sont venus frapper à la porte de l'étable, et défilent successivement devant lui en lui présentant humblement leurs hommages.

L'un lui apporte des saucisses, l'autre un paquet de chandelles ; celui-ci lui fait présent de quelques aunes de toile, qui serviront à la douce Marie, à fabriquer un landon et une chemise, et cet autre

Digitized by Google

ne veut point partir sans offrir au bon saint Joseph un superbe couteau de Châtellerault, tout garni de dorures.

Ecoutez ce noël des corps de métiers, l'un des plus populaires du Pays Mellois, et qui vous séduit par sa grâce naïve et touchante :

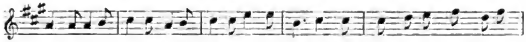

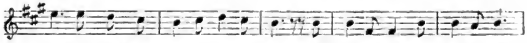

Pasteur, dis-moi donc qu'est-ce ci?
D'où nous vient tout ce monde?
Est-ce un chaos ou un débris
Ou le reflux de l'onde?

Si tu veux savoir ce qu'on dit,
Tous les métiers s'assemblent,
Et vont pour chercher Jésus-Christ,
Qui est né, ce me semble.
. . . . . .

Il ne faisait encore jour,
Quand ces gens arrivèrent;
Chacun d'eux y fut à son tour
Les procureurs entrèrent,
Parce qu'ils étaient des premiers :
Par un hasard étrange
Le feu se prit dans leurs papiers
Comme on chauffait les langes.

On vit entrer des boulangers
Qui donnèrent des miches;
Avecque quatre pâtissiers
Apportant des saucisses;
Joseph les mit dans un panier,
Mais elles n'y furent guère,
Car un friand de galonnier
Les mangea par derrière.

Digitized by Google

Le chaussetier et le tailleur,
Qui sont toujours contraires,
Furent ensemble à ce Seigneur,
A ce Dieu débonnaire;
Et là, lui demandant pardon
De leur faute commise,
L'un donne à Jésus un laudon,
Et l'autre une chemise.

Un cordonnier bien humblement
Adore le Messie,
Et lui consacre constamment
Le reste de sa vie;
Ensuite on vit deux chandeliers,
D'une amitié fidèle,
Qui lui donnent très volontiers
Dix livres de chandelle.

Un homme noir comme un charbon
Se trouva dans l'étable;
Et plusieurs crurent tout de bon
Que c'était quelque diable;
Mais c'était un pauvre cloutier,
Lequel, oyant l'horloge,
Partit aussitôt sans quitter
Ses vêtements de forge.

Un sergetier donne à Jésus
Quatorze aunes de serge;
Un tisserand encore plus
D'une toile bien large.
Sans oublier un beau couteau,
Tout garni de dorures
Que Joseph eut de Châtellerault
Sans payer de voiture.

Il vint ensuite quatre tanneurs
Prier le roi de gloire,
Et dix ou douze chamoiseurs
Craquetant la mâchoire;
Ils sentaient si mauvais qu'on dit
Que tous prenant la fuite
Laissèrent d'abord Jésus-Christ
Tout seul comme un ermite.

D'un air aussi doux que constant
Un imprimeur s'avance
Qui adorant dévotement
Jésus dans son enfance,
Lui dit : Je vous donne mon cœur,
Père de tout le monde;
Conservez tous les imprimeurs
Sur la terre et sur l'onde.

Digitized by Google

*
* *

Après les artisans, ce sont les bergers, qui, d'après la version du noël gaillard, arrivent en foule des villes, bourgs, villages et contrées du Poitou, et autres lieux adjacents :

Les pastoureaux de Poitez, nau, nau,
Qui menant joyeuse vie,
Furent là-bas, tous premez
Qui eurant la renommée
Que Naulet naquit de Marie
Et per nous donnai la vie
Etait descendu daux cios, nau, nau, nau !

Les pastoureaux de Thouars, nau, nau,
Qui avaient la renoumée
D'être de vaillants soudards,
N'aviant ren qu'une épée,
Qui était si fort rouillée
Qu'o l'eut fallut une année
Per la tirer daux fourea, nau, nau, nau !

Niort, les Sables, Marans, nau, nau,
Fontenay et la Rochelle,
Chargés tertous de présents
Per dounai à la pucelle
Daux ribans et daux dentelles,
Qu'o fallut une haridelle
Per portai tout leu fardeaux, nau, nau, nau !

Melle, la Mothe et Luçon,
Prévoirant à la mangeaille
Se garnirant de faisans,
De pigeons et de poulailles.
Saintes, et Saint-Jean-d'Angély
Chef-Boutounne et Angoulême
Apportirant de la crême
La valeur d'un plein jedeau, nau, nau, nau !

Mais, malgré tous leurs présents, les bergers poitevins se trouvent dans un grand embarras ; car ils ne savent en quels termes présenter leurs compliments à l'enfant Jésus ; heureusement pour eux que Robin, l'un des leurs, consent à se charger de cette tâche délicate.

Vous allez entendre de quelle façon il s'en acquitte :

Perrot, quarche ton chalumia, Perrot, quarche ton chalumia, Plante m'y

Digitized by Google

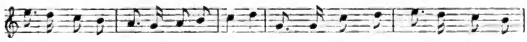

thi tous tes agneas Per venir ocque nous; Vint t'en veure thieute chouse de

bia Que j'allons veure tertous.

Perrot, quarche ton chalumia (*bis*)
Plante m'y thi tous tes agneas,
Per venir ocque nous;
Vint t'en veure thieute chouse de bia,
Que j'allons veure tertous.

In onge avecque daux plumets (*bis*)
Vaint de m'avreti qu'à minet
Ol est né chez Colas,
Sus de la paille, dans son tet,
Daux enfant le pus bia.

Allons trechez quiau doux poupon (*bis*)
Gle mérite bay qui courgeons,
Car l'est, se disant-ail,
Le Roi daux ciaux que j'attendons,
Et dau bon Dieu le Fail.

Séchons rendus tout dau premay (*bis*)
Pre le besay, pre l'adoray,
Pre chauffay ses drapias,
Pre buffay son feu, pre tiray
De l'ève en ses seillas.

PERROT

Oui, mais velat men embarras : (*bis*)
Que dire quand je serons là-bas
Pre nontre complimont?
Ça, Grigot, que diras-tu, ta
Quand tu voiras l'Infant?

GRIGOT

Y l'y dirai : Mon bon Seigneur, (*bis*)
Ayez sous plait pitié de nous;
Ah! qui s'rions ravis
De veure le Maître de tertous
Dans un pus bia logis!

COLIN

Y cré mai qui feront fort bay (*bis*)
Si le voyons de le priay
De béni nos troupias,
Nos bus, nos vaches, nos vachais,
Nos moutons, nos agneas.

Digitized by Google

GEORGES

Per mai, qui sait trop poué hardi, (*bis*)
Y tirerais le pé devant ly,
Sans autre complimont :
Gle lira en mon quieur qui dit
Qui l'aime grondemont.

Quié bay dit, car pour les grands gens (*bis*)
O sont de pauvres complimonts
Que font gens quemme nous;
Quand y font surtout les savants
Y passons per daux foux.

ROBIN

Y en ai pretant bay fait un bia; (*bis*)
Pre le dressay j'étions trois;
Et j'avons ben sué :
Regardez si le cadre pas;
Le m'a presque tué.

Après avoir pris mon bonnet, (*bis*)
M'être mouché pr'être bay net,
Et fait les baisemains
De mon père et pis de Jacquet
Y dirai, si ne crains :

Mon bon Jésus, quand y ve vai, (*bis*)
Mon cœur est farfouillé de joy;
L'aise me fait chantay,
Qui me donne à vous mille fay,
Et qui veut vous aimay.

Hier au sair j'étais dans mon lit (*bis*)
Quand l'onge comme ça me dit
Que vous étiez naquiu;
Je partis des le premier brit
Et me vela vinguiu.

Mon grand père autrefois lisa (*bis*)
Dans in grou livre qu'il boutra,
Que vous deviez veni;
En mourant il me prescriva
De trejou vous servi.

TERTOUS LES AUTRES

Ah! Jarty, t'ay le plus savant (*bis*)
Et bay Robin, marche devant
Et parle pre tertous
Qui crayet que t'en savait tant?
Tay bay pus fin que nous.

Digitized by Google

***

Mesdames et Messieurs,

J'ai fini d'égrener le chapelet de mes souvenirs de jeunesse, et je vous remercie de votre bienveillante attention et de vos chaleureux applaudissements.

Tous ceux dont je vous ai parlé, au cours de cette conférence, sont morts depuis déjà longtemps. Ma grand-mère Toinon, ma tante Suzette, l'abbé Geffroy, Pierre Rabaud, le grenadier d'Austerlitz, mon oncle Jean, le compagnon du tour de France, et ce pauvre Cigalet, le sonneur de cloches, reposent maintenant, à l'ombre des cyprès, dans un coin du cimetière de mon village.

S'ils revenaient aujourd'hui parmi nous, je me demande quelle serait leur opinion sur la transformation qui s'est opérée dans nos mœurs, depuis une vingtaine d'années. La province se parisianise, et se dépouille, elle-même, un peu chaque jour, de ce qui constitue son originalité.

La fête de Noël n'est plus célébrée avec le même entrain qu'autrefois et a perdu tout caractère poétique. Loin de comprendre l'exquise beauté des rustiques chansons de leurs ancêtres et de goûter le charme des vieux noëls que vous venez d'applaudir, nos jeunes gens raffolent de la musique de Métra et d'Offenbach, et commencent à se familiariser avec le répertoire de Mac-Nab, de Meusy et de Bruant.

Et, comme le disait récemment mon excellent ami, le bon poète Emile Dutiers, nous verrons disparaître, en même temps que la dernière coiffe blanche, cet oiseau de linge dont les ailes frissonnantes effleurent le front de nos paysannes et rehaussent l'éclat de leur teint et de leur beauté, toute la poésie de notre vie provinciale.

Mais je garde toujours pieusement dans mon cœur le culte de nos vieilles traditions et la douce souvenance de ce radieux passé, et c'est en écoutant l'aérienne musique des cloches de Noël que j'ai rimé le sonnet suivant, dont la lecture terminera cette conférence :

AUX CLOCHES DE NOËL

O cloches de Noël, qui chantez dans la nuit,
Votre voix a pour moi la douceur infinie
De ces vieilles chansons qu'une lèvre bénie
Me fredonnait jadis pour bercer mon ennui!...

Digitized by Google

L'horloge lentement vient de sonner minuit;
Et votre appel joyeux, nocturne symphonie,
Vibre clair, argentin, tel un flot d'harmonie
Qui monte vers le ciel où l'astre blême luit...

J'aime votre refrain, berceur comme un cantique,
Alléluia d'amour, hymne pur et mystique,
Qui garde la fraîcheur des noëls d'autrefois...

O cloches! dans la nuit j'entends siffler la bise,
Tandis que, dans le ciel, au-dessus de l'église,
La lune m'apparaît comme un gâteau des rois!...

AUGUSTE GAUD.

Digitized by Google

VI

MÉLUSINE

PAR M. CONSTANT ROY

Professeur au Lycée de Poitiers

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLUSINE

PAR

M. CONSTANT ROY, *Professeur au Lycée de Poitiers*

Par remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il ne se pouvait rien souhaiter de mieux, pour qui doit vous entretenir de Mélusine, que d'avoir eu, au dernier moment, à traverser la contrée où vécurent les traditions relatives à la fée poitevine. Le spectacle avait son enseignement, et sa mélancolie. Le temps a pratiqué des coupes claires dans cette immense forêt de Coulombiers, votre Brocéliande. Que reste-t-il de « ce château si admirable », au témoignage de Brantôme, « et si ancien, qu'on pouvait dire que c'était la plus belle marque de forteresse antique et la plus noble décoration vieille de la France[1] »? Les démolisseurs ont « détruit les ruines elles-mêmes[1] ». A peine quelques pans de murailles, qui s'en vont pierre à pierre, indiquent-ils l'emplacement où se dressaient les tours de Mélusine et de Geoffroy à la Grand-Dent.

1. Éloge de Louis II, de Bourbon, duc de Montpensier.
2. Florus, I, 16.

Digitized by Google

Même, il faut bien l'avouer, avec le poète[1],

> Du passé, paysage hier sauvage encor,
> L'histoire impitoyable arrache la légende.

Désireux de m'associer à cette pacifique lutte contre l'oubli entreprise par la Société sous les auspices de qui je me présente, je dois à l'éminent écrivain que vous applaudissiez naguère, et à qui j'adresse ici mon humble hommage, d'avoir, sur toutes autres, préféré la pure figure qu'il évoquait au commencement de ce printemps dans son cadre naturel et dans ce paysage de passé, estompé de crépuscule, où elle lui est si poétiquement apparue.

Si je suis redevable à M. Theuriet de l'idée, de l'impulsion, j'ai contracté aussi une dette de reconnaissance envers M. Léo Desaivre, dont le remarquable ouvrage m'a été du plus grand secours.

Recueillir « avec des mains pures », cette constante pratique de M. Desaivre doit être celle des manieurs de légendes. Leur érudition doit être, comme le disait le charmant poète Jean Lorrain, « toute d'intuition et d'instinct ».

Examinons, pour notre édification, l'une des théories qui furent proposées pour expliquer les origines de notre légende.

L'auteur du roman de chevalerie que j'aurai souvent l'occasion de citer, Jehan d'Arras, donne Mélusine comme la fille d'un roi d'Albanie. A quelle Albanie songer? A la moderne, celle de l'Adriatique, où les *soudans* turcs furent si longtemps tenus en échec? Non, mais à l'ancienne, à l'Albanie asiatique, à l'Albanie de la Caspienne, voisine du Caucase. Et pourquoi cette préférence? Parce que ce serait là ce « pays des Scythes[2] », où le bon Hérodote recueillit la légende d'une *femme-serpent*. Quelque quatre siècles après le voyage de l'historien grec, une partie des Albanais de la Caspienne fut transportée par les Romains vainqueurs dans les montagnes de l'Illyrie. Il faut aller jusqu'à la moitié du troisième siècle après Jésus-Christ pour que l'Albanie asiatique soit complètement soumise. Cette fois, les tribus albanaises sont transportées en Gaule. L'une d'elles, celle des Teifales, après quelques vicissitudes, se trouve cantonnée à Poitiers. Refoulée par les Visigoths, ces Teifales se seraient ensuite fixés, qui en Vendée, qui dans la vallée de la Vonne, apportant avec eux leur légende de la femme-serpent, celle que mentionne Hérodote, légende qui devait, du cinquième au dixième siècle, devenir celle de Mélusine.

1. François Coppée. Poésie dite aux jeux floraux de Toulouse, 1896.
2. Hérodote, IV, IX.

Digitized by Google

Quant aux Lusignans, « par suite de l'impossibilité où l'on est — nous assure-t-on — de leur assigner une autre origine, et d'expliquer leur puissance dès le jour de leur apparition dans l'histoire », ils seront les descendants et les héritiers de ces mêmes Teifales.

Comme on n'omet pas de nous le faire remarquer, par cette explication « tout se simplifie, tout s'harmonise merveilleusement dans les éléments et le passé de la légende poitevine[1] ».

En ce qui nous concerne, nous avouons ne pas partager l'enthousiasme de celui qui, dédaignant de s'arrêter à « des contes populaires » et à « l'horizon borné du Poitou », a cru démêler, à travers les siècles[2] » et depuis la vague « patrie des Sarmates », « la filiation historique de la légende ».

Cette symétrie même, dont il s'applaudit, « cette parfaite unité », ne laisse pas que de nous faire soupçonner quelque artifice.

La seule discussion de son point de départ nous dispensera d'ailleurs d'examiner par le menu ces « puissantes déductions de l'ordre historique », comme l'auteur a pris soin de qualifier lui-même son travail.

Reprenons le texte de Jehan d'Arras. Gardons-nous d'isoler le mot d'Albanie de tous ceux qui l'éclairent et le précisent.

Le chroniqueur a conté la naissance de Mélusine et comment le roi son père « a failli son convenant » en pénétrant dans l'appartement de sa femme au moment où celle-ci baigne les trois jumelles qu'elle vient de mettre au monde.

« Pressine, ajoute-t-il — c'est le nom qu'il donne à la mère, — s'en partist à tout ses trois filles ; elle s'en alla en Avalon nommé l'Isle Perdue... et illec nourrit ses trois filles jusques en l'aaige de quinze ans, et les menoit tous les matins sur une montaigne haulte, laquelle estoit nommée Elineos... ; car de là elle veoit assez la terre de Ybernie ; et puys disoit à ses trois filles, en plourant et en gémissant : Mes filles, vées le pays où fustes nées et où eussiez eu vostre bien et honneur se ne fust le dommaige de vostre père... Et lors, quant Mellusine eut ouy sa mère racompter le faict, elle remist sa mère en aultres parolles, en luy demandant l'ettre du pays, les noms des villes et des chasteaux d'Albanie ; et en racomptant ces choses, elles descendirent ensamble de la montaigne et s'en revindrent en l'isle d'Avalon[3]. »

Bientôt après, les trois sœurs vengent leur mère en enfermant

1. *Origines de la légende de Mélusine*, par l'abbé Jarlit. (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. IX, 1896, p. 132-3.)
2. *Loc. cit.*, p. 131.
3. Jehan d'Arras, *Mélusine*, édit. Brunet, 1854, p. 21-2.

Digitized by Google

pour toujours leur père dans la montagne de Brumbeloy, dans le Northumberland.

Le passage de Jehan d'Arras, ainsi considéré dans son intégrité, n'autorise pas à songer un seul instant à l'Albanie asiatique, au pays des Scythes. Ne saurions-nous pas d'autre part que Geoffroy de Monmouth désigne du nom d'Albanie l'Ecosse, où existe d'ailleurs encore un duché d'*Albany*, cet *Avalon*, l'Ile perdue des légendes celtiques, séjour mystérieux de Morgane et du roi Artus, d'où se découvre encore la terre d'Ybernie, ce Northumberland enfin, où l'infortuné Elinas est reclus, toute cette géographie, encore que vague et confuse, ne nous orienterait-elle pas victorieusement vers la grande île bretonne?

Nous laisserons donc, sans plus, ces Teifales, frères lointains de ces Scythes qu'a pu voir Hérodote. D'apprendre des historiens[1] que ces grossiers hommes de guerre étaient livrés à des vices honteux n'est pas pour nous faire regretter cette exclusion. Pour la croissance d'une pure fleur de légende, nous ne jugeons pas cette originelle putridité indispensable.

Tirerons-nous quelque conclusion de ce fait que la légende débute en plein pays celtique, que Mélusine, puis Raymondin, sont rattachés à une origine bretonne? Tout au plus pourrait-on croire à une concession faite au goût du jour au moment de la popularité universelle d'Artus et de Merlin. Au surplus, la lignée anglaise des Lusignans[2] y trouvait son compte, et un Anglais, le comte de Salebri[3] — lisons Salisbury, — avait fourni à Jehan d'Arras partie des éléments de son roman. Aucun art n'a d'ailleurs présidé à ces prolongements qui sont, à tout prendre, des redites de la légende principale, celle relative à Raymondin particulièrement gauche et avortée. L'oaristys auprès de la fontaine, le serment exigé du futur époux, le châtiment de l'indiscrétion, tout s'y retrouve, et l'apport étranger, c'est la Pressine au chant mélodieux, sœur des sirènes, des mermaids bretonnes.

Ni asiatique, ni celtique, il ne reste plus à la légende que d'être tout simplement, et en vertu du principe de moindre action, poitevine.

Mais une légende ne naît pas tout d'un coup, armée de pied en cap, comme Pallas du cerveau de Jupiter. Elle se constitue peu à peu, se modifiant plus ou moins profondément au cours des âges. Elle est longtemps dans le *devenir*. Surtout ses débuts sont humbles.

1. Ammien Marcellin, XXXI, IX.
2. Jehan d'Arras, p. 104.
3. *Id.*, p. 9.

Digitized by Google

Cette forêt, cette fontaine, que nous retrouvons dans les derniers remaniements de la légende, nous feront remonter jusqu'à l'époque gauloise. Forêt de Coulombiers, Font-de-Cé, c'est là que la légende a pris, dans ces temps reculés, ses plus lointaines racines. Les énergies du sol qu'on voit surgir en arbres, sourdre en eaux vives, sont adorées dans le sous-bois druidique, plus particulièrement à certains jours ; et l'actuelle *assemblée* où se débitent les *Mélusines* n'est, selon toute apparence, que le dernier vestige de ces solennités où la religion devient de plus en plus le prétexte et le commerce la réalité.

Des siècles passent : la fontaine a toujours ses fidèles. Le christianisme s'est révélé. Le paganisme lutte, fait de la Font-de-Cé son centre de résistance. Toutes ses énergies éparses cristallisent en une puissance unique, qui « résume toute la faérie[1] », et mérite de durer en face de la foi nouvelle.

Aussi bien, les hauts sommets du dogme chrétien sont-ils peu accessibles aux populations incultes des campagnes. A petites gens il faut *petits saints*. Les paysans se convertissent, ils se refusent à répudier les êtres bienfaisants qu'adoraient leurs ancêtres. Ils les réconcilient avec l'Église. L'idée d'*expiation* que celle-ci propage reçoit une application inattendue. La pénitence du samedi, la forme mi-partie animale et humaine, deviennent le gage d'un accommodement consenti par le ciel. Le christianisme essaiera de détourner à son profit, et vers le culte des saints, cette irrésistible tendance d'esprit. Il ne réussira pas toujours ; il ne réussit pas, dans le cas qui nous occupe, à étouffer des traditions qui s'autorisaient d'un long passé. Modifiées suivant son esprit, elles se maintiennent pour une autre fortune.

La crise du paganisme a valu à l'humble divinité de la source de devenir la protectrice de la contrée, l'intermédiaire autorisée auprès de la divinité suprême des prêtres. Nous allons voir le *genius loci* devenir le génie tutélaire d'une famille féodale.

Sœur de la Religion, régnant dans un domaine voisin, la Poésie devait recueillir la tradition de la Font-de-Cé, lui donner, au lieu de la consécration confessionnelle dont la privait de plus en plus désormais le culte officiel, le prestige profane dont elle est dispensatrice. Jehan Bouchet[2] parle d'un « roman de Meluzine », « en gros et rude languaige et en rithme ancienne, mal taillée et mesurée », qu'il aurait vu « en aulcunes notables librairies » à côté

1. F. Herbet, *Le roman de Mélusine*. (*Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, Niort, L. Clouzot, 1869, p. 296-313.)
2. *Annales d'Aquitaine*, Poitiers, 1545, feuillet 66.

Digitized by Google

des romans d'Artus, de Lancelot, de Tristan et d'Ogier. Ce roman, que l'auteur des *Annales d'Aquitaine* semble faire remonter aux premières années du XIIIe siècle, est en réalité un terme, non un commencement. A une époque que nous ne pouvons fixer exactement, *lai* ou brève cantilène, une œuvre poétique est consacrée au prototype de Mélusine.

Les Lusignans entrent dans l'histoire. Flatterie de trouvère ou politique de seigneur qui veut se créer une merveilleuse généalogie et compter des ancêtres en dehors de l'humanité, la fée gauloise est devenue la patronne, la *mère* de la famille féodale. Il n'est pas jusqu'au nom attribué à la fée, jusque-là peut-être anonyme, qu'on ne puisse dériver du nom de Lusignan, ou, suivant l'orthographe du temps, attestée par l'épigraphie, LVZINEM. Ne verra-t-on qu'une rencontre fortuite dans ce fait que l'anagramme de ce dernier mot — jeu de lettres familier à nos pères — est exactement MELVZIN[1]?

Mellusigne m'appelle l'en :
Pour ce le nommay Luzignen.

La déité de la source avait accumulé en elle tout le paganisme local; la légende qu'on associait aux destinées d'une race allait aussi attirer, absorber d'autres légendes préexistantes ou postérieures.

Une matière poétique gravite désormais autour d'un centre. Chaque apport est occasion de refondre ce que nous pouvons maintenant appeler l'*épopée*, ce qui sera à l'époque des Croisades l'*épopée chrétienne*, dont on a pu, d'après les indications de Jehan d'Arras, reconstituer la composition.

La conversion, l'expiation qui avait fait entrer la fée dans la famille chrétienne, deviendront des droits à une mission religieuse. Rachetée, elle aura mérité un rôle providentiel. C'est à sa lignée qu'il sera réservé de reconquérir « la terre de promission[2] » sur les infidèles : *gesta Dei per Lusignianos!* Melusine, Melior, Palestine, triple incarnation peut-être, en mode cabalistique, d'une même puissance, concouraient successivement à l'action, aidaient tour à tour à la réalisation, par un héros, des desseins du ciel. La perte de Jérusalem s'expliquait, semble-t-il, par la fatale curiosité de Raymondin.

Après les trouvères, les jongleurs, qui colportent, complètent

1. Cf. Couldrette, *Le Livre de Lusignan*, vers 4013-4.
2. Jehan d'Arras, p. 24.

Digitized by Google

l'épopée. Par eux surtout s'élabore le *cycle*, où trouvent graduellement place tous les membres de la famille épique. Leur geste est incorporée à la geste primordiale. La nombreuse lignée attribuée à Mélusine prête à ces additions successives. Urien, Odon, Guyon, Antoine, Regnault, etc., autant de cadres commodes, où placer les aventures de quelque Lusignan, à Chypre, en Bohême, au Luxembourg ou dans la Marche. L'invention poétique devait même s'épuiser avant qu'eussent été remplis tous les *tiroirs*, comme a spirituellement dit M. Desaivre. Aussi verrons-nous, au XVIIe siècle, plusieurs personnes, se prétendant issues de Mélusine, demander à un pasticheur d'utiliser à leur profit les complaisances inexploitées.

La primitive et impersonnelle épopée, ce qui fut *le livre des Lusignans*, dut subir, au cours des siècles, mainte mutilation. Les chroniques rimées et les chroniques latines en recueillirent l'âme et les membres épars. Ce sont là les matériaux, fragmentaires et décolorés, qu'utilisa Jehan d'Arras pour composer son « hystoyre » à la demande d'un prince et de ses amis. Le roman de chevalerie qu'il rédigea mécaniquement, docilement, sans critique, ne saurait nous donner de l'œuvre première qu'une très insuffisante idée. Nous ne demanderons pas davantage à Couldrette, qui, à part une préoccupation, constante chez lui, de glorifier les seigneurs alliés des Lusignans, pour qui il écrit, un complément d'information, une composition plus savante, ne fait guère que traduire, en son petit vers prosaïque, la prose de son précurseur.

Le poème de Couldrette est demeuré inédit jusqu'après la première moitié de ce siècle. Le roman de Jehan d'Arras lui-même ne fut sans doute que fort peu populaire dans le Poitou. Car tandis que ses éditions se multiplient dans le reste de la France et jusqu'en Allemagne, il n'en paraît aucune là où l'on s'attendrait à les trouver nombreuses, au berceau même des légendes locales.

C'est qu'aussi bien ce roman, issu de chroniques enfermées aux librairies, cette compilation livresque et pédantesque, devait passer inaperçue là où vivaient toujours, fraîches de leur poésie trouvée, les traditions orales.

« Visitez, écrit Rabelais, visitez Lusignan, Parthenay, Vovent, Mervaut et Pouzauges en Poitou : là trouverez témoings, vieux de renom et de forge, lesquels vous jureront que Mélusine, leur première fondatrice, avoyt corps féminin jusqu'aux boursaults, et que le reste du corps estoit andouille serpentine[1]. »

1. Pantagruel, IV, XVIII.

Digitized by Google

Il y eut plus et mieux, dans l'âme populaire, que cette figuration, vue d'ailleurs d'un angle particulier par l'irrévérencieux auteur du *Pantagruel*.

Nous aidant du roman de Jehan d'Arras, reflet lointain de l'œuvre poétique, et aussi de la tradition orale, complétant et contrôlant l'une par l'autre, nous allons essayer de reconstituer cet être d'imagination si complexe qui fut à la fois la fée agreste, la *bonne dame* des humbles, et la noble Mélusine des trouvères, célébrée à la dévotion des fiers barons.

Suivons Raymondin, le soir qu'il chevauche en la haute forêt de Colombiers, « moult desconforté [1] » d'avoir involontairement tué son oncle et son bienfaiteur. Mais rien de sinistre dans cette « vesprée belle et clere [2] » qu'illuminent la lune et les étoiles. Aussi bien la fortune attend-elle le cavalier là, tout proche, à cette *fontaine fée* qui sourd « en ung fier et merveilleux lieu [3] », au-dessous d'une grande roche. « Et pour lors [4] sur la fontaine avoit trois dames qui là s'esbatoient. » Ce songe d'une nuit d'été n'a malheureusement pas eu son Shakespeare. Ces traits rapides, une fugitive allusion à « la grant beauté » de celle qui va unir sa destinée à celle de Raymondin, voilà toute la poésie du chroniqueur.

Plus tard, Catherine de Médicis, interrogeant à Lusignan même les lavandières de la Font-de-Cé, retrouvera le souvenir d'une « très belle dame » en habit de veuve, marchant par les chemins avec une grave majesté, qui vient souvent à la source pour s'y baigner.

Gravité, autorité, ajoutons pureté, nous aurons le portrait moral et physique de la fée. L'amour qu'elle inspire à Raymondin est chaste. Il ne l'accole que « moult doucement, honnorablement [5] », comme celle en qui dès l'abord « il se confie [6] de tout ». N'est-elle pas « de par Dieu [7], croyant comme bon catholique doibt croire »? Convertie, la fée n'a d'ailleurs rien perdu de ses prérogatives et de ses pratiques, baguettes et anneaux merveilleux dont les pierres assurent la victoire et gardent de la mort « par nul coup d'armes [8] », assujettissement au nombre trois, puissance sur

1. Jehan d'Arras, p. 35.
2. Couldrette, vers 314.
3. Jehan d'Arras, p. 35.
4. *Id.*, p. 36.
5. *Id.*, p. 41.
6. *Id.*, *ibid.*
7. *Id.*, p. 39.
8. *Id.*, p. 41. Cf. p. 124, p. 357.

Digitized by Google

la nature. Elle fait sourdre des eaux, surgir édifices et suite de seigneurs dans des lieux jusque-là déserts. Et de s'émerveiller tous ceux qu'elle a conviés à ses noces, quand ils voient « tant de pavillons si très haultz, si grans et si chiers, et de si noble fasson : et par especial quant ils voient si grant foison de nobles gens allans et venans pour les affaires de la feste ; car là veissiez dames, damoiselles, chevaliers et escuiers de nobles atours ; là veissiez courir chevans et palefrois à grant multitude, et contre val grant foison de cuisines fumans. Et si voyoient au dessus de la fontaine la chapelle de Nostre-Dame, qui estoit belle et noblement aournée.[1] »

Bientôt après va s'élever le château fort. « Grant foison[2] de massons et tailleurs de pierres », venus on ne sait d'où, feront « tant d'ouvraige[3] et si soudainement, que tous ceux qui par là passoient en estoient tous esbahis ».

Le poète qui a montré les frontons s'effeuillant comme des arbres n'a fait que traduire en une image expressive une conception à laquelle le peuple a dû arriver de bonne heure. L'édifice, comme l'arbre, comme la source, semble naître du sol, en manifester l'énergie créatrice. Nous nous expliquons ainsi la genèse d'un des attributs les plus connus de la Mélusine. La *bâtisseuse!* c'est à elle qu'on rapporte toutes les constructions — ou peu s'en faut — de la région poitevine et saintongeaise : tours, murs de villes, villes même, châteaux, moutiers, églises (dont votre Notre-Dame, ou tout au moins sa flèche hardie). A Montelier, à Sassenage, en Dauphiné, nous retrouvons encore le souvenir de la bâtisseuse. Nous le retrouvons dans le Barrois, à Ligny ; nous le retrouvons à Luxembourg. Les Lusignans, ces bâtisseurs obstinés, ne contribuèrent pas peu à propager la légende partout où ils s'établissaient, et jusque dans cette lointaine île de Chypre encore couverte des monuments qu'ils ont construits. A Mélusine aussi — en Poitou du moins[4] — les constructions de l'époque romaine, arènes, voies, aqueducs. Un terrassier rencontre-t-il sous sa pioche quelque vestige d'édifice, il se plaint que la Mélusine gêne ses travaux. Il n'est pas jusqu'aux *pierres levées* et dolmens qui ne soient prêtés à la fée architecte. Naïve généralisation, peut-être ; peut-être aussi substitution ancienne par dépossession d'autres déités locales.

1. Jehan d'Arras, p. 59.
2. *Id.*, p. 71.
3. *Id.*, *ibid.*
4. Cf. les chaussées romaines attribuées, en Belgique, à la reine Brunehaut; en Bretagne, à la princesse Ahée.

Digitized by Google

En résumé, furent imputés à Mélusine les amoncellements de proportions surhumaines, les constructions d'extraordinaire solidité, auxquels on ne pouvait assigner d'auteur, les donjons et églises qui surgirent brusquement au onzième siècle, et comme en l'éclosion d'un subit renouveau.

Mais ces jonchées de blocs comme abandonnés soudain, dans l'interruption de quelque projet contrarié, ces brèches dans des bâtisses qui semblaient faites pour l'éternité, l'état d'inachèvement des constructions féodales, leur ruine pierre à pierre, l'imagination populaire y verra les effets d'une seule et même cause : Mélusine a été surprise dans son travail, et cette indiscrétion a condamné à la destruction les édifices enchantés. Indiscrétion fatale, que nous rencontrons dans tous les développements de la légende, et d'où celle-ci tire son unité.

Si Mélusine nous est d'abord apparue dans la clarté lunaire, c'est encore ainsi que le peuple se l'est représentée, portant dans sa « dorne », dans son « devanteau » de mousseline, les matériaux qui lui sont nécessaires. Mais vienne le jour, ou claironne le chant du coq, l'enchantement cesse tout à coup, le devanteau laisse échapper les pierres qui tombent où le hasard l'a voulu. Et voici expliquée la « dornée ». Je vous rappellerai seulement, comme typique, la légende des pierres de Vouillé.

« Un pauvre moissonneur avait tant peiné dans sa journée qu'il ne put, le soir venu, regagner son logis, et se résolut à passer sa nuitée dans les champs. La fraîcheur du matin le réveilla sur sa couche de gerbes. Tout engourdi, il marchait pour se ranimer, quand il aperçut la Mélusine portant des pierres dans sa dorne et sous ses bras. Surprise par le jour, elle laissa tomber son fardeau et disparut. Ces pierres, enlevées, ajoute la légende, au lit de la Boutonne, étaient destinées au château Salbart, auquel travaillait alors la fée. »

L'indiscrétion est parfois le fait, non de l'aurore, mais d'un homme qu'a tenté le mystère.

« Les habitants de Pouzauges voyaient, chaque matin plus avancés, et comme marchant d'eux-mêmes à leur achèvement, les murs de leur donjon. L'un d'eux, plus hardi que les autres et voulant surprendre le secret, se cacha une nuit dans les broussailles, en face de la tour carrée qui allait être terminée. A minuit, Mélusine apparaît et se met à l'ouvrage. Mais bientôt, elle aperçoit l'importun curieux, et de disparaître en criant : « Pouzauge, Tiffauge, Mervent, Châteaumur et Vouvent iront chaque an, je le jure, d'une pierre en périssant. »

Digitized by Google

La tradition orale a perpétué plus fidèlement que les chroniques des clercs le caractère natif et manichéiste de la légende. La puissance tutélaire est bornée dans son action. Ce qu'elle a édifié, murs, ailleurs conquêtes, une puissance adverse travaille à le renverser. Aussi se la figure-t-on naturellement luttant pour sauver de la ruine les monuments qu'elle a construits, s'en faisant la gardienne, veillant sur ceux qui les possèdent.

Cette idée d'une lutte, souvent inégale, est sœur de l'idée de déchéance qui se symbolise dans la pénitence du samedi, la dépossession pour un jour du merveilleux pouvoir, et cette tare, la queue de serpent, sinon la transmutation totale. Quand nous aurons ajouté — car le mythe est formé d'apports successifs — qu'on s'est représenté, à un moment donné, la divinité du lieu désert, où s'élève par la suite un monument, comme enfermée sous les fondations jusqu'au jour de la destruction, où elle redevient libre, nous aurons trouvé, dans l'idée de cette existence temporairement souterraine, l'explication de cet aspect nouveau de la fée, aspect qui ne lui est pas particulier, partant caduc et facilement oublié.

« Tu seras[1] — a-t-il été dit à Mélusine — tous les samedis serpent dès le nombril en abas. Mais si tu trouvais homme qui te veuille prendre en esponse, et qu'il te promette que jamais le samedi ne te verra, tu vivras ton cours naturel et morras comme femme naturelle... Et par adventure si tu estoies decellée de ton mary, saches que tu retournerois au tourment auquel tu estois par avant... et toy apperras par trois jours devant la forteresse que tu feras et que tu nommeras de ton nom, quant elle devra muer seigneur; et par le cas pareil aussi quand ung homme de ta lignée devra morir. »

Or vient un jour où Raymondin, quelque diable le poussant en la personne de son frère, arrive devant cet huis de fer qui, chaque samedi, le sépare de Mélusine. Il le perce de son épée, et voit Mélusine « qui estoit en une cuve[2] jusques au nombril en forme de femme, et peignoit ses cheveux; et du nombril en bas en signe de la queue d'une serpente grosse comme ung quaque a harenc, et moult longuement debatoit sa queue en l'eaue, tellement qu'elle la faisoit bondir jusques à la voute de la chambre ».

Les naïves gravures à deux compartiments représentent d'un côté Mélusine au bain, de l'autre Raymondin en posture d'indis-

1. Jehan d'Arras, pp. 23-4.
2. *Id.*, p. 332.

Digitized by Google

crétion ; au-dessus, suivant l'ordinaire anticipation, la fée qui s'envole. La chronique retarde — gauchement et naïvement aussi — ce dernier événement. Elle y arrive enfin. Debout sur une fenêtre qui « a regard [1] sur les champs et sur les jardins, au côté devers Lusignen [2] », Mélusine prend congé de tous en pleurant, puis « laissa la fenestre et saillist en l'air et trépassa les vergiers, et lors se mua en forme de serpent moult grande, grosse et longue comme de XV piés... Elle fit trois tours environ la forteresse et a chacune fois qu'elle passoit devant la fenestre, elle jetta ung cri si merveilleux que chacun en plouroit de pitié... Et adonc elle prinst son chemin vers Lusignen, menant par l'air si grant effroy en sa furieuseté, qu'il sambloit par tout en terre que la fouldre et tempeste y deut cheoir du ciel. Aiusi s'en ala Melusine vers Lusignen, et non pas si très hault que les gens du pays ne la veissent bien, et l'oyoit-on plus long d'une lieue aler par l'air, car elle alloit menant telle douleur et faisant si grant effroy que c'estoit grant douleur à veoir... Et tant alla qu'elle fut a Lusignen, et l'environna par *trois* fois, et crioit piteusement et lamentoit de voix sereine, dont ceulx de la forteresse et de la ville furent moult esbahis, et ne scavoient que penser ; car ils veoient la figure d'une serpente, et oyoient la voix d'une dame qui sailloit d'elle ; et quant elle l'eut environné *trois* fois, elle se vint fondre si soudainement et si horriblement sur la tour poterne en menant telle tempeste et tel effroy qu'il sambla à ceux de léans que toute la forteresse deut cheoir en abisme et leur sambla que toutes les pierres du sommaige se remuassent l'une contre l'aultre ; et la perdirent en peu d'eure qu'ils ne sceurent oncques qu'elle fut devenue. »

Elle reparaîtra pour protéger de la destruction les monuments qu'elle a construits.

Saint Louis, en 1242, marchant contre les Anglais, s'est emparé de la tour de Beruges. Il va la faire démolir, quand un cri douloureux retentit dans les airs. Surpris, les guerriers s'arrêtent et tournent leurs regards vers le roi, qui, se souvenant soudain de Mélusine, dit à ses gens : « Amis, plus ne défaictes [3]. »

Elle reparaîtra pour annoncer leurs malheurs à ses enfants, à leurs alliés, partout où ils se seront établis. Elle annoncera jusque dans l'île de Chypre la fin du roi Pierre le Grand [4]. Les Lusignans

1. Jehan d'Arras, p. 357.
2. *Id.*, p. 358-360.
3. G. d'Espinay, *La Fée Mélusine*.
4. Jehan d'Arras, p. 423.

Digitized by Google

ne sont d'ailleurs pas l'objet d'une faveur spéciale. Après l'annexion de Lusignan au domaine royal, l'avertisseuse paraissait, à ce qu'on raconte, « sur le haut de la grosse tour, *en forme très belle* — on oublie la serpente — quand il devait arriver quelque grand désastre au royaume ou changement de règne ». Elle cria ainsi, par *trois* fois, au témoignage des officiers et principaux habitants de Lusignan, dans les jours qui précédèrent la mort d'Henri IV ou celle de Louis XIII. Mais, s'il en faut croire Brantôme, « ses cris les plus effroyables[1] elle les poussa quand on fit abattre et ruiner le château de Lusignan ».

Au temps même de l'occupation étrangère, le gouverneur anglais, Sersuelle, sera averti par Mélusine qu'il va être obligé de rendre Lusignan au duc de Berry.

« Il vist[2] apparoir devant son lict une serpente moult merveilleuse, grande et grosse, et avoit bien longue queue comme de sept à huyt piés, et estoit brodée — dit Jehan d'Arras — « burelée » dira Couldrette — de couleur d'azur et d'argent — remarquons la figuration héraldique : cette serpente-là descend directement de l'écusson des Lusignans. — Et celle serpente alloit et venoit, débatant sa queue sur le lict... Et grant piece après, elle se mua en guise de femme haulte et droicte, et sembloit estre vestue d'ung gros bureau... Elle se alla seoir sur le banc auprez du feu... et si qu'il povoit tout à plain veoir sa face, et bien samblait qu'elle eut esté moult belle femme. Elle demoura jusques à une heure près du jour. Adonceques se transfigura en guise de serpente comme devant, et s'en ala debatant sa queue autour du lict et sur le piet, sans mal faire ; et puys elle se partit soudainement[3]. »

La fée viendra encore se lamenter sur les ruines. Ou plutôt ce n'est déjà plus la fée. Au terme de son évolution, il semble que le mythe se ramène en soi, qu'on oublie l'épouse de Raymondin, la belle Mélusine. L'esprit du sol, seul, continue à *hanter* — nous prenons le mot au sens défavorable — à hanter les imaginations. Mais celui qu'on concevait primitivement comme protecteur et secourable, n'évoque bientôt plus que des idées sinistres. Ces « cris de Mélusine », dont un proverbe populaire garde le souvenir, sont ceux d'un « rabat » qui rôde. Ce « train » que Jehan d'Arras comparait « à la foudre et à la tempeste », signes, dit-on encore en Bourgogne, que « Mélusine est en colère », sera celui d'une sorcière qui « fait son sabbat », dernier avatar de la pénitente du samedi.

1. Eloge de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier.
2. Jehan d'Arras, p. 421-423.
3. *Le Livre des Lusignans*, 8, 4165.

Digitized by Google

Cette déformation macabre de la légende est des plus curieuses. Déjà la *gaberie* s'est insinuée dans la sévérité épique, a buriné cette grotesque galerie des fils de Mélusine, « en tous estats bien formés », excepté qu'ils avaient, qui « le visage[1] court et large à travers, ung œil rouge et l'autre pers, et des oreilles aussi grandes comme les manilles d'ung van », qui « en la joue ung griffe de lyon[2] ». En continuant nous arriverons à cet « Horrible », bien nommé, que sa mère même condamne à périr, en quoi se trahit bien le remaniement tardif et le parti-pris des inventions lugubres. Entre tous ces monstres, la postérité a plus particulièrement retenu celui qui avait « ung grant dent qui luy sailloit de la bouche plus d'ung pouce ».

Comme la légende primitive s'était pliée à recevoir ce farouche intrus, la parodie l'associera à la sorcière.

Qui sauvera Py-Chabot, le succédané de la Grand-Dent, assiégé par saint Louis dans le château de Fontenay, et près de tomber aux mains des assaillants? La *Mrelusine!* — remarquons l'altération populaire et satirique du mot, — la Mrelusine, qui s'élève dans les airs à califourchon sur une « acouette », emportant en croupe son prétendu fils.

Le *manche à balai* a remplacé le cheval sur lequel la fée s'envolait jadis, lorsqu'elle était surprise. Il y a moins loin toutefois, de cette conception à la donnée première, que de l'énorme bouffonnerie qui fit de la Grand-Dent un « allumetier », et de Mélusine « une sonillarde de cuisine[3] ».

Entre la sorcière et la fée, l'idéalisation et la caricature, il y a place pour la « femme naturelle », comme dit Jehan d'Arras. L'œuvre épique, avant la chronique, avait dû lui donner une place importante. Or ce fait constitue, dans notre littérature, une fort intéressante exception. La femme est absente de nos chansons de geste, ou n'y apparaît guère que comme la chose de son seigneur et maître, lequel se fait un titre de gloire et de perfection de la mépriser, de la brutaliser.

Tout à l'opposé, nous voyons ici la femme placée au-dessus de l'homme, prenant la haute direction des affaires, intervenant sans cesse. Raymondin lui doit tout, et il s'efface devant elle. « Je suis[4] — lui a-t-elle dit dans la chronique — je suis celle aprez Dieu qui mieulx te puys conseillier et advancer en ceste mortelle vie. » Et

1. Jehan d'Arras, p. 74.
2. *Id.*, p. 117.
3. Pantagruel, II, 30.
4. Jehan d'Arras, p. 38.

Digitized by Google

quand la fatalité l'a séparé de celle qui était son bon génie, il « laisse le gouvernement de sa terre[1] », Mélusine est le véritable chef de la famille. C'est de leur mère que les fils, au moment de partir pour courir le monde, reçoivent des conseils dont l'ensemble constitue tout un code de morale élevée, de justice supérieure. « Aidez, leur dit-elle, après les recommandations pieuses, aidez les femmes veuves, nourrissez les orphelins, honnourez toutes dames... Soiez humbles, doulx et courtoys, humains aux grans et aux petits... Et si Dieu vous donne adventure que vous conquerrez pays, gouvernez bien vos gens selon la nature et condition qu'ils ont... Prenez sur eulx votre droit seulement sans les tailler contre raison; car si le peuple est povre le seigneur sera maudit. »

Si, d'une façon générale, on a pu dire du génie français, avant le dix-septième siècle « qu'il ne connaît guère la femme[2] », tout au moins ne saurait-on nier que le Poitou fut bien auparavant initié à « cette vie tout affective dont la femme est source et sujet[3] ».

C'est une femme, la sensible Aliénor d'Aquitaine, qui, dès la fin du douzième siècle, inaugure en Poitou les franchises communales et s'immortalise par ces *Lois de la Mer*, dont toutes les nations feront leur code maritime. C'est de son influence qu'ils étaient pénétrés ces Poitevins, qui, admis à sa suite à la cour, instruisirent les rudes barons du Nord et firent éclore le courtisan dans le vassal.

Un de vos compatriotes, un enfant du Bocage, savant doublé d'un poète, a récemment écrit l'histoire du grand Pan, d'abord animal et limoneux, issu du sol, et devenant, par la force accumulée des siècles, l'expression même du génie grec. Pareille histoire pourrait être écrite de cette légende poitevine, aux humbles origines, héritière de tous les souvenirs d'un culte dont la mort semble annoncée, mais dont la merveilleuse vitalité, l'énergie renouvelée par la lutte, s'infusent aux dogmes nouveaux, s'affirment en une activité, et d'une certaine orientation, qu'ils n'eussent pas, à eux seuls, étant le rêve pur et l'inaction, provoquée.

Cette légende, à un moment de l'histoire, fut — ce *fut*, nous ne le prononçons qu'à regret — la personnification d'une province vivant sa vie distincte et intense, d'un pays compté parmi les cinq choses dignes de remarque que Charles-Quint disait avoir vues dans le royaume de France.

A l'un des derniers Salons, on remarquait un bijou merveilleu-

1. Jehan d'Arras, p. 124-6. Cf. p. 213.
2. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, Hachette, 1894.
3. *Id.*

Digitized by Google

sement sculpté par Jean Dampt dans l'acier et l'ivoire et représentant le chevalier Raymondin et Melusine. Un amateur — les amateurs obéissent souvent à des impulsions irrésistibles — fut surpris au moment où il tentait d'enlever le petit groupe. Cet excessif admirateur était de nationalité suédoise. Ce fait-divers nous sera comme un symbole. L'Europe tout entière — de l'Espagne à la Russie — fut gagnée au charme de la fée poitevine. On la connaît en Allemagne, particulièrement, dès le milieu du quinzième siècle, et la légende y est imprimée dans la version allemande, avant de l'être en français, à Genève. Telle est sa popularité, que son nom, accompagné d'une significative épithète, devient là-bas celui de toutes les ondines. Mais c'est du nom seul qu'héritent les déités allemandes, et s'il était nécessaire d'insister sur les mérites de divers ordres par où se recommande notre légende, la seule comparaison avec les conceptions d'outre-Rhin les établirait victorieusement.

Ce qui doit délivrer de son « tourment » la Mélusine de Staufenberg[1], c'est de recevoir, trois jours de suite, trois baisers sur la bouche et les deux yeux. Mais le sauveur ne devra pas s'effrayer de ce qui pourra se présenter à lui, qui est l'horrible, le repoussant en gradation.

La première épreuve ne dépasse pas les forces humaines. Au moment où Sebald — c'est le Raymondin de l'autre légende — va commencer l'œuvre libératrice, il découvre avec stupeur à la belle femme dont il s'est épris une queue de serpent et, en guise de bras, des ventouses. L'amour, la pitié, l'emportent cependant sur le dégoût. Ces deux sentiments triomphent encore à la seconde épreuve, et quand aux ventouses, à la queue de serpent, plus hideuse que la veille, s'ajoutent deux immenses ailes de chauve-souris. Mais ils cessent de parler à la troisième épreuve. Aussi bien la queue de serpent environne-t-elle affreusement tout le corps que surmonte maintenant une énorme tête de crapaud.

Cette fois Sebald est impuissant à vaincre son dégoût. La légende allemande porte en elle sa propre condamnation.

Ces réserves faites, notons les quelques huit féeries ou opéras allemands dont Mélusine est l'héroïne, auxquels nous n'avions jusqu'ici rien opposé. Mais nous verrons bientôt, nous annoncet-on, le grand ballet-féerie qu'écrivit Raoul Pugno sur un livret d'Armand Silvestre.

Mélusine vit depuis cinq siècles dans la littérature et dans l'art.

1. Indicateur de la littérature allemande du moyen âge. Article de MM. Auffiss et Mone, 1834.

Digitized by Google

Il faut cependant le reconnaître, le Poitou a peu fait pour conserver et garder de périr la légende qu'offrait jadis à l'admiration européenne sa primitive spontanéité créatrice.

La mort surprit un Niortais, M. de Fontanes, au moment où il allait composer un poème en l'honneur de Mélusine. Faut-il croire abandonné à tout jamais le pieux projet de l'illustre grand maître de l'Université? L'idée n'est-elle venue à personne d'une fête commémorative, d'un monument qui s'élèverait là où fut le château de Lusignan et éterniserait une légende plus vivace que l'histoire?

Mais ne désespérons pas d'une époque où s'affirme le triomphe de la démocratie — que le mot soit entendu au sens littéraire. — Mortes, les vieilles influences centralisatrices de la cour, des salons, des académies! Tout revendique liberté, droit de vivre : le peuple a sa part de soleil.

Et l'on revient aux littératures d'instinct, à tout ce qui fut spontané, au « parler grenu et savoureux », aux « rigourdaines » fleurant le terroir, gardiennes des secrets inaltérés de la race.

« Restaurer, s'écrie Mistral, qui fut le prophète inspiré de cette renaissance, restaurer les vieilles légendes, c'est jusqu'à un certain point graver aux cœurs le sceau poignant de la patrie. Aussi faut-il les conserver comme des forêts vierges, où couve le génie des générations futures, où déjà bourgeonne la poésie de l'avenir. »

CONSTANT ROY.

27 mai 1896.

Digitized by Google

Digitized by Google

VII

LÉGENDES INÉDITES ET SUPERSTITIONS

DU POITOU

PAR M. CASIMIR PUICHAUD

Conseiller d'arrondissement de Bressuire

Digitized by Google

Digitized by Google

LÉGENDES INÉDITES

ET SUPERSTITIONS DU POITOU

PAR M. CASIMIR PUICHAUD

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT DE BRESSUIRE

MESDAMES ET MESSIEURS,

A l'invitation qui m'a été adressée par les sympathiques et distingués secrétaires généraux de la Société d'Ethnographie, MM. Gustave Boucher et Daniel Béraud, de coopérer au Congrès de Niort, pour traiter dans une conférence un sujet à mon choix, j'ai répondu : « J'accepte. Je raconterai des légendes et des histoires inédites du Poitou. »

En conséquence, j'ai parcouru mon dossier de légendes, j'en ai tiré quelques-unes, j'y ai mis la contre-partie. Je vais avoir l'honneur de vous servir le tout.

Je vous entretiendrai des farfadets, des trésors en terre, des feux-follets, de la chasse Gallery, de ceux qui vendent leur âme au diable, de la possession chez les animaux, des garoux, du cheval-mallet, de l'âme en peine, en un mot, du mysticisme régional du temps passé.

Le mysticisme a toujours existé chez nous. Il y aura longue vie encore. J'en acquiers chaque jour la preuve. Il en est qui nient Dieu, mais qui croient aux êtres surnaturels. C'est leur affaire, je n'ai pas à m'en mêler, je suis conteur et non critique.

Digitized by Google

Les farfadets

Nous sommes en l'an 732. L'armée de Charles-Martel, dans les plaines de Poitiers, livre bataille à celle d'Abdérame et la taille en pièces. Les Sarrazins échappés au désastre se sauvent dans toutes les directions. Une bande, une tribu d'entre eux échoue à Saint-Sauveur, se réfugie dans l'église et s'y fortifie. En bons défenseurs du sol natal, les habitants du lieu les assaillent et leur imposent un *ultimatum* — se rendre ou mourir. — C'était en mai, et comme la température était douce, ils promirent, en manière de dérision, de se rendre s'il givrait le lendemain. Le lendemain, il givra. Fidèles à leur promesse, désireux de vivre en France, où la vie est si douce, au mois de mai surtout, vaincus par le prodige, ils se rendirent et se répandirent dans le pays, qu'ils habitèrent en cachette. A partir du fait miraculeux du givre en mai, Saint-Sauveur fut surnommé Givre en mai.

Je vous ai parlé des Sarrazins, nous ne les connaissons pas en Gâtine sous ce nom. Les envahisseurs de l'église, d'après la légende que j'ai recueillie précieusement, étaient des farfadets. Ils ont marqué leur passage un peu partout dans les Deux-Sèvres et autre part. Sans chercher ailleurs, je trouve dans le canton de Bressuire de nombreuses traces de leur séjour. Ils demeurèrent longtemps à la Boulardière, commune de Terves, aux environs de la motte célèbre du bois de Terves.

En certain temps que je ne saurais fixer, on venait de tuer, à la Boulardière, vers le carnaval, le cochon qu'on tue alors dans tout le Bocage. On cuisina. Depuis le matin, à la grande cheminée cuisait la fressure, mets gâtinais composé de sang, de chair, de pain et de graisse bouillis ensemble. Un farfadet vint et s'installa près du feu pour surveiller l'opération. Quand elle fut terminée, pour le remercier de ses bons offices, on le pria de s'asseoir, par mépris de sa personne, sur le trépied où douze heures de temps le chaudron avait chauffé. Il s'y assit sans penser à mal et... brusquement relevé, disparut en criant : « Cul brûlé ! Cul brûlé ! » Pardonnez-moi cette expression, je vous en prie, Mesdames et Messieurs. Je tiens à vous la citer afin de vous faire constater qu'un homme de notre sang n'eût pas ainsi parlé. J'ajoute qu'un Français ne se fût pas assis sur le trépied rouge et ne fût pas parti sans vengeance ou sans menace. Nous nous connaissons. Il paraît qu'on ne revit plus dans la maison le Farfadet. Vous comprenez pourquoi. Moi de même.

Digitized by Google

Le hameau de la Boulardière est hospitalier aujourd'hui, comme tout le Bocage. Si quelque bon vent vous y pousse, vous ne recevrez nulle part l'invitation à vous reposer sur le trépied de la tradition. Partout où vous frapperez, on vous ouvrira. Partout, votre main tendue tombera dans la main largement ouverte d'un ami.

Les souterrains, seuls témoins de l'occupation du pays par les farfadets, leurs auteurs, ont à peine un mètre de haut. J'en induis qu'ils les creusèrent pour s'y cacher accidentellement, plutôt que pour les habiter constamment. Ils s'y réfugiaient pour éviter l'agression de leurs ennemis naturels, nos pères, dont la main était lourde. Ils en sortaient de préférence la nuit. Ces souterrains sont donc des caches, des refuges. Pour y entrer il fallait ramper. Après quelques instants de position horizontale on reprenait la position verticale dans une chambre ronde dont les parois étaient taillées pour s'asseoir. Au milieu de la chambre une pierre plate servait de foyer pour le chauffage et la cuisson des aliments. La fumée s'en allait par un trou creusé dans la voûte. Dans les champs, le terrier des farfadets était presque introuvable; dans les bois, dans les forêts, il l'était absolument. J'ai toujours soupçonné qu'ils surent réduire au perpétuel silence les voyageurs que la curiosité ou toute autre cause attira dans leur voisinage.

Je n'ai pas la prétention d'inventer. Je me contente de dire : les souterrains-refuges ont été creusés par les farfadets, par les Sarrazins, qui, dans leurs courses interminables à travers l'Europe, ont trouvé — s'ils ne la connaissaient au départ — cette façon pratique de s'abriter contre la rigueur des climats, de défier les recherches, et de résister victorieusement aux attaques des hommes et des fauves.

Je précise : ces gens étaient des troglodytes d'Arabie, espèce intermédiaire entre l'homme et la bête. Cette énonciation que j'émets, d'après la description que les anciens nous ont léguée de ces êtres étranges, devrait être étudiée, autant pour connaître la composition de l'armée d'Abdérame, que pour fixer le lien d'origine des occupants occultes de notre territoire en ces temps reculés.

Les trésors

Dans les arrondissements de Bressuire et Parthenay où la guerre, depuis des milliers d'années, a sévi constamment, autour de chaque habitation notable sont enterrés, selon la tradition, des

Digitized by Google

trésors. Quand se dessinait une crise, quand se produisait une invasion, leurs propriétaires les cachaient dans un lieu de remarque facile, au pied d'un arbre, sous un roc, dans le creux d'un mur, pour les retrouver, le danger passé. Beaucoup d'entre eux sont morts dans la bataille, sans avoir pu transmettre à qui que ce soit le secret du gîte de leur bien. D'autres en le cherchant se sont aperçus qu'ils avaient été volés. Combien sont plus nombreux ceux que le diable, sans se l'accaparer, en a dépossédés! Il est un fait acquis, c'est que toute fortune, du moment qu'elle est en terre, appartient à Satan. Il n'en use pas, ou ne la livre pas à ceux qui le tirent plus ou moins par la queue.

Pourquoi? Je l'ignore. Ce que je puis certifier, parce que tous ceux que j'ai interrogés à cet égard me l'ont affirmé, c'est que le *malin esprit* donne à l'or et à l'argent enterrés le pouvoir de voyager.

J'ai dans ma collection trois pièces d'or, à fleur de coin, de Jean le Bon, trouvées aux environs de Courlay. Celui qui les a découvertes, par hasard, m'a confié qu'elles étaient accompagnées de bien d'autres. Le sorcier qu'il avait consulté lui en donna l'assurance. Il lui apprit, la baguette à la main, l'endroit précis où le magot était placé. Il ne lui cacha pas, loin de là, qu'il fallait prendre des précautions pour le découvrir. A dix pieds du centre et tout autour, on creusa sur ses ordres, pour lui couper la retraite, un fossé profond. Il fit des incantations et ordonna la fouille. Les pioches, dans les mains enfiévrées des chercheurs, fonctionnèrent vaillamment, les pelles ne chômèrent pas, mais, à cinq pieds de profondeur, l'homme de la magie arrêta les travaux. Il consulta son instrument divinatoire. Le trésor, en dépit des précautions, était parti. Rien de plus facile à constater, la baguette ne tournait plus. Elle tourna plus loin. On prit autant et plus de précautions pour la recherche nouvelle, sans plus de résultats. On se léguera le secret et l'on fouira le sol pendant des centaines d'années, sans rien découvrir. Vous croyez qu'on s'en prendra aux sorciers de la déception? Oh! non. Le *Malin*, seul, en est la cause. Cette croyance a du bon, car le fermier creusera profondément sa terre, dans l'espoir d'un gain, et, comme les enfants du laboureur de La Fontaine, lui fera rapporter un peu plus qu'ailleurs.

Voilà trois ans, commune de Clessé, une petite sorcière, que j'ai connue, émut les habitants de plusieurs domaines en leur révélant qu'à volée de chapon d'une ferme dont je ne puis vous citer le nom, un immense amas de bijoux, d'or et d'argent monnayés, avait été dans les vieux temps serré par son propriétaire. Chacun

Digitized by Google

des hommes du lieu qu'elle habitait fut requis d'avoir à se transporter à l'endroit indiqué, avec les outils nécessaires pour procéder, de nuit, à sa découverte. On se munit de cierges bénits, on les alluma et l'on travailla sous la direction de l'inspirée, je ne puis vous exprimer avec quelle ardeur. De nombreux curieux attirés par le bruit faisaient cercle autour des travailleurs. Ils virent subitement de tous les points de l'horizon noir surgir d'innombrables essaims de mouches qui venaient se brûler les ailes aux lumières. Ces bestioles étaient des âmes errantes avides de s'épurer au feu sacré pour entrer au ciel. On commença des prières, on promit des messes. Au moment où l'on allait réussir, une chèvre blanche se montra inopinément, causant une frayeur sans pareille. Les curieux prirent la fuite, et les travailleurs, harassés et déçus, reçurent l'avis que jamais plus on ne trouverait le trésor poursuivi. Il appartenait aux âmes pour l'achat de leur place au Paradis. On ne peut rire de la crédulité de ces êtres simples, quand on a vu, sous l'œil protecteur du gouvernement, dans la basilique de Saint-Denis, en France, une voyante plus ou moins lucide poursuivre la conquête d'un trésor. Aujourd'hui encore, ne savez-vous pas qu'on cherche autre part celui des Stuart, après cent ans de recherches infructueuses ?

Les feux follets

Qui n'a entendu parler du feu follet? « Flamme erratique produite par des émanations gazeuses, écrit Littré, qui s'élevant soit des endroits marécageux, soit des lieux où des matières animales se décomposent, s'enflamment spontanément et n'ont que peu de durée. »

Pauvre savant, vous vous trompez. Tout Poitevin, sans avoir connu même le chemin de l'école, vous apprendra que le feu follet est l'âme vagabonde d'une personne défunte, en quête des prières que lui ont refusées ses héritiers.

Le feu follet affecte des aspects divers. On le voit sous forme de croix, de boule, de cierge, etc..., voyager de ci, de là, toujours la nuit. Quelquefois le voyageur attardé le verra le précéder ou le suivre, marcher à ses côtés comme un compagnon fidèle, le toucher. Si c'est vous, n'ayez peur. Le feu follet ne brûle pas, ne fait aucun mal. Priez pour lui, il vous abandonnera aussitôt en vous laissant la satisfaction d'avoir contribué à sauver une âme.

Un de mes voisins, voyageant par une nuit sombre, fut suivi, en

Digitized by Google

sortant de la forêt de Chantemerle, par deux feux follets, pendant plus de trois kilomètres. Le malheureux, tout effaré, marchait au pas de course, mais les flammes ne l'abandonnaient pas. Pour regagner Moncoutant, il lui fallait traverser, à la Morinière, la Sèvre, dont les deux rives étaient reliées par une planche étroite et branlante. Au moment de franchir ce pont dangereux, il hésite... Il fait si noir que le moindre faux pas peut causer sa perte. Désespéré, il se signe et... s'avance frémissant. A l'instant même, les feux bienfaisants se placent aux deux extrémités du passage et lui permettent de voir comme en plein jour la route à suivre. A peine la traversée opérée, ils disparaissent subitement, laissant dans l'obscurité la plus profonde notre voyageur, qui n'oublia jamais les péripéties de son voyage.

Un jour que j'arrivais à Moncoutant après une absence assez longue, quelqu'un me raconta que, pendant la nuit précédente, il avait vu, sur mon petit étang, errer longtemps et s'enfuir à travers la prairie un feu follet. Quand je questionnai mon domestique là-dessus, il me répondit : « Je n'ai rien vu ; mais, monsieur, on a pêché dans notre étang cette nuit-là. Je l'ai constaté, ce matin, en voyant les marques du traînage des filets sur la boue, et sur les berges, la trace de leur levée. » C'était un feu follet qui m'avait volé mon poisson, un feu follet d'un genre particulier, en chair et en os, qui, à défaut d'une lumière émanant de lui, opère avec son falot. Son nom est : maraudeur. Il est très commun.

Souvent, le feu follet se laisse entraîner au gré de son inspiration. A Saint-Cyr-des-Gâts (Vendée), j'en connais un dont le parcours est fixe. Il sort d'un fossé, se dirige vers une croix voisine, s'y arrête quelques instants et va se perdre auprès de la grande route de la Caillère à Fontenay. Il voyage en tout temps obscur. Les autres, sauf exceptions assez rares, ne se déplacent qu'aux avents, c'est-à-dire pendant les nuits qui précèdent les fêtes de Noël.

La chasse Gallery

Sur cette chasse, je ne veux pas vous conter la légende poitevine, que vous connaissez tous. Je me contenterai de vous rappeler qu'un sire de Gallery, en expiation de la faute qu'il avait commise de chasser un dimanche pendant la grand-messe, fut condamné à chasser de nuit dans les plaines éthérées jusqu'à la consommation des siècles. Sa meute endiablée descend quelquefois sur la terre et

Digitized by Google

se repaît du corps des voyageurs. Le campagnard prudent, quand il entend venir cette chasse, commande à ses fils de rentrer à la maison. Il les suit, les fait mettre à genoux et prie avec eux pour le repos de l'âme du damné.

La chasse Gallery, affirme la science, est un passage d'oiseaux migrateurs qui, lassés, s'égrènent dans les ténèbres et s'appellent pour ne pas se perdre. Chacun d'eux a son cri particulier; peut-être est-il le nom de l'oiseau attardé que ses compagnons encouragent à les suivre dans la direction choisie.

Alors que passe la chasse de Gallery, vous vous croyez aux environs d'une arche de Noé aérienne, où bruiraient dans leurs chants, leurs cris, leurs aboiements, leurs gémissements, leurs sifflements, leur langage, les animaux réunis de la création.

Un de mes parents m'a raconté ce qui suit : « Un soir, voilà longtemps de cela, en arrivant à Clazay, de la veillée, où, pour la centième fois, j'avais entendu raconter l'histoire de Gallery, il me fut donné d'assister à un spectacle singulier. Je longeais le grand mur qui, partant du bourg, aboutit à la fin des prés. Il était dix heures, le temps était calme et doux.

« La lune, à certains moments voilée par de grands nuages noirs qui passaient très vite, sortait soudainement de sa gangue obscure et, comme un soleil qu'elle est, un soleil de nuit, illuminait de ses rayons pâles les ténèbres dissipées. Je touchais presque à la coupure qui conduit à la fontaine quand, d'une distance que je ne puis déterminer, j'entendis venir des animaux lancés à prodigieuse allure, haletants. C'était en hiver, le bruit de leurs pas, frappant la terre durcie, résonnait fortement. Je me dis : Ce sont des chiens qui regagnent le logis, et je m'étonnai qu'ils le regagnassent aussi vite.

« Je m'arrêtai, et j'aperçus, à cent pas de moi, à la clarté de la lune dégagée, débouchant du bourg, qu'ils avaient traversé sans un cri, sans un arrêt, deux animaux. En un viremain, pour parler comme on parle chez nous, ils me joignirent. Le premier, à ma hauteur, d'un bond de biais immense, s'engouffra vers la fontaine, les yeux brillants comme des chandelles, la langue pendante. Je reconnus un loup. Je le vis comme je vous vois, sans avoir le temps d'avoir peur, pendant que le second, un grand chien noir de ferme qui le talonnait, prenait le même chemin avec une énergie égale. A ma vue, sans ralentir son train d'enfer, il poussa un court aboiement comme pour me dire : « A l'aide ! » Et, pendant quelques minutes, j'écoutai les halètements de plus en plus faibles des deux bêtes, en regrettant de n'avoir pas eu dans mes mains

Digitized by Google

mon fusil pour tuer l'ennemi commun et satisfaire le bon serviteur. Le bruit de la chasse ardente s'éteignait dans le lointain, mais l'aboiement bref se répétait par intervalles. Tout à coup apparut, venant de la même direction que les précédents, un troisième animal, un loup encore, galopant avec une vitesse étourdissante sur la piste des devanciers. Je le détournai de sa route en criant furieusement : « Au loup ! Au loup ! » Il monta la butte et disparut comme une ombre, cependant que tous les chiens des environs, réveillés à mon cri, hurlaient sinistrement à la mort. Mais le pauvre chien chasseur était pris entre les deux étaux de ses implacables ennemis. Qu'en est-il advenu? J'entendis avant de rentrer chez moi son appel à l'homme, faible comme un soupir, à distance énorme. J'ai retardé son égorgement. Dieu veuille que je l'aie sauvé ! »

Figurez-vous, à la place de mon parent, un bon paysan sous l'impression des contes de la veillée. Il aurait pris les trois bêtes pour trois chiens écartés de la meute de Gallery, cherchant leur pâture humaine, un mécréant mûr pour la cueillette de l'enfer.

Ceux qui vendent leur âme au diable

A deux ou trois kilomètres de la Chapelle-Saint-Laurent, entre Pitié et Clessé, existe l'étang dit des Olivettes, qu'une chaussée sépare de celui des Mottes, commandé par le moulin des Olivettes. Le moulin moud quand l'eau court. Quand elle est rare, il arrête son tic-tac joyeux et le meunier chôme. Ses rentes diminuent, car le client va demander à d'autres la farine nécessaire à ses besoins.

Un meunier d'antan, des Olivettes, manquant d'eau dans une grande sécheresse, en demanda au diable, qui lui en promit en échange de son âme. Le moulin tourna, mais la farine s'en fut aux deux étangs. Dans les sacs il ne se trouva que du charbon moulu. Le meunier trompé n'en devint pas moins la proie du prince de la géhenne. En souvenir de cette aventure, tous les ans, les étangs des Olivettes et des Mottes blanchissent. Je les ai vus blancs, telles de gigantesques jattes de lait, à l'époque des pluies. Vous me direz peut-être que les grandes eaux y amènent la détrempe des marnes qu'ils ont pour ceinture. Chut ! chut ! Je ne veux connaître que la légende.

Vous ne croyez pas au surnaturel? Libre à vous ! Voici le récit d'une histoire qui s'est passée à Saint-Philbert-du-Pont-Charrault (Vendée), au carrefour de l'Ormeau de la Billette. Ce carrefour est

Digitized by Google

célèbre, parce que tous les sorciers de la région s'y réunissent pour y perpétrer leurs enchantements. Aux Avents, si vous aviez la curiosité d'y aller, vous feriez la connaissance de tous les personnages marquants de la magie noire ou blanche, de dix lieues à la ronde et plus. Le voyage leur est facile. Ils ferment leur porte à clef, se déshabillent, se frictionnent avec une certaine pommade, puis enfourchent leur balai, qui les transporte avec une célérité merveilleuse au rendez-vous, en passant par la cheminée.

Bref, un soir, un brave homme des environs de Saint-Philbert quitta ce bourg, porteur d'un trépied à destination de sa ménagère. En arrivant à l'Ormeau de la Billette, il entendit de l'un des chemins venir quelqu'un qu'il voulut voir sans être vu. Pour cela, il s'accroupit dans le coin le plus sombre du lieu. Survint un fils de l'Auvergne, chaudronnier de son métier. Ils sont expansifs ceux de là-bas, aussi celui-là s'écria-t-il avec l'accent du cru : « Le voilà donc, ce fameux Ormeau de la Billette, rendez-vous du diable et des sorciers! — Oui! oui! s'écria le premier venu, se mettant en lumière, apporte la poêle, voici le trépied. » L'Auvergnat ne jugea pas à propos de continuer la conversation. On le recueillit dans une ferme voisine à demi-mort de peur. N'allez pas lui insuffler cette idée qu'un farceur s'est gaussé de lui. Il était à l'Ormeau de la Billette à l'ouverture du *sabbat*. Longtemps, très longtemps, ses descendants raconteront à qui voudra les entendre, qu'il s'est trouvé face à face avec le démon. Par ce temps où le marbre est d'érection facile, peut être a-t-il dans une bourgade isolée du pays de Vercingétorix sa statue sur la grande place : une sorte de copie d'un saint Michel honteux s'enfuyant devant le roi des puissances infernales.

La possession chez les animaux, le Timbre aux Chats

Certains animaux sont possédés du diable à périodes déterminées. Le soir du carnaval, ce sont les chats, qui se réunissent à l'Ormeau Robinet, nœud de routes plus connu sous le nom de Timbre aux Chats, parce qu'il y a dans cet endroit pour l'usage des chats un timbre, c'est-à-dire une auge. Elle est en granit. L'Ormeau Robinet est au croisement, sur la route de la Chapelle-Saint-Laurent à Moncoutant, de l'ancien chemin de Pugny et de celui qui lui faisant face va se perdre dans les terres. Le soir du carnaval donc, le timbre aux chats, cadeau du diable, sert à leurs

Digitized by Google

diaboliques agapes. Chacun des félins de la région y dépose les reliefs qu'il a su dérober à ses hôtes. Le *lutin* fournit le complément du festin. Toute la nuit l'air frémit de leurs miaulements effrayants, du bruit de leurs mâchoires. Malheur à qui les dérangerait : en un clin d'œil, leurs griffes aiguës déchireraient l'imprudent, leurs dents acérées le dévoreraient.

Maints fermiers dont le timbre a tenté la cupidité l'ont emporté chez eux. Ils ont dû le retourner. Tant qu'ils l'ont conservé, leur maison était hantée. Des animaux inconnus rôdaient autour, interdisant, par leurs cris épouvantables, à ses habitants de retremper dans un sommeil réparateur leurs forces épuisées, bouleversant les travaux de la journée, dévastant les cultures, salissant l'herbe des prés. Les animaux domestiques mouraient d'un mal mystérieux. La ruine arrivait à grands pas. Devant cette malédiction, le coupable réintégrait le timbre à sa place primitive et retrouvait la tranquillité perdue. Le bétail prospérait, les prés verts se couvraient d'une herbe luxuriante, les moissons, merveilleusement, se chargeaient du grain de vie. La ferme revenait au bonheur des vieux jours. De loin en loin, la maudit le visitait, mais sans avarie pour quiconque et quoi que ce soit. Il se contentait de vaguer aux environs, de *richôgner* à la fenêtre.

Un de mes anciens amis voyait tous les soirs, depuis une huitaine, un fantastique animal circuler autour de sa maison, s'enfuyant quand en sortait un habitant, pour revenir quand il était rentré. A la veillée, où l'un des voisins du maître était venu, on décida de le tuer avec le fusil pendu à la cheminée, vieille arme qui servit pendant la guerre de Vendée, et fut instrument et témoin d'illustres épopées. On le chargea avec une balle trempée dans l'eau bénite. Complaisamment, le voisin s'offrit à lâcher le coup de feu, il prit le fusil, et, la porte entr'ouverte, ajusta l'animal assis devant lui à vingt pas dans la bande lumineuse de l'entrebâillement. Une courte lueur sillonna l'espace, la poudre avait parlé, et la bête était morte. On sortit avec des lumières pour la contempler. Le tireur avait tué son chien. La balle l'avait atteint en plein cerveau, la tête était éclatée.

On avait occis dans la maison un cochon gras. Chaque soir depuis lors, le chien était venu récolter sa moisson d'os. Il mourut victime de sa gourmandise... regretté de son maître qui, s'il ne fut pas sans peur, fut sans reproches... pour les autres.

Digitized by Google

Le cheval mallet

Le cheval mallet est un coursier magnifique, au poil noir lustré, qui parcourt, les nuits sombres, couvert d'un harnachement splendide, les chemins creux du sol poitevin. S'il rencontre un voyageur isolé, il se penche, caressant, devant lui, en hennissant doucement, comme pour lui faire comprendre qu'il lui offre complaisamment le trône de ses reins puissants pour le conduire à la porte de sa demeure. Le voyageur est fatigué, il accepte l'aide qui lui est offerte.

Il monte en selle, s'applaudissant du retour facile, ayant en son esprit charmé la vision de sa famille rassemblée qui l'attend. Il voit le couvert mis, les bons mets fumants dont le parfum provoquant embaume. Le vin mousse dans les verres clairs, et le feu joyeusement pétille dans l'âtre flamboyant, alors qu'on s'embrasse heureux de se revoir. Il monte en selle, il est monté. Aussitôt, comme un ouragan qui se déchaîne, le cheval s'en va, dévorant l'espace. Ses pieds légers ne touchent plus la terre, ses naseaux vomissent la fumée, ses yeux éclairent l'horizon. Il s'en va, sans souci des chemins frayés, traversant les halliers, franchissant les fondrières. Sa vitesse est telle, que le vent de son passage incline jusqu'à terre les arbres géants que la tempête ne dérange pas de leur solennelle immobilité. A son arrivée, les forêts se sont couchées. Devant ses yeux éblouis, le cavalier voit les villes et les bourgs défiler aussi promptement que dans un rêve. En quelques instants il a parcouru l'univers. Son voyage dure la nuit entière, toujours aussi rapide, car sa monture infatigable renouvelle en son parcours, en son vol vertigineux, ses forces, en s'abreuvant de vent, en se repaissant d'étendue. Déjà le matin point au loin, sa clarté réveille les coqs, dont le chant clair et jeune met debout les hommes reposés. Il s'habillent en silence. Allons, en route pour le travail ! Ils partent, en chantant à plein gosier la vieille chanson que, dès le berceau, leur chantait leur mère, et brusquement, au détour du chemin, ils s'arrêtent... sans voix, angoissés. Devant eux gît un cadavre. C'est celui du voyageur nocturne. Le cheval mallet, avant de disparaître, l'a jeté là, les reins brisées, le col tordu.

Ah ! s'il avait eu dans sa poche un sou marqué, il aurait évité le malheur. Sa femme éplorée ne se lamenterait pas devant son corps meurtri, ses enfants jeunes qui jouent, inconscients de leur posi-

Digitized by Google

tion désespérée, recevraient encore de lui le pain savoureux qui va leur manquer, et que son rude et incessant labeur fournissait à peine à leur insatiable appétit ; ses amis en deuil ne restitueraient pas à la terre sa dépouille mortelle.

Un homme de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault fit sur un cheval mallet un incomparable voyage. Il était porteur du talisman sacré, le sou marqué. Le réveil du jour le surprit à Paris. Il descendit de cheval, sans encombre, et resta trois jours dans la capitale. Il y mena joyeuse vie. Ces trois jours ont compté dans son existence parmi les plus heureux. Il avait parcouru le monde et connu Paris. Laissez-moi vous donner un conseil :

Ne voyagez pas sur un cheval inconnu. Ayez toujours dans votre poche la rançon du voyage.

Le garou

Le garou est une personne condamnée par Satan à prendre la forme d'un animal, et à parcourir sept communes dans la nuit de la transformation. A l'aube, elle est chez elle, à moins d'accident mortel. Sous sa forme accidentelle, le garou se joue des hommes, des périls où tout être succomberait. La plus légère atteinte d'une arme ou d'un projectile bénits le ramène à sa forme vraie. Une atteinte nouvelle met fin à son existence. On en cite qui ont péri misérablement dans leurs courses aventureuses, et gisent privés des bénédictions et des prières posthumes au pied des grands chênes poitevins, gardiens fidèles du mystère des choses qui se sont passées sous leurs noirs ombrages.

De gens de Moncoutant avaient l'habitude, aux jours lointains de leur jeunesse, de fréquenter des maisons amies. Ils sortirent un soir de l'une d'elles, située à la Touche, divisés en deux groupes. Le premier devait s'en retourner par le chemin le plus direct. La dame du logis eut la curiosité de demander à l'autre groupe, composé de deux inséparables et gais compagnons, quelle direction ils voulaient prendre pour arriver au bourg, dont ils étaient à cinq cents pas. Ils répondirent : « Nous passerons par la Pierre-Plate. » Ce nom, d'origine celtique, laisse entendre qu'au début de notre histoire locale, existait en ce lieu un monument mégalithique, un dolmen disparu depuis des temps immémoriaux. Il était situé à l'endroit précis où s'élève aujourd'hui la maison du garde champêtre de la commune de Moncoutant. « Mes enfants, leur fit observer leur hôte — ne passez pas par la Pierre-Plate, où se pro-

Digitized by Google

duisent des apparitions bizarres, où s'accomplissent, toutes les nuits, des choses effrayantes. Vous vous en repentiriez. » La jeunesse est folle et court au danger. C'est ce qui vous explique que les deux camarades eurent une irrésistible envie de passer au lieu redouté. Ils partirent. La terre était couverte de neige, le temps était clair. Minuit sonnait à l'horloge du bourg. En arrivant au pré dit du Cormier, où l'on prenait un sentier, en raison du chemin profond et impraticable qu'il surplombait de deux mètres, ils virent un spectacle qui les cloua sur place et revit toujours inoubliable en leur esprit : celui d'un fantôme traversant la prairie en geignant. L'un dit : « Je crois que c'est la vache à Colas. — Mais, répondit l'autre, on ne met pas le bétail dehors par un temps pareil. » Le fantôme continua sa route, se dirigeant sur la haie du vieux chemin, comme pour leur couper le passage, en se doulant si lamentablement maintenant, qu'ils en avaient la chair de poule. Plus de doute, c'était un garou. Il s'assit sur la haie sèche, qui craquait bruyamment. « Eh bien ! — dit l'un des héros de l'histoire — tirons notre couteau et fonçons sur la bête. Il ne faut pas qu'on rie de nous demain. Fonçons ! » Aux cris répétés de : « Tuons-la ! tuons-la ! » il foncèrent bravement. Ils la touchaient presque, l'arme désireuse de s'enfoncer dans sa chair, lorsqu'elle disparut avec un fracas retentissant de bois brisé, s'abîmant dans la boue du chemin creux. « Tuons-la ! tuons-la ! » répétaient-ils, en descendant la pente, quand du bas-fond ils entendirent sortir cette supplication : « Ne me faites pas de mau, mes petits enfants. » Le garou était tout simplement un vieil ivrogne qui rentrait chez lui, hoquetant. Il avait pris un endroit clair de la haie pour l'échalier du sentier, avait essayé de l'enjamber et, manquant de forces, y était resté à califourchon. A l'approche du danger, il avait tenté de s'esquiver; sous ses efforts désespérés, la haie avait cédé. Il s'était enlisé dans cinquante centimètres de neige et de terre détrempée.

Sur le chemin de la Pierre-Plate, le père de mon père fut témoin d'un événement inexplicable, dont il n'aimait pas qu'on l'entretînt. Il y passait un soir, accompagné de son chien, vaillant animal, que rien n'avait jamais effrayé. A quelques pas d'eux, tomba du terrier un corps assez gros, qui s'évanouit instantanément en touchant la terre.

Le chien courut dessus en aboyant ; arrivé au point de chute, il se retira précipitamment derrière son maître, avec les symptômes d'une terreur profonde, insensible aux encouragements, aux excitations les plus énergiques. Le lendemain, mon grand-père,

Digitized by Google

pour se rendre compte de cet étonnant phénomène, retourna sur les lieux. Il ne vit rien qui le renseignât. Il défendit à ses enfants de passer par la Pierre-Plate. Ils y sont passés, malgré l'interdiction, et n'ont rien vu.

Je vous affirme, moi, que la vie est encadrée d'un surnaturel qui déronte les plus sceptiques et qu'on n'expliquera jamais, jamais.

Un jeune homme du pays, s'en allant voir sa mie, le jour fini, est suivi par un chien minuscule. Il essaie plusieurs fois de le chasser. Le chien s'écarte et revient. Impatienté, il le frappe si ardemment de son bâton qu'il lui casse la patte. La pauvre bête lui dit : « Malheureux, tu m'as fait grand mal! Ne raconte à personne ce qui vient d'arriver. » Le jeune homme est consterné en entendant ces mots sortir de la bouche d'un animal, il l'est davantage encore en le voyant prendre la forme de sa fiancée. Il dut la transporter chez elle, la jambe brisée. Puissance de l'amour! elle lui pardonna sa brutalité, qui pourtant la rendit boiteuse pour toujours. Ils s'épousèrent, et... vous voyez la suite.

Des jeunes gens, un soir, s'emparèrent d'un mouton qu'ils avaient vu plusieurs fois folâtrer dans leur cour. Ils l'entraînèrent chez eux. « Tu vas parler, garou! » Le mouton restait muet. Ils lui mirent le museau sur le feu. A l'instant même sa peau tomba et disparut, laissant voir une jeune femme d'une beauté parfaite en complet déshabillé. Vision radieuse aussitôt évanouie.

Au cas où vous ramèneriez un garou à sa forme naturelle, ne citez jamais le nom du sujet de la métamorphose. Vous seriez atteint d'un mauvais sort.

Entre Moncoutant et Courlay, au gué de la Guérinière jadis, existait parallèlement à la route, une étroite passerelle en pierres, pour les piétons. Un domestique y arrivait un soir, quand il aperçut devant lui, barrant le passage, un animal qu'il jugea devoir être un loup. Il fallait passer. Le ruisseau trop gros pour qu'il tentât de le franchir, il prit par la passerelle. Brave et fort comme il l'était, qu'avait-il à craindre d'un loup vulgaire, timide devant qui n'a peur? Il avança prêt à la lutte, s'il le fallait, son couteau, qui avait été bénit le jour des Rameaux, grand ouvert au poing. L'animal recula. Mais, sitôt le passage franchi, il s'élança sur l'homme, si brusquement que ce dernier ne put faire usage de son arme.

Un combat furieux s'engagea entre les deux adversaires, où chacun déployait ses forces décuplées par l'énergie qu'on a quand la vie est en jeu. Ils tombèrent dans la boue, en poussant, l'un des

Digitized by Google

cris, l'autre des hurlements de rage, se mordant, se déchirant, sans répit ni miséricorde, un long quart d'heure durant. Enfin l'homme eut le dessus. Il serrait le loup si fortement à la gorge qu'il en râlait, presque étranglé. En ce moment, le loup, qui était un loup-garou, parla : « Fais-moi grâce, tu n'auras pas à t'en repentir. » Le vainqueur desserra le collier de ses doigts d'acier et le laissa partir. Il ramassa son couteau et continua son chemin. A la croisée de la Forge, la bête retomba sur lui, sans qu'il ait pu savoir d'où elle venait. Nouvelle lutte aussi acharnée que la précédente, et dans laquelle encore il triompha. Il marchait à grands pas, les yeux fixés sur les feux de Moncontant, tout proche ; le loup-garou, pour la troisième fois, tenta de l'arrêter. Il était prêt, son couteau s'enfonça dans le corps du possédé, en sortit prêt à frapper encore. O prodige ! La bête s'était changée en homme, et lui, François G..., reconnut un de ses voisins. « Tu m'as vaincu, dit-il ; c'est la destinée, je te pardonne. Souviens-toi que si jamais tu racontes ce qui vient de se passer, tu périras d'ici peu. »

François rentra chez lui, les habits déchirés, couvert de boue, les mains et le visage en sang. Il se coucha, son sommeil fut agité, toute la nuit il délira. Le lendemain, il eut le tort de nommer celui qui l'avait attaqué. Dès lors, l'appétit lui manqua, il ne dormit plus, son visage coloré se décolora de jour en jour un peu plus. Il mourut de consomption dans l'année, lui, que nous connûmes si florissant de santé, si débordant de vie.

L'âme en peine

Il en est peu qui soient irréprochables devant l'Éternel. Vous ou moi, la mort nous surprendra. Si notre âme n'est pas sans tache, alors l'entrée du ciel lui sera refusée. Elle errera dans l'espace, cherchant des prières indispensables à sa satisfaction définitive. La pauvresse est une âme en peine.

Entre Clessé, Saint-Germain-de-Longues-Channes et Fénéry, dans un champ du domaine de Bonnefontaine, a péri, je ne sais quand, tant la date est lointaine, un homme, assassiné probablement, un pêcheur sûrement. Depuis lors, le champ du crime, où son corps repose, est maudit.

Nous étions, un jour d'hiver, allés chasser à Bonnefontaine, où nous avons un pied-à-terre, un de mes amis et moi. Nous avions décidé d'y coucher pour recommencer le lendemain la partie.

Un gros brouillard nous avait, en rentrant à la maison, noyés

Digitized by Google

dans son froid. Nous nous installâmes, les pieds sur les chenets, devant un bon feu. Le frugal dîner fut court. Sur les huit heures, pour rompre le tête-à-tête monotone, vite ennuyeux, nous invitâmes le fermier à venir avec nous terminer la veillée. Au brouillard avait succédé la pluie, qui tombait drue, fouettant les carreaux. Un grand vent soufflait. Le fermier vint : « Mes maîtres, bonsoir, je vais vous conter une histoire. — Toi, mon garçon, — s'adressant à son fils — va te coucher, tu n'as pas besoin d'entendre ce que je vais dire. — Mes maîtres, savez-vous que je cultive un champ maudit, là, tout près, en face Saint-Germain. Certains jours, à l'approche de la nuit, on y entend des cris effrayants. Ils se prolongent pendant des heures, entremêlés d'appels désespérés et de râles d'un homme à l'agonie. Afin d'assister le malheureux, vous vous approchez en hâte. Rien ne s'offre à votre vue, mais de tous les points du champ des soupirs de mourants s'élèvent, vous figeant le sang dans les veines. Une chasse, un vendredi saint, y passa. Les chiens y furent frappés par des mains invisibles, si durement qu'ils restèrent sur place, en hurlant lamentablement; on eut grand peine à les arracher vivants de ce sinistre lieu. »

Il finissait à peine son récit que le vent redoubla. Les contrevents battirent violemment. L'eau des dalles insuffisantes tomba par paquets sur les vitres. Nous écoutions la grande voix de la tempête, à demi-engourdis dans la chaude atmosphère, savourant avec délices un vieux vin d'Anjou, quand, subitement, une masse énorme, avec un fracas épouvantable, descendant de la cheminée, s'abattit dans le foyer. Nos chiens, saisis de terreur, glapissaient dans les coins. La chambre était pleine de fumée, couverte de charbons enflammés. Et nous, brusquement secoués de notre torpeur, nous nous trouvâmes debout en son milieu, nous contemplant sans paroles, pâles comme des morts. Le fermier faisait un grand signe de croix. « Il y a des choses, dit-il, dont il ne faut pas parler, ça porte malheur. » Il partit en murmurant des prières. En un tour de main, pour empêcher l'incendie des lits, nous balayâmes la chambre, pendant que le vent sifflait et soufflait de plus en plus fort, enragé. Nous constatâmes que la rafale avait déraciné la tête de la vieille cheminée, qui nous avait envahis. Je ne sais de quel sommeil nous dormîmes cette nuit-là. Mais le lendemain, la pluie avait cessé, nous chassâmes. Nous passâmes et repassâmes, sans rien entendre, dans le champ maudit. J'y suis passé bien des fois depuis, il fut comme le rossignol du poète... sans voix.

Digitized by Google

Mesdames et Messieurs,

Pardonnez-moi, je conte, et quand on conte on abuse involontairement de la patience des auditeurs indulgents. Je me tais. Si je vous avais intéressés, mon ambition serait satisfaite. J'ai bien peur qu'il n'en soit pas ainsi. A défaut d'un autre mérite, vous voudrez bien me reconnaître celui d'avoir fait preuve de bonne volonté en réveillant à votre intention quelques échos des veillées de chez nous.

C. Puichaud.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIII

PRATIQUES EMPIRIQUES

RELATIVES AUX PERSONNES ET AUX ANIMAUX

Par M. l'abbé NOGUÈS

Digitized by Google

Digitized by Google

PRATIQUES EMPIRIQUES

RELATIVES AUX PERSONNES ET AUX ANIMAUX

PAR M. L'ABBÉ NOGUÈS

I

Pratiques empiriques relatives aux personnes

MESSIEURS,

Si, au siècle dernier, et pendant une bonne partie de ce siècle, les médecins, communément désignés sous le nom de *silugiens*, *chilugiens*, ou chirurgiens, assez rares d'ailleurs à la campagne, n'étaient guère réclamés que des gens riches ou aisés ; il y avait cependant tout un monde de praticiens, dont l'art et le talent, passablement équivoques, faisaient merveille parmi le peuple.

Outre les charlatans ou arracheurs de dents, qui couraient les foires, opéraient en public et vendaient force drogues et onguents merveilleux, attirant l'attention de la foule par leur musique étourdissante et leurs jongleries, on voyait dans chaque bourg et village des sorciers, des devins, des panseurs, des panseuses, des toucheurs, des toucheuses pour tous les maux, tant à l'usage des personnes que des animaux, de bonnes commères aux remèdes infaillibles, des bailleuls et rebouteurs pour les luxations,

Digitized by Google

entorses ou foulures ; enfin, par-dessus tous, le guérisseur universel, qui n'était pas si commun.

C'est de cette fourmilière d'empiriques, c'est de leurs pratiques étranges, et souvent désopilantes, qu'il s'agit, Messieurs, de vous entretenir. Évidemment, nous ne pouvons explorer qu'en courant ce vaste domaine pharmacologique, qui offrirait matière à un formidable codex... Voici du moins, sur ce sujet, quelques détails recueillis en Saintonge et en Aunis.

Si les riches goutteux avaient la faculté de se payer le luxe de porter une hématite au doigt, dans l'espoir de se débarrasser de leur infirmité, les pauvres diables sans le sou, réduits à la médication que rappelle le fabuliste :

> Goutte bien tracassée
> Est, dit-on, à demi-pansée[1],

étaient forcément obligés, alors surtout qu'ils ne pouvaient plus *remuer ni pied ni patte*, de chercher du soulagement en dehors du *silugien* et de l'apothicaire, qui coûtaient toujours fort cher, avec leurs petits remèdes anodins, émollients et détersifs.

Le plus énergique et meilleur curatif connu de toutes les commères consistait à faire absorber, chaque matin, au goutteux, la quantité de liquide excrémentiel qu'il avait, pendant la nuit, confiée au vase d'ignominie. Mais comme il y avait une infinité de *ziroux* (délicats), auxquels la chose répugnait, on avait la facilité, fort heureusement, d'employer une autre recette. Tout simplement, il s'agissait de *métempsy-coser* le mal. A cette fin, l'on faisait cuire dans le susdit liquide un morceau de lard ou un œuf, dépouillé de sa coque, que l'on jetait à un chien ou à un chat, et le pauvre animal qui mangeait la pitance héritait par transmission, *ipso facto*, des douleurs arthritiques, dont l'autre — je veux dire le goutteux — était complètement délivré.

Contre l'*hy-stropisie*, l'*hy-pocrisie* ou hydropisie, nos paysans font encore usage d'un joli petit topique à la portée de toutes les bourses. On prend une grenouille de buisson, on la coupe en morceaux, on l'applique sur les reins et, sous son influence, il s'opère bientôt une action diurétique telle, que toutes les sérosités morbifiques sont taries... en *rien de temps !*

Si le pauvre *hy-pothéqué* n'est pas si dégoûté qu'il ne puisse s'ingurgiter une bonne infusion de graine de carotte dans le liquide urinaire sus-mentionné, qu'il compte être remis à neuf après

1. La Fontaine, III, 8.

Digitized by Google

avoir réitéré l'opération pendant huit ou dix jours. Il paraît que la même potion coupe raide la fièvre et fait disparaître en un clin d'œil le plus enragé mal de gorge, mal qu'enlève aussi supérieurement bien un simple cataplasme d'*âchets* ou vers de terre.

J'ai nommé la fièvre... mais elle se traitait de plus de cent mille façons! Qui ne sait qu'un petit crapaud emprisonné dans un sachet d'étoffe et porté suspendu au cou, ras la peau, est un fébrifuge immanquable? Deux ou trois décoctions de peau de serpent, ou bien deux onces de poudre de vipère dans du pain à chanter, produisaient le même effet, et tenaient lieu de quinine, de quinquina ou d'antipyrine.

Coupaient très bien la fièvre : deux bracelets d'herbe de la rue, préparés la veille de la saint Jean, des infusions de gui ou de *petit-chêne*, saupoudrées de poussière sépulcrale, obtenue par le grattage, dans certaines églises. Les pierres du tombeau de saint Eutrope, à Saintes, étaient, sous ce rapport, très renommées. La râclure en était mise aussi dans du vin blanc, et l'on en prenait un doigt, pendant neuf matins, pour guérir toutes sortes de fièvres. D'aucuns s'attachaient sur la poitrine, sur le ventre, sous les aisselles, ou suspendaient au cou tout un régiment de mots cabalistiques : *abracadabra*, *agla*, *garnaze*, *Eglatus*, *Egla*, etc., ainsi que des amulettes ou des talismans magiques, astronomiques, galvaniques, magnétiques, *omnigériques* enfin, fortement encore à la mode, n'en déplaise aux *progressistes!*

Il y avait, en outre, des commères excessivement habiles — et il y en a encore de cette fine trempe — qui faisaient passer la fièvre rien qu'en connaissant le nombre d'accès! Et qu'on me parle après cela de nos célébrités contemporaines qui vous droguent à vous momifier!

Il suffisait à d'autres, pour atteindre le même but, de faire sur le malade des passes, comme font à peu près aujourd'hui les hypnotistes et les magnétiseurs, ou bien de réciter sur le fébricitant, en lui imposant les mains, des prières mystérieuses, à certaines heures du jour et de la nuit; de lui faire absorber de petits billets bouchonnés sur lesquels étaient inscrites des figures cabalistiques; de glisser dans sa poche tel ou tel nombre de grains réputés bénits; et aussi, de lui déposer sous sa langue, juste le temps de dégoiser la *patenôtre* de Béelzébuth, un œuf d'*echarbot* (escarbot), animal du diable qu'on croyait s'engendrer tout seul...

Aux petits enfants tourmentés des vers, on faisait prendre de la poudre de ténia. Parfois, on leur plaçait tout simplement sur le ventre, soit du fil filé par une vierge, soit du plomb fondu dans de

Digitized by Google

l'eau, ce qui forçait les répugnants insectes à se tenir cois, ou à déguerpir.

Il arrivait souvent que la santé du baby inspirait de graves inquiétudes aux parents. S'il dépérissait quelque peu — et c'était le cas le plus ordinaire — on devinait bien vite sa maladie : il était *battu de quelques saints*, que l'on avait irrités, et qui faisaient ainsi sentir leur colère. Pour lors, il était urgent de les apaiser. Mais, pour ce faire, il fallait les connaître, et pour les connaître, on recourait au devin et quelquefois au sorcier. Le devin faisait *sauter le sou marqué*. C'est-à-dire qu'il prenait un sou — de préférence un sou de six liards — le plongeait dans un vase rempli d'eau, bénite, disait-il, pour son opération, et faisait subir au liquide un certain nombre d'évolutions. Éclairé par cette cérémonie, l'opérateur déclarait gravement aux parents ou à leurs envoyés que l'enfant était *battu* de dix, vingt, quelquefois quarante saints, suivant le nombre de fois que la pièce de monnaie s'était élancée du plat ou bassin rempli d'eau. Il citait le nom des saints, que l'on devait s'efforcer de retenir, et qu'à cet effet, l'on écrivait, quand on savait le faire, et les bonnes femmes du village étaient chargées de désarmer leur vengeance. Naturellement les trop crédules consultants abandonnaient leur pièce de six liards au devin, qui, en outre, se faisait grassement payer sa consultation.

En ce bon vieux temps-là, il ne fallait ni se purger, ni se baigner, du 24 juillet au 26 août, de peur d'attraper la *canicule*... dévoiement effroyable, qui dégénérait souvent en jaunisse[1].

Heureux si l'on pouvait s'en tenir à la jaunisse !... car la jaunisse n'était pas irrémédiable... Le meilleur rogomme était alors le contenu de l'urinal, dans lequel on faisait macérer quelquefois une racine de *coi* sauvage ; d'autres recommandaient cinq pilules de matière fécale de bique, dans un verre de vin blanc, deux fois le jour, pendant huit jours.

Un cataplasme d'araignées pilées, appliqué sur les tempes, vous délivrait de la fièvre tierce. Le jus de l'ortie blanche empêchait une fluxion de poitrine de faire des progrès.

Ceux qui avaient un *astre sur la potrenne* (poitrine), ou qui en étaient *battus* (il s'agit ici de l'asthme), n'avaient pour se soulager qu'à se faire tondre les *piaux* (cheveux), les faire griller sur un

1. Notons, en passant, que jadis on se purgeait avec de la racine de *coi* sauvage, ou gratiole. Aujourd'hui on préfère, à cet effet, faire dissoudre dans un verre d'eau 50 ou 60 grammes de *surface de malaisie*... (sulfate de magnésie), ou prendre de l'*huile d'érisson* (de ricin).

Digitized by Google

réchaud et en aspirer la fumée, qui, en leur montant au nez, faisait miracle !

Le céleri était surnommé le *balai des rhumatismes*. En manger abondamment, mêler à son breuvage l'eau dans laquelle on l'avait fait cuire, les contraignait à aller chercher fortune ailleurs. Le bouillon de vipère lui était encore supérieur.

Ah ! vous n'auriez pas fait vendre — quand bien même vous lui auriez promis des montagnes d'or — les cheveux à une femme... elle eût eu trop grand peur de souffrir bientôt toutes les douleurs qu'ils *couvriraient*.

On combattait encore les tortures de l'asthme à l'aide de pilules d'ellébore que les hystériques et les paralytiques ne pouvaient consciencieusement dédaigner. Mais c'est principalement contre la folie que l'on vantait ses précieuses qualités. Et, chose tout à fait digne de remarque, son action spéciale sur le cerveau était tellement préconisée, que les philosophes, avant leur méditation, les orateurs politiques et les avocats, avant de prononcer un discours, lui demandaient l'excitation féconde que beaucoup aujourd'hui demandent au café... En étaient-ils plus éloquents ? Hélas ! on aurait peut-être pu dire encore à plus de quatre, comme le lièvre du papa La Fontaine :

> *Mon compère*, il faut vous purger
> Avec quatre grains d'ellébore !...

Le cérumen des oreilles, roulé en granules, apaisait les coliques et tranchées...

Le cérumen encore, cuit avec de l'huile de noix, forme un onguent sans pareil pour les engelures.

On remplaçait le cérumen par de la poudre d'ellébore pour la gale. Mais le spécifique par excellence pour cette affreuse phlegmasie psorique se composait d'un jaune d'œuf cuit sous la cendre, délayé et battu dans une demi-livre de beurre frais saupoudré de cendre de javelle. On s'en faisait oindre le corps des pieds à la tête.

Les incomparables vertus que l'on attribuait à la graisse humaine la faisaient grandement rechercher des mamans et des... coquettes. Aussi les bourreaux la vendaient-ils au poids de l'or. On l'employait contre les convulsions infantiles. En ce cas, on l'étendait sur un lainage et l'on en frottait le corps de l'enfant. C'était aussi un préservatif.

Les belles dont la variole avait décharné les traits en faisaient usage pour combler les petites cavités que la maladie avait

Digitized by Google

creusées sur leur visage. Elle aplanissait toutes les défectuosités de cette nature et finalement les faisait disparaître. On s'en servait aussi fructueusement pour empêcher les rides de se creuser ; en un mot :

Pour réparer des ans l'irréparable outrage...

Infaillible contre les rousseurs, elle rendait encore la peau lisse et velontée comme du satin. C'était le Royal-Windsor de ce temps-là. Ce qui n'empêchait pas le diable d'en tirer parti pour ses maléfices et d'en composer un onguent magique qu'il passait aux sorciers afin de les rendre invisibles à l'heure du sabbat[1].

Le malheureux « incapable de retenir ses eaux » n'avait, pour corriger la nature, qu'à prendre des os de mort, les réduire en cendre, et, pendant trois matins, en absorber une bonne pincée dans une cuillerée de soupe.

Pour arrêter les hémorragies les plus rebelles, on fait goutter son nez sur la pelle rougie du foyer, et le sang s'arrête net. On peut encore vous glisser deux pailles en croix dans le dos. Ce qu'il y a de mieux, c'est de vous lier fortement avec une corde le petit doigt replié de la main opposée à la narine d'où le sang coule, et il s'arrête illico.

Un de vos proches vient-il d'être frappé d'un coup de sang : procurez-vous vite un crâne de pendu ; râpez-le ; faites-en avaler gros comme un pois au pauvre apoplectique, et il reviendra de suite à lui.

Voulez-vous faire passer les *fis* ou parasites verruqueux qui vous sont survenus aux doigts : qu'il vous suffise de leur dire bonsoir le matin et bonjour le soir, pendant les quarante jours de carême, sans manquer une seule fois...

Dans le cas où vous désireriez quelque chose de plus expéditif, prenez autant de pois que vous avez de *fis* ; jetez-les dans un puits, en courant à toutes jambes, pour ne pas entendre le bruit qu'ils feront en tombant dans l'eau...

Si cette recette ne vous va pas, en voici une autre. Un beau soir que la lune sera dans son plein et brillera du plus parfait éclat, plantez-vous tout seul devant elle et fixez-la un instant, mais sans rire ! Saisissez ensuite de la main droite, en vous baissant et sans détourner les yeux du globe lumineux, quoi que ce soit qui vous tombe sous la main : motte de terre, caillou, feuille d'arbre, et

1. Qu'on se rappelle aussi les chandelles des mains de gloire qui rendaient invisibles, et dans la composition desquelles la graisse humaine jouait un grand rôle, aussi bien que pour l'extraction de la mandragore.

Digitized by Google

jetez-le derrière vous, par-dessus l'épaule gauche, après en avoir frotté vos *fis*, et allez dormir en paix sur les deux oreilles : dans quelques jours vous n'aurez plus rien aux doigts. Les taches à la peau peuvent se faire passer de la même façon.

Mais ne vous amusez jamais à compter les *fis* d'un autre : il vous en pousserait tout autant et dans le même endroit. Le faire faire à autrui est une vilaine malice qu'il faut charitablement éviter.

Quiconque souffrait des dents, s'efforçait de patienter jusqu'à la foire.

Les charlatans faisaient alors merveille. Avec leurs costumes excentriques, leur musique endiablée perchée sur l'impériale de leurs vastes voitures, ils attiraient toujours une foule innombrable. A la pointe de l'épée, on arrachait sans douleur les molaires les plus rebelles, et avec une goutte, une seule goutte, du plus mirobolant de tous les spécifiques, on prévenait pour jamais le retour du mal. Et les bonnes gens, aussi simples que crédules, se pâmaient d'aise au récit fantasmagorique, et entremêlé de grosses facéties, des cures prodigieuses qu'ils avaient opérées. Et l'on *montait à l'échelle*, en faisant queue des heures entières, pour se faire charcuter la bouche, pendant que les t'sim boum boum faisaient trembler ciel et terre, afin d'empêcher la multitude d'entendre les cris épouvantables que poussait le patient. Pour un décime et le dentifrice par-dessus le marché !... Ce n'était pas cher, et l'on en avait pour son argent ! Et l'on conservait religieusement la petite *bouteille*, l'élixir, dont la vertu principale était *quelquefois* de ne pas aggraver le mal.

On faisait taire encore la douleur, en appliquant de la racine d'asperge, desséchée à l'ombre, sur la dent malade, et bientôt elle tombait sans qu'on s'en aperçut. De nos jours, on préfère de beaucoup l'encens.

C'est encore aux charlatans, le jour de foire, que l'on achetait de préférence les médicaments dont on pouvait avoir besoin dans tel ou tel cas : la *thériaque* de Venise, qui était alors la panacée universelle ; l'*élixir de vie*, dans la composition duquel il y avait de l'or potable, et qui, cependant, se vendait à un prix accessible à toutes les bourses ; le *baume universel*, qui guérissait tous les maux *passés*, *présents* et *futurs* ; les *poudres de perlimpinpin* de toutes sortes, pour les bêtes et les gens. La meilleure se faisait avec un chat écorché, un crapaud, un lézard et un aspic, qu'on mettait sous de bonnes braises, jusqu'à ce que le tout fût incinéré.

Il y avait bien un côté chiffonnant, c'est que tout contrôle, toute garantie étaient impossibles, mais l'artiste qui vantait sa marchan-

Digitized by Google

dise était si éloquent, si persuasif, que l'on achetait quand même !

Feu la tante de ma grand-mère faisait *fondre les orgelets*, en y appliquant un grain d'orge mâché à jeun ; mais elle n'avait pas la gloire d'être l'inventrice de ce petit pansement. Se souffler à jeun dans le nez, quand il vous cuit, déloge promptement le mal.

A l'aide d'un verre d'eau froide posé en plein midi et en plein air sur la pauvre caboche frappée d'insolation, certains empiriques *tirent* encore le *coup de soleil*. L'eau se met bientôt à bouillir et la douleur s'envole *en se vaporisant*.

On porte également prompt remède au gonflement des *amirales* (amygdales) aussi bien qu'à la chute ou procidence de la luette, en se faisant tirer une certaine petite mèche de cheveux sise sur le point zénithal de la tête. Mais ce système ne peut être qu'à l'usage des jeunes. Allez donc opérer sur un crâne dénudé !... C'est le cas de dire : « Pas mèche ! »

On envoyait le mal de tête en achetant et en portant sur soi des *pierres à migraine*, sorte de petits cailloux ronds, qui heureusement ne se vendaient pas trop cher : l'on en avait jusqu'à trois pour deux liards... Une bonne *prise* de sel fin agissait encore très énergiquement. C'était meilleur marché que le *cristal néritique*, ou *pierre américaine antimigraine*, qui a fait fureur, un instant.

Pour empêcher le retour des hémorroïdes, gardez constamment dans votre poche un ou trois marrons d'Inde, jamais *deux*... le mal empirerait !

Le cataplasme de bouse de vache toute chaude s'appliquait avec fruit sur les piqûres des insectes venimeux, et ceux de fiente de brebis détrempée dans du vinaigre, sur les furoncles.

Un bon remède encore contre l'*enrhumure*, de quelque nature qu'elle soit, c'est la *moque de routie au vin sucré* ou non, que l'on approche du feu pour boire chaud, à l'imitation des Grecs et des Romains[1], et dont la vidange se double, triple, quadruple ou quintuple, selon la capacité de l'individu.

Faire *godaille*, alias, faire *chabrole*, c'est-à-dire rincer son assiette à soupe avec un coup de *rouge pur*, que l'on avale tout d'un trait, c'est gagner quarante sous sur le médecin. Qu'on se le dise !...

Avec une si bonne pharmacopée, *silugiens* et apothicaires ne faisaient pas si facilement fortune qu'aujourd'hui. De plus, de tous côtés, affluaient *panseurs* et *toucheurs* pour tous les maux, qui opéraient, et opèrent encore, des cures, des cures stupéfiantes !...

1. *Dissertatiunculæ de calido potu*. Collection de Gronovius, t. IX, p. 26. — *Id.* Meibomius, *De Conviviis veterum*.

Digitized by Google

Si nos anciens rois de France avaient, le jour de leur sacre et en d'autres circonstances, le pouvoir de guérir certaines maladies, et surtout les écrouelles, ils ne pouvaient être les seuls à jouir de ce privilège.

Le toucheur d'écrouelles vit encore. Pour être *authentique*, il doit réaliser certaines conditions indispensables.

D'abord, il ne peut être qu'un *septième enfant* — mâle, sans qu'une fille soit venue interrompre l'ordre de progéniture — ou septième fille, sans qu'un garçon soit pareillement intervenu dans la succession d'icelles. Il faut en second lieu que ce septième garçon ou septième fille porte sur son corps une certaine marque très caractéristique, imprimée par la nature et qui dénote la faveur incomparable dont il est gratifié par le ciel : triangle, cœur, croix, étoile, fleur de lis ou autre stigmate, qui se dessine sur la cuisse, sur le bras, sur le cou, sur la poitrine, sur le visage ou ailleurs, en se rubéfiant comme les envies.

Pour se faire toucher par ledit guérisseur, il est obligatoire de se rendre à son domicile avant jour et à jeun, la veille ou le matin de telle ou telle fête. Jadis, il se rendait très bien dans la famille où il était appelé, mais les lois relatives à l'exercice de la médecine ont changé les choses. Aussitôt entré, la cérémonie commence. On se met à genoux, on récite avec lui des prières, à la suite desquelles il touche le mal, et le pansement est achevé. C'est aussi simple que Bonjour monsieur ou Adieu ma cousine ! Comme honoraire, il ne réclame rien : cela se comprend, c'est le droit exclusif des médecins bien et dûment attitrés ; mais il ne refuse jamais ce qu'on lui offre. Il a même une certaine prédilection et de certains égards pour ceux qui lui donnent grassement. Ce que l'on doit réitérer à chaque visite, jusqu'à complète et entière guérison.

Ce qu'il y a de plus étrange en tout cela, c'est que le *toucheur* était en général un assez répugnant personnage — comme on en peut encore juger aujourd'hui, — peu soucieux, malgré les *neuvaines guérissoires*, des principes ou des devoirs religieux :

Ne sachant bien souvent que sa croix, de par Dieu,

écorchant avec assez de talent ses *oremus* prétendus obligatoires.

Pour se donner parfois une façon plus imposante, il ajoute un tas de simagrées : passes, insufflations, etc., que les gens naïfs et les sots regardent comme de nécessité absolue. Mais, en somme, qu'importe tout cela, comme on dit dans le peuple, s'il guérit le mal ?

Digitized by Google

En l'absence de tout panseur, les empiriques ordonnaient aux malheureux scrofuleux de boire pendant un certain laps de temps dans un crâne humain... D'autres préféraient par intervalles appliquer sur leurs plaies *une main de mort* — mort de maladie — jusqu'à ce que le froid y pénétrât. Les deux choses se faisaient même simultanément.

Pour le chancre, le goître, les flux de sang, les migraines, les *jottras*[1], les dartres et une foule d'autres, les panseurs d'aujourd'hui procèdent à peu près de la même façon que leurs antiques consorts. Toutefois, nous remarquons que les dartres ont surtout des *panseuses*, et plusieurs d'entre elles ne touchent même pas le mal. Elles se contentent d'y appliquer un petit morceau de bois vert, en marmottant je ne sais quelles litanies, puis elles retirent le petit morceau de bois, sur lequel elles *jettent* des milliers d'imprécations, de maudissons, de perditions; après quoi, elles le suspendent sous le manteau de la cheminée. Au fur et à mesure qu'il sèche dans l'âtre, la dartre *s'effeuille*, c'est-à-dire qu'il s'en dégage des pellicules ou écailles, jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement, ce qui arrive quand le bois est tout à fait sec.

Les bourreaux, au retour d'une exécution, guérissaient aussi par le contact certains maux. L'on croyait même qu'il était alors dangereux de se jouer d'eux, parce qu'ils pouvaient vous causer bien du tort.

Éprouveriez-vous le désagrément de transpirer des mains, au point de les avoir moites constamment? Etouffez une grenouille dans *la dextre*, et vous serez délivré de cet inconvénient. La main *taupée*, ou main chaude encore d'avoir étouffé une taupe, avait le don, par son seul contact, d'endormir l'odontalgie la plus rebelle.

Aujourd'hui la taupe possède et confère encore un autre privilège. L'enfant dans le maillot duquel on en a étouffé une acquiert par le fait même le privilège de panser les *vers-taupes*...

Les *vers-taupes*?... Hippocrate en parle-t-il? Je ne sais.

Voici, toutefois, ce qu'il en pourrait dire...

De même que les taupinières surgissent çà et là dans les champs ou les prés, de même sur certaines partie du corps, sur le cou, par exemple, et sur... ce qui s'assied..., on voit poindre et grossir certaines tubérosités assez semblables à des furoncles, dont la pointe seule finit par légèrement suppurer. A peine la première a-t-elle *percé*, qu'il en survient une seconde, puis une troisième,

1. Oreillons.

Digitized by Google

puis une fourmilière... au point de condamner le patient à un douloureux torticolis susceptible de durer de six à huit semaines, et quelquefois plus. Ah ! quel bonheur, en pareille conjoncture, de pouvoir se débarrasser de toute souffrance en trois ou quatre jours ! Dans ce cas, on va vite trouver le *traiteur-taupier*, qui récite avec vous ses toutes-puissantes prières, vous touche légèrement, et c'est fait !...

Si nos savants docteurs entendaient parler du *chape* ou *chaple*, assurément ils n'y comprendraient rien ! Cependant, à l'inspection, ils constateraient qu'il s'agit ici de certaines glandes au cou et au sein et ordonneraient... Peuh !... Qu'ils reposent en paix ! Ils n'y verraient que du bleu... Mieux vaut mille fois recourir au *spécialiste*. Celui-ci commence par *tirer* son couteau. Tout en débitant ses formules *précatoires* et *imprécatoires*, il touche légèrement le mal avec la pointe de la lame, qu'il pique et repique ensuite dans le bois de la porte, derrière laquelle il se tient. Tout à coup, il s'approche de vous, vous retouche une dernière fois, ferme l'instrument et vous congédie en vous promettant une délivrance très prochaine. En effet, *au sortir* de la paroisse, en traversant tel ou tel pont, ou en vous rendant à tel endroit déterminé, si vous êtes de la même commune, l'*enflure* crève, et vous voilà soulagé !

Dans certaines contrées, il est absolument requis que le panseur soit charpentier, sans quoi l'on n'a qu'une médiocre confiance en sa *vertu*. Le brave homme, au lieu de couteau, prend alors... une hache, vous couche sur l'établi, et fait mine de vous en asséner un formidable coup... dans la région *chapelouse*... Mais n'ayez crainte : ce n'est que pour semblant..., il s'arrête à temps, juste à temps, comme le père Abraham sur le point d'immoler Isaac...

Certaines vieilles mazettes ont encore la prétention de guérir le *point de côté* en appliquant sur le siège du mal deux brins de rameau bénit, en croix, et en récitant dévotement cette singulière prière : « Pointe ! Pointe sur pointe ! Que Dieu te guérisse de cette pointe, comme saint Côme et saint Damien ont guéri Notre-Seigneur au jardin des Oliviers[1]... » Mais, le plus souvent, le point de côté se traite par *attouchement*, comme la rate et le carreau. La rate, tout le monde connaît ce mal ; mais le carreau ? Il serait bien difficile d'en préciser le diagnostic. Il s'annonce pourtant par un

1. Saint Côme et saint Damien, son frère, tous deux médecins, souffrirent le martyre, l'an 303 de Jésus-Christ.

Digitized by Google

certain gonflement du ventre. Le *toucheur* appelé une fois rendu, on récite avec lui je ne sais quelles prières, puis,

Moribus ingenuas gentes !...

il applique tout simplement la main sur la partie malade... et presque aussitôt inflammation et douleur disparaissent comme une ombre...

Enfin, on n'était pas si crasseux, il y a trente ans, que d'ignorer le nom, la demeure ou le pays du *guarissoux* universel. Celui-là... c'était un phénomène... et sa destinée se dévoilait avant qu'il vît le jour... Si la mère qui le portait dans son sein sentait *reviler* l'enfant pour la première fois alors qu'elle se trouvait au-dessus d'une source, près d'un puits ou d'une fontaine, bonheur! il jouirait du privilège, dès qu'il serait en âge, de guérir toutes les maladies, sans exception. Son pouvoir s'étendait aussi sur les luxations, entorses, *tressaillures* ou foulures, etc. Il y avait même des maux que pour faire *évanouir* il lui suffisait de regarder... Aussi les plus habiles bailleuls et rebouteurs ne pouvaient-ils s'y frotter !

II

Pratiques empiriques relatives aux animaux

Avant que la culture de la vigne eût pris l'extension que naguère nous avons connue, il n'était point de *laboureur à bœufs*, ni même de *laboureur à bras*, un tant soit peu *ébauré* dans ses affaires[1], qui n'eût son grand ou son petit troupeau de moutons. C'était là une source de revenus qui ne nécessitait guère de gros frais. Les communaux, les chaumes, les jachères, les lés de chemins, les bois taillis, offraient des pacages naturels très avantageux. Les femmes en général se chargeaient de la conduite et de la surveillance des bêtes lanifères ; les *jeunes* faisaient leur apprentissage sous la tutelle de leurs aînées ; elles se formaient au maniement du fouet, se familiarisaient avec les expressions techniques indispensables

1. C'est-à-dire *capable de marcher*. On dit d'un enfant qu'il est à peu près *ébauré*, quand il commence à aller seul.

Digitized by Google

pour se faire comprendre du *petit personnel*. Et pour utiliser doublement leur temps — car si l'on ne disait pas comme aujourd'hui, *Time is money*, on le pensait tout aussi bien et l'on agissait en conséquence — l'on tournait le fuseau, l'on brochait[1] les gilets de laine, l'on tricotait les chausses. L'on acquérait, en même temps, selon les circonstances, les mille et un petits secrets du métier ; pour tout dire enfin, *on faisait ses classes*. Or, tout le monde sait que « faire ses classes » ce n'est pas l'affaire d'un jour !

Jusqu'au chien, cet inséparable compagnon de la bergère, qui devait faire les siennes !... Pour cela, on le prenait *ab ovo* ; on lui inculquait la science, le discernement des différents signes ; on lui enseignait à ne pas confondre les noms ou les individus ; à ne pas aller mordre, par exemple, le *Besson* à la place du *Grand-Calé*, chaque bête ayant son nom propre. Le mentor en cotillon était chargé de son éducation. Et quand on le jugeait suffisamment *éduqué*, on lui donnait ses grades. Tout cela n'exigeait pas autant de temps et de dépenses que pour l'âne de la fable, qu'un docteur sans précédent voulait faire bachelier en dix ans[2].

Un beau matin il subissait ses épreuves, et voici quel était le programme.

Sa maîtresse l'appelait. Le docile élève arrivait. Sans plus de préambule, celle-ci le saisissait par l'appendice caudal, l'enlevait à bout de bras, le faisait tournoyer sept fois au-dessus de sa tête ; après quoi, armée de ses impitoyables ciseaux, elle retranchait trois *anneaux* dudit appendice, en dépit des cris épouvantables dont il étourdissait ciel et terre. C'était la première partie.

Quelque temps après, on passait à la seconde. A l'aide d'un grand forceps ou de grandes cisailles, en deux temps et trois mouvements on vous l'essorillait, c'est-à-dire, on lui coupait les deux oreilles...[3], car, comme il est dit que

Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée....

on croyait par là prendre les précautions nécessaires pour qu'il ne devînt ni *chétif chin*, ni *chin gâté* ; puis, on lui passait au cou un énorme gorgerin hérissé de longs clous pointus, et ainsi :

Un loup n'eût su par où le prendre[4].

Par le fait même on lui délivrait un certificat d'aptitude et on

1. Les aiguilles à tricoter s'appellent encore des *broches*, d'où *brocher*.
2. La Fontaine, VI, 19.
3. *Ex, auris*.
4. La Fontaine, X, 9. — *Chétif chin*, chien méchant, hargneux. — *Chin gâté*, enragé, parce que l'on croyait que quand un chien avait été attaqué par un loup et mordu aux oreilles surtout, il devenait hydrophobe.

Digitized by Google

l'armait quasi chevalier. Désormais il réalisait en toute vérité ce que Delille a si bien dit de lui :

> Formé pour le conduire et pour le protéger,
> Du troupeau qu'il gouverne il est le vrai berger.

Aussi, lorsque la pastourelle marchait en tête ou à la queue du petit bataillon bêlant, drapée, quand la saison le commandait, dans le grand tablier de *nouis* [1] jeté sur ses épaules en guise de manteau, la quenouille au côté, le fouet dans une main, la marmotte [2] dans l'autre ; qu'elle poussait de temps en temps l'invariable cri de ralliement : *hi, hi, hi, hi, rou, rou, rou, rou, rou....* il savait, lui, le satellite inflexible, qu'il était de son devoir, si quelque étourdi, faisant la sourde oreille, s'attardait le long du chemin ou s'écartait quelque peu pour brouter l'herbe tendre, de le mettre, d'un coup de croc, vite au pas. Et il n'avait garde d'y faillir.

Florian a eu beau couronner de fleurs et de rubans ses trop coquettes bergères : tout n'était pas rose pour cela, dans le métier. Outre les intempéries des saisons, il y avait plus d'un danger à affronter. Un des plus terribles était bien le loup..., le loup, alors qu'il se jetait tout d'un coup sur le troupeau. Ah ! certes, ce n'était pas le moment d'oublier les leçons des grand-mères, écho de l'expérience des siècles. En un *retour de main, on virait son coiffis à l'enrevers* [3], *l'on defesait son bichounis* (chignon), et l'on se précipitait, les cheveux épars, au-devant du fauve en poussant de toute la force de ses poumons ce formidable cri, qui devait le glacer d'épouvante : « *Arrrrrache te de là, vilaine bête!...* » ou bien : « *Fouis de là, bête de chin gâté, le diâble te brrrule et nous garde la boune sainte Geneviève!...* » Et le larron se sauvait bien, mais en emportant la plupart du temps le plus joli mouton du troupeau. En fin de compte, il ne restait plus qu'à remettre le malheureux *coiffis*..., et à le remettre.... correctement.

Le serpent, ce biblique ennemi de la femme, était aussi fortement à redouter. Quand il se dressait sur le hallier, qu'il montrait son triple dard menaçant, que son sifflement se faisait entendre, la plus intrépide bergère frissonnait malgré elle ; le chien lui-même, qui pressentait le danger, allait chercher un refuge sous les jupes de sa patronne.... Ah ! si, par malheur, l'affreux reptile allait sucer le lait d'une brebis !.... C'en était fait du *remeuil*.... (pis).

1. Ou de nouat (Montlieu).
2. Sorte de chaufferette en terre.
3. *Allas* : on le jetait dans le *bouëssan* (buisson).

Digitized by Google

Adieu le lait pour jamais!... Des *caillots* plus ou moins durs, bons absolument à rien.... c'est tout ce qu'on pouvait en tirer.... Que faire donc en pareille occurrence? Se laisser fasciner comme l'aïeule de l'Eden? Allons donc! C'était l'occasion ou non jamais de faire preuve de courage, de tact et d'habileté. Vite, vite, on prenait un coin du tablier, on le *moulinait*, comme la manivelle d'un orgue de Barbarie, pendant quelques instants, en regardant bien fixement le redoutable animal, et, vaincu bientôt par la force du charme, il descendait lentement dans le buisson, glissait à terre et se dissimulait timidement dans son trou.

> Ars miranda feras oculo incantare furentes
> Atque manu!...

Les maux de toute sorte, les épidémies surtout, qui pouvaient décimer la famille ovine, étaient bien une autre source de soucis pour le cœur maternel de la bergère. La tendresse lui faisait un devoir de connaître les moyens pratiques de mettre ses chers nourrissons à l'abri de toute atteinte.

En général, quand on étrennait un bercail, il était reconnu parfait d'y égorger une poule noire avant l'introduction d'aucun quadrupède[1]. C'était la part du diable : sacrifice d'agréable odeur qui le faisait sourire de satisfaction et qui le déterminait à défendre à tous les agents ou employés de son ministère d'y porter tort ou nuisance par l'étisie, la cachexie, la cacochymie et toute affection pernicieuse. En outre, il fallait faire jaillir sur les murs le sang de la victime, afin que l'*ange exterminateur* vît qu'il n'avait là rien à faire.

Dans l'arrondissement de Jonzac, il n'y avait pas de meilleur préservatif contre les maladies contagieuses que de faire passer par la fumée du feu de la saint Jean les animaux et même.... les enfants[2].

Du côté de Matha et d'Aulnay, on était plus prudent. L'on attendait que le feu fût éteint. L'on passait alors un balai dans les cendres et l'on en marquait chaque agneau en le frappant sur l'arrière-train et en disant : « Te garde monsieur saint Jean! » Ailleurs, on jetait dans l'auge ou dans l'abreuvoir des parcelles de charbon provenant du grand mât au long duquel on avait entassé le bûcher.

Le lendemain, jour de la saint Jean, les jeunes bergères s'évertuaient à se lever le plus matin possible. Il y en avait même qui

1. Marencennes et environs.
2. *Études sur l'arrondissement de Jonzac*, p. 349.

Digitized by Google

ne se couchaient pas pour être plus tôt *debout*. Un grave motif les y portait : celle qui, la première, pouvait faire passer son troupeau à travers les cendres du grand feu de la veille, avait sans conteste le plus beau troupeau du village de toute l'année ; excellent moyen de combattre l'indolence ou la paresse, après une nuit en partie passée à la danse. Et quelle était la bergère, qui, ce même matin du 24 juin, eût voulu conduire son troupeau aux champs, avec le fouet accoutumé ? Ah ! certes, elle eût eu beau jeu ! La clavelée ou variole, la gale, le chancre, le muguet, la cocotte, toutes les maladies épidémiques enfin, à la queue les unes des autres et quelquefois en bloc, seraient infailliblement venues s'abattre sur le troupeau.

Si pourtant la contagion pénétrait dans la bergerie, on mettait tout en œuvre pour la déloger de là. A cette fin, on enfumait le toit avec des branches d'arbres résineux disposés en croix, tels que genévrier, pin, sapin, mélèze, ou avec des plantes aromatiques comme thym, lavande, absinthe, auxquelles on communiquait la flamme que l'on était allé prendre à la lampe du sanctuaire. D'autres préféraient jeter de l'encens sur des charbons ardents, faire évaporer du vinaigre sur une pelle rougie au feu, tirer des coups de fusil, faire déflagrer du salpêtre.

Jamais une bonne bergère n'eût osé filer sa quenouille entre les deux Nô (octave de Noël). Elle eût eu trop peur de voir ses moutons attaqués du *fourchet* ou *piétin*, maladie commune à tous les animaux aux pieds fourchus. Le bouvier savait bien, de son côté, qu'il en était de même pour ses bœufs, s'il avait le malheur de les *effeurmoger*, pendant le même laps de temps. Aussi se gardait-il bien de le faire et préférait-il les laisser croupir dans le fumier, plutôt que de s'exposer à les voir devenir boiteux.

Cependant, si le mal faisait son apparition — c'était toujours en raison d'une autre cause, — il fallait bien y remédier. Dieu merci, on s'y connaissait assez, et la bergère intelligente n'allait pas frapper à deux portes pour savoir ce qu'elle avait à faire. Un matin, avant soleil levé, elle conduisait le troupeau à l'embranchement de plusieurs chemins. Là, elle plaçait la brebis atteinte, toute seule sur le lopin de gazon qui devait croître isolément entre les routes, se mettait à genoux, tirait son couteau de sa poche, l'ouvrait, soufflait dessus trois fois, puis, avec la pointe, traçait bien exactement le contour du pied malade en récitant une certaine prière. Si, malgré ce *traitement* en grande réputation, le mal s'obstinait à ne pas guérir, ce qui arrivait bien quelquefois, on le faisait *toucher* pendant neuf matins à quelque sibylle de village

Digitized by Google

(car il y avait *toucheurs pour bêtes* comme il y avait toucheurs pour gens), et l'animal guérissait toujours avec le temps, soit d'une façon, soit d'une autre.

Les agneaux noirs étaient *très appréciés* et très recherchés en raison de la couleur de leur toison, qui offrait un avantage et une économie incontestables : pas de frais de teinture !... Mais comme il en naissait peu de cette espèce-là ! Cependant, à force d'observations, on était bien parvenu à découvrir le secret d'en avoir un plus grand nombre. N'allez pas croire qu'il s'agisse ici du *surantique* système du patriarche Jacob chez son beau-père Laban[1], retapé ou perfectionné comme les inventions modernes ; non, non ! Le progrès, grâce à Dieu, avait fait un pas, et on laissait bien loin derrière soi les branches de peuplier, d'amandier, de platane, feuillues ou décortiquées... Il suffisait, le soir de *Nô*, de regarder, à minuit juste, par le tuyau de la cheminée... et autant d'étoiles on apercevait au bout de la longue-vue enfumée, autant d'agneaux noirs vous naîtraient en temps voulu... Malheureusement, la saison ne permettait guère d'en voir en général un si grand nombre, et c'est évidemment pour cela que les agneaux noirs ont continué d'être un peu rares chez nous.

La naissance de la première *agnelle* était fêtée presque à l'égal de la naissance d'un enfant. A cette occasion, on se réunissait à la maison le soir, on faisait *virer des crêpes* et l'on dansait *tant qu'à bon compte*.

Le 1er mai, la bergère qui voulait promptement faire grossir et *grassir ses ouailles*, avait une petite opération chirurgicale à accomplir au point du jour. La veille au soir, elle préparait les ustensiles nécessaires, et

Dès que Thétis chassait Phébus aux crins dorés,

elle entrait en besogne. Chacun de ses moutons lui passait par les mains ; elle leur ajustait, un par un, la *quouette* (queue) sur la sellette, et d'un coup de hache, elle en rognait le petit bout. Si le sang venait à couler, on faisait une *nouette* avec un fil pour l'arrêter. Huit jours après on pesait le premier mouton venu : il avait gagné déjà trois ou quatre livres... Et le *crescendo* hebdomadaire marchait ainsi son train jusqu'à la fin du mois. Ah ! si nos jeunes bergères savaient !...

Et n'oublions pas, pour être complet, que de tout ce qui tombait sous le tranchant de l'instrument, seul le diplômé canin avait le

1. *Genèse*, xxx, 37 et seq.

Digitized by Google

droit de faire sa curée ; ce qui lui mettait du *feu dans l'œil* et du *nerf dans le jarret.*

Pour procéder à la tonte, il faudrait aujourd'hui encore être fameusement benêt pour choisir un jour où le vent *souffle en galerne !* Est-il permis d'ignorer que la toison ne pousserait *qu'à la malingre*[1] ? Et si le soleil se couchait sur la brebis tondue, tout le monde ne sait-il pas qu'elle deviendrait apoplectique ?

Sachez encore, Messieurs, que quand une vache a vêlé, ou aussitôt qu'on a sevré le veau, il n'est pas prudent du tout de faire usage du premier lait que l'on extrait alors de la nourricière... C'est un *lait de tristesse* qui influe sur l'humeur de ceux qui en boivent... et qui leur donne de la mélancolie... En ce cas, la règle, c'était de le jeter au diable, ou de le donner, sans découvrir le pot aux roses... au curé.

Si la ménagère tenait à avoir plus de poules que de coqs quand elle faisait couvée, elle devait avoir soin de ne confectionner le nid qu'avec de la paille de seigle, et de ne jamais mettre les œufs en nombre *pair...*

Numero deus impare gaudet.

C'est clair ! Le dieu des poules évidemment ! Et si l'on voulait que les poussins fussent tous bien et dûment constitués, c'est-à-dire pourvus chacun d'un fiel, il était indispensable de ne pas commencer un vendredi, et de les marquer tous d'une croix tracée avec un charbon provenant de la *cosse de Nô*[2], pour qu'aucun œuf n'avortât.

Pendant l'orage, il y avait de sages précautions à prendre. L'influence atmosphérique était alors si pernicieuse aux futurs petits poussins, qu'ils étouffaient misérablement dans leur prison. Et quel deuil pour le cœur tendrelet de la ménagère !... Heureusement on connaissait préservatifs et préservatifs ! Si l'on pouvait personnellement se garantir de la foudre en portant sur soi un morceau de corde attaché à la cloche lors de son baptême, garantir l'étable et toute la maisonnée en tenant attachée au-dessus de la porte, en dedans et en dehors, une feuille de noyer de la saint Jean, ou en conservant et en rapprochant du feu le reste de la *cosse de Nô*, on sauvait la couvée sur le point d'éclore en déposant dans le nid deux morceaux de fer en croix. Vieux loquets, vieux verrous, vieilles *ardivelles*, tout était bon !... Même procédé pour empêcher les vins de tourner[3].

1. On dit aussi : *à la malingrin.*
2. Ce qui se fait encore, avec n'importe quel charbon, mais afin que les couveuses reconnaissent leurs œufs.
3. Mis encore en pratique.

Digitized by Google

Le jour du mardi gras, les fermières avaient une grave opération à faire. Y manquer n'eût pas été faire preuve de beaucoup de cervelle... En effet, de là dépendait la prospérité de la basse-cour!... *Avant le lever du soleil et à jeun*, elles se mettaient donc à l'œuvre. La chose était d'ailleurs des plus simples : il ne s'agissait que d'asperger tous les abords de la maison avec du bouillon d'andouilles : moyen garanti *parfait* pour empêcher les renards de croquer les poules...

Il arrivait parfois qu'une poule, en gloussant « du gosier », imitait plus ou moins approximativement le chant du coq. Oh! c'était bien grave! La ménagère qui l'entendait pour la première fois dressait l'oreille, écoutait attentivement, et dès qu'elle s'était bien assurée de la réalité, elle laissait tout de côté pour *pregaler*[1] la poule jusqu'à ce qu'elle l'eût pincée. Elle lui réglait aussitôt son compte, je veux dire qu'après l'avoir saignée elle la mettait en sauce pour le prochain repas...

A l'aspect de ce plat insolite, le chef de la famille, en se mettant à table, regardait sa femme avec étonnement... mais il n'avait pas eu le temps d'ouvrir la bouche pour poser une question, que celle-ci lui avait déjà répondu : « *Elle chantait le jau*[2]! » L'explication suffisait; il n'y avait aucune réplique à faire.

Chanter le jau, d'après la dame de céans, était un signe de malheur pour la maison... Elle avait bien raison. Tout le monde le répétait après elle, mais tout le monde ne savait pas pourquoi. Or, voici : *chanter le jau* n'était tout simplement qu'une figure métaphorique, qu'une allusion impertinente à son adresse... car la maison où la *poule chante le jau* est une maison divisée contre elle-même... Evidemment, les compliments de cette nature, même sortant d'un bec de gallinacé, ne plaisaient jamais, et c'est justement ce que s'empressait de faire voir l'inflexible villageoise.

Pour habituer les pigeons, en faire venir à la fuie une foule de couples et les préserver des atteintes des hobereaux, *cossardes*, éperviers ou autres, pas n'était besoin d'artiste ou de société colombophile. Il suffisait de placer, dans un coin du réduit, un crâne humain... mais il fallait prendre garde que ce ne fût pas un crâne... de femme!

Messieurs, en voilà suffisamment pour donner une très haute idée de la profondeur d'esprit, de l'ingéniosité, de la science incontestable de la gent pastorale et agricole du vieux temps.

1. Poursuivre, pourchasser; on dit aussi *pourgaller*.
2. *Jau*, coq.

Digitized by Google

IX

LA SORCELLERIE EN POITOU

GILLES DE RAIS | **URBAIN GRANDIER**

par M. J.-K. Huysmans | d'après ses apologistes

LECTURE-CAUSERIE PAR M. GUSTAVE BOUCHER

Digitized by Google

Digitized by Google

LA SORCELLERIE EN POITOU

GILLES DE RAIS	URBAIN GRANDIER
PAR M. J.-K. HUYSMANS	D'APRÈS SES APOLOGISTES

Lecture-causerie par M. Gustave Boucher

MESDAMES, MESSIEURS,

A côté des grands saints qui illuminent de leur auréole l'histoire de ce glorieux Poitou, dont Scaliger a pu dire qu'il est l'âme de la France, se dressent, exceptionnels eux aussi, gigantesques, les héros du mal, essayant d'obscurcir de leur ombre maléficiante la pure clarté émanant des soldats de Dieu. Au-dessus des sorciers et des sacrilèges vulgaires, les monstrueuses figures de Gilles de Rais et d'Urbain Grandier émergent, dont nous allons, avec le secours d'écrivains compétents, évoquer le triste souvenir.

Deux événements ont mis, il y a quelques années, en lumière la physionomie, jusqu'alors un peu déformée par la légende, de Gilles de Rais : la soutenance d'une thèse retentissante de M. l'abbé Bossard, et la publication d'un ouvrage dû à la plume du plus original des écrivains de ce temps : M. J.-K. Huysmans. Celui-ci, voulant faire une utile incursion dans le satanisme, écrivit ce superbe et troublant « Là-bas », qui a mis tant de consciences « En route » vers le catholicisme, et qui contient, disséminée au cours des pages, la plus émouvante et la plus véridique histoire de Gilles de Rais publiée jusqu'ici.

Nous avons obtenu de l'obligeance de l'auteur d'extraire, à votre intention, les pages inoubliables dont vous allez goûter la rare saveur. Tout en respectant religieusement le texte de l'artiste, nous

Digitized by Google

avons cru devoir retrancher quelques fragments, donnant sur les crimes de Gilles de Rais des détails pour la narration desquels M. l'abbé Bossard a judicieusement employé la langue latine.

Gilles de Rais, dont l'enfance est inconnue, naquit vers 1404, sur les confins de la Bretagne et de l'Anjou, dans le château de Machecoul, en Bas-Poitou. Son père meurt à la fin d'octobre 1415; sa mère se remarie presque aussitôt avec un sieur d'Eslouville et l'abandonne, lui et René de Rais, son frère; il passe sous la tutelle de son aïeul Jean de Craon, seigneur de Champtocé et de la Sage, « homme vieil et ancien et de moult grand âge », disent les textes. Il n'est ni surveillé, ni dirigé par ce vieillard débonnaire et distrait, qui se débarrasse de lui, en le mariant à Catherine de Thouars, le 30 du mois de novembre 1420.

L'on constate sa présence à la cour du Dauphin, cinq ans après: ses contemporains le représentent comme un homme nerveux et robuste, d'une beauté et d'une élégance rares. Les renseignements font défaut sur le rôle qu'il joue dans cette cour, mais on peut aisément les suppléer, en se figurant l'arrivée de Gilles, qui était le plus riche des barons de France, chez un roi pauvre.

A ce moment, en effet, Charles VII est aux abois; il est sans argent, dénué de prestige, et son autorité reste nulle; la situation de la France, exténuée par les massacres, déjà ravagée quelques années auparavant par la peste, est horrible. Elle est scarifiée jusqu'au sang, vidée jusqu'aux moelles par l'Angleterre, qui, semblable à ce poulpe fabuleux, le kraken, émerge de la mer, et lance, au-dessus du détroit, sur la Bretagne, la Normandie, une partie de la Picardie, l'Ile-de-France, tout le Nord, le centre jusqu'à Orléans, ses tentacules dont les ventouses ne laissent plus, en se soulevant, que des villes taries, que des campagnes mortes.

Les appels de Charles réclamant des subsides, inventant des exactions, pressant l'impôt, sont inutiles. Les cités saccagées, les champs abandonnés et peuplés de loups, ne peuvent secourir un roi dont la légitimité même est douteuse. Il s'éplore; gueuse à la ronde, vainement, des sous. A Chinon, dans sa petite cour, c'est un réseau d'intrigues que dénouent çà et là des meurtres. Las d'être traqués, vaguement à l'abri derrière la Loire, Charles et ses partisans finissent par se consoler, dans d'exubérantes orgies, des désastres qui se rapprochent; dans cette royauté au jour le jour, alors que des razzias ou des emprunts rendent la chère opulente et l'ivresse large, l'oubli se fait de ces qui-vive permanents et de

Digitized by Google

ces sursauts, et l'on nargue les lendemains, en sablant les gobelets.

Cependant, les armées anglaises se rejoignaient, inondaient le pays, s'étendaient de plus en plus, envahissaient le centre. Le Roi songeait à se replier dans le Midi, à lâcher la France ; ce fut à ce moment que parut Jeanne d'Arc. Gilles de Rais, qui se trouvait alors à la cour, fut chargé par Charles de la garde et de la défense de la Pucelle. Il la suit partout, l'assiste dans les batailles, sous les murs de Paris même, se tient auprès d'elle à Reims, le jour du sacre, où, à cause de sa valeur, dit Monstrelet, le Roi le nomma maréchal de France, à vingt-cinq ans !

Quelle fut la conduite de Gilles de Rais envers Jeanne d'Arc ? Les renseignements font défaut. M. Vallet de Virville l'accuse de trahison, sans aucune preuve. M. l'abbé Bossard prétend, au contraire, qu'il lui fut dévoué et veilla loyalement sur elle, et il étaie son opinion de raisons plausibles. Quoi qu'il en soit, après la capture et la mort de Jeanne, nous perdons les traces de Gilles, que nous retrouvons enfermé, à vingt-six ans, dans le château de Tiffauges.

La vieille culotte de fer, le soudart qui était en lui, disparaissent. En même temps que les méfaits vont commencer, l'artiste et le lettré se développent en notre héros, s'extravasent, l'incitent même, sous l'impulsion d'un mysticisme à rebours, aux plus savantes des cruautés, aux plus délicats des crimes.

Car il est presque isolé dans son temps, ce baron de Rais ! Alors que ses pairs sont de simples brutes, lui veut des raffinements éperdus d'art, rêve de littérature térébrante et lointaine, compose même un traité sur l'art d'évoquer les démons, adore la musique, ne veut s'entourer que d'objets introuvables, que de choses rares.

Il était latiniste érudit, causeur spirituel, ami généreux et sûr. Il possédait une bibliothèque extraordinaire pour ce temps, où la lecture se confine dans la théologie et les vies des Saints. Nous avons la description de quelques-uns de ses manuscrits : Suétone, Valère Maxime : d'un Ovide sur parchemin, couvert de cuir rouge, avec fermoir de vermeil et clef.

Tout cela coûtait cher, moins pourtant que cette fameuse cour qui l'entourait à Tiffauges et faisait de cette forteresse un lieu unique.

Il avait une garde de plus de deux cents hommes, chevaliers, capitaines, écuyers, pages, et tous ces gens avaient, eux-mêmes, des serviteurs magnifiquement équipés aux frais de Gilles. Le luxe de sa chapelle et de sa collégiale tournait positivement à la démence. A Tiffauges, résidait tout le clergé d'une métropole,

Digitized by Google

doyens, vicaires, trésoriers, chanoines, clercs et diacres, écolâtres et enfants de chœur; le compte nous est resté des surplis, des étoles, des aumusses, des chapeaux de chœur de fin-gris doublés de menu vair. Les ornements sacerdotaux foisonnent : ici, l'on rencontre des parements d'autel en drap vermeil, des courtines de soie émeraude, une chape de velours cramoisi, violet, avec drap d'or orfrasé, une autre en drap de damas aurore; des dalmatiques en satin pour diacres; des baldaquins, figurés, oiselés d'or de Chypre; là, des plats, des calices, des ciboires, martelés, pavés de cabochons, sertis de gemmes, des reliquaires parmi lesquels le chef en argent de saint Honoré, tout un amas d'incandescentes orfèvreries qu'un artiste, installé au château, cisèle suivant ses goûts.

Et tout était à l'avenant; sa table était ouverte à tout convive; de tous les coins de la France, des caravanes s'acheminaient vers ce château, où les artistes, les poètes, les savants, trouvaient une hospitalité princière, une aise bon enfant, des dons de bienvenue et des largesses de départ.

Déjà affaiblie par les profondes saignées que lui pratiqua la guerre, sa fortune vacilla sous ces dépenses; alors il entra dans la voie terrible des usures; il emprunta aux pires bourgeois, hypothéqua ses châteaux, aliéna ses terres; il en fut réduit, à certains moments, à demander des avances sur les ornements du culte, sur ses bijoux, sur ses livres.

Effrayée de ces folies, la famille du Maréchal supplia le Roi d'intervenir : et, en effet, en 1436, Charles VII, « sûr, dit-il, du mauvais gouvernement du sire de Rais », lui fit, en son grand Conseil, et par lettres datées d'Amboise, défense de vendre et aliéner aucune forteresse, aucun château, aucune terre.

Cette ordonnance hâta tout simplement la ruine de l'interdit. Le grand Pince-Maille, le Maître Usurier du temps, Jean V, duc de Bretagne, refusa de publier dans ses États l'édit, qu'il fit notifier, en sous main, pourtant, à ceux de ses sujets qui traitaient avec Gilles. Personne n'osant plus acheter de domaines au Maréchal, de peur de s'attirer la haine du Duc et d'encourir la colère du Roi, Jean V demeura seul acquéreur, et dès lors, il fixa les prix. On peut penser si les biens de Gilles de Rais furent possédés à bon compte!

Réduit aux abois, Gilles se laissa entièrement dominer par la passion de l'alchimie et abandonna tout pour elle. Mais il est bon de remarquer que cette science, qui le jeta dans la démonomanie, alors qu'il espéra créer de l'or et se sauver ainsi d'une misère imminente, il l'aima pour elle-même, dans un temps où il était riche.

Digitized by Google

Ce fut en effet vers l'année 1426, au moment où l'argent déferlait dans ses coffres, qu'il tenta, pour la première fois, la réussite du grand œuvre.

Nous le retrouvons donc penché sur des cornues, dans le château de Tiffauges, et c'est maintenant que va commencer la série des crimes de magie.

En se reportant à son temps, il est facile de se figurer les connaissances qu'il possède sur la manière de transmuer les métaux.

L'alchimie était déjà très développée un siècle avant qu'il naquit. Les écrits d'Albert le Grand, d'Armand de Villeneuve, de Raymond Lulle, étaient entre les mains des hermétistes. Les manuscrits de Nicolas Flamel circulaient; nul doute que Gilles, qui raffolait des volumes étranges, des pièces rares, ne les ait acquis; ajoutons qu'à cette époque, l'édit de Charles V, interdisant, sous peine de la prison et de la mort les travaux spagiriques, et que la bulle *Spondent pariter quas non exhibent*, que le pape Jean XXII fulmina contre les alchimistes, étaient encore en vigueur. Ces œuvres étaient donc défendues, et par conséquent enviables; il est certain que Gilles les a longuement étudiées, mais de là à les comprendre il y a loin!

Ces livres constituaient, en effet, le plus incroyable des galimatias, le plus inintelligible des grimoires. Tout était en allégories, en métaphores cocasses et obscures, en emblèmes incohérents, en paraboles embrouillées, en énigmes bourrées de chiffres.

Il est bien évident qu'à Tiffauges, seul, sans l'aide d'initiés, Gilles était incapable de tenter utilement des fouilles. A cette époque, le centre hermétiste était, en France, à Paris, où les alchimistes se réunissaient sous les voûtes de Notre-Dame et étudiaient les hiéroglyphes du charnier des Innocents et le portail de Saint-Jacques de la Boucherie, sur lequel Nicolas Flamel avait écrit, en de kabbalistiques emblèmes, la préparation de la fameuse pierre.

Le Maréchal ne pouvait se rendre à Paris sans tomber dans les troupes anglaises qui barraient les routes; il choisit le moyen le plus simple, il appela les transmutateurs les plus célèbres du Midi et les fit amener, à grands frais, à Tiffauges.

D'après les documents que nous possédons, nous le voyons faire construire le fourneau des alchimistes, l'athanor; acheter des pélicans, des creusets et des cornues. Il établit des laboratoires dans l'une des ailes de son château, et il s'y enferme avec Antoine de Palerme, François Lombard, Jean Petit, orfèvre de Paris, qui s'emploient, jours et nuits, à la coction du grand œuvre.

Rien ne réussit; à bout d'expédients ces hermétistes disparais-

Digitized by Google

sent, et c'est alors, à Tiffauges, un incroyable va-et-vient de souffleurs et d'adeptes. Il en arrive de tous les points de la Bretagne, du Poitou, du Maine, seuls ou escortés de noueurs d'aiguillettes et de sorciers. Gilles de Sillé, Roger de Bricqueville, cousins et amis du Maréchal, parcourent les environs, rabattent le gibier vers Gilles, tandis qu'un prêtre de sa chapelle, Eustache Blanchet, part en Italie, où les manieurs de métaux abondent.

En attendant, Gilles de Rais, sans se décourager, continue ses expériences, qui, toutes, ratent ; il finit par croire que décidément les magiciens ont raison, qu'aucune découverte n'est, sans l'aide de Satan, possible.

Et, une nuit, avec un sorcier arrivé de Poitiers, Jean de la Rivière, il se rend dans une forêt qui avoisine le château de Tiffauges. Il demeure, avec ses serviteurs Henriet et Poitou, sur la lisière du bois, où le sorcier pénètre. La nuit est lourde et sans lune ; Gilles s'énerve à scruter les ténèbres, à écouter le pesant repos de la campagne muette ; ses compagnons terrifiés se serrent l'un contre l'autre, frémissant et chuchotant au moindre vent. Tout à coup, un cri d'angoisse s'élève. Ils hésitent, s'avancent, en tâtonnant, dans le noir, aperçoivent, en une lueur qui saute, la Rivière exténué, tremblant, hagard, près de sa lanterne. Il raconte, à voix basse, que le Diable a surgi sous la forme d'un léopard, mais qu'il a passé auprès de lui, sans même le regarder, sans rien lui dire.

Le lendemain, ce sorcier prend la fuite, mais un autre arrive. C'est un trompette du nom de du Mesnil. Il exige que Gilles signe de son sang une cédule dans laquelle il s'engage à donner au diable tout ce qu'il voudra, « hormis sa vie et son âme », mais bien que pour aider aux maléfices Gilles consente à faire chanter dans sa chapelle, à la fête de la Toussaint, l'office des damnés, Satan n'apparaît pas.

Le Maréchal commençait à douter du pouvoir de ses magiciens, quand une nouvelle opération qu'il tenta le convainquit que parfois le démon se montre.

Un évocateur, dont le nom est perdu, se réunit, à Tiffauges, dans une chambre, avec Gilles et de Sillé.

Sur le sol, il trace un grand cercle et commande à ses deux compagnons d'entrer dedans.

Sillé refuse, poigné par une terreur qu'il ne s'explique pas, il se met à frémir de tous ses membres, se réfugie près de la croisée qu'il ouvre, murmure tout bas des exorcismes.

Gilles, plus hardi, se tient au milieu du cercle ; mais, aux pre-

Digitized by Google

mières conjurations, il frisonne à son tour et veut faire le signe de la croix. Le sorcier lui ordonne de ne pas bouger. A un moment, il se sent saisi à la nuque ; il s'effare, vacille, supplie Notre-Dame la Vierge de le sauver. L'évocateur, furieux, le jette hors du cercle ; il s'élance par la porte, de Sillé par la fenêtre ; ils se retrouvent en bas, restent béants, car des hurlements s'entendent dans la chambre où le magicien opère. « Un bruit d'épées tombant à coups drus et pressés sur une couette », se fait entendre, puis des gémissements, des cris de détresse, l'appel d'un homme qu'on assassine.

Épouvantés, ils demeurent aux écoutes, puis quand le vacarme cesse, ils se hasardent, poussent la porte, trouvent le sorcier étendu sur le parquet, roué de coups, le front fracassé, dans des flots de sang.

Ils l'emportent ; Gilles, plein de pitié, le couche dans son propre lit, l'embrasse, le panse, le fait confesser, de peur qu'il ne trépasse. Il reste quelques jours entre la vie et la mort, finit par se rétablir, et il se sauve.

Gilles désespérait d'obtenir du diable la recette du souverain magistère, quand Eustache Blanchet lui annonça son retour d'Italie ; il amène le maître de la magie florentine, l'irrésistible évocateur des démons et des larves, François Prélati.

Celui-là stupéfia Gilles. Il avait à peine vingt-trois ans et il était l'un des hommes les plus spirituels, les plus érudits, les plus raffinés du temps. Qu'avait-il fait avant de venir s'installer à Tiffauges et d'y commencer, avec le Maréchal, la plus épouvantable série de forfaits qui se puisse voir ? Son interrogatoire dans le procès criminel de Gilles ne nous fournit pas des renseignements bien détaillés sur son compte. Il était né dans le diocèse de Lucques, à Pistoie, avait été ordonné prêtre par l'évêque d'Arezzo. Quelque temps après son entrée dans le sacerdoce, il était devenu l'élève d'un thaumaturge de Florence, Jean de Fontenelle, et il avait souscrit un pacte avec un démon. A partir de ce moment, il avait dû se livrer aux plus abominables des sacrilèges et pratiquer le rituel meurtrier de la magie noire.

Toujours est-il que Gilles s'éprend de cet homme ; les fourneaux éteints se rallument ; cette pierre des Sages, que Prélati a vue, flexible, cassante, rouge, sentant le sel marin calciné, ils la cherchent, à eux deux, furieusement, en invoquant l'enfer.

Leurs incantations demeurent vaines. Gilles, désolé, les redouble ; mais elles finissent par tourner mal ; un jour Prélati manque d'y laisser ses os.

Une après-midi, Eustache Blanchet aperçoit, dans une galerie

Digitized by Google

du château, le Maréchal tout en larmes ; des plaintes de supplicié s'entendent à travers la porte d'une chambre où Prélati évoque le diable.

« Le démon est là qui bat mon pauvre François, je t'en supplie, entre », s'écrie Gilles ; mais Blanchet, effrayé, refuse. Alors Gilles se décide, malgré sa peur ; il va forcer la porte, quand elle s'ouvre et Prélati trébuche, sanglant, dans ses bras. Il put, soutenu par ses deux amis, gagner la chambre du Maréchal, où on le coucha ; mais les coups qu'il avait reçus furent si violents qu'il délira : la fièvre s'accrut. Gilles, désespéré, s'installa près de lui, le soigna, le fit confesser, pleura de bonheur lorsqu'il ne fut plus en danger de mort.

Ce fait, qui se renouvelle, du sorcier inconnu et de Prélati, dangereusement blessés, en une chambre vide, dans des circonstances identiques, est relaté dans des documents authentiques ; ce sont les pièces mêmes du procès de Gilles.

On peut se figurer combien le mystique qu'était Gilles de Rais dut croire à la réalité du diable, après avoir assisté à de pareilles scènes !

Malgré ses échecs, il ne pouvait donc douter — et Prélati à moitié assommé devait douter moins encore — que s'il plaisait à Satan, ils trouveraient enfin cette poudre qui les comblerait de richesses et les rendrait même presque immortels, car à cette époque la pierre philosophale passait non seulement pour transmuer les métaux vils, tels que l'étain, le plomb, le cuivre, en des métaux nobles comme l'argent et l'or, mais encore pour guérir toutes les maladies et prolonger, sans infirmités, la vie jusqu'aux limites jadis assignées aux patriarches.

Enfin, Prélati, Blanchet, tous les souffleurs et les sorciers qui entourent le Maréchal, déclarent que pour amorcer Satan, il faudrait que Gilles lui cédât son âme et sa vie ou qu'il commît des crimes.

Gilles refuse d'aliéner son existence et d'abandonner son âme, mais il songe sans horreur aux meurtres. Cet homme, si brave sur le champ de bataille, si courageux quand il accompagne et défend Jeanne d'Arc, tremble devant le démon, s'apeure lorsqu'il songe à la vie éternelle, lorsqu'il pense au Christ. Et il en est de même de ses complices ; pour être assuré qu'ils ne révéleront pas les confondantes turpitudes que le château cèle, il leur fait jurer sur les saints Évangiles le secret, certain qu'aucun d'eux n'enfreindra le serment, car au Moyen Age, le plus impavide des bandits n'oserait assumer l'irrémissible méfait de tromper Dieu !

Digitized by Google

La première victime de Gilles fut un tout petit garçon, dont le nom est ignoré. Il l'égorgea, lui trancha les poings, détacha le cœur, arracha les yeux, et il le porta dans la chambre de Prélati. Tous deux les offrirent, dans des objurgations passionnées, au diable, qui se tut. Gilles, exaspéré, s'enfuit. Prélati roula ces pauvres restes dans un linge et, tremblant, s'en fut, dans la nuit, les inhumer en terre sainte, auprès d'une chapelle dédiée à saint Vincent.

Le sang de cet enfant que Gilles avait conservé pour écrire ses formules d'évocation et ses grimoires, s'épandit en d'horribles semailles qui levèrent, et bientôt, de Rais put engranger la plus exorbitante moisson de crimes que l'on connaisse.

De 1432 à 1440, c'est-à-dire pendant ces huit années comprises entre la retraite du Maréchal et sa mort, les habitants de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne, errent en sanglotant sur les routes. Tous les enfants disparaissent ; les pâtres sont enlevés dans les champs ; les fillettes qui sortent de l'école, les garçons qui vont jouer à la pelote le long des ruelles ou s'ébattent au bord des bois, ne reviennent plus.

Le peuple effaré se raconte d'abord que de méchantes fées, que des génies malfaisants, dispersent sa géniture, mais, peu à peu, d'affreux soupçons lui viennent. Dès que le Maréchal se déplace, dès qu'il va de sa forteresse de Tiffauges au château de Champtocé, et de là au castel de La Suze, ou à Nantes, il laisse derrière ses pas des traînées de larmes. Il traverse une campagne et, le lendemain, des enfants manquent. En frémissant, le paysan constate aussi que partout où se sont montrés Prélati, Roger de Bricqueville, Gilles de Sillé, tous les intimes du Maréchal, les petits garçons ont disparu. Enfin, avec horreur, il remarque qu'une vieille femme, Perrine Martin, erre, vêtue de gris, le visage couvert comme celui de Gilles de Sillé d'une étamine noire ; elle accoste les enfants, et son parler est si séduisant, sa figure, dès qu'elle lève son voile, est si habile, que tous la suivent jusqu'aux lisières du bois, où des hommes les emportent bâillonnés dans des sacs. Et le peuple épouvanté appelle cette pourvoyeuse de chair, cette ogresse, la Meffraye, du nom d'un oiseau de proie.

Combien le Maréchal égorgea-t-il d'enfants ? Lui-même l'ignorait. Les textes du temps comptent de sept à huit cents victimes, mais ce nombre est insuffisant, semble inexact. Des régions entières furent dévastées ; le hameau de Tiffauges n'avait plus de jeunes gens, La Suze nulle couvée mâle ; à Champtocé, tout le fond d'une tour était rempli de cadavres ; un témoin cité dans l'enquête,

Digitized by Google

Guillaume Hylairet, déclare aussi « qu'un nommé Du Jardin a ouï dire qu'il avait été trouvé audit châtel une pipe toute pleine de petits enfants morts ».

Aujourd'hui encore, les traces de ces assassinats persistent. En 1889, à Tiffauges, un médecin découvrit une oubliette, et il en ramena des masses de têtes et d'os !

Toujours est-il que Gilles avoua d'épouvantables holocaustes et que ses amis en confirmèrent les effrayants détails.

Les habitants des régions qui avoisinent les châteaux du Maréchal savent enfin quel est l'inconcevable monstre qui enlève les enfants et les égorge. Mais personne n'ose parler. Dès qu'au tournant d'un chemin la haute taille du carnassier émerge, tous s'enfuient, se tapissent derrière les haies, s'enferment dans les chaumières.

Et Gilles passe, altier et sombre, dans le désert des villages singultueux et clos. L'impunité lui semble assurée, car quel paysan serait assez fou pour s'attaquer à un maître qui peut le faire patibuler au moindre mot ?

D'autre part, si les humbles renoncent à l'atteindre, ses pairs n'ont pas dessein de le combattre au profit des manants qu'ils dédaignent ; et son supérieur, le duc de Bretagne, Jean V, le caresse et le choie, afin de lui extorquer ses terres.

Une seule puissance pouvait se lever et, au-dessus des complicités féodales, au-dessus des intérêts humains, venger les opprimés et les faibles : l'Église. — Et ce fut elle, en effet, qui, dans la personne de Jean de Malestroit, se dressa devant le monstre et l'abattit.

Jean de Malestroit, évêque de Nantes, appartenait à une lignée illustre. Il était proche parent de Jean V, et son incomparable piété, sa sagesse assidue, sa fougueuse charité, son infaillible science, le faisaient vénérer par le duc même.

Les sanglots des campagnes décimées par Gilles étaient venus jusqu'à lui ; en silence, il commençait une enquête, épiait le Maréchal, décidé, dès qu'il le pourrait, à commencer la lutte.

Et Gilles commit subitement un inexplicable attentat qui permit à l'Évêque de marcher droit sur lui et de le frapper.

Pour réparer les avaries de sa fortune, Gilles vend sa seigneurie de Saint-Étienne de Mer-Morte à un sujet de Jean V, Guillaume le Ferron, qui délégua son frère Jean pour prendre possession de ce domaine.

Quelques jours après, le Maréchal réunit les deux cents hommes de sa prison militaire et il se dirige à leur tête sur Saint-Étienne. Là, le jour de la Pentecôte, alors que le peuple réuni entend la

Digitized by Google

messe, il se précipite, la jusarme au poing, dans l'église ; balaie d'un geste les rangs tumultueux des fidèles, et, devant le prêtre interdit, menace d'égorger Jean le Ferron qui prie. Le saint sacrifice est interrompu, les assistants prennent la fuite. Gilles traîne le Ferron qui demande grâce jusqu'au château, ordonne qu'on baisse le pont-levis et de force il occupe la place, tandis que son prisonnier est emporté et jeté à Tiffauges dans un fond de geôle.

Il venait du même coup de violer le coutumier de Bretagne qui interdisait à tout baron de lever des troupes sans le consentement du duc, et de commettre un double sacrilège, en profanant une chapelle et en s'emparant de Jean le Ferron, qui était un clerc tonsuré d'Église.

L'Évêque apprend ce guet-apens et décide Jean V, qui hésite pourtant, à marcher contre le rebelle. Alors, tandis qu'une armée s'avance sur Saint-Étienne, que Gilles abandonne pour se réfugier avec une petite troupe dans le manoir fortifié de Machecoul, une autre armée met le siège devant Tiffauges.

Pendant ce temps, le prélat accumule, hâte les enquêtes. Son activité devient extraordinaire ; il délègue des commissaires et des procureurs dans les villages où des enfants ont disparu. Lui-même quitte son palais de Nantes, parcoure les campagnes, recueille les dépositions des victimes. Le peuple parle enfin, le supplie à genoux de le protéger, et, soulevé par les atroces forfaits qu'on lui revèle, l'Évêque jure qu'il fera justice.

Un mois a suffi pour que tous les rapports soient terminés. Par lettres patentes, Jean de Malestroit établit publiquement l'« infamatio » de Gilles, puis, alors que les formules de la procédure canonique sont épuisées, il lance le mandat d'arrêt.

Dans cette pièce, libellée en forme de mandement et donnée à Nantes, le 13 septembre de l'an du Seigneur 1440, il rappelle les crimes imputés au Maréchal, puis, dans un style énergique, il somme son diocèse de marcher contre l'assassin, de le débusquer.

« Ainsi, nous vous enjoignons à tous et à chacun de vous en particulier, par ces présentes lettres, de citer immédiatement et d'une manière définitive, sans compter l'un sur l'autre, sans vous reposer de ce soin sur autrui, de citer devant nous, ou devant l'official de notre église cathédrale, pour le lundi de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, le 19 septembre, Gilles, noble baron de Rais, soumis à notre puissance et relevant de notre juridiction, et nous le citons, nous-même, par ces lettres, à comparaître à notre barre pour avoir à répondre des crimes qui pèsent sur lui. — Exécutez donc ces ordres et que chacun de vous les fasse exécuter. »

Digitized by Google

Et, le lendemain, le capitaine d'armes, Jean Labbé, agissant au nom du Duc, et Romain Guillaumet, notaire, agissant au nom de l'Évêque, se présentent, escortés d'une petite troupe, devant le château de Machecoul.

Que se passa-t-il dans l'âme du Maréchal ? Trop faible pour tenir en rase campagne, il peut néanmoins se défendre derrière les remparts qui l'abritent, et il se rend !

Roger de Bricqueville, Gilles de Sillé, ses conseillers habituels, ont pris la fuite. Il reste seul avec Prélati, qui essaie en vain, lui aussi, de se sauver.

Il est, ainsi que Gilles, chargé de chaînes ; Robin Guillaumet visite la forteresse de fond en comble. Il y découvre des chemisettes ensanglantées, des os mal calcinés, des cendres que Prélati n'a pas eu le temps de précipiter dans les douves.

Au milieu des malédictions, des cris d'horreur qui jaillissent autour d'eux, Gilles et ses serviteurs sont conduits à Nantes et écroués au château de la Tour-Noire.

Aussitôt que Gilles et ses complices furent incarcérés, deux tribunaux s'organisèrent : l'un ecclésiastique, pour juger les crimes qui relevaient de l'Eglise, et l'autre civil, pour juger ceux auxquels il appartenait à l'État de connaître.

A vrai dire, le tribunal civil qui assista aux débats ecclésiastiques s'effaça complètement dans cette cause ; il ne fit, pour la forme, qu'une petite contre-enquête, mais il prononça la sentence de mort que l'Eglise s'interdisait de proférer, en raison du vieil adage : *Ecclesia abhorret a sanguine.*

Les procédures ecclésiastiques durèrent un mois et huit jours; les procédures civiles quarante-huit heures. Il semble, que pour se mettre à l'abri derrière l'Évêque, le duc de Bretagne ait volontairement amoindri le rôle de la justice civile, qui d'ordinaire se débattait mieux derrière les empiètements de l'Official.

Jean de Malestroit préside les audiences; il choisit pour assesseurs les Évêques du Mans, de Saint-Brieuc et de Saint-Lô; puis, en sus de ces hauts dignitaires, il s'entoure d'une troupe de juristes qui se relevaient dans les interminables séances du procès. Les noms de la plupart d'entre eux figurent dans les pièces de procédure; ce sont : Guillaume de Montigné, avocat à la cour séculière, Jean Blanchet, bachelier ès-lois, Guillaume Groyguet et Robert de la Rivière, licenciés *in utroque jure*, Hervé Lévi, sénéchal de Quimper, Pierre de l'Hospital, chancelier de Bretagne, qui doit présider, après le jugement canonique, les débats civils, assiste Jean de Malestroit.

Digitized by Google

Le Promoteur, qui faisait alors office de ministère public, fut Guillaume Chapeiron, curé de Saint-Nicolas, homme éloquent et retors; on lui adjoignit, pour alléger la fatigue des lectures, Geoffroy Piprain, doyen de Sainte-Marie, et Jacques de Pentcoetdic, Official de l'église de Nantes.

Enfin, à côté de la juridiction épicopale, l'Église avait institué, pour la répression du crime d'hérésie, qui comprenait alors le parjure, le blasphème, le sacrilège, tous les forfaits de la magie, le tribunal extraordinaire de l'Inquisition.

Il siégea, aux côtés de Jean de Malestroit, en la redoutable et docte personne de Jean Blouyn, de l'Ordre de Saint-Dominique, délégué par le grand inquisiteur de France, Guillaume Mérici, aux fonctions de Vice-Inquisiteur de la ville et du diocèse de Nantes

Le Tribunal constitué, le procès s'ouvre dès le matin, car juges et témoins doivent être, selon l'usage du temps, à jeun. On y entend le récit des parents des victimes, et Robin Guillaumet, faisant fonction d'huissier, celui-là même qui s'est emparé du Maréchal à Machecoul, donne lecture de l'assignation faite à Gilles de Rais de paraître. Il est amené et déclare dédaigneusement qu'il n'accepte pas la compétence du Tribunal; mais, ainsi que le veut la procédure canonique, le Promoteur rejette aussitôt, « pour ce que par ce moyen la correction du maléfice ne soit empêchée », le déclinatoire comme étant nul en droit et « frivole » et il obtient du Tribunal qu'on passe outre. Il commence à lire à l'inculpé les chefs de l'accusation portée contre lui; Gilles crie que le Promoteur est menteur et traître. Alors, Guillaume Chapeiron étend le bras vers le Christ, jure qu'il dit la vérité et invite le Maréchal à prêter le même serment. Mais cet homme, qui n'a reculé devant aucun sacrilège, se trouble, refuse de se parjurer devant Dieu, et la séance se lève dans le brouhaha des outrages que Gilles vocifère contre le Promoteur.

Ces préambules terminés, quelques jours après, les débats publics commencent. L'acte d'accusation, dressé en forme de réquisitoire, est lu, tout haut, devant l'accusé, devant le peuple qui tremble, alors que Chapeiron énumère, un à un, patiemment, les crimes, accuse formellement le Maréchal d'avoir occis des petits enfants, d'avoir pratiqué les opérations de la sorcellerie et de la magie, d'avoir violé à Saint-Etienne de Mer-Morte les immunités de la sainte Église.

Puis, après un silence, il reprend son discours et, laissant de côté les meurtres, ne retenant plus alors que les crimes, dont la punition, prévue par le droit canonique, pouvait être prononcée

Digitized by Google

par l'Église, il demande que Gilles soit frappé de la double excommunication, d'abord comme évocateur de démons, hérétique, apostolat et relaps, ensuite comme sacrilège.

Gilles, a qui écouté ce réquisitoire tumultueux et serré, âpre et dense, s'exaspère. Il insulte les juges, les traite de simoniaques et de ribauds, et il refuse de répondre aux questions qu'on lui pose. Le Promoteur, les assesseurs, ne se lassent point; ils l'invitent à présenter sa défense. De nouveau, il les récuse, les outrage, puis, lorsqu'il s'agit de les réfuter, il reste muet.

Alors, l'Évêque et l'Inquisiteur le déclarent contumace et prononcent contre lui la sentence d'excommunication, qui est aussitôt rendue publique.

Ils décident en outre que les débats se poursuivront le lendemain.

Ce jour-là, Gilles de Rais comparut de nouveau devant ses juges.

Il se présenta la tête basse et les mains jointes. Il avait, une fois de plus, bondi d'un excès à un autre; quelques heures avaient suffi pour assagir l'énergumène, qui déclara reconnaître les pouvoirs de ses magistrats et demanda pardon de ses outrages.

Ils lui affirmèrent que, pour l'amour de Notre-Seigneur, ils oubliaient ses injures et, sur sa prière, l'Évêque et l'Inquisiteur rapportèrent la sentence d'excommunication dont ils l'avaient frappé, la veille. Cette audience, d'autres, furent occupées par la comparution de Prélati et de ses complices; puis, s'appuyant sur le texte ecclésiastique qui atteste ne pouvoir se contenter de la confession, si elle est *dubia, vaga, generalis, illativa, jocosa*, le Promoteur assura que pour certifier la sincérité des aveux, Gilles devait être soumis à la question canonique, c'est-à-dire à la torture.

Le Maréchal supplie l'Évêque d'attendre jusqu'au lendemain et réclame le droit de se confesser tout d'abord aux juges qu'il plairait au Tribunal de désigner, jurant qu'il renouvellerait ses aveux devant le public et la Cour.

Jean de Malestroit accueillit cette requête, et l'Évêque de Saint-Brieuc et Pierre de l'Hospital, chancelier de Bretagne, furent chargés d'entendre Gilles dans sa cellule: quand il eut terminé le récit de ses fautes et de ses meurtres, ils ordonnèrent qu'on amenât Prélati.

A sa vue, Gilles fondit en larmes, et alors qu'après l'interrogatoire, on s'apprêtait à reconduire l'Italien dans sa geôle, il l'embrassa, disant : « Adieu, François, mon ami, jamais plus nous ne nous entreverrons en ce monde. Je prie Dieu qu'il vous donne

Digitized by Google

bonne patience et connaissance, et soyez certain, si vous avez bonne patience et espérance en Dieu, que nous nous entreverrons en grande joie de Paradis. Priez Dieu pour moi, et je prierai pour vous. »

Et il fut laissé seul pour méditer sur ses forfaits, qu'il devait avouer publiquement, à l'audience du lendemain.

Ce fut, ce jour-là, le jour solennel du procès. La salle ou siégeait le Tribunal était comble, et la multitude, refoulée dans les escaliers, serpentait jusque dans les cours, emplissant les venelles avoisinantes, barrait les rues. De vingt lieues à la ronde, les paysans étaient venus pour voir le mémorable fauve dont le nom seul faisait, avant sa capture, clore les portes dans les tremblantes veillées où pleuraient, tout bas, les femmes.

Le Tribunal allait se réunir au grand complet. Tous les assesseurs, qui, d'habitude, se suppléaient pendant les longues audiences, étaient présents.

La salle, massive, obscure, soutenue par de lourds piliers romans, se rajeunissait à mi-corps, s'effilait en ogive, élançait à des hauteurs de cathédrale les arceaux de sa voûte qui se rejoignaient, ainsi que les côtes des mitres abbatiales, en une pointe. Elle était éclairée par un jour déteint que filtraient, au travers de leurs résilles de plomb, d'étroits carreaux. L'azur du plafond se fonçait et ses étoiles peintes ne scintillaient plus, à cette hauteur, que comme des têtes, en acier, d'épingles ; dans les ténèbres des voûtes, l'hermine des armes ducales apparaissait, confuse, dans des écussons qui ressemblaient à de grands dés blancs, mouchetés de points noirs.

Et soudain, des trompettes hennirent, la salle devint claire, les Évêques entraient. Ils fulguraient sous leurs mitres en drap d'or, étaient cravatés d'un collier de flammes par le collet orfrasé, pavé d'escarboucles, de leurs robes. En une silencieuse procession, ils s'avançaient, alourdis par leurs rigides chapes qui tombaient, en s'évasant, de leurs épaules, pareilles à des cloches d'or fendues sur le devant, et ils tenaient la crosse à laquelle pendait le manipule, une sorte de voile vert.

Ils flambaient, à chaque pas, ainsi que des brasiers sur lesquels on souffle, éclairaient eux-mêmes la salle, en reflétant le pâle soleil d'un pluvieux octobre qui se ranimait dans leurs joyaux et y puisait de nouvelles flammes qu'il renvoyait, en les dispersant, à l'autre bout de la salle, jusqu'au peuple muet.

Atteints par le ruissellement des orfrois et des pierres, les costumes des autres juges paraissaient plus discords et plus

Digitized by Google

sombres; les vêtements noirs des assesseurs et de l'Official, la robe blanche et noire de Jean Blouyn, les simarres en soie, les manteaux de laine rouge, les chaperons écarlates, bordés de pelleteries, de la justice séculière, semblaient défraîchis et grossiers.

Les Évêques s'assirent, au premier rang, entourèrent, immobiles, Jean de Malestroit qui, d'un siège plus haut, dominait la salle.

Sous l'escorte d'hommes d'armes, Gilles entra.

Il était défait, hâve, vieilli de vingt années, en une nuit. Ses yeux brûlaient dans des paupières rissolées, ses joues tremblaient.

Sur l'injonction qui lui fut adressée, il commença le récit de ses crimes.

D'une voix sourde, obscurcie par les larmes, il raconta ses rapts d'enfants, ses hideuses tactiques, ses meurtres impétueux; obsédé par la vision de ses victimes, il décrivit leurs agonies, leurs appels et leurs râles; il confessa qu'il avait arraché des cœurs par des plaies élargies, ouvertes, telles que des fruits mûrs.

Et d'un œil de somnambule, il regardait ses doigts qu'il secouait comme pour en laisser égoutter le sang.

La salle attérée gardait un morne silence que lacéraient soudain quelques cris brefs; et l'on emportait, en courant, des femmes évanouies, folles d'horreur.

Lui semblait ne rien entendre, ne rien voir; il continuait à dévider l'effrayante litanie de ses crimes.

Puis, sa voix devint plus rauque : il arrivait aux effusions sépulcrales. Il divulgua les détails, les énuméra tous. Ce fut tellement formidable, tellement atroce, que, sous leurs coiffes d'or, les Évêques blêmirent; ces prêtres trempés au feu des confessions, ces juges qui en des temps de démonomanie et de meurtre avaient entendu les plus terrifiants des aveux, ces prélats qu'aucun forfait, qu'aucune abjection des sens, qu'aucun purin d'âme n'étonnaient plus, se signèrent, et Jean de Malestroit se dressa et voila, par pudeur, la face du Christ.

Puis, tous baissèrent le front, et sans qu'un mot eût été échangé, ils écoutèrent le Maréchal qui, la figure bouleversée, trempée de sueur, regardait le crucifix dont l'invisible tête soulevait le voile avec sa couronne hérissée d'épines.

Gilles acheva son récit; mais alors, une détente eut lieu; jusqu'ici il était resté debout, parlant comme dans un brouillard, se racontant à lui-même, tout haut, le souvenir de ses impérissables crimes.

Quand ce fut terminé, les forces l'abandonnèrent. Il tomba sur

Digitized by Google

les genoux et, secoué par d'affreux sanglots, il cria : « O Dieu, mon Rédempteur, je vous demande miséricorde et pardon! » — Puis, ce farouche et hautain baron, le premier de sa race, sans doute, s'humilia. Il se tourna vers le peuple et dit, en pleurant : « Vous, les parents de ceux que j'ai si cruellement mis à mort, donnez, ah! donnez-moi le secours de vos pieuses prières! »

Alors, en sa blanche splendeur, l'âme du Moyen Age rayonna dans cette salle.

Jean de Malestroit quitta son siège et releva l'accusé qui frappait de son front désespéré les dalles : le juge disparut en lui, le prêtre seul resta; il embrassa le coupable qui se repentait et pleurait sa faute.

Il y eut dans l'audience un frémissement lorsque Jean de Malestroit dit à Gilles, debout, la tête appuyée sur sa poitrine : « Prie, pour que la juste et épouvantable colère du Très-Haut se taise; pleure, pour que tes larmes épurent le charnier en folie de ton être! »

Et la salle entière s'agenouilla et pria pour l'assassin.

Quand les oraisons se turent, il y eut un instant d'affolement et de trouble. Exténuée d'horreur, excédée de pitié, la foule houlait; le Tribunal, silencieux et énervé, se reconquit.

D'un geste, le Promoteur arrêta la discussion, balaya les larmes.

Il dit que les crimes étaient « clairs et apperts, » que les preuves étaient manifestes, que la Cour pouvait maintenant, en son âme et conscience, châtier le coupable et il demande que l'on fixât le jour du jugement : le Tribunal désigna le surlendemain.

Et ce jour-là, l'Official de l'église de Nantes, Jacques de Pentcoetdic lut, à la suite, les deux sentences; la première, rendue par l'Évêque et l'Inquisiteur sur les faits relevant de leur commune juridiction, commençait ainsi :

« Le saint nom du Christ invoqué, nous, Jean, Évêque de Nantes, et frère Jean Blouyn, bachelier en nos saintes Écritures, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de Nantes et délégué de l'Inquisiteur de l'hérésie pour la ville et le diocèse de Nantes, en séance du Tribunal et n'ayant sous les yeux que Dieu seul... »

Et, après l'énumération des crimes, il concluait :

« Nous prononçons, nous décidons, nous déclarons que toi, Gilles de Rais, cité à notre Tribunal, tu es honteusement coupable d'hérésie, d'apostasie, d'évocation des démons; que pour ces crimes tu as encouru la sentence d'excommunication et toutes les autres peines déterminées par le droit. »

La seconde sentence, rendue par l'Évêque seul, sur les crimes

Digitized by Google

de sacrilège et de violation des immunités de l'Eglise, qui étaient plus particulièrement de son ressort, aboutissait aux mêmes conclusions et prononçait également, dans une forme presque identique, la même peine.

Gilles écoutait, tête basse, la lecture des jugements. Quand elle fut terminée, l'Évêque et l'Inquisiteur lui dirent : « Voulez-vous, maintenant que vous détestez vos erreurs, vos évocations et vos autres crimes, être réincorporé à l'Église, votre mère ? »

Et, sur les ardentes prières du Maréchal, ils le relevèrent de toute excommunication et l'admirent à participer aux sacrements. La justice de Dieu était satisfaite, le crime était reconnu, puni, mais effacé par la contrition et la pénitence. La justice humaine demeurait seule.

L'Évêque et l'Inquisiteur remirent le coupable à la cour séculière qui, retenant les captures d'enfants et les meurtres, prononça la peine de mort et la confiscation des biens. Prélati, les autres complices, furent en même temps condamnés à être pendus et brûlés vifs.

— Criez à Dieu merci, dit Pierre de l'Hospital, qui présidait les débats civils, et disposez-vous à mourir en bon état, avec un grand repentir d'avoir commis de tels crimes.

Cette recommandation était superflue.

Gilles envisageait maintenant le supplice sans aucun effroi. Il espérait humblement, avidement, en la miséricorde du Sauveur ; l'expiation terrestre, le bûcher, il l'appelait de toutes ses forces, pour se rédimer des flammes éternelles après sa mort.

Loin de ses châteaux, dans sa geôle, seul, il s'était ouvert et il avait visité ce cloaque qu'avaient si longtemps alimenté les eaux résiduaires échappées des abattoirs de Tiffauges et de Machecoul. Il avait erré, sangloté, sur ses propres rives, désespérant de pouvoir jamais étancher l'amas de ces effrayantes boues. Et, foudroyé par la grâce, dans un cri d'horreur et de joie, il s'était subitement renversé l'âme; il l'avait lavée de ses pleurs, séchée au feu des prières. Le meurtrier s'était renié, le compagnon de Jeanne d'Arc avait reparu, le mystique dont l'âme s'essorait jusqu'à Dieu, dans des balbuties d'adorations, dans des flots de larmes!

J.-K. Huysmans.

Digitized by Google

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous venez de vivre, avec une intensité douloureuse, l'une des pages les plus sombres et les plus dramatiques des annales diaboliques en Poitou; la vigoureuse évocation réalisée par le maître styliste J.-K. Huysmans n'était pas faite d'ailleurs pour en amoindrir l'impression. Les chaleureux applaudissements qui viennent de saluer cette lecture indiquent tout le prix que vous attachez à l'autorisation donnée par l'auteur, non seulement pour cette communication verbale, mais encore pour la publication, dans nos archives, de cet émouvant récit.

C'est à mon tour à vous entretenir maintenant d'un autre drame, ayant avec le précédent des analogies essentielles, bien que manifesté par des détails de tous points différents. Chez Urbain Grandier comme chez Gilles de Rais, nous trouvons la même intervention diabolique dominant les actes criminels, mais autant nous voyons de naïveté désarmante, de franchise dans le repentir, de loyale outrance dans les aveux chez le baron féodal, autant nous découvrons d'orgueil indomptable, de dissimulation irréductible chez le prêtre sacrilège dont le dernier acte, l'acte suprême, fut, à l'imitation du Templier Jacques de Molay, un défi maléfique et mortel jeté du haut de son bûcher à l'un de ses juges.

S'il y a unanimité dans la réprobation contre Gilles de Rais, Urbain Grandier a trouvé en revanche de nombreux apologistes; non pas qu'aucun de ses biographes se soit avisé d'excuser ses pratiques sataniques, mais la plupart, niant parfois jusqu'à la réalité des phénomènes dont la cause lui fut attribuée, n'ont voulu voir en lui qu'un martyr de la tolérance, victime du fanatisme religieux et d'une politique vindicative. A mesure cependant que le tragique épisode s'éclaire des lumières de la science, les biographes du magicien, abandonnant le système par trop élémentaire de leurs devanciers, consentent à admettre les faits étranges sur quoi s'étayèrent les accusations dont Grandier fut l'objet; ils tentent de ces faits une explication d'autant plus aisée, qu'ils rejettent tout ce qui leur paraît inexplicable; nient la responsabilité du curé loudunais dans la production des phénomènes, et, ayant du moins rendu cette justice aux juges civils et aux exorcistes, qu'ils ne furent pas, comme l'esprit de parti avait voulu en accréditer la

Digitized by Google

croyance, des instruments de basses vengeances politiques, mais plutôt des abusés de bonne foi, ils se bornent à s'indigner contre la barbarie du supplice, sans essayer de réhabiliter la mémoire du supplicié. Nous n'aurons donc d'autre peine, pour nous faire une opinion sur le caractère de Grandier et en tirer des conclusions touchant son rôle dans la possession des Ursulines de Loudun, que celle d'interroger ses deux derniers biographes : M. Louis Figuier, et le docteur Legué.

Et d'abord, résumons les phénomènes qui, pendant sept années, troublèrent si profondément l'esprit de nos compatriotes et suscitèrent tant de polémiques.

« Au printemps de 1632, dit Louis Figuier, le bruit commença à se répandre dans la ville (Loudun) que des choses étranges se passaient dans le couvent des Ursulines. Des religieuses, disait-on, quittaient leurs lits comme des somnambules, parcouraient les corridors et grimpaient même sur les toits. Les religieuses se plaignaient d'être obsédées la nuit par des spectres. Un de ces fantômes avait parlé à une jeune sœur en termes obscènes. D'autres avaient reçu des coups dans l'obscurité et en montraient les marques. »

Là ne se bornait pas l'action diabolique. Bien d'autres prodiges se succédèrent d'un caractère plus troublant ; mais ceux-ci, il nous faut les savoir retrouver, disséminés à plaisir dans les ouvrages qui nous servent de guides. On s'est complaisamment étendu sur les faits auxquels les découvertes des éminents professeurs de la Salpêtrière semblent, tout au moins, donner une rationnelle explication. Vous l'avez deviné : hystérie, suggestion, tels sont les deux mots qui par leur vertu infaillible suffisent à reléguer le surnaturel dans le grenier aux accessoires de la superstition et du fanatisme. Quant aux faits de lévitation, ou de suspension des corps dans le vide ; quant aux phénomènes d'apport, c'est-à-dire d'objets mystérieusement venus à travers les murailles et déposés sur les meubles ou dans les mains des possédées ; quant aux meubles renversés sans cause apparente, aux effusions d'eau dans une pièce close ; aux hosties sanglantes ; aux stigmates consécutifs et multiples ; aux guérisons soudaines de maladies mortelles arrivées à leur dernière période ; à la divination des pensées ; à la vue à distance ; aux langues inconnues des possédées et parlées par elles ; quant à cet ensemble qui constitue aux yeux des théologiens la preuve indéniable de l'intervention diabolique, dont les exemples se succèdent sans interruption à travers les âges, toujours constatés par les saints et les hommes de science éminente, toujours niés par le plus grand nombre des esprits ; quant à ces faits, ne

Digitized by Google

vous attendez pas à en trouver ni la réfutation ni l'explication dans nos auteurs. Leur bonne foi leur fait une obligation de les mentionner, mais un haussement d'épaule en fait justice. Et si parfois l'on se trouve en face d'un prodige survenu devant une foule considérable, dont procès-verbal a été rédigé séance tenante et signé de noms honorables et nullement intéressés, quand ce prodige, surtout, a entraîné la conversion de nombreux protestants vaincus par l'évidence, on a recours à l'argument suprême : supercherie !

Mais continuons notre résumé.

Après que l'autorité ecclésiastique, informée du cas de possession dont étaient victimes les religieuses Ursulines, se fut assurée de sa réalité, elle en informa les pouvoirs civils, et l'on procéda publiquement aux exorcismes.

Voici, d'après les procès-verbaux authentiques, le premier dialogue qui s'engagea, en présence de Guillaume de Cerizai de La Guérinière, bailli du Loudunois, et Louis Chauvet, lieutenant civil, dialogue reproduit par M. Louis Figuier dans son *Histoire du merveilleux*, entre l'exorciste et le démon. Nous en donnons la traduction du latin en français.

« Pour quelle raison es-tu entré dans le corps de cette fille? — Par animosité. — Par quel pacte? — Par des fleurs. — Quelles fleurs? — Des roses. — Qui les a envoyées? — Urbain. — Dis son surnom. — Grandier. — Dis sa qualité. — Prêtre. — De quelle église? — De Saint-Pierre. — Quelle personne a apporté les fleurs? — Diabolique. »

Le lendemain ce fut un curé de Chinon, Barré, qui exorcisa Sœur Jeanne des Anges, prieure du couvent; on apprit, au milieu des convulsions de la religieuse, que le nombre des esprits mauvais qui avaient pris possession de son corps était au nombre de sept, et comment le pacte qui les introduisait avait été transmis : Urbain Grandier avait livré ce pacte à Jean Pivart, magicien d'ordre inférieur; ce Pivart l'avait remis à une jeune fille, laquelle l'avait jeté dans le couvent par-dessus les murailles du jardin. Ce bouquet, ramassé et respiré par une religieuse, avait établi, entre Grandier et celle-ci, le contact nécessaire à l'accomplissement des desseins du magicien, et l'obsession, les tentations épouvantables, les attouchements, les poursuites, commencèrent, pour se communiquer par la contagion à tout le couvent.

Au troisième exorcisme de Sœur des Anges, un démon interrogé répond qu'il a pris possession de la religieuse par le pacte de l'eau.

Digitized by Google

« Qui a apporté l'eau du pacte? demande le prêtre. — Le magicien. — A quelle heure? — A la septième. — Du matin? — Le soir. — Comment est-il entré? — Par la porte. — Qui l'a vu? — Trois. »

Cette affirmation fut en effet confirmée par l'exorciste Barré, l'abbé Mignon, confesseur de Sœur des Anges, et une religieuse Ursuline, qui, soupant tous trois en compagnie de la possédée, virent, sur les sept heures du soir, les bras de celle-ci mouillés de gouttes d'eau, sans qu'on eût vu personne les y jeter. Le confesseur lava promptement le bras avec de l'eau bénite, et fit quelques prières, pendant lesquelles les Heures de la Supérieure furent arrachées deux fois de ses mains et jetées à ses pieds, et qu'il lui fut donné un soufflet.

Il serait fastidieux de suivre dans tous leurs détails les procès-verbaux d'exorcisme. En nous occupant spécialement du cas de la Supérieure, parce qu'il est de beaucoup le plus intéressant, et ne retenant que quelques faits, nous voyons : Trois plaies publiquement produites à travers les vêtements de la Sœur, préalablement examinés et reconnus sans déchirures, et ce, en marque de la sortie de l'un des démons; la suspension au-dessus du sol (lévitation) de la possédée; les apparences de grossesse qui suivirent une scène de succubat dont fut victime la religieuse, apparences d'un caractère tellement précis, que les plus habiles médecins s'y trompèrent. Cette grossesse prit fin après l'expectoration par la sœur d'une grande quantité de sang vicié. Enfin les stigmates : d'abord une croix sanglante sur le front; puis le nom de saint Joseph écrit sur la main de la prieure, prodige effectué devant un protestant anglais, Lord Montagu, qui se convertit sur-le-champ, et devint par la suite prêtre catholique. « J'ai vu, atteste ce témoin, au bas du procès-verbal, la main de la Supérieure blanche comme mon colect, et en un instant changer de couleur tout le long de la veine et devenir rouge, et tout aussitôt une parole distincte naître, et cette parole était Joseph. »

La sortie de l'un des derniers démons fut marquée par le stigmate *Marie*, au-dessous du nom de *Joseph*; l'avant-dernier écrivit le nom de *Jésus*; le dernier, celui de l'Évêque de Genève *saint François de Sales*.

« Le jour de sainte Thérèse », nous apprend Sœur des Anges, dans un mémoire heureusement découvert parmi les manuscrits de la bibliothèque de Tours, et publié par le docteur Legué, « le jour de sainte Thérèse, le dix-septième du mesme mois (octobre), le Père Surin, quoy que très languissant, ayant dit la messe, il apporta le

Digitized by Google

saint Sacrement à la petite fenêtre de la grille pour me communier. Comme il disait ces paroles : *Corpus Domini Jesu Christi*, je fus tourmentée extraordinairement. J'eus une furieuse contorsion qui me plia en arrière ; mon visage devint effroyable. Dans ce moment, le Père vit très manifestement se former sur ma main le nom de Jésus, au-dessus des noms de Marie et de Joseph, en beaux caractères vermeils et sanglants. Le nom de François de Sales fut ensuite formé sans que le Père s'en aperçût ; quelques religieuses qui en étaient proches virent celui de François de Sales. Il est à remarquer que le nom de Joseph aïant esté écrit le premier par Balaam sur le haut de ma main, il descendit peu à peu pour faire place à celuy de Maria qui fut formé par Isacaaron, et ces deux noms descendirent encore pour faire place au nom de Jésus, qui fut marqué par Béhémoth. »

Plus loin, Sœur des Anges nous initie sur la manière dont les stigmates, qui peu à peu s'effacent sous l'action du temps, se renouvellent et deviennent vermeils et transparents.

« Ce renouvellement, dit-elle, se fait par mon bon ange, *ce qui me le fait croyre :*

« 1° Est que cela arrive ordinairement la veille des grandes festes ou la nuit lorsque je suis en oraison, ou le jour de la feste lorsque je communie.

« 2° Parce que, pour lors, mon esprit est élevé à Dieu, et mon âme reçoit une consolation intérieure.

« 3° Parce que, à l'extérieur, l'opération est fort douce. Je sens pour lors un fourmillement, en la main, très délicat ; quelques foys mesme, mon saint ange m'oste invisiblement le gand que je porte en la main ; non pas que je voie oster ce gand, mais je m'aperçois qu'il est osté.

« Il est arrivé une fois qu'une de nos religieuses appelée Sœur Agnès estoit présente quand mon saint ange vint renouveler les marques ; et, lorsqu'elle aperçut que le gand fut osté, elle mit sa joue sur ma main et sentit un petit fourmillement, que j'ay dit, et, ayant regardé ma main, elle vit les caractères qui estoient renouvelés, lesquels estoient très beaux et très vermeils.

« 4° Il arrive quelques foys que, du renouvellement de ces caractères, il se répand des odeurs très suaves qui se répandent dans le chœur de notre église et quelques foys dans toute la maison.

« 5° Ces mesmes caractères sont parfumés et jettent une odeur très suave semblable à celle qui sort de l'onction, ce qui cause beaucoup de dévotion aux personnes qui ressentent cette odeur, ce qui les persuade que ce renouvellement se fait par une vertu divine. »

Digitized by Google

Le couvent n'était pas seul le théâtre des phénomènes de possession, quelques séculières furent également attaquées. Plusieurs de ces dernières déposèrent contre Urbain Grandier, attestant le pouvoir étrange qu'il avait su prendre, à l'encontre de leur volonté, sur leur esprit et leurs sens. L'une d'elles déclara qu'un jour, après avoir reçu la communion de la main du curé de Saint-Pierre, qui la regarda fixement pendant cette action, elle fut soudainement prise d'un amour violent pour lui ; — une autre, que l'ayant rencontrée, il lui serra la main et lui inspira également une passion très forte pour lui par ce simple attouchement ; — une troisième, qu'après l'avoir regardée à la porte de l'église des Carmes, où il entrait en procession, il lui fit ressentir un très grand trouble et des désirs amoureux.

Religieuses et séculières se déclaraient sollicitées de jour et de nuit, obsédées de visions qui ne pouvaient être des rêves, puisqu'elles les avaient eues pour la plupart pendant qu'elles vaquaient à l'oraison. Parfois, elles étaient violemment frappées, et les médecins et les chirurgiens pouvaient facilement reconnaître sur leurs corps les marques de ces coups et en établir leur rapport.

Une séculière, Élisabeth Blanchard, affirma, et sa déposition fut confirmée par celle de Suzanne Hamon, avoir eu des relations criminelles avec l'accusé, en dehors de la présence physique de celui-ci qu'elle n'avait jamais vu. Trois jours après l'exécution du magicien, cette même Élisabeth Blanchard, après avoir reçu la communion, entra en crise. Durant l'accès, l'hostie sortit de la bouche de la possédée, se tint élevée sur la lèvre inférieure, et devint sanglante au vu de tous les assistants.

Maintenant que nous connaissons la nature des prodiges accomplis journellement sous les yeux des Loudunois sceptiques ou croyants, il est temps d'étudier le caractère du personnage que la conscience publique et les révélations des exorcisées accusaient si formellement.

Urbain Grandier appartenait à une honorable famille originaire du Mans. Il fit de brillantes études au collège des Jésuites de Bordeaux. Ses maîtres ne lui marchandèrent pas leur protection ; et, la cure de Saint-Pierre de Loudun, qui était à leur présentation, étant devenue vacante, ils proposèrent et obtinrent que Grandier en devînt le titulaire. Bientôt après, le jeune curé (il avait alors vingt-sept ans) se vit gratifié, sur les mêmes instances, d'une prébende dans le chapitre de Sainte-Croix.

Son extérieur était séduisant, sa mise recherchée et élégante. Selon la mode du temps, il portait la moustache et la barbe en

Digitized by Google

pointe. Il était éloquent et faisait volontiers étalage d'érudition. Ses contemporains, amis ou ennemis, s'accordent à le représenter comme éminemment orgueilleux. « Il avait, dit Ismaël Boullian, un orgueil et une gloire si grande, que ce vice luy a fait pour ennemys la plupart de ses paroissiens. »

Nommé curé en 1617, nous le voyons dès l'année suivante aux prises avec le lieutenant criminel, René Hervé, qu'il insulte du haut de la chaire, ce qui lui vaut une juste correction de l'insulté. Vers le même temps, Richelieu, évêque de Luçon, alors en disgrâce et prieur de l'abbaye de Coussay, étant venu à Loudun, se vit grossièrement contestée la préséance qui lui était due par l'orgueilleux curé, argüant de son titre de chanoine. « Tout autre que lui, écrit le docteur Legué, eût fait preuve de modestie et de bon goût, en laissant M. de Luçon au premier rang. Déjà l'Évêque avait pris sa place, quand le curé de Saint-Pierre vint fièrement revendiquer ses droits. Il y eut un moment de tumulte. Personne ne pouvait croire à tant d'audace. L'Évêque fut le premier stupéfait; mais, en homme bien élevé, il céda la place. » Plus tard, un des confrères de Grandier, le chanoine René Le Mousnier, fut pris à parti par le curé batailleur. Ce fut encore du haut de la chaire qu'il fit pleuvoir sur son ennemi ses sarcasmes et ses injures; et un jour, sans respect pour le lieu où ils se trouvaient, les deux adversaires en vinrent aux mains. Urbain Grandier eut l'audace de traîner sa victime devant les tribunaux ecclésiastiques, et, grâce à ses connaissances de la chicane, obtint contre lui une sentence qu'il fit exécuter avec la dernière rigueur. A quelque temps de là, dans la sacristie de son église, il se rua sur le curé des Trois-Moutiers, Me René Bernier, le frappa brutalement et le jeta dans la rue. Ce même curé fut, quelque temps après, attaqué par une bande d'individus, au moment où il regagnait son presbytère, et blessé grièvement : les soupçons se portèrent sur Grandier, mais, les preuves faisant défaut, on dut abandonner l'accusation.

Ses insultes, ses chicanes, ne s'arrêtaient pas aux individus : les Jésuites, ses anciens maîtres, les Récollets, les Carmes, étaient collectivement bafoués dans les instructions pastorales du curé de Saint-Pierre ; aussi son église était-elle plus volontiers fréquentée par les protestants, heureux de se divertir au profit des moines, que par des catholiques, qui eussent en vain cherché chez leur pasteur un défenseur de la doctrine et de l'orthodoxie.

Ces scandales n'étaient pas les seuls dont Grandier troublait la cité poitevine. « On l'accusait, dit Champion, de fréquentation de filles et de femmes, et de cela il y avait grande apparence. » Si

Digitized by Google

grande apparence, que la trahison et la honte pénétraient partout où Grandier était reçu. Aucun lien ne l'arrêtait, l'adultère ne l'effrayait pas plus que la séduction des malheureuses jeunes filles, et le rang élevé de ses victimes était pour lui un attrait de plus. La chronique a conservé une grande quantité de noms qu'il est inutile d'énumérer ici. Les historiens du magicien citent plus fréquemment ceux des demoiselles Trincant, filles du procureur du roi, à cause de la publicité inconcevable que les malheureuses donnèrent à leur liaison criminelle. Lorsque la séduction naturelle ne réussissait pas à son gré, Urbain employait, comme nous l'avons vu précédemment, la fascination et autres maléfices. Cependant une jeune fille, d'une grande vertu, résista avec une héroïque constance à toutes ses sollicitations : Madeleine de Brou. Consciente du sacrilège à la complicité duquel elle était invitée, elle refusait avec horreur d'entrer dans les vues du criminel ; ce fut alors que celui-ci, pour vaincre les résistances inattendues de sa pénitente, rédigea à son intention un traité sur le célibat des prêtres, dont le manuscrit fut trouvé dans les papiers de l'auteur, au cours du procès. Madeleine se laissa ébranler par les arguments spécieux de l'hérétique, mais exigea alors le mariage, dans l'espoir que l'impossibilité de son accomplissement mettrait fin aux obsédantes entreprises du prêtre. Celui-ci n'était pas homme à reculer devant aucun obstacle, et, dans la voie où il s'était engagé, l'odieux ne lui coûtait plus. Il accepta les conditions de Mlle de Brou, et lui persuadant qu'il avait pouvoir de consacrer leur propre union, il prononça et fit prononcer à la jeune fille les paroles sacramentelles, une nuit, en l'église Saint-Pierre, « devant le Christ muet, témoin de ce sacrilège dans lequel Grandier osait tout à la fois être le prêtre et l'époux ».

Tel est l'homme qui depuis quinze ans pervertissait la ville de Loudun, lorsque les phénomènes de possession commencèrent. Grandier n'avait jamais pu pénétrer au couvent des Ursulines, qu'un directeur prudent défendait contre sa dangereuse fréquentation. Ce directeur étant mort, Urbain Grandier sollicita sa succession, et se vit énergiquement éconduit. C'est alors qu'il eut vraisemblablement recours au procédé qui amena les crises démoniaques exposées plus haut : l'envoi d'un bouquet, fluidifié par lui, et qui, respiré par les sœurs, établissait le contact et rendait les malheureuses passibles de tous les assauts qu'il plaisait aux intelligences infernales de leur faire subir.

Arrivons maintenant au procès.

Les exorcismes duraient depuis trois mois, surexcitant au plus

Digitized by Google

haut point les esprits, qui se passionnaient pour ou contre la possession, pour ou contre la culpabilité de Grandier, lorsque M. de Laubardemont, intendant de la province du Poitou, vient à Loudun, sur l'ordre du Cardinal de Richelieu, pour procéder au démantèlement du château. Désireux de couper court au scandale dont il est témoin, il informe le premier ministre des événements dont il vient de constater la gravité. Richelieu charge alors l'intendant d'en connaître souverainement et sans appel, lui donne l'ordre d'arrêter Grandier, toujours en liberté malgré les accusations qui pèsent sur lui, et de choisir dans les juridictions environnantes les juges les plus intègres et les plus habiles. Avant de constituer le tribunal, les magistrats se préparent à leur délicate mission par la communion, les processions générales, la visite des églises et les prières des Quarante-Heures. En même temps que Grandier est arrêté, les religieuses sont, du consentement de l'Évêque, séquestrées dans différentes maisons de la ville, et les interrogatoires ont lieu séparément devant des prélats et les nombreux médecins de Loudun et du dehors, appelés à éclairer le Tribunal. Les exorcismes sont répartis entre les différentes églises, et les séances demeurent publiques. Plusieurs fois Grandier est confronté avec les possédées, qui à sa vue entrent en de terribles crises, vomissent des imprécations et tentent de se précipiter sur lui pour le déchirer. Cependant l'accusé conserve toujours le calme le plus absolu, il nie tout ce qui lui est reproché, comme il a nié les faits de mœurs qui le firent traduire autrefois devant le tribunal ecclésiastique ; mais cette fois la protection de l'Archevêque de Bordeaux, qui en deux occasions l'avait absous des sentences prononcées contre lui par l'Évêque de Poitiers, cette protection lui fait défaut, et l'Archevêque, convaincu enfin de l'infamie de Grandier, laisse la justice civile suivre son libre cours.

Le 18 août 1634, le Tribunal rend contre Grandier l'arrêt suivant :

Veu par nous, commissaires deputez par le Roy, juges souverains en cete partie, suivant les lettres patentes du Roy du huictième juillet mil six cens trente et quatre, le procez criminel faict à la requête du procureur de sa Majesté, demandeur et accusateur pour crime de magie, sortilège, irreligion, impiété, sacrilège et autres cas et crimes abominables : D'une part : Et maître Vrbain Grandier, prestre curé de l'église de Sainct-Pierre de Loudun, et l'un des chanoines de l'église de Saincte-Croix es dit lieu, prisonnier deffendeur et accusé : D'autre.

Nous sans auoir esgard à la requeste du vnziesme du présent moi d'aoust, auons déclaré et déclarons ledit Vrbain Grandier duëment atteint et conuaincu du crime de magie, malefice et possession, arriué par le forfaict

Digitized by Google

es personnes d'aucunes religieuses Vrsulines de cette ville de Loudun et autres seculières mentionnées au procez. Ensemble des autres crimes résultant d'iceluy. Pour reparation desquels l'auons condamné et condamnons à faire amende honorable teste nuë et en chemise la corde au col, tenant en ses mains une torche ardante du poix de deux livres, deuant les principalles portes des églises de Sainct-Pierre du Marché et Saincte-Vrsulle de cette dicte ville de Loudun, et là à genoux demander pardon à Dieu, au Roy et à la justice : et ce faict, estre conduit en la place publique de Saincte-Croix de cette dicte ville, pour y estre attaché à vn pouteau sur un bûcher, qui pour cet effect sera dressé audit lieu, et y estre son corps bruslé vif avec les pactes et caractères magicques, ensemble le liure manuscrit par luy composé contre le cellibat des prestres, et ses cendres jettées au vent. Auons déclaré et déclarons tous et chascun ses biens acquis et confisquez au Roy, sur iceux préalablement pris la somme de cent cinquante liures tournois pour estre employée à l'achapt d'vne lame de cuiure, en laquelle sera engraué le présent arrest par extraict, et icelluy apposé dans un lieu éminent en ladicte église des Vrsulines pour y demeurer à perpétuité, et auparavant que d'estre procédé à l'exécution dudit arrest, ordonné que ledit Grandier sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire sur la vérité de ses complices. Prononcé audit Loudun le dix huictième aoust, mil six cent trente quatre. Exécuté le mesme iour.

Messieurs les députéz de par le Roy.
Monsieur de Labardemont, conseiller d'Estat, et Primé, cõmissaire.

POICTIERS.

Monsieur de Jorigny, conseiller.
Monsieur Richard, conseiller.
Monsieur de Tessec, conseiller.

ORLÉANS.

M. Houmain, lieutenant criminel. Rap.

TOVRS.

Monsieur Cotereau, président.
Monsieur Poquineau, lieutenant.
Monsieur Burges, conseiller.

S. MAIXENT.

M. Texier, lieutenant général. Rap.

CHINON.

Monsieur Dreux, lieutenant général.
Jacques de la Barre, sieur de Brisé.

BEAVFORT.

M. Hagerin, lieutenant particulier.

CHASTELLERAVT.

Monsieur de la Picherie, lieutenant criminel.
M. Denio, procureur de la commission.
Monsieur Noré, greffiier pour cet effect.

Digitized by Google

Le supplice de Grandier eut lieu ce même jour 18 août 1634, sur la place Sainte-Croix, comme l'indique l'acte précité, et fut l'occasion de nouveaux prodiges. « Un spectacle inattendu, dit Louis Figuier, vint étonner les spectateurs qui se pressaient autour de l'échafaud : on vit une troupe de pigeons voltigeant au-dessus du bûcher. Les archers eurent beau agiter en l'air leurs hallebardes, les oiseaux venaient toujours voler au-dessus du patient, sans être épouvantés par les bruits et le mouvement de la foule. »

Lorsque le feu eut été mis au bûcher, au milieu duquel Grandier avait été placé, on entendit celui-ci dire à l'un des exorcistes, le P. Lactance : « Je t'assigne à comparaître au tribunal de Dieu dans un mois. »

Quelques jours après ce défi du magicien, le P. Lactance, se rendant en pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers, de Saumur, monta dans le carrosse du sieur de Canaye. La voiture roulait sur un chemin uni, quand, tout à coup, sans cause apparente, elle versa. Le lendemain, on se remit en route, et le même accident, sans plus de cause, se produisit, à Saumur même, au milieu de la grande rue qui conduit à la chapelle des Ardilliers. Très affecté, le P. Lactance entra en délire et mourut en proie à d'horribles convulsions, le 18 septembre 1634, exactement un mois après l'exécution de Grandier.

Le protestant Aubin mentionnant ces évènements, dit :

« Ce qu'on peut assurer ici, c'est que tous ces faits, ou du moins tous les principaux, se trouvent généralement dans tous les mémoires qu'on a ; que la plupart des gens de Loudun qui vivent aujourd'hui en ont été instruits par leurs parents qui avaient été présents ; et même il en reste encore quelques-uns en vie, dans ce pays-là, et dans les pays étrangers, qui peuvent les attester pour en avoir été témoins. »

Mesdames, Messieurs,

De l'examen rapide que nous venons de faire ensemble de cette tragique affaire, naît en nous l'impression que Grandier, eût-il été innocent du crime de magie, n'en était pas moins responsable de l'épidémie érotique et démentielle qui s'abattit sur Loudun, de 1632 à 1639. Pendant quinze ans, nous le voyons mettre tout en œuvre pour satisfaire ses passions désordonnées ; il ne recule devant aucun forfait, devant aucune trahison, devant aucun sacrilège. La luxure est son unique préoccupation, de même que

Digitized by Google

l'orgueil est son guide unique. Dans la rue, aussi bien que chez ses amis, dans la chaire comme à l'autel, ses démarches, son langage, son geste, tendent à appeler sur sa personne l'attention admirative du public. Ses yeux tombent chargés d'impudeur sur les femmes, et, pour employer l'énergique expression d'un poète moderne, « son regard mûrit » les vierges. Supposez, Mesdames et Messieurs, un pareil monstre, aggravant encore l'odieux de ses crimes par le caractère sacré dont il est revêtu, supposez-le traduit devant le tribunal de votre conscience, et interrogez-vous : ne regretterez-vous pas l'absence dans vos lois de pénalités assez sévères pour punir avec la plus extrême rigueur un homme dont la présence au milieu de ses concitoyens constitue un véritable danger social? Comment s'étonner que des juges du dix-septième siècle aient condamné Grandier avec une sévérité que légitimaient et les mœurs de l'époque et la nature des crimes imputés à l'accusé? Qu'est-il besoin de supposer on ne sait quelles intrigues politiques, on ne sait quel invraisemblable complot dans lequel les conspirateurs eussent été les premières victimes? D'ailleurs, la persistance des phénomènes, durant cinq années après le supplice de Grandier, réduit à néant toute insinuation de ce genre. Les essais de réhabilitation publique, tentés de temps en temps en faveur du curé de Saint-Pierre, ne peuvent donc procéder que de l'ignorance des auteurs de ces tentatives sur les matières mêmes du procès quant aux faits antérieurs aux phénomènes de possession. A Niort, il y a quelques années, la proposition fut faite au Conseil municipal de donner le nom de Grandier à l'une des rues de notre cité; il suffit de l'intelligente intervention d'un érudit professeur du lycée de Niort, M. Vivien, pour faire avorter cette surprenante initiative. Souhaitons le même sort à cet autre projet d'ériger une statue à Grandier sur une place de Loudun. Il est impossible que l'esprit de parti triomphe éternellement de la vérité et continue à nous montrer un martyr là où il n'y a qu'un fornicateur, un parjure et un traître.

GUSTAVE BOUCHER.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTE A

Extrait d'un rapport du Docteur LOMBROSO

SUR DES FAITS DE MÉDIANISME

(Nom donné par la science moderne à la possession)

Expérience de Naples, 1891

... L'offre m'ayant été faite d'examiner les faits produits en présence d'un médium vraiment extraordinaire — Mme Eusapia — j'acceptai avec d'autant plus d'empressement, que je pouvais les étudier avec le concours d'aliénistes distingués (Tamburini, Virgilio, Bianchi, Vizioli), qui étaient presque aussi sceptiques que moi sur la question, et qui purent m'assister dans le contrôle des phénomènes.

... Les faits observés furent assez singuliers : nous pûmes constater, en pleine lumière, le soulèvement d'une table et de nos chaises, et nous avons trouvé que l'effort fait pour les abaisser équivalait à un poids de cinq à six kilogrammes. Sur la demande d'un des assistants — M. Ciolfi — qui connaissait le médium depuis longtemps, des coups se firent entendre à l'intérieur de la table. Ces coups (dans un langage conventionnel, soi-disant spirite) répondaient tout à fait à propos aux demandes faites sur l'âge des personnes présentes et sur ce qui devait arriver et arriva, en effet, au moyen du pouvoir d'un soi-disant esprit.

L'obscurité faite, nous commençâmes à entendre plus forts des coups donnés au milieu de la table, et, peu après, une sonnette, placée sur un guéridon à plus d'un mètre d'Eusapia, se mit à sonner dans l'air, et au-dessus de la tête des personnes assises, puis descendit sur notre table.

... Ensuite, et toujours dans l'obscurité, nous entendîmes une table remuer, et, pendant que les mains du médium étaient toujours bien serrées par le docteur Tamburini et moi, le professeur Vizioli se

Digitized by Google

sentait ou tirer la moustache ou *picoter* les genoux par des contacts paraissant venir d'une main petite et froide.

En même temps, je sentis ma chaise enlevée sous moi, puis bientôt remise à sa place.

Une lourde tenture de l'alcôve, placée à plus d'un mètre du médium, se transporta tout à coup, comme poussée par le vent, vers moi, et m'enveloppa complètement. J'essayai de m'en débarrasser, mais je n'y réussis qu'avec beaucoup de peine.

Les autres assistants aperçurent, à dix centimètres au-dessus de ma tête et de celle du professeur Tamburini, de petites flammes jaunâtres.

Mais ce qui m'étonna le plus, ce fut le transport d'une assiette pleine de farine, qui eut lieu de façon que celle-ci resta comme coagulée ainsi que de la gélatine. Cette assiette avait été placée dans l'alcôve, à plus d'un mètre et demi de nous...

... Peu après, nous vîmes un gros meuble placé plus loin que l'alcôve, à deux mètres de nous, s'approcher lentement vers nous comme s'il était porté par quelqu'un. On aurait dit un gigantesque pachyderme s'avançant vers nous.

... Des expériences analogues ont été exécutées par les docteurs Barth et Difiosa, qui m'écrivirent avoir vu et entendu, plusieurs fois, une sonnette tinter dans l'air sans être agitée par personne. Le banquier Hirsch, qui se trouvait avec eux, ayant demandé à causer avec une personne qui lui était chère, il vit son image et l'entendit parler en français (elle était Française et morte depuis vingt ans[1]). De même, le docteur Barth vit son père mort et se sentit à deux reprises embrasser par lui...

NOTE B

Extrait d'un rapport du Docteur RICHET

Rapporteur de la Commission de Milan

(1892)

Catalogue des phénomènes observés dans l'obscurité :

1. Coups sur la table sensiblement plus forts que ceux qu'on entendait en pleine lumière sous ou dans la table.

1. Eusapia a vécu douze jours chez moi, et elle n'a jamais pu me dire que quelques mots de français, isolés, malgré le désir évident qu'elle avait de vouloir causer avec moi qui comprends difficilement l'italien. (Note de M. de Rochas.)

Digitized by Google

2. Chocs et coups frappés contre les chaises des voisins du médium, parfois assez forts pour faire tourner la chaise avec la personne. Quelquefois, cette personne se soulevant, sa chaise lui était retirée.

3. Transport sur la table d'objets divers, tels que des chaises, des vêtements et d'autres choses, quelquefois éloignés de plusieurs mètres et pesant plusieurs kilogrammes.

4. Transport dans l'air d'objets divers, d'instruments de musique, par exemple; percussions et sons produits par ces objets.

5. *Transport sur la table de la personne du médium, avec la chaise sur laquelle il était assis.*

6. Apparition de points phosphorescents de très courte durée (une fraction de seconde) et de lueurs, notamment de disques lumineux, qui souvent se dédoublaient, d'une durée également très courte.

7. Bruit de deux mains qui frappaient en l'air l'une contre l'autre.

8. Souffles d'air sensibles, comme un léger vent limité à un petit espace.

9. Attouchements produits par une main mystérieuse, soit sur les parties vêtues de notre corps, soit sur les parties nues (visage et mains); et, dans ce dernier cas, on éprouve exactement cette sensation de contact et de chaleur que produit une main humaine. Parfois, on perçoit réellement de ces attouchements, qui produisent un bruit correspondant.

10. Vision d'une ou de deux mains projetées sur un papier phosphorescent, ou sur une fenêtre faiblement éclairée.

11. Divers ouvrages effectués par ces mains : nœuds faits et défaits, traces de crayon (selon toute apparence), laissées sur une feuille de papier ou autre part. Empreintes de ces mains sur une feuille de papier noirci.

(Extrait de l'ouvrage du colonel Albert de Rochas, administrateur de l'Ecole Polytechnique : *L'Extériorisation de la motricité*, Paris, Chamuel, 1896.)

Digitized by Google

Digitized by Google

X

SPECTACLES POPULAIRES EN POITOU

PAR M. HENRI CLOUZOT

Digitized by Google

Digitized by Google

SPECTACLES POPULAIRES EN POITOU

PAR M. H. CLOUZOT

Lorsque la malicieuse Dorine détaille à Marianne les plaisirs qui l'attendent avec monsieur *Tartufe* dans sa petite ville de province, elle lui fait espérer pendant le carnaval :

> Le bal et la grand'bande, à savoir deux musettes
> Et parfois Fagotin et les marionnettes.

Cette boutade devait porter juste, devant le brillant auditoire de marquis et de précieuses qui assistaient à la première de l'*Imposteur*, aux fêtes de Versailles. Tous ces beaux gentilshommes qui avaient abandonné leurs terres du Poitou ou du Limousin pour venir à la cour, dans l'atmosphère des faveurs et des fêtes, au rayonnement tout-puissant du Roi-Soleil, devaient sourire à ce tableau malicieux des plaisirs de la province. Les marionnettes ! Il n'y avait vraiment que madame la baillive et madame l'élue, le vicomte de Sotenville ou la comtesse d'Escarbagnas, pour prendre goût à de si pauvres divertissements !

Nous devons nous montrer moins sévères. Observateurs curieux, qui voyons dans le même effacement les fêtes inouïes de la cour et les modestes passe-temps de la province, il nous est permis de jeter un regard complaisant sur ces petits bonheurs de la vie de nos pères et d'étudier, même après les immortelles créations de Molière, les marionnettes, les acrobates, les phénomènes, les théâtres forains. Nous y trouverons du moins cet enseignement,

Digitized by Google

c'est que tandis que nos plaisirs à nous ont changé, ceux du peuple et des enfants sont restés les mêmes, et qu'à plusieurs siècles d'intervalle, ils accourent aux mêmes spectacles.

I

A tout seigneur, tout honneur. Nous commencerons par les marionnettes. Ne méritent-elles pas en effet la première place, ces amusantes parodies de l'espèce humaine, démesurément rapetissée, mais fidèlement observée avec son langage, ses gestes, ses vices et ses ridicules? On s'accorde généralement à donner aux marionnettes une origine religieuse. Il est certain que ces petites figurines articulées, de bois, d'os, d'ivoire, de terre cuite, de carton ou de linge, ont pris naissance dans les temples, où, par une apparence de mouvement donnée aux images des dieux, on cherchait à accroître la ferveur des fidèles. Mais il y a vraiment trop loin de ces ancêtres hiératiques à leurs descendants si vifs et si remuants, aux élèves de Brioché et de Fagotin, aux petits acteurs dont M. Charles Magnin s'est fait le très érudit historien.

Retenons seulement ce point capital, c'est que le premier auteur qui ait employé le mot *marionnette* est un Poitevin, Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, juge consul des marchands de Poitiers. Un des convives des *Sérées*, pour prouver que les contrefaits et les bossus n'avaient pas usurpé leur réputation de malice, dit « qu'on trouvoit toujours aux badineries, bateleries et *marionnettes*, Tabary, Jean des Vignes et Franc à tripe, tousjours boiteux, et le badin ès farces de France, bossu : faisans tous ces contrefaits quelque tour de champicerie sur les théâtres[1] ». Nous voici donc dès les premiers pas renseignés sur la présence en Poitou de nos anciens comiques nationaux, des prédécesseurs de Polichinelle, d'Arlequin et de Pantalon. Car, ne nous y trompons pas, Guillaume Bouchet est un bon bourgeois qui ne sort guère de Poitiers; les faits qu'il rapporte, il en a été témoin; les joyeuses histoires qu'il nous conte, il les a entendues quelque beau soir après souper, dans la *Sérée*, en devisant avec ses amis Scévole de Sainte-Marthe, Boiceau de La Borderie, Jean de La Péruse, Tahureau. S'il parle des marionnettes, c'est qu'il a été les voir à la foire de la saint Luc ou au jeu de paume de Biet.

1. *18e Sérée*. Edition Lemerre, tome III, page 177.

Digitized by Google

Il aurait fallu pouvoir suivre sans interruption l'histoire de nos petits personnages depuis 1593, date de la mort de Guillaume Bouchet, jusqu'à notre siècle. Malheureusement les marionnettes du Poitou ont négligé de nous laisser leurs annales, et force nous est de nous contenter de plusieurs mentions que nous trouvons au dix-septième et au dix-huitième siècle.

En 1637, un lettré de Fontenay-le-Comte, Julien Colardeau, atteste leur présence aux *assemblées* de villages[1]. Il nous les montre dans le cadre animé de ces fêtes populaires, sur la place de l'église aux longues rangées d'ormeaux, au milieu des tentes des cabaretiers, des colporteurs, des merciers, dans le tumulte des voix, des cloches, des flageolets et des cornemuses, et leur appel a grand peine à se faire entendre auprès de la voix puissante du Cordelier qui prêche en plein vent les miracles de saint François, de l'aveugle qui chante sur son violon *Robinette* ou *Guéridon*, des cris des gueux, des vendeurs d'almanachs, des diseurs de complaintes et des paradistes rivaux : les acrobates et les escrimeurs.

Où tu vois que ceste brigade
S'amasse avec tant de rumeur,
C'est pour ce qu'un jeune escrimeur
Y monstre à faire en estocade.

Cet autre danse les sonnettes
Voltigeant comme un papillon :
Voy-je pas souz ce pavillon
Un joueür de marionnettes?

Au dix-huitième siècle, les marionnettes ont déjà dégénéré. Le premier type s'est perfectionné jusqu'à former un spectacle très compliqué où les progrès de l'art scénique trouvent leur place comme dans une féerie en miniature. Ce qui plaît alors au public, ce sont les pièces à grand fracas, les épisodes militaires avec accompagnement de fusillades et de feux d'artifice, les pièces tirées de l'Ancien ou du Nouveau Testament, derniers vestiges des mystères restés en vogue dans les classes populaires.

A Poitiers, le 4 décembre 1735, un certain René Petit, qui depuis plusieurs années promenait son jeu de marionnettes dans les villes

1. *Tableau* | *des uictoires* | *du roy.* | *Par le sieur Collardeau Procureur de* | *sa majesté à Fontenay-le-Comte.* | *Et autres Poësies du mesme autheur, dont* | *la table est en la page suivante.* — A Fontenay, | chez Pierre Petit-Ian, imprimeur du Roy, | et du corps de ville. M. DC. XXXVII. In-8°.

La *Feste de village* a été réimprimée par M. Dugast Matifeux, chez Robuchon, à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

de la province, demande l'autorisation de représenter son spectacle ordinaire au jeu de paume de Biet, situé rue des Hautes-Treilles, dans l'étendue de la juridiction de Saint-Hilaire-le-Grand. Malgré l'avis contraire du procureur de cour, la permission lui fut accordée, à condition qu'il y mît « toute la décence possible, sans qu'il soit proféré aucunes parolles libres et contre l'honnesteté ». René Petit devait être sur ce point aussi sujet à caution que ses confrères[1].

Au mois de mai 1770, un sieur Monniotte, impresario d'un théâtre mécanique, de passage à Niort, fait imprimer chez Elies le livret explicatif de son spectacle, intitulé *Le Jugement universel.*

« Cette pièce, dit-il, est composée de plus de quatre mille cinq cens figures sensibles et très bien imitées, qui sont les seules Actrices qui selon leur ordre naturel paraissent sur le Théâtre. Chaque Figure y fait son Personnage; plusieurs y tiennent le langage convenable aux Personnes qu'elles représentent (à la vérité par la bouche d'un Orateur); et pour éviter le sérieux de la Prose, qui dans ces sortes de Pièces n'est pas du goût de tout le monde, l'Auteur a jugé plus convenable de s'exprimer en Vers, s'étant plus appliqué néanmoins à bien rendre les pensées de l'Ecriture sur laquelle toute la Pièce est fondée, que d'observer les règles de la Poésie.

« Le Méchanisme immense qui fait mouvoir à propos toutes ces différentes figures, est si bien exécuté, qu'on est dans l'étonnement de voir le Jugement dernier avec ses circonstances les plus effrayantes, rendu avec tant de précision et de naïveté. »

Puis vient l'analyse de sa pièce, dont je vais essayer de donner un aperçu. Les documents de ce genre sont trop rares pour que celui-ci ne semble pas intéressant, au moins à quelques curieux.

Ier Acte. — La scène représente la vallée de Josaphat avec Jérusalem au fond; des voyageurs s'entretiennent des malheurs prochains. Le temps se couvre, le tonnerre gronde, la terre tremble, les étoiles se détachent du firmament, si bien qu'un astronome qui observe les astres se trouve dans le plus grand embarras. Un ange envoyé du ciel réduit Jérusalem en cendres.

IIe Acte. — Un serpent d'une grosseur prodigieuse vient amuser les spectateurs, puis la mer en furie recouvre de ses flots les ruines de la ville. On voit des vaisseaux en danger, d'autres qui font naufrage, des matelots engloutis ou dévorés par les requins. Les

1. Pièces justificatives, n° I et II.

Digitized by Google

anges réveillent les morts, et le prophète Ezéchiel rassemble les âmes pour le jugement.

IIIe Acte. — La reine de Saba vient faire des reproches aux Juifs. Dans l'air, paraissent les quatre évangélistes, les anges portant le signe du Fils de l'homme, le Sauveur, sa mère et tous les saints. Le jugement dernier commence. Les anges séparent les élus et les réprouvés; la mer s'agite, devient rouge comme du sang, et les démons s'emparent de leur proie.

IVe Acte. — Dans l'enfer, les damnés sont horriblement tourmentés. On entend le mauvais riche supplier Abraham de lui envoyer Lazare, et le vieux serpent, reparaissant au milieu de ce séjour de flammes, entretient agréablement les spectateurs.

Ve Acte. — Voici que la Jérusalem céleste descend sur la terre. La sainte Trinité, les apôtres, les prophètes, les martyrs, les confesseurs, les vierges, les neuf chœurs des anges avec une suite innombrable de peuples de toute nation, paraissent vêtus d'habits blancs. « Toutes les scènes précédentes sont tragiques. Celle-ci comble de consolation et renvoie les spectateurs en les ranimant d'une douce espérance. »

J'ai considérablement abrégé cette analyse, qui ne tient pas moins de 26 pages dans la brochure originale. Le spectacle durait une heure et demie, et devait demander beaucoup d'habileté et d'adresse aux impresarios, si l'on en juge par la variété des trucs annoncés.

C'est, à peu de chose près, la *tragédie du sieur Ardax du Mont-Liban*, dont M. Magnin cite un programme daté de Reims, du 15 avril 1775. Ardax du Mont-Liban était déjà passé à Poitiers le 19 mai 1768, et avait obtenu de représenter dans le jeu de paume de Biet « sa tragédie du *Jugement universel*, sçavoir les festes et dimanches à trois heures précises, ainsy que les autres jours de la semaine où les comédiens représenteront et à cinq heures pour les jours où il n'y aura pas de commédie », et dans le cas où il voudrait donner une seconde représentation « à huit heures du soir en prenant tous les précautions nécessaires pour éviter les dangers de la poudre et du feu[1] ».

Faut-il identifier ce célèbre montreur de marionnettes avec le prince du Mont-Liban, qui passa à Niort au mois de juin 1772? Briquet en fait un véritable prince. Je pense qu'il s'agit tout uniment d'un prince de comédie, à qui le corps de ville fournissait, par ordre de l'intendant, les moyens de transporter son matériel.

1. Pièces justificatives, n° III.

Digitized by Google

Nous, lieutenant général de police, subdélégué de l'intendance de Poitiers au département de cette ville de Niort, certifions que MM. les Maire et Echevins de cette ville ont fait fournir à *Habad-Spada*, prince du Mont-Liban, une voiture attelée de deux chevaux, deux chevaux de selle, pour le transporter lui et ses effets, son interprète et son domestique, jusques au bourg de Mauzé, généralité de La Rochelle, et lui ont fait compter par le receveur, la somme de dix-huit livres : le tout en conséquence des ordres de M. l'Intendant de cette généralité, en date du 23 juin de la précédente année.

A Niort, le 26 juin 1772.

Signé : DUCOUDRAY.

J'ay receu de M. Priolo, receveur syndic de l'Hôtel-de-Ville, la somme de dix-huit livres, contenue au mandement de l'autre part.

A Niort, le 26 juin 1772.

(La signature est en caractères arabes[1].)

Deux autres impresarios, *Jacques Dodin* et *Pierre Courtadon*, obtinrent aussi permission de jouer dans la salle du jeu de paume de Biet, le 23 mars 1772 et le 7 juin 1773[2]. Courtadon réussit si bien, que, deux ans après, le 25 avril 1774, il revint donner aux Poitevins un nouveau spectacle dont les *Affiches du Poitou* nous ont conservé le programme :

« Le sieur *Courtadon* se propose de donner à la place de Blossac, le 25 de ce mois, un spectacle curieux : il y élèvera un bâtiment en bois et en toiles peintes qui représentera la ville de Mastreck (*sic*) assiégée par les François : tout ce qui peut fournir l'image d'un siége, comme artillerie, mousqueterie, tranchée, renversement de murailles, brèche, combat, assaut, drapeaux, incendie, transports de morts ou de blessés, générale, tocsin, sommation de place par des tambours, capitulation, etc., y sera figuré par ce méchanisme, par des objets réels relatifs, et par des hommes que le machiniste y employera. On jouira de ce spectacle à six heures du soir, et ensuite il y aura un feu d'artifice. »

Quelques années plus tard, c'est un sieur Gon qui parcourt la province avec son théâtre mécanique. Sur le programme que nous reproduisons en fac-similé, il s'intitule neveu du sieur Renault, *machiniste des menus plaisirs du roi*. Il était à cette époque à Niort, et donnait des représentations chez Jacques Méchain, boulanger, grande rue Saint-Jean, proche le puits, rue Porte Saint-Jean actuelle.

1. Briquet, *Histoire de Niort*, I, p. 428.
2. Pièces justificatives, n° IV et V.

Digitized by Google

PAR PERMISSION

DE Mrs. LES MAGISTRATS DE CETTE VILLE

GRAND COMBAT NAVAL

MESSIEURS ET DAMES,

LE Sieur GON, Neveu du Sieur RENAULT, Machinifte des menus plaifirs du Roi, a l'honneur de vous avertir qu'il fera Dimanche prochain, fans faute, la clôture de fon Spectacle; & pour avoir l'honneur de vous remercier de l'heureux fuffrage dont vous avez bien voulu l'honorer jufqu'à ce jour, il s'eft préparé à vous donner aujourd'hui Mardi 3 Février 1778 un grand Combat naval devant le Fort St. Philippe de l'Ifle Minorque, où il y aura beaucoup de coups de canon tirés, tant du Fort que des Vaiffeaux. Plufieurs couleront à fond, & on verra les Matelots & les Gens d'Equipage fe fauver dans des Chaloupes.

Il y aura tous les jours deux Repréfentations; l'une à cinq heures & demie, & l'autre à huit heures & demie.

On prendra 12 fols aux premières Places & 6 fols aux Secondes.

Le lieu de la Repréfentation eft chez le Sieur MÉCHAIN, Maître Boulanger, grande rue St. Jean, proche le Puits.

A la fin du siècle, les marionnettes sont tombées au service des industriels et des charlatans. On lit dans les *Affiches du Poitou* du 6 novembre 1788 :

« Le sieur Aupré, Hollandais, dont les talens ont été applaudis dans cette ville, tant pour sa manière d'escamoter que *pour faire mouvoir ses automates*, donne avis au public que son dessein est d'aller aux foires du Mans et d'Angers, et qu'il retournera en cette ville au commencement de l'année. Son associé, le sieur de La Meronière, physicien et méchanicien, vendra des briquets physiques de sa composition avec garantie. »

Mais le goût invétéré du public pour le plus populaire des spectacles résiste à cette décadence. Au commencement du siècle, on trouve à Chartres une famille de Niortais, les frères Boniot, directeurs d'un théâtre mécanique. Tout un hiver, ils donnèrent dans la maison de l'Union des représentations du mystère de la Passion, qui furent très suivies. L'un des Boniot se livrait à la gravure sur bois, et Garnier, de Chartres, utilisa son talent pour plusieurs estampes populaires[1].

1. Garnier, *Imagerie populaire à Chartres.*

Digitized by Google

En 1805, une lettre adressée au préfet par le maire de Niort[1], se plaignant de certains abus, atteste la vogue persistante des marionnettes religieuses. Elle vaut la peine d'être citée.

Niort, le 23 messidor an XIII.

Le Maire de la ville de Niort
à Monsieur le Préfet du Département des Deux-Sèvres,
membre de la Légion d'honneur.

Monsieur le Préfet,

Je suis bien fâché que les ordres de M. le Conseiller d'État chargé du premier arrondissement de la police générale portant interdiction du spectacle des *Mystères de la Passion*, joués avec des figures en mécanique, ne soyent pas arrivés plus tôt. J'aurais eu bien du plaisir à les faire exécuter, car j'ai trouvé très inconvenant de voir les bateleurs dont il parle, venir deux fois dans cette ville pour y donner de ces espèces de représentations. Bien des gens en étaient scandalisés et pensaient que tout ce qui est contre la propagation de la morale, l'amélioration de l'homme et le bien-être de la société devrait être interdit et ne jamais être toléré dans un pays bien policé comme la France : en conséquence, qu'il faudrait proscrire non seulement les représentations dont parle M. le Conseiller d'État, mais encore les *Christs*, *Ecce homo*, et autres objets du culte catholique exposés en public avec une scandaleuse nudité ; le débit des *bagues de saint Hubert*, des *chapelets*, des *livres soi-disant bénis*, à qui on attribue des vertus qui leur sont étrangères, que le peuple achète dans la vue de se voir préserver de mort subite, de rage, de maladie, d'avoir le paradis sans l'avoir mérité par des œuvres, et sans être devenu meilleur, ce qui est la source d'innombrables abus. On s'est élevé dans tous les temps contre ce scandale, et dans un siècle où on imprime à l'homme une forte tendance vers sa perfection, il conviendrait de l'anéantir absolument. Du moins, c'est mon opinion. Je suis donc décidé, Monsieur le Préfet, à l'exemple de l'illustre M. Mounier, ex-préfet d'Ille-et-Vilaine, actuellement Conseiller d'État, de défendre en cette ville le débit de tout ce qui pourrait nuire à la morale publique, tromper le peuple et lui inspirer de fausses idées de morale, et en cela je suis convaincu d'être d'accord avec les vrais principes de la politique et de la religion.

J'ai l'honneur de vous saluer,

De Montigny.

II

Il nous faudrait parler ici, pour être complet, de cette immense marionnette semi-religieuse, semi-populaire, sœur de la Tarasque, de la Gargouille de Rouen, de la Grand'Gueule de Lyon, du Grand Dragon de Paris, légendaire image que l'on promenait dans les

1. Archives départementales des Deux-Sèvres. Série M. Police.

Digitized by Google

rues de Poitiers, à la procession des Rogations. La Grand'Goule était une figure en bois sculpté et colorié représentant un dragon aux ailes éployées, à la gueule béante, aux griffes acérées, à la croupe recourbée en replis tortueux comme celle du monstre de Théramène, et terminée de plus par une longue queue armée d'un dard à trois pointes.

« Ce terrible épouvantail, — dit le spirituel recteur de l'Académie de Poitiers, M. de La Liborlière, qui avait vu les dernières promenades du monstre avant la Révolution, — livré tout le long de l'année à la poussière et aux toiles d'araignée dans les galetas du couvent de Sainte-Croix, en sortait à l'époque des Rogations, pour être porté triomphalement au bout d'un long bâton en tête des processions générales. Comme si l'apparition annuelle de la Grand'Gueule eût été un des événements joyeux que l'allégresse publique se plaît à signaler, on décorait toute la carcasse squameuse du monstre de banderoles flottantes, nuancées de diverses couleurs; sa queue menaçante était ornée de gracieuses rosettes, et le gouffre de sa gueule était comblé de *casse-museaux* bien dorés et de cerises souvent encore à peine formées. »

Il eût été intéressant de chercher, après tant de savants commentateurs, le symbolisme de cette figure étrange, qui sommeille aujourd'hui dans la bibliothèque du Grand-Séminaire de Poitiers; mais je laisse à de plus érudits le soin d'aussi graves problèmes, en faisant seulement remarquer que de toutes les marionnettes qu'on ait vues en Poitou, la Grand'Goule est la plus grande et la plus ancienne : la plus grande, puisque l'image que nous en avons, faite en 1677 par Gargot, mesure plus d'un mètre de longueur; la plus ancienne, puisqu'une charte de 1466 constate que parmi les bannières et enseignes portées aux processions des Rogations, il y en avait une appelée *le Dragon*.

Voici à titre de renseignement bibliographique les principaux auteurs qui ont parlé de la Grand'Goule.

Foucard, *Poitiers et ses Monuments* (Soc. des Antiquaires de l'Ouest, Mémoires, 1840, p. 151).

L'abbé Auber, *Histoire de la Cathédrale de Poitiers* (*Loc. cit.*, 1850, p. 50).

Bellin de La Liborlière, *Appendice à l'article sur la Grand'Gueule*, inséré dans les *Vieux Souvenirs de Poitiers d'avant 1789* (*Loc. cit.*, Bulletin, 1847-49, p. 8).

Barbier de Montault, *Le Trésor de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers* (*Loc. cit.*, Mémoires, p. 228).

Eug. Salverte, *Dissertation sur les dragons et les serpents monstrueux* (*Revue Encyclopédique*, t. II, p. 623).

Dupin, *Lettre sur le dragon de Metz* (Mémoires de l'Académie Celtique, t. III, p. 481).

Digitized by Google

Jouyneau Desloges, *Lettre sur le dragon de Poitiers appelé la Grand'Goule* (*Loc. cit.*, t. V, p. 51).
D'Orfeuille, *Extrait d'une dissertation sur le dragon de Niort* (*Loc. cit.*, t. VI, p. 131).
— *Dissertation sur l'existence des dragons*. Saint-Maixent, Lainé, an VII, brochure.
Mazure, *Réponse à M. d'Orfeuille* (*Journal des Deux-Sèvres*, an XI, p. 26).
De Chergé, *Guide du voyageur à Poitiers*.
Bellin de La Liborlière, *Vieux souvenirs de Poitiers avant 1789*.

III

Revenons maintenant à des spectacles plus profanes. On sait que les jeux du cirque sont de tous les divertissements populaires les plus anciens et les plus courus. La présence en Poitou de tant de vestiges de théâtres, d'arènes, de cirques, à Doué, à Poitiers, à Sanxay et ailleurs, est là pour le prouver. Mais ce que l'on sait beaucoup moins, c'est que le grand saint Hilaire lui-même peut être appelé en témoignage des goûts de nos ancêtres. En 364, à son retour d'Italie, il trouva ses fidèles beaucoup plus occupés de spectacles profanes que d'éloquence chrétienne, c'est-à-dire en bon français, les églises désertées au profit du théâtre.

Le saint évêque prodigue ses exhortations à ces esprits égarés *qui theatralibus ludis captivi incubant, qui circensium certaminibus serviunt*, et il ajoute, avec un jeu de mots latins bien pardonnable : *Nisi forte, non magis æquorum cursu astrorum cursus est gratior et obscœnis illis spectaculorum turpium fabulis, non amœnius divina illa humana spei eloquia cantantur.*

Je demande grâce pour une citation latine si reculée, et j'arrive à un exemple plus rapproché de nous et plus intéressant. Cette fois, c'est Guillaume Bouchet qui parle :

« Il n'y a pas longtemps qu'il vint en ceste ville un charlatan, qui avoit un Lion. Un seigneur eut envie de faire combattre un Taureau qu'il avoit, fort furieux, contre ce Lion : disant au maistre du Lion que si le Lion estoit victorieux, il luy bailleroit le Taureau et dix escus : et au contraire si le Taureau l'estoit. Ayans les combatans esté mis en une place publique, ils s'approchent l'un de l'autre : mais le Taureau ayant senty une attainte de la patte du Lion, commence à reculer : son maistre bien fasché, l'encourageant luy va dire : Courage, Rouget, mon amy, courage; puis tournant la tête, comme s'il eust eu des cornes, et qu'il eust voulu iouster, disoit : Pleust à Dieu que i'eusse des cornes. Tout le peuple se

print si fort à rire, sçachant qu'il y avoit longtemps qu'il avoit ce qu'il demandoit, qu'ils firent si grand peur à ces deux bestes, qu'elles ne voulurent plus se rencontrer. »

Au dix-huitième siècle on se contentait d'animaux savants. Le 14 décembre 1777, Etienne Castillon, de la province de Languedoc, obtenait la permission de montrer des animaux « qu'il avait stylés à différens combats très curieux et qui ont flatté la vue de tous ceux qui luy ont fait l'honneur de le venir voir[1] ».

IV

Après les jeux du cirque et les montreurs de bêtes, les curieux ont été de tout temps très friands des phénomènes vivants. En voici trois exemples fort anciens que l'on pourra rapprocher des spectacles forains de nos jours. Le premier est emprunté au journal de Le Riche, avocat du roi à Saint-Maixent.

« Le samedi 17 mars 1579, nous dit-il, arriva en cette ville un petit homme, se disant de Nantes, lequel n'avoit de bras, au lieu desquels il usoit de ses pieds. Il tiroit de l'arquebuse qu'il chargeoit, bandoit et abattoit le chien; il jouoit aux dez, se lavoit et s'essuyoit. Il se coupoit du pain, lavoit des verres, y mettoit vin et eau, jouoit aux cartes, ôtoit son chapeau en saluant les personnes, enfiloit des aiguilles, faisoit le nœud, couroit et escrivoit fort bien, le tout de ses pieds, ce que je vis au Cygne où il estoit logé. Il y avoit avec lui six personnes, dont deux femmes, qui jouoient des farces. »

Près de trente ans plus tard, les Poitevins virent un sujet aussi habile; Paul Contant, apothicaire à Poitiers, lui donna place dans son *Jardin et cabinet poétique* et célébra ses mérites en alexandrins :

Passa par cette ville un certain personnage
De trente ou quarante ans qui avoit le visage
Grand, long, barbu, rousseau, et au reste en effaict
On l'eust pris à cheval pour un homme parfaict.
Il n'avoit que le haut et peu près la ceinture;
Le reste de son corps avoit ronde figure,
Sans cuisse, sans genoux, sans jambes et sans pieds;
Cependant il tenoit nos yeux si bien liez
Aux sauts que sans repos il faisoit sur la table

1. Archives départementales de la Vienne, G. 672.

Digitized by Google

Que cela le rendoit du tout esmerveillable.
Il n'avait rien qu'un bras et qu'un petit mougnon
Qui secondoit de près son entier compagnon;
Et montant comme un chat d'une vitesse isnelle
Les rolons asseuré d'une bien grande eschelle;
Donnoit telle frayeur en le voyant si haut
Qu'on croioit à tous coups luy voir prendre le sault;
Mais ainsi qu'un garrot qu'un fort archer descoche
Il descendoit à bas avec son mougnon croche.

V

Je ne m'occuperai plus, pour terminer cette étude déjà longue, que des sauteurs, danseurs de corde ou équilibristes.

Dès 1449, nous trouvons à Poitiers une amende prononcée contre un bateleur qui avait sonné de la trompette pour assembler le peuple sans la permission du maire[1].

Au mois de mars 1665, des danseurs de corde se voient refuser la permission de prolonger leurs représentations, « veu que le temps de caresme repugne à ces divertissemens publicqs[2] ».

Le 4 septembre 1749, au passage de Madame, infante, à Poitiers, l'intendant Le Nain lui procura le divertissement suivant :

« Nous nous rendîmes, raconte-t-il lui-même dans son procès verbal, l'après midy chés Madame, je lui amenoi une troupe de petits sauteurs, dont le plus âgé n'auoit que dix ans et le plus jeune quatre ans, et quelques jours ce spectacle amusa beaucoup Madame, qui fut surprise de uoir dans ces enfans la grâce, la force et l'adresse portées au point qu'on trouve rarement dans les exercices de ces sortes de gens, même dans un âge meur et vigoureux[3]. »

Dans les *Affiches du Poitou* du 21 mars 1776, M. de Scévole, secrétaire du roi à Argenton, en Berry, écrit pour recommander le sieur Clemanson, habile équilibriste : « Aujourd'hui, ajoute-t-il, on voit des troupes de comédiens s'arrêter dans de petits endroits qui n'avoient pour tout spectacle que celui de la lanterne magique et de quelques misérables marionnettes. Cela est au point que dans ma patrie, qui contient à peine deux mille habitans, des comédiens y sont venus deux fois dans l'espace d'un an. »

1. Inventaire des Archives de la ville de Poitiers, n° 1272.
2. Archives communales de Poitiers. Reg. 115, p. 112.
3. *Revue d'Aquitaine*, I, 322 (M^re de dom Fonteneau).

Digitized by Google

Les derniers mois de l'année 1778, les Poitevins virent les représentations d'un certain Landini, sauteur et voltigeur, qui s'en alla ensuite à Angers[1].

Le 13 décembre 1781, les Pères de l'Oratoire, à Niort, donnèrent à leurs élèves le plaisir d'assister aux exercices de baladins « histrions », où se faisait remarquer *Cascarinette*[2] (?).

Les divertissements populaires, on le voit, n'ont guère changé depuis cette époque. A la foire de saint Luc à Poitiers, à celle de la saint André à Niort, de la saint Jean à Fontenay, la foule accourt, comme au seizième ou au dix-septième siècle, aux marionnettes, aux hommes-troncs, aux sauteurs de corde. Les pièces qu'on représente aux théâtres mécaniques parlent toujours de la Passion du Christ, de l'Enfer, de la tentation de saint Antoine, ou des faits d'armes de nos soldats. Mais là encore le progrès a fait invasion. A côté de ces simples baraques de plus en plus rares, s'élèvent de somptueuses loges où de vrais acteurs, beaucoup moins naïfs que nos marionnettes, jouent la comédie et chantent l'opérette en vogue, au milieu d'apothéoses de féerie dignes du Châtelet. La foule peu à peu déserte ses anciens temples : elle court aux nouveaux dieux, à la vapeur, à l'électricité.

Par contre, depuis quelques années, les classes élevées semblent revenir à ces plaisirs d'un autre âge. Les marionnettes artistiques de la rue Vivienne et le théâtre d'ombres du Chat Noir ont attiré tout Paris au mystère de *Noël* de Maurice Bouchor et à la *Marche à l'étoile* de Fragerolles. L'humanité est vieille, bien vieille. Elle éprouve de temps à autre le besoin de revenir à son enfance, comme ces vieillards, au terme de leur vie, qui font sauter leurs petits-fils sur leurs genoux et partagent leurs jeux ou leur innocente causerie.

HENRI CLOUZOT.

1. Quéruau Lamérie, Notice sur le théâtre d'Angers, p. 61.
2. Registres du collège de l'Oratoire.

Digitized by Google

Digitized by Google

XI

LES FÊTES DE VILLAGE

EN POITOU ET EN ANGOUMOIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR M. D. BOISSONNADE

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers

Digitized by Google

Digitized by Google

LES FÊTES DE VILLAGE

EN POITOU ET EN ANGOUMOIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR M. P. BOISSONNADE

MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS

L'un des contrastes les plus saisissants que présente la vie populaire au dix-huitième siècle dans le Poitou et l'Angoumois, est celui de la gaieté turbulente des fêtes de village et de la triste condition matérielle du paysan. Les administrateurs comme Necker, les voyageurs étrangers tels que Arthur Young, les économistes français comme l'abbé Baudeau et le marquis de Mirabeau, sans parler des intendants et des subdélégués, tous sont unanimes à nous tracer de la situation des campagnes de ces deux provinces le plus triste tableau. Vilains et pauvres pays, parmi les derniers de France par la richesse et la population, sans routes, sans commerce, sans vigueur, énervés par la misère, décimés par les épidémies, écrasés d'impôts de toute espèce, voilà comment ils nous dépeignent ces deux régions qui comptent ou qui ont longtemps compté de nos jours parmi les plus prospères, les plus riantes et les plus riches de l'Ouest. Des marais sur la côte, habités par une population hâve et fiévreuse, des broussailles et des bois dans le Bocage ; ailleurs, dans la Plaine, des oasis de verdure alternant avec d'immenses étendues désertes, où pendant quinze ou seize lieues on ne rencontre pas un être humain : telles les landes entre Poitiers et Montmorillon, entre Angoulême, Barbezieux et

Digitized by Google

Bordeaux. De loin en loin, des villages terreux cuits par le soleil et lavés par la pluie, avec de tristes chaumières en torchis ou en paille, où le vent passe dans les temps d'hiver, des ruelles sordides, où les boues et les ordures s'accumulent, des fondrières infectes où s'enfoncent les voitures et les gens, et d'où se répandent dans l'air les germes des épidémies. C'est là que vivent et meurent dans la saleté et la misère des générations de ces paysans doux et sociables, supportant avec un fatalisme résigné les épreuves du sort, se nourrissant de blé noir et de raves, d'huile de navette, ne buvant en temps normal que de l'eau, ignorant le luxe, s'habillant avec la laine de leurs troupeaux et le chanvre de leurs jardins. Tel est le portrait que nous tracent les témoins les moins suspects, de grands seigneurs et de grandes dames, des agronomes et des savants, des fonctionnaires peu enclins à exagérer, et nous n'avons aucune raison pour douter de son exactitude.

On s'imaginerait volontiers que dans un pareil milieu ne devait guère s'épanouir la gaieté, et cependant les témoignages des voyageurs, ceux de ces mêmes administrateurs, les sentences des juges auxquels nous avons emprunté les éléments de notre étude, attestent l'intensité, la spontanéité, l'éclat même des fêtes de village de nos deux provinces au dix-huitième siècle. L'âme populaire s'y révèle naïvement avec son insouciance native, ses superstitions et ses croyances, ses sentiments et ses passions. Dans les unes, les plus ordinaires, celles du dimanche, le paysan se délasse avec modération des fatigues de la semaine. Dans les autres, dans les grandes fêtes traditionnelles inspirées par la religion ou par la superstition, il rend hommage avec une ferveur, qui n'est pas exempte de crainte et de terreur, à ces puissances mystérieuses qui font la consolation et le tourment de l'humanité depuis tant de siècles. Les travaux périodiques des champs sont pour lui l'occasion d'autres divertissements dont la tradition s'est pieusement transmise d'âge en âge. Certains événements de la vie humaine, en particulier le mariage, et enfin la fête annuelle du saint protecteur du village, sont l'occasion de solennités où se déploie dans toute sa plénitude ce vieux fonds de gaieté qui est l'une des qualités les plus précieuses de notre vieille race.

En général, le dimanche est pour le paysan du Poitou et de l'Angoumois un jour de délassement et de divertissement.

L'habitant du Marais, gros et apathique; le Bocagin, au teint pâle, à la grosse tête ronde, éclairée de petits yeux expressifs, encadrée de cheveux noirs; l'homme de la Plaine, à la carnation vive et à la physionomie ouverte et gaie; l'Angoumoisin, sensuel

Digitized by Google

et gourmand, tous se rendent au chef-lieu de la paroisse avec leur famille, revêtus de leurs habits de fête. La paysanne y paraît, si elle a quelque aisance, en cotte de drap fin, reconverte d'un juste, en jupons amples et courts, avec gros plis retombant sur les reins, une mante noire ou gris bleu jetée sur les épaules, un haut corset marquant la finesse de la taille et remontant pudiquement jusque sous le menton, le visage encadré par une large coiffe que retient une agrafe de fer, tandis qu'à sa ceinture quatre grandes chaînes d'argent supportent les insignes de sa dignité : le couteau, les ciseaux, les clés et l'épinglier. Plus modeste s'avance la métayère ou la fille de service, en robe de serge ou de tiretaine, en sabots et en jupon, un fichu de couleur éclatante jeté sur les épaules. A côté d'elles, voici le fermier habillé de serge grise ou bleue, en culotte ou bourgnon de droguet, retombant sur les guêtres, chaussé de bottes à haut talon ou de grosses galoches grises, tandis que son fils, encore jeune et coquet, fera paraître avec orgueil les boutons d'étoffe de son habit, bouffer les dentelles grossières de sa chemise, et, d'un air crâne, rejettera sur l'oreille son petit chapeau à bords plats ou rabattus, orné de rubans. La famille a assisté dévotement à la messe, le jeune homme a chanté au lutrin. A l'issue des offices, les amusements commencent : courses, sauts, barres, luttes, mail ou ballon, quilles et boules pour les jeunes gens, et la danse pour les jeunes filles sur la place du village, ombragée d'ormeaux. Les matrones surveillent du coin de l'œil les ébats de la jeunesse, et se redisent les commérages du hameau. Les vieillards savourent la douceur de vivre, et souvent les pères vont sous la ramée du cabaret, sous la tente du tavernier en plein vent, oublier auprès d'un plat de viande et d'un pot de bon vin le triste ordinaire de leur semaine : les gesses et les mongettes coriaces, le fricot, brouet trop spartiate mêlé d'herbes et de pain, la vinasse et la boisson où se retrouve trop le goût de l'eau et si peu celui des raisins ou des prunes. Bientôt, pour peu qu'ils aient le gousset garni, ils oublieront leurs misères auprès de la bouteille, en répétant le refrain du Bas-Poitou :

Bénissons à jamais le petit vin de Sigounay,

ou celui de l'Angoumois :

Buvons un coup, buvons-en deux,
A la santé des amoureux,
De ce bon vin qui pétille en nos verres.

Puis, dans la douce chaleur du repas, jetant un regard philoso-

Digitized by Google

phique sur les couples qui tournoient sous les ormes, ils se verseront une nouvelle rasade, en hurlant avec le chœur des buveurs :

> Toute chanson qui prend sa fin
> Mérite toujours un coup de vin.

Parfois un marché, une foire, ajoutera à l'animation de l'assemblée du dimanche. Heureux quand les danses, les jeux et les beuveries se terminent paisiblement, sans rixes ni querelles.

Les divertissements dominicaux ne sauraient être comparés, pour l'animation et l'importance, aux fêtes qui accompagnent les grandes cérémonies religieuses de l'année. Le paysan célèbre dans ces dernières les événements les plus connus de la vie chrétienne, auxquels se mêlent dans un amalgame inextricable les traditions superstitieuses des cultes naturalistes de l'antiquité. A la fin de décembre, le cycle de ces fêtes s'ouvre par la veillée de Noël. Après souper, les habitants du village se réunissent chez les fermiers ou les métayers les plus aisés. On veille en attendant l'heure de minuit, et les assistants chantent à l'unisson ces noëls rustiques où se traduit parfois un sentiment si exquis de la vie rurale et de la vie religieuse. Avant minuit, le maître de la maison se fait apporter la grosse bûche, appelée le *mouchon* en Angoumois, la *cosse* en Poitou, qui doit préserver ses bâtiments de la foudre. Dans un profond silence, il répand l'eau et le sel sur ce bois consacré, qu'il met ensuite au foyer et qui brûlera pendant les trois fêtes suivantes. Enfin, les cloches sonnent la messe; les villageois s'y rendent en chantant leurs noëls, et au retour, chacun, prenant place autour du feu, revient participer au réveillon, qui, dit un témoin de ces mœurs rurales, « dégénère souvent en orgie ». Cinq jours après, la veille du jour de l'an, dans une partie du Bas-Poitou, notamment dans les cantons de La Roche-sur-Yon, de La Mothe-Achard et de Poiré, les jeunes gens réunis vont de maison en maison pousser le cri traditionnel de : *Au gui l'an neuf!* souvenir inconscient d'une vieille fête druidique, et recevoir les cadeaux qu'on ne manque pas de leur offrir.

Puis vient la fête de l'Ane, le jour de la Circoncision, si populaire au moyen âge. Le temps n'est plus où les laïques, costumés en femmes, en diables, en animaux, disaient à l'autel un simulacre de messe, remplaçant par des chansons gaillardes les prières du rituel, encensant le pape des fous avec la fumée de vieux cuirs, et menant à l'autel, au chant de quelque hymne grotesque, un baudet poitevin aux longues oreilles, couvert de la chape du prêtre. Il n'en reste plus au dix-huitième siècle que de faibles vestiges. Tout se borne

Digitized by Google

à des chansons égrillardes ou satiriques que la jeunesse du village vient répéter à la porte de l'église. Le jour de la Purification, le paysan invite ses amis et ses voisins à manger les crêpes qui doivent lui procurer une belle moisson et empêcher la carie de ses froments. Au mardi gras, au moment où les animaux eux-mêmes, les chats par exemple, croit-il, tiennent leur sabbat, il participe aux réunions et aux danses du village. Pendant la semaine sainte, il n'oublie pas, le jour des Rameaux, d'aller planter dans son champ une branche de buis bénit qui fera prospérer ses récoltes ; le jeudi, d'aller chasser le lièvre de Pâques ; le vendredi, d'aller greffer son verger et de semer ses légumes, dont il tirera, pense-t-il, double récolte ; et enfin, il fête le grand jour de la Résurrection en savourant les pâtés de viande et de hachis que la ménagère a préparés la veille pour chacun des membres de la famille, depuis les enfants jusqu'aux domestiques. Comme autrefois dans l'antiquité grecque, romaine, celtique, l'arrivée du printemps est le signal de nouvelles fêtes rustiques. Dans la nuit du premier jour de mai, les amoureux vont en secret déposer à la porte ou dans le lieu connu de leur bien-aimée, soit la branche d'aubépine, soit le poteau (le mai) garni de gerbes de fleurs parlantes : réséda, myosotis, souci, lilas et roses, ou encore de menus cadeaux : rubans, épingliers, oranges et gâteaux, indices de leur amour. Aux lueurs de l'aube naissante, les plus ardents sont allés se rouler nus dans la rosée, pour attendrir le cœur des belles inhumaines. Les mauvais plaisants du village ont donné cours à leur malignité : ils ont été suspendre à la porte des pécheresses le gros chou symbolique, sous lequel naissent les enfants ; le bouquet d'artichaut, au cœur large, à la fenêtre des coquettes ; et des fleurs de tournesol à celle des vaniteuses et des sottes. Plus pratiques, le fermier et le métayer vont planter la tige d'aubépine fleurie sur leur fumier, pour que leur blé en grenier ne germe pas, ou bien ils ont dès le matin, pour conjurer les sorts, mangé une tartine de fromage blanc, et frotté leurs dents avec leur meilleure pièce de monnaie.

L'été ramène avec lui l'une des fêtes les plus anciennes que l'humanité ait connues, celle du soleil ou de la saint Jean. On la célèbre encore au dix-huitième siècle dans les campagnes du Poitou et de l'Angoumois avec une véritable ferveur. Elle commence dès la veille du 24 juin. Tandis que les parents recueillent dans les champs humides de rosée les herbes sacrées, remèdes futurs des malades et préservatifs contre les sortilèges, des bandes d'enfants vont de porte en porte quêter les fagots du bûcher. Des jeunes gens dressent le mai gigantesque coupé dans le bois voisin, et

Digitized by Google

fleuri de bouquets, qui flambera le soir au milieu des vivats des spectateurs. A la nuit tombante, chacun vient ajouter son fagot à la pyramide. Puis, se détachant de la foule, le plus ancien ou le plus jeune habitant du village, parfois le curé, jette un brandon enflammé. La flamme pétille, on se précipite pour agiter au-dessus du foyer le gros bouquet de bouillon blanc et de feuilles de noyer, ou la branche de chêne ornée de guirlandes d'herbes de la saint Jean, dont on frottera le lendemain les bestiaux, et qui, suspendue au-dessus de la principale porte de l'étable, servira de talisman contre les maladies. Les vieillards, craignant la mort prochaine, jettent une parcelle de ce feu bienfaisant dans leurs sabots, et les moissonneurs présentent le dos au bûcher pour conjurer les fatigues de la moisson voisine. Bientôt, au bruit joyeux des chansons, jeunes filles, jeunes gens et enfants, se tenant par la main, déroulent leurs rondes autour du brasier incandescent. On s'exerce à le franchir d'un bond vigoureux, et les cris, les rires ne s'éteignent que lorsque, le bûcher jetant une lueur mourante, chacun s'éloigne, emportant le tison qui, jeté dans le puits, chassera la fièvre, et le menu charbon qui, gardé dans le coffre, détournera le feu du ciel.

Aussi régulières dans leur cours, aussi vivantes dans leur périodicité, sont les fêtes qui accompagnent les travaux champêtres et qui en tempèrent les fatigues. Presque partout, la tonte des brebis, le fanage des foins, la moisson, le battage des blés, les vendanges, la récolte des châtaignes, ramènent leur cortège de danses et de jeux. Ces réjouissances commencent en été pour finir au déclin de l'automne. Dans les chaudes journées de juin, les faucheurs, sous les implacables rayons du soleil, font tomber devant eux l'herbe mûre. Le travail est dur, mais on se délasse tout à l'heure, lorsque les faneurs et les faneuses, rassemblés autour des meules de foin, se livrent aux inspirations de leur vive gaieté, que le vin vient exciter. Causeries folâtres, chansons, rires, forment tous les soirs l'assaisonnement du repas frugal qui clôt la journée. La moisson est l'occasion de réjouissances plus originales encore. Chaque matin, avant le lever du jour, au son du cornet ou du limaçon de mer, la bande joyeuse des moissonneurs se dirige vers le champ, faucille en main et portin à la ceinture. D'avance, on a désigné celui qui suivra le premier sillon, celle qui lui servira de compagne, et l'ordre dans lequel les autres travailleurs accompliront leur besogne. « Chaque garçon se place auprès de sa maîtresse, dit une relation contemporaine ; il l'aide, et les doux propos font oublier le poids du travail et du soleil. » A midi, l'heure du repas,

Digitized by Google

on s'assied sur la terre autour de la soupe fumante. Rires et plaisanteries vont leur train, et celui qui viole l'étiquette décente de mise en ces repas, est saisi, étendu, et frappé au derrière d'un nombre de coups de sabots proportionné à la gravité de sa faute. Après dîner, la demi-heure accordée au sommeil écoulée, le travail recommence jusqu'à la nuit. Alors le cortège des moissonneurs, précédé des sonneurs de cornet, se dirige vers le village, répétant en chœur la modulation aiguë que jette l'une des jeunes filles. Quand la moisson est finie, au moment où les hommes chargent la dernière gerbe, les jeunes gens et les *bachelettes* tressent, sur un faisceau de baguettes dissimulé sous des rubans, un énorme bouquet d'épis, appelé la *gerbe de panpaillé*. On le confie aux mains du moissonneur qui a suivi le premier sillon. C'est le triomphateur; il monte sur le devant du char, aux sons rauques du cornet, aux cris de *iouh! iouh!* répétés en chœur. Puis, il fait son entrée dans la ferme, où un festin, qu'égaieront les transports d'une joie bruyante et les plaisirs de la danse, attend les travailleurs. Les distractions burlesques rompent la monotonie et atténuent les fatigues du battage des grains, qui suit la moisson. On s'amuse à balancer dans un drap de grosse toile rousse (le *ballin*), dont quatre batteurs robustes tiennent les coins, le maladroit qui a violé les règlements de police de l'aire. Lorsque le travail est terminé, une farce (la *fête du bourlot*) provoque les accès de rire des assistants. Les batteurs attachent une grosse corde à la dernière gerbe, qu'ils tirent de toutes leurs forces, feignant de ne pouvoir l'enlever; les lazzis pleuvent autour d'eux, jusqu'à ce que le maître, apparaissant, fasse circuler à la ronde le baril de vin, dont chacun s'adjuge une lampée, après quoi la gerbe est enlevée comme un fétu de paille, dans le tumulte d'acclamations triomphales. Le soir, un copieux repas, bien arrosé, clôt avec des danses ce nouvel épisode de la vie des champs. Les vendanges ont eu de tout temps le don d'exciter la verve des habitants des campagnes. En Angoumois surtout, pays de vignerons, terre bénie du vin pineau et des vins blancs, d'où l'on tirera la liqueur dorée du cognac, c'est la grande époque des fêtes rustiques. Le village entier se transporte aux vignes; enfants, jeunes gens, jouvencelles, femmes et vieillards, tous viennent aider à cueillir la grappe sous la feuille et l'entasser dans le panier du hotteur. Les propriétaires eux-mêmes, venus à cette occasion de la ville à leur *borderie* ou maison des champs, se mêlent avec leur famille à ce joyeux tumulte. « L'aspect de ces fruits délicieux, dit un auteur charentais de la fin du dix-huitième siècle, prépare les vendangeurs à des excès de joie qu'ils ne

Digitized by Google

peuvent bientôt plus retenir. Le repas du soir fait oublier les fatigues du jour. Le moindre son du gosier, de la musette ou du violon, est le signal du plaisir, et le corps brisé du hotteur semble revivre tout à coup pour étaler en dansant une agilité surprenante. » Peu après, avec la récolte des noix et des châtaignes, finit la série de ces fêtes rustiques. A la Toussaint, dans les collines du Bocage, sur les plateaux accidentés couverts de châtaigniers qui avoisinent le Limousin, dans le Poitou oriental et le nord de l'Angoumois, c'est la fête des châtaignes ou du brasillet. La jeunesse, réunie dans les champs ou les clairières des bois, autour de grands feux de fougères, d'épines, de feuilles mortes et de chaume, fait cuire le fruit du châtaignier; des rondes et des danses animent l'assemblée; puis on s'arrache les châtaignes, heureux du bruit et du tumulte qui accompagnent ce frugal divertissement, et l'on se sépare, en attendant qu'avec la Noël recommence le cycle ordinaire des réjouissances du village.

Les assemblées, prévails, frairies, bacheleries, ballades (car elles portent en Poitou et en Angoumois ces noms variés), représentent les plus populaires des joyeuses réunions de village du siècle passé. De leur rareté même, elles semblent tirer plus de prix. L'*assemblée* n'a lieu, en effet, dans chaque paroisse, qu'une fois l'an, lors de la fête du saint patron du village. La fête baladoire, comme on l'appelle, peut avoir lieu à toutes les saisons et durer, soit deux ou trois jours, soit une semaine entière. C'est, par exemple, pour Aulnay, le jour de saint Nicolas; pour Châtillon-sur-Sèvre, le dernier vendredi d'avril; pour Rouillac, le jour de Pâques; pour Champdeniers, la semaine du jeudi au mardi gras; pour Verruyes et Cellefrouin, le jour de la Pentecôte; pour Montmorillon, le dernier dimanche du mois de mai; pour Neuville, le jour de l'Assomption; pour Saint-Léger-en-Pallue, près de Châtellerault, la fête de saint Roch; pour Genac et Vouillé, le jour de la Noël et les dimanches suivants. Jeunes gens et jeunes filles s'y rendent de plusieurs lieues à la ronde, aussi bien que les paysans de tout âge, sûrs de trouver dans ces réunions, dont le programme unit l'utile à l'agréable, l'occasion des emplettes nécessaires à la vie rurale ainsi que les moyens de divertissement. Les assemblées ont leur clientèle assidue d'industriels en plein vent, de boulangers et de bouchers, pour approvisionner les ménages aux grandes circonstances. Des pâtissiers et des taverniers dressent leurs étalages sur la place publique, sous les ormes des promenades, et parfois, comme à Neuville, jusque dans le cimetière, aux portes de l'église, offrent aux passants des rafraîchissements variés : vin

Digitized by Google

blanc, vin rouge, limonade, fouaces sucrées de La Mothe-Saint-Héraye, échaudés ronds et pleins du Bas-Poitou, tortillons d'Angoumois en forme de couronne, mélusines, gaufres, oublies, craquelins et casse-museaux. Plus loin, les merciers et les colporteurs déballent leur boutique à bon marché : serges et burats, droguets et tiretaines, foulards de couleur voyante, couteaux, ciseaux et épingles, verroteries et bijoux de clinquant, images d'Épinal, almanachs du cultivateur, légendes de la bibliothèque bleue, et devant ces trésors s'arrêtent convoitenses les belles filles et leurs compagnons. Souvent aussi, à l'assemblée, s'ajoute une gagerie, c'est-à-dire une foire aux domestiques. Les garçons et les filles de ferme y attendent, parés d'épis, un engagement pour l'année qui va suivre; les valets et les servantes qui se destinent aux travaux du ménage s'y rendent parés de fleurs. Dans cette foule, qu'excitent le bruit, les cris des étalagistes, le mouvement inaccoutumé, chacun trouve un divertissement. Les épicuriens, qui dédaignent les chansons et la danse, se réunissent au cabaret et se livrent avec passion aux douceurs du jeu ou de la bouteille. Dans certains villages, par exemple dans ceux de la justice de Ruffec, les joyeux buveurs s'associent pour boire aux frairies d'août et de septembre une ou deux barriques entières, et celui d'entre eux qui les a achevées porte, comme insigne d'honneur, la cannelle au chapeau. La jeunesse préfère l'enivrement de la musique et de la danse. Souvent les ménétriers ou joueurs d'instruments, arrivés dès la veille, sont allés donner l'aubade dans les hameaux. Sur une estrade rustique, à l'ombre des ormeaux de la place publique, l'orchestre villageois s'est installé. Les accords du violon s'y mêlent aux sons puissants de la vèze ou cornemuse, aux accents vifs et pétulants de la pibole ou musette poitevine, et aux soupirs flûtés de la *tirelyre* ou *turlutu*. Bacheliers et bachelettes se livrent avec passion au rythme entraînant de la musique, aux évolutions variées de la danse. Les rondes fougueuses ou enfantines, les lentes promenades, le menuet cérémonieux, les gavottes, les bals de Saintonge, vifs et accélérés, la sautière et la courante, le branle du Poitou où l'essaim tourbillonnant des danseurs évolue dans une tempête de rires, et jadis si entraînant, qu'il dissipait jusqu'à la sombre mélancolie d'un Louis XI, les bruyantes bourrées, où dans l'envolement des jupes résonne la cadence des sabots, les danses simples ou compliquées, populaires ou savantes, trouvent à leur tour leur place dans le programme de la journée. C'est merveille de voir l'agilité, la souplesse, l'harmonie des gestes, la force et la grâce que déploient les danseurs et les danseuses. Elles ont valu aux bachelettes du

Digitized by Google

Poitou cette réputation d'exceller dans le chant et la danse, que constate un intendant au début du dix-huitième siècle. Aussi paraissent-elles infatigables; elles évoluent avec une espèce de frénésie, jusqu'à l'anéantissement de leurs forces : « On en a vu, dit un témoin, expirer de fatigue. » Des chansons marquent les évolutions des danseurs, et sont reprises en chœur dans les intervalles de repos. Paysans et paysannes, de leur voix la plus aiguë, chantent dans leurs complaintes et leurs élégies les violences et les fragilités de la passion, les incidents des légendes tragiques, raillent dans leurs vives et gaillardes ritournelles les misères de la vie conjugale, ou étalent la sensualité inconsciente du peuple, satirisent dans leurs refrains piquants les menus ridicules du village, les aventures des pauvres filles délaissées, la rapacité des gens de loi, procureurs, avocats et sergents.

A ce thème primitif et uniforme des assemblées de villages, s'ajoutaient des épisodes originaux, parfois poétiques, en général plutôt satiriques ou grotesques. Ainsi, à la bachelerie de Châtillon-sur-Sèvre, les bacheliers de la ville et de la paroisse Saint-Jouin, vêtus de leurs plus beaux habits, l'épée au côté, escortés de musiciens, vont distribuer un bouquet d'oranger aux nouvelles mariées de l'année et les faire danser. Ensuite, les jeunes gens et les jeunes femmes, hissant sur des tréteaux recouverts d'une nappe un mouton ahuri, le forcent à absorber du pain et du vin ; la dernière mariée, une baguette à la main, fait faire à l'animal récalcitrant, à trois reprises, le tour des tréteaux. C'est ce qu'on appelle *fesser le mouton*; et cette cérémonie burlesque se termine par un tour d'adresse. Chacun des jeunes gens met le mouton sur son dos, puis le fait pirouetter trois fois au-dessus de la tête. Le jour suivant, au sortir de l'église, les bacheliers, saisissant la première paysanne qui apparaît à la porte, lui font danser la danse de la bergère. Après quoi, vêtus de blanc, montés sur des chevaux ornés de rubans, précédés des deux derniers mariés de l'année, en habits de noce, qui portent deux drapeaux et deux épées nues garnies d'oranger à la pointe, ils se rendent dans la prairie aux portes de la ville, vident leurs verres, les jettent en l'air et partent à bride abattue. Les deux premiers qui arrivent au château sont proclamés rois de la jeunesse et couronnés par la jeune fille de leur choix. Les reinages ou proclamations de cette souveraineté éphémère se retrouvent d'ailleurs dans les autres parties du Poitou et de l'Angoumois. A Cellefrouin, c'est au baron élu par le suffrage des habitants réunis dans la halle qu'est dévolue la présidence de la bachelerie. A Melle, le bachelier de l'année précédente transmet sa royauté à celui qui veut l'ac-

Digitized by Google

cepter, et qui, prenant la branche d'arbre que porte en sa main le souverain déchu, la plante en terre ; mais l'élu devra faire dire une messe le jour de la Pentecôte, donner le pain bénit, régaler les jeunes gens. Un vieux garçon original avait légué la rente d'un pré au titulaire annuel de cette royauté rustique. A Champdeniers, le titre royal est le prix de l'adresse au jeu de la paume ou de l'éteuf. Les nouveaux mariés et les hommes prennent seuls part au concours, sans armes ni bâtons, légèrement vêtus, après avoir mis chacun en dépôt une pièce d'étain. Au centre d'une prairie est planté l'étendard de la bachelerie ; le premier marié de l'année, tenant l'éteuf, ou pelote de velours cramoisi, garnie de clous dorés et de rubans multicolores, la jette tout à coup dans le cercle. Les concurrents courent pour saisir la balle, engagent une lutte ardente d'adresse ou de force qui dégénère quelquefois en rixes, dans lesquelles le bailli de la ville risque d'être battu s'il veut rétablir l'ordre. Celui qui parvient à emporter l'éteuf sur la place du marché est proclamé roi des bacheliers, s'il est nouveau marié ; sinon, il se contente de gagner la vaisselle d'étain. Le vainqueur est promené en triomphe au son des instruments et prélève sur les maisons du bourg des redevances en nature, telles que du vin et des confitures. Parfois, soit survivance de vieilles coutumes féodales, soit invention de la malignité populaire, certaines catégories d'habitants, telles que les nouveaux mariés, les meuniers, servent de plastrons aux mystifications des paysans ou sont l'objet de leurs exigences. C'est ainsi qu'à la fête de Verruyes en Poitou les nouveaux mariés sont obligés, sous peine de payer une amende de soixante sols, de sauter, près de la source du village, dans un trou profond de douze pieds rempli d'eau, et la vue de leurs beaux vêtements souillés ou de leur frayeur suscite les éclats de rire de l'assistance.

A Genac et à Saint-Cybardeaux en Angoumois, le jour de Noël et les deux dimanches qui suivent, on les contraint à jeter devant la porte de l'église, au sortir de la messe et de vêpres, une boule que les jeunes gens se renvoient l'un à l'autre à coups de bâton. Le nouveau marié qui se refuse à cet exercice est saisi ; on menace de le jeter à l'eau, à moins qu'il ne désarme ses assaillants par le cri de : Au vin ! et qu'il ne les amène se rafraîchir à ses frais au cabaret voisin. Même châtiment est réservé aux spectateurs qui sont venus contempler la scène sans porter une houssine ou un bâton. A Rouillac, lors de l'assemblée qui a lieu le jour de Pâques, le dernier marié est gratifié, au sortir de la messe, d'une corne, cadeau symbolique pour lequel il est tenu de remercier les jeunes

Digitized by Google

gens en leur donnant de l'argent pour boire à sa santé, au bruit du tambour et des danses. A Thonars, le dimanche de la Trinité, dans la prairie du vicomte, cent vingt meuniers, en présence du juge, des officiers et de la foule, viennent en bateau ouvrir la quintaine, c'est-à-dire essayer de briser à coups de lance un pal orné de fleurs planté dans le lit de la rivière, ou bien de l'arracher en plongeant, et le vainqueur est promené en triomphe dans les rues de la ville. A Vouillé, lors de la fête baladoire de Noël, les habitants, assemblés au cabaret, font saisir le dernier marié de l'année et le forcent à donner trois francs, du pain et du vin; sinon il est dépouillé de ses vêtements. Après cet exploit, on force les passants, sous peine d'amende, à faire la révérence à une énorme boule appelée la *soule*, décorée de lauriers et environnée de bouteilles et de verres, qui est étalée sur le bord d'une fenêtre. Puis la soule est portée sur un roc escarpé, et la population, divisée en deux camps, les hommes et les femmes d'un côté, les garçons et les filles de l'autre, se disputent l'honneur de s'en emparer. Si le premier camp l'emporte, la boule est jetée au milieu de la rivière; si c'est le second, on la jette dans un puits, où un des jeunes gens descend la tête en bas pour la remonter et aller ensuite chez les meuniers du bourg percevoir la redevance de dix sols par roue de moulin, sans compter la viande de porc, les canards, les chapons et le vin qu'il est d'usage d'exiger d'eux. Ces sortes de tributs sont quelquefois prélevés sur tous les habitants, comme à Cellefrouin, où le baron de la jeunesse, offrant des bouquets à tous les spectateurs de la prairie, exige en retour de l'argent. Malheur à celui qui refuse ou qui se montre peu généreux! Les jeunes gens l'entourent et le précipitent dans le ruisseau. Des querelles, des rixes souvent sanglantes sont en effet l'accompagnement presque obligé de ces bruyantes réjouissances, où le caractère des paysans se montre avec ses qualités de gaieté, d'ingéniosité, de verve railleuse, mais aussi avec ses défauts de sensualité grossière et de brutalité emportée.

Ce tableau, dont les détails n'ont rien d'imaginaire, semble contredire la peinture sombre, mais non moins véridique, que, d'après les témoignagnes les plus autorisés, nous avons tracée de la misère du Poitou et de l'Angoumois au dix-huitième siècle. La contradiction n'est pourtant qu'apparente. De l'animation des fêtes, conclure, comme l'ont fait plusieurs historiens, au bonheur et à la prospérité des campagnes à cette époque, c'est faire preuve d'une critique un peu superficielle et d'une psychologie bien sommaire. Écartons d'abord le mirage inévitable qui, né de l'accumulation des faits dans une étude d'ensemble, nous ferait apparaître la vie rustique comme

Digitized by Google

une sorte de kermesse perpétuelle. Dans la réalité, si l'on en excepte les divertissements habituels si modérés du dimanche, les fêtes de village, revenant à des intervalles assez éloignés, ne sont qu'un accident dans l'existence du paysan et ne représentent nullement la physionomie normale des campagnes. De l'entrain de ces fêtes, on ne saurait guère tirer que des conclusions d'ordre philosophique plutôt qu'historique. Les unes prouvent chez le paysan français la puissance de l'esprit de tradition, la vitalité du sentiment religieux, la persistance des superstitions naturalistes aussi anciennes que le monde. Les autres, aussi vieilles que l'humanité, sont les manifestations extérieures de ce besoin de sociabilité qui tire les hommes de l'isolement et fait naître l'ivresse des foules. Elles sont toutes destinées à satisfaire ce besoin impérieux d'agitation et de mouvement, de détente physique et morale, qui succède aux lourds travaux du corps, et qui fait oublier un moment les tristes réalités de la vie. On n'y saurait nullement trouver une preuve de l'aisance du paysan, ou de son bonheur, mais plutôt l'indice de son insouciance, de son imprévoyance, du fatalisme résigné, qui le caractérisent à cette époque de l'histoire. Ce n'est point dans le nombre et l'éclat des fêtes qu'il faut chercher les signes de la condition des campagnes, mais plutôt dans l'alimentation, l'habitation, le vêtement des habitants, l'état extérieur des terres, le degré de l'instruction. Si de nos jours les fêtes de village ont perdu de leur attrait, si même elles ont parfois disparu, c'est que le paysan d'Angoumois et de Poitou, devenu plus instruit, souvent plus riche, a une conscience plus nette de ses intérêts et de ses devoirs, que son horizon s'est élargi, qu'il a acquis, avec l'aisance, le souci de conserver les biens gagnés à la sueur de son front. C'est que ses goûts se sont affinés, c'est qu'il place ailleurs qu'à la frairie le bonheur de vivre. La gaieté n'a pas disparu de nos campagnes, elle y règne toujours, mais ses allures sont plus discrètes, ses manifestations moins bruyantes et moins grossières. Le déclin des fêtes de village, dont il est permis de regretter le côté pittoresque et l'originalité curieuse, comparées à la banalité et à l'uniformité de celles qui leur ont succédé, n'est après tout, aux yeux de l'historien, qu'un des nombreux signes de l'accroissement de la civilisation et du bien-être.

P. Boissonnade.

Digitized by Google

Digitized by Google

XII

LA VIE OUVRIÈRE EN POITOU

AU QUINZIÈME SIÈCLE

PAR M. P. BOISSONNADE

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers

Digitized by Google

La Vie ouvrière en Poitou au quinzième siècle

PAR M. P. BOISSONNADE

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers

Reconstituer la vie de nos pères, l'existence des classes qui composaient la population d'une province, est certainement l'une des tâches les plus utiles, mais aussi des plus délicates de l'histoire. La vie populaire surtout, avec son originalité profonde, est de nature à intéresser ceux qui cherchent dans le passé autre chose que la menue monnaie des faits et des dates. C'est à retracer, à décrire l'organisation et la condition de l'ouvrier poitevin à la fin du moyen âge, d'après les textes disséminés dans les recueils, d'après les documents originaux conservés dans les archives et les bibliothèques de Poitiers, que j'ai voulu consacrer cette étude, simple résumé de travaux plus approfondis. Puissé-je susciter parmi les savantes Sociétés de la Vendée et des Deux-Sèvres l'idée de publier les statuts et autres pièces qui intéressent les corporations de Niort et de Saint-Maixent, de Fontenay et de Thouars, de tirer de la poussière des archives ces témoignages si intéressants de la vie d'autrefois, pour permettre de donner un jour le tableau complet de l'organisation ouvrière en Poitou au temps de l'ancien régime.

Les artisans nous apparaissent dès le treizième siècle à Poitiers organisés en corporations autonomes : ils se sont associés pour se défendre contre l'arbitraire seigneurial, et le temps est venu cimenter cette union. Au quinzième siècle, près de quatre-vingts corporations ouvrières existent à Poitiers. Les unes s'occupent de l'ali-

Digitized by Google

mentation (meuniers, boulangers, pâtissiers, bouchers grands et petits, poissonniers, huiliers, revendeurs, hôteliers, taverniers, etc.), les autres de l'habillement, tels que les tisserands, les drapiers, les foulons, les tondeurs, les merciers, les chaussetiers; d'autres de l'ameublement et du bâtiment, comme les maçons, les serruriers, les charpentiers et les menuisiers, d'autres encore du travail des métaux communs et précieux, comme les armuriers, les orfèvres et les monnayeurs; d'autres enfin exercent les arts libéraux, comme les imprimeurs, les papetiers, les parcheminiers et les libraires. L'ouvrier prend place de bonne heure dans l'une de ces collectivités traditionnelles, où, en se groupant avec ses semblables, il est certain de faire respecter ses droits. L'isolement, qui est aujourd'hui encore la règle, est alors l'exception, une exception monstrueuse, que ni la société ni la corporation ne tolèrent. L'ouvrier isolé, traqué et pourchassé par les pouvoirs publics, comme par ses confrères, ne saurait apparaître un moment que pour disparaître aussitôt. L'artisan vit et meurt dans l'étroit horizon de sa ville natale et de sa corporation. Son père a manié l'outil, son fils le maniera de même. Au moulin, à l'étal, au four, à la forge, on se succède de génération en génération. Le métier est un héritage qui se transmet de demi-siècle en demi-siècle, aux membres de la même famille. Les membres de la famille prennent le nom de leur profession ; ils s'appelleront Boucher, Menuisier, Lefèvre, Pâtissier, Lefoulon, Letanneur, etc., symbole de la persistance séculaire des mêmes métiers dans les mêmes groupes familiaux. De bonne heure, le fils du compagnon ou du maître fera son entrée dans la corporation. Il en gravira tous les degrés. Tour à tour, il sera apprenti, varlet ou ouvrier, et enfin si le sort le favorise, il tiendra boutique à son tour, il sera patron.

Le fils de l'artisan est arrivé au terme de l'enfance; le père l'amène à l'atelier, pour qu'il y commence l'apprentissage. Personne n'en est exempt. La corporation tient à honneur de n'avoir dans ses rangs que des ouvriers et des maîtres exercés, rompus à leur art. Le père est-il patron lui-même : c'est dans son propre atelier qu'il donnera à son fils les leçons du métier. Est-il seulement *compagnon*, simple ouvrier : il conduira l'adolescent au maître, au patron voisin. Un contrat solennel, rédigé par un notaire, ou passé devant témoins, stipule les conditions de l'apprentissage, les devoirs et les droits réciproques de l'apprenti et du patron. Les chefs de la corporation, les administrateurs, appelés *maîtres jurés* ou *syndics*, en surveillent l'accomplissement. Ce maître qui reçoit l'apprenti sous son toit est d'ailleurs déjà renommé par son expé-

Digitized by Google

rience, c'est un ancien du métier. C'est ainsi qu'à Poitiers l'orfèvre et le menuisier ne peuvent recevoir d'apprenti qu'après cinq ou six ans de maîtrise. Le jeune homme est admis. Dès lors il prend place à côté du fils ou du parent du maître, et du maître lui-même, dans le petit atelier. Les règlements ont interdit au patron d'avoir plus de deux apprentis par atelier, y compris son fils ou son parent. L'adolescent est sûr que la direction du maître ne lui manquera pas. En effet, celui-ci de son établi surveille le travail de son élève, signale et redresse ses maladresses et ses erreurs. Il jouit à l'égard de l'apprenti de tous les pouvoirs, alors excessifs, du père de famille : il le réprimande, il le châtie au besoin de quelque taloche ou de quelque bourrade paternelle. Il pourra même parfois, s'il quitte le métier, le céder à un confrère comme les outils de sa boutique. Il faut que l'apprenti l'indemnise de ses soins, de ses peines. C'est pourquoi, parfois, le maître reçoit de lui, dans la première année, une redevance en argent. Pendant tout le temps de l'apprentissage, c'est-à-dire pendant deux à six ans, suivant les corporations, le jeune homme travaille pour le compte du patron sans recevoir de salaire. Tout au plus, quand il saura les éléments de sa profession, recevra-t-il, comme chez les orfèvres, une récompense annuelle de 100 sous (100 francs). Le contrat qui le lie au maître est irrévocable, sauf le cas d'immoralité du patron ou de traitement inhumain. Atteint du désir du changement et de l'indépendance, l'apprenti voudrait-il s'enfuir : tous les ateliers se fermeront devant lui ; le maître qui le recevrait sans congé de l'ancien patron s'exposerait à l'amende. Bien mieux, le fugitif sera recherché, appréhendé au corps par les soins des jurés du métier, ramené à l'atelier qu'il vient de fuir. S'évadera-t-il encore : il sera réputé parjure, et exclu comme indigne du métier auquel il aspire ; il ne sera plus qu'un déclassé, un enfant perdu de la société, une recrue des claque-dents, des tire-laine, des caïmans et autres ennemis de l'ordre social. Le plus souvent le jouvenceau se pliera à cette discipline sévère : il se formera peu à peu, il deviendra un bon ouvrier. Nourri à la table du maître, participant « au même pot, au même sel », suivant l'expression de ce temps, logeant sous le même toit, il s'imprégnera de l'esprit familial, aspirera à son tour à prendre place dans l'un des cadres légaux, reconnus, consacrés, de la société.

Dans cette atmosphère familiale, presque toujours du moins, le jeune apprenti a vécu préservé de la promiscuité fâcheuse et de la corruption précoce, physique et morale, qui l'attend aujourd'hui dans l'usine ou le grand atelier. Avec son maître, il a assisté aux fêtes de la corporation, aux solennités religieuses, aux cérémonies

Digitized by Google

publiques : il a acquis l'esprit du corps en même temps que la capacité professionnelle. Le voilà mûr pour le compagnonnage. Il va franchir un degré de la hiérarchie corporative. D'apprenti, il deviendra ouvrier, c'est-à-dire varlet ou compagnon.

Varlet ou compagnon, il sait que sa condition n'a rien de subalterne ; n'y a-t-il pas dans la hiérarchie féodale un terme semblable pour désigner le jeune seigneur? Il sait qu'il pourra rester ouvrier toute sa vie, s'il n'est pas assez riche pour passer le chef-d'œuvre de la maîtrise, pour s'établir à son compte, ou pour acheter des lettres du roi qui lui ouvrent l'accès du patronat. Mais il n'ignore pas qu'entre le maître et lui il n'y a pas de différence de savoir, de capacité, d'aptitudes, que le patron ruiné redeviendra comme lui compagnon, et que la fortune seule trace entre lui et le maître une ligne de séparation. Le compagnon a donc l'orgueil de son métier. Le plus souvent, avant d'être admis au compagnonnage, il a dû faire la preuve de sa moralité et de sa capacité. Non seulement les certificats d'apprentissage ont attesté l'une et l'autre, mais encore il a, devant les jurés de la corporation, exécuté un chef-d'œuvre. Ouvrier pâtissier, il aura préparé et fait cuire deux pâtés brisés, et offert un bon plat au maire de Poitiers. Garçon boucher, avant de ceindre le devanteau ou tablier blanc, insigne de sa fonction, il aura levé, fait et étendu une épaule de bœuf. Menuisier, il aura présenté une pièce de menuiserie de la valeur de 10 sols (20 francs). Puis il fêtera son admission en donnant à la confrérie une livre de cire pour les fêtes, une somme d'argent pour la caisse ou la boîte, en payant, soit au maire, soit aux jurés, un plat, ou un pot de vin pineau, ou une miche, ou un petit blanc, ou quelque autre offrande minime. Admis, le compagnon vivra désormais du fruit de son travail. Chaque matin, chaque semaine, chaque mois, chaque année, suivant les conditions du contrat de louage, variables avec la corporation, il ira sur la place publique avec les autres ouvriers attendre qu'un maître vienne l'embaucher, pour le jour, pour la semaine, pour le mois, pour l'année. Il ne saurait, sans s'exposer à de fortes amendes, au besoin même à l'exclusion du métier, travailler pour son propre compte, hors de l'atelier d'un maître, « en chambre secrète », comme disent les statuts. Il ne saurait non plus abandonner l'atelier où il travaille pour courir à un autre, sans enfreindre les règlements. Puni avec rigueur s'il tente des coalitions ou des grèves en vue de faire augmenter son salaire, il est du moins protégé contre la concurrence des forains ou ouvriers étrangers, sûr d'être employé de préférence dans les ateliers de sa ville natale, protégé contre la surproduction et le surmenage par l'interdiction

Digitized by Google

du travail de nuit et la limitation des heures de travail. Il vaque à sa besogne avec les apprentis et le maître, n'ayant en général à côté de lui qu'un ou deux compagnons embauchés pour la même besogne ; les règlements ne toléreraient pas que le patron eût dans son atelier un plus grand nombre d'ouvriers, et fît à ses collègues une concurrence ruineuse. Outre les dimanches, il a pour le repos les soixante fêtes que l'Église ordonne de chômer, les jours d'obsèques des maîtres décédés, les jours de la fête du patron de la corporation, cent dix à cent vingt journées de chômage par an qu'il peut consacrer aux délassements de l'esprit et du corps, loisirs que le développement de la grande industrie et la concurrence universelle ne sauraient lui donner aujourd'hui. Ces avantages sont, il est vrai, acquis au prix de bien des inconvénients. Si le travail est limité, il est par contre peu rémunérateur. Aux chômages officiels, s'ajoutent ceux que causent les troubles, les guerres. L'ouvrier est protégé, mais il n'est jamais libre ; une tutelle éternelle pèse sur lui. Enfin, de plus en plus le patronat tend à devenir le monopole d'une aristocratie d'artisans par droit de richesse ou de naissance, tandis que la masse des compagnons végète toute sa vie dans la condition subalterne d'ouvriers à gages.

Au-dessus de la foule des varlets s'élèvent en effet les maîtres ou patrons. Arriver à la maîtrise est une tâche difficile. Ce n'est pas que les frais d'installation et de loyer d'un atelier soient élevés, mais la jalousie des maîtres, les difficultés du chef-d'œuvre et les dépenses exorbitantes de l'admission peuvent décourager les plus résolus et les plus dignes. Heureux les fils ou les gendres des maîtres ! Parfois ils seront dispensés du chef-d'œuvre, presque toujours ils ne seront astreints qu'à de faciles épreuves et à des redevances minimes. Toutes les difficultés ont été accumulées à l'entrée de la carrière pour l'ouvrier qui n'a pas eu le bonheur de naître dans la maison d'un patron. D'abord, en présence des jurés et, dans certains cas, des maîtres et du maire, il devra donner les preuves d'un savoir-faire professionnel approfondi. Représentons-nous l'atelier des corporations poitevines au moment du chef-d'œuvre. Voici par exemple un aspirant barbier-chirurgien-étuviste : dans la boutique, le candidat, rasoir ou ciseaux en main, s'efforce à faire lestement le poil d'un menton noir et hirsute ; puis à peigner, à couper, à friser les chevelures les plus rebelles ou les plus luxuriantes. De là, au chevet d'un malade, il montrera qu'il sait manier la lancette, pratiquer proprement l'art de saigner et de purger, appliquer le bandage ou l'emplâtre sur les plaies, bosses et fractures des clients endommagés. Aux étuves, il préparera le bain de vapeur,

Digitized by Google

pratiquera les frictions et les massages, et débarrassera les élégants et les coquettes de la végétation pileuse qui fait leur désespoir. Voici, un peu plus loin, nombreuse assistance autour des étaux d'une boucherie. C'est le garçon boucher qui aspire à l'honneur insigne de ceindre le devanteau noir, emblème de la maîtrise. Entouré des jurés, il abat, foule et tourne, le premier jour, un grand bœuf gras ; le lendemain, il saigne, il écorche, il vide, il apprête un gros mouton, et le troisième jour, il exerce son talent sur un veau. Ici, dans le laboratoire d'un pâtissier, dans la chaleur tiède qu'exhale le four, voyez ces maîtres et ces jurés qui dégustent d'un air entendu les quatre plats, les deux chapons de haute graisse, les assiettes de crème d'amandes, la tarte renversée, le dauphin à la crème, et les mille oublies que leur présente d'un air humble et anxieux le compagnon aspirant au patronat. Ici, lunettes sur le nez, avec toute la gravité requise en pareille ocurrence, des jurés chaussetiers palpent sur toutes les doublures, examinent sur toutes les coutures les deux chausses (culottes et bas d'homme), les quatres chausses (pantalons et bas de femme), qu'un candidat chaussetier vient d'exécuter, afin de prouver qu'il est digne d'entrer dans l'insigne corporation qui unit au privilège d'habiller les hommes celui encore plus enviable d'habiller les dames, privilège qui restera l'apanage de la communauté jusqu'à l'apparition des couturières au dix-septième siècle. L'aspirant est surveillé de près tandis qu'il procède au chef-d'œuvre : il lui est interdit de se faire aider, interdit d'abandonner son travail, sauf aux heures de repas et de sommeil. Parfois, pour plus de sûreté, on le mène, suivant l'usage des charpentiers de Poitiers, dans une des chambres de l'« ostel » d'un maître ; on l'enferme à double tour, et là, dans le calme de la solitude, séquestré du monde, recevant ses aliments de son geôlier volontaire et muet, il travaille à son chef-d'œuvre. A trois reprises, les jurés viennent visiter le travail, et la tradition veut qu'à la seconde et à la troisième visite, le candidat offre un dîner à ses juges ; c'est un moyen inévitable pour parvenir à toucher leur cœur, en satisfaisant leur estomac. Le chef-d'œuvre est fini, les jurés et les maîtres l'ont examiné, l'aspirant a donné les preuves d'une capacité incontestable. Mais il est loin d'être sûr de son admission : le talent qu'il a montré a peut-être éveillé la jalousie des maîtres ; loin de lui assurer l'accès du patronat, peut-être le chef-d'œuvre va-t-il le lui fermer. Que de diplomatie, de flatteries, de souplesse, d'humilité, de présents, ne déploiera-t-il pas, pour se concilier la sympathie de ses juges, trop tentés de voir en lui le concurrent dangereux de demain ! Parfois, toute sa stratégie, tout son savoir, se trouveront en défaut. Les

Digitized by Google

jurés et les maîtres refuseront de l'admettre à la maîtrise en dépit du chef-d'œuvre. Du moins, il lui reste un dernier recours. Il fait entendre ses plaintes au maire et aux échevins, représentants de l'intérêt public, et quelquefois, comme en 1472, le corps de ville de Poitiers, réagissant contre l'exclusivisme égoïste des maîtres, prononcera, après examen, l'admission des candidats capables. Le nouveau maître une fois admis, tout n'est pas fini. Il devra prouver, comme les statuts le requièrent, « qu'il est honneste personne, saine et nette », bon chrétien et en parfait accord avec « sainte mère Église », dont il n'encourut jamais les foudres. Puis, accompagné des maîtres et des jurés, il se rend à l'hôtel de ville ; on le présente au maire; le chef du métier lit à haute voix les règlements de la corporation. Puis le nouveau maître, les mains sur l'Évangile ou sur les reliques des saints, jure à haute voix d'observer loyalement les statuts de la profession qu'il exercera désormais. En même temps, parfois cependant avec le chef-d'œuvre, il acquitte les redevances auxquelles il est tenu à l'égard de la commune et de la corporation. Ce sont un ou deux écus pour la ville, un ou deux écus au moins encore et quelques livres de cire pour la confrérie, 5 à 10 sols pour le maire, pour l'indemnité des jurés, quelques deniers pour les sergents de la mairie qui ont assisté au chef-d'œuvre. Reste enfin le dernier acte, et non le moins onéreux, des cérémonies de réception. C'est le copieux dîner où le nouveau maître, ayant à ses côtés le maire, le procureur, le greffier, les sergents de la commune, les jurés et parfois même tous les maîtres de la corporation, célèbre, avec force rasades et grand renfort de pâtisseries et de viandes, son entrée dans la classe des patrons. Dès lors, il prend place dans l'aristocratie du métier : il sera dans sa ville natale personnage considéré, ayant boutique ouverte, pignon sur rue ; il sera peut-être membre de l'échevinage (conseiller municipal), sans doute à son tour juré, c'est-à-dire administrateur de la corporation ; et dans son costume de gala, il paradera aux fêtes et aux cérémonies publiques. Il pourra, s'il est habile ou heureux, passer pour un des riches habitants de la cité, dont on cite l'escarcelle pleine d'écus. Il pourra transmettre son métier comme une propriété à son fils, ou à sa veuve, ou à son gendre, moyennant certaines garanties. Les règlements le protégeront contre la concurrence des maîtres et des ouvriers forains et contre la rivalité déloyale de ses confrères. Il sera considéré, respecté, pourvu qu'à son tour il respecte les statuts, qu'il observe les poids et les mesures légales, qu'il n'enlève pas les chalands de ses rivaux, qu'il n'accapare point les matières premières, qu'il ne forme point de coalitions pour la hausse des prix,

Digitized by Google

qu'il ne livre à la consommation que des produits bien exécutés avec un bénéfice raisonnable, pourvu, en un mot, qu'il soit honnête industriel ou commerçant, ce qui pouvait bien, alors comme aujourd'hui, n'être pas aussi rare qu'on l'imagine.

Apprentis, compagnons et maîtres mènent, dans la ville qui les a vus naître, la même existence modeste, sans larges horizons, mais aussi sans espérances et sans déceptions immodérées, qui caractérise la vie des classes populaires au quinzième siècle. A l'exception de quelques industries renommées, telles que celles de la tapisserie, de la fabrication des armes, de l'imprimerie à Poitiers, de la coutellerie à Châtellerault, de la draperie et de la mégisserie à Niort, il n'y a pas en Poitou d'industries bien considérables. La plupart des métiers pratiqués à Poitiers, la capitale de la province qui en renferme le plus, sont des métiers de première nécessité, qui correspondent à ce que nous appelons la petite industrie. Par suite, point de grandes usines, point de vastes ateliers. Dans les rues étroites, sombres, boueuses ou caillouteuses du chef-lieu du Poitou, s'ouvrent les boutiques étriquées des corporations. Chaque métier s'est groupé dans un quartier distinct. Au bas de la colline, le long des eaux dormantes de l'étang de Pont-Achard, le long des rives du Clain, ce sont les fosses, les écorchoirs, les étendoirs des tanneurs, des corroyeurs et des mégissiers, dont le centre est le faubourg Saint-Saturnin, tandis que, sur les chaussées de la rivière, se mêle au bruit des eaux le monotone tic-tac des quinze à vingt moulins des seigneurs, des abbayes et du chapitre. En gravissant les pentes du plateau, on pénètre dans les rues des bouchers, groupées autour de la Grande Boucherie; puis autour des églises Notre-Dame la Grande et Notre-Dame la Petite, on aperçoit les boutiques des armuriers et des orfèvres dans la rue Favrouse (Saint-Étienne), des chapeliers dans la rue Saint-Paul, des chaussetiers et aiguilletiers dans la rue de l'Aiguilherie (rue de la Mairie). Autour du Palais des Ducs d'Aquitaine, auprès de l'Université et des collèges, voici la cohorte des libraires, des imprimeurs, des enlumineurs, des parcheminiers. L'aspect de ces ateliers est presque partout identique. Au bas des lourdes maisons de bois ou de lattes recouvertes d'ardoises, au-dessous des balcons qui surplombent, laissant à peine passage à la lueur du jour, se balancent au vent les longues perches qui, d'un côté de la rue à l'autre, supportent le linge qui sèche au soleil et les étoffes fumantes des teinturiers. Attachées à des tringles de fer, grincent ou gémissent les lourdes enseignes, bariolées et bizarrement découpées, qui parlent à l'œil du passant

Digitized by Google

et le forcent à l'attention : barbes d'or, ciseaux d'or, chaudrons d'or, balances d'or, en toile dorée ou peinte, pots de fer, plats et pots d'étain, hommes armés avec l'épée ou la lance en arrêt, chapeaux énormes et habits taillés dans la tôle, chariots, éperons, clés, sabots, plats à barbe bleus ou blancs, qui tintent comme l'armet de Mambrin au-dessus des boutiques des barbiers. Des animaux réels ou fantastiques aux noms pittoresques : cerfs de tôle argentée, singe qui prêche, cerfs qui détachent leur ramure compliquée, tortues, ânes, chevaux, licornes, servent d'armes parlantes à beaucoup d'ateliers, tandis que d'autres préfèrent se placer sous le patronage des images pieuses ou des noms de saints. L'atelier lui-même n'offre rien de somptueux. En avant, l'étal sur lequel le fabricant ou le commerçant expose et vend lui-même ses produits : quartiers de viande, fruits, pains ou pâtés, tissus, habits, métaux ouvrés. En arrière, l'établi où, aux yeux du passant, le maître travaille avec ses apprentis ou ses ouvriers ; la table sur laquelle le chaussetier ou le tailleur, assis les jambes croisées, fait courir le ciseau ou l'aiguille à travers l'étoffe ; le pétrin où le boulanger, le torse nu, manie la pâte ; le métier où le tisserand lance le navette, la cuve où le teinturier plonge ses tissus, l'enclume où le forgeron frappe le fer à tour de bras, la forge où l'orfèvre coule les métaux précieux. Derrière l'atelier ou au-dessus, sont les appartements où le maître habite avec sa famille. En dehors de l'atelier, certaines corporations ont seules le droit d'étaler et de vendre, mais seulement sur un emplacement déterminé, à des heures fixées d'avance, en général le matin, de huit à neuf heures, à onze heures ou à midi. Ainsi les bouchers peuvent étaler à la Grande Boucherie la viande de bœuf, de mouton et de veau, et la viande de porc sur le marché Notre-Dame ; les boulangers sont autorisés à vendre le pain sur ce dernier marché ; les poissonniers ont leur halle au Marché-Vieux (place d'Armes) ; les marchands de sel et de bois merrain ont la place du Pilori ; les marchands de blé et les meuniers, le Minage. Les jurés des métiers, les sergents du maire, les échevins inspecteurs, maintiennent l'ordre, et assurent la police des marchés et des ateliers. Ils visitent les produits, saisissent et confisquent ceux qui sont défectueux, viandes avariées, poissons pourris, fruits aigres, pains non conformes au poids et au règlement officiel ; ils citent les délinquants au tribunal du maire ; ils marquent les marchandises loyales du sceau du métier et de la ville. Ils empêchent les spéculations et marchés illicites, les accaparements et les coalitions, les hausses exagérées des prix. Dans presque tous les métiers, l'ouvrier ne peut colpor-

Digitized by Google

ter la marchandise, surtout s'il est étranger à la commune. Tout au plus le colportage est-il toléré pour les revendeurs dans certaines limites, et pour les pâtissiers. Le soir, on entend dans les rues, avant l'heure du couvre-feu, s'élever la voix grêle des mitrons qui, en tablier et casquette blanche, une corbeille sur la tête, offrent les oublies, joie des enfants et plaisir des dames. Nul ne saurait, sans s'exposer à l'amende, solliciter le client au passage; au marché, les règlements interdisent aux marchands de se disputer les pratiques. Devant la boutique ou l'atelier, l'interdiction est la même. Tout au plus autorise-t-on l'hôtelier à célébrer au passage le confortable de son hospitalité, le tavernier à vanter au passant, d'une voix insinuante, la force et la bonté du vin qui écume dans le pot qu'il tient à la main. Tous les quinze jours, parfois toutes les semaines, dans la boutique ou dans l'atelier apparaissent les jurés gardes du métier, accompagnés parfois des sergents du maire. Ils font leur tournée habituelle, pour vérifier l'exécution des règlements. L'ouvrier leur apporte la serrure, le drap, la toile, l'habit ou le cuir en préparation ou achevé. Ils examinent attentivement l'ouvrage, le palpent, le tournent et retournent, s'assurent que l'étoffe est bien composée de la laine, du nombre de fils requis, qu'elle a la largeur, la longueur voulues, qu'elle a subi les apprêts et reçu la teinture réglementaires, que l'objet fabriqué, en un mot, a été exécuté avec les matières et suivant les règles prescrites par les statuts. Sont-ils satisfaits de l'examen : ils apposent sur un des coins de l'ouvrage le plomb, le sceau ou la marque de la communauté, et parfois, après un dernier examen, qui a lieu à l'hôtel de ville, une autre marque, celle de la ville, y est ajoutée. Soupçonnent-ils la fraude : ils prononcent la saisie, et le maire statue sur l'application de la confiscation et de l'amende. Règles rigoureuses, destinées à garantir le consommateur, mais trop souvent éludées, grâce à la négligence intéressée des jurés ou à l'avidité du fabricant. Les statuts, qui ont tout prévu, déterminent les limites de la journée de travail et fixent les périodes de repos. Au son de la cloche de l'hôtel de ville, ou bien à la voix du crieur public, l'ouvrier poitevin va au travail dès le lever du soleil; il le quitte quand la nuit tombe. Dans presque tous les métiers, il lui est interdit de travailler à la chandelle, sauf dans les cas d'urgence. Aux douze fêtes des Apôtres, aux fêtes de la Vierge, à la fête du patron de la corporation, à la Pentecôte, à l'Assomption, à l'Ascension, à la Toussaint, à la Noël, c'est-à-dire quatre-vingts à cent jours par an, tous les dimanches et le samedi depuis l'heure des vêpres, tous les ateliers sont fermés. L'ouvrier qui travaille

Digitized by Google

en ces jours de repos est puni de l'amende, et parfois contraint de paraître aux processions cinq fois de suite en chemise, avec l'instrument de travail au cou. Peut-être, avec les guerres, avec les troubles trop fréquents, l'ouvrier se passerait-il volontiers de tant de loisirs. Autant qu'il nous est possible de l'induire des rares documents qui nous restent sur ce point, son salaire reste médiocre, suffisant à peine aux nécessités de la vie. Un tisserand qui gagne 10 deniers à 4 sols par jour (2 fr. 50 à 4 fr. d'aujourd'hui), le teinturier ou tailleur qui reçoit 2 à 10 sols (2 à 5 fr.) suivant l'ouvrage, le charpentier ou le maçon payé à raison de 4 sols l'été (3 fr.) et de 2 sols 6 deniers (2 fr.) l'hiver, seraient sans doute dans une condition satisfaisante, s'il ne fallait pas compter avec les loisirs plus ou moins bienvenus que la coutume et les statuts lui imposent. Il est bien vrai que les vivres sont à un prix dont la modicité correspond à celle des salaires, que le vin se vend 110 sols à 60 sols la pipe, qu'on achète un bœuf pour 8 à 10 fr. (= 200 fr.), une vache pour 100 sous (100 fr.), un mouton gras pour 15 à 10 sols (15 à 10 fr.), une oie grasse pour 5 sols (5 fr.), un chapon pour 3 sols (3 fr.), un poulet pour 15 deniers (1 fr. 50). Quand il n'y a ni famine ni guerre ruineuse, l'ouvrier vit donc relativement heureux, satisfait de sa médiocrité, habitué à son taudis, content s'il peut, aux jours de dimanche et de fête, vider son pot de vin avec les camarades ou participer aux jeux bruyants de ses concitoyens. Comme les hommes des classes populaires à cette époque, il aime le vin, les dés et les distractions bruyantes. Il est enclin à la superstition, grossier et brutal à l'occasion, mais aussi docile, soumis à l'autorité, bon vivant, peu frondeur et peu enclin à la mélancolie. Sa moralité ne vaut ni plus ni moins que celle de ses contemporains : la délicatesse des sentiments et des mœurs lui est aussi inconnue qu'à ces bourgeois dont les farces et les fabliaux attestent la grosse corruption naïve. Certaines corporations, celle des ouvriers en soie, celle des barbiers, par exemple, possèdent une réputation fâcheuse, sans qu'on puisse en conclure rien de décisif contre la moralité de l'ouvrier poitevin du quinzième siècle, tant il est difficile en ces matières de faire la part de la vérité ou de l'erreur.

Une des grandes supériorités de cette époque est que l'ouvrier n'est jamais isolé. La corporation est une grande famille qui a ses chefs élus, ses assemblées, ses associations pieuses et charitables, ses cérémonies et ses fêtes, auxquelles l'ouvrier est associé. Toutes les semaines ou tous les mois, dans la chambre de la communauté, vaste salle prêtée par les moines du couvent voisin, ou par le

Digitized by Google

maire dans l'hôtel de ville, a lieu la réunion des compagnons et des maîtres. C'est là que l'on élit les administrateurs ou jurés, là qu'on élabore ou qu'on modifie les statuts, là que sont rendus et discutés les comptes de gestion, organisées les fêtes, colportés, commentés, amplifiés les menus scandales de la ville. Les membres de la corporation qui s'y rencontrent périodiquement y resserrent les liens qui les unissent, s'intéressent aux affaires du corps, et y prennent la conscience et la fierté de leur autonomie. C'est dans ces assemblées que l'on procède tous les ans à l'élection des administrateurs, appelés *jurés gardes* ou *syndics*, et à celle du trésorier ou *clerc de boète*. Élus d'ordinaire lors de la fête du saint patron de l'association, ces administrateurs, en nombre variable, deux pour les unes, trois ou quatre pour les autres, sont renouvelables par moitié, de façon qu'il y ait toujours en charge au moins un ancien et un nouveau juré. C'est un honneur que d'être choisi, car ils sont pris parmi les *preudhommes* du métier, parmi les maîtres « hommes de bien et non parjures au jugement », comme dit le statut des menuisiers. Aussitôt qu'on a proclamé les noms des élus, l'assemblée se transporte dans la chapelle, où se célèbre la fête du saint patron de la corporation. Elle y entend les vêpres, les jurés anciens au premier rang, et lorsque le chant du *Magnificat* s'élève, au moment du verset *Deposuit potentes de sede*, sur le banc d'honneur, les nouveaux administrateurs viennent prendre la place de leurs prédécesseurs. Dès ce moment, l'ouvrier sera soumis à leur contrôle. Les jurés iront tous les jours visiter les marchés, toutes les semaines inspecter les boutiques, dresser les procès verbaux ; ils assisteront le maire et les échevins dans les procès relatifs aux artisans de leur métier. Ils feront subir et jugeront les épreuves du chef-d'œuvre. Ils occuperont aux banquets et aux cérémonies la place d'honneur qui leur appartient comme aux représentants de la corporation. Ils recevront les amendes et les dons, ils ordonnanceront les dépenses. La charge est importante, bien faite pour flatter l'instinct de domination qui sommeille chez les hommes d'âge mûr, mais elle est lourde de responsabilités. De justicier, le juré deviendra au bout de son année justiciable, lorsqu'il lui faudra rendre compte de ses actes et de sa gestion : menacé de poursuites s'il a mal administré, sûr du respect de tous si son administration est à l'abri des critiques. Groupé autour de ses chefs les jurés, dans les assemblées, l'ouvrier l'est encore dans la confrérie que forme chaque corporation, seule ou associée avec d'autres. La confrérie est l'association pieuse ou charitable qui s'est greffée sur la corporation. Comme celle-ci, elle possède

Digitized by Google

ses archives, sa bannière, son sceau, ses costumes d'apparat, sa caisse ou bolte alimentée par le produit des droits de réception à la maîtrise, des amendes, des cotisations hebdomadaires ou annuelles, des dons et des legs. L'ouvrier est fier d'appartenir à la confrérie, où il fait le salut de son âme, sans oublier le bien de son corps. Il compte sur le patron céleste qu'elle s'est choisi : le maçon révère saint Blaise, le boucher saint Léonard, l'orfèvre et le forgeron saint Éloi, le barbier saint Côme, le menuisier sainte Anne. De quel sentiment de naïf orgueil n'est-il pas saisi lorsqu'il voit, comme les pâtissiers de Poitiers, sur le mur de sa chapelle, le grand saint Honoré, représenté mitre en tête, revêtu de ses habits épiscopaux, tenir d'une main la crosse, et de l'autre manier la pelle pour enfourner des petits pâtés! Chaque semaine, l'ouvrier assiste dévotement à la messe célébrée pour sa corporation, et tous les ans au *Requiem* pour les défunts de la communauté. Avec la confrérie, il rend les suprêmes devoirs aux maîtres et aux compagnons décédés, assiste à son tour à la veillée funèbre, accompagne le corps à sa dernière demeure, participe au festin où, dans la chaleur des mets et du vin, les vivants célèbrent les mérites et le souvenir du mort. Mais c'est surtout au moment de la fête patronale que la confrérie déploie sa munificence et sa ferveur. Rien n'est oublié : messes solennelles, processions, dons aux églises, doivent concilier aux artisans la faveur du ciel. Ils n'ont garde d'oublier ce jour-là les réalités de la terre. Le soir, des agapes pantagruéliques réunissent les compagnons et les maîtres. L'appétit formidable des hommes de ce temps s'y donne libre carrière. Qu'on en juge par ces deux menus des repas de corps de la confrérie de Saint-Blaise, que l'on dirait détachés d'un chapitre de Rabelais. Dans l'un, on voit les convives, au nombre de trente, engloutir huit cochons de lait farcis aux œufs, cinq gigots, huit épaules et une longe de mouton, vingt-six chapons, cinquante pots de vin blanc et sept de vin pineau; dans un autre, ils absorbent six cochons de lait, six gigots, six épaules et une longe de mouton, vingt-quatre chapons, etc., le tout sans compter le dessert. Au reste, si l'ouvrier a un vaste estomac, il a aussi le cœur sensible. Il pratique volontiers les devoirs de charité. Dans les repas corporatifs, il prélève une part pour les malades, pour les pauvres et pour les prisonniers. Le compagnon et le maître indigents sont secourus dans leurs maladies ou leurs infirmités sur les fonds de la confrérie. L'ouvrier forain lui-même est nourri, hébergé le jour de son passage. L'association de charité complète ainsi les liens que les réunions fréquentes, la simplicité des mœurs,

Digitized by Google

le travail en commun du petit atelier, ont établi parmi les artisans.

Cette union fait la force de l'ouvrier. Elle lui assure dans la cité un rôle politique et social considérable. Grâce aux règlements et à l'association corporative, il tient sa place, et une place importante, dans la société; les statuts protègent ses intérêts, garantissent son travail, l'abritent contre la concurrence, contre la misère, contre la formation des grandes fortunes industrielles, contre l'arbitraire des pouvoirs locaux et du pouvoir central. Une longue tradition lui donne l'orgueil de son métier; l'habitude de participer aux affaires de sa communauté développe en lui l'esprit de corps et le sentiment de la discipline sociale. La corporation est un organisme vivant que les autres classes respectent, parce qu'elles le savent puissant et fort. Aussi a-t-on dû faire une place à ses membres les plus riches et les plus considérés dans les conseils politiques, leur ouvrir l'accès de l'échevinage. La corporation participe par ses taxes au budget municipal. Elle est groupée en compagnies ayant leurs capitaines, assurant la police intérieure de la cité, participant à tour de rôle à la garde des portes, des tours et des remparts. Au besoin, ses enseignes, où sont brodées ou peintes les images des saints patrons, flotteraient en rase campagne pour affronter l'ennemi, car ces artisans sont des patriotes au cœur chaud. A Niort, en 1372, tandis que les bourgeois hésitaient, n'est-ce pas des rangs des ouvriers, « des pauvres méchaniques », comme dit Froissart, que partit le signal de la révolte contre l'Anglais? Aux cérémonies publiques, entrées de rois et de princes, de gouverneurs et de prélats, aux processions solennelles qui aux grandes fêtes religieuses se déroulent à travers les rues de la ville, les corporations ont donc leur place marquée à côté des grands corps officiels, auprès des capitaines, des magistrats fourrés d'hermine, des docteurs et du clergé. Leurs chefs, syndics et jurés, sont admis à haranguer les souverains et les grands. Dans toutes les circonstances officielles, ils apparaissent vêtus de drap noir ou de velours violet cramoisi, ou de velours bleu doublé de fourrure, de taffetas blanc et rouge, suivis des artisans, qui, en habits bariolés, coiffés de bonnets étranges où sont figurés les instruments et les armoiries du métier, font claquer au vent leurs enseignes, portent sur leurs épaules des statues dorées ou argentées, ou la châsse ornementée de leur patron, et psalmodient à la lueur de leurs torches de cire les hymnes consacrés.

Mais déjà, dans l'organisation corporative en Poitou, apparaissent les germes de la décadence. L'exclusivisme des patrons va forcer bientôt l'ouvrier à se réfugier dans les associations secrètes du

Digitized by Google

compagnonnage : le fossé va se creuser entre varlets et maîtres. La jalousie réciproque des corporations donnera naissance à ces longs procès qui absorberont leur activité et causeront leur ruine. Enfin, l'État grandit, et entre ses mains, la corporation, qui avait été au moyen âge le grand instrument de l'émancipation des classes ouvrières, deviendra le grand instrument de l'exploitation politique et financière de l'ouvrier par le pouvoir central associé à l'aristocratie privilégiée des maîtres.

P. Boissonnade.

Digitized by Google

Digitized by Google

XIII

LA CHANSON POPULAIRE

EN POITOU ET DANS LA HAUTE-BRETAGNE

PAR MM. JEAN PHILIPPE, AUG. GAUD ET S. TRÉBUCQ

Digitized by Google

LA CHANSON POPULAIRE

EN POITOU ET DANS LA HAUTE-BRETAGNE

PAR M. JEAN PHILIPPE

MESDAMES, MESSIEURS,

On a dit que tout en France finit par des chansons. C'est généralement vrai, et ce qui est plus vrai encore, — non seulement pour la France, mais pour le monde entier, — c'est que tout a commencé par des chansons. La chanson est la sœur aînée de l'écriture. Il en est des peuples comme des hommes : ils chantent d'abord, ils écrivent ensuite. Aussi Bernis se trompait-il grandement lorsqu'il disait :

> Fille aimable de la Folie,
> La chanson naquit parmi nous.

La chanson est vieille comme le monde. Adam lui-même, devant la fraîcheur radieuse de la jeune nature, a dû moduler des couplets d'amour à l'oreille d'Ève la blonde, sous les bosquets embaumés du paradis terrestre. Et tous les peuples, dès leur berceau, ont clamé aux montagnes, aux vallées et aux flots leurs joies, leurs misères, leurs espérances, en des strophes naïves et sans art, mais non sans charme et sans poésie. Chaque nation, chaque province même, a son poème, avec son caractère propre, son cachet

Digitized by Google

distinctif, — poème immense et divers auquel tout le monde travaille, qui passe de bouche en bouche, va se développant, s'accroissant toujours de quelques refrains, jusqu'au moment où l'imagination populaire semble devenir à peu près inféconde. Car il arrive un jour où la muse du peuple ne crée plus, où elle se contente de répéter — et encore, quand elle veut bien les redire — les chants que nous ont légués les générations passées. Nous en sommes là, en France.

Les bardes de village ne composent plus. Les romances sentimentales, dont je ne veux pas médire, les ayant fort goûtées moi-même au temps de la prime jeunesse, les romances sentimentales ont envahi la campagne depuis une vingtaine d'années. Les chansonnettes dites comiques, — qui n'ont en réalité de comique que leur prétention de l'être, — ont fait fuir les vieux airs si gais, si naïfs et si touchants dans leur aimable simplicité. La scie même, la scie du boulevard, a pénétré jusque dans les hameaux les plus reculés, et vous êtes exposés, dans les vallées les plus sauvages et sur les pics les plus inaccessibles, à vous entendre poser, par un indigène, cette énervante question : *En voulez-vous des z'homards?*

Autrefois, nos pères encourageaient leurs bœufs au labour en leur chantant ce couplet où la rime n'est pas plus riche que dans la chanson du Misanthrope, mais où il y a de la raison, du sentiment et je ne sais quelle bonté reconnaissante, quasi fraternelle, pour ces animaux qui préparent avec tant d'ardeur le pain qu'ils ne mangent pas.

Hé! mon rougeaud, mon noiraud,
Allons, ferme! à l'housteau,
Vous aurez du r'nouveau.
Le bon Dieu aim' les chrétiens.
Le blé a grainé ben.
Les gens auront du pain.
Mes mignons, c'est vot' gain.
Nos femm's vont bien chanter
Et nos enfants s'ront gais.

C'était simple, mais charmant de naïveté. Aujourd'hui, nos jeunes paysans araudent leurs bœufs en criant à ces pauvres bêtes, ahuries sans doute par les paroles et sûrement gênées par le rythme, les dernières créations de la Scala ou de l'Eldorado. C'est un parti pris, ils ne veulent plus des vieux airs. J'assistais dernièrement à un banquet presque uniquement composé de paysans poitevins de tout âge, hommes et femmes. Lorsqu'est venu le

Digitized by Google

dessert, l'heure « où la chanson mouille son aile, avant de s'envoler dans l'air », comme l'a dit si poétiquement le chantre de Musette, il m'a été impossible, malgré toutes mes sollicitations, d'obtenir une chanson patoise, une bonne vieille chanson du terroir. En revanche, j'ai dû subir tout le répertoire de Paulus, interprété par des voix formidables, sonnant comme des cuivres et agrémentant ces couplets parisiens de la prononciation poitevine, qui n'a rien de boulevardier.

Bien plus, il y a quelque temps, je demandais à une jeune fille du fin fond de la campagne si elle connaissait la chanson du Bossu. — Certainement, me répondit-elle, et aussitôt elle commença : *La mariée l'avait de côté...* Horreur! c'était la *Noce des bossus* qu'elle connaissait, la *Noce des bossus*, une des plus brillantes inepties du café-concert!

Vous le voyez, il n'y a plus que les vieillards, et même peu de vieillards, qui sachent encore les anciennes chansons. Bientôt, il n'y aura plus personne. Il est donc grand temps de les fixer, de les écrire, si l'on ne veut pas les voir échapper tout à fait au souvenir des hommes. Quelques lettrés, amis des vieux refrains, se sont émus de cette situation inquiétante et ont voulu sauver de l'oubli les trésors de la muse populaire. Pour ne parler que de quelques-uns, M. J. Bugeaud, aidé des recherches de M. Eusèbe Cartaigne, avait, il y a déjà plusieurs années, fait une collection importante des poésies populaires du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge. Notre distingué compatriote, M. Clouzot, vient de rééditer cet intéressant ouvrage. M. Léon Pineau a enrichi de chansons nouvelles le folk-lore du Poitou, M. Cosquin a réuni celles de la Lorraine, et de leur côté, M. Paul Sébillot et M. Lucien Decombe ont recueilli une partie des chants de la Haute-Bretagne.

A Paris, on donna récemment des concerts dont le programme ne comportait que les vieux airs de France, et qui eurent le plus grand succès. La question est donc à l'ordre du jour. Il y a vers les « chansons populaires » un courant qui entraîne les amateurs de folk-lore et auquel le grand public lui-même ne se montre pas rebelle. La Société d'Ethnographie nationale va donner une impulsion nouvelle au développement de la littérature orale. Qu'il me soit permis d'apporter en cette causerie ma pierre modeste à l'édifice qui s'élève à la reconstitution du passé.

Digitized by Google

***

Naturellement, je n'ai pas l'intention d'étudier, ce soir, tous les chants populaires de la France. Je me bornerai à ceux du Poitou et de la Haute-Bretagne. D'ailleurs, la mine est assez riche pour qu'on y puise largement, sans craindre d'en trouver le fond. Car, je ne voudrais pas médire des autres provinces, mais je doute qu'elles aient une collection plus complète que celle de nos pays de l'Ouest. On a toujours beaucoup chanté en Poitou, et peut-être plus encore en Bretagne. Les laboureurs chantaient en conduisant leurs bœufs, les pâtres en gardant leurs troupeaux. Au temps où l'on n'allait pas souvent au bourg, les habitants d'un même hameau se réunissaient tantôt dans une ferme, tantôt dans une autre. Là, tout le monde épuisait son répertoire, et le barde du lieu chantait sa dernière composition.

Il y a peu de temps encore, en Bretagne, même dans les villes, les jeunes gens allaient à la *filerie*. On appelait ainsi des réunions du soir où, sous l'œil des parents, les jeunes filles filaient leurs quenouilles et en même temps le parfait amour. Les galants y venaient parfois de très loin. On y disait des contes, on y chantait des chansons, le tout agrémenté, bien entendu, d'agaceries chères aux fileuses. C'est là que s'ébauchaient les liaisons qui se nouaient plus fortement ensuite dans les *pardons* ou assemblées, et qui allaient finalement demander à M. le maire et à M. le curé la consécration civile et religieuse. La filerie était, en quelque sorte, l'Opéra-Comique de la classe laborieuse et peu fortunée.

Dans les noces également et aux repas de famille, il se faisait, et il se fait encore, en Bretagne, une grande consommation de chansons. Il faut que chacun des convives dise la sienne : les plus récalcitrants eux-mêmes n'y échappent pas. Si la voix du chanteur ou de la chanteuse, car les femmes doivent, comme les hommes, payer leur écot musical, si la voix du chanteur plaît aux auditeurs, qui, du reste, ne se montrent généralement pas difficiles, on l'acclame par ce couplet où l'éloge, il faut l'avouer, manque quelque peu de désintéressement : « Il a fort bien chanté, Buvons à sa santé. » Et l'on boit.

Si le malheureux chanteur reste en route, et ne peut achever ce qu'il a commencé, on lui crie en chœur : « Toute chanson qui perd sa fin, Mérite à boire un verre de vin. » Et l'on boit encore.

Remarquez que dans les deux cas, l'amateur de la dive bouteille y trouve son compte.

Digitized by Google

Les Bretons avaient naturellement le goût des chansons. Fort heureusement pour eux, car ils eussent été obligés de les aimer quand même, ou du moins de les apprendre. Ainsi, dans plusieurs communes du département d'Ille-et-Vilaine, les prieurs des abbayes avaient sur les manants le *droit de chanson*. La jeune fille qui voulait se marier devait se meubler la mémoire d'un répertoire assez considérable ; sinon, elle était condamnée à payer une certaine somme. Il n'y avait pas de milieu : la chanson ou l'amende de 60 sols : c'était beaucoup pour de pauvres gens; de plus une promenade avec un pied chaussé et l'autre nu, ce n'était guère agréable, surtout en hiver. Aussi la mariée aimait-elle mieux apprendre et chanter ses dix chansons.

*
* *

« La poésie populaire et purement naturelle, a dit Montaigne, a des naïvetés et des grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art. » Montaigne a raison, mais pour vous faire sentir toute la vérité de cette pensée, il faudrait que je puisse vous chanter les morceaux que je veux vous faire admirer, car, dans ces créations du peuple, l'air est tellement lié aux paroles, que celles-ci perdent une grande partie de leur valeur et de leur charme dès qu'on ne les chante plus. C'est donc un concert que je devrais vous donner et non une conférence. Mais la nature a malheureusement oublié de me mettre un rossignol dans le gosier. Aussi je regrette profondément de ne pouvoir vous donner même une idée de ces mélodies, tantôt lentes et graves, tantôt vives et légères, tantôt douces et mélancoliques. J'espère cependant que, même dépouillées de leurs atours, ces chansons vous offriront quelque intérêt.

Il ne faudrait pas chercher dans ces productions naïves, et qui ont été, le plus souvent, l'œuvre de gens absolument illettrés, les règles de la métrique française et encore moins la richesse des rimes. Cette poésie est vêtue à la diable, comme ceux qui la chantent. Si le vers est trop long, on y taille des élisions ; s'il est trop court, on n'hésite pas à ajouter aux mots qui le composent une syllabe ou deux. Le poète n'a horreur que d'une chose, c'est de l'hiatus. Et quand deux voyelles viennent à se rencontrer, il a tôt fait d'en adoucir le choc en les liant par un *t* ou un *z* des plus harmonieux. Pour la rime, il n'est guère plus regardant : l'assonance lui suffit, — l'assonance, cette grand-mère de la rime, que

Digitized by Google

renierait certainement sa petite-fille d'aujourd'hui, si somptueusement habillée par Banville, ce maître costumier.

Ajoutons que dans ces chansons, les refrains n'ont, pour la plupart, aucun rapport avec les couplets. Tantôt c'est un cri de joie, tantôt une exclamation mélancolique qui traverse inopinément le récit. Parfois, c'est une imitation de cris d'animaux ou de sons d'instruments. Le plus souvent c'est une suite de syllabes étranges, de mots bizarres et sans aucune signification connue, tels que : *turluron, turlure, — la sambredondaine, traderi, dera, houp la la, jaspina domina barbassou, — dondaine ma ralla*, etc.

Ce n'est pas sans raison que j'ai rapproché dans le titre de cette causerie les chansons populaires de Bretagne de celles du Poitou. Ces deux provinces voisines, chez lesquelles on trouve une certaine ressemblance de mœurs et d'usages, devaient avoir des chants analogues. En effet, ce sont souvent les mêmes thèmes sur lesquels Poitevins et Bretons ont brodé, avec leur imagination propre, leur caractère spécial, mais qui ont conservé, sous des dehors un peu différents, un air de famille indéniable. Les Bretons dont il s'agit sont ceux de la Haute-Bretagne, c'est-à-dire de la partie de cette province où l'on ne parle plus que le français, les Bretons du Pays Gallot. La Basse-Bretagne, qui a conservé la langue des Celtes, a une poésie populaire à part. Ses mélodies ont un parfum de terroir tout particulier et qui ne s'est guère évaporé au delà des landes de la vieille Armorique.

Il serait difficile, même au chercheur le plus expérimenté et le plus heureux, de fixer exactement le berceau d'une chanson. Comme le dit excellemment J. Bugeaud : « La chanson, fille ailée de l'esprit, va vite ; un fleuve, une colline, un changement de langage, de langue même, ne saurait entraver son essor. A peine éclose, elle vole de voix en voix, par tous pays, cherchant les hommes dont elle allégera le travail, dissipera l'ennui, charmera le cœur et égaiera l'esprit. »

Il nous a paru curieux de suivre la chanson dans ses pérégrinations à travers nos provinces, de voir comment chacune d'elles l'habille à son goût et l'accommode à son langage. Ce rapprochement, pour la Bretagne et le Poitou, nous a séduit. Les matériaux, les éléments de comparaison nous été fournis par MM. Bugeaud, Decombe et Sébillot. Nous avons pu ajouter à cette collection, déjà considérable, quelques chansons bretonnes que nous avons recueillies nous-même.

Digitized by Google

Berceuses et rondes

Il me suffira de frapper à la porte de votre souvenir pour y réveiller toute une troupe de ces chansons dont on a bercé vos premières années. Vous allez entendre immédiatement, dans une vision de rideaux blancs et roses, une voix très douce murmurer à votre oreille :

Fais dodo, petite
Sainte Marguerite.
Quand elle aura quinze ans passés,
Il faudra la marier.

Vous l'avez reconnue, cette voix, c'est celle de votre mère qui au réveil, vous répétait dix fois de suite, pour vous amuser :

Le chat à Jeannette
Est une jolie bête,
Quand i veut s'faire beau,
I s'liche le museau ;
Avec sa salive,
Ile fait sa lessive.

Je me rappelle qu'au temps déjà lointain et à jamais disparu des boucles blondes, on captivait mon attention en me disant ces vers que je n'ai pas oubliés :

Il est midi, etc...

ou ceux-ci, qui sont également très connus dans le Poitou :

Une poule sur un mur
Qui pigoçait du pain dur, etc...

Un peu plus tard, quand les jambes sont assez solides pour affronter les danses enfantines, les mains s'enchaînent et l'on tourne en chantant :

A ma main droit'
Y a-t-un rosier (*bis*)
Qui porte rose
Au mois, au mois,
Qui porte rose
Au mois de mai.

Digitized by Google

La *ronde* est une danse qui fut toujours en grand honneur dans les provinces de l'Ouest. En Poitou, elle porte le nom particulier de *branle*. Les branles poitevins sont nombreux, il y en a sur tous les sujets. L'allure en est généralement vive et sautillante, tout à fait en rapport avec les élans vigoureux d'une jeunesse qui s'amuse. On en trouve cependant quelques-uns discrètement teintés de mélancolie.

Une des plus jolies rondes que je sache est celle du *Prisonnier de Hollande*. Aussi a-t-elle fait son chemin : il y en a deux variantes en Poitou et quatre en Bretagne. Le refrain change, le thème reste sensiblement le même. La version bretonne nous a paru la plus gracieuse :

Mon père m'a fait faire
Un petit bois joli.

Une autre charmante encore, c'est le *Bouquet de Marjolaine*. Les Poitevins la chantent avec le refrain :

Tir ton, tir ton, tir ton bas,
Tir ton joli bas de laine,
Car on le verra.

L'air breton n'a pas moins de charme ni d'originalité. On y trouve un couplet de plus, tout empreint de la mélancolie armoricaine :

S'il fleurit, je serai reine,
Avec mes sabots, dondaine,
Mais s'il meurt, j'y perds ma peine,
Avec mes sabots.
Avec mes sabots, dondaine,
Avec mes sabots.

*
* *

Chaque âge a ses plaisirs et aussi ses chansons. Lorsque vient la quinzième année, le cœur s'entr'ouvre à l'amour, comme le bouton de rose sous les baisers de la brise de mai. La jeune fille n'aime pas encore, mais elle sent naître en elle le doux besoin d'aimer. Elle appelle l'amour. Et pour se persuader à elle-même, surtout pour convaincre les autres, qu'elle est bonne à marier, elle cite avec assurance l'avis du rossignol « qu'elle a entendu le long du bocage » :

Digitized by Google

J'entendis un rossignol
Qui disait dans son langage,
Qu'une fillette de quinze ans
Est bonne à mettre en ménage.

Et elle ajoute malicieusement :

J'en ai bien seize passés,
Et j'ai des avantages.

Comme, dans sa famille, elle s'attend à trouver de l'opposition, elle prend les devants :

Si l'on ne me marie bientôt,
Je ferai un beau tapage ;
Je cass'rai les plats, les pots,
Je cass'rai tout le ménage.

Vous le voyez, elle n'est pas commode, la fillette du Poitou. La Bretonne est encore plus entêtée. Sa mère a beau lui faire le plus horrible portrait de son amoureux, elle n'en démord pas : « Je le veux. » Et elle donne à l'appui de sa volonté des arguments concluants, mais inattendus :

Ma fille, qu'en feras-tu ?
On m'a dit qu'il a la gale.
— Hé bien, si s'gratt',
J'gratt'rons tous deux.
Ma mère, je le veux.

Ma fille, qu'en feras-tu ?
On dit qu'il battra sa femme.
— Si m'tiche une gifle,
J'li en ficherai deux.
Ma mère, je le veux.

*
* *

Si les jeunes filles ont un désir si violent et si obstiné du mariage, les regrets ne se font pas attendre, une fois qu'elles sont mariées. Elles se rappellent avec mélancolie les jours d'insouciance, les joyeuses « ballades », la tendresse et la soumission de leurs amoureux. Tout cela, hélas ! a disparu pour ne plus revenir. Il ne leur reste plus que les soucis du ménage, souvent accompagnés de la misère et rendus plus pénibles encore par la mauvaise humeur et la brutalité du mari. Car, si l'on en croit la muse popu-

Digitized by Google

laire, les maris avaient la déplorable habitude d'user, dans les discussions du ménage, d'arguments... frappants. Jeunes filles qui rêvez du fiancé, jetez les yeux sur ce tableau du mariage, esquissé par une de vos compatriotes, et dites-moi s'il est engageant :

Quand sont à marier sont honnêtes,
Ah! ah! mariez-vous.
Sitôt mariés, ils sont les maîtres.
Ah! ah! mariez-vous.
Ils battent leurs pauvres femmes,
Dehors ils les font coucher.
Ah! ah! mariez-vous.
Les dames sont à la porte
Qui regrettent le temps passé.
Ah! ah! mariez-vous.

Les Bretonnes chantent les mêmes regrets sur le même air, et ajoutent tristement :

Il n'est plus temps, l'affaire est faite...
On est lié dans le ménage,
On ne saurait se délier.

Il ne faudrait cependant pas prendre à la lettre ce portrait de l'homme marié. Il est légèrement poussé au noir, et l'on trouve encore, soyez-en convaincues, Mesdemoiselles, même à la campagne, des maris qui ne battent pas leurs femmes et ne les obligent pas à passer les nuits à la belle étoile.

Nous terminerons la série des rondes par l'*Ane de Marion*. C'est l'histoire d'une maîtresse femme qui se gausse audacieusement de son mari. Dans l'oubli de son âne, — et de ses devoirs, — elle a laissé manger la pauvre bête par le loup. Elle craint d'être battue par son homme, si elle rentre sans son âne. Le meunier, qui n'est pas étranger à l'affaire, lui donne trois écus avec lesquels elle achète un âne de robe quelconque. Tous deux arrivent à la maison, l'un portant l'autre. Étonnement naturel du bonhomme :

Ce n'est pas là notre âne.
Notre âne avait les quat' pieds blancs,
Et les oreilles en rabattant,
Une belle face d'âne.
A l'âne, à l'âne!

Mais Marion, qui n'est pas en peine, lui répond avec aplomb :

Digitized by Google

Ne vois-tu pas, pauvre nigaud,
Que les ânes changent de peau ?
C'est ce qu'a fait notre âne.
A l'âne, à l'âne !

Chansons d'amour

Les jeunes gens de nos provinces avaient coutume autrefois d'offrir les *gants* à leur fiancée. Si la jeune fille les acceptait, elle prenait en quelque sorte un engagement formel. Nous trouvons cet usage relaté dans plusieurs chansons. Je ne citerai que celle-ci :

Tenez, tenez, Jeannette :
Boutez vos deits dedans.
Vous n'les porterez, Jeannette.
Rè que trois fois par an.
Iqui, c'est la première,
La s'conde à la saint Jean.
La troisième à vos noces.
La belle, quand a s'rant,
Les vôtres et les miennes,
Sarant en même temps.
Ah ! p'tit vent de galerne,
Baille nous du bia temps.

Les paysans, quand ils sont jeunes, ne sont pas rebelles à tout sentiment poétique et même délicat. Témoin cette charmante idylle : *Le berger qui m'fait la cour*, dont la deuxième strophe est une jolie pensée exprimée en vers gracieux :

J'ai rêvé qu'il était oiseau,
Et que mon cœur était sa cage.
Ne m'en demandez pas davantage.

L'amour, à la campagne pas plus qu'à la ville, n'est exempt de soucis et de chagrins. Les amoureux n'y sont pas toujours payés de retour. En voici un qui se plaint de n'être pas aimé :

Là-bas, dans ces verts prés,
Y a-t-une claire fontaine
Où s'en vont les amants
Pour y conter leurs peines.
Ho ! ho ! que les amants,
Les amants ont de peine,
Ho ! ho ! que les amants
Ont de peine en aimant !

Digitized by Google

Voici une touchante élégie : *La mort de ma brune*. Un père qui voudrait consoler son fils de la mort de son amie, lui dit :

Mon fils, n'y a-t-il pas
D'autres filles dans Nantes ?
N'y a-t-il pas
La fille du Président
Qu'a de l'or et de l'argent!

Et le fils lui répond :

Père, j'aimerais mieux
Ma mie nue en chemise,
Et que non pas
La fille du Président
Avec son or et son argent.

*
* *

La chanson du *Joli fondeur* rappelle la vieille coutume de la plantation du *mai*, coutume encore suivie en Bretagne et en Poitou. Le *mai* est un bouquet déposé par les garçons, la nuit du 30 avril, dans un endroit où leur mie saura le découvrir. Les fleurs ont leur langage ; mais il y en a qui ont un langage dur, et celles-là ne sont pas exclues du *mai*. Et bien des jeunes filles ont été navrées de trouver le matin, sur leur fenêtre, des fleurs et des légumes qui ne sont pas précisément les emblèmes de brillantes qualités.

Le service *à l'armée de la guerre*, comme on disait alors, était le cauchemar des fiancés. Que de pleurs versés au jour du départ ! La pauvre fille craint d'être oubliée.

Quand tu seras dans ces campagnes,
Tu n'y penseras plus à moi,
Tu n'penseras plus qu'aux d'moiselles,
Qui sont cent fois plus bell's que moi.

« Non, non ! répond le conscrit, je ne t'oublierai pas. Je ferai faire ton portrait et je le montrerai à mes camarades, en leur disant : Venez voir

Celle que mon cœur a-t-aimé
Je l'ai-t-aimé, je l'aime encore,
Je l'aimerai tant que je vivrai,
L'aimerai quand je serai mort,
Si c'est donné aux trépassés. »

Digitized by Google

Et il ajoute, ce Poitevin qui ferait croire qu'il est des bords de la Garonne :

J'ai tant pleuré, versé de larmes,
Que trois moulins en ont tourné.
Petits ruisseaux, grandes rivières,
Toutes les eaux en ont monté.

Triste aussi le retour du cadet qui, après de longues années d'absence, trouve sa fiancée morte :

Frappez, frappez, tambours,
Sonnez, sonnez, trompettes,
Sonnez bien tristement,
Je n'ai plus de maîtresse,
Je r'tourne au régiment.

*
* *

Souvent les jeunes gens se mariaient avant d'avoir tiré au sort. Lorsqu'ils revenaient, après sept ans passés sous les drapeaux, — les communications n'étaient pas faciles comme aujourd'hui, — la femme ne reconnaissait plus son mari, et il fallait avoir recours à des preuves indéniables, le billet de tirage, par exemple, dont chacun a gardé la moitié.

La belle tout aussitôt,
Tire le sien de sa poche,
L'ont mis l'un contre l'autre,
Se sont bien réunis.
La belle, fondant en larmes,
Embrassait son mari.

Quelquefois, après les longues guerres, la femme, croyant son mari mort, s'était remariée. De là, une situation dramatique dont la poésie populaire nous donne ce tableau rapide et saisissant.

Un marin, revenant de la guerre, tout mal chaussé, tout mal vêtu, entre chez sa femme, et demande du vin blanc. L'hôtesse, en le regardant, se met à pleurer.

C'est la perte de mon mari,
Monsieur, vous ressemblez à lui.

— Ah ! dites-moi, la belle hôtesse,
Tout doux,

Digitized by Google

Vous aviez de lui trois enfants,
Vous en avez six à présent.

— On m'a-t-écrit de ses nouvelles,
Tout doux,
Qu'il était mort et enterré,
Et je me suis remariée.

Brave marin vida son verre,
Tout doux,
Sans remercier, tout en pleurant,
S'en retourna-t-au régiment.

Complaintes et légendes

Les complaintes et les légendes sont nombreuses dans les provinces de l'Ouest, surtout en Bretagne, ce pays du merveilleux. C'est souvent le même sujet, traité de façon peu différente. Ainsi dans la complainte poitevine, l'*Anneau d'or* qu'a laissé tomber dans la mer la Catherine bretonne, est remplacé par les *Clés d'or*, mais le fond est le même. *La Fille changée en cane*, du répertoire poitevin, est aussi un reflet de la *Cane de Montfort*.

La légende du roi d'Angleterre mérite d'être signalée. Le prince rencontre quatre fillettes. Il en salue trois, et néglige la quatrième. Celle-ci, très froissée, le provoque, — en duel, s'il vous plaît.

Ça prends ton épée, moi ma quenouillette,
Et i irons tous deux tirer dessus l'herbette.
Le premier coup qu'elle porte, elle le jeta par terre.
Courage, mes enfants, nous n'avons plus de guerre,
Car i viens de tuer le roi d'Angleterre.
J'aime les matelots, sur terre et sur mer;
J'aime les matelots, sur terre et sur l'eau.

Cette chanson est très ancienne : elle doit dater de l'invasion anglaise, dont nos provinces eurent tant à souffrir.

L'une des plus connues et des plus jolies, — l'air en est plein de charme, traînant et mélancolique, — c'est la chanson du *Soldat par chagrin*, que M. Bugeaud dit avoir recueillie dans l'Angoumois, mais qui se chante aussi dans la Vendée et la Bretagne. C'est l'histoire d'un soldat qui, pour venger « l'abandon de sa fiancée », se bat en duel avec son capitaine, et le tue. En voici les derniers couplets.

Digitized by Google

Du premier coup portant,
J'ai tué mon capitaine.
Mon capitaine est mort,
Et moi je vis-t-encore,
Mais dans quarante jours,
Ce sera-t-à mon tour.

Celui qui me tuera,
Ça s'ra mon camaraïde.
Il me band'ra les yeux
Avec un mouchoir bleu,
Et me fera mourir
Sans me faire souffrir.

Que l'on mette mon cœur
Dans n'une serviette blanche ;
Qu'on le porte à ma mie,
Qu'est restée au pays,
En disant : C'est le cœur
De votre serviteur.

Soldats de mon pays,
Ne l'dit's pas à ma mère,
Mais dites-lui plutôt
Que je suis-t-à Bordeaux,
Prisonnier des Anglais,
Qu'a n'me verra jamais.

Il y aurait beaucoup d'autres légendes et complaintes à citer, — celle de *Jean Renaud*, par exemple, dont M. Theuriet nous a fait ressortir, ici même, de façon magistrale, toute la beauté dramatique, — mais le temps nous presse. Hâtons-nous d'arriver aux chansons satiriques.

Chansons satiriques

La muse du paysan, essentiellement gauloise et partant railleuse, est fort riche en satires. Pour se venger des vexations iniques dont ils étaient l'objet, les habitants des campagnes se moquaient impitoyablement de leurs tyranneaux. Dame Justice, dont ils avaient à subir souvent les rigueurs exagérées, ne devait pas échapper à leurs coups de boutoir.

Ma vache est allée paître
Dans le pré à Durand ;
Durand, qui la regarde,

Digitized by Google

N'en est pas plus content,
Fait assigner ma vache
Par quatre-vingts sergents.
Ma vache, qui n'est pas sotte
Au tribunal se rend.
Ell' retrousse sa coue
Et s'assit sur un banc,

... et se conduit, en plein tribunal, comme une vache fort mal élevée, qui ne respecte ni les juges, ni même M. le Président.

*
* *

Parmi les chansons diverses, nous relevons celle du *Gars faraud*, le coq du village, qui se chante avec le même refrain en Bretagne et en Vendée :

Margot, si te velai m'aimer,
J'ai trois boss'lées de terre,
Ine poule et pis un jau,
Qui vont trejou en guerre,
Ine vache et un pourceau.
Peur té, Margot, qu'i endure daus maux,
Peur té, Margot, qu'i endure...

La chanson bretonne se termine par une malice à l'adresse des gens de loi :

J'vondrai ben qu'tous les procurous
N'mangeraient que des punaises,
Les paup'tits labouroux comm' ma
N'en seraient que pus à lous aise.
Je sauterions comme des torianx.
Pour té, Margot, qu'j'endure de maux,
Pour té, Margot, qu'j'endure...

Les gens du Poitou n'ont jamais été, que je sache, les ennemis de la dive bouteille, et les poètes du cru n'ont pas oublié le jus du raisin dans leurs chansons. Je ne citerai, comme exemple, que ces quelques vers qui se chantent sur l'air d'un cantique bien connu :

Bénissons à jamais
Le p'tit vin de Sigournay,
Bénissons la Saintonge,

Digitized by Google

L'Aunis et le Poitou.
Dieu nous conserve tous,
Jusqu'après les vendonges.

Ce « jusqu'après les vendonges » me paraît beau comme l'antique. C'est un trait de génie.

J'ai fini : non pas que le sujet soit épuisé, car il est si vaste et si profond qu'une causerie comme celle-ci suffit à peine à l'effleurer. Mais je comprends votre impatience de voir se relever le rideau sur la farce amusante des *Poitevins de d'aut'fait*, et je ne veux pas la prolonger davantage.

Je vous remercie de la bienveillante attention que vous avez prêtée à ces vieilles chansons poitevines et bretonnes, qui sont pour nous comme l'écho très doux d'un passé plein de souvenirs auquel nous restons attachés par les liens du sol et de la famille, à ces vieilles chansons que nous devons aimer, que nous devons sauver de l'oubli, parce qu'elles ont bercé les joies, charmé les ennuis et consolé les chagrins des nombreuses générations qui se sont succédé sur la terre sacrée de la petite patrie, non moins chère à nos cœurs que la grande, notre belle et glorieuse France.

JEAN PHILIPPE.

Mai 1896.

Digitized by Google

RONDES ET CHANSONS DU PAYS MELLOIS

(FRAGMENTS)

PAR M. AUG. GAUD

MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est au lendemain de la remarquable conférence de M. André Theuriet sur la chanson populaire, que j'ai formé le projet d'étudier et de rechercher, dans notre région, les rondes et les chansons de nos paysans.

Mon amour profond pour tout ce qui touche au passé de la terre natale, et le vif désir de faire revivre, en les tirant de l'oubli, nos traditions provinciales, m'ont rendu ce travail facile.

Je me suis donc mis à l'œuvre, et j'ai recueilli, au fond de nos campagnes, les antiques refrains, où l'âme ingénue des laboureurs d'autrefois s'est reflétée, comme la coiffe pittoresque de nos paysannes dans le clair miroir de nos fontaines.

Aidé par mes souvenirs, j'ai revécu les heures délicieuses de mon enfance, qui fut bercée par ces naïves mélodies, improvisées par le génie populaire, et j'ai suivi pas à pas, avec un douce émotion, dans leur vie simple et laborieuse, ces générations disparues, qui m'ont appris le secret de leurs amours et de leurs tristesses.

Je voudrais maintenant, avant d'aborder le sujet de cette causerie, vous donner une définition de la chanson populaire, cette source inépuisable de saine et robuste poésie.

Digitized by Google

C'est un gazouillement d'oiseau, une roulade de rossignol sous la feuillée, ou les trilles de l'alouette, qui s'élève au printemps, vers le ciel, au-dessus des blés reverdis.

Par la variété de son rythme et l'ingénuité de son inspiration elle charme les esprits les plus délicats; et l'imprévu de ses tournures, de même que la capricieuse fantaisie qui préside à sa composition, en font une œuvre originale et savoureuse, qui, malgré ses imperfections, exerce une influence salutaire sur le talent de nos écrivains et de nos poètes.

Nous lui devons des pages admirables. La chanson des laboureurs du Berry, cette mélopée sauvage, à la musique berceuse, a inspiré à Georges Sand l'un de ses plus beaux romans; et c'est là-bas, sur les grèves de la vieille Armorique, en face de cette mer de Bretagne chantée par José-Maria de Hérédia, et qu'effleure le vol des mouettes et des goélands, que Jean Richepin a rimé les refrains des pêcheurs et des matelots que lui apportait la brise marine.

Mais pour bien comprendre toutes les beautés des chansons de nos paysans, il faudrait pouvoir les entendre au milieu même du paysage qui les a inspirées.

Changez le décor, et semblables à la musique de ce pauvre tambourinaire dont Alphonse Daudet nous a raconté la navrante odyssée, et dont le refrain monotone comme un chant de cigale n'allait bien qu'aux pâles oliviers, aux pins pleurant la résine en lames d'or, au grand soleil, au vif azur et aux coteaux pierreux de la Provence, elles perdront une partie de leur grâce et de leur fraîcheur.

C'est le soir, à la tombée du crépuscule, à l'heure où les troupeaux reviennent vers l'étable, qu'il faut prêter l'oreille à la chanson de ce pâtre, dont la voix réveille les échos de la vallée; et c'est au printemps, à l'ombre d'une haie d'aubépine en fleur, qu'il faut entendre les refrains de cette bergère, auxquels les cailles répondent au loin, et que les grillons, blottis dans les sainfoins roses, accompagnent en sourdine.

*
* *

C'est un soir d'hiver, dans une ferme, tout au fond d'un village perdu au milieu des champs. Autour de l'âtre où flambe une énorme bûche, la famille est rassemblée, et chacun travaille à la lueur clignotante du chareil, car c'est l'époque des plus longues veillées.

Digitized by Google

Les hommes égrènent le maïs, cassent les noix qui doivent fournir au ménage sa provision d'huile, tandis que les femmes font tourner leur rouet ou filent la quenouille de chanvre.

Et l'on n'entend d'autre bruit dans l'appartement que le cri plaintif d'un grillon qui chante sous les pierres du foyer, le ronronnement d'un chat peletonné entre les chenets, et le tic-tac régulier de la vieille pendule, qui dans sa boîte de sapin verni marque lentement les heures.

Au dehors le vent siffle, les girouettes grincent, les chiens aboient dans la nuit, et sous le ciel clair, tout constellé d'étoiles, la campagne poitevine s'étend silencieuse et déserte, avec ses haies chargées d'aiguilles de givre, et ses grands arbres défeuillés, encapuchonnés de neige, qui s'alignent sur le bord des champs, et profilent sur le sol durci des chemins creux leurs silhouettes bizarres et difformes.

Soudain, l'aïeule, une vieille paysanne aux cheveux blancs, dont la coiffe carrée encadre le visage ridé comme une pomme qui a passé l'hiver, commence à chanter d'une voix fêlée et chevrotante.

Et comme la veillée touche à sa fin, les hommes rêvent sur leur besogne, et les femmes cessent de filer pour entendre cette chanson de la *Faucille*, qui évoque toutes les joies de leur jeunesse.

Écoutez ces œuvres exquises et pourtant d'une si grande simplicité.

CHANSON DE LA FAUCILLE

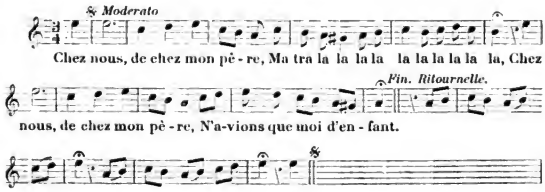

Chez nous, de chez mon père,
Ma tra la la, la la la, la la la la la,
Chez nous, de chez mon père,
N'avions que moi d'enfant,

M'ont donné la faucille,
Ma tra la la...

Digitized by Google

M'ont donné la faucille,
Pour cueillir le cresson.

J'n'en cueillis poué guère
Ma tra la la..., etc.
J'n'en cueillis poué guère,
Mon pied coulit au fond.

Au chemin o l'y passe,
Ma tra la la..., etc.
Au chemin..., etc.
Trois chevaliers barons.

Que donneriez-vous, belle,
Ma tra la la..., etc.
Que donneriez-vous..., etc.
Qui vous accrocherions ?

Accrochez-moi, dit-elle,
Ma tra la la..., etc.
Accrochez-moi, dit-elle,
Après ça nous verrons.

Quand la belle fut tirée,
Ma tra la la..., etc.
Quand la..., etc.
Commence une chanson.

Ce n'est pas ça, la belle,
Ma tra la la..., etc.
Ce n'est..., etc.
Que nous vous demandons.

Ce sont vos amourettes,
Ma tra la la..., etc.
Ce sont..., etc.
Si nous les méritons.

Mes amours sont promises,
Ma tra la la..., etc.
Mes amours..., etc.
A un joli garçon.

Qui est de bonne famille,
Ma tra la la..., etc.
Qui est..., etc.
Et de bonne maison.

LE SOLDAT ET LA BERGÈRE (*pastorale*)

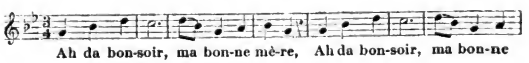

Digitized by Google

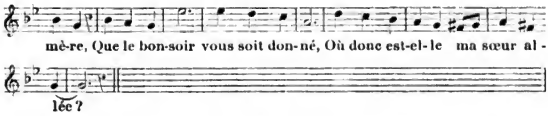

Ah! da bonsoir, ma bonne mère, (*bis*)
Que le bonsoir vous soit donné.
Où donc est-elle ma sœur allée ?

Elle est là-bas, dans thié prairies, (*bis*)
Elle est dans thié prairies, aux champs.
Qu'elle y garde ses moutons blancs.

Ma mère, que vous avez de blâme (*bis*)
De l'envoyer ma sœur aux champs,
Tant de soldats qui y passant!

Quand il en passerait dix mille, (*bis*)
Et dix mille et dix millions,
Jamais ta sœur n'y gagneront.

J'engage mon cheval, ma mère, (*bis*)
J'engage mon cheval à vous,
Que je la gagne du premier coup.

Oh! da bonsoir, belle bergère, (*bis*)
Que le bonsoir vous soit donné;
N'auriez-vous pas b'soin d'un berger?

Oh! d'un berger, je n'sais qu'en faire, (*bis*)
Oh! là d'un berger comme vous;
Mon beau Monsieur, retirez-vous.

J'ai cent louis, bell', dans ma poche, (*bis*)
J'ai cent louis à te donner,
La bell', si tu voulais m'aimer.

Oh! radieu donc mes brebiettes, (*bis*)
Que Dieu vous garde du danger,
Pour moi, je veux suivr' mon berger.

RONDE DE LA QUENOUILLE

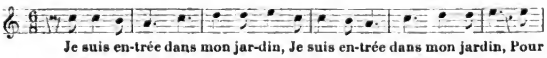

Digitized by Google

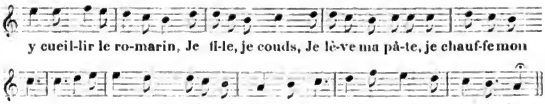

Je suis entrée dans mon jardin (*bis*)
Pour y cueillir le romarin.
Je file, je couds,
Je lève ma pâte,
Je chauffe mon four,
Je file ma quenouille,
Ma boune,
En gardant mes moutons
Le jour.

Je n'en ai pas cueilli trois brins (*bis*),
Qu'un bel oiseau vient dans ma main.
Je file, je couds..., etc.

Qui a les pieds rouges et le bec fin (*bis*)
Et dit toujours dans son latin,
Je file, je couds..., etc.

Que tous les hommes ne valent rien (*bis*),
Et les garçons encor bien moins.
Je file, je couds..., etc.

RONDE D'AU CLAIR DE LA LUNE

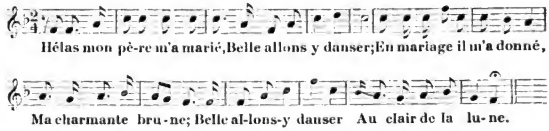

Hélas, mon père m'a marié,
Belle, allons-y danser;
En mariage il m'a donné,
Ma charmante brune,
Belle, allons-y danser
Au clair de la lune.

En mariage il m'a donné,
Belle, allons-y danser,
Un p'tit bonhomme point à mon gré,
Ma charmante brune..., etc.

Digitized by Google

Un p'tit bonhomme point à mon gré,
Belle, allons-y danser.
Il va-t-aux foires et aux marchés.
Ma charmante brune..., etc.

Il va-t-aux foires et aux marchés,
Belle, allons-y danser.
Y n'm'a jamais rien rapporté.
Ma charmante brune..., etc.

Y n'm'a jamais rien rapporté,
Belle, allons-y danser,
Qu'un p'tit bâton de vert pommier.
Ma charmante brune..., etc.

Qu'un p'tit bâton de vert pommier,
Belle, allons-y danser.
Si le me bat y m'en irai.
Ma charmante brune..., etc.

Si le me bat y m'en irai,
Belle, allons-y danser,
Y m'en irai au bois jouer.
Ma charmante brune,
Belle, allons-y danser
Au clair de la lune.

CHANT DE LABOUR

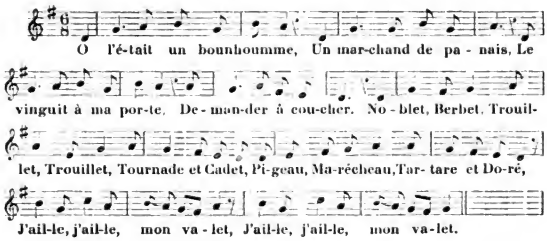

(Voir le texte de ce chant à la page 177.)

***

C'est le jour du tirage au sort. Sous le ciel gris, par les chemins blancs de neige, les conscrits, bras dessus, bras dessous, s'en vont

Digitized by Google

vers le bourg. Autour d'eux la campagne est déserte, et des vols de corbeaux tournoient en croassant au-dessus de leurs têtes et s'abattent sur les champs dépouillés. Ils sont tristes, car une émotion inexprimable angoisse leur cœur, à l'idée qu'il leur faudra bientôt quitter leur pays. Ils chantent cependant avec des sanglots dans la voix :

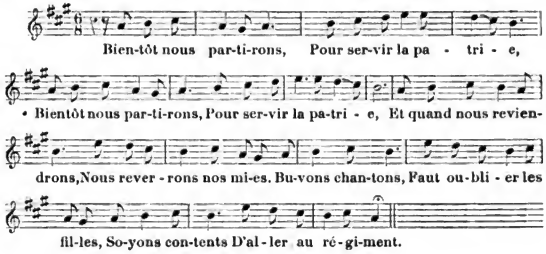

Bientôt nous partirons (*bis*)
Pour servir la patrie, (*bis*)
Et quand nous reviendrons,
Nous reverrons nos mies.
Buvons, chantons,
Faut oublier les filles,
Soyons contents
D'aller au régiment.

Pauvres porte-blouses, dont la plupart n'ont jamais quitté leur village! Que savent-ils du régiment et de la vie de soldat, sinon ce que leur en ont appris leurs aînés, le soir au coin du feu, pendant les longues veillées d'hiver?

Connaissent-ils seulement l'héroïque épopée des vétérans de la Révolution et de l'Empire, dont Georges d'Esparbès, naguère, en un beau livre, a fait revivre pour nous la légende épique et glorieuse?

Ils ont retrouvé, il est vrai, dans quelques-unes de leurs chansons, comme celle de Jean Flamberge, par exemple, le nom du grand Napoléon, tandis que d'autres leur ont appris les douloureux épisodes de la campagne de Russie.

Il faut partir, braves grenadiers,
L'armée d'Espagne il nous faut quitter :
Il faut s'en aller dans le Nord,

Digitized by Google

Pour faire la guerre aux Russes, à mort,
Cinq cent mille hommes bien armés,
Voltigeurs et carabiniers.

Écoutez encore la chanson du *Bon Soldat :*

Le bon soldat est revenu,
Un pied chaussé et l'autre nu.
Il est revenu de Russie,
Pour y revoir sa bonne amie.

Hélas ! l'ingrate l'a oublié durant sa longue absence, et le bon soldat se lamente sur son infortune.

Ce qui effraie surtout notre jeune conscrit, malgré la queue de lézard que sa mère a glissée le matin même à son insu dans la poche de son gilet, afin de lui porter bonne chance, ce qui fait trembler sa main au moment où il s'approche pour tirer son numéro, c'est la mer, la grande mer, qu'il n'a jamais vue, et la perspective d'un voyage vers les îles lointaines, dans ces maisons de bois que l'on appelle des vaisseaux. Prêtez l'oreille à ce désopilant dialogue que j'ai retrouvé dans une très vieille chanson :

Ah ! donc bonjour, mon ami Pierre,
I'ai vu la mer et les vaissiaux;
O lé daux grands coffres de bois
Que le faisant baller su l'ève,
O fait daux pets et daux buchails :
Le vent o buffe, et pis o vat !

Ah ! que t'es sot, moun ami Blaise !
Fallait nous en appreter in,
L'arions fait veure à nou vouésins,
A tous les gens d' nout' voisinage,
Et i l'arions fait navigué
Dessus la mare à M'sieu le Curé.

Mais c'est surtout dans la *Ronde du déserteur*, qui nous retrace d'une façon pittoresque les souffrances du soldat d'autrefois, qu'il faut rechercher les impressions de nos paysans sur la vie militaire.

RONDE DU DÉSERTEUR

O vinguit daux sou - vels cheux nous Pre al-ler à la guer - re L'di-

Digitized by Google

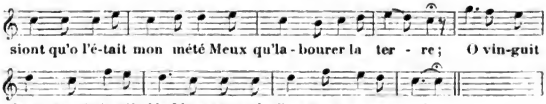

O vinguit daux souvels cheux nous
Pre aller à la guerre,
Le disiont qu'o l'étoit mon mété
Meux qu'labourer la terre;
O vinguit daux grands éveillés,
L'm'avant pris, l'm'avant emmené.

Le me mirant à mon couté
Ine grande gibessère,
Et de la graine de navias
Dedans mes escritoueres,
Sur mon épale un bois crugé,
Ine grande broche à mon couté.

Gle me mirant en faction
Pre dare ine citadele,
Tcholai qui n'saviont ja mon nom
M'appeliant sentinelle.
Hé! sentinelle, dormez-vous?
Nenni, mon maître, i pense en vous.

Ol y en avoit qu'i etiant à chevaux
Qui fasiont ben leu maîtres;
L'aviant daux grandes plumes de jaux
Tout à l'entour d' leu têtes.
Et puis l'aviant à leu talons
Au moins cent pointes d'aguellons.

Le batiant su dos tchus de boissis
Avecque daux baguiettes,
O me fasoit ressouveni
Dos fuseax de Jeannette.
Le meniant bé tant de brit
Qui prit mon sac et m'en enguit.

Quand i arrivit à la maison
Dedans tchel étchipage,
Ma boune mère me disit :
A tchi tout teho bagage?
Ma boune mère, y sai soudard,
I ai mis ma vie à l'hazard.

I velit m'approcher d'au feut
Pre égrabouiller la braise,
O sautit in breton de feut

Digitized by Google

Dedans mes escritoires;
O sembloit cinq cent diablotons
Qu'etiant à l'entour de mes fonds.

*
* *

Je terminerai cette causerie en exprimant l'espoir de voir revivre, grâce à l'impulsion de la Société d'Ethnographie et d'Art populaire, notre littérature provinciale.

Notre vieux Poitou, qui peut revendiquer parmi les maîtres du passé Rabelais et Agrippa d'Aubigné, suivra, j'en suis convaincu, nos autres provinces de France dans cette voie décentralisatrice et tiendra brillamment sa place dans cette évolution artistique.

N'avons-nous point déjà, de même que la Provence, le Berry, le Rouergue, la Bretagne, nos conteurs et nos poètes, qui traduisent dans leurs œuvres les beautés de la terre natale, de cette terre bénie, vers laquelle se reporte notre pensée, lorsque s'éveillent dans nos cœurs, comme une ville endormie au bruit des cloches matinales, les souvenirs de notre enfance ?

Et nous répéterons alors avec enthousiasme ces beaux vers du poète François Fabié :

Oui, partout elle est bonne et partout elle est belle,
Notre terre de France aux mille aspects divers,
Belle sur les sommets où trônent les hivers
Et dans la lande fauve à l'araire rebelle,
Belle au bord des flots bleus, belle au fond des bois verts;

Belle et bonne aux coteaux où la vigne s'accroche,
Et dans la plaine grasse où moutonnent les blés;
Bonne dans les pâtis où les bœufs rassemblés
Mugissent; bonne encore aux fentes de la roche
Où les oliviers gris aux figuiers sont mêlés.

Elle est belle surtout au pays d'où nous sommes,
Provençaux ou Lorrains, Rouergats ou Bretons;
Au pays qu'en nos cœurs partout nous emportons,
Dont nous gardons l'accent, dont nous vantons les hommes,
Et que tous, tour à tour, poètes, nous chantons.

Elle est douce au vallon où joua notre enfance,
Et dont l'esprit toujours reprend l'étroit chemin,
Douce où l'on nous connaît, où l'on nous tend la main;
Douce où dorment nos morts, douce où l'on a d'avance
Marqué la place où l'on ira dormir demain.

20 mai 1897.

AUG. GAUD.

Digitized by Google

LES CHANSONS DE MARIAGE EN VENDÉE

PAR M. S. TRÉBUCQ

Professeur à l'École Normale et au Lycée de La Roche-sur-Yon

Le mariage a généralement conservé à la campagne, surtout dans les provinces du Nord et de l'Ouest, un caractère sérieux et grave, que le poète populaire nous montre de préférence : « Il s'est produit depuis près d'un siècle, dit Champfleury, une coterie de folles qui ont écrit le mot liberté au dos du code conjugal. Le dernier des paysans avait plus de bon sens que le club des femmes. Il a dit à sa compagne : « Tu resteras à la maison, tu « élèveras tes enfants, et tu gagneras ton pain, comme moi, à la « sueur de ton front[1]. »

Les usages, les coutumes qui marquent, en Vendée, les diverses phases d'un mariage, se rattachent aux rites latins, et une noce du Bas-Poitou a pu être comparée, sans trop d'inexactitude, à une noce romaine[2]. Ce symbolisme gracieux, dont nous verrons tant de vestiges, déguise lui-même le droit barbare et primitif de la prise

1. Préface des *Chansons des provinces de France.*

2. « Ces usages existaient dans les noces romaines; le mari était censé par ce don (celui de treize pièces de monnaie) acheter sa femme. On y voyait aussi l'anneau, la ceinture, la couronne et jusqu'au *flammeum* représenté aujourd'hui par la coiffure flottante des mariées. Dans ces mêmes noces, on faisait aussi manger aux époux un gâteau de pure farine de froment que le prêtre avait bénit, pour leur marquer par cette nourriture commune et sacrée l'union inaltérable qui devait régner entre eux. On y portait aussi la quenouille et le fuseau, pour donner à entendre à la jeune épouse qu'elle devait dans son ménage s'occuper des travaux de son sexe, et non s'attacher à de vains plaisirs. Les cinq flambeaux d'épine blanche, avec lesquels on allait la chercher chez son père, étaient le symbole des épines du mariage qu'une flamme pure et toujours vive pouvait seule faire disparaître. » Bournisaux, *Histoire des guerres de Vendée.*

Digitized by Google

de possession de la femme par la violence, le rapt ou l'achat. Mais il est lettre close, non seulement pour les paysans, mais encore pour les mauvais railleurs, qui ne peuvent en pénétrer le sens.

Quand le jeune Vendéen était décidé à prendre femme, il offrait à sa « blonde » une paire de gants[1]. « Vous ne les port'rez, belle, disait-il,

Rien que trois fois l'an :
La première à Pâques,
L'autre à la saint Jean,
La troisième à vos noces.

Et la belle, en acceptant, répondait invariablement :

Les votr' et les miennes
S'f'ront en même temps.

Puis venait la demande et la réponse des parents.

Ici encore interviennent d'anciens usages. En Bretagne, un tison placé tout droit dans la cheminée, l'offre faite au jeune homme d'une branche de coudrier (autrefois signe de défaite), dans les Landes, un plat de noix servi à la fin du repas, équivalaient à un refus.

Il en était de même en Vendée, si le prétendant était reçu cérémonieusement, si, à la veillée, le chef de famille donnait de bonne heure le signal de la séparation. Mais, au contraire, la jeune fille lui ouvrait-elle gaiement la porte de la ferme, et sans se préoccuper de lui balayait-elle tranquillement la maison : il pouvait se dire : « On ne se gêne pas pour moi, je suis de la maison. »

Une huitaine de jours avant la cérémonie, le conviour procède aux invitations[2]. Il se rend dans les familles désignées, la veste ornée d'un bouquet auquel chaque invité attache un ruban. Le soir, quand sa tournée est finie, il est tellement pavoisé, que son apparition jette une note gaie dans tout le village.

Le jour de la noce arrive enfin !

Avec quelle impatience il était attendu par la jeune fille ! Dans la nuit, ne pouvant dormir, elle interpellait la lune, si lente à accomplir sa révolution.

1. Anciennement, les gants étaient considérés comme une investiture, une sorte de contrat matérialisé, une marque de prise de possession. Voir Génin, *Récréations philologiques*.
2. Marais septentrional.

Digitized by Google

O lune, méchante lune,
Tu n'es encore que là!

Je te croyais à quatre heures,
A minuit tu n'es pas.

Ah! si j'avais mon arbalète,
Comm' je te jetterais à bas!

Au jour, dès la première heure, les paysans émergent de toutes les directions. Ils se sont faits beaux pour la circonstance. Les uns portent le chapeau de feutre aux longs rubans de velours, la chemisette (gilet) bordée de même étoffe, le petit veston court, la culotte à pont et à godeli, sans oublier leur bonne pipe[1]; d'autres de longues blouses à plis avec plusieurs rangées de boutons.

Les femmes ont des coiffes variées, coniques ou à fond plat, carré (cabanières), en trapèze (claque); des bonnets plissés autour d'un toquet élégant ou dessinant les ailes gracieuses d'un papillon[2]; elles portent le collet (fichu), la devantère de soie; le cotillon à godeli, la chaîne d'or ou d'argent agrafée au côté et descendant dans la poche du tablier.

Les invités se rendent chez la future, qui leur distribue les livrées : des rubans de différentes couleurs que les jeunes filles attachent à leur ceinture, les jeunes gens à leur chapeau ou bien au côté gauche de leur veston. Les futurs époux portent des bouquets, de vrais bouquets de fiancés de village. Le cortège se forme pour se rendre à l'église. Le *sonneur*[3] est en tête, jouant sur la *ceze*[4], ornée de rubans blanc, vert, rouge, les plus beaux airs de son répertoire. Derrière la mariée, les demoiselles d'honneur portent, l'une une épine blanche garnie de fruits, de rubans, etc.; l'autre, une quenouille; le parrain tient avec précaution un grand gâteau dont il fera le partage au dessert. Le futur, conduit par sa mère, ferme habituellement la marche.

Pendant la messe, le prêtre bénit treize pièces d'argent; il en garde trois, remet les autres au marié qui les offre à sa compagne :

1. C'est le costume du Marais de Challans.
2. Bonnet des élégantes sablaises.
3. Ménétrier vendéen.
4. Cet instrument n'est autre chose que la *cornemuse*, qui était très usitée au moyen âge, sous le nom de muse, servant à désigner la vielle. Rabelais parle « des vizes bouzines et cornemuses » qui sonnèrent harmonieusement lorsque la reine du pays de Lanternois « eut commencé un branle double ».

Louis XI, au Plessis-lez-Tours, charmait ses loisirs en se faisant jouer, par des bergères du Poitou, des airs de cornemuse.

Digitized by Google

il bénit aussi le gâteau du parrain et l'anneau nuptial; le marié le passe au doigt de sa femme, qui fait tous ses efforts pour que ce signe d'alliance ne dépasse point la première phalange[1].

Au sortir de l'église, l'épouse s'arrête, hésitante devant la porte, touchant symbole qui dit les regrets du passé, l'appréhension de l'avenir.

Un dialogue s'établit entre le nouveau maître et sa jeune femme :

Oh ! qu'avez-vous, ma douce amie,
Que vous avez le cœur si triste ?
— Galant, je voudrais m'en aller
Dans le château de mon cher père,
Pour y soigner ma bonne mère.
— Chez ton père tu n'iras point;
Hier soir tu étais la maîtresse,
Mais aujourd'hui je suis le maître.

Paroles dures, paroles amères, et dans quel moment ! Tandis qu'ailleurs les compliments des amis, les prévenances, les gâteries des parents, entretiennent dans le cœur de la jeune épouse la joie d'aimer et d'être aimée pour la vie (illusion peut-être, mais si douce et si légitime dans un tel jour!), tandis que tout conspire autour d'elle à embellir cette journée dont le souvenir illuminera les heures sombres; — ici, au village, cérémonies, usages, chansons, rien n'a été négligé pour instruire cette pauvre paysanne des rigueurs de son avenir.

Le maître impitoyable qui affirme ainsi son autorité met fin au dialogue en emmenant sa compagne. Tout le monde l'embrasse, et le cortège se met en route, pour « aller à la vaisselle[2] », précédé des deux époux, qui se tiennent par le petit doigt ou par la main.

Ils sont arrêtés sur leur passage par de longs rubans de soie rouge attachés au dossier de deux chaises, de chaque côté du chemin. Sur l'une de ces chaises on a placé une assiette vide, dans l'autre une seconde assiette contenant des dragées et une paire de ciseaux.

Le marié prend les ciseaux, coupe le ruban, mange quelques dragées et dépose dans le plat une petite somme d'argent.

L'obstacle franchi, la noce continue sa promenade. Les invités entrent chez les marchands, font leurs emplettes ; le garçon d'honneur achète un récipient... intime, le « lacrymatoire de la déca-

1. Dans ces conditions, elle sera la maîtresse chez elle : son mari n'aura qu'à obéir.

2. C'est-à-dire pour faire différents achats. C'est surtout de la vaisselle qui est offerte aux mariés. De là l'expression.

Digitized by Google

dence » d'un héros de Labiche. Une tradition gaillarde le charge de faire ce cadeau aux époux.

Chacun reprend alors sa place dans le cortège. La bande joyeuse, aux sons de la *veze*, des chansons bruyantes, des gais propos, parcourt les rues, au milieu des curieux, surtout des curieuses, et se promène dans la campagne, en évitant les petits sentiers : ils porteraient malheur. Sur la route, des paysans tirent des coups de fusil en l'honneur des héros du jour. Ils embrassent la mariée et prennent place dans le cortège. La noce enfin arrive devant la maison où le banquet est dressé.

Dans la cour, des fagots ont été déposés autour d'un mai couronné d'une bouteille ou d'une vessie pleine d'eau. La jeune épouse met le feu aux brindilles, et pendant que les flammes s'élèvent joyeusement, le marié, prenant son fusil, vise les objets placés au haut du mât; mauvais signe pour lui s'il est maladroit : il ne doit point espérer de bonheur en ménage.

Lorsque tous les paysans ont exercé leur adresse, la noce se dispose à entrer dans la maison. Mais, ô surprise! la porte a été soigneusement fermée; des jeunes filles se montrent à la fenêtre, et alors, entre la bande du dehors et celle de l'intérieur, se livre, sous la forme pacifique d'une chanson, un dialogue animé, simulacre des combats véritables livrés autrefois pour la capture de l'épouse.

Sont deux pigeons ramés .
Qui ont pris leur volée.
Ouvrez la porte, ouvrez,
Nouvelle mariée.

L'ont pris si haut, si loin,
La mer ont traversée.
Sur le château dau roë
Ont fait leur reposée.

Ol est le fils dau roë (ou le nom du marié)
Qui en a fait la trouvée.

Ouvrez la porte, ouvrez,
Nouvelle mariée.

— Non, non, j' n' l'ouvrirai pas,
I suis dans mon lit couchée.

Enfin, après de longs pourparlers, ils est répondu de l'intérieur :

Frappez trois petits coups,
La port' sera ouvrée.

Digitized by Google

Elle s'ouvre en effet. Sur le seuil, des rateaux, des pelles, des pincettes, différents instruments de travail, barrent l'entrée. Que va faire la ménagère ? Si elle franchit l'obstacle sans réparer ce désordre, il faut plaindre le mari ; au contraire, remet-elle avec précaution chaque objet à sa place : honneur à ses vertus pratiques !

Mais l'heure s'avance ; les appétits sont aiguisés, et les paysans impatients réclament à grands cris le dîner. Ils parlent même de commencer sans les mariés, mais les convives s'avancent pour prendre place au banquet.

Dans l'immense hangar, ou dans la cour, sous des tentes, des tables ont été dressées. Pour cette grave circonstance, le paysan, si avare, si égoïste, dénoue largement sa bourse, fait main basse sur son poulailler, sa bergerie, son étable. Il invite deux cents, trois cents, quatre cents personnes, tout un village. Ce sont de véritables noces de Gamache qu'il prépare à sa fille. Au début, on n'entend guère que les mâchoires qui broient les aliments, mais, peu à peu, le bruit se propage et devient de plus en plus assourdissant. Les femmes de service vont, viennent, interpellées au passage par les garçons. Un jeune enfant se glisse furtivement sous la table et va dérober la jarretière ou le soulier de la mariée. Ce soulier est mis aux enchères (il revient toujours au mari, qui le restitue à sa femme), et l'on s'efforce par toutes sortes de moyens (quêtes faites par la demoiselle et le garçon d'honneur, etc.) de retirer le plus d'argent possible pour couvrir une partie des frais.

Mais voici que le silence s'établit. Des jeunes filles s'avancent vers la jeune épouse, un bouquet à la main. Elles l'offrent à leur compagne d'hier avec le gâteau traditionnel. L'une d'elles chante alors cette fameuse chanson de la mariée, qui varie à l'infini suivant les régions, mais dont le fond reste toujours le même.

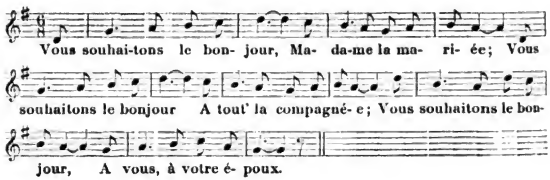

Nous somm' venus vous voir,
Du fond de nos villages,

Digitized by Google

Pour vous marquer la joie
De votre mariage.
Nous le souhaitons heureux,
Heureux pour tous les deux.

L'époux que vous prenez
Sera souvent le maître,
Ne s'ra pas toujours doux,
Comme ile devrait l'être.
Mais pour le radoucir,
Faudra lui obéir.

Adieu le sans-souci,
La liberté jolie!
Adieu le temps chéri
De vot' bachélerie.
. . . . . .
Vous n'irez plus au bal,
Madam' la mariée;
Vous aurez l'air sérieux
Devant les compagnées.
. . . . . .
Le bouquet que voilà,
Qu'i vous prions de prendre,
C'est un bouquet de fleurs,
Pour vous faire comprendre
Que les plus grands honneurs
Passent comme les fleurs.

Le gâteau que voilà,
Que ma main vous présente,
Prenez-en un morceau,
Car il vous représente,
Qu'il faut, pour se nourrir,
Travailler et souffrir.

Vous sou'aitons le bonjour,
Madam' la mariée.

Cette cérémonie touchante a ému la jeune femme, interrompu le vacarme. Il renaît de plus belle à l'entrée de l'énorme gâteau offert par le parrain. Un garçon vigoureux le porte au-dessus de sa tête. « Il est accompagné par d'autres paysans munis d'assiettes d'étain, et tous ensemble exécutent une espèce de danse, pendant laquelle les porteurs d'assiettes les frappent les unes contre les autres et contre le gâteau. Celui-ci est ensuite déposé sur la table et coupé en morceaux. Lorsqu'on veut donner une grande marque de respect à quelqu'un, on lui envoie un morceau du gâteau de noces[1]. »

1. Notice sur Chavagne-en-Paillers, par A. de La Villegille. — Bulletin des Antiquaires de l'Ouest (4e trimestre 1842).

Digitized by Google

Le dîner tire à sa fin. Les beaux chanteurs font entendre leur répertoire; ils émerveillent l'assistance par leurs voix sonores, leur mimique expressive. Les refrains sont repris en chœur avec accompagnement de cris demi-barbares, *iou! iou! iou! hi! hi! hi!* de coups sur la table, sur les verres, sur le plancher. Les têtes sont échauffées; chaque paysan entonne sa chanson sans écouter les autres : il grossit sa voix pour dominer le bruit. La confusion, le tumulte sont à leur comble. Les vieux sont ravis; ils complimentent les parents des mariés : « C'est une belle noce, une bien belle noce ! »

Tout à coup, les violons font entendre leurs aigres crincrins. C'est le moment d'entrer en danse. Les couples s'enlacent; les quadrilles se forment, et les rondes, les branles, entraînent les moins ingambes dans un mouvement joyeux et bruyant.

Voici minuit; les époux ont discrètement disparu. Il s'agit de leur apporter la *chaudée* ou soupe à l'oignon. Les jeunes gens la composent d'ingrédients de nature diverse et fort peu digestibles. Ils y mettent du vin, du poivre surtout. Souvent les tranches de pain sont attachées par des fils.

Quand elle est faite, la bande joyeuse s'en va frapper à la porte des nouveaux époux :

Monsieur le marié,
Débarrez votre porte.
La soupe à l'oignon
Nous vous l'apportons.
Si vous n'voulez la débarrer,
Nous allons l'enfoncer.

La porte s'ouvre, et les malheureux sont obligés d'avaler, parfois avec des cuillères percées, quelques gorgées de ce breuet incendiaire[1].

Dans quelques communes du Haut-Bocage, la mariée doit porter le bouquet pendant trois jours, ce qui l'oblige à coucher avec ses

1. Cette indécente coutume paraît avoir été établie pour combattre le *nœud de l'aiguillette*, maléfice ayant pour but de réduire les nouveaux mariés à l'état d'impuissance. En Vendée, l'un des moyens les plus employés pour se soustraire à ce sortilège est de placer une pièce de monnaie dans le soulier de l'épousée. Il nous a été dit que des pratiques analogues existaient, il y a peu de temps, dans la partie la plus ancienne de l'île de Noirmoutier. On se procure deux images de cire figurant les mariés. Veut-on faire mourir l'un d'eux : on le pique avec une aiguille (envoûtement du moyen âge); veut-on simplement les désunir : on les place dos à dos. — Voir *Curiosités théologiques* de Paul Lacroix; les ouvrages de démonologie de Bodin, Spencer, etc.

Digitized by Google

compagnes, tandis que son mari va reposer sur du foin avec les autres invités.

Cette coutume s'explique, non seulement par la difficulté de loger des hôtes aussi nombreux, mais encore par des souvenirs du droit de markette.

Mais une nuit est bien vite passée. Le lendemain, jeunes gens et jeunes filles se réveillent tout disposés aux divertissements, et, de ce fait, la deuxième journée est plus gaie que la première; elle n'est point assombrie par des cérémonies touchantes et sérieuses. Un cortège s'organise pour transporter en grande pompe le mobilier et les articles du ménage de la jeune femme. On danse, on se promène, on joue à mille jeux, et on boit tant qu'il y a du vin dans les barriques. Celui qui vide le dernier verre attache le fausset à son chapeau. C'est la fin de ces noces de Gargantua.

S. Trébucq.

Digitized by Google

XIV

LA DANSE EN POITOU

PAR MM. LÉO DESAIVRE ET S. TRÉBUCQ

Digitized by Google

La Danse en Poitou

PAR M. LÉO DESAIVRE

Une brigade ramassée
De bergères et de bergers,
Foule à mille bonds légers
La terre de fleurs tapissée.
Une bombarde à basse note
S'accorde avec les hauts bois...

JULIEN COLARDEAU, *La Feste de village*, 1637.

La réputation des Poitevins comme danseurs est fort ancienne et sans doute antérieure au treizième siècle, époque à laquelle le recueil de proverbes appelé le *Dit de l'apostoile* mentionne :

Li meillor sailléor en Poictou

Deux cents ans plus tard, des villageois amenés de notre province font diversion par leurs joyeuses gambades à la sombre mélancolie du prisonnier volontaire de Plessis-lez-Tours.

Ces bergers et ces bergères dansaient au son de leurs hautbois, cornemuses et musettes.

Tous ces instruments se fabriquaient au bourg de Croutelle, déjà renommé par les travaux délicats — les finesses — de ses habiles tourneurs, et là peut-être, avait été inventé le *coutre* aux deux tuyaux chambrés dans une unique tige de buis, qui remplaça l'antique flûte double à branches isolées, venue des Romains.

C'est de Croutelle que les étudiants de Poitiers tiraient au seizième siècle leurs flûtes et leurs sifflets.

Digitized by Google

Paul Contaut[1] nous apprend qu'on y faisait encore en 1628 des *cornets à bouquin, hautsbois, cornemuses, chèvres-sourdes, flageols, piffres et flustes*[2].

Depuis longtemps les hautbois entraient pour la majeure part dans les orchestres quand ils ne les composaient pas uniquement. On les voit figurer au sacre de Louis XIV en juin 1654, dans les fêtes municipales de Toulouse comme dans la solennité des mairies à Poitiers et à Niort. Le hautbois du Poitou, dont il est parlé maintes fois dans les anciens auteurs, était le plus souvent employé avec les cornemuses. On désignait sous ce nom de hautbois toute une série d'instruments; cette famille, puisque telle est l'expression consacrée, a été figurée par le Père Mersenne dans son *Harmonie universelle* (1636). Le dessus chantait avec les cornemuses, et souvent le chalumeau de ces derniers instruments était fait avec un soprano et un ténor de hautbois du Poitou (Henri Lavoix).

Mais nous n'en avons pas fini avec la danse. En 1565, Claude Gouffier, seigneur d'Oiron, donne à la cour, pendant le voyage de Charles IX à travers la France, le spectacle de nos divertissements agrestes, et le roi prend un tel plaisir aux *branles du Poitou* qu'il demeure trois jours au château de son grand écuyer.

Ce *branle du Poitou* jouissait d'une telle vogue qu'on le voit noté quelques années plus tard dans l'*Orchésographie* du Langrois Thoinot Arbeau (anagramme de Jean Tabourot), imprimée en 1588.

Cette passion des Poitevins pour la danse éveilla sans doute chez eux le sentiment musical. Un recueil rarissime intitulé : *Airs de cour comprenans le trésor des trésors, la fleur des fleurs et eslite des chansons amoureuses extraictes des œuvres non encore cy-devant mises en lumière des plus fameux et renommez poètes de ce siècle*, a été imprimé à Poitiers, par Pierre Brossardeu, 1607. Ces recueils voyaient ordinairement le jour à Paris; la publication faite à Poitiers est l'indice certain d'un mouvement artistique dont la province offre alors peu d'exemples.

Et Lambert, « qui plus est », naissait à Vivonne en 1610. Celui qui devait être dans la suite le beau-père du grand Lulli, n'était encore que simple enfant de chœur à la Sainte-Chapelle de Champigny-sur-Veude, lorsque Moulinié, maître de musique de Monsieur, l'entendit pour la première fois. Sa voix était si belle qu'il

1. *Œuvres de Jacques et Paul Contaut*, commentaire sur Dioscoride, chap. CLXXVII *du Bouys* (Buis). — Poitiers, 1626.

2. Les « flageoles, piboles, chalumeas et chevries » guidant les pas des bergers qui dansent au son de cette musique rustique, « la *conroute* de village » sont déjà cités dans un noël gaillard poitevin sans date, mais antérieur à Henri II.

Digitized by Google

voulut l'emmener à Paris, où il confia au chanteur de Niert le futur maître de chapelle du grand roi[1]. Une petite part de son éducation musicale ne reviendrait-elle pas à nos humbles joueurs de musette du Poitou[2]?

Un grave magistrat Pierre Robert du Dorat, lieutenant général de la Basse-Marche, a laissé un gracieux tableau des divertissements champêtres en Poitou au commencement du dix-septième siècle. On nous permettra de n'en rien omettre.

DES CORNEMUSES ET HAUBOIS DU POITOU

« De grande ancienneté, on faisait état en France des haubois du Poitou.

« On lit dans Philippe de Commines, dans Bouchet et dans Pierre Mathieu que l'on fit venir de Poitou des bergers qui savaient jouer des haubois, cornemuses et musettes et chanter pour réjouir le roi pendant sa grande maladie mélancolique, desquels haubois tout le Limousin et la Basse-Marche ne manquent pas, car il n'y a point guère de paroisses qu'il n'y ait nombre de telles gens qui en savent très bien sonner, même les gavottes et branles *du Poitou* tant simples que doubles.

« C'est une chose admirable de voir de pauvres rustiques, qui ne savent point de musique, jouer néanmoins toutes sortes de branles à quatre parties, soit supérieur, la taille, haute contre et basse contre sur leurs cornemuses, musettes et haubois, à la Ionique, car tous les branles que l'on appelle du Poitou, non ceux de France, sont Ioniques ou Lidiens. C'est-à-dire du cinquième au septième ton que Platon au livre de ses *Lois* et Aristote en sa *République*, défend à la jeunesse parce qu'ils ont grande force d'amollir les cœurs, de laquelle danse Ionique parle fort Lucian dans son traité de la danse, et Horace dit que les vierges romaines apprenaient de son temps les mouvements Ioniques.

« Ces musiciens font entre eux les quatre parties et sont si bien accordans avec leurs dits instruments que c'est chose fort belle et fort douce de les entendre et n'y rapportent d'autre artifice que la seule nature qui le leur enseigne, qui est une chose du tout admirable de voir tous ces pauvres villageois jouer ainsi toutes les

1. Tallemant des Réaux.
2. Il est regrettable qu'aucun effort n'ait été fait pour nous rendre tout au moins quelques fragments de la musique religieuse de Michel Lambert.

Digitized by Google

sortes de pièces qu'on leur peut dire et les mettre sur les quatre parties fort bien et avec belle méthode et c'est que les plus versés en la musique ne sauraient guères mieux faire.

« D'autres jouent fort bien de la flûte allemande[1], du fifre, du flageolet, sifflet, chalumeau et telles autres gentillesses que les poètes grecs et latins ont décrites dans leurs bucoliques et pastoralles, de sorte que paravant toutes ces guerres, tributs, subsides et grandes tailles, des passages journaliers des gendarmes *qui sont venus depuis l'an 1630* en çà[2], l'on ne voyait par les villes, bourgs et villages et sous les ormeaux, châtaigniers et cerisiers de la campagne que danses au son des cornemuses et hautsbois ou bien des chansons entre jeunes hommes et jeunes filles, les jours des dimanches et de fêtes.

« Le peuple desdits pays observe entre autres choses de danser au son des haubois et des cornemuses aux fêtes des saints de la paroisse, à savoir : la vigile de la saint Jean-Baptiste et la vigile de Noël que l'on fait aux églises champêtres et pendant l'offerte, le curé de la dite paroisse ou son vicaire, commence le premier à chanter le Noël qui dit :

Laissez paître vos bestes, pastoureaux,
Et par monts et par vaux,

puis tous les paroissiens chantent avec lui le reste du Noël. A la sortie de la messe de minuit tous les jeunes laboureurs, bergers, jeunes femmes et bergères, se mettent tous à danser le reste de la nuit au son des cornemuses et haubois jusqu'à la messe du point du jour, que s'il fait beau la dite nuit, que le tems soit serein et qu'il fasse lune, ils dansent devant l'église *ou au cimetière* selon que la commodité de la place est propre, que s'il fait mauvais temps et pluie, ils se retirent dans quelque grange prochaine et illec le curé *leur fait fournir de la chandelle* ainsi que j'ai vu pratiquer en mes jeunes années en l'église paroissiale de Dinsac, que de Saint-Sornin de la Marche, et autres.

« Les mêmes danses se pratiquent aussi la vigile de saint Jean-Baptiste, au mois de juin, autour du feu de joie que chaque village faisait, que s'il n'y avait pas de cornemuses et d'hautsbois, ils dansaient aux chansons dont les jeunes femmes et bergères sont fournies à foison.

1. Ou flûte traversière.
2. C'est-à-dire vers 1650. Les mouvements de troupes n'ont dû finir qu'après la fin de la Fronde, en 1653.

Digitized by Google

« Comme au jour de la dédicace des églises paroissiales, les paysans tenaient leurs ballades avec grande joie FAISANT UN ROI, le festinant et dansant le reste du jour avec les femmes et filles du village...

« ... Saint Augustin au sermon de la *Tempérance* et saint Cyprien (sermon 3), parle des banquets, ballets et des danses que faisaient les anciens chrétiens aux fêtes des saints devant les églises, si bien qu'il ne faut pas s'étonner si dans la Basse-Marche, dans le Limousin et dans le Poitou, de grande ancienneté l'on a la coutume de danser le jour des fêtes de la dédicace des églises au son des hautsbois et des cornemuses...

« En la solennité de la mairie de Poitiers qui se fait le quatorzième jour de juillet, l'on y voit grande quantité d'hautsbois de Poitou. Ces hautsbois sont employés ordinairement aux ballades du Limousin, la Marche et Poitou, aux mariages, aux frairies et confréries et en toutes réjouissances publiques[1]. »

Nous ne voudrions pas multiplier les citations et cependant comment ne pas mentionner encore *la Feste de village*, petit poème d'un autre robin, Julien Colardeau, procureur du roi à Fontenay, publié en 1637?

Il y a de tout à cette fête, jusqu'à des marionnettes, et les divertissements chorégraphiques n'y sont point oubliés :

Cet autre danse *les sonnettes*
Voltigeant comme un papillon.
Voy-je pas sous ce pavillon
Un joueur de marionnettes....?

Un aveugle au bout de la table
Leur joue sur son violon
La *gavote* ou le *pantalon*
Ou quelque chanson délectable.

Comme on le voit, il n'est pas question de la *courante de village*, que la Saintonge a pourtant conservée jusqu'à nos jours, ni même du vieux *branle du Poitou*. Nous ignorons ce qu'étaient les *sounettes* et le *pantalon*. La *gavote*, encore dansée sous le gouvernement de Juillet, et le *passe-pied*, dont il va être bientôt parlé, n'étaient que des dérivés du *branle*. On retrouve dans le *passe-pied* ces gracieux balancements du corps déjà indiqués

1. Mémoire manuscrit de Robert du Dorat dans la collection Dom Fonteneau, bibliothèque de Poitiers.

Digitized by Google

dans le *branle* par l'*Orchésographie* de Toinot Arbeau en 1588[1].

A voir comme chacun se serre
Fixe en un point également,
Il semble que leur mouvement
Vient non pas d'eux mais de la terre.

Les demoiselles des bourgades
Viennent au son des chalumeaux
Et sous un palais de rameaux
Se plaisent à voir leurs gambades.

Cet attrait pour nos jolies danses n'a rien pour nous étonner. Le *branle du Poitou* avait été importé à la cour, il y fut sous Louis XIV le prototype du menuet, que l'on dansait encore au commencement du dix-neuvième siècle, désigné à l'origine sous le nom de *menuet poitevin*.

A la fin du règne du grand roi, les Poitevins n'avaient point dérogé : ce sont eux qui représentent la France dans le *ballet des nations*, divertissement donné à la suite du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, dont la première représentation eut lieu à Chambord devant Louis XIV, en 1670.

Boulainvilliers, dans son *État de la France*, dédié au Dauphin père de Louis XV, mort en 1712, parle encore du grand talent des bergères du Poitou pour la danse et le chant. « On connaît, dit-il, leur réputation à cet égard. »

Il est un touchant souvenir à rappeler à la fin de cette causerie.

Éléonore d'Olbreuse, cette Maintenon protestante du Poitou, avait, nous dit un de ses panégyristes « une forte passion pour la danse et y réussissait admirablement bien, de sorte qu'aucune fille de qualité ne pouvait mieux danser qu'elle faisoit; surtout elle divertissoit souvent la *Princesse* et la compagnie *par ses danses poitevines et champêtres apprises dès sa tendre jeunesse.* »

On sait que la future duchesse de Brunswick-Zell, tout d'abord dame d'honneur de Marie de La Tour, avait été donnée par la duchesse de Thouars à Amélie de Hesse, princesse de Tarente, sa bru, épouse d'Henri de La Trémoille. C'est la *princesse* dont il est ici parlé.

Éléonore accompagnait alors sa nouvelle maîtresse en Hollande, elle y fut la plus brillante étoile des fêtes de Bréda suivies par le galant duc Georges Guillaume. Le prince, épris cette fois d'une

1. Nous nous demandons depuis longtemps s'il ne serait pas possible d'exécuter aujourd'hui le *branle poitevin* d'après la notation de Jehan Tabourot ?

Digitized by Google

passion durable, n'hésita pas dans la suite à épouser solennellement la pauvre et sage suivante. Le portrait si heureusement retrouvé suffirait à excuser cette prétendue mésalliance. Mlle d'Olbreuse cependant ne charmait pas moins par sa conversation vive et spirituelle que par sa beauté, et tout cela ne se rehaussait-il pas encore de la grâce avec laquelle elle dansait le *menuet poitevin?*

LÉO DESAIVRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DANSES MARAICHINES

(VENDÉE)

PAR M. S. TRÉBUCQ

Le Poitou est, pour les vieilles danses, une terre privilégiée. Une bonne partie des rondes qui, dans nos diverses provinces, divertissent la jeunesse, viennent de cette région.

Les danses maraîchines surtout (Challans et les environs) ont un cachet d'originalité piquante qui frappe tous les voyageurs.

Les habitants du Marais sont gais, agiles, grands amateurs de fêtes et de réjouissances. Ces grands corps charnus, d'apparence robuste, ont pour la danse un entrain, une légèreté, qui contrastent avec la lourdeur du paysan.

Dans les premiers jours de septembre 1895, un dimanche, je me trouvais à Saint-Jean-de-Monts, chez des amis. J'étais venu là pour contempler cette magnifique plage et pour noter de vieilles danses.

Je trouvai toute la population en fête, chantant, dansant, se livrant à mille jeux organisés par des baigneurs, sur les bords de la mer. Un soleil radieux donnait à l'immense Océan des reflets métalliques. Sous leurs coiffes blanches, les Montoises éclataient en rires sonores. De tous côtés, des rondes s'étaient formées, vives, légères, bien rythmées, et, dominant le bruit et les chansons, l'excellente petite fanfare de la ville, dirigée par M. Thibaud, instituteur-adjoint, achevait de donner à la fête un aspect de franche et communicative gaieté.

Le soir, au milieu des lanternes vénitiennes et de feux d'artifice, des groupes nombreux et exubérants se formèrent dans toutes les

Digitized by Google

directions. Les voix robustes des hommes se mêlaient aux douces voix des femmes, et les refrains sonores, *hé! hé! hé!* se détachaient dans l'ensemble, énergiquement soulignés par des mouvements continuels du corps.

Voici, au reste, la description de ces rondes, telles que je les ai vu danser à Saint-Gilles et à Saint-Jean-de-Monts.

Maraîchine à deux

(BRANLE)

Le cavalier et sa cavalière, se tenant par la main, avancent de quatre pas en sautant, reculent d'autant de pas et répètent ces deux mouvements. Au quatrième pas de la deuxième reprise, la cavalière se place devant le cavalier, qui la fait sauter en la saisissant par la taille. Les deux danseurs se séparent, font quatre pas, ou plutôt quatre sauts, en tournant sur eux-mêmes; au quatrième pas, le cavalier fait sauter la cavalière une deuxième fois. Puis les danseurs reprennent leurs places pour recommencer la même série d'évolutions. Durant toute la danse, les danseurs balancent les bras et impriment à tout le corps une gesticulation constante,

Maraîchine à trois

(BRANLE)

Les danseurs (un cavalier et deux cavalières, le cavalier au milieu[1]) avancent, puis reculent de quatre pas en sautant, puis recommencent. Au quatrième pas de cette reprise, le cavalier fait sauter la cavalière de droite, tourne sur lui-même en faisant quatre pas ainsi que les cavalières. Le cavalier fait ensuite sauter la cavalière de gauche, tourne sur lui-même quatre pas (ainsi que les cavalières), fait sauter une deuxième fois la cavalière de droite.

1. Dans d'autres localités, c'est le contraire : deux cavaliers, une cavalière, etc.

Digitized by Google

La cavalière de gauche tourne sur elle-même. Les trois danseurs reculent de quatre pas pour reprendre leurs places.

(SAINT-GILLES).

La Barrienne

(DANSE-RONDE DE LA BARRE DE MONTS)

Les danseurs font quatre pas en avant en avançant les mains vers le centre du cercle qui se rétrécit. Ils se séparent, deux par deux, font huit pas, chaque cavalier tenant sa cavalière par la main; le cavalier fait sauter sa cavalière en la soulevant par la taille et en s'aidant du genou droit. Les danseurs font encore quatre pas en marchant en rond; puis les cavaliers font sauter une deuxième fois les cavalières. Ils font encore quatre pas; les cavalières sont enlevées une troisième fois, puis les danseurs reforment le rond en se prenant par la main.

Branles

Y a-t-un nie dans tchio prené.

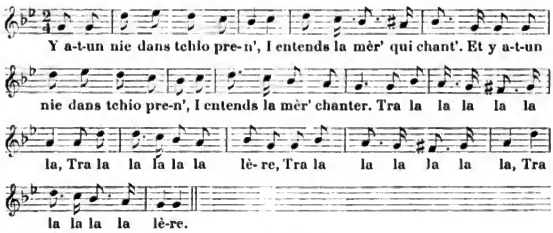

T'as perdu tes gants, p'tit Jean.

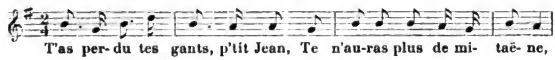

Digitized by Google

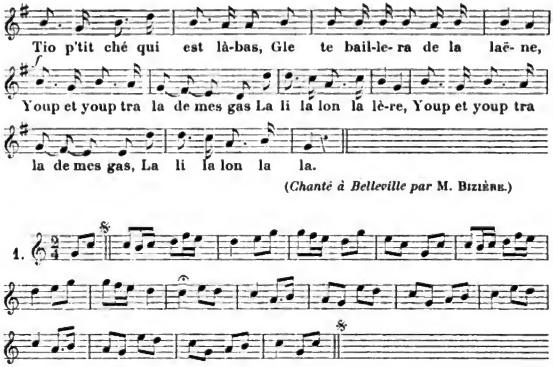

(*Chanté à Belleville par* M. Bizière.)

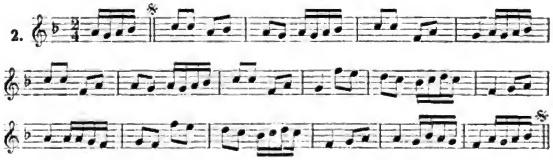

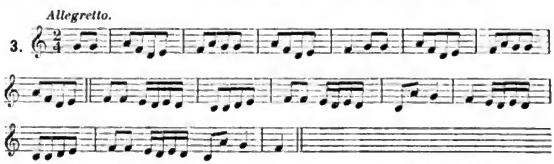

S. Trébucq.

Digitized by Google

XV

LES PATOIS POITEVINS

PAR

MM. H. GÉLIN, LACUVE ET ALPHONSE FARAULT

Digitized by Google

LES PATOIS EN POITOU

PAR M. H. GÉLIN

C'est une erreur assez répandue de prétendre que nos patois proviennent de corruptions locales de la langue française. La vérité, c'est que chaque province avait ses patois, que le français n'est autre chose qu'un de ces patois qui a réussi, grâce à des influences d'ordre politique, à devenir la langue officielle de toute une grande nation. Mais il n'y a pas à dire : malgré l'école obligatoire, les patois seront encore, pendant bien longtemps, plus *parlés* que le français lui-même.

En revanche, ils sont beaucoup moins écrits. Et la raison en est assez simple. Le livre, et surtout le journal, tiennent à être lus et appréciés partout, alors que les publications faites en patois ne peuvent prétendre à être comprises que dans un rayon très restreint. A part un certain nombre d'ouvrages de fantaisie, peu répandus, les patois en sont réduits à alimenter, dans les journaux, les polémiques locales. Les publicistes en usent assez fréquemment, par exemple, en temps d'élections.

Cette utilité polémique des patois écrits n'est pas particulière à nos temps. Les plus anciens ouvrages en patois poitevin se rapportent, en effet, aux controverses religieuses qui précédèrent la Révocation de l'Édit de Nantes, tels que :

Le dialogue poitevin de Michea, Perot, Jouset, huguenots, et Lucas, catholique ; la Ministresse Nicole ; les Déloieremont d'in oncien des huguenots de Chondené après la rouine do prêche, etc.

La *Gente poetevinerie* et la *Bible des noels tant vieux que nouveaux*, appartiennent également au dix-septième siècle, ainsi

Digitized by Google

que la *Mizaille à Tauni*, de Jean Drouhet, apothicaire à Saint-Maixent.

Le dix-huitième siècle use moins fréquemment du patois imprimé.

Mais c'est dans notre siècle surtout que les écrivains patoisants se sont donné carrière.

La liste suivante édifiera, au besoin, nos lecteurs sur ce sujet. Voici d'abord les vocabulaires :

Glossaire du langage poitevin en Vendée, par Léon Audé, 1858.

Essai sur le patois poitevin, et petit glossaire, par H. Bauchet-Fileau, 1864.

Glossaire du patois rochelais, 1861.

Dictionnaire étymologique du patois poitevin, par Gabriel Lévrier, 1867.

Glossaire du Poitou, par L. Favre, 1868.

Dictionnaire du patois saintongeais, par P. Jonain, 1869.

Glossaire poitevin, par l'abbé Rousseau, 1869.

Glossaire du patois poitevin, par l'abbé Lalanne, paru dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

Glossaire de l'Aunis, par L. E. Meyer.

Glossaire saintongeois, par M. A. Éveillé, 1887.

Ces vocabulaires, très nombreux, on le voit, et quelques-uns très volumineux, renferment presque tous quelques notions succinctes sur la grammaire. Ils ont été accompagnés, précédés ou suivis par des ouvrages contenant également soit des notions grammaticales, soit des considérations générales sur nos patois. Nous citons, en choisissant parmi les ouvrages exposés :

Mémoire sur le patois poitevin, par le baron Dupin.

Notice du patois poitevin, par La Réveillère-Lépeaux.

Remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au seizième siècle, par Alfred Delafosse, 1838.

Recherches sur la langue poitevine, par La Fontanelle de Vaudoré.

Le patois de la Saintonge, par A. Boucherie, 1865.

Les patois de la France, par L. Favre, 1882.

Un auteur a même traité de l'*Influence du langage poitevin sur le style de Rabelais*.

C'est, comme on peut en juger déjà, toute une bibliographie, que nous n'entreprendrons pas de compléter ici.

Nous nous permettrons d'adresser à tous ces ouvrages une critique commune : c'est d'avoir considéré le patois de la Saintonge

Digitized by Google

ou celui du Poitou comme un dialecte unique, alors qu'il n'existe pas plus un *seul patois poitevin qu'un seul costume poitevin.*

Nous avons établi ailleurs que dans chaque circonscription ethnique où l'on porte le même costume, on parle aussi un patois identique, avec la même syntaxe, les mêmes désinences, les mêmes accents locaux.

Ces circonscriptions comprennent seulement deux ou trois cantons voisins, où les mœurs et la conformation physique sont *sensiblement* pareilles. Les auteurs des savants travaux que nous avons cité, ont tous — peut-être convient-il d'excepter l'abbé Lalanne — étendu à une province entière les règles grammaticales et le vocabulaire de la circonscription qu'ils ont plus particulièrement connue ou étudiée.

A la vérité, tous ces patois ont en commun un nombre de vocables suffisants, et les habitudes syntaxiques sont assez peu différentes entre elles, pour que les habitants de l'Ouest de la France, entre Loire et Garonne, puissent partout converser ensemble et s'entendre réciproquement; mais de là à conclure à une analogie absolue entre tous les patois parlés en Poitou, en Saintonge, en Angoumois, il y a une distance qui ne devrait pas être franchie.

La diversité de ces parlers locaux s'accuse surtout dans la prononciation, et les habitants de la Saintonge, de la Gâtine, du Marais, de la Plaine, se distingueront entre eux dès la première phrase. Les articles de journaux rédigés en patois décèlent immédiatement, pour les gens du pays, l'origine certaine de l'écrivain. Celui-ci a été écrit à La Crèche, cet autre à La Mothe, à Melle, à Beauvoir, à Thouars, etc. Le paysan surtout ne s'y trompe jamais, et il lui arrive presque toujours, après une de ces lectures, de s'écrier : « C'est bien du patois, mais pas celui de chez nous. »

On pourrait cependant — et il m'est arrivé de me livrer à ces recherches — déduire de l'étude de nos patois quelques remarques générales. C'est ainsi que, dans toutes nos régions, la lettre *l*, précédée d'une consonne, est constamment mouillée; ce qui ne laisse pas que d'embarrasser fort les patoisants, qui en sont réduits, pour écrire, par exemple, le mot *table*, aux combinaisons typographiques les plus inaccoutumées, à orthographier *tablle*, ou *tablhe* (car on ne peut raisonnablement leur demander d'écrire *tab'ille*). Il suffirait cependant de s'entendre une fois pour toutes et d'avertir le lecteur que dans *fable*, *plat*, *remplir*, la lettre *l* doit être articulée comme *ill* dans bouillie.

Qu et *gu*, suivis de *i*, n'ont pas, en patois poitevin, le même son

Digitized by Google

dur qu'en français, mais il prennent une prononciation mouillée, qu'on rend quelquefois par *qh*, *gh*, et qui est analogue à celle du *ch* italien.

Lorsque le groupe *re* est précédé d'une consonne, comme dans *grenouille*, *brebis*, *Mrelusine*, les deux lettres sont interverties dans la prononciation, le son de l'*e* muet précédant, au lieu de le suivre, le roulement de l'*r*; ce qu'on rend habituellement, mais à tort, en écrivant *gueurnouille*, *beurbis*. Les sons *e* et *eu* n'ont qu'une équivalence approximative. Le plus simple, ici encore, serait d'indiquer la règle générale de cette interversion, et d'écrire comme en français.

Il y a, dans le parler poitevin, substitution fréquente et réciproque des sons *an* et *on*, surtout aux syllabes finales. Un *banc* devient un *bonc*, *blanc* se prononce *blonc* (avec *l* mouillée); inversement, *mon*, *ton*, *son* se disent comme s'ils se terminaient par *an*.

La prononciation du *j* est très gutturale aux environs de La Crèche, où elle se rapproche de *ch*; l'*r* s'articule en un grasseyement mou aux environs de Menigoute; dans la région mothaise, l'*è* ouvert se confond presque avec l'*é* fermé (mon *pére*, pour mon *père*), alors que dans le marais de la Sèvre, il se dédouble en une diphtongue où l'on trouve d'abord l'*é* fermé, faible et glissant, puis l'*è* franchement ouvert (mon *péère*).

Nos patois sont à peu près indifférents aux formes plurielles, du moins en ce qui concerne le nom et les qualificatifs. Mais si l'*s* du pluriel touche peu le paysan, celui-ci, en revanche, a horreur de l'hiatus : il intercale avec une désinvolture parfaite les lettres euphoniques les plus variées, *l*, *s*, *t*, *n*, entre la voyelle finale et le mot suivant : *à n'un autre*, pour *à un autre*, *ol en faut*, pour *il en faut* (remarquez qu'il dit parfaitement *o faut*, pour *il faut*).

Une autre remarque susceptible d'intéresser les grammairiens sera celle-ci : Le verbe, en Poitou, n'a que trois conjugaisons, la troisième se confondant invariablement avec la quatrième : *voir* devient *veure*; recevoir, *recèvre*; choir, *cheure*.

Et même, dans la région nord confinant à l'Anjou, les trois conjugaisons se réduisent à deux par suite de la confusion de l'*é* final avec un *i* : *chanter*, *manger* deviennent *chanti*, *mangi*, et se rangent ainsi à côté de finir, dormir (*fini*, *dormi*, l'*r* final devenant insensible).

Il existe également de curieuses combinaisons, ou plutôt des contractions de mots voisins : *avez-vous* devient *avos*; *partez-vous*, *partos* (*s* nulle, *o* long). De même les particules *oui* et *non*

Digitized by Google

se juxtaposent, dans certaines réponses, aux pronoms personnels de la façon la plus singulière. Exemple : Me l'as-tu dit? — *inon* (*non je* ne l'ai pas dit). Vous l'ai-je dit? — *Ouitu* (l'as dit) ou *tunon* (tu ne l'as pas dit). Me l'a-t-il dit? — *ouail* (oui il) ou *nion* (non il).

Si la question se rapporte à une femme : Me l'a-t-elle dit? la réponse positive ou négative deviendra *ouelle* (oui elle) ou *anon* (elle non); etc.

Mais si nous poursuivions cette voie, notre étude menacerait de n'en pas finir.

Parmi les ouvrages récents écrits en patois, nous citerons les très amusantes *Fariboles saintongeoises* de Lemarié, les *Fables* et le *Canard poitevin* de Jhacquett (Lacuve), les poésies patoises de M. Favraud, divers opuscules de M. Faraud, enfin les ouvrages de Burgaud des Marets : *La maleisie à Pierre Bounichon*, *Fabeulié jarnacois*, *Ine tralée d'achets*, *In petit pilot d'achets*.

Tous ces ouvrages sont fort intéressants, et même divertissants. Mais n'allez pas croire qu'après les avoir lus, vous connaîtrez *le patois* du Poitou ou *celui* de la Saintonge (qui ne diffèrent d'ailleurs pas plus entre eux que les parlers de Fontenay, de La Crèche et Moncoutant).

Chaque auteur — et il a très bien fait — a écrit dans le patois de son village, ou même, s'il a changé de résidence, a écrit dans un patois un peu mêlé. Le seul tort de quelques-uns est d'avoir, en leur qualité de littérateurs, trop sacrifié au mot rare, à l'expression bizarre, et d'avoir souvent détourné des vocables de leur acception courante.

Le reproche peut déjà s'adresser à Jean Drouhet; mais nous prendrons, pour rendre notre critique plus sensible, un exemple moderne. Le *Petit pilot d'achets*, de Burgaud des Marets, est simplement un *petit recueil de vers*. Le malheur est qu'un paysan appliquera volontiers le mot *pilot* à une pile, un petit tas, mais qu'il n'y pensera jamais s'il s'agit d'un livre; que, de plus, des *achets* sont pour lui des lombrics, des vers de terre, rien que cela ; qu'il n'a aucun mot pour désigner des lignes rimant entre elles, et que l'homonymie existant dans le français ne saurait légitimer celle que Burgaud, de sa propre autorité, et en dehors de tout usage, a introduite dans son titre patois.

Sous cette réserve, j'admire... et je m'arrête.

H. Gélin.

Digitized by Google

CAUSERIE PATOISE

PAR M. LACUVE

Meîtreisses et Meîtres,

I veins d'abord vous priai d'esthiusaie moun' estografe, et vous dire à peurpous de thiés espousitians de Niô et de thiés *estografies*, thi veulant dire à ce qu'o se paraie, *race* ou bé *natian*, bein qu'o n'y reveinge guière, thi ai entondu daus mossieus, thi disiant que noutre lingage, que n'on créyait naissu dau grec et dau latin, étoît tout bounement le lingage qu'o causait nos grond-grond'pères les Gaulois, thi veingirant, disant-eils de l'Asie, à peid, à n'in moument voure les mars se jeindiant pas core ontre-z'elles (o deit bé avaie thieuques tomps de thieu), et que noutre patois podevin ne serait pât autre chouse que le lingage de thiés meindes, thi espériant achetai de la teirre à ban marché dons thiés cantraies...

O se peurrait bé tout de meime qu'ol aige éyu thieuques chongemonts dons lau lingage, pace qui creit bé que thiés onciens n'aviant ni arcadémie ni dictiounaire ni granmère, mais thieu n'y fasoit à rein, le se campreniant tout de meime... et, n'est-o pas l'ingénie de noutre lingage, thi vaue, qu'incore anneut, i disiant in norrain pr'in goret, ine thore pr'ine génisse, daus belinage pre daus moutans, et un bardou pr'in' âne... I n'avant poué besein d'allai charchaie daus *estirmologeries*, daus racines, coume o dirait in mossieu, voure o n'y en at poué, et pretant si o nous venait à l'idaie de feire in sarmon dons noutre lingage, i vous garonti que le s'rait d'appouaie et bein campris.

Digitized by Google

La raisan que les savonts baillant pre preuvaie que noutre lingage ne veint ni daus grecs ni daus roumains, ol est, et i z'ou creit, que les roumains thi étiant arrive pre laus ustus à eitre les meîtres daus Gaulois, n'avant jameis péyu lau feire causaie lau lingage... Les meindes en pliace thi étiant dons les grond's villes sirant pit-eitre bé d'oblligé de z'ou feire, à cantre-thiœur, mais les paisons, coume nous autres, restirant gaulois de lingage et de thiœur, et le se fasant core anneut, in' houneur de causaie coume laus gronds-pères !

O se pareîtrait qu'o sit noutre lingage marié à thiau daus Froncs thi fasit ce que l'appelirant pu tard, dau douzième au treizième siècle, le *françois*. I vaue bé creire que dépeu, ol at été dolé in p'tit, et qu'ol est dons thiés parfectiounemonts que les médecins, les apothicaires et meimemont les jardrinaies, avant treuvé le moyen d'y sacquaie dau grec et dau latin pr'embabijôlaie le paure meinde thi n'y campreind de rein mais que si ol étoait dau breu.

Ce thi nous foait houneur otout, ol est que les gronds saints thi apportirant la bounc parole dons nos cantraies, saint Martin, in daus premaies, apprenirant à causaie coume nous autres, pace que le songirant que le treuveriant pas prou de bachelaies premi les podevins, pre campreindre lau latin.

L'ingénie de noutre lingage n'est ja cantestablle : thiau thi couneut bein san patois, ne pard jameis san sait-que-dire, et ol arrive que thieuques motts bein appoué en disant mais que tout in prône... O faut bé dire otout que le se preite bein à feire les brelaues, ol est presque trejou de thielle magnière que les onciens fasiant laus camplliumonts.

Coure la belle ducheisse de Mazarin veingit, apraie ses noces, pre visitai sa barounie de San Moissant, o sit meître Drouett, l'apothiqueire, thi li sortit de soun' écritouére in pilott d'achetts de toutes les longeoux, qu'all' treuvit tout de meime bein jolitts ! O se pareîtrait qu'all' y preingit mais de pllaisi que mé, coure i asséyitt d'on feire la lisure.

Thieuques savonts de l'oncien tomps se fasirant meimement in plliaisi de parlaie coume nous autres : in mossieu thi a foit beacott causaie de li, dons san tomps et core anneut, in noumé Rabalett, i creit, thi sit in thiuré pas trot d'vott, se sarvait li otout de thio lingage thi se preitait bein à sa magnière de dire.

Enjusque à mame Maintenan, thi ne gardit pas trejou les pirons et les perotts, o s'en felit de beacott, et thi savoit si bein tornaie in p'tit bout de billet en mossieu, s'amusait à causaie podevin, la lingue de sa jenesse, et ol li fasait trejou grond plliaisi.

Digitized by Google

Ol est bé rai qu'o n'y at pât in podevin, que l'aige passé pre les colliéges ou bé les lyçaies, thi n'aime bé thieuques cotts, à causaie sa lingue premère... Ol est pre mé le sine qu'ol est bé la lingue de nos grouds-pères, et qu'all' accotteratt la guiarre qu'ol li foit aneut le bea lingage, coume all' accottit d'autrefeitts, le lingage latin.

I vous ai dit en coumoinçant que le patois potevin se preitait bein à feire les brelaues; i vail vous en baillaie in petit ésomple, avouec ine fablle dau boun'-houme Fontane : *La Mort et le Malhéreux*.

LA MORT ET LE MALHÉREUX

La Fontaine, livre I.

Le fagotton Bizot était in bein paur' houme,
Thi dau matin au saie rabalait tout son soul...
Le retornait cheuz li coure o cheuvait le jou,
Pre frottaie san poain d'ail ou paraie ine poume...
Les thiusinaies pre ses ballots,
Ne s'échaudiant jameis apraie les bans fricotts!
N'on veuyait bé à sa messelle,
Que perots et peurdrix graissiant poué sa vaisselle!

Le ban Diu ponse à tout, et l'at dons tous les tomps,
Pre les chétits mourceas baillé de bounes donts...
Thien ne li monquait pas, et ol était justice :
In piffre est bé pus dur qu'ine boune saucisse...
Mais le malheur étoait qu'ol arrivait daux cotts
Que l'avoit ni poain ni fricotts!

Noutre houme se gatait dons sa gronde misère...
Si l'avoait core éyu dau vin in cot à beire...
Mais l'avoit rein, rein, rein... Et bein las de son sort,
Le chevit à geneuil et l'appelit la Mort!

All' veingit aussitout, rabâtit à la porte,
Sons autre compllium ent, d'aussetout all' ontrit :
— Qu'es-t-o, man boun' ami ? Que vaux-tu ? Qui temporte?

Bizot en l'entondant, ma foué, se dévirit :

L'avisit thiés deux œuils thi n'ant poué de prunelles,
Thielle goule fendue enjusqu'aux deux oreilles,
Thio naie, thi avoit l'ar d'ine musse de rat...
Daux jombes et daux bras bein pus secs qu'in bâchat...

Digitized by Google

Tout thieu thi frelassait dons la neut la pu nègre,
L'épontit bé si fort, que le veulit pas sègre :
— Vous peuvez, dicit-cil, vous en allaie davont
Et me baillaie le tomps de feire in testamont!!!
Si me foait enlevaie daux moains d'ine fumelle,
Sons vous estoumaquaie, faue qu'all' seige pus belle!...

Faut pouć vous conviaie deux cotts :
Et sons que n'on baille l'adreisse,
Vous décampez tous les galotts...
O me baille à songeaie que vous n'avez ja preisse?

LACUVE,
de Melle.

GLOSSAIRE : *Fagottou*, bûcheron; *Rabaler*, traîner, fatiguer; *Ballots*, lèvres; *Rabâter*, frapper; *Musse*, trou; *Frelasser* (difficile à traduire) s'entrechoquer; *Décamper*, partir, se mettre en voyage; *Piffre*, ail planté en mars.

Digitized by Google

VISITE A L'EXPOSITION DE NIORT

RACONTÉE EN PATOIS POITEVIN

PAR

ALPHONSE FARAULT

Bibliothécaire-adjoint à Niort

Ol at huit jous aneut[1] qu'i'angirons veure thielle espositian ; i étions tot in soulea : ol y avoit avecque mé Francille, Madelu, dos vouésins et thiau gars de Noré.

Noré, thi queneussait le chemin, allait davant et ll'nous candissit tout dret. O li durait rantaie d'estre sacqué[2] dons thielle espositian paceque ll'était à laute bout dau balet[3] — dons le p'tit carriboti — qu'i n'étions pas core rontré. Francille li huchit :

— Noré, Noré, o faut nous att'nir, i n'avons core rein vu de tout thieu[4] nous autes, vaie[5].

O sit avoure que Noré retournit thin-su-pouinte à la clie[6] et que Madelu li dissit :

— Ma foué, Suzet avoit bé résin, l'aute saie, coure à d'sait que v'zétiez mentou quem'in arrachou de donts ; n'est-o pas vous thi nous avez core conté que thielle clie avoit été foite par in charpontaie de d'autefet ? En v'là pre thieu ine belle menterie[7], o n'at assement pas de pisse de chein[8] dessus !

— Que foit-o thieu, si a n'est pas veuille l'idaïe y est trejou.

1. *Aneut*, aujourd'hui. — 2. *Sacqué*, entré. — 3. *Balet*, hangar. — 4. *Thieu*, cela. — 5. *Vaie*, oui. — 6. *Clie*, claie. — 7. *Menteries*, mensonges. — 8. *Pisse de chein*, potiron.

Digitized by Google

— Peut bé, qn'o dissit Francille thi était pllontaie davant in godelan[1] abregé de teile d'irague. meis qu'est-o qu'o vaux dire toutes thiés âcreries[2] qu'ol at dons thiau balet; s'o nat que thieu à veure, iarions beacot meux foit de rèchtaie chez nous.

— Ol at bé d'aute chouse : r'gadez din thielle braye[3], thiau chevalet, thiau biot, thiés enfarges[4], thielle fauceille, thiés fers à battre... creiyez-vous que tout thieu n'est pas à sa pliace? O ne faut pas dire que thiés affeires — qu'on veut core pendrouillaïes[5] dons nout'loge — sont râles[6], meis o peurrat v'ni rantaie avant qu'o sège longtomps.

— I ne dit jà qu'ol est pas ré[7]; thiés fumelles au jou d'aneut n'arrapant pas d'époules à la quoue de la braye et i vaux que dons thieuques annaïes d'ithi ol en ège thi creiyant qu'on ramasse lés charbeilles sous les âbres — queme lés feuilles de nouaie apraie la Seint-Micheâ pre feire dos rigolaïes[8].

Francille s'apprechit avoure d'in p'tit endret thi ne ressomblle jà mal à la tapure[9] de nout' jouc[10] à poules; ol y avoit ithi in mossieu avecqu'ine casquette à indiquet voûre i'ai lisu le nam de *Senap*. I ne sais trejou pas de queul pœy thiés geons devenant, meis ol en avoit beacot et i en vayirons dons toutes lés chombres thieuqu'ins; ol était p't'estre bé dos étrongeais? Thiau mossieu *Senap* demondit din à Francille si à v'lai thieuque chouse.

— I vaux, qu'à dissit, allait veure l'espositian avecque thiés meindes. I seinge que vous nous prenrez trejou pas dis sous par persoune queme déqu'on veint tout soul; i sont neu, vaie!

— V'seriez bé core moué qu'o serait la meîme chouse; thiau prix est foit pre tout le meinde.

— V'zétez trejou bé gâté d'estre si chérant[11]; i ne vaux jà marchondaie, meis trois francs dis sous ne serait-o pas prou poyé pre dos maleinous[12] queme nous autes, bounegeont...

— Oh! nein pre thieu, v'zavez bea piâlaie, vous baillerez vos dis sous par persoune, obé vous ne rontrercz pas; s'o faut, pre vous feire pliaisi, i vaux bé leichaie passaie thiés deus feilles pre rein, meis vous direz pas trejou qu'à sont si veuilles.

Ol est avoure avecque nout' billet à la mœn qu'i'angirons veure aillours. I traversions ine cour in pouaie pu gronde que la pale[13] dau four et y vayirons dons ine euraïe[14], avont de rontraie, deus

1. *Godelan*, scie. — 2. *Acreries*, vieux objets. — 3. *Braye*, instrument à broyer le chanvre. — 4. *Enfarges*, entraves. — 5. *Pendrouillaïes*, suspendues. — 6. *Râles*, rares. — 7. *Ré*, vrai. — 8. *Rigolaïes*, flambées. — 9. *Tapure*, fermeture. — 10. *Jouc*, toit. — 11. *Chérant*, qui demande cher. — 12. *Maleinoux*, peu fortunés. — 13. *Palé*, pelle. — 14. *Euraïe*, côté.

Digitized by Google

estatues juchées bein jhaut (o n'est pas benaisé[1] de lou deurchaie[2]).

In cot rontré ithi dedons i nous trouirons don' in grond colidor[3] voùre ol y avait beacot d'imrages le leing dos murailles; lés fumelles r'gadiant din tout thieu duront que Noré et mé i nous calirons don' ine p'tite chombre qu'o fait nègre[4] en pllein médi. I peut bé dire qu'o me fasit in grond mâche-thieur de veure tout thiel attirail don' ine mouésin de pésan de d'autefet : ol at ine p'tite quenaille[5] dons le berçaie, à coûté de la fenâtre ; in gars et deus fumelles campés au mitan de la pliace, à coûté de tablle, thi fisquant[6] in paure bounhoume tout déjaboté thi at arrapé in cot de fouzail en plleine pouétreine et o li at foit in si grond cru qu'on peurrait y sacquer trois degts et le pouze, et ll' est mort.

Noré était don' ine gronde carre[7] et i creit que si ll' n'aviant pas ayiu dos figures de cire que ll' lou z'arait joliment foit la vie[8].

— En v'là dos arbalâtres, dit-ail, thi rouillant[9] in houme thi vat mourir si ll' n'est pas dautrepassé : o n'en at pas in thi s'appreche pre veure si ll'ne peurriant pas core le garir.

Thiau mouénage est bea — enjusqu'à la courge qu'on veut cruchetaie au-dessus dau bac — et on peut dire qu'ol est pas mal russi, meis o foit trecie[10] de pou quond meîme en vayant le rèchte.

Lés fames v'liant bé veure thielle chombre nègre zelles otout, meis i lou dissit qu'o v'lait meux qu'à rontrissiant pas pace qu'o n'avoit rein de bea, s'rtout pre Madelu thi est pouéssonte, [11]et o peurrait bé li feire tort; lés précautians sont trejou bounes à prenre, vayez-vous, à Niò queme chez nous.

I tournirons apraie à coûté et i nous trouirons dons ine gronde chombre rantaie pu gronde qu'ine gronge de farme. Ol est in endret bein jancé[12] et voure o n'at jà de bourrail[13] ! Jamoué i n'avais core vu tant de cadres[14] qu'ol a ithi dedons : ll'sont pas tretous de la meîme grondou, meis ol en at bé thi sont joliment grond pre thieu.

I nous premenions avoure coure Francille huchit :

— Noré, v'nez din veure, v'là ine noce.

— O faut la leichaie passaie; i n'ai pas de fouzail[15] pre la saluaie...

— I dit pas qu'o passe de noce, i veint d'en veure ine dons thiau cadre.

1. *Benaisé*, facile. — 2. *Deurchaie*, toucher. — 3. *Colidor*, corridor. — 4. *Nègre*, noir. — 5. *Quenaille*, enfant. — 6. *Fisquant*, regardent. — 7. *Carre*, colère. — 8. *Foit la vie*, crier après. — 9. *Rouillant*, fixent. — 10. *Trecie*, trembler. — 11. *Pouéssonte*, enceinte. — 12. *Jancé*, balayé. — 13. *Bourrail*, bourrier. — 14. *Cadres*, tableaux. — 15. *Fouzail*, fusil.

Digitized by Google

— A thiau cot din ! i'allons veure thiés pourtraitures.

I apprechirons appraie et i vayirons le cadre thi fasait le bounheu à Francille.

Ol est bé ré que ll'était bea; o ne faut pas rèchtaie les deus péds don' in bot[1] pre feire dos imrages queme thieu. Thiau fasou de pourtraits à déyiu allaie aux fuchtins pu d'ine fet pace que ll'at l'air de queneûtre trop bein lés faceins de feire dos pésans.

Au premaie rong, on veut la mariaïe et le marié, in gène gars de la boune biroune, li baille le brat; ll'seguant le sounou de violan thi marche tout châpetit[2] en se berçant. In p'tit pu lein on veut lés noçayous thi chontant tant que ll'peuvant; ol at dos houmes thi seguant core pu lein avecque dos tourteas et dos bouteilles de vin tapaïes avecque dos mourceas de beilles[3] de garouil[4], et ll'bailliant à bouère à thiés thi aviant salué la mariaïe. Au seguind rong, lés tablles sont dressaïes ; ol at beacot d'assiettes, dos potets[5], thieuques mogues et dos veirres in p'tit pretout. La noce arrive et tout thiau meinde à l'air cantent de veure fumaies lés boudins, lés buzarde...

A coûté, ol at core in'aute cadre de noce et i creit qu'ol est le meux russi[6] de tretous : la mariaïe et son marié sont davant le feut, et le vontre à tablle (lés péds ne d'vant jà lou jarnaie[7]!) avecque lés noçayoux. Ll'avant à pu praie feini de ressounaie et ll'sont rondus aux pâtés ; beacot de thiés geons sont n'allés, o ne rèchte pu que thieuques bachelaies. Lés fumelles chontant la chonsin de la mariaïe en ébrenant[8] in bouquiet su la tablle et o cheut[9] jusque dons la pliace.

I feinissirons avoure pre rontraie dons ine p'tite chombre de pésans. Noré y étais core rondu le premaie et i étondit en arrivant que ll'huchait de toutes ses forces :

— Ol at bé dau meinde ithi ?

Personne ne li ripeindait.

— Ah ! dit-ail, thiau vieux tarze-à-pondre thi est muê[10] et sa bounefame thi file sa queneille sont-ails mudes[11] ? O m'est avis que s'y prinquait[12] la veuille au mentin qu'i li ferais bé uvrir la goule !

Ne foit pas thieu trejou, Noré, qu'i dissit, thiés meindes ne sont jà en chair et en ous queme nous autes et tu gavagnerais tout ; ol est deus estatues en pllâtre — dos belles otout — qu'on a saquées

1. *Bot*, sabot. — 2. *Châpetit*, tout doucement. — 3. *Beilles*, fusées. — 4. *Garouil*, maïs. — 5. *Potet*, petit pot. — 6. *Russi*, réussi. — 7. *Jarnaie*, avoir froid. — 8. *Ebrenant*, écrasent. — 9. *Cheut*, tombe. — 10. *Mué*, habillé. — 11. *Mudes*, muets. — 12. *Prinquait*, pinçait.

Digitized by Google

dons thiés habeillemonts. In jou que thiés mossieus de l'espositian fasiant lou mouénage i vinguit ithi et i en vayit in thi adolait lés mœns à thiau gars; i seinge qu'ol était dau song que ll'li calait dons lés veines pre pas qu'à sissiant si bllonches.

— Que vaux-tu, thieu mat trejou bein arrapé[1]...

— Tu n'es jà le premaie et tu ne serat jà le deraie : l'aute jou ol y avoit ine gène feille thi v'lai à tout de rèchte lés bisaie, à creiyait qu'ol était san grond-pére et sa grond-mére. S'o n'avoit pas-t'été in mossieu *Senap* thi l'accottit[2], all' arait sapé lés jottes à thiés estatues et aneut o serait tout démantibulé[3].

Tout de contre, ol at ine chombre de mossieu d'in grous rong; thiel endret est bein époucheté[4], ma foué, et thiau p'tit châlit est bea; o me serait in bel adebea si ll'était veurs chez nous pace qu'i n'arais pu besin de meintre don' ine cheire pre me couchaie.

O sit avoure que Noré nous dissit que ll'trouait qu'o sontait trop le ronfremis et que ll' avoit maue au thieur[5] l'angirons din in pouaie dons le vregeaie prenre l'air et i nous assitirons au péd d'in âbre feuillageoux; Noré s'accottit[6], li, le leing dau pilet. Au bout d'in moumont, le tomps quemouécit à se nègrezir dons la galarne, ol éloizait[7], o chalinait[8], le tomps était tout en feut; i ne peuvions pu rèchtaie defors[9] et i'angirons veure dons lés chombres jhautes.

Ol est dons thiés escaliés qu'ol en avoit core dos imrages, lés murailles en étiout tot abregeaïes[10]. Austoût qu'i sirons meintus i vayirons beacot de vouésselle : dos pliats gronds et p'tits, dos carots[11] de chauffe-péds, dos potets, dos mogues et core d'autes chouses. I vayirons otout dons l'aute bout de thiés escaliés, su n'ine euraïe, dos habeillements tout deramés[12] qu'on a déyiu passaie su la bugeaye[13]; ol est tot à foit chérieux de veure thiés affeires et de dire qu'ol était aveeque thieu que nos gronds gronds pères s'attrinquiant[14] d'autefet.

I mussirons avoure core in p'tit escalié et i nous trouirons don' ine chombre voûre ol y a dos beyeins[15] de tous les endrets. Thiau mouénage est bein foit et o n'at rein pre pliace, ma grond mille foué d'annaïe; on at bé résin de dire qu'à la quoue dau versou[16] on queneût le labourou ! Thiés beyeins sont su dos marottes et ll'avant

1. *Arrapé*, attrapé. — 2. *Accottit*, arrêta. — 3. *Démantibulé*, renversé. — 4. *Epoucheté*, épousseté. — 5. *Thieur*, cœur. — 6. *S'accottit*, s'appuya. — 7. *Eloizait*, faisait des éclairs. — 8. *Chalinait*, tonnait. — 9. *Defors*, dehors. — 10. *Abregeaies*, couvertes. — 11. *Carots*, écuelles. — 12. *Deramés*, déchirés. — 13. *Bugeaye*, lessive. — 14. *S'attrinquiant*, s'habillaient. — 15. *Beyeins*, coiffes. — 16. *Versou*, charrue.

Digitized by Google

à pu praie tretous in p'tit indiquet thi foit acqueneûtre les endrets voûre lés fames lés portant.

Francille dissit à Noré :

— I ne veut trejou pas le mein, thiés mossieus le queneussant-ail bé ?

— O que sit, i le veut.

— Quemont, Noré, v'vayez si bein que thieu à vout' âge sons besicles[1] ?

— Obé pre thieu.

— Et voûre est-ail din?

— R'gadez don' in mirou[2], et vous le veurez !

— Est-o bé in agrâlou, man paure Noré, v'zo s'rez toute vout' vii, arré !

Ma foué, Noré n'avoit jà dit de menterie : i vayirons apraie don' in racoin — sons indiquet — in beycin de piote queme thiau à Francille.

Ol at otout dons thiel endret in quenaille thi est au virounou[3] et in'aute don'ine espèce de bourgne; Madelu r'gadit bein tout thieu pre n'estre pas à la démœn coure le bourné serat assamé. Duront thiau tomps Noré et mé i r'gadions dos tourteas, dos galettes et dos fouaces qu'ol y avoit sous dos vitres; Noré avoit avoure l'estoumach remis et Il'arait bé meingé ine goulaïe, meis o n'y avoit pas de gean d'y deurchaie[4].

Dons la chombre de contre ol at core dos cadres de pourtraitures de gronds coéffis; on veut otout dos charails, dos frechiets, dos fuseas, dos moulins à caleas, dos cendrillettes, dos palettes, dos pincettes, dos bourgnes, dos grenottes, dos salous[5], dos mouchenaies de cou, dos pèces... i creis qu'ol at in p'tit de tout ithi dedons.

I rentrirons apraie dons ine chombre voûre qu'ol at beacot d'artifailles : dos escllavages, dos chaînes de ciseas, dos bagues, dos égraves[6] d'argeont, dos meintres et rantaie meis d'in milaie d'autes chouses. Ah ! ragé, ol est ithi qu'ol en at pre de la mouné[7] !

Pu lein ol y at in endret voûre i vayirons dos fouzails, dos pistolets, dos dails[8], dos drapeas de thiés mossieus de la Vondaye thi avant foit la guierre ; ol at otout in fantail crugé[9] par dos cots de fouzails, dos pourtraits et beacot de p'tits bouts de papaie.

Ol est tout de contre[10] qu'o se troue lés lives; ol en at été foit,

1. *Besicles*, lunettes. — 2. *Mirou*, miroir. — 3. *Virounou*, perche de bois. — 4. *Deurchaie*, toucher. — 5. *Salous*, charnier. — 6. *Egraves*, agrafes. — 7. *Mouné*, monnaie. — 8. *Dails*, faulx. — 9. *Crugé*, percé. — 10. *Contre*, à côté.

Digitized by Google

ma foué, su thiés guierres, o faut creire qu'all'avant foit grond brut pace qu'o n'at que de thieu dons dens ou trois endrets. A l'aute bout et su lés euraïes[1] de thielle chombre o n'at core que dos lives; ithi ol est lés premaies thi avant été mis su la plionche[2] à Niô — ol at longtomps de thieu — et à coûté lés premaies émolés dons nout'parlange et thiau de nos vouésins lés Saintongeois. Ol est otout ithi qu'o se troue lés dictionneires de tons thiés parlanges enjusque à thiau dos Gâtineas; lés *histouères* de la sorcére de Mère Lusine; lés *cantes*, lés *prouvarbes*, lés *devinettes*, lés *élocutians* de mossieu Lathiuve; lés *fablles* à Jacquet et lés lives de d'autes de nos queneussants.

I vayirons otout beacot d'auvragis[3], don'in cadre, pliacrés le leing de la muraille : ol est dos mots d'écrit quem'on en veut dons lés cimentéres, su lés mazureaux, lés mouésins gorounantes... In pouaie pu lein ol at le pourtrait d'iue madame d'in grous rong thi at été perotaire[4] dons sa p'tite genesse.

I étions din avoure rondu au bout et tretous pu vassés[5] lés ins que lés autes; queme persoune nous évitait à prenre thieuque chouse, i nous n'allirons veurs chez nous.

ALPH. FARAULT.

1. *Euraïes*, côtés. — 2. *Mis su la plionche*, imprimé. — 3. *Auvragis*, dessins à la plume. — 4. *Perotaire*, bergère de dindons. — 5. *Vassés*, fatigués.

Digitized by Google

Digitized by Google

UN PÉSAN CHEZ CHAUVINET

CAUSERIE PATOISE

PAR

ALPHONSE FARAULT

Bibliothécaire-adjoint à Niort

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai entrepris la publication de quelques articles en patois sur notre Exposition. Ce sont les impressions de deux *pésans*, Noré, dau Pérot, et Landru, dos Foussetrelles; ils étaient invités par MM. les Membres du Comité.

Ils ont répondu à l'appel en assistant au banquet et j'en ai rendu compte dans un premier article paru sous le titre *La Ribote*.

Ma causerie de ce soir est la suite de leurs impressions : après le banquet, ils avaient assisté à la représentation des *Poitevins de d'aut' fait*. Ils vont vous dire, Mesdames et Messieurs, ce qu'ils ont vu ou cru voir.

I étions avoure[1] defors, à coûté de la quoue dau bac[2], quem' i vayirons passaie dos pompiés. Cré garne! Noré quemouécit rède à se requetaie; ll' leichit san chapea, sa blioule et i creis que s'y

1. *Avoure*, maintenant. — 2. *Bac*, évier.

Digitized by Google

n'avas pas-t-été contre li, ll' n'arait rantaie[1] gardé que son canicein.

— Qu'est-o, Noré, qu'i dissit, thi te prend de meime en sortant de tablle ; vaux-tu nous feire veure queme tu foit bein le châgne dret aneut[2] ?

— Oh ! nein, dit ail, meis tu veut trejou bé que le fent est épri ithi dedons et que tout le meinde court pre le tuaie.

Dons thiau moumont ol arrivit in mossieu qu'ol ennuait beacot de nous veure si empenaqué[3] que thieu ; ll' nous contit que lés mossieus de l'espositian aviant lougé à Melle dos valets — dos gars thi avant la mœn gronde[4] — et d'saie, apraie lou ribote[5], ll' lou fazant feire ine coumédie que ll' noumant *Lés Pot'vins de d'autefet*. Ol est core li thi nous dissit qu'o ne f'lait pas creire que lés pompiés v'niant ithi feire aute chouse que tuaie lés chondelles austoût qu'o serait feini.

O sit avoure qu'i seguirons core in cott[6] lés autes et y rontrirons dons ine gronde chombre voûre ol avoit beacot de cheires et dos juchets[7] tout autour. I nous assitirons dons lés cheires dau bas et Noré me dissit que ll' ne meintrait dons lés juchets qui si on nous fasait vredaie[8] de nos pliaces.

Le ridea se leve et nous v'là à la veuillaïe chez le bounhoume Chauvinet.

*
* *

Ol y avoit beacot de meinde thiau saie, vaie[9] : lés fumelles filiant lous queneilles et lés feilles aviant lous galants contre zelles thi lés caressiant, ol allait fort[10] ! Lés gars gratiant dos rinzes, palissouniant, pelotiant et le p'tit grenotou — in oseillounou[11] feini — avoit in grou paquiet de trougne[12] contre li et ll' fasait in bout-de-thiu pr'arrapaie dos marles et dos russes[13]. Thiau maraud, qu'o dissit Catheline, deit aver ine coue d'angroize[14] dons sa fouillouse ; l'aute jou nos geons angiront au fouget et o sit li qu'i arrapit le mais d'oseas et lés pu beas otout : ll' avoit dos marles, dos gés, dos biruits[15], dos chardounets, dos gorgettes[16], dos bauvreuils, dos binetus[17], dos prasses et rantaie bé core d'autes.

1. *Rantaie*, peut-être. — 2. *Aneut*, aujourd'hui. — 3. *Empenaqué*, embarrassé. — 4. *Avant la mœn gronde*, ils ont le travail facile. — 5. *Ribote*, banquet. — 6. *In cott*, une fois. — 7. *Juchets*, galeries. — 8. *Vredaie*, sortir. — 9. *Vaie*, oui. — 10. *Ol allait fort !* le mariage était décidé. — 11. *Oseillounou*, oiseleur. — 12. *Trougne*, troëne. — 13. *Russes*, rouges-gorges. — 14. *Angroize*, lézard. — 15. *Biruits*, linots. — 16. *Gorgettes*, fauvettes. — 17. *Binetus*, verdiers.

Digitized by Google

O v'nit avoure d'autes veuillous : la bounefame Reingearde et le pére Francet thi le seguait pas de lein.

Thiau grond sechelien de bounhoume Francet, thi peurrait bein bisaie in'cheubre entre lés deus cornes, angit d'appouaïe[1] s'assire contre le fougeaie et o sit ithi que ll'en dissit, ma fri, la goule li fremit rein ; Catheline ne perdit jà son tomps à s'émoyaie[2] de sa fame.

— Suzet ne vat pas beacot meux que ll' dissit, v'là bétout quond melme mais de si s'manes qu'all'est à la trolle[3]. I li disait bé de n'allaie pas si doure[4] au chomp sa cheubre, meis o ne li fasait rein et a se sacquait dons thiés égails[5] dès patrein minette : o n'est jà ine neutrolouse[6], arré. O faut bé avoure qu'all' arrète et à demi-le-tomps, i va queri dos remèdes chez l'apotichiaire. I ne queneus pas bein ce qu'all'at, meis à se pllaint souent dau courpegnien[7] et a dit qu'ine salade de cochet[8] la garirait rantaie, all'a la goule épouésounaie. En faut-o, en faut-o de thiés remèdes! i creve de pou qu'o dure trop et que nout'goulaie de benasse basisse[9].

Chauvinet était avecque le bistrau à veure aux beltes avant de se couchaie; ll' arrivit ju queme Francet causait quem'ine ageasse borglle et ll' se demondait thi qu'ol était.

— Ah! dit-ail, ol est té, Francet, et qu'a-t-o din de nouvea pre te veure?

— Ol est bé ré qu'o faut aver besin pre sorti de saie, o foit nègre[10] queme chez lés loucs; en passant dons le somblaie[11] i m'ai bourdé[12] don'in pilet[13] d'âbre et i me sé foit ine beurque[14] pu grousse qu'in uf[15]. Lés affeires sont lés affeires, veut-tu, i'arais besin de ton sarvice pre copaie lés crochets à nout'chein.

— Thieu n'est jà de refus, vouésin.

Chauvinet angit apraie tiraie in potet et ll'bouéviront in cot.

Avoure Francet thi fisquait[16] dépeu in bein moumont le galant de Suzon Chauvinette dissit au bounhoume Chauvinet :

— Thi est-o din thiau bachelaie thi veint veure ta feille, est-ail bé de thiau leing[17]?

— Ouail bé pre thieu. Ll'at été vout'pirounaie[18] duront trois ou quate annaïes ; ol est Jacquett, le drôle dau taupassou[19].

— Peut bé[20], meis sais-tu que ll'a joliment grondzi!

1. *D'appouaïe*, aussitôt. — 2. *S'émoyaie*, s'informer. — 3. *Trolle*, à la traîne. — 4. *Si doure*, sitôt. — 5. *Egails*, rosées. — 6. *Neutrolouse*, qui travaille la nuit. — 7. *Courpegnein*, les reins. — 8. *Cochet*, pissenlit. — 9. *Basisse*, diminue beaucoup. — 10. *Nègre*, noir. — 11. *Somblaie*, sentier. — 12. *Bourdé*, heurté. — 13. *Pilet*, tronc. — 14. *Beurque*, bosse. — 15. *Uf*, œuf. — 16. *Fisquait*, fixait. — 17. *Thiau leing*, dans ce pays-ci. — 18. *Pirounaie*, berger d'oies. — 19. *Taupassou*, taupier. — 20. *Peut-bé*, peut-être bien.

Digitized by Google

— V'peuvez o dire que ll'est bein prefité et ll'at in fameux pirail[1]; ol at in on passé de la Seint-Micheâ que ll'est rondu dau r'gimont.

Avoure Chauvinet dissit au bounhoume Francet qu'o li ferait pliaisi de li étondre dire le conte de Jeon-le-sot.

— I o vaux bé pre thieu, dit-ail.

Ol y avoit ine fet ine fame thi avoit in drôle si birot[2], si birot, que tout le meinde l'appelait Jeon-le-sot. Sa bounefame de mére l'avoit trejou avecque lé sons rein peure li feire feire et in bea matin a li dissit :

— Jeon-le-sot, i vat allaie au marché; o f'drat que tu coules la bugeaye[3], et i te requemonde s'rtout de la coulaie de bein jhaut. Ah! durant qu'i seinge, o f'drat core que t'appâtures lés beites; soigne bein la vache man vâlet. Tâche au moins de ganaie ton pœn.

— Ma mére, que ll'dissit en li-meîme, m'a dit qu'o f'lait coulaie la bugeaye de bein jhaut, i vat feire thieu.

Ll'meintit d'ssus la mouésin avecqu'in hacherea et le v'là de mettre lés teublles[4] de coûté, de copaie la charponte et de feire in grond cru pre coulaie la bugeaye. A mesure que le v'llit quémouéçaie sa besougne, l'avisit à coûté de li ine grousse motte d'harbe. Jeon-le-sot devallit[5] bein vite, passit ine corde autour dau cou de la vache et la juchit su la mouésin; thielle paure beîte sit étronliaïe et à ne vayit pas l'harbe.

Apraie thieu Jeon-le-sot ayit sé et ll' devallit à la cave. Ll' bonévit san crevé de soûl et ll' remeintit veure le tenaillaie[6] pace que la sé li avoit baillé la fouaim. Duront thiau tomps le robinet de la barrique ne choumit rein.

— O n'a rein de pardu, que ll' dissit — ma mére n'a pu de pœn — i m'en va feire de la pâte et i la f'rai chieure[7].

Le v'là thi redevalle à la cave avecque in sac de farine et la jitte dons thiau rabois[8]; ll' en fasit ine belle pâte avecque ses mœns et ses péds. Mois v'là-t-o pas qu'o y avoit ine oie thi couait dons lés escalliés et thi se mettit à poussaie dos « can! can! can! » à tout treviraie[9].

— Ah! ol est queme thieu que tu vaux o dire à ma mére; ll' prengit l'oie et ll' li torsit le cou darre davant.

1. *Pirail*, tempérament. — 2. *Birot*, sot. — 3. *Bugeaye*, lessive. — 4. *Teublles*, tuiles. — 5. *Devallit*, descendit. — 6. *Tenaillaie*, claie sur laquelle on place le pain. — 7. *Chieure*, cuire. — 8. *Rabois*, ruisseau. — 9. *A tout treviraie*, à tout renverser.

Digitized by Google

— Queul malheu ! que ll' dissit en vayant lés ufs ; o faut qu'i lés cache pre que ma mére ne vaye rein.

Ll' s'assiyit su lés ufs et lés ébrenit[1] tretous ; san feind de thiulotte était... tout jobrou[2].

Avoure ll' avisit in bea paquiet de charbe — dau charbin — que ll' gavagnit tout pr'essugeaie[3] sa thiulotte et ll' allit la jittaie apraie don' in racoin de la thiusine.

Su thiau cot de tomps la bounefame arrivit.

— Eh bé, man fail, as-tu bein travaillé ?

— O bé, ma mére.

Et ll' li raqueintit tout ce qu'o s'était passé.

— Malheureu ! malheureu ! tu seras din toute la vie in grond birot, man paure Jeon-le-sot ! Quemont vaux-tu apraie qu'i te leiche tout soul. O serat té, avoure, thi ira au marché le premaie cot.

Francet n'ayit pas putout feini que le vouésin Gadrut rontrit bredic-bredoc[4], tout éponté.

— Qu'a-t-o, Gadrut ? t'est o arrivé malheu ? qu'o dissit Chauvinet ?

— O nein, meis i veins de veure ine ganipotte su ton fumeriou[5], a binque quem' ine cheubre, a foit dos simagrayes. Baille-me ton fouzail, o faut tuaie thielle beltére.

— In fouzail, vouésin, i n'avons ni fouzail, ni cannouâre, ni piscanne, i n'avons rein.

Thielle vileine belte s'élancit in cot dons la croisaïe qu'all'a foit uvrir toute de son grond ; ol est ithi avoure qu'a fasait veure les sotteilles de ses deus péds de davant en fasant dos silis[6] et dos bramis queme jamoué i n'ai étondu de ma vivonce. Ah ! marme, o ne sit jà in bea badinage, lés fumelles se sacquiront sous lés lits, dons lés coffres et lés gars dons lés racoins ; in dos palissounous calit[7] lés quenailles don'ine bourgne ! O sit mille étounant, ma grond foué, que thielle ganipotte ne cottit[8] à personne.

Le ridea cheut et ol est feini pre thiel acte.

Noré n'avoit rein dessarraillé la goule[9] duront tout thiau tomps ; i li dissit :

— Quemont troues-tu thieu ?

1. *Ebrenit*, cassa. — 2. *Jobrou*, sale. — 3. *Essugeaie*, essuyer. — 4. *Bredic-bredoc*, bruit que fait une personne en marchant avec des sabots cassés. — 5. *Fumeriou*, tas de fumier. — 6. *Silis*, cris. — 7. *Calit*, cacha. — 8. *Cottit*, toucha. — 9. *Goule*, bouche.

Digitized by Google

— Ol est bein russi[1]. Thielle fumelle de Suzon est quond meime trop effriquelaye[2], all' a dit don sa chonsin que Jacquet avoit la goule fendue jusqu'au cagouet[3]! O faut que thiau gène gars sait birot queme l'aive est linge[4] pr'amegnounaie apraie thielle gronde paucrasse[5]; si a n'avoit jà thiel habeillement on la prenrait putoût pr'ine racque-sale[6] que d'autre chouse, ouail...

— Tu veut trejou béjou bé que tout thieu est pre rire!

— Qu'o sège pre rire ou pre bein, i te répeinds qu'o n'est pas mé que lés fumelles ariant tourné et viré queme thieu étant bachelaie[7].

***

Nous v'là avoure au seguind acte, l'*ensorcelaïe*.

Thiaut cot ol at mais à braillaie qu'à rire, thielle drôlasse de Suzon at arrapé in sort. Tout thieu ne meinquait poué de tabutaie[8] sa paure mére thi s'abounefam'zissait[9] rède de veure sa feuille — ine fumelle de dis-neus ons — v'ni à rein[10]. Il bea matin a se rondit dau chomp lés ouailles avant merienne[11]; a n'en peuvait pu. le thieur li cheusait, a fasait forte fin; a meingit pretant avant de se couchaie in mourcea de prefour[12], dau miau, dos mougettes, et queme ol avoit bé huit jous qu'a n'avoit rein meingé a trouit bein.

La tante Papotte v'nit la veure apraie récie, quem'all'était qu'assoupie; a ne fasit qu'ontraie et sortir.

Ah! marme, o n'angit pas bein longtomps, la d'gestien ne se fasait rein; a se virait, a se tournait dans ses balins[13] à faire pité.

— Ma mére, qu'a d'sait, ma mére, i ne peut pu accottaie[14]...

San grond badigoulaie de mére prenait garde qu'a ne se désabreyisse[15] pas; a cheuussait et fasait dos simagrayes en li fasant veure lés artifailles[16] qu'all'arait pre san fuchtin, mais tout thieu n'était rein foit pre la garir. Pre bonheu que Joset, le bourrelaie, v'nit thiau jou apportaie le collaie de la veuille jement morette; ll'arrapit ine mogue et ll'li fasit bouère de l'aive teude[17] et ll'courgit d'affilaïe queri le médecin, mossieu Urgon, que ll'avoit avisé au bas de la chieuille, en v'nant chez Chauvinet.

1. *Russi*, réussi. — 2. *Effriquelaye*, effrontée. — 3. *Cagouet*, nuque. — 4. *Birot queme l'aive est linge*, tout à fait dépourvu d'esprit. — 5. *Paucrasse*, perche. — 6. *Racque-sale*, personne mal habillée. — 7. *Bachelaie*, célibataire. — 8. *Tabutaie*, tourmenter. — 9. *S'abounefam'zissait*, vieillissait. — 10. *V'ni à rein*, dépérir. — 11. *Merienne*, méridienne. — 12. *Prefour*, tourteau à la flamme. — 13. *Balins*, draps de lit. — 14. *Accottaie*, supporter. — 15. *Désabreyisse*, découvre. — 16. *Artifailles*, toilettes. — 17. *Teude*, tiède.

Digitized by Google

Thiau mossieu ne se fasit pas longtomps espéraie[1], ll' sit tantoût rondu. Ll' angit bein vite au lit de thielle feuille; avoure le li fasit baguer[2] la gonle pre veure et quem' all' uvrait pas prou gronde li' prenit ine qu'llière au tenaillaie; o sit apraie que ll' li r'gadit dons le gorganaie[3] queme ll' v'lit. La mére de thielle fumelle thi était au sans cott[4] dissit au médecin :

— Mossieu, mossieu, ne li fasez pas avalaie thielle qu'llière, ouail.

Thiau mossieu li dissit qu'o f'lait pas qu'all' ayisse pou de thieu pace que ll' tenait bein le monche. Ol est in houme bein adret que mossieu Urgon, ll' garit beacot de meinde; ll' dissit à Catheline que s'ol avoit pas t'été le bourrelaie sa feille ne serait rantaie pu au meinde.

Le grond pére à Jacquet Salmon, thi était v'nu chez Chauvinet, thiau jou, dissit que l'irait veure san mossieu à Paris pace que ll' v'llait assolument enchérir le prix de sa farme de 35 pistoles et que li n'était jà d'assent[5].

Thiel acte est core feini.

— Thiau médecin, qu'o dissit Noré, a bea feire, bea dire et gentillessaie[6], ll' m'outerat jà de l'idaïe qu'ol at dos sorçaies su teirre.

— Pre thieu, i o creis. O m'at-été conté ol at pas bein longtomps — pre Pâques deraie — qu'ine f'liaude de veurs chez nous avoit arrapé in sort. All' était au chomp sa vache don'in ronfremis[7] et déqu'a v'llit se rondre a ne peuvit jamoué la feire paseaie à la charre[8]; all' avoit pretant mis san monchenaie au mitan[9], meis la vache mournait[10] et rethinlait en arre tant qu'a peuvait. La bregère ne savait pu avoure queul pèce y coudre; o li v'nit ine idaïe et ine boune otout : all' angit queri le thiuré thi la dégagit, meis dépeu all' at ine mine de déterraïe et ol est benaisé à veure qu'ol at thieuque chouse thi l'a fatiguée.

— Dis-din in'affeiré de meime à dos mossieus, ll' n'o creirant jamoué, ouail!

***

Thiau cott ol est le *Voyage à Paris*; le bounhoume Salmon est rondu lô-bas, ouail. Ll' est chez san mossieu, don' ine belle

1. *Espéraie*, attendre. — 2. *Baguer*, ouvrir. — 3. *Gorganaie*, gorge. — 4. *Au sans cott*, très inquiète. — 5. *D'assent*, d'accord. — 6. *Gentillessaie*, faire le beau parleur. — 7. *Ronfremis*, clos. — 8. *Charre*, entrée. — 9. *Mitan*, milieu. — 10. *Mournait*, mugissait.

Digitized by Google

chombre, et ll' conte au vàlet la peine que ll' at ayiue pre v'ni jusqu'à la mouésin :

— I chemine dons thiau Paris, dit-ail, dépit la p'tite éclairzie[1] : i'ai foit dau chemin, arré, au mitan de tous thiés vouétureas et à dos moumonts ol est bé ré quond n'a prou à feire de se viraie à coûté, ma fri.

Avoure le père Salmon se repousit ine pouaie don' in fantail en attenant san moueitre; o n'était pas précisémont core que le tomps li durait, meis ol était que ll' avoit le jabot[2] pllat et thiau ragé de alet ne fazait-ail pas frelinaie lés assiettes! Ol était avis au bounhoume que sans moueitre ressounait[3] tout soul et que li était dons thielle chombre quem' in lumat[4] don' ine bourgne[5].

In bein moumont apraie le mossieu arrivit : le bounhoume Salmon li fasit la r'vérance et l' demondit le portemant. Ll' causirant in pouaie et le bounhoume li fasit acqueneûtre[6] predeque ll' avoit foit tout thiau chemin; ll' se demenit bé tant qu'i vayit l'heure que ll' peurriant jamoué s'attrinquaie[7], ouail! O ne sit pas sans dire beacot de paroles que le mossieu feinissit pre li dire que ll' le leirrait[8] dons sa farme si ll' v'lait baillaie 20 pistoles de mais et que ll' f'rait tapaie[9] lés goutéres dau balet.

Le bounhoume Salmon crevait de fouaim et le mossieu l'évitait[10] pas. Ll' ne savait pas quemont feire, allaie ressounaie don' in' aubarge chez thiés gars de Paris thi sont chérant, chérant que ll' l'écorcheriant rantaie; thiau vieil agrâlou ousit, ma grond foué d'annaïe, dire à san mossieu que ll' avait besin de s'apprechaie dau chonteâ[11] et de bouère in cot.

Le mossieu était tot à foit de la boune biroune; ll' dissit à san thuisinaie de li baillaie à ressounaie et de li feire in bein cafett.

Ol est core feini pr'in cot, le ridea cheut[12].

Thiel acte est le deraie, lés drôles se mariant avoure que le bounhoume est rondu; ol est la *noce villageoise*.

Lés tablles sont dressaïes; ol at dos potets, dos mogues, dos tourteas in p'tit pretout. Lés thuisinères avant l'air épressaïes[13] et le fournayou[14] veint de lou dire que lés fricots sont prou chieuts.

1. *Eclairzie*, aube. — 2. *Jabot*, estomac. — 3. *Ressounait*, déjeunait. — 4. *Lumat*, limaçon. — 5. *Bourgne*, panier. — 6. *Acqueneûtre*, connaître. — 7. *S'attrinquaie*, s'entendre. — 8. *Leirrait*, laisserait. — 9. *Tapaie*, boucher. — 10. *Evitait*, invitait. — 11. *Chonteâ*, chanteau. — 12. *Cheut*, tombe. — 13. *Epressaïes*, empressées. — 14. *Fournayou*, fournier.

Digitized by Google

Ol est avoure que la noce arrive; lés violounous et lés pibolous en fasant in chaffrais[1]! Tout le meinde se met à tablle et o n'est pas pre se décanigea[2] tout de suite; ol est ithi qu'on chonte, qu'on rit, o n'a que la mariaïe thi a jà l'air de la boune affeire. On dirait que thielle gronde évriaudaïe[3] a pardu in pœn de sa fournaye; à paralt pretant meingeaie de boun'appetit et ne pas feire la mugne[4] sur la miche.

Thiés geons, austoût sorti de tablle, se lanciront à donsaie queme lés meindes de d'autefet. Ah! ragé, i n'arais jà v'llu estre contre zaues, ll'fasant dos sauts, ll' levant lés péds et lés fumelles ne rèchtant jà en arre; thieu vat core pre la seint Micheâ, meis pre la digolaisse ll' n'ariant jà fred, ouail!

Avoure le ridea cheusit et ol était tout feini.

Noré me dissit que ll'ne v'lait pas se rondre chez li en plleine neut[5], sons bâtein feré ni pigouille.

— Quemont, qu'i dissit, qu'as-tu din pr'estre si ponti aneut?

— Ol at deque : à matin lés geons de veurs chez nous avant galopé in chein gâté[6] thi at arsé[7] tous lés autes cheins.

— S'o t'ennue tant que thieu de te rondre de saie, vaux-tu qu'i'allons couchaie chez ma fiôle[8], dons la rue vitraïe?

— I o vaux bé.

Ol est ce qu'i fasirons.

ALPH. FARAULT.

1. *Chaffrais*, grand bruit. — 2. *Décanigea*, partir. — 3. *Evriaudaïe*, qui n'a pas une bonne tournure. — 4. *Pas feire la mugue*, aimer. — 5. *Neut*, nuit. — 6. *Gâté*, enragé. — 7. *Arsé*, roulé. — 8. *Fiôle*, filleule.

Digitized by Google

Digitized by Google

XVI

NIORT ANCIEN ET MODERNE

(FRAGMENT)

LA PESTE DE 1603

PAR M. VAN DER CRUYSSEN

Digitized by Google

Digitized by Google

NIORT ANCIEN ET MODERNE

(FRAGMENT)

LA PESTE DE 1603

PAR M. VAN DER CRUYSSEN

En 1603, le 7 mai, jour de la grande foire, le temps était chaud et magnifique ; Niort regorgeait d'étrangers, toutes les hôtelleries étaient pleines ; la foire devait durer quinze jours. Le soir, à la nuit, le maire, *Etienne de Savignac*, seigneur *du Vieux-Fourneau*, accompagné de quatre échevins, de ses deux huissiers qui portaient des torches et d'un peloton de miliciens, faisait sa ronde de police. *(Mairie de Niort.)*

Comme le maire arrivait à la porte de l'hôtel de *l'Herjutée*, situé au bout des halles, près du *Four Noir*, un homme en sortait précipitamment et faillit le renverser.

« Que se passe-t-il donc dans votre hôtellerie, maître *Christophe Joyneau* ? » dit M. de Savignac, « on entend des cris et vous avez l'air bien pressé ! — Monseigneur, répondit l'aubergiste, un marchand de La Rochelle vient d'être frappé d'apoplexie, il est là-haut gisant sur le plancher dans la chambre du premier étage, et je cours chercher le chirurgien, maître *François Landrault.* »

« Allez donc, dit le maire, et pendant votre absence nous entrerons dans votre maison et nous constaterons, s'il y a lieu, la mort subite de ce marchand. »

Digitized by Google

Et le cortège, s'engouffrant dans le large couloir de l'hôtellerie, gagna la chambre où en effet, par terre, se trouvait le marchand, la figure vultueuse et ne respirant plus.

Quelques instants après arrive le chirurgien, *maître Landrault*. Il se penche sur le malade, se met à genoux pour le mieux *voir*, écarte ses vêtements, met à nu sa poitrine livide, tachetée de noir, et se relève horriblement pâle !

« Monseigneur, dit-il, cet homme *est mort* de la *peste*. »

« Silence, s'écrie M. de Savignac, que personne ne soupçonne cette terrible vérité ! »

Mais, hélas ! il était trop tard : la chambre était pleine de domestiques de l'hôtellerie, des marchands, de leurs valets.

Deux heures plus tard l'auberge était vide, la ville entière connaissait la nouvelle, et le lendemain, au petit jour, les trois portes ne pouvaient suffire à la foule qui se sauvait effarée.

Dès le jour suivant la contagion éclatait dans la ville, si remplie, si brillante, si affairée, et les 6 et 7 mai, tout ce qui pouvait quitter Niort refluait dans les campagnes et semait la maladie aux quatre points de l'horizon.

Aussitôt les échevins et les pairs se réunirent à l'hôtel de ville sous la présidence du maire, *Etienne de Savignac*, assisté de *Jean Maigrin*, écuyer, *sieur d'Aille*, lieutenant général du sénéchal à Niort, *Aulbin Girault*, écuyer, *sieur de Gourfailles*, lieutenant particulier, *Jacques de Villiers*, procureur du roi, puis *treize échevins* et *dix-sept pairs du Corps de Ville*.

A l'unanimité l'assemblée décida l'enlèvement des immondices, le nettoyage à fond des égoûts, la mise à mort des porcs, des chiens et des pigeons, véhicules possibles de la terrible maladie ; les pauvres étrangers, en nombre considérable, qu'avait attirés la foire, furent chassés ; il fut formé un corps de pionniers chargés d'enterrer les morts le matin au petit jour ; les maisons contaminées où il y avait eu des décès furent fermées à cadenas ; des garçons barbiers furent appelés pour remplacer les médecins *qui avaient fui* et on leur promit leur diplôme sans frais et sans examen, à la fin de l'épidémie, pour prix de leurs services.

Bref, toutes les précautions les plus sages furent prises sans que rien indique malheureusement qu'elles aient été efficaces.

Car la *peste*, *l'affreuse peste noire*, dura sept longs mois et ne se termina qu'en décembre. Mais ce qu'il y eut d'admirable, Mesdames et Messieurs, c'est la conduite *du Corps de Ville* en cette malheureuse conjoncture.

Pas un de ceux qui le composaient ne voulut quitter la ville, et

Digitized by Google

ils le pouvaient, car ils étaient tous riches ou à l'aise et la plupart avaient des maisons, des champs.

Le 11 juin, le maire, *Etienne de Savignac*, transmit ses fonctions à *Nicolas Gattet*, sieur de La Roche, mais il resta à son poste à côté de lui, partageant ses dangers et comme lui surveillant, administrant, distribuant les aumônes et les médicaments.

La conduite de *Nicolas Gattet* excita une si vive admiration que l'année suivante, par une exception unique dans nos annales, il fut, par acclamation, *réélu maire* et continua ses fonctions pendant deux ans.

L'histoire, Mesdames et Messieurs, a conservé les noms des courageux citoyens qui assistèrent ces deux hommes de bien et de grand courage.

Tous ces noms appartiennent à des familles qui ne sont pas encore éteintes; elles peuvent à juste titre s'enorgueillir de compter de tels hommes parmi leurs ancêtres.

Car vous remarquerez que l'héroïsme des champs de bataille est beau et digne de gloire, mais la bataille dure un jour, deux jours : ces hommes *ont été des héros pendant sept mois*.

Voici, Mesdames et Messieurs, les noms de ces modestes soldats de l'humanité.

Jacques *Pastureau*, Symon *Demairé*, Philippe *Chalmot*, Pierre *Rousseau*, Laurent *Thobot*, Jacques *Jacquelin*, Louis *Arnauldot*, Jacques *Manceau*, Pierre *Sabourin*, Pierre *de Savignac*, Benjamin *Ferré*, Noël *Piet*, André *Hersant*, Pierre *Pelletier*, Pierre *Thibaud*, Jean *Bernier*, Louis *Viette*, Jean *Dabillon*, Sébastien *Assailly*, Jean *Texier* et Pierre *Roy*.

Gardez-les dans votre mémoire, Mesdames, dans votre cœur, qui est le plus beau livre d'or de notre Cité.

VAN DER CRUYSSEN.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE ADDITIONNEL

CLOTURE DU CONGRÈS

Digitized by Google

CLOTURE DU CONGRÈS DE NIORT

22 JUIN 1896

DISCOURS ET TOASTS

DE

MM. GEORGES LAFENESTRE, TH. LÉAUD, GASTON DESCHAMPS, GIRARD, GUSTAVE BOUCHER

Le Congrès au cours duquel ont été lues les communications insérées dans ce volume, a été clos le 22 juin 1896, en un banquet que présidait M. Georges Lafenestre, délégué de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ayant à sa droite M. Girard, sénateur des Deux-Sèvres, et à sa gauche M. Gaston Deschamps. En face avaient pris place M. Léaud, président du Comité niortais; M. Jean Brunet, président du jury, entourés de MM. Paul Mercier, Arthur Bouneault, Léon Clouzot et Ch. Escudier.

L'heure des toasts venue, M. Th. Léaud, président du Comité local, a pris le premier la parole :

Messieurs,

Maintenant que notre Exposition est finie, il me reste un devoir à remplir et je le fais en y mettant tout mon cœur.

Tout d'abord je porte un toast à M. Georges Lafenestre, au délégué du Ministre de l'instruction publique, au membre de l'Institut, au conservateur du musée du Louvre, au professeur à l'École du Louvre et du Collège de France, au poète charmant des *Idylles*

Digitized by Google

et Chansons, à l'historien des *Maîtres anciens*, à l'éminent critique dont la plume fait depuis longtemps autorité dans le monde des lettres et des arts.

A l'homme simple, aimable et bienveillant qui, comme tous les esprits supérieurs, accueille toujours avec aménité tous ceux qui l'approchent pour les mettre à leur aise.

Je le remercie d'avoir bien voulu, oubliant ses fatigues, l'état précaire de sa santé et de graves préoccupations de famille, venir présider notre séance de clôture et ce banquet, où se trouvent autant d'admirateurs de son talent que de convives.

Qu'il veuille bien témoigner à M. le Ministre de l'instruction publique toute notre reconnaissance pour les distinctions si méritées qu'il a bien voulu accorder à quelques-uns de nos collaborateurs.

Je lève mon verre à M. André Theuriet, qui est l'âme de la Société d'Ethnographie, et, renouvelant à son endroit le souhait que nous avons tous formé de cœur, à sa prochaine entrée à l'Académie française ;

Au Comité niortais ; à nos collaborateurs ; aux conférenciers ; aux artistes et amateurs qui ont organisé nos concerts ; à la presse qui nous a donné son plus dévoué concours et dont le rôle a été si bien défini aujourd'hui même par M. Lafenestre ; à M. Girard, sénateur, qui a bien voulu rehausser par sa présence notre banquet d'adieu ; à notre éminent compatriote, M. Gaston Deschamps, président d'une des sections du Congrès, lequel, par sa brillante renommée d'écrivain, fait honneur à Melle, sa ville natale, et ne néglige aucune occasion de resserrer les liens qui l'unissent si intimement à nous ; à nos voisins de Vendée, qui nous ont donné sans compter les perles les plus précieuses de leurs riches collections.

Peut-être ai-je l'air d'un bénisseur ; non pas : je suis un homme qui a la conscience de payer une dette de reconnaissance et qui ne s'acquitte encore qu'en partie.

M. Georges Lafenestre a répondu à M. Th. Léaud. « Tout à l'heure, a-t-il dit, votre cher président vous demandait quelques minutes d'attention pour vous lire un toast charmant dont il s'excusait d'avoir écrit les principaux passages de peur de commettre certains oublis qui résultent parfois de l'improvisation. Je dois vous avouer que, moins prudent que lui, je n'ai pas pris la même précaution ; aussi me permettrez-vous de compter sur toute votre indulgence et de vous demander quelques instants d'inattention. » Et, continuant sur ce ton charmant,

Digitized by Google

M. Georges Lafenestre improvise une allocution exquise de familiarité aimable et d'esprit.

Il remercie d'abord chaudement les Niortais de leur bon accueil. Si le représentant du Ministre a été flatté de la réception, l'homme privé de son côté a été particulièrement touché de se trouver reçu en ami au milieu de la famille poitevine.

Après avoir adressé quelques paroles aimables de souvenir à son excellent ami M. Theuriet, empêché de prendre part à cette fête, mais qui certainement, par la pensée, y assistait en ce moment, M. Lafenestre a parlé de la Société d'Ethnographie nationale, dont il a tracé, avec une grande élévation de pensée et dans une langue simple et impeccable, l'historique, les efforts et le but. « C'est un grand devoir, a-t-il dit en substance, d'honorer le passé, de s'efforcer d'en conserver ou d'en faire revivre les belles traditions. Mais s'il faut s'attacher à ce passé, ce n'est point pour faire un retour en arrière, pour reculer, c'est au contraire pour trouver dans l'exemple de ses gloires respectées, dans la contemplation de ses grandes qualités, une vitalité intellectuelle particulière, un sens élevé des êtres et des choses, capables de faire de nous des modernes dignes de nos aïeux. »

M. Georges Lafenestre a terminé en disant que la Société d'Ethnographie nationale, sortie de la période toujours difficile des débuts, entrait dès maintenant dans une ère de grandeur par l'action et qu'elle n'oublierait jamais que son berceau comme ses premiers succès furent à Niort.

« Je bois, a-t-il dit, à M. Th. Léaud, président du Comité, aux Niortais, à l'avenir de la Société d'Ethnographie nationale ! »

Après lui, M. Baguenier-Desormeaux, au nom de la Société artistique de l'Ouest, boit à la décentralisation : il espère que ne seront pas perdus tous les efforts faits à l'occasion de cette première exposition de la Société d'Ethnographie : il faut former un noyau d'action qui demeure, et pour cela il souhaite la prochaine fédération de toutes les Sociétés de notre région qui s'occupent d'art, de lettres, de sciences ou d'archéologie.

C'est à cette espérance qu'il lève son verre.

M. Gaston Deschamps s'exprime ensuite en ces termes :

Messieurs,

J'obéis à un devoir en me levant ici, et je ne voudrais pas qu'à la fin d'une réunion si cordiale, ce devoir fût pour vous l'occasion d'une corvée. Mais je dois remercier M. Léaud des paroles aimables qu'il vient de prononcer. Il a parlé de moi en termes si flatteurs, que je n'ose vraiment pas accepter pour moi seul la bonne grâce libérale de ses éloges. Puisqu'il a bien voulu, à propos de mes

Digitized by Google

modestes travaux, faire allusion à l'œuvre efficace qui peut s'accomplir par la littérature, il me permettra de détourner la meilleure part de ses louanges au profit de ceux qui, mieux que moi, travaillent, par la plume, dans toute la sincérité de leurs convictions, dans toute l'indépendance de leur talent, à servir la cause de la vérité et de la beauté.

Les écrivains seraient fort ingrats, s'ils ne gardaient un souvenir reconnaissant de ces belles et ingénieuses fêtes dont la ville de Niort vient d'être le théâtre, et que la Société d'Ethnographie nationale a voulu encadrer dans le décor souriant et naïf du vieux Poitou. Votre Exposition n'a pas été seulement une résurrection de notre passé provincial et de tous les souvenirs, matériels et moraux, qui nous rattachent à nos aïeux défunts. Vous avez voulu honorer, dans la personne de nos poètes et de nos prosateurs, l'art éternel qui ne connaît pas de limites et de frontières et qui prodigue à tous les hommes, sans distinction de provinces, de nations ou d'origines, l'universalité de ses bienfaits.

Nous avons entendu des conférenciers diserts, qui ont dit, aux applaudissements d'une assemblée très apte à goûter la saveur des belles choses, de quelle façon les mœurs de notre pays avaient été peintes et en quelque sorte fixées, dans des livres durables, par des romanciers dont la réputation est digne de répandre au loin le nom de notre génie local. Cette salle, désormais ennoblie par l'élégance de ces divertissements intellectuels, a été le rendez-vous de tous les Niortais, de toutes les Niortaises qui désirent échapper à la banalité de l'existence quotidienne, en prêtant l'oreille au rythme des vers harmonieux. Pendant le joli printemps qui, grâce à vous, a fleuri dans nos vallées, il semble parfois que le Vivier allait se changer en une nouvelle source d'Hippocrène...

Mais que seraient les écrivains, s'ils n'étaient soutenus par le concours obligeant des lecteurs? Que deviendraient les gens de lettres, sans l'appui des lettrés? Messieurs, c'est aux lettrés de province que je veux boire, à ces hommes très bienfaisants qui sont, dans l'actuel désarroi des intelligences fiévreuses et haletantes, le dernier recours des auteurs inquiets et des éditeurs découragés.

Toutes les fois qu'à Paris un auteur et un éditeur s'entretiennent de leur métier, la conversation s'achève presque toujours en élégie sur le malheur des temps. Ce sont des lamentations sans fin, où les lenteurs du « tirage » et la mévente des imprimés sont abondamment commentées. On ne lit plus, paraît-il. Et cela pour des causes très diverses. Deux institutions nationales, que les

Digitized by Google

pessimistes considèrent comme deux fléaux — je veux dire la vogue de la bicyclette et la passion de la photographie instantanée — absorbent avec une puissance toute particulière la substance cérébrale des Français. On ne lit plus, et surtout on n'achète plus les livres. Débourser quelques sous en échange d'un roman ou d'un poème paraît être un effort dont se désaccoutume notre démocratie affairée et besogneuse. On prétend que les flâneurs de l'Odéon, eux-mêmes, désapprennent ce geste. La banqueroute, la hideuse banqueroute est à nos portes!

Ainsi se désolent les éditeurs parisiens les mieux achalandés et les plus cossus. Eh bien, Messieurs, si ces industriels en détresse venaient parmi nous, je crois qu'ils trouveraient, dans notre bonne ville de Niort, plusieurs motifs d'espérance. A Paris, on ne lit guère, c'est entendu. Là-bas on a quelquefois le temps de couper un volume, en omnibus. Mais quant à interroger longuement le mystère de beauté ou l'énigme sentimentale que recèlent les pages imprimées, il ne faut point y songer. Que voulez-vous? Le Parisien a tant de choses à faire, tant de choses inutiles!

En province, on lit. Ah! Messieurs, qui ne l'envierait, ce lettré de province, à qui les longues heures de méditation et de rêve sont prodiguées sans mesure, ce lettré de province qui, dans le recueillement de sa maison de ville ou dans les retraites verdoyantes de sa demeure champêtre, peut savourer à loisir ses livres préférés? Je le vois, assis tranquillement dans son cabinet d'étude ou marchant à petits pas sous les ombrages de son jardin, dans une allée silencieuse, en compagnie de poètes et de sages dont la fantaisie ou la doctrine sont l'objet charmant et grave de prédilection.

Il y a, sur les rives de la Sèvre et sur les bords un peu dédaignés du Lambon, des asiles de gaie science où l'on voudrait vivre à la façon de Montaigne, sans autre ambition que celle d'avancer dans la connaissance du vrai, sans autre récréation que le plaisir divin d'entendre chanter ou pleurer, à travers les siècles, quelques voix immortelles.

Messieurs, il n'y a pas seulement des lettrés dans notre pays. On y trouve aussi des libraires, et l'aspect, le langage de ces libraires sont tout à fait rassurants. Interrogez-les. Leurs confidences sont utiles à recueillir. Ils connaissent les vertus et les vices des intelligences. Ils possèdent les données précises par lesquelles on peut mesurer l'étiage intellectuel d'une ville, d'un département, d'une province. Je revoyais, hier, une des plus jolies villes de notre département, La Mothe-Saint-Héray, cité renommée pour l'excellence de ses fromages, pour la beauté de ses filles et

Digitized by Google

pour la philosophie enjouée de tous ses habitants. Vous connaissez La Mothe, Messieurs, et vous savez avec quel entrain de bon aloi cette petite république est administrée par un homme d'esprit que j'aperçois précisément parmi nous. Donc, je passais à La Mothe et, rencontrant le libraire du lieu, je ne pus résister au désir, quasi-ment professionnel, de l'interviewer. Sa réponse était de nature à satisfaire les enquêteurs les plus exigeants.

Ce n'est pas seulement dans les états de M. Giraudias que l'optimisme des libraires est un symptôme consolant. La librairie niortaise, brillamment représentée ici, mérite un témoignagne de spéciale reconnaissance. Vous vous rappelez, Messieurs, cette page aimable et attendrie où Silvestre de Saci, un peu effrayé par la brutalité commerciale qui envahit tout, adressait l'hommage de ses regrets aux libraires du temps passé. Ah! disait-il, ces honnetes gens ne vivaient point dans des magasins somptueux. Ce n'étaient point de magnifiques seigneurs vite enrichis par le trafic du papier noirci. Mais, dans leurs boutiques obscures, on respirait une bonne odeur de probité intelligente. C'étaient des connaisseurs. Ils avaient une âme, des opinions, un goût. Ils lisaient leurs livres et ils étaient capables de les apprécier. Messieurs, je n'ai pas besoin de chercher bien loin autour de moi, pour montrer qu'il y a chez nous des libraires de cette sorte, des libraires qui lisent et qui sont, pour leurs clients, des conseillers et des amis.

Ainsi, par l'effort spontanément combiné de tous ceux qui aiment et qui servent les bonnes lettres, la ville de Niort a vu aboutir, cette année, au delà de toute espérance, un projet audacieusement conçu. J'avoue qu'au début de cette entreprise, j'ai partagé quelques-unes des craintes que M. Léaud exprimait tout à l'heure avec tant de finesse et de bonhomie. C'était une grosse affaire à mettre en mouvement. Il fallait compter, sinon avec des résistances déclarées, du moins avec des volontés aisément assoupies, avec des intentions très bienveillantes mais un peu indécises, bref avec des nonchalances difficiles à réveiller. Et puis, Michelet n'a-t-il pas prétendu que nos meilleures idées, à nous autres Poitevins, ressemblent à la fée Mélusine, dont le corps s'achevait en forme serpentine et vague?... Eh bien! le Comité poitevin de la Société d'Etnographie n'a pas justifié le fâcheux diagnostic de cet illustre historien. L'Exposition de Niort a prouvé que nous savons, nous aussi, aller jusqu'au bout de nos desseins, vaincre les difficultés, donner l'assaut à une ville assiégée et y pénétrer (passez-moi ce jeu de mots) par la Brèche.

Messieurs, puisque le symbolisme est à la mode, permettez-moi

Digitized by Google

de finir par l'évocation d'un symbole. Dans les armes de la ville de Niort, sculptées aux frontons de nos édifices, on voit deux jeunes hommes, très vigoureux, admirablement musclés, conformes à cet idéal d'athlétisme que nous recommande la pédagogie moderne. L'écusson de la ville de Melle — et sur ce point vous pouvez consulter notre cher sénateur, mon maire, M. Girard — l'écusson de la ville de Melle est accoté de deux sirènes. Ces images me semblent représentatives de notre Poitou, terre de santé, de force, de labeur, terre hospitalière aux sirènes, accueillante aux poètes, antique patrie de la reine Aliénor, et toujours souriante à ceux qui savent bercer la misère humaine par le sortilège des paroles choisies.

Messieurs, les solides gars du Poitou, ressuscités dans les salles de votre Exposition, avec leurs costumes, leurs usages, leurs chansons et leurs légendes, sont, en définitive, les obligés des savants, des lettrés, sans qui leur mémoire eût risqué de s'effacer et de s'abolir. C'est en l'honneur des bons et des fins lettrés de la ville de Niort que je lève mon verre. Je bois aux hommes ingénieux qui ont su, pendant plusieurs mois de travail caché et souvent trop modeste, avec une douceur obstinée, avec une passion désintéressée et très noble, finalement avec une complète réussite, organiser à Niort une véritable fête de l'esprit.

Après M. Gaston Deschamps, dont les paroles ont été accueillies par les applaudissements chaleureux de l'assistance, M. Girard, sénateur, prend la parole :

Messieurs,

Je réponds à l'affectueux reproche que vient de m'adresser mon ami Gaston Deschamps. Je n'ai point l'intention de me mettre en grève. Mon penchant naturel ne m'incline pas à de telles extrémités, qui, d'ailleurs, doivent être incompatibles avec le tempérament d'un sénateur.

Je remercie M. Léaud des paroles trop flatteuses qu'il a fait entendre à mon adresse. Il a bien voulu faire allusion aux circonstances dans lesquelles nous avons eu l'occasion d'exercer l'un avec l'autre, parfois l'un contre l'autre, notre profession commune. Qu'il me permette de lui dire que jamais je ne l'ai rencontré dans ces luttes courtoises sans remporter, de nos entrevues trop rares, un souvenir cordial et, en quelque sorte, un bénéfice pro-

Digitized by Google

fessionnel. Vous avez aussi, mon cher président, exprimé sur mon compte, avec l'autorité qui s'attache à toutes vos paroles, des espérances que je voudrais pouvoir justifier. En tout cas, il n'est pas d'encouragement qui me soit plus précieux.

Messieurs, on a loué, avec juste raison, tous les mérites qui ont fait de votre Exposition régionale le rendez-vous attrayant et instructif de tous ceux qui s'intéressent aux mœurs pittoresques de nos contrées. Je voudrais, pour ma part, insister particulièrement sur un bienfait dont nous sommes redevables à la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire. Vraiment *nationale* par le patriotisme élevé dont elle est animée ; vraiment *populaire* par l'entente cordiale qu'elle désire établir entre les humbles de cœur et les riches d'esprit, entre les savants et les ignorants, elle a su interrompre, par une trêve salutaire, l'antagonisme ardent des partis. Elle a su grouper, pour une œuvre collective, les bonnes volontés qui s'offraient à elle, et qui, venant des points les plus opposés, ont pu trouver, dans des régions plus hautes que le terrain banal des batailles éphémères, une tâche supérieure à tous les dissentiments.

Vous avez montré, Messieurs, que dans notre patrie, si souvent divisée contre elle-même, il est possible d'abriter sous le même drapeau des adversaires qui se combattent en s'estimant, et qui, les armes posées, ne peuvent refuser de se serrer la main. Je bois à cette concorde nécessaire, dont vous avez donné à notre pays un si éclatant exemple. En agissant ainsi, en vous faisant les serviteurs des idées conciliatrices qui sont indispensables au progrès, vous n'avez pas seulement acquis des titres incotestables à la reconnaissance de notre province : c'est la France entière que vous servez.

M. Daniel Béraud, avocat, secrétaire du Comité niortais de la Société d'Ethnographie, lève son verre en l'honneur des décorés du jour : il boit à son confrère et ami Paul Mercier, à MM. Escudier, A. Bouneault et Léon Clouzot.

M. Baguenier-Desormeaux remercie M. Léaud des paroles aimables adressées aux Vendéens ; il tient aussi à féliciter le décorateur de l'Expositon, M. Vignoy, qui a fait œuvre de véritable talent et d'homme de goût.

Enfin M. Gustave Boucher clôt la série des toasts en prononçant les paroles suivantes :

Digitized by Google

Messieurs,

Je vous demande de vouloir bien vous associer aux remerciements que je tiens à adresser à un collaborateur auquel nous pensons tous, mais que nous n'avons pas l'habitude de nommer dans des solennités comme celle-ci.

On a beaucoup parlé de Mélusine, à l'occasion des fêets de Niort; c'est grâce à cette fée bienfaisante, dont la protection plane sur notre Poitou, que nous avons vu, a-t-on dit, s'improviser, en quelques jours, cette Exposition et ces Congrès qui, aujourd'hui, prennent fin à la fois d'une façon si intime et si brillante.

Messieurs, parler de Mélusine en la circonstance, c'est une manière poétique et ethnique de nommer la Providence.

Je lève mon verre en disant : A la gloire de Dieu, qui nous a inspirés et fortifiés dans nos travaux !

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE NATIONALE

ET D'ART POPULAIRE

BUREAU

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Xavier CHARMES, membre de l'Institut;
Henry ROUJON, directeur des Beaux-Arts.

PRÉSIDENT

M. André THEURIET, de l'Académie française.

VICE-PRÉSIDENTS

MM. BONNAT, membre de l'Institut;
PUVIS DE CHAVANNES.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Gustave BOUCHER.

SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. Johannès PLANTADIS.

TRÉSORIER

M. le Dr Constant COUSIN.

COMMISSION D'INITIATIVE

MM. Léonce BÉNÉDITE, conservateur du Musée du Luxembourg;
DE FOURCAUD, professeur à l'École des Beaux-Arts;
Ed. GARNIER, conservateur du Musée de Sèvres;

Digitized by Google

MM. Vincent d'Indy, professeur au Conservatoire;
Georges Lafenestre, membre de l'Institut, conservateur de la peinture au Musée du Louvre;
Armand Landrin, conservateur au Musée du Trocadéro;
Paul Sébillot, secrétaire général de la Société des Traditions populaires.

COMITÉ

MM. Arsène Alexandre, critique d'art;
Baguenier Desormeaux, industriel;
Ant. Barthélemy, chargé de mission du ministère des Beaux-Arts;
Charles Beauquier, député;
Bigard Fabre, chef de bureau à la direction des Beaux-Arts;
Prince Roland Bonaparte;
Charles Bordes, directeur des Chanteurs de Saint-Gervais;
Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire;
Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts;
Gaston Deschamps, critique au *Temps*;
Paul Deschanel, député;
Guillaume Dubufe, artiste peintre;
Gélis Didot, directeur de l'*Art pour tous*;
Oct. Grousset, chef d'institution;
Dr Hamy, membre de l'Institut;
Gabriel Hanotaux, de l'Académie française;
Gaston Paris, de l'Académie française;
Comte de Puymaigre;
Félix Régamey, artiste peintre;
Antonin Proust, ancien ministre des Arts;
Roger Ballu, inspecteur des Beaux-Arts;
A. Saglio, sous-commissaire des Expositions;
Sarradin, rédacteur au *Journal des Débats*;
Julien Tiersot, professeur au Conservatoire;
Charles Yriarte, inspecteur des Beaux-Arts.

Digitized by Google

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE NATIONALE

ET D'ART POPULAIRE

Article premier

Il est formé à Paris une Société sous le titre de : Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire.

Cette Société a pour but :

1° De répandre, concurremment avec les Sociétés similaires existant à Paris ou en province, le goût des études traditionnistes françaises; le respect pour les mille objets de la vie locale ayant un caractère d'originalité, et dont la conservation importe à l'intelligence de notre vie nationale;

2° D'encourager, en mettant en lumière l'intérêt qu'elles présentent, les industries d'art propres à chaque province, autres que celles continuant des styles disparus;

3° De mettre en relief par des expositions, des représentations, des auditions et des conférences, l'art populaire disparu ou existant, les légendes, le parler, la musique, les chansons, la danse, la littérature de chaque province;

4° De contribuer, dans la mesure de son action, à l'éclat de la section d'Ethnographie et d'Art populaire à l'Exposition universelle de 1900.

Article 3

La Société se compose de membres actifs et de membres correspondants.

Digitized by Google

Nul ne peut devenir membre actif s'il n'est présenté par deux sociétaires.

Pour devenir membre correspondant, il suffit d'adresser son adhésion au Secrétaire général.

Article 2

La Société est régie par un Bureau, par une Commission d'initiative et d'administration, et par un Comité.

Le Bureau et les membres de la Commission d'initiative se recrutent parmi les membres du Comité.

Article 4

Le Bureau comprend :

Deux Présidents d'honnneur ayant voix consultative et délibérative ;

Un Président ;

Deux Vice-Présidents ;

Un Secrétaire général ;

Un Secrétaire adjoint ;

Un Trésorier.

Le premier Comité et son Bureau sont nommés pour une période de six années à partir du 1er janvier 1895 ; après cette période la durée des mandats sera modifiée.

Article 5

Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de dix francs.

Nul n'est engagé au delà de sa cotisation.

Le sociétaire peut racheter sa cotisation moyennant le versement, une fois fait, de 100 francs.

Article 6

Le montant des cotisations annuelles et les dons que pourra recevoir la Société, ainsi que les subventions qui pourront lui être accordées, seront employés à solder les frais d'administration, local, installation, publication.

Article 7

Le décès ou la démission d'un membre ne constitue, soit au profit

Digitized by Google

du sociétaire démissionnaire, soit au profit des héritiers du membre décédé, aucun droit de répétition sur les sommes par lui versées ou sur l'actif de la Société.

Article 8

Le Comité se réunit une fois par mois; le Bureau convoque extraordinairement lorsque les circonstances l'exigent.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, les séances sont présidées par le plus ancien des membres présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. Nul ne peut voter par procuration.

Article 9

La Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire a son siège au Palais de l'Industrie.

Le Trésorier représente la Société en justice, et dans tous les actes de la vie civile.

Articles additionnels imposés aux Sociétés par la Préfecture de police

Article 10

Le Président fera connaître à l'autorité compétente les changements survenus dans la composition du Bureau, et, chaque année, lui adressera un compte rendu sur la situation morale et financière de la Société.

Article 11

Les discussions politiques et religieuses sont interdites dans les réunions.

Article 12

Nul ne peut assister aux réunions s'il n'a été reçu membre actif dans la forme prévue par les statuts.

Digitized by Google

Article 13

La Société devra se pourvoir d'une autorisation spéciale pour chaque fête organisée par ses soins à laquelle seraient admises d'autres personnes que les sociétaires.

Article 14

Nul ne peut être élu membre du Bureau s'il n'est Français, majeur, et ne jouit de ses droits civils, civiques et politiques.

Article 15

En cas de dissolution, la liquidation s'effectuera suivant les règles du droit commun.

Article 16

En cas de modifications aux statuts, la Société devra demander de nouveau à la Préfecture de police l'autorisation prescrite par l'article 291 du Code pénal.

(Autorisation préfectorale du 31 décembre 1894.)

Digitized by Google

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

RELATIVES AUX

Collections provinciales d'Objets ethnographiques

PAR

MM. ARMAND LANDRIN ET PAUL SÉBILLOT

L'Habitation

Architecture spéciale aux diverses régions, principalement en ce qui concerne les habitations rustiques.

Aire géographique d'un type de construction.

Constructions rustiques présentant un type primitif (huttes de sabotiers, de charbonniers, etc.).

Transformations opérées en ce siècle. Recueillir les anciennes gravures, les dessins ou sculptures représentant les demeures d'autrefois.

Rites de la construction (libations à la pose de la première pierre; bouquet lors de la levée de la charpente, etc.; pronostics).

Ornements extérieurs. — Sculptures ou inscriptions au-dessus des portes (calice sculpté désignant la demeure d'un prêtre; un compas, celle d'un menuisier; « Dieu bénisse X..., qui a fait bâtir cette maison »).

Formes particulières des portes ou des fenêtres.

La toiture. — Comment elle est formée.

Épis en faïence ou en plomb sur le sommet du toit ou sur le haut

Digitized by Google

des fenêtres des greniers (faïences vernissées représentant des mousquetaires, dix-septième siècle; Frédéric de Prusse, dix-huitième siècle; des coqs ou des gendarmes, dix-neuvième siècle).

Ardoises sculptées portant la date de la toiture.

Pierres amulétiques mises sur le toit pour préserver de la foudre ou des maléfices.

Mobilier et Intérieur

Disposition générale.

Comment le mobilier est placé dans la maison principale ; le lit du maître ; la place d'honneur au foyer.

Forme des lits (lits à colonnes torses ou en quenouilles, lits se fermant avec des portes ajourées, lits à plusieurs étages).

Ornements sculptés dans le bois; faïences, draperies ou images qui les ornent.

Croyances en rapport avec le lit (en certains pays, l'épousée doit apporter le sien ; « un lit mal orienté peut porter malheur » ; objets protecteurs du lit).

Les armoires. — Formes anciennes; formes modernes; sculptures des panneaux; inscriptions et dates.

Arrangements intérieurs : souvenirs ou préservatifs.

Cérémonies à l'entrée de l'armoire d'une épousée.

Mets ou huches à pain : leur forme, leur place; respect qu'on leur porte : on ne doit pas s'asseoir dessus, non plus que sur les tables où l'on mange. Formes des tables rustiques.

Panetières ou perches à pain : formes et ornementations ; coffres; horloges et coucous.

Dressoirs : comment est disposée la vaisselle; ses formes les plus habituelles.

La cheminée. — Comment elle est disposée; sa forme; celle de la pierre du foyer; plaques de cheminée; landiers; tourne-broches et leurs contre-poids; pincettes.

La pose de la crémaillère.

Croyances relatives au trépied, aux marmites, aux bassines, etc. Leurs diverses formes : changements depuis le commencement de ce siècle.

Éclairage rustique; chandeliers ou porte-résine : lampes en

Digitized by Google

poterie ou en métal : leurs noms et leurs formes ; lampes à mesurer l'heure.

Ustensiles divers de cuisine : plaques en poterie ou en métal pour les galettes, avec les ustensiles accessoires. Soufflets ornés ; fusils à souffler.

Boîtes à sel ; boissellerie ; cuillers ou fourchettes, couteaux, leur ornementation.

Ornements du dessus de la cheminée (Vierge, chandeliers, fusils, images).

Décoration intérieure. — Images populaires, statuettes, souvenirs (numéros de tirage, certificats, brevets, etc.) ; ornements en jonc, paille, etc. ; découpages.

Tables, chaises, bancs.

Vaisselle. — Vases en étain ou en poterie ; leurs noms ; inscriptions ou signes, dessins peints ou gravés. Faïences patronales. Pichets pour porter aux champs ; pots à puiser de l'eau.

Chaufferettes, chauffe-lits.

Ustensiles servant au lait, à la fabrication du beurre (moules à beurre ornés), à celle du fromage.

Pots à conserver le beurre.

Moules à chandelles.

Rouets, dévidoirs. — Formes, noms, transformations, croyances (en certaines saisons, le rouet ne doit pas être mis en mouvement, ne doit pas être transporté, etc.).

Quenouilles sculptées.

Bibelots et ustensiles divers. — Pièges à mouches, à souris ou à rats (conjurations), moustiquaires.

Plaques à repasser le linge ; objets en poterie de formes variées qui contenaient la braise : leurs noms à cause de leurs formes. Battoirs de lavandières. Cuviers à lessives, en bois ou en poterie.

Dépendances de la Maison

Les étables. — Comment elles sont disposées. Rites au moment où on les aménage, où un nouvel animal y entre.

Amulettes des étables et des animaux.

Les celliers. — Formes des tonneaux, des pressoirs.

Digitized by Google

Cours et jardins. — L'aire; cérémonie de l'aire neuve; malpropreté des cours de ferme; leurs clôtures.

Formes des puits : manières de puiser de l'eau. Offrandes aux puits et aux fontaines (pain au premier de l'an, tison de la saint Jean).

Les auges.

Formes des ruches d'abeilles. Croyances et superstitions.

Les magnaneries; coutumes, etc.

La loge du chien; formes de colliers.

Agriculture

Formes anciennes des charrues araires, se terminant, comme jadis en Auvergne, par des silex; ornements et amulettes des charrues; superstitions qui s'y rattachent.

Outils. — Formes particulières des bêches, des houes, etc.; leurs pieds, ornements ou marques.

Charrettes. — Formes et ornements divers : celles qui sont en figure de carène, comme dans le Finistère, ou qui rappellent les traîneaux (région des Alpes); croyances qui s'y rattachent; superstitions des charretiers; ornements des fouets ou des aiguillons; formes des brouettes.

Les bêtes de trait. — Ornements des jougs à bœufs, des colliers de chevaux; peau de blaireau ou de tout autre animal placé sur la croupe; houppettes et fibules; cris pour faire avancer.

Les troupeaux. — Sonnettes des vaches et des bœufs; houlettes des bergers; ornements des chiens; croyances, superstitions et chansons des bergers; signes élevés par les bergers; signes qui montrent que des champs ne doivent pas être traversés; cornes pour appeler; morceaux de bois ou plumes pour empêcher les animaux d'entrer dans les champs.

Les foins. — Formes des faux, et en particulier des pieds; ornements, croyances, le chant de la faux; coutumes de faucheurs; pierres à aiguiser : leur étui, ses ornements; première et dernière charrette; coutumes des faneuses; conjurations contre le vent.

La moisson. — Formes des faucilles ou des faux; première et

Digitized by Google

dernière gerbe; modes divers de battre le blé; fléaux et formes anciennes.

Formes et meules.

Amulettes et épouvantails des champs; branches bénites; conjurations contre les mulots; feux; mannequins ou instruments pour éloigner les oiseaux des récoltes.

Cueillette des fruits (raisin, pommes, olives, etc.); formes particulières des paniers ou des instruments destinés à la récolte.

Pressoirs. — Leurs formes et celles des instruments accessoires; les cuves; amulettes et superstitions.

Tailles de compte. — Comptabilités primitives; balances; poids; mesures de longueur et de superficie; mesures ornées.

L'Alimentation

Les moulins. — Formes anciennes des tours, des moulins carrés et des moulins à eau. Manière de disposer les voiles; leur langage télégraphique. Croyances en relation avec les meules ou la construction des moulins. Moulins portatifs.

Fabrication du pain. — Formes des pétrins; leurs ornementations ou leurs inscriptions. Croyances relatives à la panification.

Saints qui y président.

Jattes pour transporter la pâte.

Formes des ustensiles pour enfourner. Dispositions particulières des fours; leur fermeture (la pierre était autrefois ornée d'une croix).

Fabrication des galettes de sarrazin ou de maïs : instruments.

Les bouillies d'avoine, de sarrazin, etc.

Mœurs épulaires. — Ordre des repas. Comment ils ont lieu. Tables où se trouvent des trous en forme d'écuelle. Libation de la première cuillerée de soupe ou de bouillie. Les préséances : si les hommes mangent avec les femmes, ou les ouvriers avec les maîtres; métiers qui ne s'asseoient pas avec les cultivateurs : tailleurs en Bretagne.

L'hospitalité aux pauvres ou aux passants.

Pâtisseries locales. — Gâteaux à formes humaines ou animales;

Digitized by Google

à quelles époques ils étaient fabriqués (Noël, Pâques, etc.). Variations du type jusqu'à nos jours; altérations de formes; gâteaux phalliformes se modifiant peu à peu.

Moules à pâtisseries; fers à gaufres.

Chasse et pêche. — Pièges, armes rustiques, appeaux; chaperons et autres objets de fauconnerie. Filets et flotteurs de fabrications locales; ardoises remplaçant les plombs de filets; hameçons de bois, nacre, etc.; pièges à poissons et crustacés.

Métiers non agricoles

Apprentissage : formes du contrat; symboles, brimades, bienvenues.

Passage d'apprenti à ouvrier; redevances à payer ou survivances de cette coutume.

Habillements ou ornements particuliers à un métier.

Fêtes civiles ou religieuses des métiers.

Souvenirs des anciens chefs-d'œuvre.

Marques d'artisan. Méreaux. Bannières de corporations.

Métiers méprisés (tailleurs, cordiers).

Métiers honorés (forgerons, menuisiers).

Chapelles ou oratoires de corporations. Signes gravés sur les tombes.

Marques de métiers (aigles de maçons ou de charpentiers).

Marchands

Coutumes de marchés.

Enseignes ou emblèmes particuliers à certains commerces.

Superstitions de marchands et d'acheteurs.

Dispositions particulières des boutiques.

Transports

Formes particulières des bateaux; ornements, amulettes.

Ancres de pierre. Véhicules divers; charrettes, traîneaux. Procédés de locomotion sur la glace ou la vase; patins, raquettes, açons, etc.

Digitized by Google

Fabrications locales

Rechercher principalement celles qui se rattachent au mobilier, telles que les meubles, armoires, lits, coffres, dressoirs ; la boisellerie ; la vannerie.

Celles de poteries ou de faïences.

Celles qui tiennent aux métaux (pièces de fer ornées ou sculptées ; poterie d'étain ; croix ou bagues locales, émaillées ou ornées de pierres ; croix normandes, émaux bressans ; bijoux avec encrines des Alpes.

Industrie de la paille et du jonc ; corbeilles, chapeaux.

Industrie de la dentelle et de la broderie. .

Relever : *a*) les ornementations particulières à chacun de ces groupes.

b) Les époques où les produits étaient mis en vente ; qui les achetait.

c) Où se trouvent des spécimens de ces diverses industries.

d) Quelles sont celles qui subsistent ; celles qui ont disparu.

e) Rechercher dans les archives ou les livres les passages qui s'y rapportent.

Les Vêtements

Anciens costumes locaux ; leur aire géographique.

Description de leurs diverses parties.

Par qui ils étaient tissés, taillés ou cousus. Anciennes fabriques locales.

Dessins, photographies ou poupées les représentant.

Musées ou collections où ils figurent.

Bibliographie des livres qui les ont décrits ou représentés. Recherches dans les anciennes gravures, dans les sculptures et dans les vitraux des formes des costumes d'autrefois.

Coiffures : **Coiffures de femmes** ; leurs transformations ; leur aire géographique.

Dispositions particulières des serre-tête, des capuchons, etc.

Coiffures de mariée.

Coiffures de deuil ou de culte (usage de détacher les épingles pour aller communier).

Peignes rustiques : leur ornementation.

Digitized by Google

Coiffures masculines. — Chapeaux ; rubans qui les ornent (glace ou ornement provenant de pèlerinage).

Bonnets, bérets, etc.

Bijoux. — Boucles d'oreilles.

Bagues de fiançailles (mains entrelacées) ; de souvenir (tête de mort, dent enchâssée).

Perdre son anneau porte malheur.

Épingles de corsage : épingles de bois : superstitions.

Épinglettes ornées de houppes ou de fibules.

Croix de femmes.

Boutons de culotte ornés ou de fabrication locale (bouton double en buis). Boutons avec dessins.

Crochets à suspendre les ciseaux ; porte-quenouille ; porte-aiguilles à tricoter sculptés dans des noyaux, des coquillages, etc.

Souliers anciens.

Sabots : leurs formes, leur ornementation.

Les bas et les jarretières.

Bâtons de formes singulières.

La Vie humaine

La naissance. — Premier bonnet. Formes de berceaux. Emmaillottement. Vêtements.

Ustensiles pour aider à apprendre à marcher.

Bonnets des garçons et des filles : signes qui les distinguent ; bonnets à amulettes. Colliers-amulettes.

Biberons rustiques.

Cuillers et écuelles à bouillie.

Écuelles d'accouchée. Gâteaux de relevailles.

Parrains et marraines : leurs fonctions, cadeaux aux enfants ou aux assistants.

L'école et le catéchisme. — Coutumes scolaires ; punitions particulières (bonnet d'âne, etc.). Jeux à l'école. L'aller et le retour de l'école.

Coutumes de catéchisme.

Le tirage au sort. — Amulettes et superstitions. Coutumes de conscrits au départ du bourg, à la ville, au moment de se rendre à l'armée.

Digitized by Google

Le baptême. — Bonnets de baptême. Insignes de parrainage.

Le mariage. — Comment on se fait la cour. Présents aux amoureuses ; quenouilles sculptées, affiquets pour tricoter, rubans, etc. ; manières symboliques d'encourager ou de repousser les amoureux ; moyens de se faire aimer ; ordalies pour savoir quand et avec qui on se mariera.

Les demandes en mariage : les entremetteurs ; les formules de demande ; conventions et fiançailles ; transport du mobilier.

Jours favorables ou néfastes ; pronostics tirés du temps ou de diverses circonstances.

Toilette de la mariée ; comment et par qui elle est faite ; ornements symboliques. Souvenir des mariages par capture ; obstacles sur la route des mariés ; présages à l'église. Arrivée à la maison ; usages singuliers à l'entrée (balai devant le seuil, quenouille). Repas de noces : gâteaux particuliers.

Danses.

Coucher de la mariée. Rôties et soupes.

Charivari aux veufs ou aux personnes de mauvaise vie.

Le ménage et la famille. — Situation du mari et de la femme vis-à-vis l'un de l'autre. L'autorité au dehors ou au dedans. Répartition des fonctions.

La mort. — Signes avant-coureurs : pronostics tirés des oiseaux, insectes, etc.

L'agonie : usages particuliers.

Habillement du mort. Veillées mortuaires.

Chapelles où le mort est exposé. Signes extérieurs du deuil (maison, chemin, etc.).

Argent dans la main ou la bouche du mort. Libations. Lessive après l'enterrement. Cachets pour sceller la bouche des morts.

Formes des bières ; par qui le mort est porté ; usages sur la route, à l'entrée et à la sortie de l'église. L'enterrement ; pleureuses ; chants mortuaires ou survivances de cette coutume.

Comment sont disposées les tombes ; stèles et pierres tombales ; souvenirs placés dessus ou auprès.

Couleurs et formes des vêtements de deuil ; grands manteaux ; coiffes non empesées, etc.

Danses mortuaires.

Arbres et plantes funéraires.

Digitized by Google

Jeux des enfants

Joujoux rustiques fabriqués à leur intention : petites charrettes de saule ; joujoux de jonc ; sifflets ; toupies ; instruments de balistique (arcs, frondes, arbalètes).
Musiques rustiques.
Formulettes et coutumes de jeux.
Régates de petits bateaux.

Jeux d'adultes; jeux en commun

Jeux dans lesquels il y a lutte.
Survivances du papegai.
Jeux de balle : la soule ; boules ; quilles, etc.
Plantations de mais ; jeux de cartes, tarots, etc.

Les Arts populaires

Instruments de musique rustiques. Airs populaires. Danses locales. Survivances de danses hiératiques. Sculptures et gravures exécutées par les pâtres et les paysans ; ornementation d'objets divers. Broderies. Dessins sur rochers et arbres. Images populaires. Tatouages.

Veillées

Comment elles se tiennent.
Contes, légendes, chansons, devinettes, etc., qui s'y disent ou y sont chantées.
Différences entre les veillées d'autrefois et celles de nos jours.
Héros populaires.

Digitized by Google

Cultes

Matériel des Cultes. — Anciens vêtements sacerdotaux particuliers; encensoirs, sonnettes, etc.; roues de prières à sonnettes; fonts baptismaux; reliquaires; troncs de carrefours; dessins de croix de cimetières singulières; vues de calvaires; cierges ornés; confréries religieuses (costumes, insignes, etc.); lustres de la Chandeleur.

Cérémonies religieuses. — Pèlerinages (ex-voto, enseignes et souvenirs de pèlerinage; images de plomb, rubans à inscriptions, croix, coquillages, sachets, rosettes, médailles, etc.); saints guérisseurs (sachets, cordes, etc., vendus à leurs chapelles; ex-voto en cire et en métal); fête de l'Épiphanie (images pour tirer les rois, gâteaux spéciaux); fête des Rameaux (rameaux bénits, rameaux que portent les enfants); fête de Pâques (œufs de Pâques ornés de dessins, gâteaux spéciaux); fêtes de mai (arbres et couronnes de mai); fête de la saint Jean (couronne de feux de la saint Jean, souvenirs du feu de la saint Jean, roues qu'on enflamme à la saint Jean, bouquets d'herbes de la saint Jean, beurre de la saint Jean, etc.); fêtes de Noël (bûches de Noël, souvenirs de cette fête auxquels on attache des idées superstitieuses); images et dessins des statues de saints locaux.

Superstitions

Sorcellerie. — Amulettes, gardes, phylactères, talismans et autres objets de superstition (pierres de foudre, pierre de serpent, pierre de petite vérole, pierres guérissant les maladies des hommes et des bestiaux, etc.); porte-bonheur (monnaies percées ou marquées, os de poissons, cornes de lucanes, animaux divers, effigies); cuillers de peste; formules magiques écrites; inscriptions magiques écrites; inscriptions magiques sur les maisons; dessins cabalistiques; bagues avec dents humaines enchâssées; dents d'animaux, yeux desséchés et haches préhistoriques, percées ou montées en bijoux; bagues et bijoux divers contre le mauvais œil; ligatures d'herbes; colliers d'ambre; brius.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

GASTON PARIS : Discours prononcé à la réunion des délégués des Sociétés départementales de Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 24 mars 1895. III

GUSTAVE BOUCHER : La restauration de la vie provinciale par l'art et les mœurs, conférence donnée le 24 mars 1895, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne IX

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

ANDRÉ THEURIET : L'Ethnographie et l'Art populaire, conférence (fragments) donnée à Niort le 8 mars 1896 3

Compte rendu sommaire du Congrès et de l'Exposition de Niort. — Discours de MM. GEORGES LAFENESTRE, ANDRÉ THEURIET, TH. LÉAUD. — Liste des récompenses 9

TRAVAUX ET COMMUNICATIONS

PREMIÈRE PARTIE

L'Exposition

H. GÉLIN : L'Ethnographie poitevine et charentaise à l'Exposition de Niort 33

H. BAGUENIER-DESORMEAUX : Les guerres de Vendée à l'Exposition de Niort. 91

G. B. : L'œuvre de M. ARTHUR BOUNEAULT à l'Exposition de Niort (le blason et l'épigraphie lapidaire en Poitou) 105

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Le Congrès

CONFÉRENCES ET COMMUNICATIONS

MUSIQUE RELIGIEUSE

R. P. Lhoumeau : La musique populaire à l'église 115

LITURGIE

Dom Parisot : La liturgie en Poitou 133

HAGIOGRAPHIE

Dom Augouard : Considérations sur le Poitou chrétien au point de vue hagiographique 145
R. P. Texier : L'apostolat et les œuvres du bienheureux Grignion de Montfort dans le Poitou et les Charentes. 159

NOËLS

Aug. Gaud : Les noëls au Pays Mellois (impressions et souvenirs). 171

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS

Constant Roy : Mélusine. 207
Casimir Puichaud : Légendes inédites et superstitions du Poitou. 226
Abbé Nogués : Pratiques empiriques relatives aux personnes et aux animaux 247

SORCELLERIE

J.-K. Huysmans : Gilles de Rais 269
Gustave Boucher : Urbain Grandier 287

LES DIVERTISSEMENTS — LES MŒURS

Henri Clouzot : Les spectacles populaires en Poitou. 305
P. Boissonnade : Les fêtes de village en Poitou et en Angoumois au dix-huitième siècle 321
P. Boissonnade : La vie ouvrière en Poitou au quinzième siècle . 337

LA CHANSON

Jean Philippe : La chanson en Poitou et dans la Haute-Bretagne. 355
Aug. Gaud : Rondes et chansons du Pays Mellois (fragments) . 373
S. Trébucq : Les chansons de mariage en Vendée. 385

LA DANSE

Léo Desaivre : La danse en Poitou 397
S. Trébucq : Danses maraîchines 405

Digitized by Google

LES PATOIS

H. Gélin : Les patois poitevins. 411
Laguve : Causerie patoise 417
Alphonse Farault : Visite à l'Exposition de Niort (causerie patoise). 421
Alphonse Farault : *In pésan chez Chauvinet* (causerie patoise). 429

HISTOIRE LOCALE

Van der Cruyssen : Niort ancien et moderne (fragment); la peste de 1603 441

CHAPITRE ADDITIONNEL

Clôture du Congrès.

Banquet du 22 juin 1896. — Discours et toasts de MM. Georges Lafenestre, Th. Léaud, Gaston Deschamps, Girard, Gustave Boucher 447

APPENDICE

Liste des membres du Comité de la Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire 459
Statuts. 461
Instructions sommaires relatives aux collections provinciales d'objets ethnographiques, par MM. Armand Landrin et Paul Sébillot 465

LIGUGÉ (VIENNE). — IMP. SAINT-MARTIN. M. BLUTÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FOLKLORE
Date Due

Digitized by Google

Digitized by Google

ALF Collections Vault
3 0000 115 249 5

Digitized by Google